

BANQUE MONDIALE RAPPORT ANNUEL 1988

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized



Banque mondiale

Washington, D.C. 20433, U.S.A.

Auteurs des photographies

Couverture : Victor Englebert / Black Star
Page 10 : Marta Sennis / PNUD
Page 30 : Tomas Sennett / Banque mondiale
Page 65 : Yosef Hadar / Banque mondiale
Page 88 : Yosef Hadar / Banque mondiale
Page 91 : Ruth Massey / PNUD
Page 100 : Carolyn Watson / FISE-UNICEF
Page 106 : Yosef Hadar / Banque mondiale
Page 115 : Liba Taylor / PNUD
Page 118 : Andy Karp / Banque mondiale

Couverture :

Une vendeuse de rues à Oaxaca, au Mexique. Le Mexique mène actuellement une vigoureuse politique d'ajustement — nonobstant le coût élevé qu'elle fait peser sur la croissance qui se trouve freinée par les mesures de stabilisation récemment adoptées pour diminuer l'inflation.

Maquette de couverture de Joyce C. Petruzzelli.

Lettre d'envoi

Les Administrateurs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de l'Association internationale de développement (IDA) ont, conformément aux dispositions des Règlements de ces deux institutions, fait préparer le présent *Rapport annuel* pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 1987 au 30 juin 1988, qui expose dans le détail les événements survenus pendant cette période. Ce *Rapport*, accompagné des budgets administratifs et des états financiers vérifiés, a été soumis aux Conseils des Gouverneurs par M. Barber B. Conable, Président de la BIRD et de l'IDA et Président des Conseils des Administrateurs.

Les Administrateurs tiennent à exprimer leur

gratitude au personnel de la Banque pour leur dévouement à la cause de la Banque. Ils notent que c'est grâce à la compétence jamais démentie de son personnel durant le premier exercice complet qui a suivi la réorganisation de la Banque que la Banque a pu faire preuve de souplesse et d'imagination pour répondre aux besoins des pays en développement et constituer, pour l'exercice 1989, une solide réserve de projets hautement prioritaires.

La Société financière internationale et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements publient leurs propres Rapports annuels.

Administrateurs

Fawzi Hamad Al-Sultan
Paul Arlman
Mourad Benachenhou
Gerhard Boehmer
Félix Alberto Camarasa
Frank Cassell
Jacques de Groot
Murió Draghi
Jonas H. Haralz
Mitsukazu Ishikawa
Mitiku Jembere
Robert B. Keating
Pedro Sampaio Malan
André Milongo
Hélène Ploix
Frank Potter
Mohd. Ramli Wajib
C. R. Krishnaswamy Rao Sahib
Mercedes Rubio
Murray A. Sherwin
Jobarah E. Suraisry
Xu Naijiong

Suppléants

Mohamed W. Hosny
Cvitan Dujmović
Salem Mohamed Omeish
Michael von Harpe
Claudio A. Pardo
J. A. L. Faint
Heiner Luschin
Rodrigo M. Guimarães
Veikko Kantola
Yukio Yoshimura
J. S. A. Funna

Carlos Sanclemente
Jean-Pierre Le Boudier
Olivier Debains
Horace Barber
Kikham Vongsay
M. Mustafizur Rahman
Francisco Vannini
Robert G. Carling
Abdulaziz Al-Sehail
Zhang Junyi

Sommaire

Dix années d'opérations, 1979-88 8

Faits marquants de l'exercice 9

Chapitre premier : Le Conseil des Administrateurs 11

Chapitre deux : La scène économique : vue d'ensemble 18

Faits marquants dans les pays industrialisés 20

La situation des pays en développement 22

Aide publique au développement 29

Chapitre trois : La Banque mondiale — exercice 88 31

L'augmentation générale du capital 32

L'aide aux pays à revenu intermédiaire fortement endettés 33

Initiatives en Afrique subsaharienne 35

Aide à d'autres pays à faible revenu 40

Développement du secteur privé 43

Activités concernant l'environnement 44

Le rôle des femmes dans le développement : approches opérationnelles 45

La Banque et sa réorganisation 47

Chapitre quatre : Finances de la Banque mondiale 49

Finances de la BIRD 49

Finances de l'IDA 58

Décaissements par source d'approvisionnement 63

Cofinancement 63

Chapitre cinq : Politiques et opérations de la Banque mondiale 66

Le bilan de la Banque mondiale en matière de développement rural 66

Rapport intérimaire sur les prêts à l'ajustement 68

L'éducation en Afrique subsaharienne 71

Le programme de recherche 75

L'Institut de développement économique (IDE) 77

Coopération entre organisations 79

Assistance technique 83

Évaluation rétrospective des opérations 84

L'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) 86

La Société financière internationale (SFI)	86
Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI)	87

Chapitre six : Les perspectives régionales en 1988 89

Afrique 89

Perspectives subrégionales	90
Diminution de la production alimentaire	92
Progrès de l'ajustement structurel	92
Les dimensions sociales de l'ajustement et de la croissance	94
Problèmes à plus long terme	95

Asie 97

Forte croissance des exportations de produits manufacturés	97
Des déconvenues dans la lutte contre la pauvreté	99
Élargissement des réformes en Chine	101
Poursuite de l'ajustement	102
Des résultats contrastés en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans les Iles du Pacifique	103

Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord 104

Des résultats inégaux en 1987	104
Faible croissance dans les deux Yémen	107
Des incertitudes dans les pays exportateurs de pétrole à revenu élevé	107
Dette et ajustement, thème des années 80	108
Opérations de la Banque mondiale au cours de l'exercice 88	110

Amérique latine et Caraïbes 112

Persistance des problèmes de la dette	114
Activités de la Banque pendant l'exercice 88	116
Recul du volume du cofinancement	117

Chapitre sept : Résumé des projets approuvés, admis à bénéficier des concours de la BIRD, de l'IDA et du Fonds d'aide à l'Afrique pendant l'exercice 88 119

États financiers de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement 169

Bilan	170
Compte de résultats	172
États de revenus nets cumulés - Non affectés	172
États des variations de la réserve générale	172
État des variations de la situation financière	173
État résumé des prêts	174
État résumé des emprunts	178
État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux États membres	180
Notes sur les états financiers	183
Rapport des réviseurs comptables indépendants	187

États financiers de l'Association Internationale de Développement, du Fonds Spécial administré par l'IDA et du Fonds Spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne administré par l'IDA 189

État des variations des ressources disponibles pour les engagements	190
État des variations des liquidités	193
Situation financière	194
État résumé des crédits de développement	196

État des voix attribuées aux États membres, des souscriptions et contributions	199
Notes sur les états financiers	202
Rapport des réviseurs comptables indépendants	205

Annexes BIRD/IDA 207

1 Gouverneurs et suppléants de la Banque mondiale	208
2 Administrateurs et suppléants de la Banque mondiale et leur nombre de voix	211
3 Direction de la Banque mondiale	213
4 Bureaux de la Banque mondiale	215

Tableaux du texte

1-1 Budget de la Banque mondiale pour l'exercice se terminant le 30 juin 1989	12
2-1 Pays du Groupe des sept : Production, inflation, investissement et chômage 1980-87	18
2-2 Pays en développement : Croissance du PIB et du PIB par habitant, par région, 1980-87	19
2-3 Soldes des paiements courants des pays industriels, 1980-87 (en milliards de dollars E.U.)	19
2-4 Soldes des paiements courants des pays industriels, 1980-87 (en pourcentages du PNB/PIB)	20
2-5 Quelques indicateurs de résultats commerciaux	23
2-6 Cours des produits de base et taux d'intérêt, 1980-87	25
2-7 Pays en développement : Balance des paiements au titre des biens et services et des transferts privés, 1980-87	26
2-8 Pays en développement : Dette à moyen et à long terme, service de la dette et décaissements bruts, 1980-87	27
3-1 Engagements de la Banque mondiale dans les pays à revenu intermédiaire fortement endettés, par principaux types d'instrument de prêt	34
3-2 Transferts nets de la Banque mondiale à 17 pays à revenu intermédiaire fortement endettés	34
3-3 Pays à revenu intermédiaire fortement endettés, bénéficiaires de prêts à l'ajustement	35
4-1 Coûts, rentabilité et rendement moyens de la BIRD	51
4-2 Emprunts de la BIRD, exercice 1988	52
4-3 Emprunts de la BIRD, après swaps, pendant l'exercice 1988	55
4-4 Coût et durée moyens de l'encours total des emprunts de la BIRD, exercices 1984-88	56
4-5 Souscriptions au capital, exercice 1988	57
4-6 Décaissement de la BIRD et de l'IDA, au titre de marchés passé avec l'étranger et localement, par source d'approvisionnement	58
4-7 Décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre de marchés passé pour la fourniture de biens, ouvrages et services provenant de pays emprunteurs, exercice 1988	59
4-8 Décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre de marchés passés avec l'étranger, par source d'approvisionnement	60
4-9 Décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre de marchés passés avec l'étranger par source d'approvisionnement et description de biens, exercice 1988	61
4-10 Opérations de cofinancement de la Banque mondiale, par région, exercice 1987-88	62
5-1 Opérations d'ajustement de la Banque mondiale, exercice 1988	69
5-2 Activités pédagogiques et assistance institutionnelle de l'IDE, exercices 1984-88	76
5-3 Réunions des Groupes de coordination de l'aide présidées par la Banque mondiale, exercice 1988	79
6-1 Afrique : Population et PNB par habitant en 1986 des pays emprunteurs pendant les exercices 1986-88	89
6-2 Prêts aux emprunteurs de l'Afrique, par secteur, exercices 1979-88	90
6-3 Principaux indicateurs relatifs aux réformes	93
6-4 Transferts nets à l'Afrique	95

- 6-5 Asie : Population et PNB par habitant en 1986 des pays emprunteurs, pendant les exercices 1986-88 97
- 6-6 Prêts aux emprunteurs de l'Asie par secteur, exercices 1979-88 99
- 6-7 Transferts nets à l'Asie 102
- 6-8 Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord : Population et PNB par habitant en 1986 des pays emprunteurs pendant les exercices 1986-88 104
- 6-9 Prêts aux emprunteurs de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, par secteur, exercices 1979-88 105
- 6-10 Transferts nets à l'Europe, au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord 109
- 6-11 Amérique latine et Caraïbes : Population et PNB par habitant en 1986 des pays emprunteurs pendant les exercices 1986-88 112
- 6-12 Prêts aux emprunteurs de l'Amérique latine et des Caraïbes, par secteur, exercices 1979-88 113
- 6-13 Transferts nets à l'Amérique latine et aux Caraïbes 116

- 7-1 Projets approuvés pendant l'exercice 1988, admis à bénéficier de concours de la BIRD et de l'IDA, par région 143
- 7-2 Projets approuvés pendant l'exercice 1988, admis à bénéficier de concours de la BIRD et de l'IDA, par secteur 145
- 7-3 État des prêts de la BIRD approuvés pendant l'exercice 1988 151
- 7-4 État des crédits de l'IDA approuvés pendant l'exercice 1988 157
- 7-5 Total cumulé des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA, par objet principal et par région, au 30 juin 1988 162
- 7-6 Total cumulé des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA, par emprunteur ou garant, au 30 juin 1988 164
- 7-7 Évolution des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA, exercices 1986-88 168
- 7-8 Évolution des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA, exercices 1986-88 168

Graphiques du texte

- 2-1 Évolution des taux de change 21
- 2-2 Pouvoir d'achat des exportations 24
- 2-3 Transfert net de ressources à tous les pays en développement, exercices 1980-87 28

- 3-1 Prêts de la BIRD et de l'IDA, par instrument de prêt, exercices 1987 et 1988 31
- 3-2 Prêts de la BIRD et de l'IDA aux pays les plus pauvres, exercices 1979-88 32

Dix années d'opérations, 1979-88

	Exercice									
	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
en millions de dollars E.U.										
BIRD										
Montants des prêts ^a	6.989	7.644	8.809	10.330	11.138	11.947	11.356	13.179	14.188	14.762
Décaissements ^b	3.602	4.363	5.063	6.326	6.817	8.580	8.645	8.263	11.383	11.636
Revenu total	2.425	2.800	2.999	3.372	4.232	4.655	5.529	6.815	7.689	8.549
Revenu net	407	588	610	598	752	600	1.137	1.243	1.113	1.004
Réserve générale	2.205	2.600	2.567	2.772	3.052	3.337	3.586	4.896	6.284	7.242
Nouveaux emprunts	5.085	5.173	5.069	8.521	10.292	9.831	11.086	10.500 ^c	9.321 ^d	10.832
Capital souscrit	37.429	39.959	36.614	43.165	52.089	56.011	58.846	77.526	85.231	91.436
nombre										
Opérations approuvées	142	144	140	150	136	129	131	131	127	118
Pays emprunteurs	44	48	50	43	43	43	44	41	39	37
États membres	134	135	139	142	144	146	148	150	151	151
Personnel cadre ^e (nombre)	2.361	2.463	2.552	2.689	2.703	2.735	2.805	3.617 ^f	3.843	3.556

IDA

	en millions de dollars E.U.									
	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
en millions de dollars E.U.										
Montants des crédits	3.022	3.838	3.482	2.686	3.341	3.575	3.028	3.140	3.486	4.459
Décaissements	1.222	1.411	1.878	2.067	2.596	2.524	2.491	3.155	3.088	3.397
Ressources utilisables cumulées	19.661	20.773	22.331	25.280	27.967	30.910	33.295	39.167	43.614	48.665
nombre										
Opérations approuvées ^g	105	103	106	97	107	106	105	97	108	99
Pays emprunteurs	43	40	40	42	44	43	45	37	39	36
États membres	121	121	125	130	131	131	133	134	135	137 ^h

^a Non compris des prêts à la SFI, de 100 millions de dollars pendant l'exercice 1981, de 390 millions de dollars pendant l'exercice 1982, de 145 millions de dollars pendant l'exercice 1983, de 100 millions de dollars pendant l'exercice 1984, de 400 millions de dollars pendant l'exercice 1985, de 150 millions de dollars pendant l'exercice 1986, de 200 millions de dollars pendant l'exercice 1987 et de 200 millions de dollars pendant l'exercice 1988.

^b Non compris les décaissements concernant les prêts à la SFI.

^c Non compris 109 millions de dollars d'emprunts approuvés pendant l'exercice 1986 et réglés pendant l'exercice 1987.

^d Les montants pour l'exercice 1987 se réfèrent à la date de règlement. Les montants des années précédentes se réfèrent à la date d'approbation par les Administrateurs.

^e Personnel cadre engagé pour une durée déterminée et indéterminée, occupant des postes inscrits au budget.

^f Pendant l'exercice 1986, à l'issue d'un programme de reclassement des postes qui a porté sur la totalité du personnel de l'institution, la structure des postes a été modifiée et la catégorie cadre a été sensiblement élargie.

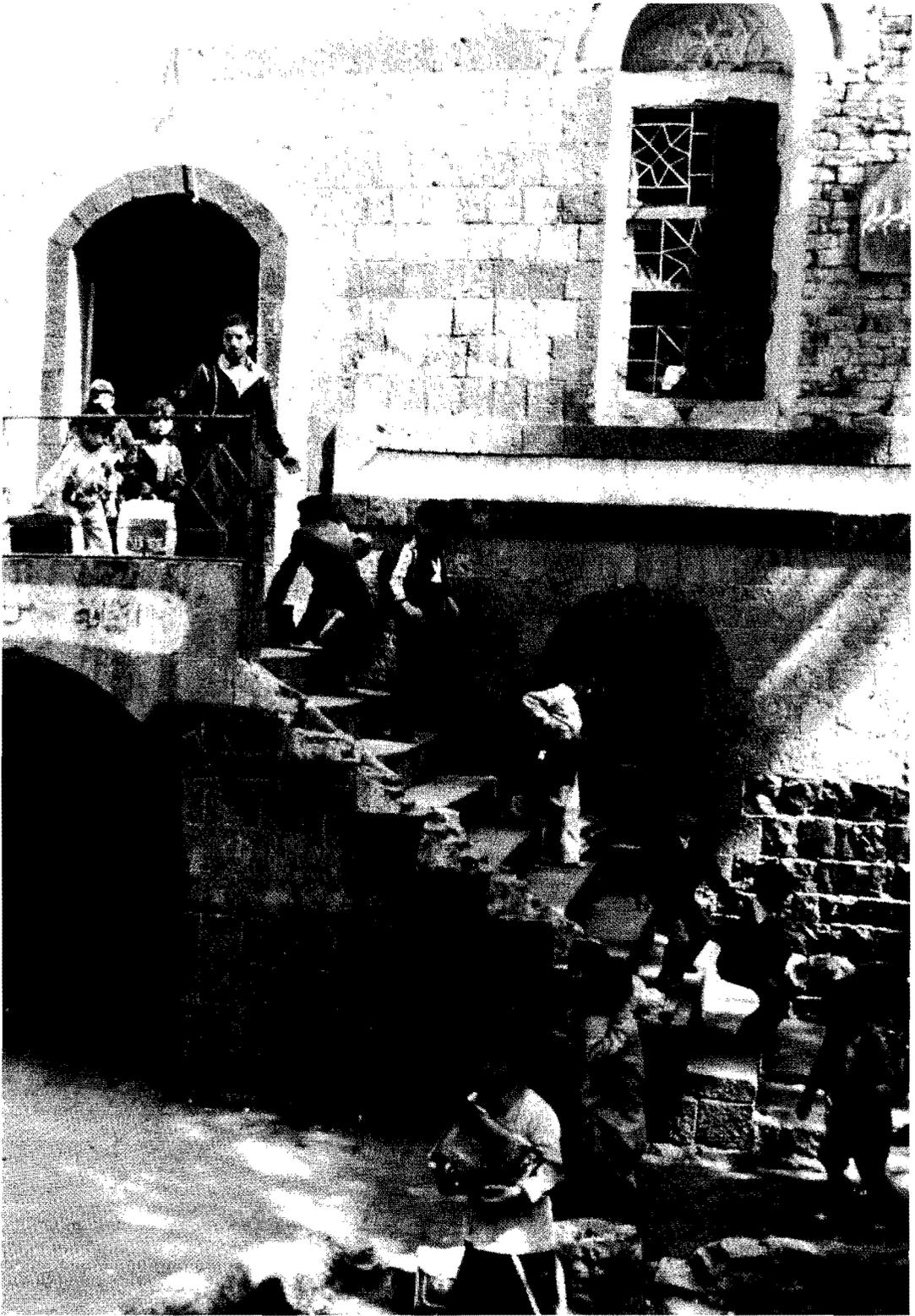
^g Les opérations mixtes BIRD/IDA ne sont comptabilisées qu'une fois en tant qu'opérations de la BIRD.

^h Les nouveaux États membres de l'IDA sont Saint-Christophe-et-Nevis et la Pologne.

Faits marquants de l'exercice

	1988		1987	
	BIRD	IDA	BIRD	IDA
Nouveaux engagements	\$ 14,8 milliards	\$ 4,5 milliards	\$ 14,2 milliards	\$ 3,5 milliards
Total des engagements	\$ 155,0 milliards	\$ 47,8 milliards	\$ 140,3 milliards	\$ 43,3 milliards
Prêts aux pays ayant un revenu par habitant inférieur à \$ 425	\$ 3,4 milliards	\$ 4,1 milliards	\$ 3,3 milliards	\$ 3,2 milliards
Nombre de prêts/crédits	118	99	127	108
Nombre de pays emprunteurs	37	36	39	39
Décassements	\$ 11,6 milliards	\$ 3,4 milliards	\$ 11,4 milliards	\$ 3,1 milliards
Transferts nets aux emprunteurs actuels	\$ - 1,9 milliard	\$ 2,6 milliards	\$ 974,9 milliards	\$ 2,4 milliards
Nombre de pays membres	151	137	151	135
Revenu net de la BIRD	\$ 1,0 milliard	—	\$ 1,1 milliard	—
Emprunts de la BIRD	\$ 10,8 milliards	—	\$ 9,3 milliards	—
Capital souscrit de la BIRD	\$ 91,4 milliards	—	\$ 85,2 milliards	—
Marge entre le rendement du total des avoirs productifs et le coût total des fonds (%) ..	1,84	—	1,79	—
Rendement réalisé sur le montant moyen des placements (%)	8,51	—	7,59	—

- L'augmentation générale du capital est approuvée
par le Conseil des Gouverneurs Page 32
- Entrée en vigueur et première réunion de l'AMGI Page 86
- Intensification de l'aide en faveur des pays
à revenu intermédiaire fortement endettés Page 33
- Nouvelles initiatives en Afrique subsaharienne Page 35
- Priorité à la lutte contre la pauvreté Page 40
- Expansion des activités de protection de l'environnement Page 44
- Le rôle des femmes dans le développement :
efforts axés sur les opérations Page 45
- Diversification des sources d'emprunt de la BIRD Page 50



Une sortie d'école en République arabe du Yémen. Six crédits de l'IDA représentant au total 61 millions de dollars ont été approuvés à l'appui du secteur de l'éducation en République arabe du Yémen.

Chapitre premier

Le Conseil des Administrateurs

En vertu de ses Statuts, tous les pouvoirs de la Banque sont dévolus au Conseil des Gouverneurs comprenant un Gouverneur par État membre. A l'exception de certains pouvoirs qui leur sont expressément réservés par les Statuts, les Gouverneurs de la Banque ont délégué leurs pouvoirs au Conseil des Administrateurs, qui exerce ses fonctions en permanence au siège de la Banque. Les Administrateurs sont au nombre de 22 ; chacun d'entre eux désigne un Suppléant. En application des Statuts, cinq Administrateurs sont nommés par les cinq États membres qui détiennent le plus grand nombre de parts du capital, et le reste est élu par les Gouverneurs qui représentent les autres États membres.

Les Administrateurs se réunissent sous la présidence du Président de la Banque. Les scrutins formels sont rares, la plupart des décisions étant prises, en pratique, par consensus. Les Administrateurs sont chargés de la conduite des opérations générales de la Banque. Ils arrêtent sa politique en conformité avec ses Statuts. Toutes les propositions de prêt et de crédit sont soumises à leur approbation.

Les Administrateurs doivent aussi présenter au Conseil des Gouverneurs, lors de son Assemblée annuelle, un rapport de vérification des comptes, un budget administratif, le *Rapport annuel* des opérations et politiques de la Banque mondiale, ainsi que toutes autres questions qu'ils jugent nécessaire de lui soumettre. Les Gouverneurs peuvent également être saisis de toutes ces questions à tout autre moment de l'année entre deux assemblées.

En vertu des Statuts, les Administrateurs exercent leur compétence dans les trois grands domaines suivants : a) chaque année, lors de l'examen global des programmes financiers et opérationnels et des budgets administratifs (Voir Tableau 1-1), ils décident de l'affectation des ressources financières et des dotations en effectifs pour l'exercice suivant ; b) lors de l'examen de propositions particulières concernant la politique générale, auquel ils procèdent annuellement (affectation du revenu net, rémunération du personnel, programme de recherche, etc.) ou périodiquement (besoins de la Banque en capital, politique financière, conditions de prêt, priorités sectorielles, etc.), ils décident de l'orientation à donner à la politique de la Banque ; et c) lorsqu'ils étudient les évaluations rétrospectives des projets achevés et des résultats obtenus par la Banque dans diffé-

rents secteurs et par l'application de différentes politiques, ainsi que les propositions concernant les futures activités d'évaluation rétrospective, ils s'efforcent de donner à la Banque et aux pays membres la possibilité de profiter des leçons du passé.

* * *

Dans le cadre du contrôle qu'il exerce sur les programmes financiers et opérationnels de la BIRD et de l'IDA, le Conseil des Administrateurs a procédé à l'examen à mi-parcours des programmes financiers et opérationnels et des budgets administratifs pour l'exercice 88. Avant la fin de l'exercice, les Administrateurs ont approuvé pour l'exercice 89 un programme d'emprunt de l'ordre de 11,5 milliards de dollars et ils ont fixé le programme de prêt de la BIRD pour l'exercice 89 dans une fourchette de 14,5 à 19,5 milliards de dollars, avec un programme de 3,6 milliards de DTS pour l'IDA.

La décision du Conseil des Administrateurs de recommander au Conseil des Gouverneurs une augmentation générale du capital revêt une importance majeure, car elle permettra à la BIRD de faire face comme il convient à l'accroissement prévu de son volume de prêts au cours des cinq à six prochaines années. Dans le cadre d'une série d'entretiens officiels et non officiels, les Administrateurs ont examiné et recommandé à l'unanimité au Conseil des Gouverneurs, le 19 février, une augmentation du capital de 74,8 milliards de dollars, correspondant à 620.000 parts qui seront affectées sur une base proportionnelle, avec une fraction à libérer de 3%. Le 27 avril 1988, les Gouverneurs ont approuvé la recommandation du Conseil, plus de 75% des voix nécessaires à l'entrée en vigueur de l'augmentation générale de capital ayant été réunies (pour plus de détails, voir page 32).

Ils ont également recommandé l'adoption d'une résolution prévoyant une augmentation supplémentaire du capital autorisé en 1988, en vertu de laquelle 14.000 parts supplémentaires, représentant 1% du total des parts, seront mises de côté en prévision de nouvelles adhésions. Le Conseil des Administrateurs a également adopté cette résolution le 19 février. Au cours de leurs délibérations, les Administrateurs ont créé deux comités spéciaux chargés de régler les questions soulevées par l'augmentation générale de capital. Le premier, le

Tableau 1-1. Budget de la Banque mondiale pour l'exercice se terminant le 30 juin 1989

(en millions de dollars E.U.)

	Dépenses effectives 1988	Budget 1989
Par fonction		
Conseil des Gouverneurs	3,2	3,8
Administrateurs et Comité du développement	20,6	20,6
Bureau du Président	1,9	1,5
Secrétariat	4,6	5,0
Opérations	404,2	430,4
Finances	50,6	51,7
Politique, planification et recherche	95,1	105,5
Relations extérieures et administration	91,0	95,7
Services juridiques, CIRDI et AMGI	13,4	14,7
Services d'évaluation rétrospective des opérations	7,9	8,6
Tribunal administratif et médiateur	1,2	1,3
Total	693,5	739,0
Mise en œuvre de la réorganisation	56,7	—
Provision pour imprévus	—	4,9
Total	750,1	743,8
Moins		
Remboursements	(20,3)	(23,8)
Commission de service et d'appui versée par la SFI	(3,4)	(3,5)
Total	726,5	716,5
Plus		
Opérations d'investissement	6,9	9,2
Contributions à des programmes spéciaux	52,6	60,3
Total général BIRD/IDA	786,0	786,0
Ajustements au titre de dépenses de l'exercice précédent	5,8	—
Total général ajusté BIRD/IDA	791,8	786,0
Par catégorie de dépenses		
Coût de personnel	443,5	485,2
Déplacements opérationnels	74,5	72,6
Frais de représentation	2,2	2,0
Rémunération des consultants	59,2	66,1
Services contractuels (y compris les dons)	66,4	78,0
Frais généraux		
Bureaux	39,7	40,5
Communications	18,0	18,0
Amortissements	15,1	15,5
Autres dépenses	34,3	30,6
Total	752,9	808,5
Mise en œuvre de la réorganisation	56,7	—
Provision pour imprévus	—	4,9
Total	809,6	813,3
Moins		
Remboursements	(20,3)	(23,8)
Commission de service et d'appui versée par la SFI	(3,4)	(3,5)
Total général BIRD/IDA	785,9	786,0
Ajustements au titre de dépenses de l'exercice précédent	5,8	—
Total général ajusté BIRD/IDA	791,8	786,0
Dont		
BIRD	528,4	535,0
IDA	263,4	251,0

Note : Le budget pour l'exercice qui prendra fin le 30 juin 1989 a été approuvé par les Administrateurs, conformément aux règlements de la BIRD et de l'IDA. Les Administrateurs ont également approuvé pour l'exercice 89 un budget d'équipement de 21,6 millions de dollars.

Comité spécial chargé de déterminer la valeur du capital de la Banque, envisagera les changements pouvant être apportés au calcul de la valeur du capital de la BIRD, ainsi que toutes autres mesures, en vue de rendre celle-ci moins vulnérable aux fluctuations des taux de change. Le second, le Comité spécial sur les droits de vote des petits États membres, examinera les problèmes en jeu et envisagera les moyens de préserver le nombre de voix relatif des petits États membres qui risque de se diluer dans la masse chaque fois qu'il y a augmentation générale du capital de la BIRD.

Dans le domaine de la politique financière, le Conseil des Administrateurs a pris d'autres décisions importantes : il a passé en revue les charges afférentes aux crédits de l'IDA, ainsi qu'une modification des conditions de remboursement de la BIRD. Pour tous les crédits de l'IDA, y compris ceux qui ont déjà été approuvés et sont assortis d'une commission d'engagement, le Conseil a approuvé une commission d'engagement à taux variable compris entre 0 % à 0,5 % et une politique consistant à fixer le taux futur sur une base annuelle, après examen de la situation financière de l'IDA. Jusqu'à la fin de l'exercice 88, le taux variable est resté de 0,5 % et, pour l'exercice 89, il sera ramené à 0 %. Cette décision est d'autant plus justifiée que le nouveau système de partage des coûts entre l'IDA et la BIRD que les Administrateurs ont approuvé dans le cadre de l'enveloppe budgétaire de l'exercice 88 devrait se traduire par un excédent d'exploitation de l'IDA qui pourra être répercuté sur ses emprunteurs par le jeu d'un abaissement des taux. Le Conseil a également approuvé une modification des conditions de remboursement de la BIRD, y compris un système de remboursement par annuités pour les prêts aux pays à faible revenu ; l'extension de trois à cinq ans du différé d'amortissement appliqué aux nouveaux prêts aux pays à revenu intermédiaire, et ce, jusqu'à la fin de l'exercice 91 ; et un examen des conditions de remboursement des prêts consentis aux pays à revenu intermédiaire, qui sera effectué d'ici trois ans.

Le Conseil des Administrateurs a passé en revue la politique de liquidité de la BIRD et décidé, à des fins de planification, que le programme d'emprunt annuel de la BIRD serait formulé de façon que les liquidités en fin d'exercice représentent au moins 45 % des besoins nets de trésorerie pour trois ans et que tout écart délibéré par rapport à ce niveau devrait être examiné et approuvé par le Conseil dans le contexte du programme annuel d'emprunt. Le Conseil a étudié un rapport faisant le bilan du programme d'assurance de swaps de la BIRD et adopté une résolution modifiant le pouvoir global de swap de la BIRD pour lui permettre de passer des accords avec certaines banques commerciales. Les Administrateurs ont également examiné un document préparé par la direction de la Banque

sur la question du financement rétroactif. Ils ont convenu que ce type de financement devrait continuer d'être utilisé à titre exceptionnel pour faciliter l'exécution rapide et efficace des projets, et que ses modalités d'application devaient rester souples.

Le Conseil a également examiné un rapport évaluant le programme de cession de prêts en cours de la Banque. Il a approuvé des cessions supplémentaires, pour un montant équivalant à 300 millions de dollars, ce qui permettra à la Banque de satisfaire la demande existante d'achats de prêts individuels supplémentaires afin de préserver ses options stratégiques en matière de financement.

Pour simplifier le processus d'emprunt et donner à la BIRD plus de souplesse, le Conseil a approuvé de nouvelles procédures en vertu desquelles il autorisera un plafond global d'emprunt sur une base trimestrielle au lieu d'approuver chaque transaction individuelle comme précédemment. Les Administrateurs ont également révisé les accords cadres de prêt et les arrangements d'emprunt entre la BIRD et la Société financière internationale (SFI). Ils ont approuvé un mécanisme de prêt plus souple qui s'inspire davantage des instruments du marché quant à la structure et aux conditions appliquées. Les nouvelles dispositions permettent à la SFI d'aligner davantage les taux et la structure des échéances de ses emprunts à la BIRD sur ceux des prêts qu'elle accorde à ses clients.

Le Conseil a examiné et approuvé une augmentation de 55,5 millions de dollars du pouvoir d'engagement au titre du Mécanisme de financement de la préparation des projets ; ce dernier est utilisé pour financer certaines tâches modestes et ponctuelles destinées à combler des vides dans la préparation du projet, avant la fin du travail d'évaluation, ou pour apporter un appui supplémentaire à l'organisme chargé dans le pays de préparer ce projet.

Le Conseil, qui est chargé d'étudier les rapports d'évaluation rétrospective des projets achevés et les propositions d'activités d'évaluation futures, a continué d'accorder une attention particulière au travail du Département de l'évaluation rétrospective des opérations. Le Directeur général de ce département relève directement des Administrateurs et son poste ne fait pas partie de l'organigramme de la Banque, malgré des liens administratifs avec son Président. Les Administrateurs ont examiné le rapport annuel sur l'évaluation rétrospective des opérations, l'étude effectuée chaque année sur les résultats de l'évaluation rétrospective des projets, le programme de travail et le rapport sur le personnel du département. Le Conseil a loué dans l'ensemble le rapport du Directeur général et convenu comme lui qu'il était important d'améliorer le processus de diffusion et d'information en retour au sein de la Banque, compte tenu de sa réorganisation, et de mettre

l'accent davantage sur l'étude plus large des problèmes importants de développement que sur l'audit des projets.

Le Conseil a pu suivre l'évolution du programme de prêt à l'ajustement structurel de la Banque, grâce à un rapport intérimaire sur ce programme¹. Bien que le Conseil compte recevoir un rapport plus complet au début de l'exercice 89, la discussion de ce rapport intérimaire a été pour lui l'occasion de soulever un grand nombre de questions importantes, et notamment celles de l'équilibre entre les prêts à l'ajustement structurel et les prêts-projets, de l'interaction de la Banque et du Fonds monétaire international (FMI) dans le domaine des prêts à l'ajustement, et des effets de l'environnement extérieur sur le degré d'efficacité des prêts à l'ajustement structurel.

En outre, le Conseil, constitué en comité plénier, a continué de suivre de près les objectifs et les mesures de politique d'ajustement adoptés par un certain nombre de pays à travers les documents cadres de politique économique préparés conjointement par leur gouvernement, la Banque et le FMI. Depuis 1986, date à laquelle ils ont été conçus, des documents cadres de ce type ont été préparés pour 27 pays et soumis à l'examen du comité plénier, et la Banque a beaucoup augmenté les montants engagés pour appuyer les ajustements effectués ou planifiés par les pays admis à bénéficier de la Facilité d'ajustement structurel et à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI. Avant que ne soit utilisée la Facilité d'ajustement structurel ou la Facilité d'ajustement structurel renforcée, les autorités du pays qui souhaite avoir accès à ces ressources, le FMI et la Banque doivent arrêter d'un commun accord un cadre de politique économique portant sur trois ans.

En outre, durant l'année passée, le Conseil a passé en revue pour la première fois les résultats donnés par ce type de document. Faisant la synthèse des débats, le Président du Conseil a souligné les points suivants :

Un consensus général existe, touchant la nécessité d'une participation plus active des gouvernements bénéficiaires visant à renforcer la coordination de leurs politiques internes et leur volonté d'appliquer les programmes convenus. Il a été reconnu que les documents cadres de politique économique devaient se placer dans une perspective à plus long terme afin de focaliser l'action comme il convient sur les problèmes prioritaires de développement. Pour accroître l'utilité de ces documents et renforcer le dialogue de la Banque avec les pays membres à faible revenu, les Administrateurs ont jugé souhaitable que ces documents se consacrent plus à fond aux problèmes de croissance sectoriels et macroéconomiques, et notamment sur les besoins de financement extérieur qu'appelle la réalisation d'objectifs de croissance minimum de production et de consommation par habitant. Cependant, ils ont estimé qu'il

ne convenait pas d'établir un lien formel entre ces documents et les prêts à l'ajustement de la Banque.

Les Administrateurs se sont également déclarés en faveur d'une meilleure collaboration entre la Banque et le FMI pour l'élaboration de ces documents cadres et ont reconnu qu'il fallait renforcer le dialogue entre les pays et les deux institutions sur les éléments nécessaires d'une stratégie permettant d'assurer à la fois l'ajustement et la croissance. En même temps, ils ont estimé qu'il fallait veiller à éviter toute conditionnalité réciproque entre les deux institutions. L'évolution des documents cadres de politique économique et leur utilisation devront être suivies attentivement ; les Administrateurs seront consultés périodiquement sur des sujets touchant ces deux points.

Le Conseil des Administrateurs a continué de s'intéresser aux problèmes opérationnels et de développement de l'Afrique subsaharienne. Il a examiné un rapport sur la politique de l'éducation pour cette région et a approuvé dans l'ensemble ses conclusions et recommandations, selon lesquelles il est essentiel d'adapter la politique de l'éducation aux réalités démographiques et budgétaires actuelles si l'on veut réduire au maximum les effets perturbateurs de ces facteurs².

Le Conseil a également discuté des politiques de la Banque en matière de lutte contre la pauvreté³. La discussion d'un rapport faisant le point de l'action menée par la Banque dans ce domaine a été pour les membres du Conseil l'occasion d'exprimer leurs vues sur les résultats obtenus jusqu'à présent et de proposer de nouvelles possibilités d'action pour l'avenir. Ce rapport d'activité sera complété par les conclusions de deux groupes de travail de la Banque chargés d'étudier les problèmes de la pauvreté dans le contexte de programmes d'opérations orientés vers l'action.

La stratégie adoptée par la Banque face au problème de la dette reste un sujet de préoccupation majeure pour les Administrateurs. Ceux-ci ont examiné un rapport sur les stratégies opérationnelles suivies par la Banque dans les pays à revenu intermédiaire très endettés, ainsi qu'une étude des diverses options inspirées des techniques de marché qui permettraient de régler le problème de la dette. Ils ont reconnu dans l'ensemble qu'une approche cas par cas était la meilleure pour la Banque et ont estimé pour la plupart que, face à la crise, celle-ci devait essentiellement continuer d'offrir des conseils ainsi que des études économiques et sectorielles — qui nourrissent son dialogue avec les pays en dévelop-

1. Pour plus de détails, voir page 69.

2. Pour plus de détails, voir page 71.

3. Pour plus de détails, voir page 42.

pement — et de fournir des prêts directs à l'appui de programmes bien conçus (pour plus de détails voir page 33). Le Conseil a eu également plusieurs réunions d'information sur le système de conversion de la dette du Mexique et a accepté, dans une certaine mesure, de lever la clause de nantissement négative figurant dans les accords de prêt et de garantie de la BIRD avec le Mexique — mesure qui était nécessaire pour que l'offre d'échange de créances puisse se dénouer.

Les Administrateurs ont discuté d'autres problèmes de développement, et notamment d'un rapport sur l'assistance technique de la Banque et sur les questions soulevées par ce type d'activité⁴. Ils ont convenu que l'assistance technique, qui représente actuellement au moins 10 % de la contribution apportée par la Banque au développement, devait continuer d'être améliorée, tant en portée qu'en efficacité, et que la Banque devait réaffirmer sa prééminence dans ce domaine.

Le Conseil a également étudié un rapport faisant le bilan des projets de développement rural appuyés par la Banque entre 1965 et 1986⁵. Les Administrateurs ont loué dans l'ensemble le rapport et les enseignements qui peuvent en être tirés pour l'avenir et qui permettront à la Banque de lutter plus efficacement contre la pauvreté dans les zones rurales.

Le Conseil a suivi de près la réorganisation d'ensemble de la Banque à travers une série de rapports — un premier rapport intérimaire, examiné le 30 juillet, un deuxième rapport d'activité, examiné le 13 septembre, et un rapport complet sur la réorganisation examiné le 15 décembre. Comme il a été convenu à la réunion du 15 décembre, les Administrateurs continueront de suivre la mise en oeuvre de la réorganisation de la Banque au cours de l'exercice 89 par l'intermédiaire du Comité mixte du contrôle de gestion.

Outre les réunions officielles ordinaires et resreintes du Conseil, les Administrateurs se réunissent de façon plus informelle en comité plénier ou en séminaires avec la direction, ce qui leur permet d'échanger leurs vues plus librement sur un vaste éventail de problèmes et de préoccupations et de dégager un consensus. Parmi les sujets étudiés de cette manière durant l'exercice 88 figuraient notamment : les moyens de régler le problème de la marge de décaissement ; les parts d'adhésion et les critères régissant les allocations spéciales de parts ; le cadre de planification budgétaire à moyen terme pour les exercices 89 à 91 ; les priorités et les orientations budgétaires pour l'exercice 89 ; les grandes lignes, puis la première version, du *Rapport sur le développement dans le monde 1988* ; enfin le système de gestion des devises de la BIRD. Les

Administrateurs ont également eu des réunions d'information avec le Groupe d'étude sur le développement du secteur privé.

Les Administrateurs ont continué de participer activement aux travaux du Comité du développement, notamment en aidant ses membres à préparer les réunions, en étudiant son projet d'ordre du jour et en examinant les rapports du Président et les documents d'information sur les moyens d'accroître l'aide aux pays à faible revenu confrontés à des difficultés exceptionnelles, le volume des apports de ressources aux pays en développement et la mise en oeuvre de la politique adoptée par la Banque à l'égard de l'environnement et du développement. Les membres du Conseil ont également participé à toutes les réunions du Comité du développement, lequel s'est réuni à Washington en septembre 1987 et en avril 1988.

Le Comité mixte du contrôle de gestion. Créé en 1970, ce Comité a pour principale fonction de veiller, pour le compte des pays membres, à ce que la Banque applique des pratiques et méthodes financières saines. A ce titre, pendant l'exercice 88, il a chargé une société privée d'experts-comptables indépendants de réputation internationale de vérifier les comptes annuels de la BIRD, de l'IDA et de la SFI ; il a étudié avec ces experts la portée de leurs travaux et analysé avec eux les états annuels ainsi vérifiés et les avis qui les accompagnaient. De plus, le Comité s'est entretenu avec les responsables des services financiers de la Banque pour donner aux Administrateurs l'assurance que les affaires financières de la Banque étaient bien gérées.

Le Comité supervise également le travail du Département de l'évaluation rétrospective des opérations et du Département du contrôle de gestion. Il a donc passé en revue les programmes de travail de ces deux départements, les travaux en cours, les normes qu'il est souhaitable d'appliquer et les procédures relatives à l'établissement des états et rapports. Par l'intermédiaire d'un sous-comité, il s'est tout spécialement penché sur les rapports d'évaluation rétrospective des projets pour déterminer si le département qui en est chargé s'acquittait de façon satisfaisante de sa tâche. Le comité a lui-même passé en revue et identifié les rapports soulevant des questions de politique générale susceptibles d'être examinées par les Administrateurs. Par l'intermédiaire d'un deuxième sous-comité, il a étudié un certain nombre de rapports établis par le Département du contrôle de gestion pour déterminer la valeur et l'efficacité des contrôles effectués.

Le Comité veille également de façon constante à ce que les Administrateurs reçoivent tous les renseignements financiers qui leur sont nécessaires pour s'acquitter en connaissance de cause de leurs responsabilités concernant la politique financière de la Banque. A cette fin, il réexamine périodiquement le système mis en place pour tenir le Conseil informé des questions financières.

4. Four plus de détails, voir page 83.

5. Four plus de détails, voir page 66.

Le Comité sert d'intermédiaire, s'il y a lieu, entre les responsables du contrôle externe et interne des comptes et de la gestion et les Administrateurs. Il se réunit généralement une fois par mois. Il comprend huit Administrateurs, nommés par le Conseil pour deux ans après chaque élection ordinaire des Administrateurs. Il est présidé, depuis novembre 1985, par M. Fawzi Hamad Al-Sultan.

Le Comité des questions administratives concernant les Administrateurs. Créé en 1968, ce Comité étudie les questions d'ordre administratif concernant les Administrateurs, leurs suppléants, leurs conseillers et les membres de leur personnel, et communique ses conclusions et recommandations aux Administrateurs, pour décision.

En application de son mandat, il est amené à considérer toute une gamme de questions administratives et a pour mission d'aider les Administrateurs à formuler ou modifier les politiques et à les appliquer. Le Comité coordonne un grand nombre de ses recommandations avec un comité chargé de fonctions similaires par les Administrateurs du FMI. Dans ses recommandations, il s'efforce de concilier les objectifs organisationnels et administratifs de l'institution et les circonstances particulières dans lesquelles les Administrateurs doivent s'acquitter de leur double fonction.

Le Comité se réunit aussi souvent que nécessaire, en général environ une fois par mois. Il comprend six Administrateurs, nommés pour deux ans par le Conseil après chaque élection ordinaire des Administrateurs. Il est présidé, depuis juillet 1987, par M. C. Ulrik Haxthausen.

Le Comité des questions de rémunération. Créé en juillet 1980, ce Comité a pour mandat de suivre en permanence les questions relatives à la politique de rémunération du personnel et, s'il y a lieu, de conseiller les Administrateurs en la matière. Il doit aussi assurer une liaison étroite, pour toutes ces questions, avec les Administrateurs du FMI, compte tenu de la nécessité d'un parallélisme général entre les deux institutions.

Depuis sa création, le Comité a traité toute une gamme de questions, et notamment : les questions soulevées par le réexamen des avantages des expatriés ; les modifications du programme d'aide financière ; les principes régissant l'emploi du personnel (adoptés ultérieurement par les Administrateurs), ainsi qu'un projet de règlement pour l'application de ces principes dans le cas de questions délicates telles que le licenciement et la rétrogradation ; les options pour la révision des traitements les « années intermédiaires » ; les conclusions de l'examen approfondi de la rémunération du personnel, dont un bureau de consultants extérieur a été chargé en 1984, ses conséquences et les solutions proposées ; les questions soulevées par un Comité conjoint des Administrateurs de la Banque et du FMI chargé d'examiner

certaines éléments du système de rémunération du personnel ; les questions liées au programme de classement des postes de la Banque ; enfin les questions résultant de la réorganisation de la Banque.

Ce Comité comprend huit Administrateurs, nommés pour deux ans par le Conseil après chaque élection ordinaire des Administrateurs. Il est présidé, depuis mars 1986, par M. C. R. Krishnaswamy Rao Sahib.

Le Comité conjoint des Administrateurs de la Banque et du Fonds sur la rémunération du personnel. Ce Comité est composé de quatre Administrateurs de la Banque, dont trois membres du Comité des questions de rémunération, et de quatre Administrateurs du FMI. Créé en novembre 1984, il a pour mandat d'examiner les aspects des systèmes de rémunération de la Banque et du Fonds qui ont soulevé des problèmes lors des débats sur la rémunération du personnel qui ont eu lieu au sein des Conseils des deux institutions en juin et juillet 1984. Conformément à son mandat, le Comité doit déterminer s'il est souhaitable de modifier ces aspects des systèmes de rémunération et recommander toutes modifications qui semblent appropriées en tenant compte du fait qu'il importe que les deux institutions puissent continuer de recruter et de conserver un personnel de très haut niveau, du caractère international du personnel et de la nécessité, pour le système de rémunération, de reconnaître plus explicitement la qualité du travail et l'aptitude de chacun. Depuis février 1986, M. Guenter Grosche (FMI) préside ce Comité. Le rapport final du Comité est attendu au début de l'exercice 89.

Le Comité d'étude des questions de coût-efficacité et des pratiques budgétaires. Ce Comité, dont la création avait été approuvée par le Conseil en novembre 1986, a achevé sa première année complète de travail en janvier 1988. L'utilisation de consultants par la Banque est le premier sujet qu'il a étudié, et plusieurs des propositions qu'il a faites dans ce domaine ont été prises en compte dans la préparation du budget de l'exercice 88. Ensuite, le Comité a entrepris d'étudier les bureaux extérieurs de la Banque et a publié son rapport en décembre 1987. Les principales recommandations étaient les suivantes : les coûts supplémentaires liés aux bureaux extérieurs devraient être pris en charge par les régions ; le principe de la budgétisation des coûts intégraux qui a été adopté pour la Banque devrait l'être également pour tous les bureaux extérieurs ; ces derniers devraient faire davantage appel aux cadres locaux ; enfin, une meilleure formation devrait être offerte au personnel, tant permanent que local, qui est affecté aux bureaux extérieurs.

Le Comité a recommandé que le Groupe de travail/Comité sur les bureaux extérieurs qui est actuellement mis en place au sein de la Banque a) établisse un plan à moyen terme pour tenir compte des répercussions sur les coûts de l'expansion

sion du nombre et des fonctions des bureaux extérieurs, b) prépare des critères ou directives pour toute la Banque concernant la création de bureaux extérieurs et c) évalue les avantages et inconvénients des bureaux extérieurs chargés d'un seul pays, comparés à ceux qui s'occupent de plusieurs pays. Après avoir étudié la question des bureaux extérieurs, le Comité a examiné la politique de voyage de la Banque compte tenu de l'impact qu'exercent les déplacements en mission sur le budget des dépenses administratives de la Banque. Son rapport, paru en mai 1988, recommande à la direction de la Banque de prendre un certain nombre de mesures d'économie. L'une d'entre elles, impliquant des changements dans la politique de voyage devait être traitée en concertation avec la direction du FMI. Le Comité comprend huit Administrateurs, nommés par le Conseil, et est présidé par M. Frank Potter.

Le Comité spécial sur les procédures du Conseil. Créé en juillet 1987 par les Administrateurs, ce Comité est chargé d'examiner les fonctions et procédures du Conseil en tenant compte de l'évolution de l'environnement économique international, des conséquences de la réorganisation de la Banque et de l'expansion des activités de la SFI. Le Comité comprend dix Administrateurs ; il a été présidé par M. Timothy Lankester à partir de juillet 1987 et par M. Pedro S. Malan depuis février 1988.

Le Comité a soumis un rapport en février 1988 qui concluait que le rôle et les procédures du Conseil, pour ce qui touche à la BIRD et à l'IDA, avaient besoin d'être modifiés. Ses principales recommandations concernant les procédures du Conseil de la BIRD et de l'IDA, qui ont été ultérieurement approuvées par les Administrateurs, étaient les suivantes :

Le Comité a réaffirmé que le programme de travail des Administrateurs devait être officiellement examiné et adopté par les Administrateurs sur une base semi-annuelle et formulé sur la base d'une liste des documents de politique générale à paraître. Ces documents, a noté le Comité, devaient soumettre des options à la décision du Conseil et indiquer clairement les problèmes en jeu et les raisons ayant conduit la direction de la Banque à recommander les mesures proposées. Le Comité a également proposé que, lorsque le Conseil traite de questions de fond importantes, la synthèse faite par le Président et distribuée au Conseil et à la direction de la Banque devienne une procédure standard du Conseil.

Quant aux stratégies de prêt de la Banque, le Comité a recommandé que les problèmes qu'elles soulèvent dans les différents pays continuent d'être traités dans le contexte de l'examen des propositions de prêt par le Conseil et que, dans toute la mesure du possible, celui-ci aborde, au cours de ses discussions, les problèmes de caractère général ou spécifique que posent les opérations proposées ; il a également recommandé que

les renseignements relatifs aux stratégies de prêt inclus dans les notes d'information sur chaque pays soient améliorés, que des rapports périodiques soient présentés par le Premier Vice-Président, Opérations, sur l'état d'avancement du programme de prêt en cours et par les Vice-Présidents régionaux, sur les principaux problèmes économiques et de développement auxquels sont confrontées les régions.

Enfin, le Comité a recommandé que les comités existants du Conseil réexaminent leur mandat et fassent rapport au Conseil avant la fin de l'exercice 1988.

Le Comité spécial chargé de déterminer la valeur du capital de la Banque. Créé par les Administrateurs en février 1988, ce Comité est chargé d'étudier plus à fond la question du calcul de la valeur du capital de la BIRD à la lumière de l'évolution récente des taux de change qui a entraîné une contraction marquée de la marge de décaissement de la BIRD, c'est-à-dire de la différence entre sa limite statutaire de prêt et le volume des prêts qui sont décaissés et non remboursés.

Le Comité a pour mandat d'examiner les modifications qui pourraient être apportées au calcul de la valeur du capital de la BIRD ainsi que toutes autres mesures qui permettraient de rendre celle-ci moins vulnérable aux fluctuations des taux de change. Le Comité a tenu compte du fait qu'il serait souhaitable qu'il termine ses travaux avant la réunion du Comité du développement de septembre 1988 ; si cela n'est pas possible, le Comité soumettra un rapport d'avancement aux Administrateurs avant la réunion du Comité du développement. Depuis sa création, M. Pedro S. Malan préside le Comité.

Le Comité spécial sur le pourcentage de voix des petits États membres. Ce Comité a été créé par les Administrateurs en février 1988, après les discussions portant sur l'augmentation générale du capital de la BIRD de 1988. Le Comité a pour mandat d'examiner les problèmes en jeu et d'envisager des mesures permettant de préserver le nombre de voix relatif des petits États membres qui se dilue automatiquement dans la masse chaque fois qu'il y a augmentation générale du capital de la Banque. Cette question s'est posée car, en vertu des Statuts de la BIRD, chaque membre dispose de 250 voix, plus une voix supplémentaire pour chaque part de capital détenue (Article V, Section 3(a)) ; par conséquent, toute augmentation équiproportionnelle des souscriptions au capital des pays membres réduit le poids des 250 voix accordées à chaque pays membre, ce qui diminue le nombre de voix relatif des petits États membres et aboutit à une réduction du pourcentage total de voix des pays en développement. Le Comité soumettra un rapport d'avancement avant la fin de janvier 1989. Il comprend huit Administrateurs et est présidé, depuis mars 1988, par M. Gerhard Boehmer.

Chapitre deux

La scène économique : Vue d'ensemble

En 1987, la production a continué de croître à un rythme modéré et l'inflation globale est restée relativement faible dans les pays industriels, alors que le taux de croissance des pays en développement fléchissait par rapport à 1986.

Dans les sept plus grands pays industrialisés (République fédérale d'Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni), la croissance de la production et l'inflation ont été en moyenne d'environ 3% en 1987, la première ayant quelque peu tendance à s'accélérer, et la seconde à se ralentir, par rapport à 1986 (Voir Tableau 2-1). Dans les pays en développement, on estime que le produit intérieur brut (PIB) par habitant a augmenté de 2,3% en 1987, contre 2,8% en 1986, et 1,2% en moyenne pendant la première moitié des années 80 (Voir Tableau 2-2). Dans les pays d'Afrique subsaharienne et, en moyenne, dans les pays à revenu intermédiaire très endettés, le PIB par habitant a

en fait régressé en 1987. Chez certains, l'inflation et d'autres signes d'instabilité financière ont empiré.

Les déséquilibres des paiements courants sont restés prononcés en 1987 dans les grands pays industriels. Le déficit extérieur courant des États-Unis a atteint plus de 150 milliards de dollars, alors que l'excédent global des paiements de la République fédérale d'Allemagne et du Japon dépassait 130 milliards de dollars (Voir Tableaux 2-3 et 2-4).

En 1986-87, l'instabilité des taux de change a été sans précédent : la valeur du dollar des États-Unis a baissé de plus de 50% par rapport au yen et au deutsche mark (Voir Graphique 2-1).

Pourtant, l'année 1987 a également été marquée par quelques premiers progrès sur plusieurs fronts. La stabilisation des changes est devenue un objectif majeur des pouvoirs publics, comme en témoignent l'Accord du Louvre (février 1987) et

Tableau 2-1. Pays du Groupe des sept : Production, inflation, investissement et chômage, 1980-87
(variation moyenne en pourcentage annuel ; taux de chômage en pourcentage)

	PNB réel			Déflateur du PNB		
	1980-85	1986	1987 ^a	1980-85	1986	1987 ^a
États-Unis	2,6	2,9	2,9	5,5	2,6	3,0
Japon	4,0	2,5	4,4	1,7	1,9	- 0,2
Allemagne, République fédérale d'	1,3	2,5	1,7	3,2	3,1	2,1
France ^b	1,2	2,0	1,8	9,2	4,7	2,7
Royaume-Uni ^b	1,9	3,2	4,6	6,8	3,7	4,4
Italie ^b	0,9	2,9	3,1	13,7	7,5	5,6
Canada	2,6	3,3	3,9	6,9	2,9	4,6
Total ^c	2,4	2,8	3,2	5,5	3,1	2,7

	Investissement fixe brut			Chômage		
	1980-85	1986	1987 ^a	1980-85	1986	1987 ^a
États-Unis	4,4	1,8	0,4	8,1	7,0	6,2
Japon	2,9	6,0	9,5	2,4	2,8	2,8
Allemagne, République fédérale d'	- 1,2	3,1	1,1	6,5	7,9	7,9
France	- 1,6	3,3	2,9	8,5	10,5	10,6
Royaume-Uni	2,4	0,1	4,0	10,0	11,8	10,3
Italie	- 0,4	1,2	2,5	8,6	10,1	11,0
Canada	2,0	5,1	9,7	10,0	9,6	8,9
Total ^c	3,2	3,0	3,5	7,7	7,3	6,9

^a Chiffres préliminaires (données fin juin 1988).

^b PIB et déflateur du PIB.

^c Totaux calculés sur la base des valeurs du PNB/PIB de 1982, exprimées en dollars des États-Unis de 1982.

Source : OCDE.

Tableau 2-2. Pays en développement : Croissance du PIB et du PIB par habitant, par région, 1980-87
(variation moyenne en pourcentage annuel)

	PIB de 1985 (milliards de dollars)	Population de 1985 (millions)	PIB			PIB par habitant		
			1980-85	1986	1987 ^a	1980-85	1986	1987 ^a
Tous pays en développement	2.194,4	3.456,9	3,3	4,9	4,5	1,2	2,8	2,3
<i>Groupes régionaux</i>								
Afrique subsaharienne ^b	178,2	386,3	- 0,5	2,0	- 1,5	- 3,6	- 0,5	- 5,1
Asie de l'Est	671,6	1.399,0	7,7	7,3	8,6	6,2	5,7	7,0
Asie du Sud	276,7	1.031,5	5,4	4,7	2,7	3,1	2,4	0,5
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord ^c	344,6	222,2	2,9	4,2	3,1	0,6	2,0	1,1
Amérique latine et Caraïbes	668,5	386,3	0,2	3,8	2,5	- 2,0	1,6	0,4
<i>Groupes de revenu</i>								
Pays à faible revenu	621,8	2.328,1	7,4	6,4	6,6	5,5	4,4	4,6
Grands pays à faible revenu	497,4	1.805,2	8,6	6,8	7,0	6,9	5,0	5,3
Petits pays à faible revenu	124,3	522,9	2,5	4,8	4,2	- 0,3	1,8	1,2
Pays à revenu intermédiaire	1.572,7	1.128,8	1,7	4,3	3,4	- 0,5	2,0	1,1
<i>Groupes divers</i>								
Exportateurs de produits manufacturés ^d	1.014,2	2.046,6	5,8	7,4	6,3	4,2	5,6	4,6
Exportateurs de pétrole à revenu intermédiaire ^e	572,1	463,2	1,1	0,6	0,6	- 1,5	- 1,9	- 2,0
Pays très endettés ^f	807,4	556,2	0,0	3,4	1,6	- 2,4	1,3	- 0,6

Note : L'expression « Pays en développement » désigne le groupe de 90 pays utilisé pour les besoins de l'analyse dans le *Rapport sur le développement dans le monde* et autres documents de la Banque.

^a Chiffres préliminaires (données fin juin 1988).

^b Non compris l'Afrique du Sud.

^c Non compris la Hongrie, la Pologne et la Roumanie.

^d Comprend le Brésil, la Chine, la République de Corée, Hong Kong, l'Inde, Israël, le Portugal, Singapour, la Yougoslavie et Taïwan, Chine.

^e Comprend l'Algérie, le Cameroun, le Congo, l'Égypte, l'Équateur, le Gabon, l'Indonésie, le Mexique, le Nigeria, la Syrie, Trinité-et-Tobago et le Venezuela.

^f Comprend l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, l'Équateur, la Jamaïque, le Maroc, le Mexique, le Nigeria, le Pérou, les Philippines, l'Uruguay, le Venezuela et la Yougoslavie.

Source : Banque mondiale.

Tableau 2-3. Soldes des paiements courants des pays industriels, 1980-87
(en milliards de dollars E.U.)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
États-Unis	1,9	6,9	- 8,7	- 46,3	- 107,0	- 116,4	- 141,4	- 154,0
Japon	- 11,2	4,9	7,4	21,1	34,4	49,3	85,5	87,0
Allemagne, République fédérale d'	- 13,8	- 3,9	4,8	5,2	9,5	17,0	40,0	44,6
France	- 4,2	- 4,7	- 12,1	- 4,9	- 0,8	0,1	2,9	- 4,8
Royaume-Uni	7,2	14,3	7,8	5,7	2,7	4,4	0,1	- 2,9
Italie	- 10,1	- 8,8	- 5,8	1,6	- 2,2	- 3,5	2,7	- 0,7
Canada	- 1,0	- 5,1	2,3	2,5	2,6	- 0,9	- 6,7	- 7,2
Total, pays du G-7	- 31,2	3,6	- 4,4	- 15,1	- 60,8	- 49,9	- 16,8	- 38,2
Autres pays industriels ^a	- 26,8	- 18,4	- 14,8	- 2,0	3,0	0,2	- 1,5	- 4,8
Tous pays industriels	- 58,0	- 14,8	- 19,2	- 17,1	- 57,8	- 49,7	- 18,3	- 43,0

Note : Toutes les données datent de la fin juin 1988.

^a Y compris l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse.

Source : OCDE.

Tableau 2-4. Soldes des paiements courants des pays industrialisés, 1980-87
(en pourcentage du PNB/PIB)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
États-Unis	0,1	0,2	- 0,3	- 1,4	- 2,8	- 2,9	- 3,3	- 3,6
Japon	- 1,0	0,4	0,6	1,8	2,8	3,7	4,4	3,6
Allemagne, République fédérale d'	- 1,7	- 0,5	0,8	0,8	1,6	2,6	4,2	3,9
France	- 0,6	- 0,8	- 2,2	- 0,9	- 0,2	- 0,1	0,4	- 0,5
Royaume-Uni	1,3	2,7	1,6	1,2	0,6	0,9	0,0	- 0,4
Italie	- 2,2	- 2,2	- 1,5	0,4	- 0,6	- 0,9	0,5	- 0,1
Canada	- 0,4	- 1,7	0,8	0,8	0,8	- 0,2	- 1,8	- 1,7
Total, pays G-7	- 0,5	0,0	- 0,1	- 0,2	- 0,8	- 0,7	- 0,2	- 0,4
Autres pays industrialisés	- 2,5	- 2,1	- 1,8	- 0,6	- 0,2	- 0,2	- 0,3	- 0,5
Tous les pays industrialisés	- 0,8	- 0,3	- 0,3	- 0,3	- 0,7	- 0,6	- 0,2	- 0,4

Note: Tous les chiffres se réfèrent au 30 juin 1988.

Source: OCDE.

les déclarations publiées à l'issue du sommet économique de Venise (juin 1987), des réunions des pays du Groupe des sept à Washington (décembre 1987) et du sommet économique de Toronto (juin 1988)¹. Dans certains pays industriels, une nouvelle structure de la demande a stimulé l'investissement. L'évolution survenue pendant l'année a fait ressortir de plus en plus la nécessité d'élargir la gamme des instruments disponibles pour atténuer les problèmes de la dette et de réévaluer les modalités d'utilisation des instruments existants. En outre, des initiatives ont été prises par les divers éléments de la communauté des créanciers, conjointement avec les pays d'Afrique, en vue de venir à bout de la grave crise de développement à laquelle sont confrontés les pays subsahariens à faible revenu.

Faits marquants dans les pays industrialisés

D'après les indicateurs disponibles à la mi-88, l'activité économique a repris, l'inflation et les coûts salariaux ont encore quelque peu diminué et la productivité s'est améliorée dans les principaux pays industriels en 1987 et 1988. Fait à signaler, le Japon contribue maintenant dans une large mesure à régler l'allure de la demande globale. Le boom des investissements, qui a pris de l'élan au Japon en 1987, s'est poursuivi en 1988. En outre, plusieurs grands pays européens se sont beaucoup mieux comportés qu'on ne l'avait espéré à la fin de 1987, après le krach boursier mondial d'octobre.

La chute des prix du pétrole enregistrée en 1986 a amélioré la rentabilité. De plus, les exportations des pays industriels en direction des pays exportateurs de pétrole sont reparties au second semestre de 1987 et augmentent maintenant rapidement

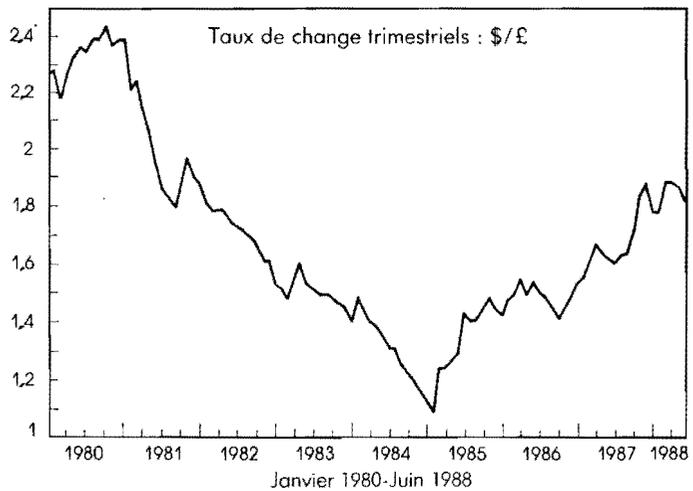
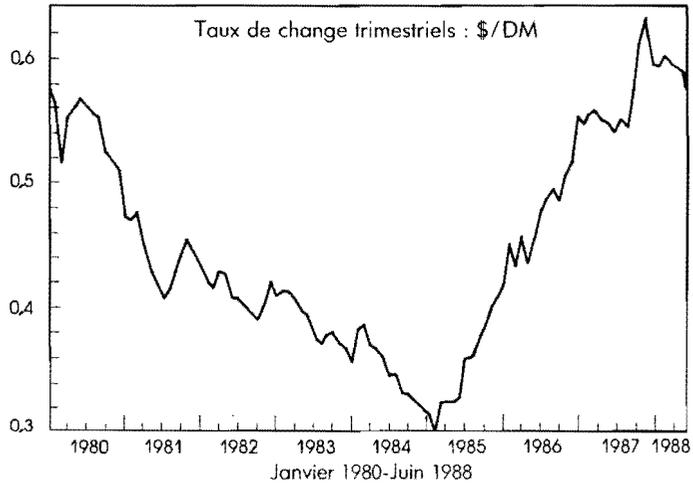
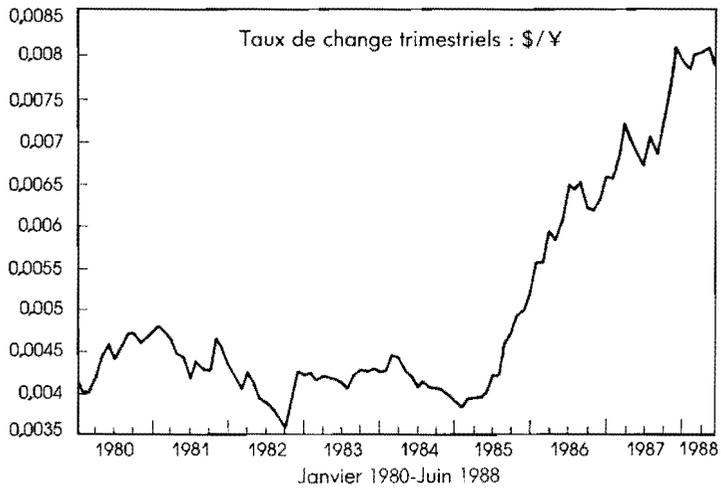
par rapport aux faibles niveaux enregistrés en 1986. La stabilité des salaires dans les pays industriels contribue à la bonne rentabilité et à la stabilité des prix, étayée par une productivité accrue (et donc par des coûts unitaires plus faibles) à mesure que la demande se raffermie. Enfin, les encaisses monétaires ont progressé plus rapidement que les niveaux des prix correspondants, ce qui, tôt ou tard, stimulera la demande et intensifiera la menace de l'inflation.

Le taux de croissance du volume des échanges mondiaux et des débouchés des exportations des États-Unis s'est accéléré à partir de mi-1987. Par conséquent, l'essor des exportations américaines, qui est lié à la compétitivité accrue de ce pays, n'est pas neutralisé par une baisse des exportations ailleurs. En 1987 et au début de 1988, ces exportations ont progressé à un rythme de plus de 20 % par an en volume, alors que, d'après les dernières estimations, les échanges mondiaux augmentaient d'environ 11 % entre le premier et le second semestres de 1987.

La demande globale est également renforcée par la croissance toujours considérable de la demande intérieure aux États-Unis. Pendant la seconde moitié de 1987, cette croissance a été de 4 % sur une base annuelle et le niveau de la demande a continué de progresser au premier semestre de 1988, bien qu'à un rythme plus lent. Le taux d'épargne des États-Unis est cependant toujours faible et leur déficit courant (et, par conséquent, leur taux global d'emprunt à l'étranger) reste à un niveau élevé. Pendant le premier trimestre de 1988, ce déficit était d'environ 160 milliards de dollars sur une base annuelle, soit au même niveau qu'en 1987, malgré l'amélioration en cours de la balance commerciale. La priorité accordée par les principaux pays à la stabilité des taux de change clés a commencé à porter ses fruits à la fin de 1987 (Voir Graphique 2-1). Compte tenu de tous ces facteurs, le taux de croissance de la masse monétaire et du PNB

1. Le Groupe des sept comprend la République fédérale d'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni.

Graphique 2-1. Évolution des taux de change



nominal des pays excédentaires a continué d'augmenter, dans le même temps que ceux-ci augmentaient leurs réserves.

Compte tenu de ces tendances, les autorités devront surveiller de près les pressions inflationnistes, celles-ci pouvant résulter de l'action combinée d'influences monétaires, d'un resserrement des marchés des facteurs (à la fois travail et capital) et des rigidités du marché du travail qui tendent à persister en dépit d'une modification considérable de la structure de la demande. En avril 1988, les prix des produits de base non pétroliers dépassaient de 25 % le niveau qu'ils atteignaient au premier trimestre de 1987 et ils n'ont cessé de monter chaque mois pendant la première moitié de 1988. Les prix des métaux et des minerais, qui suivent une évolution relativement cyclique, ont augmenté de 50 % dans le même temps. A la fin du premier trimestre de 1988, le taux de chômage aux États-Unis était tombé à 5,6 %, contre 6,6 % un an plus tôt.

Les gouvernements souhaiteront donc peut-être examiner les mesures supplémentaires qui sont nécessaires pour parer aux risques d'inflation et donner ainsi aux marchés des capitaux nationaux et internationaux un meilleur sentiment de solidité et de confiance que celui qui régnait à la fin de 1987 et au début de 1988. C'est dans cet état d'esprit que les chefs d'État ou de gouvernement de sept grands pays industrialisés et le président de la Commission des communautés européennes, réunis à Toronto à la mi-juin 1988, ont convenu de renforcer leur coopération pour assurer la poursuite d'une croissance non inflationniste et de rester en garde contre toute reprise de l'inflation.

Dans une perspective à long terme (c'est-à-dire au-delà de la gestion des risques financiers de 1988), il est maintenant largement et solidement établi que la priorité pour les pays industrialisés est de préserver les progrès accomplis dans la lutte contre l'inflation.

Pour que cette politique donne des résultats à moyen terme, il faut que les autorités suivent une politique budgétaire plus crédible et plus concertée, faisant une place importante à des objectifs communs pour l'économie mondiale. Compte tenu des déséquilibres des paiements, toute tentative de stabilisation des taux de change pourrait sinon provoquer à nouveau l'instabilité des marchés boursiers qui était si préoccupante vers la fin de 1987. Un tel retour à l'instabilité pourrait à son tour aboutir à une création monétaire excessive et à la « stagflation ». La coopération internationale comporte donc ses propres risques, ce qui explique peut-être pourquoi toutes les projections en matière de croissance à long terme sont entourées d'une très grande marge d'incertitude.

Il importe également que la demande soit suffisante pour assurer le bon fonctionnement du processus d'ajustement. Le Japon joue donc un rôle critique à ce stade et la résorption des graves

déséquilibres de paiements au sein de l'Europe — par la réduction des rigidités et des entraves aux échanges et à la concurrence, ainsi que par des mesures de stabilisation — est également importante non seulement pour la croissance future de l'Europe, mais pour l'Afrique, qui lui est unie par des liens commerciaux et financiers étroits.

La situation des pays en développement

Les indicateurs courants donnent un tableau moins complet de ce qui se passe dans les pays en développement, mais il semble que la relance de la demande dans les pays industriels, surtout au Japon, ait exercé une impulsion majeure sur les exportations des pays en développement. De plus, leurs importations commencent également, avec un certain décalage dans le temps, à s'en ressentir.

Les pays nouvellement industrialisés d'Asie sont les principaux bénéficiaires du boom des importations japonaises et leurs importations progressent également rapidement. Vers la fin de 1987, les importations du Japon provenant de ces pays dépassaient de 50 %, en dollars, le niveau qu'elles atteignaient un an plus tôt ; la plupart des autres régions ont également profité de ce boom.

A la fin de 1987, la balance des paiements courants de la plupart des pays en développement, sauf en Afrique subsaharienne, a accusé un déficit plus faible ou un excédent plus élevé qu'un an auparavant. Par conséquent, la plupart des grands pays industriels, sauf la République fédérale d'Allemagne, ont enregistré des excédents plus faibles ou des déficits accrus, alors que le déficit des États-Unis restait pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente.

L'amélioration des balances des paiements courants des pays en développement en 1987 reflète l'essor des exportations, ainsi que la contraction des importations des pays en développement à revenu intermédiaire très endettés et des pays à faible revenu d'Afrique. Pour ces deux groupes de pays, les estimations de la croissance récente de la production restent généralement faibles. Ainsi, les différences de croissance constatées entre les pays fortement endettés et ceux qui n'ont pas de gros problèmes d'endettement continuent d'être marquées.

En 1987, la croissance de la production globale des pays en développement s'est ralentie, tombant de 4,9 % en 1986 à 4,5 %, d'après les estimations. Le PIB de l'Afrique subsaharienne a en fait régressé (non compris le Nigeria, il a augmenté de 1,5 % — ce qui, exprimé par habitant, représente quand même un recul). Dans les pays à revenu intermédiaire très endettés, la croissance moyenne n'a été que de 1,6 %, alors qu'elle était de 3,4 % en 1986. La croissance des pays exportateurs de pétrole à revenu intermédiaire a été

Tableau 2-5. Quelques indicateurs des résultats commerciaux
(Variation moyenne en pourcentage annuel)

	1973-80	1980-85	1986 ^a	1987 ^a
<i>Tous pays en développement</i>				
Volume des importations	6,0	0,5	0,7	4,7
Volume des exportations	4,7	5,1	5,0	7,4
Valeur unitaire des exportations (\$)	13,8	- 3,2	- 5,1	12,4
Termes de l'échange	1,4	- 1,0	- 6,9	0,4
Pouvoir d'achat des exportations	6,1	4,1	- 2,3	7,9
<i>Exportateurs de pétrole</i>				
Volume des importations	10,4	- 4,4	- 15,0	- 3,5
Volume des exportations	- 0,8	1,1	2,2	1,3
Valeur unitaire des exportations (\$)	23,0	- 4,0	- 34,5	19,3
Termes de l'échange	10,0	- 2,0	- 38,7	8,1
Pouvoir d'achat des exportations	9,1	- 0,9	- 37,5	9,5
<i>Exportateurs de produits manufacturés</i>				
Volume des importations	5,6	4,8	6,1	8,3
Volume des exportations	9,8	9,2	7,4	13,0
Valeur unitaire des exportations (\$)	9,2	- 2,1	4,2	10,5
Termes de l'échange	- 2,7	0,2	4,4	- 2,1
Pouvoir d'achat des exportations	6,9	9,5	12,0	10,7
<i>Exportateurs de produits de base non pétroliers</i>				
Volume des importations	4,3	- 2,1	1,1	2,4
Volume des exportations	6,7	3,2	3,7	3,3
Valeur unitaire des exportations (\$)	9,2	- 4,2	0,6	8,9
Termes de l'échange	- 2,9	- 2,1	- 0,5	- 2,1
Pouvoir de l'achat des exportations	3,7	1,0	3,1	1,1
<i>Pays très endettés</i>				
Volume des importations	5,5	- 8,7	1,0	- 1,6
Volume des exportations	1,1	1,7	- 3,5	2,3
Valeur unitaire des exportations (\$)	16,6	- 3,0	- 13,8	11,0
Termes de l'échange	3,5	- 0,9	- 13,7	0,8
Pouvoir d'achat des exportations	4,7	0,9	- 16,8	3,1
<i>Afrique subsaharienne</i>				
Volume des importations	7,5	- 7,8	- 3,8	- 6,8
Volume des exportations	0,2	- 3,7	- 1,6	- 3,6
Valeur unitaire des exportations (\$)	17,3	- 4,0	- 18,2	8,3
Termes de l'échange	4,7	- 1,9	- 23,2	0,5
Pouvoir d'achat des exportations	4,9	- 5,5	- 24,5	- 3,1

Note: On calcule les termes de l'échange en divisant les prix à l'exportation par les prix à l'importation. On calcule le pouvoir d'achat des recettes d'exportation en multipliant les termes de l'échange par le volume des exportations.

^a Estimations (fin juin 1988).

Source: Banque mondiale.

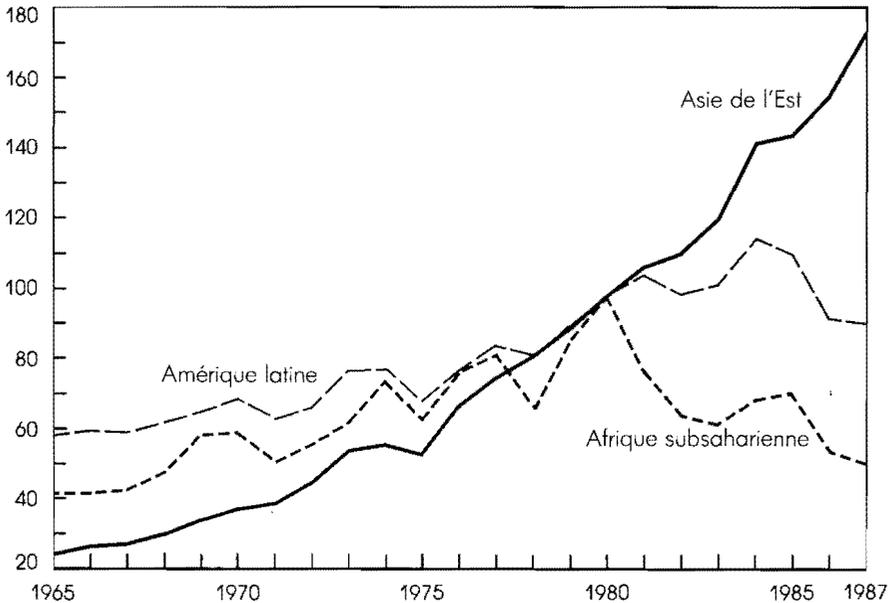
inférieure à 1 % (c'est-à-dire négative, par habitant), ces pays ayant essayé d'amortir le choc de la baisse des prix du pétrole et de s'y adapter. L'économie indienne a souffert d'une sévère sécléresse — facteur principal expliquant le recul de la croissance du PIB en Asie du Sud de 4,7 % en 1986 à 2,7 % en 1987. Néanmoins, dans beaucoup de pays en développement d'Asie de l'Est et de la région Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord, les tendances de la croissance sont restées relativement soutenues.

Pour les pays en développement en tant que groupe, l'environnement commercial extérieur s'est quelque peu amélioré en 1987, si l'on considère la croissance appréciable du volume global de leurs exportations, le léger redressement

de leurs termes de l'échange et, par conséquent, l'amélioration du pouvoir d'achat de leurs recettes d'exportation, qui a augmenté de près de 8 % de 1986 à 1987 (Voir Tableau 2-5). En outre, le volume des importations a évolué plus ou moins de pair avec le pouvoir d'achat des recettes d'exportation, sauf dans les pays exportateurs de pétrole où les importations (qui étaient à un niveau très bas en 1986) n'ont commencé à se redresser qu'à la fin de 1987. Les mouvements de tous ces indicateurs ont énormément varié d'un groupe à l'autre, ce qui s'explique surtout par la part respective des produits de base dans les échanges commerciaux et la destination géographique des exportations. Pour l'Afrique subsaharienne, par exemple, le volume des importations a

Graphique 2-2. Pouvoir d'achat des exportations

(Indice des prix constants, 1980 = 100)



de nouveau fléchi en 1987, de même que le pouvoir d'achat des recettes d'exportation. La chute de ce dernier a traduit un recul du volume des exportations, alors que les termes de l'échange s'amélioraient légèrement grâce à un redressement partiel des prix du pétrole.

Pour les exportateurs de produits manufacturés, cependant, le volume des importations et le pouvoir d'achat des exportations ont tous deux augmenté d'environ 8 % et 11 %, respectivement ; leurs termes de l'échange se sont détériorés, mais ce facteur a été largement compensé par un accroissement d'environ 13 % du volume des exportations. Le Graphique 2-2 illustre l'évolution divergente du pouvoir d'achat des recettes d'exportation de trois grandes régions en développement.

Les mouvements contrastés des termes de l'échange des différents groupes de pays reflètent l'évolution extrêmement divergente des prix des produits de base (Voir Tableau 2-6). Si le prix en dollars du pétrole a regagné en 1987 près de la moitié de ce qu'il avait perdu en 1986 (en pourcentage), les prix en dollars des autres produits de base sont restés relativement stationnaires pour la deuxième année consécutive ; une

chute de l'indice des denrées alimentaires et des boissons a annulé les effets du retour à une tendance positive des indices des métaux et des minerais et de ceux des produits agricoles non alimentaires.

La fin du boom du cours du café de 1986, la baisse continue des prix des céréales et le boom des prix des métaux dû à l'expansion industrielle (surtout au Japon, aux États-Unis et au Royaume-Uni) ont été les principaux facteurs sous-tendant l'évolution inégale des prix des produits de base. Pour le café et le cacao — principales sources de recettes d'exportation pour un grand nombre de pays parmi les plus pauvres — on est entré dans un cycle de croissance rapide de la production et de bas prix. Cet accroissement de la production est le résultat de la forte extension des superficies plantées après le boom des prix du café et du cacao de 1977-79. Les efforts déployés par les États-Unis pour réduire les vastes stocks agricoles accumulés à cause du soutien élevé des prix ont suscité des différends entre eux et la Communauté économique européenne au sujet des marchés d'importation, ce qui a fait chuter les prix internationaux. Toutefois, la production a diminué, les stocks ont été réduits et les prix sont en hausse. La vigueur du

Tableau 2-6. Cours des produits de base et taux d'intérêt, 1980-87
(cours exprimés en taux moyens de variation annuelle; taux d'intérêt en pourcentages annuels)

	1980-85	1985	1986	1987
<i>Cours des produits de base en dollars nominaux</i>				
Aliments et boissons	- 4,8	- 12,1	6,4	- 16,2
Produits agricoles non alimentaires	- 6,9	- 14,9	- 8,7	24,6
Métaux et minerais	- 6,2	- 5,6	- 8,0	15,7
Total, hors pétrole	- 5,6	- 11,1	0,6	0,3
Pétrole	- 2,3	- 2,9	- 49,1	26,6
<i>Cours des produits de base en valeur réelle^a</i>				
Total, hors pétrole	- 4,7	- 12,2	- 15,0	- 9,4
Pétrole	- 1,6	- 4,0	- 57,0	14,5
<i>En droits de tirage spéciaux (DTS):</i>				
Total, hors pétrole	- 1,1	- 10,6	- 13,2	- 8,7
Pétrole	2,8	- 2,1	- 56,1	15,3
<i>Taux d'intérêt</i>				
LIBOR en dollars à six mois	12,0	8,6	6,8	7,3
En valeur réelle ^b	6,2	4,8	4,0	4,2

Note: Les indices des prix des produits de base sont pondérés par les exportations de produits de base de tous les pays en développement.

^a Déflatés par les prix à l'exportation des produits manufacturés des principaux pays industriels.

^b Corrigés par le déflateur du PNB des États-Unis.

Source: Banque mondiale.

boom de l'industrie, surtout au Japon, a surpris les marchés des produits de base. Les prix des matières premières, surtout de l'aluminium et du cuivre, ont vivement augmenté et les stocks de certains de ces produits sont descendus à des niveaux sans précédent. Jusqu'à présent, l'expansion de la production a été lente dans les pays en développement.

Une fois exprimés en droits de tirage spéciaux (DTS) — pour annuler presque entièrement l'effet de distorsion qu'exerce la dépréciation du dollar des États-Unis — ou déflatés par les prix des biens manufacturés exportés par les pays industriels, les prix totaux des produits de base non pétroliers ont à nouveau fortement reculé entre 1985 et 1987. même si, en pourcentage, ce recul n'était pas aussi marqué qu'en 1985 et 1986. Le prix réel du pétrole a cependant augmenté d'environ 15 %, une fois déflaté par les prix à l'exportation des biens manufacturés. Par conséquent, le nouvel élan donné à la croissance en 1987-88 par les cours internationaux se fait particulièrement sentir dans les pays exportateurs de pétrole, alors que ceux qui exportent des produits de base non pétroliers (surtout des aliments et des boissons) n'ont pas encore beaucoup profité de la reprise des échanges mondiaux.

Si les conditions extérieures de la croissance dans les pays en développement ont commencé à paraître plus favorables en 1987 qu'auparavant, un grand nombre de pays ont continué de suivre une politique de rigueur. Pour les pays à revenu intermédiaire, cette rigueur s'est traduite par un renversement du solde de la balance des paiements (biens, services et transferts privés) qui, de

déficitaire en 1986, est devenu excédentaire en 1987 (Voir Tableau 2-7). La Chine, grand pays à faible revenu, a également fortement réduit son déficit courant. Cela n'a pas été le cas des petits pays à faible revenu, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne, qui ne sont guère en mesure de comprimer davantage encore leurs dépenses; ces pays ont réussi toutefois à limiter la croissance de leur déficit extérieur en réduisant encore le volume de leurs importations entre 1986 et 1987.

Les pays à revenu intermédiaire très endettés, pris en tant que groupe, ont amputé leurs importations et réduit leur déficit extérieur en 1987. La relance de la croissance et sa viabilité à l'avenir dépendra de ce que ces pays persévèrent dans l'exécution de programmes rigoureux d'ajustement. Un grand nombre d'entre eux ont bien avancé dans la mise en oeuvre de réformes. Le Chili et la Colombie, par exemple, ont fortement réduit leurs déséquilibres intérieurs, tout en soutenant leur production par des mesures qui ont stimulé les exportations. En dépit de ses difficultés, le Mexique a également beaucoup progressé dans cette voie, même s'il lui en a beaucoup coûté sur le plan de la croissance. Dans un certain nombre d'autres pays, par contre, l'effort de réforme a été insuffisant, ou s'est relâché, et il reste encore beaucoup à faire pour rationaliser l'investissement et l'activité du secteur public; pour renforcer les incitations à l'épargne intérieure et réduire les déficits budgétaires; enfin pour atténuer les distorsions des prix qui encouragent l'inefficacité économique, surtout dans le secteur du commerce extérieur.

Tableau 2-7. Pays en développement : Balance des paiements au titre des biens et services et des transferts privés, 1980-87
(en milliards de dollars E.U.)

	1980-82 ^a	1983	1984	1985	1986	1987 ^b
Pays en développement	- 94,1	- 56,9	- 32,0	- 39,5	- 33,6	- 8,9
<i>Par région géographique</i>						
Afrique subsaharienne	- 13,8	- 12,4	- 5,1	- 4,2	- 8,2	- 10,8
Asie de l'Est	- 13,7	- 10,6	0,9	- 6,8	11,4	31,5
Asie du Sud	- 7,0	- 5,4	- 5,7	- 9,3	- 7,4	- 6,9
Europe, Moyen-Orient et						
Afrique du Nord	- 20,4	- 18,8	- 19,0	- 17,1	- 14,8	- 15,4
Amérique latine et Caraïbes	- 37,6	- 9,6	- 1,6	- 4,7	- 17,6	- 9,8
<i>Par groupe de revenu</i>						
Pays à faible revenu	- 14,0	- 7,0	- 8,6	- 26,9	- 21,3	- 14,5
Grands pays	- 1,6	1,8	- 0,6	- 17,2	- 11,6	- 4,0
Petits pays	- 12,4	- 8,8	- 8,0	- 9,7	- 9,7	- 10,5
Pays à revenu intermédiaire	- 80,1	- 50,0	- 23,4	- 12,6	- 12,3	5,6
<i>Par groupes divers</i>						
Exportateurs de produits manufacturés	- 28,3	- 8,2	2,1	- 9,4	5,7	22,7
Exportateurs de pétrole à revenu intermédiaire	- 17,5	- 7,7	0,9	- 3,0	- 17,7	- 7,3
Pays très endettés	- 44,0	- 14,8	- 0,1	- 0,9	- 12,6	- 6,2

Note: Le total pour les régions géographiques est inférieur au total pour les pays en développement car l'Afrique subsaharienne ne comprend pas l'Afrique du Sud. Pour la composition des groupes par pays, voir les notes de renvoi du Tableau 2-2.

^a Chiffres annuels.

^b Chiffres préliminaires (fondés sur des données de fin juin 1988).

Source: Banque mondiale.

Le volume total de la dette extérieure (à moyen et à long terme) des pays à revenu intermédiaire très endettés et des pays d'Afrique subsaharienne s'est encore alourdi en 1987, tant en montants absolus en dollars des États-Unis qu'en pourcentage du PNB en dollars courants (Voir Tableau 2-8). Pour ce dernier groupe de pays, l'accroissement de la dette a surtout été dû aux effets de conversion monétaire, qui ont augmenté la dette en dollars lorsque cette monnaie s'est dépréciée en 1987. (En 1987, le PNB de plusieurs pays, exprimé en dollars courants des États-Unis, a été fortement révisé à la baisse en raison de la dévaluation monétaire.) Pour le premier groupe de pays, l'augmentation de la dette a été due surtout à l'action combinée des ajustements de conversion et à l'aménagement de la dette qui a été rééchelonnée du court à moyen et long termes. Les taux d'intérêt nominaux en dollars ayant légèrement remonté en 1987, la charge totale du service de la dette du groupe des 109 pays en développement s'est alourdie; en pourcentage du PNB, la dette a cependant reculé, ce qui s'explique surtout par la croissance rapide de certains pays asiatiques qui, dans le même temps, ont réduit leur encours, ou dont la dette a augmenté à un rythme plus lent que leur PNB. Sur la base des paiements, le groupe des pays très endettés a en fait réduit les montants versés au titre du service de

la dette en obtenant des rééchelonnements ou en accumulant des arriérés. Malgré cette réduction, les montants payés au titre du service de la dette à moyen et à long terme par les 109 pays en développement ont augmenté entre 1986 et 1987, alors que les décaissements bruts de prêts à moyen et à long terme qu'ils ont reçus ont légèrement diminué.

Le transfert net de ressources financières (c'est-à-dire la différence entre décaissements bruts et service total de la dette) a continué de se traduire, pour les pays en développement, par une sortie nette annuelle largement supérieure à 30 milliards de dollars (Voir Graphique 2-3).

Bien que des mesures aient été prises pour accroître le flux des ressources acheminées par les circuits officiels, le volume total des apports financiers allant aux pays en développement est insuffisant pour leur permettre de faire face aux impératifs de la croissance économique, de la lutte contre la pauvreté, de la conservation de l'environnement et de l'ajustement structurel comme de surmonter leurs problèmes d'endettement.

C'est pour ces raisons que le Comité du développement, lors de sa réunion d'avril 1988 à Washington, a exhorté de nouveau la communauté internationale à accroître les flux financiers destinés aux pays en développement. Les mem-

Tableau 2-8. Pays en développement : Dette à moyen et à long terme, service de la dette et décaissements bruts, 1980-87
(en milliards de dollars E.U.)

	Tous pays en développement			Pays très endettés ^a			Afrique subsaharienne		
	1980-85	1986	1987 ^b	1980-85	1986	1987 ^b	1980-85	1986	1987 ^b
Dette	604,2	884,9	886,0	299,7	420,8	440,6	58,3	89,6	100,3
Publique	324,0	357,4	353,0	83,1	98,3	102,9	34,0	59,0	65,9
Privée	280,2	527,5	533,0	216,6	322,5	337,7	24,3	30,6	34,4
Dette en % du PNB	29,3	41,2	38,5	36,9	55,2	56,9	34,8	61,6	79,0
Service de la dette ^c	94,0	116,9	123,4	50,3	48,7	46,7	6,5	7,1	7,1
Intérêts	46,3	55,6	56,0	28,4	30,0	28,1	2,8	2,8	3,1
Dette publique	8,7	15,3	17,0	3,0	5,5	6,5	0,8	1,4	1,6
Dette privée	37,6	40,3	39,0	25,4	24,5	21,6	2,0	1,4	1,5
Amortissement	47,7	61,3	67,4	21,9	18,7	18,6	3,7	4,3	4,0
Dette publique	10,3	18,0	21,0	3,8	6,6	7,0	0,9	1,6	1,5
Dette privée	37,4	43,3	45,8	18,1	12,1	11,6	2,8	2,7	2,5
Service de la dette en % des exportations de biens et services	15,6	25,2	23,8	32,9	37,6	31,9	15,7	22,0	21,5
Intérêt moyen ^d	9,5	6,9	n.c.	11,6	8,0	n.c.	7,1	5,3	n.c.
Décaissements bruts	104,5	85,7	84,3	47,0	23,6	25,8	10,4	8,6	7,0
Dette publique	31,7	36,9	36,3	11,8	12,4	12,2	4,7	5,3	4,5
Dette privée	72,8	48,8	48,0	35,2	11,2	13,6	5,7	3,3	2,5

Note : Il s'agit de la dette publique et à garantie publique et de la dette privée non garantie des 109 pays qui participent au Système de notification de la dette extérieure de la Banque mondiale.

n.c. Non connu.

^a Y compris : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Équateur, Jamaïque, Maroc, Mexique, Nigeria, Pérou, Philippines, Uruguay, Venezuela et Yougoslavie.

^b Chiffres préliminaires.

^c Sur la base des paiements effectifs.

^d Intérêt moyen effectivement versé sur l'encours de la dette.

Source : Banque mondiale.

bre du Comité ont également convenu que ces apports pouvaient être renforcés si les pays développés tout comme les pays en développement mettaient en oeuvre les politiques et les mesures appropriées. Le Comité a noté qu'une aide mieux coordonnée, un renforcement supplémentaire des institutions financières internationales, de meilleures perspectives en ce qui concerne les recettes d'exportation des produits de base et une réduction des mesures de protection contribueraient également à accroître les flux de ressources.

Dans le rapport qu'il a adressé au Comité, le Président de la Banque mondiale a cependant déclaré que la plupart des mesures sur lesquelles le Comité s'était mis d'accord dans le passé n'avaient pas encore été prises et a demandé instamment qu'un appui politique soit mobilisé pour rétablir les flux de ressources financières destinées aux pays en développement et pour affecter ces ressources à ceux qui en ont le plus besoin et qui sortent le mieux à même de les utiliser.

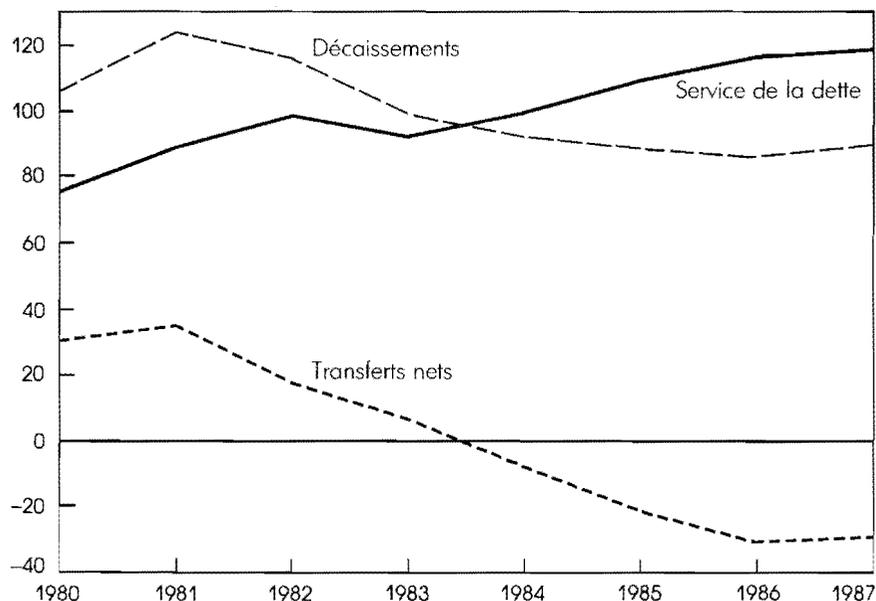
Les sorties croissantes de ressources financières en provenance des pays en développement, ajoutées aux données déjà analysées sur la croissance de la production, des exportations et des importations, confirment que les résultats ne correspon-

dent pas à ce qu'on aurait raisonnablement pu attendre et que les progrès enregistrés ne pourront être soutenus à moyen terme. Tout progrès dans la recherche d'une solution acceptable à la crise de la dette exige une reprise de la croissance par habitant dans les pays débiteurs. Une expansion soutenue de leur PIB est essentielle pour que ces pays puissent régler progressivement leurs problèmes d'endettement dans des délais réalistes et rétablir ainsi leur solvabilité. Or, jusqu'à présent pendant cette décennie, la plupart des pays très endettés, y compris les quelques pays qui ont entrepris de vigoureux programmes d'ajustement, ont enregistré des taux de croissance de la production beaucoup plus faibles et leurs taux d'épargne et d'investissement ont beaucoup diminué. Une croissance rapide est également vitale pour assurer un accroissement soutenable de la consommation par habitant. Vue dans ce contexte, 1987 a donc été encore une année difficile pour les pays très endettés.

Néanmoins, cette année, la crise de la dette a été attaquée sur bien des fronts. En 1987 et au début de 1988, un certain nombre de gros pays débiteurs, dont l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Nigeria, les Philippines et le Venezuela ont entamé des négo-

Graphique 2-3. Transfert net de ressources à tous les pays en développement, exercices 1980-87

Milliards de dollars E.U.



ciations en vue de réaménager leur dette sous une forme ou sous une autre.

Le secteur privé reste hésitant à prêter aux pays en développement, comme l'atteste le recul de la part du secteur privé dans les décaissements totaux (cette part est passée d'environ 65 % en 1985 à 60 % en 1987). Aux États-Unis, la plupart des grandes banques ont augmenté leurs provisions pour pertes sur prêts pour réduire au minimum leur engagement dans les pays en développement.

Un certain nombre de pays débiteurs, en particulier en Amérique latine, ont échangé leurs dettes contre des prises de participation de leurs créanciers dans des entreprises locales. Ces transactions, qui consistent pour le créancier à vendre la dette à une fraction seulement de sa valeur initiale, ont été facilitées par l'existence de marchés secondaires. Le Chili et le Mexique sont parmi ceux qui ont le mieux réussi dans ce domaine. Pour la plupart des pays, cependant, le volume de la dette échangée de cette façon est resté modeste, comparé aux montants que ces pays devaient à la fin de l'année.

A certains pays, surtout ceux d'Afrique subsa-

harienne, le rééchelonnement de la dette négocié avec le Club de Paris a offert un répit essentiel. Pour ce groupe de pays, le service de la dette d'environ 9 milliards de dollars versé sur l'encours de la dette (93 milliards de dollars) représente un pourcentage du PIB plus élevé que celui de toute autre région. En 1987, une tentative spéciale a été faite pour « internationaliser » les efforts de redressement de cette région (pour plus de détails, voir page 35). Pour leur part, les pays africains ont tenu une réunion spéciale à Addis Abéba (30 novembre et 1er décembre 1987), sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine, pour adopter une stratégie commune face au problème grandissant de leur dette. Les participants au sommet ont souligné la nécessité pour les pays écrasés par la dette de canaliser davantage de ressources vers les importations indispensables à l'investissement. Pour atteindre cet objectif, ils ont demandé instamment à leurs créanciers d'offrir des rééchelonnements pluriannuels de la dette couvrant au moins cinq ans, avec des remboursements étalés sur 50 ans, des différés d'amortissement de dix ans et des taux d'intérêt zéro. Au sommet économique de Toronto, les dirigeants de sept grands pays

industrialisés, ainsi que le Président de la Commission des communautés européennes, ont annoncé qu'ils s'étaient entendus sur le rééchelonnement de la dette publique des pays d'Afrique à faible revenu «selon un modèle qui permet aux créanciers publics de choisir entre diverses options: des taux d'intérêt concessionnels ordinairement assortis d'échéances plus courtes, des périodes de remboursement plus longues aux taux du marché, des annulations partielles d'obligations au titre du service de la dette pendant la période de consolidation, ou une combinaison de ces options». Peu avant le sommet, la République fédérale d'Allemagne avait décidé de remettre 86 milliards de deutsche mark de dettes, et le Président français s'était engagé à annuler un tiers de la dette publique de ces pays.

Les stratégies poursuivies ces dernières années pour résoudre le problème de la dette ont de plus en plus focalisé l'attention sur les liens qui existent entre les résultats enregistrés par les pays industriels — y compris la politique commerciale et la croissance du PIB — et les possibilités d'accroissement des exportations et de croissance économique des pays en développement. La recrudescence du protectionnisme, particulièrement notable depuis le début des années 80, reste inquiétante. L'agriculture fait l'objet de mesures protectionnistes étendues depuis de nombreuses années et, bien souvent, la chute des cours internationaux n'a pas été accompagnée d'une réduction égale des prix de soutien intérieurs dans certains grands pays industriels. Cela a eu des effets pervers: non seulement le coût de la protection a augmenté, mais les marchés plus fermés que jamais et les exportations subventionnées ont exercé une pression à la baisse sur les cours internationaux des produits de base agricoles, alors que ceux-ci étaient déjà bas. Dans le secteur manufacturier, la croissance des restrictions volontaires à l'exportation et l'extension de l'Arrangement multifibres ont contribué à étouffer la concurrence au niveau des prix.

Le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales engagées en Uruguay est donc devenu encore plus crucial que tous ceux qui l'ont précédé. Convaincus à présent de l'importance des négociations multilatérales et des bienfaits de la réforme commerciale, de nombreux pays en développement prennent part à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et participent pour la première fois à part entière aux négociations. En outre, l'inclusion de l'agriculture et de diverses autres barrières de type commercial dans le cadre des négociations, et celle des services dans les négociations parallèles qui se tiennent en dehors du GATT, souligne bien les avantages auxquels la réussite de ces négociations pourraient aboutir.

Les négociations d'Uruguay ont commencé il y a environ deux ans et l'examen à mi-parcours doit avoir lieu au début de décembre à Montréal.

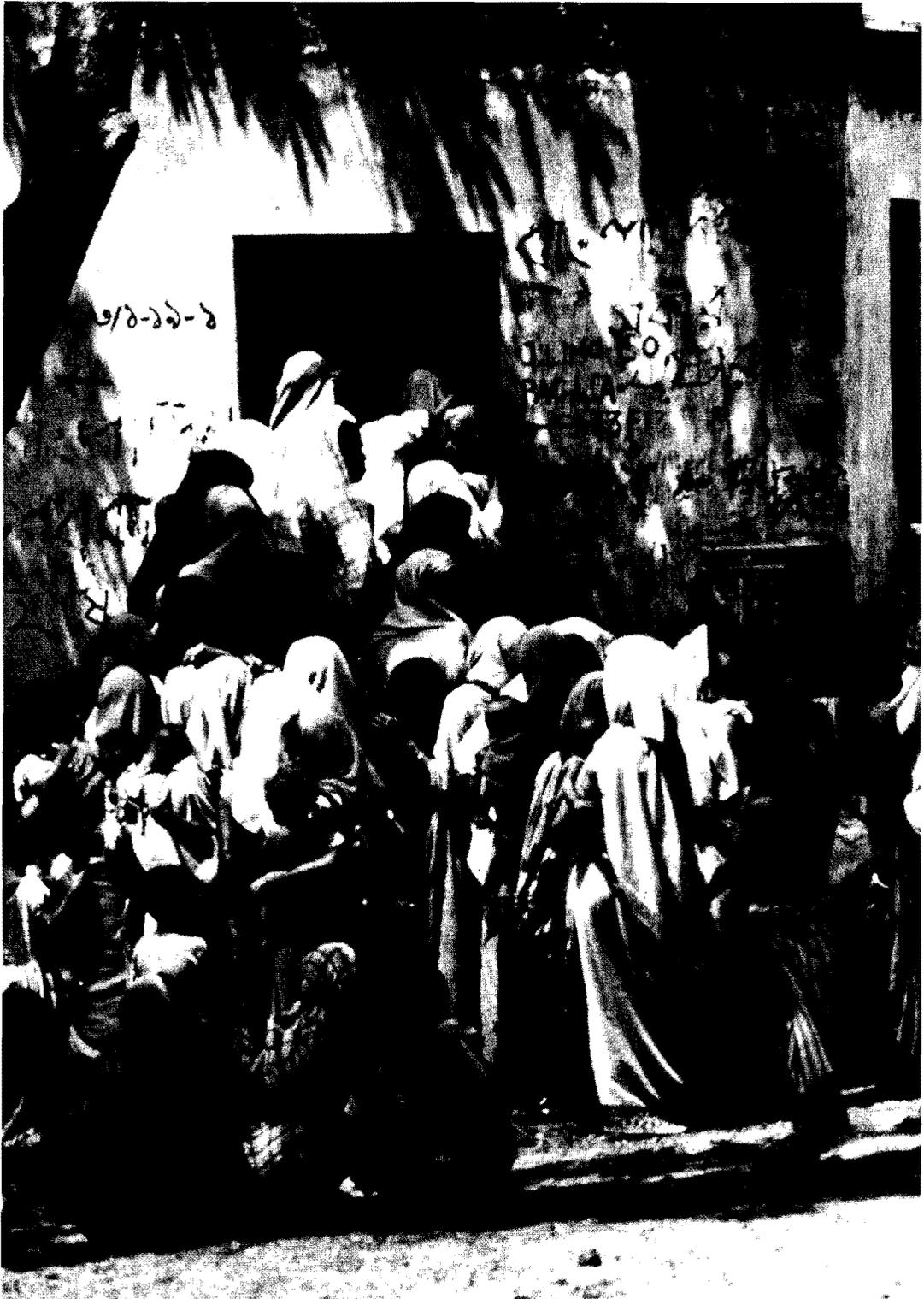
Même s'il n'y a encore guère de résultats concluants à signaler, les pays en développement continuent de participer activement aux négociations actuelles, les propositions faites par un grand nombre de parties contractantes continuent d'être sérieuses et, dans le communiqué publié à l'issue du sommet économique de Toronto, les chefs d'État ou de gouvernement de sept grands pays industrialisés ont réaffirmé leur volonté de voir aboutir les négociations.

Aide publique au développement

En 1987, les montants nets d'aide publique au développement (APD) versés par les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD)² de l'Organisation de coopération et de développement économiques aux pays en développement ont atteint, d'après les estimations, 41,2 milliards de dollars, soit une hausse en volume de 4,5 milliards de dollars par rapport à 1986. En termes réels, cependant, si l'on tient compte de l'évolution des taux de change vis-à-vis du dollar des États-Unis et des variations des prix, ce montant représente une diminution de 2% par rapport à 1986. Ces décaissements nets d'APD ont représenté 0,34% du PNB des pays du CAD. Seuls cinq pays (Danemark, France, Norvège, Pays-Bas et Suède) ont fourni plus de 0,7% de leur PNB sous forme d'aide au développement, ce chiffre de 0,7% étant l'objectif fixé par les Nations Unies pour les Deuxième et Troisième décennies pour le développement. Parmi les pays du CAD qui ont enregistré une augmentation réelle à deux chiffres des décaissements d'APD pendant l'année, on peut citer la Finlande (14%) et le Japon (13,5%).

D'après l'OCDE, les données provisoires pour 1987 indiquent que les décaissements nets d'APD des pays non membres du CAD en faveur des pays en développement se sont chiffrés à 9,4 milliards de dollars, soit une baisse de 914 millions de dollars par rapport à 1986. Cette baisse s'explique par la réduction des décaissements d'aide des pays arabes et des autres pays en développement donateurs. Dans le cas de ces derniers, l'OCDE a indiqué que le niveau réduit de l'aide était dû essentiellement à la contraction des apports de la Chine, qui avaient été exceptionnellement élevés en 1986 du fait de contributions importantes à la Banque asiatique de développement et à la Banque mondiale. L'Arabie saoudite et le Koweït ont cependant continué d'offrir une part substantielle de leur PNB sous forme d'APD — soit, respectivement, 3,7% et 1,3%.

2. République fédérale d'Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Commission des communautés européennes.



Un dispensaire de santé publique au Bangladesh. Un troisième projet population, soutenu par un crédit IDA de 78 millions de dollars, vise non seulement à réduire le nombre des naissances et la mortalité infantile mais aussi à assurer à la population rurale les soins de santé indispensables à un prix abordable.

Chapitre trois

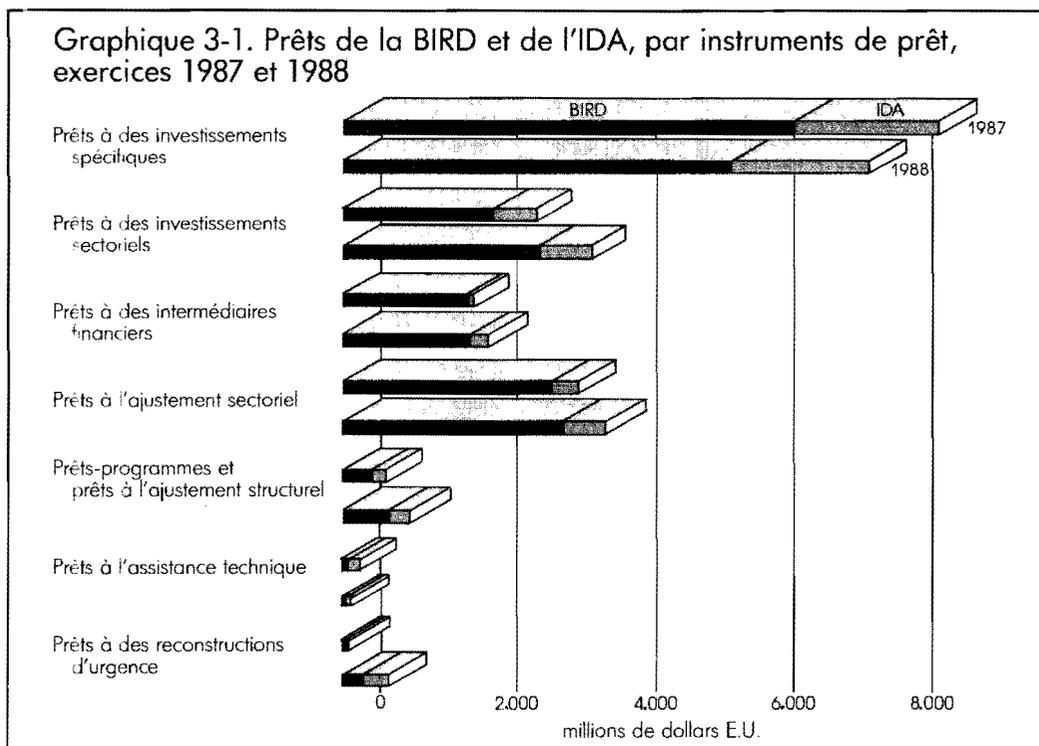
La Banque mondiale — exercice 88

En septembre 1987, M. Barber B. Conable, Président de la Banque mondiale, a annoncé qu'il entendait donner une nouvelle vigueur à l'action menée par la Banque pour aider les pays à revenu intermédiaire lourdement endettés à sortir de l'endettement et de la récession ; pour endiguer et gérer la crise économique actuelle de l'Afrique subsaharienne et instituer des programmes d'ajustement soutenus permettant de tirer parti du potentiel d'initiative privée et de production des économies et des peuples d'Afrique ; et pour appuyer les stratégies gouvernementales visant à éliminer les aspects les plus sombres de la pauvreté absolue dans les pays pauvres très peuplés d'Asie d'ici à l'an 2000.

Les pays les plus lourdement endettés s'efforcent encore de recouvrer croissance et solvabilité ; les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne restent aux prises avec un grave fléchissement de leur revenu et de leurs investissements, ainsi

qu'avec les difficultés de l'endettement ; d'autre part, l'incidence de la pauvreté ne s'est pas atténuée. Cependant, au cours de l'exercice 88, la Banque mondiale s'est dotée d'une base solide pour honorer les engagements qu'elle avait pris au début de l'année.

Elle a notamment établi des records de prêts, qu'il s'agisse de prêts-projets ou de prêts à l'ajustement (Voir Graphique 3-1). Au cours de l'exercice 88, les prêts de la BIRD ont atteint 14,8 milliards de dollars, soit 600 millions de dollars de plus que pendant l'exercice précédent. Quarante-trois pour cent de ce total sont allés aux pays à revenu intermédiaire fortement endettés. Les crédits de l'IDA ont augmenté de 1 milliard de dollars pour atteindre 4,5 milliards de dollars, dont la moitié a été accordée à des pays d'Afrique subsaharienne. La Banque a également renforcé son rôle de catalyseur pour ce qui est de l'aide aux pays fortement endettés, a sensiblement aug-



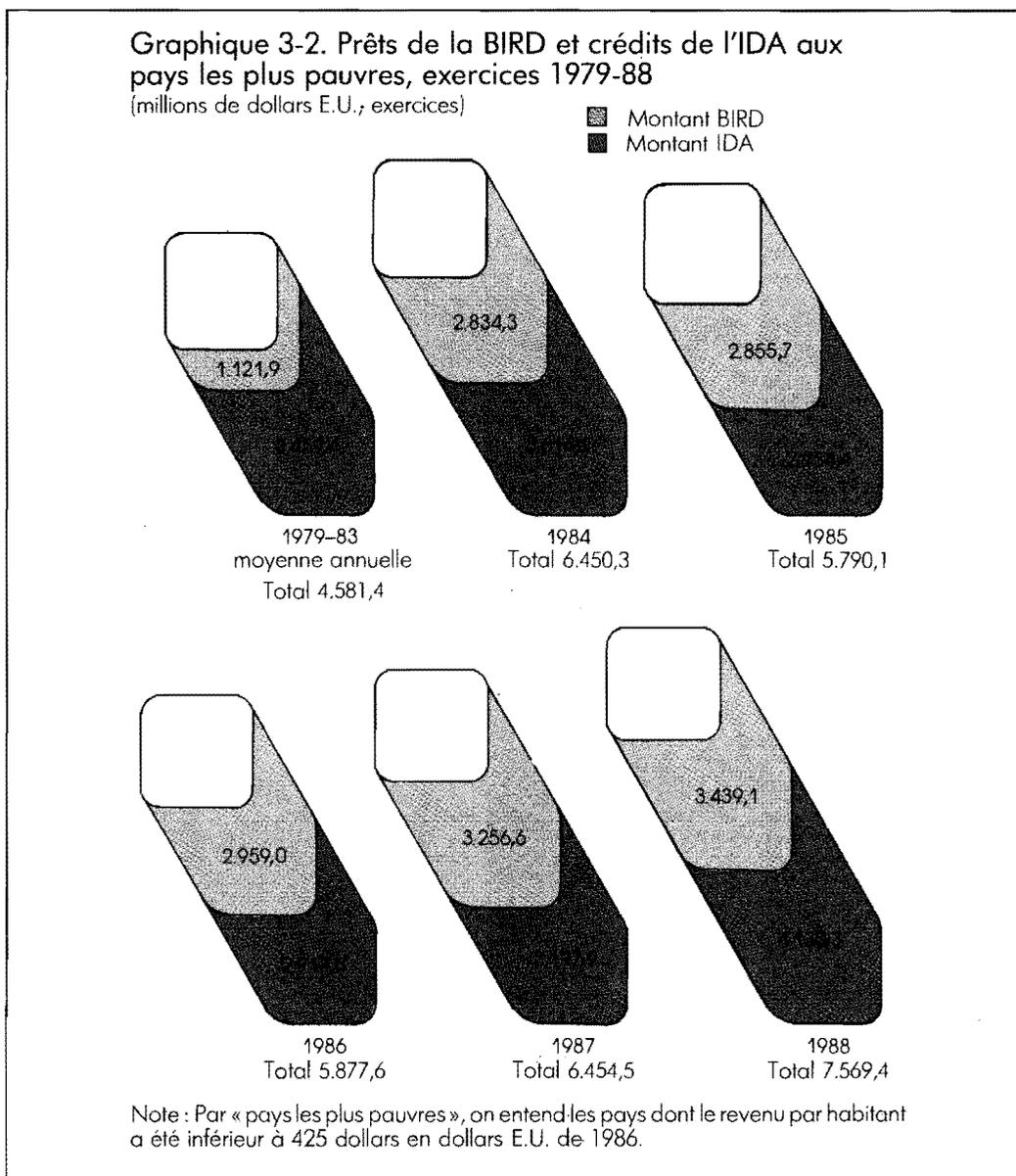
menté le volume de ses prêts aux pays d'Afrique ayant entrepris un effort d'ajustement et a obtenu des engagements de participation accrus à des opérations de cofinancement en leur faveur, enfin a mis l'accent, particulièrement à travers ses opérations, sur la formulation d'un programme d'action élargi axé sur la lutte contre la pauvreté dans les pays à faible revenu d'Asie et d'ailleurs (Voir Graphique 3.2).

D'autre part, l'entrée en vigueur de la Huitième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA-8) en septembre 1987 et de la convention portant création de l'Agence multilatérale de garantie des

investissements (AMGI) en avril 1988 jointe à l'approbation par le Conseil des Gouverneurs de la Banque en avril 1988 d'une recommandation de son Conseil des Administrateurs relative à une augmentation générale de 74,8 milliards de dollars du capital de la BIRD a augmenté les chances que la Banque puisse soutenir et accentuer ses efforts dans les années à venir.

L'augmentation générale du capital

Les résolutions autorisant une augmentation générale de 74,8 milliards de dollars du capital autorisé de la Banque ont été adoptées le 27 avril



1988 par le Conseil des Gouverneurs, portant ce capital à 171,4 milliards de dollars. L'approbation à cette date de l'augmentation générale de capital par l'Arabie saoudite a porté l'appui à cette augmentation à 77 % des voix des actionnaires, soit 2 % au-dessus du pourcentage nécessaire à son entrée en vigueur. Au 30 juin 1988, un total de 142 États membres s'étaient prononcés en faveur de l'augmentation générale de capital. Ces États représentaient 79,1 % du nombre de voix. Ce vote favorable d'avril est survenu à peine un peu plus de deux mois après que les Administrateurs de la Banque eurent unanimement recommandé l'approbation de l'augmentation générale de capital aux Gouverneurs.

La fraction libérée des nouvelles souscriptions est de 3 %, les 97 % restants étant exigibles. En accord avec une résolution supplémentaire, de nouvelles parts représentant 1 % du capital total autorisé, soit 1,7 milliard de dollars, seront mises de côté en prévision de nouvelles demandes d'adhésion.

Grâce à cette augmentation générale de capital la Banque pourra accroître sensiblement le niveau soutenable de ses prêts et enregistrer une croissance nominale de son volume de prêts d'environ 10 % par an au cours des cinq ou six prochaines années — ce qui portera ce volume à plus de 20 milliards de dollars par an d'ici au début de la prochaine décennie.

Les gouvernements des États membres auront jusqu'au 30 septembre 1993 pour effectuer leurs nouvelles souscriptions au capital.

Cette augmentation générale de son capital autorisé est la troisième que connaît la Banque. La première, qui était de 100 %, a été approuvée en 1959. La deuxième, approuvée en 1980, portait sur un total de 40 milliards de dollars, ce qui doublait pratiquement une fois encore le capital de la Banque. Outre ces augmentations générales, la Banque a parfois également bénéficié d'augmentations sélectives de son capital.

L'aide aux pays à revenu intermédiaire fortement endettés

La stratégie adoptée par la Banque pour son aide aux pays à revenu intermédiaire lourdement endettés, conçue pour aider ces pays à rétablir leur croissance à un niveau qui leur permette de diminuer progressivement leurs ratios d'endettement — et d'avoir ainsi à nouveau accès à des fonds provenant des marchés privés — et pour favoriser un accroissement progressif de leur consommation par habitant et un nouvel assaut contre la pauvreté, est adaptée à la situation particulière des pays. Elle préconise :

— un accroissement du volume des prêts à l'ajustement structurel et sectoriel ;

— l'intensification du dialogue de politique économique avec les gouvernements des États membres sur les changements structurels à apporter et un accord sur les réformes nécessaires ;

— un financement soutenu des investissements, réorienté, selon les besoins, vers la réhabilitation et la restructuration des projets, des entreprises et des programmes d'investissement, ainsi que vers l'expansion de la capacité de production ;

— la poursuite de la lutte contre la pauvreté, y compris certaines mesures destinées à atténuer les effets de l'ajustement sur les groupes les plus vulnérables ; enfin

— une assistance accrue pour la mobilisation de l'appui financier des bailleurs de fonds privés et publics.

Le Tableau 3-1 indique les volumes des prêts de la Banque, par instrument de prêt, en faveur de 17 pays à revenu intermédiaire fortement endettés qui retiennent particulièrement l'attention au moins depuis 1985, pour les exercices 82-88¹.

La participation à la conception et à l'exécution de programmes d'ajustement axés sur la croissance est la contribution la plus précieuse que la Banque puisse apporter aux efforts déployés par ces pays pour recouvrer leur croissance économique. L'aptitude de la Banque à atteindre ses objectifs de prêt dépend principalement de ses relations étroites et uniques avec ses emprunteurs, qui exigent qu'elle apporte un solide soutien à leurs efforts de développement.

Depuis l'exercice 82, la Banque mondiale a considérablement accru le volume de ses prêts en faveur des pays à revenu intermédiaire fortement endettés (Voir Tableau 3-2). Les décaissements bruts et nets ont aussi augmenté. Les transferts nets sont toutefois devenus négatifs pendant l'exercice 88. C'est le résultat à la fois d'une absence de prêts à décaissements rapide en faveur de certains emprunteurs importants (Brésil, Nigeria et Yougoslavie) et de la forte baisse du dollar des États-Unis, qui a elle-même conduit à une augmentation rapide des remboursements libellés en dollars des États-Unis.

Sur les 17 pays à revenu intermédiaire fortement endettés, 15 — c'est-à-dire tous sauf le Pérou et le Venezuela — ont reçu sous une forme ou une autre des prêts à l'appui de réformes. (Voir Tableau 3-3).

D'autre part, la Banque a fortement intérêt à veiller à ce que les pays lourdement endettés obtiennent suffisamment de ressources financières d'autres créanciers. Dans le cas contraire, les programmes qu'elle soutient pourraient souffrir d'une insuffisance de fonds, ce qui risquerait de compromettre leurs chances de succès.

Ainsi, au cours de l'exercice 88, la Banque a continué à jouer son rôle de catalyseur pour mobiliser des flux de ressources provenant d'autres créanciers en faveur des pays à revenu intermédiaire fortement endettés.

1. Ces 17 pays sont l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, l'Équateur, la Jamaïque, le Maroc, le Mexique, le Nigeria, le Pérou, les Philippines, l'Uruguay, le Venezuela et la Yougoslavie.

Tableau 3-1. Engagements de la Banque mondiale dans les pays à revenu intermédiaire fortement endettés, par principaux types d'instruments de prêt
(en millions de dollars E.U. ; exercices)

Instrument de prêt	1982-84	en % du total	1985-88	en % du total
Prêt à l'ajustement structurel	1.114,4	(8,3)	1.215,0	(5,1)
Prêt à l'ajustement sectoriel	1.550,7	(11,5)	6.474,1	(27,2)
Prêt projet	<u>10.835,0</u>	<u>(80,2)</u>	<u>16.142,0</u>	<u>(67,7)</u>
Total	13.500,1	(100,0)	23.831,1	(100,0)

Note : Les prêts-programmes figurent dans la rubrique prêts-projets. Voir la note 1 pour la liste des pays.

Tableau 3-2. Transferts nets de la Banque mondiale à 17 pays à revenu intermédiaire fortement endettés
(en millions de dollars E.U. ; exercices)

Poste	1982	1986	1987	1988	Total 1986-88
Engagements bruts BIRD et IDA	4.433,2	6.078,5	6.719,4	6.482,8	19.280,7
Décaissements bruts	2.561,5	4.212,8	6.132,1	5.405,5	15.750,4
Remboursements	777,4	1.907,5	2.709,4	3.492,2	8.109,1
Décaissements nets	1.784,1	2.305,3	3.422,7	1.913,3	7.641,3
Intérêts et frais	969,9	1.986,4	2.646,6	3.180,7	7.813,7
Transfert net	814,2	318,9	776,1	- 1.267,4	- 172,4

Note : Voir la note 1 pour la liste des pays.

L'aspect le plus important de ce rôle est le dialogue de politique économique et l'octroi direct de prêts qui constituent les fondements de la stratégie d'assistance de la Banque au pays. La Banque multiplie ses efforts en vue de concevoir et d'appuyer des programmes d'ajustement à moyen terme dans les pays lourdement endettés. L'existence de bons programmes constitue une condition sine qua non si elle veut pouvoir attirer les contributions d'autres bailleurs de fonds. Ils sont également le principal « argument de vente » qu'elle peut invoquer pour inciter d'autres créanciers à aider ces pays. Pour ces créanciers, les engagements substantiels de la Banque témoignent de la confiance qu'elle place dans les efforts d'ajustement d'un pays et dans ses chances d'améliorer sa performance économique.

Par ailleurs, la Banque a fait usage de deux autres types d'instrument : l'établissement de liens formels entre ses prêts et ceux des autres bailleurs de fonds et la réduction du risque sur certaines parties des apports d'argent frais, et de façon limitée, lorsque cela était indispensable à la constitution du montage financier. Depuis 1985, la Banque a joué un rôle de catalyseur pour des accords de prêts de banques commerciales avec dix pays qui avaient entrepris des programmes de restructuration (l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, la Côte d'Ivoire, l'Équateur, le Mexique, le Nigeria, les Philippines et l'Uruguay) ; dans trois cas (Chili, Mexique et Uruguay), elle a fourni des garanties partielles.

La Banque a accentué ses efforts, de façon informelle comme à travers les groupes consulta-

tifs, l'Union de Berne et le Club de Paris, afin d'informer les donateurs bilatéraux et les organismes d'assurance du crédit au sujet des programmes d'ajustement, des perspectives et des besoins financiers des pays lourdement endettés, et de mobiliser des ressources à l'appui de ces programmes, ainsi que de projets d'investissement hautement prioritaires.

Dans chaque cas, l'aspect le plus complexe du rôle de catalyseur de la Banque a trait à la mobilisation de ressources provenant des banques commerciales.

Les changements intervenus récemment dans les milieux bancaires ont débouché sur des efforts de diversification de la « carte » des possibilités offertes dans le cadre des apports d'argent frais. La Banque suit continuellement ces changements, qui ont été examinés par son Conseil des Administrateurs au cours de l'exercice 88, et le fait qu'elle ait inscrit sa stratégie à l'égard de la crise de l'endettement au programme de travail dudit Conseil pour 1989 montre qu'elle continuera de le faire.

A l'issue d'une réunion, le 7 avril 1988, sur la stratégie de la Banque à l'égard des pays à revenu intermédiaire fortement endettés, le Président du Conseil des Administrateurs, résumant le débat, a noté que :

- L'approche cas par cas était généralement reconnue comme celle qu'il convenait à la Banque de suivre ;

- La plupart des Administrateurs approuvaient le principe suivant lequel la principale contribution de la Banque devait rester de prodiguer des

Tableau 3-3. Pays à revenu intermédiaire fortement endettés, bénéficiaires de prêts à l'ajustement

(classé par nombre de prêts à l'ajustement reçu, exercices 79-88)

Deux prêts	Trois prêts	Quatre prêts ou plus
Costa Rica	Argentine	Bolivie (4)
Équateur	Brésil	Jamaïque (8)
Nigeria	Chili	Maroc (6)
Uruguay	Colombie	Mexique (5)
Yougoslavie	Côte d'Ivoire	Philippines (4)

conseils de politique économique et d'accorder directement des prêts à l'appui de programmes valables :

- La plupart des Administrateurs s'inquiétaient des chances de succès d'une stratégie axée sur la croissance, étant donné les modestes perspectives de croissance des pays industrialisés et les possibilités moins favorables d'obtenir de l'argent frais auprès des banques commerciales ;

- Les Administrateurs ont également souscrit au principe selon lequel le rôle de catalyseur de la Banque devrait continuer à évoluer en fonction des changements qui interviendront sur les marchés financiers et des exigences des pays endettés ;

- Un certain nombre d'Administrateurs ont tenu à souligner la nécessité pour la Banque d'exercer une gestion prudente des risques que représentent les pays lourdement endettés, et par là même d'exiger de solides programmes d'ajustement et de se montrer très ferme pour ce qui est du partage de la charge entre les groupes créanciers ; enfin

- Plusieurs Administrateurs ont également souligné l'importance d'une collaboration étroite entre la Banque et le Fonds monétaire international (FMI), faisant valoir que les deux institutions ont des rôles différents mais complémentaires.

Lors de sa réunion de la mi-avril 1988 à Washington, le Comité du développement, examinant le problème de la dette des pays à revenu intermédiaire lourdement endettés, a réaffirmé son appui à une stratégie cas par cas axée sur le marché. Dans son communiqué du 15 avril, le Comité a pris note de certains éléments encourageants dans l'évolution de l'approche « à la carte », notamment l'apparition de nouvelles possibilités de financement et de techniques faisant jouer librement les forces du marché qui réduisent le volume de la dette. Le Comité a invité la Banque et le Fonds monétaire international à poursuivre, en étroite collaboration, leurs efforts en vue de faciliter l'apparition de nouvelles possibilités dans l'approche « à la carte » au cas par cas et de susciter ainsi les appuis financiers à une stratégie de croissance. Il est également convenu de continuer

à suivre la stratégie à l'égard de la dette, de manière à renforcer les perspectives de croissance et de développement.

Initiatives en Afrique subsaharienne

Bien que les efforts d'ajustement des pays à faible revenu de l'Afrique subsaharienne se soient intensifiés et multipliés au cours de l'exercice écoulé, la plupart des pays ont continué d'accuser une baisse de leurs investissements et de leur revenu et, comme il est indiqué par ailleurs (page 89), la production céréalière de la région a diminué après les augmentations des deux années précédentes.

Le volume actuel et futur des prêts de la Banque aux pays d'Afrique écrasés par leur dette a été fixé de manière à accroître sensiblement le pourcentage du total des ressources d'IDA-8 affectées à ces pays. En outre, la part des engagements de l'IDA envers l'ensemble de la région a augmenté. Ainsi, si les efforts d'ajustement le justifient, la moitié, soit environ 6,2 milliards de dollars, des ressources d'IDA-8 (sur la base du taux de change en vigueur lors des négociations de cette reconstitution), devrait être à présent consacrée à l'Afrique subsaharienne ; sur ce montant, quelque 4,9 milliards de dollars iront aux 17 pays admis à bénéficier des ressources de l'IDA qui sont écrasés par leur dette. Ce programme de crédit devrait permettre à l'IDA d'accroître ses décaissements en faveur des pays à faible revenu de la région qui ont entrepris un effort d'ajustement d'environ 50 % par rapport aux décaissements correspondant à la programmation actuelle.

L'exercice 88 peut également être perçu comme une année où divers créanciers, de concert avec les nations de la région, ont lancé d'importantes initiatives afin de faire face à la grave crise actuelle du développement et de la surmonter.

Le *Rapport annuel* 1987 de la Banque mondiale signalait que le Président de la Banque et le Directeur général du FMI avaient invité des représentants des pays industriels à une réunion, au début de l'exercice 88, à Paris, pour engager des pourparlers préliminaires et informels sur la situation économique et les besoins des nombreux pays à faible revenu de l'Afrique subsaharienne écrasés par leur dette.

C'est lors de cette réunion que les éléments d'un programme triennal (1988-90) d'allègement de la dette et de financement des importations destinées à favoriser la croissance de ces pays d'Afrique — en particulier de ceux qui avaient entrepris des ensembles complets et énergiques de réformes — ont été présentés pour la première fois. Ce programme a permis d'établir un cadre pour dispenser une assistance à ces pays, en procédant cas par cas, par l'allègement de la dette à des conditions de faveur, l'expansion des flux d'aide concessionnelle de l'IDA, un cofinancement accru des opérations d'ajustement et l'accroisse-

Encadré 3.1. Le Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne

En septembre 1984, la Banque mondiale a publié le troisième d'une série de rapports sur les problèmes des pays de l'Afrique subsaharienne et leurs perspectives de développement soutenu. Intitulé *Un programme d'action concertée pour le développement stable de l'Afrique au sud du Sahara*, ce rapport préconisait la création d'un mécanisme spécial d'assistance à l'appui des programmes de réformes entrepris par les gouvernements africains.

En mai 1985, les Administrateurs ont adopté une résolution autorisant l'IDA à faire fonction d'administrateur d'un Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne et d'accepter des contributions à ce Fonds. Le Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne, qui a commencé à fonctionner le 1er juillet 1985, était financé à partir de deux types de ressources : les contributions directes des donateurs et des ressources destinées à un financement conjoint avec le Fonds spécial. La Banque et 18 pays ont mobilisé des ressources supplémentaires devant être engagées sur une période de trois ans. Au 30 juin 1988, les ressources consacrées aux opérations du Fonds spécial représentaient un total d'environ 2 milliards de dollars (Voir Tableau 3-1a de l'encadré).

Les ressources du Fonds spécial ont servi à accorder des « crédits du Fonds d'aide à l'Afrique » et un financement spécial conjoint aux pays d'Afrique subsaharienne admis à bénéficier des crédits de

l'IDA qui avaient déjà entrepris, ou qui s'étaient engagés à entreprendre, des programmes appropriés de réformes à moyen terme. Ce critère d'admissibilité était appliqué avec souplesse, compte tenu de la situation particulière de chaque pays.

Les crédits du Fonds spécial d'aide à l'Afrique, qui étaient consentis aux mêmes conditions que ceux de l'IDA, ont aidé à financer des opérations de prêt à décaissement rapide à l'appui d'efforts d'ajustement structurel et sectoriel comme de programmes de redressement économique. Bien que la plupart des crédits de ce Fonds aient été cofinancés avec l'IDA, rien n'empêchait celui-ci de financer de lui-même certains projets. Toutes les opérations étaient approuvées et administrées par les services de la Banque, et devaient avoir l'approbation des Administrateurs de l'IDA.

Au 30 juin 1988, les engagements du Fonds spécial d'aide à l'Afrique s'élevaient à 1,1 milliard de dollars, et environ 800 millions de dollars avaient été attribués au titre du financement spécial conjoint. Le Tableau 3-1b de l'encadré présente la liste complète de tous les crédits consentis par le Fonds d'aide à l'Afrique jusqu'au 30 juin 1988.

Au 30 juin 1988, les décaissements totaux s'élevaient à 1,1 milliard de dollars, soit près de 60 % des engagements de crédits du Fonds d'aide à l'Afrique et du financement spécial conjoint.

Tableau 3-1a. Contributions au Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne
(en millions d'unités)

Donateurs	Contributions		
	Monnaie nationale	Droits de tirage spéciaux	Dollars des États-Unis
<i>Contributions directes</i>			
Autriche	S 222,8	13,3	17,4
Belgique	FB 300,0	6,0	7,9
Canada	\$Can 100,0	62,7	82,2
Danemark	DKr 170,0	18,8	24,6
Espagne	Ptas 1.665,9	10,5	13,7
États-Unis	\$ 136,6	104,2	136,6
Finlande	Fmk 78,0	13,8	18,0
France	F 1.500,0	186,3	244,2
Irlande	£Ir 1,5	1,7	2,2
Italie	Lit 300.000,0	169,2	221,7
Norvège ^a	NKr 265,0	30,6	40,0
Pays-Bas	f. 350,0	130,0	170,3
Suède	SKr 440,0	53,7	70,4
BIRD ^b	—	114,5	150,0
		915,0	1.199,2
<i>Financement spécial conjoint</i>			
Allemagne, République fédérale d'	DM 306,5	128,4	168,3
Arabie saoudite	SR1s 360,0	73,3	96,1
Belgique	FB 300,0	6,0	7,9
Japon	¥ 44.700,0	257,6	337,6
Royaume-Uni	£ 75,0	97,8	128,2
Suisse	FS 80,4	40,6	53,3
		603,8	791,3
Total		1.518,8	1.990,6

Note : Montants indicatifs au 30 juin 1988. Les chiffres étant arrondis les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

^a Y compris 4 millions de couronnes norvégiennes au titre du revenu de placements.

^b Le 11 octobre 1985, le Conseil des Gouverneurs a approuvé le transfert d'un montant de 150 millions de dollars du bénéfice net de la BIRD au titre de l'exercice 85 au Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne.

Tableau 3-1b. Crédits du Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne, par pays et par objet.
(en millions de dollars E.U.)

Emprunteur	Projet	Crédit du Fonds spécial	Financement spécial conjoint	Crédit IDA
Burundi	Crédit à l'ajustement structurel (1986)	16,2	25,0	15,0
Burundi	Ajustement structurel II (1988)	—	26,6	90,0
Gambie	Crédit à l'ajustement structurel (1987)	11,5	8,3	5,0
Ghana	Projet de réfection et d'entretien de routes (1986)	10,0	5,3	40,0
Ghana	Programme de redressement économique (1986)	27,0	17,6	60,0
Ghana	Ajustement du secteur industriel (1986)	25,0	—	28,5
Ghana	Crédit à l'ajustement structurel (1987)	81,0	38,6	34,0
Ghana	Crédit à l'ajustement structurel (supplément) (1988)	15,0	12,7	—
Guinée	Crédit à l'ajustement structurel (1986)	17,0	52,3	25,0
Guinée	Ajustement du secteur des transports (1986)	—	13,7	55,0
Guinée	Ajustement structurel II (1988)	—	10,8	65,0
Guinée-Bissau	Programme de redressement économique (1986)	5,0	—	10,0
Guinée-Bissau	Crédit à l'ajustement structurel (1987)	5,0	10,7	10,0
Guinée équatoriale	Projet de réhabilitation des importations (1986)	4,0	—	6,0
Kenya	Ajustement du secteur agricole (1986)	40,0	17,7	20,0
Kenya	Ajustement du secteur industriel (1988)	10,0	—	102,0
Madagascar	Projet d'aide à l'industrie (1986)	20,0	—	40,0
Madagascar	Ajustement du secteur agricole (1986)	33,0	10,0	20,0
Madagascar	Projet de politique industrielle et commerciale (1987)	67,0	18,3	16,0
Malawi	Ajustement structurel III (1986)	40,0	51,0	30,0
Malawi	Ajustement structurel III (supplément) (1987)	10,0	51,5	—
Mali	Réhabilitation des entreprises publiques (1988)	—	43,6	40,0
Mali	Projet de consolidation de l'Office du Niger (1988)	9,0	20,8	39,8
Mauritanie	Crédit à l'ajustement structurel (1987)	27,4	9,7	15,0
Mozambique	Deuxième crédit de réhabilitation (1988)	18,6	11,2	70,0
Niger	Crédit à l'ajustement structurel (1986)	40,0	5,9	20,0
Niger	Ajustement du secteur des transports (1986)	15,0	30,2	15,0
Niger	Ajustement du secteur public (1987)	20,0	—	60,0
Ouganda	Crédit de redressement économique (1988)	24,0	31,9	65,0
R.p. centrafricaine	Crédit à l'ajustement structurel (1987)	16,0	—	14,0
R.p. centrafricaine	Ajustement du secteur cotonnier (1988)	—	8,6	15,0
Rwanda	Routes VI (1986)	15,0	—	11,0
Rwanda	Routes VI (supplément) (1988)	10,0	11,6	—
São Tomé-et-Principe	Crédit à l'ajustement structurel (1987)	3,0	—	4,0
Sénégal	Ajustement structurel II (1986)	44,0	16,9	20,0
Sénégal	Ajustement structurel III (1987)	40,0	7,9	45,0
Sierra Leone	Programme d'intrants agricoles (1986)	—	28,6	10,0
Sierra Leone	Ajustement du secteur agricole (1986)	32,6	16,6	30,0
Soudan	Réhabilitation agricole III (1988)	—	11,7	85,0
Tanzanie	Réhabilitation multisectorielle (1987)	46,2	37,7	50,0
Tanzanie	Réhabilitation multisectorielle III (supplément) (1988)	26,0	10,8	30,0
Tchad	Crédit d'investissement dans le redressement financier (1988)	—	4,5	12,8
Togo	Ajustement structurel II (1988)	10,0	38,8	27,8
Togo	Ajustement structurel III (1988)	—	20,0	45,0
Zaïre	Routes VI (1986)	30,0	4,5	55,0
Zaïre	Ajustement du secteur industriel (1986)	60,0	6,0	20,0
Zaïre	Crédit à l'ajustement structurel (1987)	94,3	16,6	55,0
Zambie	Réhabilitation agricole (1986)	10,0	4,5	25,0
Zambie	Projet de réorientation du secteur industriel (1986)	42,0	17,1	20,0
Total		1.069,8^a	786,3^b	1.570,9

Note : Les dates indiquées entre parenthèses correspondent soit à l'exercice au cours duquel a été approuvé le crédit du Fonds spécial, soit, en l'absence d'un tel crédit, à l'exercice au cours duquel a été pris un engagement de financement spécial conjoint.

^a Les crédits du Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne sont libellés en DTS. Au 30 juin 1988 un montant de 20,5 millions de DTS restaient encore à engager.

^b Le financement spécial conjoint est engagé en monnaies nationales. Au 30 juin 1988, l'équivalent en dollars des États-Unis de 5,1 millions de dollars n'avaient pas été affecté. Les chiffres étant arrondis les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

ment des ressources de la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI. Les pays étaient jugés aptes à bénéficier de l'appui financier de ce programme sur la base des critères de la pauvreté (ils devaient n'être emprunteurs qu'à l'IDA), de l'extrême endettement (les ratios projetés du service de leur dette devaient dépasser 30 % pour la période 1988-90), et de la volonté d'entreprendre un effort d'ajustement (il leur fallait être déjà engagés dans des programmes d'ajustement avec l'aide de la Banque ou du FMI).

Les besoins en aide financière extérieure supplémentaire de 14 des plus grands pays à faible revenu d'Afrique écrasés par leur dette qui avaient entrepris des programmes d'ajustement étaient estimés à l'époque de la réunion de Paris à environ 1,5 milliard de dollars par an pour la période 1988-90. Ce montant était jugé nécessaire à la fois pour maintenir les paiements au titre du service de la dette dans des limites tolérables et pour financer la reprise des importations nécessaires à une croissance modeste du produit intérieur brut et de la consommation par habitant².

Le « Programme spécial d'assistance » proposé a reçu l'appui du Comité du développement lors de la réunion de celui-ci, en septembre 1987, à Washington ; lors de cette réunion, les membres du Comité ont fermement appuyé la proposition de la Banque d'accroître les décaissements en faveur des pays à faible revenu de l'Afrique subsaharienne et invité les donateurs à augmenter leurs flux de ressources concessionnelles en faveur des opérations de cofinancement avec la Banque. Ils ont également vigoureusement soutenu l'initiative prise par le FMI d'accroître sensiblement les ressources de sa Facilité d'ajustement structurel à l'appui des programmes axés sur la croissance. Ils ont noté qu'un certain nombre de pays donateurs avaient converti en dons leur aide publique au développement des pays à faible revenu et recommandé aux autres de faire de même. Le Comité a également examiné des propositions d'allègement de la dette par réduction des taux d'intérêt pour les pays à très faible revenu, à condition qu'ils aient entrepris des programmes d'ajustement appropriés.

A la suite de consultations bilatérales entre la Banque et les participants à la réunion de juillet à Paris, une deuxième réunion des donateurs s'est tenue à Paris les 3 et 4 décembre. Cette réunion, à laquelle participaient des représentants de 17 pays, de la Banque, du FMI, de la Banque

africaine de développement (BAfD), de la Communauté économique européenne (CEE), du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), est parvenue à un accord unanime sur la nécessité d'une action rapide et énergique pour faire face aux graves problèmes des pays de l'Afrique subsaharienne, sur le fait qu'il était souhaitable de coordonner des apports de ressources des différents donateurs par le biais du cofinancement et sur la nécessité que ces ressources soient assorties de conditions concessionnelles. Les pays donateurs et les organisations internationales se sont alors engagés à fournir pour 6,4 milliards de dollars de ressources concessionnelles à décaissement rapide à l'ensemble des pays à faible revenu d'Afrique aux prises avec des problèmes d'endettement. Les participants à la réunion de Paris ont indiqué que plus de la moitié de ce montant serait fournie dans le cadre d'accords formels de cofinancement avec la Banque à l'appui de programmes d'ajustement au cours de la période 1988-90, et que le reste serait consacré à des financements étroitement coordonnés.

Ces annonces de contribution non seulement reflétaient les nouvelles orientations données à de nombreux programmes d'aide pour renforcer l'appui aux efforts d'ajustement mais représentaient aussi des flux d'aide supplémentaires vers ces pays d'Afrique subsaharienne représentant quelque 3 milliards de dollars au cours de cette période³.

Les donateurs ayant annoncé un appui financier sont la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, la BAfD et la CEE. Plusieurs donateurs ont fait savoir qu'ils fourniraient leur part du cofinancement sous forme de dons ; d'autres ont annoncé qu'ils consentiraient des prêts à des conditions fortement concessionnelles ou des prêts combinés à des dons. Dans l'ensemble, près des trois quarts des fonds annoncés devraient être consentis sous forme de dons, et environ les deux tiers à titre d'aide non liée.

Les participants à la deuxième réunion de Paris ont également examiné les progrès réalisés en ce qui concerne les autres éléments du Programme

2. Le chiffre de 1,5 milliard de dollars était indicatif de la nécessité d'une action supplémentaire. L'ampleur véritable des besoins en appuis financiers extérieurs supplémentaires (le déficit de financement) dépendra, bien entendu, des conditions économiques à venir (fluctuations des termes de l'échange, volumes de l'aide financière extérieure qu'apporteront les donateurs, décisions de rééchelonnement, etc.), ainsi que du nombre effectif de pays qui pourraient être admis à bénéficier du programme d'assistance.

3. L'aide supplémentaire est définie ici comme le montant des décaissements que le groupe de pays bénéficiaires recevraient au cours des trois prochaines années en sus de l'assistance qu'il était déjà prévu de leur apporter. Cette aide supplémentaire provient de plusieurs sources : d'une certaine réorientation de l'aide financière des projets vers des concours financiers à décaissement rapide en faveur de l'ajustement, d'une certaine réaffectation de l'aide initialement prévue pour d'autres pays vers ce groupe particulier et d'une certaine expansion des budgets d'aide.

Encadré 3.2. La Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI

A la fin de décembre 1987, le Fonds monétaire international a créé un nouveau mécanisme de prêt concessionnel, la Facilité d'ajustement structurel renforcée. Cette Facilité devrait permettre un nouvel apport de ressources d'un total de 6 milliards de DTS (8,4 milliards de dollars), ce qui porterait à 3,2 milliards de DTS (11,4 milliards de dollars) les ressources dont dispose le FMI pour aider ses pays membres les plus pauvres à entreprendre d'énergi-ques programmes macroéconomiques et structurels triennaux destinés à améliorer la situation de leur balance des paiements et à favoriser leur croissance. Ces ressources additionnelles visent notamment à faciliter les efforts d'ajustement des pays à faible revenu lourdement endettés, ainsi que de ceux dont les exportations ne portent que sur des produits de base — souvent sur l'un seulement de ces produits — dont les prix restent obstinément faibles sur les marchés mondiaux.

La création de la Facilité d'ajustement structurel renforcée — qui est entrée en activité en avril 1988 — est due à une initiative lancée au cours du deuxième trimestre de 1987 en vue d'accroître les ressources à utiliser pour l'octroi de prêts concessionnels aux pays à faible revenu accablés de dettes qui étaient aux prises avec des difficultés durables de balance des paiements.

Soixante-deux pays, dont 34 pays d'Afrique subsaharienne, sont actuellement admis, sur la base

de leur produit national brut annuel par habitant, à solliciter l'aide de la Facilité d'ajustement structurel précédemment mise en place ou de la Facilité d'ajustement structurel renforcée et les sommes mises à la disposition de ces pays membres dans le cadre de cette dernière proviendront de ressources nouvelles comme des montants dont dispose l'actuelle Facilité d'ajustement structurel. La possibilité de faire appel à la Facilité d'ajustement structurel renforcée sera consentie aux pays sur la base de la situation de leur balance des paiements et la vigueur de leur effort d'ajustement.

Conformément à la vocation d'institution monétaire du Fonds, les programmes financés au titre de la Facilité d'ajustement structurel renforcée viseront à renforcer la position de la balance des paiements des pays en même temps qu'à promouvoir leur croissance. A l'instar des programmes de la Facilité d'ajustement structurel, les programmes de la Facilité d'ajustement structurel renforcée seront fondés sur un document-cadre de politique économique définissant dans leurs grandes lignes les priorités et les objectifs économiques à moyen terme des pouvoirs publics. Ces documents, qui sont rédigés avec le concours des services de la Banque et du Fonds travaillant en étroite collaboration et avec les gouvernements intéressés, sont conçus pour être particulièrement utiles aux donateurs désireux d'appuyer les programmes d'ajustement des gouvernements.

spécial d'assistance: application plus large des mesures d'allègement de la dette à des conditions plus concessionnelles et nouveaux prêts concessionnels dans le cadre la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI.

Le débat a également porté sur la nécessité d'une collaboration étroite entre la Banque, le FMI, les donateurs et les pays bénéficiaires pour la conception et l'exécution des programmes d'ajustement. On a aussi souligné la nécessité d'accorder une plus grande attention à la dimension sociale de l'ajustement, notamment aux conséquences des réformes pour les pauvres, et de maintenir les programmes sociaux essentiels. Les participants se sont accordés à reconnaître que la reprise de la croissance économique exigerait non seulement une assistance à décaissement rapide à l'appui de mesures d'ajustement structurel, mais aussi des investissements pour la remise en état et l'expansion de l'appareil de production des pays à faible revenu.

Ils ont également examiné la possibilité d'inclure un autre élément dans l'initiative de la Banque, suivant lequel les donateurs apporteraient une assistance financière supplémentaire destinée spécifiquement à rembourser ou à refinancer l'encours de la dette envers la BIRD des pays qui ne peuvent actuellement emprunter qu'à l'IDA et qui ont entrepris des programmes d'a-

justement appropriés. Cette proposition fait actuellement l'objet de nouvelles consultations avec les donateurs.

Il a été reconnu que le Programme spécial d'assistance permettrait non seulement d'offrir des ressources financières supplémentaires aux pays écrasés par leurs dettes, mais aussi — par une coordination plus étroite de l'aide — d'améliorer la qualité et, par conséquent, l'efficacité des prêts. Les participants sont convenus que, dans le cadre de cette nouvelle association, plusieurs aspects réclameraient une attention particulière :

— Premièrement, les donateurs seraient consultés dès le début sur la conception des programmes d'ajustement, et ils pourraient davantage participer, dans la mesure du possible, aux missions de la Banque.

— Deuxièmement, l'identité et le montant des contributions des différents donateurs seront connus de façon claire et distincte.

— Troisièmement, la Banque, s'inspirant des initiatives qu'elle a prises récemment avec le PNUD, la BAFD et plusieurs donateurs bilatéraux, accorderait une place encore plus grande aux dimensions sociales de l'ajustement.

— Quatrièmement, la Banque et le FMI renforceraient leur collaboration, notamment par l'élaboration de documents-cadres de politique économique.

— Cinquièmement, il faudrait établir un équilibre approprié entre les programmes d'ajustement structurel et sectoriel.

— Sixièmement, il importait tout autant de soutenir les programmes ordinaires de prêts-projets que les programmes d'ajustement.

— Septièmement, malgré la fermeté de l'accord sur les critères à appliquer lors de la sélection des pays jugés aptes à participer au programme, on ferait preuve d'une certaine souplesse pour les cas limites. De même, on a estimé qu'il importait de maintenir la souplesse dans les décisions cas par cas concernant la rigueur avec laquelle les donateurs observeraient la conditionnalité imposée par la Banque et le FMI pour les prêts à l'ajustement.

A la suite de la réunion de Paris, en décembre, la Banque a consulté les donateurs afin d'arrêter les modalités et procédures de cofinancement, de déterminer les préférences des donateurs sur le choix des pays bénéficiaires et les opérations d'ajustement et d'ébaucher conjointement un plan de travail et un calendrier pour le traitement de ces opérations au cours des 12 à 18 prochains mois. De nouveaux progrès ont été réalisés sur ces questions lors d'une réunion de suivi qui s'est tenue les 15 et 16 mars à Washington. Au cours de cette réunion, les critères d'admissibilité au programme ont été réexaminés, et il a été convenu que 17 pays commenceraient à recevoir immédiatement une assistance⁴. On prévoit que d'autres pays seront admis à bénéficier du programme pendant son exécution.

Compte tenu des perspectives actuelles, les crédits de cofinancement des donateurs, combinés aux ressources accrues provenant d'IDA-8, aux ressources en provenance de la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI (Voir Encadré 3-2) et au rééchelonnement des amortissements, devraient théoriquement suffire pour combler le déficit de financement prévu des pays écrasés par leur dette, à condition que les donateurs leur assurent des rythmes de décaissement suffisamment rapides.

Parallèlement, les créanciers officiels ont été invités à se montrer plus souples en ce qui concerne le rééchelonnement de la dette des pays à faible revenu d'Afrique. Le Club de Paris a fait preuve d'une souplesse accrue dans le rééchelonnement de la dette des pays les plus pauvres et les plus lourdement endettés, consolidant jusqu'à 100 % du principal et des intérêts, ainsi que le service de la dette qui avait déjà fait l'objet d'un rééchelonnement, consentant des délais d'amortissement beaucoup plus longs à certains des pays les plus pauvres (en 1987, trois pays — la Guinée-

Bissau, le Mozambique et la Somalie — se sont vu accorder un différé d'amortissement de 10 ans et des délais d'amortissement de 20 ans), et allant jusqu'à différer, dans des conditions exceptionnelles, les paiements d'intérêts moratoires. Toutefois, le principal rééchelonné reste exigible, et le rééchelonnement des intérêts équivaut à de nouveaux emprunts aux conditions commerciales. S'ils permettent un soulagement immédiat des difficultés de trésorerie des pays emprunteurs, ces rééchelonnements contribuent à perpétuer le volume total de leurs dettes.

Aujourd'hui encore, il est difficile aux créanciers de parvenir à un consensus sur la question de l'allègement des taux d'intérêt de la dette non concessionnelle rééchelonnée sous les auspices du Club de Paris. Certains sont favorables à cette proposition dans son principe, mais ne veulent pas s'engager seuls sur cette voie ; ils préfèrent une approche qui fasse intervenir tous les créanciers. D'autres ont invoqué des difficultés diverses, y compris des réserves à adopter des taux concessionnels applicables aux crédits publics à l'exportation et la probabilité, dans certains cas, que les concessions consenties sur les taux d'intérêt soient imputées aux budgets d'aide ordinaires. Quoiqu'il en soit, les pourparlers se poursuivent et la Banque a bon espoir que des dispositions chiffrables pourront être prises.

En juin 1988, au sommet économique de Toronto, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept plus grands pays industrialisés, ainsi que le Président de la Commission des communautés européennes, sont parvenus à un consensus sur le rééchelonnement de la dette publique des pays à faible revenu de l'Afrique subsaharienne. Des renseignements détaillés sont fournis à ce sujet à la page 28.

Tous ces efforts, entrepris alors même qu'apparaît probable un accroissement des fonds mis à la disposition des pays à faible revenu de l'Afrique subsaharienne dans le cadre de la facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI, représentent un progrès considérable dans la mobilisation des flux des ressources au profit de la région. Il appartient à présent aux gouvernements africains, à la Banque et aux autres donateurs de veiller à ce que ces ressources soient utilisées efficacement et à ce qu'elles soient consacrées effectivement à appuyer des programmes d'ajustement bien conçus⁵.

Aide à d'autres pays à faible revenu

L'effort supplémentaire qui est nécessaire pour relever les défis de l'Afrique subsaharienne ne saurait se faire aux dépens des autres emprunteurs — surtout des autres pays à faible revenu — d'Asie et d'ailleurs. Ces pays comptent encore la plus forte proportion de la population mondiale vivant en état de pauvreté absolue. Un grand nombre d'entre eux, notamment en Asie, ont réalisé des

4. Ces 17 pays sont le Burundi, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, l'Ouganda, la République centrafricaine, São Tomé-et-Principe, le Sénégal, la Tanzanie, le Togo et le Zaïre.

progrès importants au cours de ces dernières années, mais continuent de nécessiter un puissant soutien à leur lutte contre la pauvreté, ainsi que dans leurs efforts en vue de remplacer et de développer leur infrastructure de base.

La Chine a fait de grands progrès. Il lui faut à présent poursuivre dans cette voie. Les cinq à dix prochaines années seront une difficile période de transition, car les avantages du processus de réforme, qui devient à présent plus complexe et nécessite un « meilleur réglage », ont peu de chances de se faire sentir aussi vite que ces dernières années. La Banque continue, et continuera, d'apporter son soutien au Gouvernement chinois dans ses efforts de réforme économique.

L'Inde, également, a fait d'importants progrès économiques au cours de ces dernières années. Elle a relevé son taux de croissance à long terme du niveau d'environ 3,5 % auquel il se maintenait depuis 20 ans à plus de 5 %, par suite d'investissements massifs effectués précédemment dans son infrastructure économique et des réformes plus récentes de ses politiques commerciales et industrielles. Malgré l'ampleur de l'effort à fournir dans ce domaine, l'incidence de la pauvreté absolue, si

forte soit elle encore, est également moins prononcée. La Banque appuie sans réserve l'objectif que s'est fixé l'Inde d'éliminer la pauvreté absolue d'ici à l'an 2000, et elle a l'intention d'examiner avec le Gouvernement les possibilités d'accroître sensiblement son soutien aux secteurs sociaux afin d'atténuer les pires aspects de la pauvreté dans les campagnes, ainsi que dans les bidonvilles urbains⁶.

L'Inde entre également dans une nouvelle phase de croissance économique — où elle doit exploiter pleinement son vaste potentiel industriel, satisfaire ses besoins énergétiques pour répondre à la demande et se doter d'une économie agricole de plus en plus diversifiée. La Banque poursuivra son dialogue de politique économique avec le Gouvernement indien afin d'aider le pays à franchir cette période de transition d'une importance critique. Pour appuyer l'Inde dans ses efforts, la Banque continue de consacrer une large part de son programme de prêts à aider le Gouvernement, qui aborde à présent un nouveau cycle d'investissements d'infrastructure, à répondre aux besoins substantiels du pays à cet égard.

Dans d'autres pays à faible revenu, principale-

5. Trois autres initiatives, prises au cours de l'exercice 88 en faveur de l'Afrique subsaharienne, sont également à mentionner.

Premièrement, en décembre 1987, un fonds de 10 millions de dollars, le Fonds régional de projets, a été créé pour favoriser le renforcement des services gouvernementaux chargés d'identifier, d'évaluer et de suivre les programmes de lutte contre la pauvreté. Ces programmes peuvent comprendre des mesures visant à élargir l'accès des populations pauvres à différentes sortes de moyens d'accroître leur revenu, tels que les études primaires, les soins de santé et les programmes de crédit comme les microcrédits. Ils peuvent également offrir un recyclage aux travailleurs déplacés et comporter des plans visant à abaisser les coûts de produits alimentaires pour les pauvres.

Ce fonds contribuera également à financer des études de politique générale sur les dimensions sociales de l'ajustement dans les pays participants. Ces études serviront à identifier les principaux domaines à prendre en compte dans les programmes visant à intégrer les pauvres au processus de croissance économique et à atténuer les coûts transitoires de l'ajustement. Pour améliorer les études à venir, ce fonds financera l'établissement de bases de données statistiques dans les pays. Les organisateurs de ce fonds — le PNUD, la Banque mondiale et la BAFD — commencent à lancer ce mécanisme dans deux pays d'Afrique tous les trois mois pendant une période de deux ans. Vingt-et-un pays d'Afrique subsaharienne ont exprimé le désir de participer aux activités de ce fonds.

Deuxièmement, un groupe d'étude de la Banque mondiale sur la sécurité alimentaire en Afrique a été créé pour définir de meilleures approches en vue d'atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire d'ici à la fin du siècle. L'une des questions particulières dont sera saisi ce groupe, qui est dirigé par le Vice-Président régional Afrique, sera de déterminer les mesures à prendre pour assurer la sécurité alimentaire pour les pauvres des villes, qui risquent de souffrir de l'élimination progressive des subventions à laquelle procéderont les nations pour rendre leurs économies plus efficaces.

Le rapport du groupe d'étude doit être examiné par les Administrateurs de la Banque au début de l'exercice 89.

Troisièmement, un Comité des Conseillers africains, dont la création a été annoncée aux Assemblées annuelles d'octobre, s'est réuni pour la première fois au milieu de janvier sous la présidence du Vice-Président régional de la Banque pour l'Afrique.

Les principaux objectifs de ce Comité sont de permettre à la Banque de mieux comprendre les problèmes de développement en demandant l'avis de ses conseillers sur les tendances sociales, politiques et économiques de la région; d'offrir des analyses objectives et indépendantes du rôle de la Banque en Afrique; d'offrir des conseils sur la façon dont certains aspects des activités de prêt de la Banque pourraient être améliorés; et de se faire l'écho d'éventuelles idées et initiatives nouvelles.

Les membres de ce Comité sont Mmes Marlyse Issembe (Gabon), Ellen Johnson Sirleaf (Libéria) et Mary Tadesse (Éthiopie), MM. Ojejunji Aboyc (Nigeria), Jonathan Frimpong-Ansah (Ghana), Joseph Ki-zerbo (Burkina Faso), Henry Lopes (Congo), Ali A. Mazrui (Kenya), Harris Mule (Kenya), Aboubacar Ouattara (Côte d'Ivoire), Félicien Radilofe (Madagascar), Ousmane Seck (Sénégal), Isaac Takawira (Zimbabwe) et Marcel Yondo (Cameroun).

Le Comité devait tenir une nouvelle réunion en juillet 1988.

6. Un groupe d'étude de la Banque sur la lutte contre la pauvreté, présidé par le Vice-Président régional pour l'Asie, a défini un programme d'action pour la Banque au cours des cinq prochaines années, qui est conçu pour aider à atteindre l'objectif de l'élimination des pires formes de la pauvreté dans les pays membres en développement d'ici à l'an 2000.

Le rapport de ce groupe d'étude, qui sera examiné par le Conseil des Administrateurs au début de l'exercice 89, comprend :

- un examen critique des principaux problèmes auxquels se heurtent les efforts consacrés à mettre en oeuvre des initiatives pour la lutte contre la pauvreté par le biais de la recherche, de la politique et des opérations de prêt de la Banque ;

- des recommandations pour l'adoption de nouvelles approches dans les opérations de la Banque ;

- une indication des possibilités d'expansion des opérations de la Banque axées sur la pauvreté au cours des cinq prochaines années, et ce qu'implique cette expansion pour les études économiques et sectorielles, l'assistance technique et la coordination de l'aide ; et

- des recommandations de mesures de suivi pour répéter et développer les programmes valables déjà en cours d'exécution, lancer et appuyer de nouvelles initiatives et établir un système de suivi des progrès réalisés.

ment en Asie du Sud et de l'Est, mais aussi en Bolivie et en Haïti, les conditions macroéconomiques sont légèrement meilleures qu'en Afrique subsaharienne. Néanmoins, le déficit budgétaire, une position de change très juste et un service de la dette élevé ou croissant posent de graves problèmes — souvent aggravés par des catastrophes naturelles — à la gestion économique de la plupart des pays de ce groupe.

Toutefois, à plus longue échéance, le principal

souci de la plupart des pays à faible revenu est lié à l'ampleur décourageante de la pauvreté et à ses effets sur un environnement rendu fragile par le fort accroissement de la population, par la faible productivité dans tous les secteurs et par les insuffisances dans les domaines de la santé et de l'éducation (Voir Encadré 3-3).

Ces pays ont grandement besoin d'un fort accroissement de l'aide concessionnelle. Or, l'assistance qu'ils reçoivent de l'IDA est insuffisante.

Encadré 3.3. La contribution de la Banque à la lutte contre la pauvreté : bilan

La lutte contre la pauvreté est depuis longtemps, et reste, au centre des activités de la Banque. Dans la poursuite de cet objectif fondamental, la Banque a consacré d'importants travaux de recherche et d'analyse à la pauvreté, et elle a appuyé un large éventail de projets et de programmes conçus pour améliorer le niveau de vie, les potentialités économiques et les perspectives des populations pauvres. Elle a enregistré de nombreux succès dans ses projets, et développé sa connaissance des problèmes et des moyens d'y faire face.

Néanmoins, un rapport dressant le bilan de l'action menée jusqu'ici par la Banque pour combattre la pauvreté a conclu qu'il restait encore beaucoup à apprendre de ce fléau et des moyens de l'affronter efficacement, et qu'il fallait encore trouver des solutions aux nombreuses causes et manifestations de la pauvreté.

Les ravages que causent la pauvreté et sa persistance réclament que l'on agisse d'urgence et de façon soutenue. Ce rapport, qui s'inscrit dans une série d'études que la Banque consacre de temps en temps à la question de la lutte contre la pauvreté, souligne que si la responsabilité première des mesures à prendre incombe aux pays eux-mêmes et si la volonté dont ils font montre et les mesures qu'ils prennent jouant un rôle décisif, la Banque, les autres institutions officielles et les organismes privés peuvent également jouer un rôle important de soutien dans ce domaine.

La croissance économique est nécessaire au succès des efforts à long terme entrepris pour combattre la pauvreté. La lenteur de la croissance ou son absence pure et simple, la crise financière et la nécessité de prendre des mesures de stabilisation et d'ajustement ont restreint l'éventail des possibilités, confronté les gouvernements à des choix de plus en plus difficiles et rendu encore plus impérieuse la nécessité d'utiliser au mieux les ressources disponibles.

L'expérience a également montré, ajoute le rapport de la Banque, que comme la croissance ne saurait suffire à elle seule à faire reculer la pauvreté, les programmes et politiques doivent être conçus avec soin de manière à permettre aux multitudes de pauvres des pays en développement de profiter de la croissance.

Ce rapport-bilan fait état de l'importance des décisions de politique générale pour la lutte contre la pauvreté et présente des exemples d'améliorations, au plan des politiques et des projets dans divers secteurs, qui peuvent accroître les revenus

des populations pauvres et améliorer leur sort. Il insiste sur la nécessité d'approches équitables et viables en ce qui concerne le financement des services sociaux (de manière que les pauvres soient nombreux à pouvoir bénéficier de meilleurs services à des coûts abordables) et sur l'importance d'une plus grande participation des pauvres à la conception et à l'exécution des projets. Il souligne également qu'un groupe particulier — les 10 à 20 % les plus pauvres de la population — représente une ressource importante et potentiellement productive qui exige une attention et des programmes spéciaux.

La Banque consacre des efforts substantiels à améliorer sa compréhension de ce qu'impliquent pour ses opérations les coûts sociaux de l'ajustement. Face à la nécessité d'entreprendre des programmes d'ajustement, l'étude de la Banque conclut qu'il est particulièrement impérieux de prendre en même temps des mesures pour protéger les pauvres, notamment de réorienter les dépenses sociales, de manière à en permettre une répartition plus efficace et plus équitable, et de lancer d'autres programmes destinés à profiter directement aux pauvres.

Ce rapport décrit les enseignements et les orientations qui se dégagent de l'action menée par la Banque à travers ses efforts pour combattre la pauvreté, et soulève un certain nombre de questions dont la Banque pourrait juger utile de tenir compte dans ses activités à venir dans ce domaine : dans quelle mesure devrait-elle traiter ses politiques avec souplesse de manière à viser certains groupes particuliers de pauvres ? Lui faut-il consacrer des initiatives particulières pour faire face aux problèmes des « plus démunis » que les programmes de développement ont traditionnellement le plus de mal à atteindre efficacement ? Comment renforcer la collaboration de la Banque avec les organisations non gouvernementales ? Faut-il que la Banque développe ses prêts à l'appui de réformes dans les secteurs sociaux pour combattre la pauvreté ?

Ce rapport devait également servir de point de départ pour un rapport du groupe d'étude sur la lutte contre la pauvreté (Voir Note 6). Le rapport de ce groupe ainsi qu'un rapport parallèle du groupe d'étude opérationnel sur la sécurité alimentaire en Afrique (Voir Note 5) décriront les principaux aspects des programmes d'action entrepris par la Banque pour tenter d'éliminer les formes les plus tragiques de la pauvreté dans ses pays membres en développement.

Après avoir aidé l'Afrique subsaharienne, la Chine et l'Inde, conformément aux instructions de l'accord et des dispositions relatives à IDA-8, la Banque se retrouve avec des ressources qui restent nettement en deçà non seulement des besoins de ces pays (étant donné leur population, leur pauvreté et la qualité de leurs résultats économiques), mais aussi des besoins en aide financière extérieure des projets que la Banque prépare avec leurs gouvernements.

Face aux besoins critiques de ces pays en assistance concessionnelle, la Banque poursuit ses travaux sur un programme de prêts qui dépasse les ressources dont dispose l'IDA, dans l'espoir que les projets de l'Association bénéficieront d'un volume sensible de cofinancement à des conditions concessionnelles.

Développement du secteur privé

Ces dernières années, la Banque a accentué ses efforts en vue d'aider les pays en développement à s'appuyer sur l'initiative privée et la discipline du marché pour promouvoir leur développement. L'extension du rôle de la Banque est allée au-delà des procédés traditionnels d'octroi de fonds pour l'entreprise privée, de prêts pour l'infrastructure et les services, et de promotion de politiques et de règlements économiques favorisant un environnement économique concurrentiel et efficace.

Ces actions, notamment celles qui visent à créer un environnement politique et réglementaire favorable, ont inclus :

- des mesures visant à encourager de nouveaux investissements privés, notamment la promotion par la Banque de mesures telles que les ristournes sur les droits de douane consenties aux exportateurs, l'amélioration de l'accès du secteur privé au crédit, l'abolition des restrictions aux investissements privés, les garanties contre l'expropriation sans dédommagement, la suppression des désavantages fiscaux et l'institution de mesures sélectives d'incitation fiscale ;

- la création de l'AMGI, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (Voir page 86), qui assurera les investissements contre certains risques tels que les pertes dues à la nationalisation ou à la perte de contrôle, à une guerre ou à des troubles civils, et à des restrictions imposées à la conversion et au transfert de monnaies ;

- des efforts de la part de la SFI a) pour offrir des conseils aux gouvernements sur les moyens de modifier leurs politiques, règlements et institutions afin de faciliter les investissements privés étrangers, et b) pour aider les gouvernements à utiliser les swaps dette/fonds propres comme moyens de promouvoir l'investissement privé ; enfin

- un soutien aux programmes qui visent à alléger le secteur public et à freiner la tendance à écarter les entreprises privées, par l'élimination

des monopoles d'État, la privatisation des entreprises publiques, la réorientation des organismes publics de manière à créer un environnement propice au développement du secteur privé, la limitation des activités publiques inutiles et inefficaces et la réorientation des dépenses publiques vers les secteurs prioritaires.

Au cours de l'exercice 88, la Banque a commencé à élaborer des stratégies par pays et de nouveaux instruments, y compris des opérations autonomes, afin d'aider directement au développement du secteur privé.

C'est ainsi qu'elle a lancé une série d'évaluations du secteur privé, afin d'identifier les goulets d'étranglement qui freinent sa croissance et les obstacles qui limitent sa contribution au développement économique général. Les services de la Banque utiliseront ces évaluations pour travailler avec leurs collègues de la SFI, avec des responsables des gouvernements et avec des représentants du secteur privé à l'élaboration de stratégies visant à favoriser un développement du secteur privé adapté à la situation de chaque pays. En outre, un nombre modeste mais croissant d'opérations indépendantes, visant exclusivement à favoriser le développement du secteur privé, sont actuellement en préparation, notamment en Afrique subsaharienne.

La Banque a également commencé à étudier, à la demande des gouvernements, les possibilités de prestation de services publics par le secteur privé comme de contrats de gestion, de baux et d'entreprises à risques partagés. Ces études fourniront des informations sur les enseignements tirés de la sous-traitance et de l'octroi de concessions, et les projets de la Banque aideront les gouvernements à élaborer et à gérer leurs marchés avec le secteur privé.

La Banque et la SFI ont renforcé leur assistance à l'établissement de marchés financiers solides et concurrentiels, capables de fournir efficacement des capitaux pour stimuler la croissance.

C'est notamment pour cela qu'a été créée la Division de gestion du secteur public et de promotion du secteur privé, au sein du Département de l'économie par pays, qui est chargée de définir des approches et des politiques pour le développement du secteur privé. Cette Division a pour mandat d'offrir l'impulsion intellectuelle et l'appui aux futures opérations de la Banque dans ce domaine.

Enfin, un groupe d'experts de haut niveau, le Groupe d'examen pour le développement du secteur privé, a été créé pour évaluer et étudier de façon approfondie les activités de la Banque mondiale et de la SFI à l'égard du secteur privé. Présidé par M. J. Burke Knapp, ancien Premier Vice-Président de la Banque, et composé de 11 autres membres appartenant au secteur privé, à la Banque et à la SFI, ce Groupe a pour tâche : a) d'évaluer l'expérience acquise par la Banque et la SFI en matière de soutien au développement du

secteur privé ; b) de proposer des changements, des orientations et des initiatives susceptibles d'accroître l'efficacité des efforts déployés par la Banque et la SFI pour aider à accroître leur contribution au développement du secteur privé ; enfin c) d'examiner les activités de la Banque, de la SFI et de l'AMGI et de formuler des recommandations qui pourraient être particulièrement utiles au secteur privé, compte tenu des statuts respectifs de ces institutions, de leurs politiques et des initiatives qu'elles se proposent de prendre.

L'examen par les Administrateurs du rapport de ce Groupe, ainsi que de ses recommandations, est prévu pour le début de l'exercice 89.

Activités concernant l'environnement

En avril 1987, la Banque a préparé un document intitulé « Environnement, croissance et développement » qu'elle a présenté au Comité du développement, lors de sa réunion de Washington. Ce document portait essentiellement sur les liens qui existent entre la croissance économique, la lutte contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Il soulignait à la fois la nécessité de traiter les problèmes de l'environnement dans le cadre d'une politique économique d'ensemble plutôt qu'à l'occasion de projets particuliers, et l'extrême gravité des conséquences de l'accroissement rapide de la population. Ce document insistait également sur la nécessité que s'instaure une collaboration à l'égard des problèmes de l'environnement, sous la conduite des gouvernements des pays en développement, avec la participation d'institutions internationales et bilatérales ainsi que d'organisations non gouvernementales.

Peu après l'examen de ce document par le Comité du développement, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (la Commission Brundtland) a publié son propre rapport, intitulé « Notre avenir à tous »⁷. Ses conclusions générales étaient semblables, dans l'ensemble, à celles du document de la Banque, et c'est sur cette base que la Banque a élaboré sa propre politique à l'égard de l'environnement.

Au cours de l'année qui s'est écoulée depuis la parution de ces rapports, la Banque a sensiblement élargi la portée de ses travaux dans le domaine de l'environnement. Ces travaux ont à présent une double vocation : premièrement, veiller davantage à tenir compte des effets des différents projets sur l'environnement et identifier des projets axés spécifiquement sur les problèmes de l'environnement ; et, deuxièmement, favoriser la prise de mesures destinées à susciter un com-

portement général favorable à l'environnement. La Banque accorde une attention particulière aux graves problèmes écologiques de l'Afrique subsaharienne (notamment aux problèmes de la désertification et de la salinité), à la menace de déboisement dans les pays possédant des forêts denses tropicales, dont la faune et la flore sont menacées, et dans les pays souffrant d'une grave pénurie de bois de feu ainsi qu'aux problèmes régionaux tels que celui de la pollution de la Méditerranée (Voir détails du programme relatif au bassin méditerranéen page 111).

Parmi les autres initiatives, on peut citer l'établissement d'un ensemble de directives destinées à prévenir les catastrophes industrielles telles que celles qui se sont produites à Bhopal, à Tchernobyl et à Bâle ; l'adoption d'une politique en faveur des opérations tendant à préserver la diversité biologique ; la participation à un groupe d'étude chargé d'identifier les pays ayant des bassins versants dégradés et d'élaborer des mesures appropriées ; une étude des effets de la politique des prix agricoles sur l'environnement ; enfin un effort pour accorder plus d'attention au rôle des femmes dans la gestion des ressources et dans le développement agricole.

L'intérêt accru porté à l'environnement constituait précisément l'un des importants éléments de la réorganisation de la Banque. Des services de l'environnement ont été établis au sein des quatre bureaux régionaux, et un Département central de l'environnement a été créé au sein du bureau du Premier Vice-Président, Politiques, planification et recherche. Les travaux de ce Département portent essentiellement sur l'incidence des projets de développement sur l'environnement, ainsi que sur l'identification de tâches de caractère plus général, les priorités étant fixées selon le pays et le degré d'urgence. Le Département de l'environnement se livre à des activités de politique générale et de recherche dans un ensemble de domaines techniques, économiques et sociaux, apporte un appui au personnel des bureaux régionaux qui ont besoin de conseils et/ou de connaissances spécialisées, enfin établit et tient à jour des systèmes d'information et des bases de données.

Les travaux sur l'environnement exigent l'examen d'effets intersectoriels complexes, qui apparaissent parfois longtemps après l'action qui les a produits. Pour élargir l'horizon des spécialistes sectoriels et établir des liens entre les activités sectorielles ainsi qu'entre la politique macroéconomique et ces activités, il faut une meilleure compréhension à la fois des facteurs physiques et des comportements humains en jeu.

Pour faire face aux grands problèmes de l'environnement (qui vont du déboisement au réchauffement de la planète) et améliorer la conception et l'exécution des projets, la Banque s'emploie particulièrement à concilier des points de vue différents sur d'importantes questions scientifiques et techniques intéressant tous les secteurs, et

7. Cette Commission, présidée par Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre de la Norvège, a été créée par les Nations Unies en 1983 pour proposer des mesures visant à répondre aux préoccupations à long terme de l'environnement.

à mieux intégrer ces aspects à ses travaux. Pour appuyer ces efforts, un haut conseiller scientifique et technique a été affecté au bureau du Vice-Président, Politiques sectorielles et recherche.

Conformément au rapport Brundtland, qui recommandait que la gestion de l'environnement soit intégrée à la planification du développement, la nouvelle grande idée de la politique de la Banque à l'égard de l'environnement est d'adopter des procédures permettant de traiter l'environnement comme l'un des éléments habituels des travaux économiques et sectoriels sur les pays. Ces travaux supposent l'établissement préalable, pour les besoins des services de la Banque, d'une brève étude définissant dans leurs grandes lignes les principaux problèmes de l'environnement dans chaque pays. Ces études examineront donc la nature et l'importance des problèmes de l'environnement, leurs causes et les stratégies générales à adopter pour l'élaboration de politiques et de programmes d'investissement destinés à y faire face. Les questions qui justifient un examen particulier seront ensuite incorporées au dialogue de politique économique engagé par la Banque, à ses stratégies par pays, à ses travaux économiques et sectoriels comme à ses activités de prêt. Plusieurs pays aux prises avec de graves problèmes écologiques et dont le gouvernement a donné la preuve de sa volonté d'améliorer la gestion des ressources naturelles ont été retenus et feront l'objet d'une étude plus approfondie.

En outre, la Banque s'efforce d'identifier des projets qui, tout en répondant aux critères de croissance économique et de lutte contre la pauvreté, traitent directement les grandes questions de l'environnement ou s'attaquent aux problèmes de la gestion de l'environnement. Le processus traditionnel d'examen des projets un par un sera réparti entre un plus grand nombre de personnes et ces personnes représenteront un plus large éventail de disciplines. Conformément aux recommandations de la Commission Brundtland, la Banque s'efforce davantage de prévoir les conséquences que peuvent avoir sur l'environnement comme sur les comportements humains des grands projets de développement, afin de pouvoir prendre des dispositions en conséquence.

Le Département de l'évaluation rétrospective des opérations de la Banque a également entrepris des études de projets passés afin d'identifier des schémas et des tendances pour en tirer des leçons et formuler des recommandations pour les opérations à venir de l'institution. Parmi ces études figurent un examen des questions relatives à la gestion des ressources naturelles renouvelables dans les projets agricoles de 12 pays appartenant à toutes les grandes zones écologiques et un examen des prêts consentis par la Banque pour l'exploitation forestière, qui permettra d'évaluer le rôle et l'efficacité des opérations forestières.

Parallèlement à une prise de conscience accrue des problèmes de l'environnement, on note un

accroissement rapide du nombre d'initiatives des organisations gouvernementales et privées dans ce domaine. Pour favoriser une meilleure coordination des activités et la mise en commun des connaissances acquises, la Banque s'efforce d'améliorer ses liens avec les autres organismes. Elle s'efforce de développer sa collaboration avec les donateurs bilatéraux pour ce qui est des activités opérationnelles comme des activités de politique et de recherche, ainsi qu'avec les autres institutions du système des Nations Unies et les autres institutions financières internationales, à travers divers mécanismes, y compris le Comité des institutions internationales de développement pour l'environnement.

De façon également importante, la Banque s'efforce de resserrer ses liens avec certaines organisations non gouvernementales jouant un rôle important dans le domaine de l'environnement, notamment l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, le Fonds mondial pour la nature, l'Institut mondial des ressources naturelles et l'Institut international pour l'environnement et le développement. Ainsi, le Bureau régional Afrique de la Banque coopère avec l'Institut mondial des ressources naturelles pour un examen des politiques menées dans un certain nombre de pays en vue de créer une interdépendance entre les objectifs écologiques et économiques.

Le rôle des femmes dans le développement : approches opérationnelles

La nouvelle approche adoptée par la Banque au cours de l'exercice 87 vis-à-vis du rôle des femmes dans le développement dépasse les études et la formation de personnel et vise à rendre ses efforts en ce domaine plus opérationnels. Cette approche, qui s'est confirmée au cours de l'exercice 88, s'emploie à montrer ce que l'on peut effectivement faire pour intégrer les femmes au processus de développement et comment cette intégration contribue à son tour à la réalisation des autres objectifs du développement : la croissance économique, une utilisation plus efficace et durable des ressources, la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie familiale et le ralentissement de la croissance démographique. Cette approche comprend trois grandes composantes :

- formulation de plans d'action pour certains pays, récapitulant la situation des femmes dans l'économie et ses principaux secteurs et ce qu'elles y apportent, et donnant des recommandations pratiques d'interventions (réformes et prêts) destinées à améliorer la productivité et le bien-être des femmes ;

- élaboration de méthodes bien étayées et préparation d'instruments opérationnels pour certains secteurs, tels que la vulgarisation agricole pour les femmes agricultrices, les systèmes d'octroi de crédit aux femmes, les services de santé

maternelle et de planning familial, l'éducation et la formation, la nutrition et les entreprises du secteur informel ; enfin

- lancement d'analyses et d'opérations de prêt dans des secteurs donnés — entre autres, dans l'agriculture, l'éducation, la petite entreprise et l'industrie artisanale ou encore la population, la santé et la nutrition, cette liste n'étant pas exhaustive — pour améliorer la participation, la productivité, la position et le bien-être des femmes.

Pour aider au succès de cette nouvelle approche, une Division du rôle des femmes dans le développement a été créée au sein du Département de la population et des ressources humaines des services des politiques, de la planification et de la recherche. Cette nouvelle Division se livre à un certain nombre d'activités destinées à renforcer l'intérêt et les moyens opérationnels, à lancer des travaux de recherche et des études de politique générale destinés à fournir de meilleurs outils analytiques, et à développer la capacité opérationnelle par la mise au point et la diffusion d'instruments opérationnels, ainsi que par une formation accrue et plus fonctionnelle du personnel. Ces activités portent sur :

Des plans d'action par pays destinés à promouvoir le rôle des femmes dans le développement. L'un des principaux aspects de cette nouvelle approche opérationnelle de l'action de la Banque a trait à l'établissement de plans d'action par pays, destinés à offrir un cadre opérationnel, fondé sur l'analyse sectorielle, afin d'orienter et de concevoir l'aide de la Banque d'une manière qui permette effectivement d'atteindre les femmes et d'améliorer à la fois leur contribution au développement économique et les avantages qu'elles en retirent. Le premier de ces plans d'action, qui concerne le Kenya, est terminé et trois autres sont en préparation pour l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh. Des travaux similaires sont prévus pour plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine.

Des directives opérationnelles. L'une des grandes priorités du programme de travail de cette division est d'élaborer des approches bien étayées, afin d'illustrer ce qui marche dans des secteurs donnés, en commençant par la vulgarisation agricole, la foresterie et le crédit. Cette tâche est étroitement liée et doit aboutir à l'élaboration de directives opérationnelles visant à tenir compte des femmes dans l'analyse macroéconomique et sectorielle et dans la formulation et la conception des projets. Les travaux sont bien avancés en ce qui concerne les directives à suivre pour traiter les problèmes liés au rôle des femmes dans le développement dans l'analyse économique par pays et dans l'analyse et la conception de projets du secteur forestier ; les travaux sur les directives pour la vulgarisation et le crédit agricoles ont commencé.

Les femmes agricultrices et la sécurité alimentaire en Afrique. La Division assure la gestion d'un

projet de recherche opérationnelle portant sur plusieurs pays, financé par le Programme des Nations Unies pour le développement, qui a pour but de promouvoir et de réunir des informations sur la productivité des femmes agricultrices dans certains pays d'Afrique. Le Burkina Faso, la Guinée, le Kenya, le Nigeria et la Zambie sont actuellement inclus dans cette étude. Mettant particulièrement l'accent sur la production alimentaire, ce programme s'efforce, à travers des études de cas, d'identifier les obstacles à la productivité et à l'efficacité potentielle de nouveaux programmes de vulgarisation, systèmes de crédit et mécanismes de fourniture d'intrants ; il permettra également de mieux comprendre les effets de certaines politiques macroéconomiques et sectorielles sur les femmes agricultrices. Ses conclusions et recommandations seront diffusées dans des publications et à l'occasion de journées d'étude organisées dans certains pays d'Afrique. Comme ces travaux intéressent directement la sécurité alimentaire en général, la Division collabore également avec le Groupe d'étude de la Banque sur la sécurité alimentaire en Afrique, notamment pour ce qui est de l'Initiative en faveur des femmes agricultrices africaines.

Le soutien opérationnel. La Division apporte un soutien direct, à travers à la fois l'analyse sectorielle et la conception de projets, aux initiatives opérationnelles dans un certain nombre de secteurs — y compris notamment la vulgarisation agricole dispensée aux femmes agricultrices, les systèmes d'octroi de crédit aux femmes, l'éducation et la formation, les services de santé maternelle et de planning familial, l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural, la nutrition et les entreprises du secteur non structuré, cette liste n'étant pas exhaustive.

Le programme pour une maternité sans danger. C'est au sein de la Division du rôle des femmes dans le développement et de la Division de la population, de la santé et de la nutrition du Département de la population et des ressources humaines que sont concentrés les efforts de la Banque pour un soutien continu au programme de « maternité sans danger », lancé lors de la Conférence sur la maternité sans danger qui s'est tenue à Nairobi en février 1987. Collaborant avec les départements régionaux de la Banque, ces deux divisions soutiennent les initiatives régionales et nationales en vue d'élaborer et d'institutionnaliser des approches efficaces pour améliorer la santé maternelle. La Banque participe également aux travaux d'un Comité directeur des Nations Unies sur la maternité sans danger et aux travaux de recherche opérationnelle de l'Organisation mondiale de la santé, et elle soutient les campagnes lancées par les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les organisations professionnelles et les associations féminines en faveur des femmes.

La recherche. Un programme de recherche a été

entrepris, dont la première phase porte sur l'établissement d'un cadre analytique, adapté aux opérations de la Banque, qui s'efforce de déterminer le lien qui existe entre la productivité économique des femmes et leur accès à l'éducation, aux soins de santé, à la vulgarisation et à d'autres services publics. Les deux principales activités de recherche en cours de ce programme visent : a) la compréhension des éléments dont dépendent la participation des femmes à l'économie et leur productivité, et b) l'identification des facteurs influant sur l'accès des femmes aux services publics, tels que l'éducation, la vulgarisation agricole et le crédit, et des moyens par lesquels cet accès pourrait être amélioré. Ces travaux de recherche tendent donc à consolider les bases analytiques des directives opérationnelles.

La formation à l'intention du personnel de la Banque. L'un des aspects importants des travaux de la Division consiste à diffuser les informations touchant les analyses et expériences du rôle des femmes dans le développement qui présentent un intérêt opérationnel dans tous les départements régionaux de la Banque, de manière à inscrire les questions relatives à ce rôle au centre des travaux opérationnels de la Banque. Cet effort est appuyé par de nouvelles initiatives en matière de formation prises par l'Institut de développement économique (IDE), qui a consacré ses deux premiers ateliers à des questions relatives au rôle des femmes dans le développement dans les domaines de l'agriculture et de la valorisation des ressources humaines.

À présent, la formation vise à aller bien au-delà de la sensibilisation. À mesure que s'accroît la nécessité de renforcer l'aptitude du personnel de la Banque à faire face, dans les opérations de l'institution, aux besoins et aux exigences des femmes et aux contraintes auxquelles elles se heurtent, le besoin d'un matériel didactique plus abondant et de meilleure qualité se fait lui aussi plus pressant. La Division collabore avec l'IDE et avec les quatre bureaux régionaux de la Banque afin de déterminer le type de formation qui serait le plus utile. L'élaboration d'approches efficaces et l'établissement de directives opérationnelles sont des éléments essentiels de cet effort de formation.

La Banque et sa réorganisation

Au cours de l'exercice 88, les activités de la Banque, décrites entre autres dans la présente section, se sont déroulées dans un contexte professionnel qui venait de connaître un changement très profond.

Le *Rapport annuel 1987* de la Banque a rendu compte de façon détaillée de cette réorganisation. En quelques mots, cette réorganisation avait pour objectifs d'accroître la capacité de réaction et l'efficacité de la Banque. Pour ce faire, il fallait que ses structures et ses méthodes de travail soient

mieux adaptées à sa mission fondamentale, qui est de servir ; il fallait que les questions de stratégie à l'échelle de la Banque soient gérées plus efficacement et que celle-ci soit mieux à même de définir clairement ses stratégies ; sa structure de gestion interne devait être adaptée aux nouvelles priorités des pays en développement et devait lui permettre une perception plus nette des attentes de ses clients ; son organisation devait accorder plus de place aux aspects financiers des travaux qu'elle consacre avec ses emprunteurs à la gestion de leur économie et à l'élaboration de leurs politiques ; enfin, il fallait accroître l'efficacité de ses opérations dans tous leurs aspects.

La restructuration elle-même, approuvée en juillet 1987, a été rapidement mise en oeuvre de manière à minimiser les perturbations causées aux travaux de la Banque et à laisser son personnel et ses clients le moins longtemps possible dans l'incertitude. Les coûts immédiats intangibles de la réorganisation ont peut-être été plus élevés que prévu mais, au début de 1988, les questions qui restaient à résoudre avaient été identifiées et des solutions constructives avaient été formulées pour tirer pleinement profit de la réorganisation grâce à une meilleure adaptation de la Banque à son mandat, à une plus grande souplesse et à une efficacité accrue.

Au sein du complexe opérations, la grande priorité a été donnée aux travaux nécessaires pour exécuter le programme de prêts de l'exercice et mettre sur pied une liste plus solidement étayée de projets en réserve pour l'exercice 89 — sans compromettre la qualité des projets ni celle du dialogue sur la politique économique. Les grands programmes de travaux ont recouvré leur rythme normal après le ralentissement initial causé par le processus de sélection du personnel. Le programme de prêts de l'exercice 88 a été conforme aux prévisions ; la Banque a renforcé son rôle de catalyseur pour le cofinancement, notamment en Afrique subsaharienne ; elle a redoublé d'efforts pour mobiliser de nouveaux prêts et/ou d'éventuels aménagements de la dette dans les pays lourdement endettés ; enfin elle a jeté des bases qui rendront ses études économiques et sectorielles mieux adaptées aux besoins des pays.

Le complexe finances — qui n'a pas subi de profonde restructuration — a réussi à guider efficacement la Banque dans ses emprunts et ses investissements dans un environnement particulièrement instable ; il a également rempli le mandat qui lui avait été donné d'assurer l'augmentation générale du capital de la Banque, entrepris une étude systématique des politiques financières de l'institution et lancé un programme de refonte de ses systèmes d'information.

Le complexe politiques, planification et recherche a entrepris de resserrer les liens entre la recherche, la formation et l'élaboration des politiques ainsi qu'au sein des activités opérationnelles, et il a lancé des programmes de travail à

l'appui de nouvelles initiatives dans ces domaines.

Le complexe relations extérieures et administration, le plus durement touché par les suppressions de postes, dont l'objet était essentiellement la production centralisée de services, a réorienté son action vers la conception et la mise en oeuvre de stratégies, de politiques et de procédés de communications internes et externes, vers les techniques de l'information et vers la gestion des ressources humaines dans le contexte décentralisé de la Banque après la réorganisation.

Bien qu'un important travail ait déjà été accompli, il reste quelques problèmes transitoires, et il pourrait être nécessaire d'apporter quelques ajustements supplémentaires sur le plan de l'organisation. Les relations de travail entre certains services n'ont pas encore atteint le maximum de leurs possibilités. Par exemple, on s'efforce de mieux intégrer les programmes de travail des

départements techniques — où sont concentrées les connaissances de la région et les qualifications techniques — et du complexe politiques, planification et recherche avec ceux des départements par pays. Dans le complexe finances, la décentralisation de la fonction comptabilité se poursuit, et l'administration est en train d'élaborer et de mettre en oeuvre des stratégies dans les domaines tels que les relations extérieures, les ressources humaines et les installations.

La réorganisation s'est traduite par une réduction de 320 postes permanents autorisés, dont 287 postes de cadres. Le 30 juin 1987, la Banque comptait un total de 3.843 postes de cadres autorisés; le 30 juin 1988, ce nombre était de 3.556.

On prévoit que les coûts directs de la réorganisation seront entièrement recouverts en l'espace de quatre ans environ.

Chapitre quatre

Finances de la Banque mondiale

Finances de la BIRD

Au cours de l'exercice 88, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) a atteint ses objectifs de financement en empruntant 10,8 milliards de dollars sur les principales places financières du monde, à un coût moyen de 6,7 % et avec une échéance moyenne de 9,8 ans. Elle a également largement atteint ses objectifs en matière de placements en structurant ceux-ci de façon à tirer parti de l'instabilité des marchés, et le placement de ses liquidités lui a rapporté en moyenne 8,51 %. Grâce à ses pratiques financières prudentes et à l'appui soutenu de ses pays membres, la Banque a maintenu son excellente cote de crédit sur tous les grands marchés.

Les pays membres ont témoigné surtout leur appui en autorisant, le 27 avril 1988, une augmentation générale du capital de 74,8 milliards de dollars, ouverte à la souscription des pays membres existants. Les membres qui souscrivent devront verser 3 % de la valeur des parts, et la Banque pourra appeler le solde de 97 % si elle en a besoin pour faire face à ses obligations au titre de ses emprunts ou des prêts qu'elle garantit. Les souscriptions au titre de l'augmentation générale du capital, qui s'étaleront sur une période de cinq ans, élargiront l'assise financière de la BIRD, ce qui lui permettra d'accroître ses engagements de prêt d'environ 10 % par an au cours des cinq à six prochaines années et de les porter à plus de 20 milliards de dollars par an au début des années 90.

Une augmentation supplémentaire du capital de 1,7 milliard de dollars a également été approuvée en prévision de nouvelles adhésions.

Les pays membres ont également manifesté leur appui soutenu en consentant à ce que la Banque effectue des emprunts et des swaps en leur monnaie et sur leurs marchés et en continuant d'accepter son statut de créancier privilégié.

Le 28 avril 1988, les Administrateurs ont décidé d'apporter deux modifications aux conditions de remboursement des prêts engagés par la BIRD à partir de cette date. Pour les prêts aux pays emprunteurs à revenu intermédiaire engagés entre le 28 avril 1988 et la fin de l'exercice 91, le différé d'amortissement a été porté à cinq ans ;

pour les prêts engagés après l'exercice 91, le différé d'amortissement sera rétabli à trois ans et quatre ans, comme c'était le cas avant le 28 avril 1988, à moins que les Administrateurs n'en décident autrement. La seconde modification, qui est permanente et concerne les emprunteurs à faible revenu — ceux dont le revenu par habitant est inférieur à 836 dollars, en dollars de 1986 — introduit une structure de remboursement du principal par annuités au lieu d'un système de paiements égaux. A partir de l'exercice 92, ces modifications abaisseront le niveau des remboursements dus à la BIRD, par rapport au niveau qu'ils auraient sinon atteint.

Grâce à cette extension des différés d'amortissement, l'augmentation des décaissements nets de la BIRD aux pays à revenu intermédiaire pourrait atteindre 3,4 milliards de dollars entre l'exercice 92 et l'exercice 95, ces décaissements diminuant progressivement les années suivantes. Le système de remboursement par annuités fera progressivement sentir ses effets, au fur et à mesure que se trouve écoulé le différé d'amortissement de cinq ans des nouveaux prêts actuellement consentis aux pays à faible revenu. Ce système devrait entraîner un accroissement des décaissements nets aux pays à faible revenu d'environ 5 milliards de dollars d'ici l'an 2000. On s'attend à ce que ces pays soient mieux en mesure d'assumer la charge plus lourde du service de la dette qu'ils devront acquitter lors des annuités ultérieures. Jusqu'en 1976, un système de remboursement par annuités s'appliquait à tous les prêts de la BIRD. Le rétablissement de cette formule pour les pays à faible revenu permettra de mieux adapter l'échelonnement dans le temps de leurs remboursements à leurs besoins et à leur capacité financière. Ce changement devrait également avoir pour conséquence de ramener le niveau de prêts soutenable de 23,9 à 22,5 milliards de dollars au début des années 90.

Le Conseil des Administrateurs a examiné les problèmes soulevés par la gestion des monnaies lors de deux séminaires qui ont eu lieu vers la fin de l'exercice. La BIRD ne prend pas de positions en devises. Toutefois, les mouvements des monnaies peuvent lui créer des difficultés. Sur le plan financier, deux ratios clés, le ratio des réserves aux prêts et la capacité de prêt restant à la BIRD (la

« marge de décaissement »), sont vulnérables au risque de change, car les termes de ces ratios n'ont pas la même composition en monnaies. En outre, la Banque désire gérer les monnaies qui sont incluses dans le pool de prêts de façon à mieux répondre aux besoins de ces emprunteurs. Au cours des séminaires, ces difficultés ont été identifiées et diverses possibilités ont été envisagées en vue d'y remédier. Les services de la Banque continuent de travailler sur ces questions et l'on prévoit qu'au cours de l'exercice 89 la direction de la Banque recommandera les premières mesures à prendre en vue d'améliorer encore la gestion des monnaies.

Au cours de l'exercice, le complexe finances de la BIRD a lancé un programme pilote d'assistance technique financière en faveur des pays en développement afin de leur transmettre son expérience en ce qui concerne la gestion de l'actif et du passif. Cet effort a surtout porté sur la façon d'utiliser les swaps, les options et les opérations à terme pour faire face à l'instabilité accrue des taux d'intérêt et des taux de change. Si la plupart des institutions financières et des sociétés multinationales exploitent maintenant ces techniques de gestion des risques, en faisant appel à des équipes d'économistes, d'analystes financiers, de mathématiciens et d'informaticiens, la plupart des pays en développement ont à ce jour pris du retard dans ce domaine. L'objectif du programme est de combler ce retard en axant l'action sur le renforcement des institutions. C'est ainsi qu'une assistance technique financière a été offerte au Chili. A ce titre, une équipe à plein temps chargée de gérer le passif a été mise en place à la Banque centrale du Chili et un programme de formation a été amorcé pour permettre à celle-ci d'utiliser un large éventail d'instruments tels qu'instruments à terme en eurodollars, plafonds de taux d'intérêt, swaps et options monétaires. Le résultat le plus remarquable de ces efforts a été la possibilité pour la Banque centrale de s'adresser au marché à terme des eurodollars pour obtenir des taux d'intérêt avantageux pour l'année suivante. En plus du Chili, quatre autres pays bénéficient actuellement d'une assistance technique financière.

Évolution de la gestion du passif. La BIRD a atteint son objectif en contractant l'équivalent de 11 milliards de dollars de nouveaux emprunts, non compris le refinancement d'emprunts à court terme et d'emprunts remboursés par anticipation.

Par suite de la baisse sensible des taux d'intérêt, la BIRD a procédé au remboursement anticipé de certaines émissions de ses titres en quatre monnaies (yen, francs suisses, dinars koweïtiens et francs luxembourgeois) et ce, pour la contre-valeur de 4.929 millions de dollars. L'économie ainsi réalisée pourrait se chiffrer à environ 500 millions de dollars sur une base actualisée, chiffre fondé sur les coûts de refinancement estimatifs ou effectifs à la date de la décision de procéder au

remboursement anticipé. Dans chaque cas, la BIRD a déterminé que l'exercice de cette option serait financièrement avantageux pour ses emprunteurs et ne compromettrait pas sa cote de crédit sur les marchés concernés, ni son accès futur à ces marchés. Tenant compte de cet avantage sur le marché, la BIRD a refinancé le remboursement anticipé d'emprunts en yen, représentant 4.377 millions de dollars, soit 89 % du total, économisant ainsi la contre-valeur de 476 millions de dollars, sur une base actualisée. Les prêts qui avaient été obtenus par voie privée auprès de certains prêteurs institutionnels ont été remboursés par anticipation et simultanément refinancés avec les mêmes prêteurs, alors que les émissions publiques ont été refinancées plus tard au cours de l'exercice.

Dans son programme d'emprunt, la Banque a cherché à diversifier encore davantage ses sources de financement, tout en tenant compte des considérations de coût-efficacité. En effet, en établissant sa bonne cote de crédit sur de nouveaux marchés, elle est davantage assurée de pouvoir faire face à ses besoins futurs de financement si les conditions se détériorent sur quelques-uns de ses marchés habituels. Au total, la BIRD a contracté des emprunts en 18 monnaies, y compris en unités monétaires européennes (ECU). Si elle a continué d'emprunter surtout en dollars des États-Unis, en yen, en deutsche mark, en francs suisses et en florins, elle n'en a pas moins augmenté la part des emprunts contractés, avant swaps, en livres sterling et en autres monnaies. La BIRD a lancé ses premières émissions publiques sur les marchés nationaux du Danemark, de l'Espagne et du Koweït et, après deux ou trois ans d'absence, elle a fait sa rentrée sur les marchés nationaux de l'Autriche, du Canada et de la France. Elle est également entrée sur les marchés nationaux de la Belgique et du Luxembourg. Les euromarchés ont été pour elle une source d'emprunts en dollars des États-Unis, australiens et canadiens, ainsi qu'en couronnes danoises, en markkaa finlandais, en livres sterling et en ECU, et c'est là qu'elle a offert au public sa première émission d'obligations en lires italiennes.

La BIRD a échangé le produit en monnaies « véhiculaires » d'un grand nombre d'emprunts en d'autres monnaies « cibles », que rendaient souhaitables ses opérations, ce qui lui a permis d'obtenir ces monnaies à un coût nominal bien moindre. Cette pratique permet à la Banque de mettre à profit l'avantage dont elle jouit par rapport à d'autres emprunteurs sur certains marchés financiers. Elle répercute les économies ainsi réalisées sur ses emprunteurs par le jeu de son taux prêteur qui est basé sur un pool d'emprunts. Le dollar des États-Unis est resté la principale monnaie véhiculaire pour les swaps, mais sa part relative a diminué par rapport aux années précédentes car la Banque a pu également utiliser d'autres monnaies à cette fin.

Tout en élargissant l'éventail des monnaies empruntées, la BIRD a décidé de réduire l'offre de ses nouvelles émissions sur les marchés du franc suisse, du deutsche mark et du florin néerlandais sur lesquels elle s'était beaucoup appuyée dans le passé. En même temps, elle a maintenu et élargi ses relations traditionnelles d'emprunt avec les sources officielles.

Plusieurs autres initiatives importantes ont été prises dans le cadre du programme d'emprunt de l'exercice 88 :

- Le programme de COLTS (papier à terme émis en continu) de la BIRD a pris de l'ampleur pendant l'exercice 88. Inauguré en avril 86, ce programme lui permet, par l'intermédiaire de ses agents, d'offrir ses titres en continu aux investisseurs nationaux et canadiens sur le marché des bons à moyen terme des États-Unis. Bien que la BIRD ait été amenée ces dernières années, pour des raisons de coûts, à concentrer ses emprunts sur le marché de l'eurodollar, elle a développé son programme de COLTS de façon à maintenir une présence continue sur le marché intérieur américain. Pendant l'exercice 88, les ventes de COLTS ont représenté 375 transactions et se sont chiffrées au total à 1.190 millions de dollars. Leur durée moyenne était de 8,5 ans et leur coût moyen de 9,1 %.

A la fin de l'exercice 88, l'encours des emprunts COLTS se chiffrait au total à 1.714 millions de dollars et 466 transactions avaient été effectuées. Leur montant était compris entre 25.000 dollars et 49 millions de dollars et était en moyenne de 4,3 millions de dollars, avec une durée moyenne à la date d'émission de 10,1 ans et une forte concentration dans les échéances à 10 ans. Pour élargir les circuits de distribution des COLTS et diversifier encore sa base d'investisseurs en Amérique du Nord, la BIRD a décidé en mai 1988 d'ajouter 14 établissements régionaux de placement des États-Unis et trois établissements canadiens au groupe d'agents qui écoule déjà ses COLTS sur le marché primaire de New York. C'était la première fois que des établissements régionaux aux États-Unis avaient l'occasion de participer au réseau de distribution primaire des titres de la BIRD depuis l'introduction des procédures de prise ferme en 1982.

- La BIRD a placé sur le marché des euro-obligations, en deux tranches, une émission d'obligations à 9,25 %, à 20 ans, portant sur 350 millions de livres sterling (environ 590 millions de dollars), dont la première tranche (200 millions de livres sterling) était à cette date le plus gros emprunt de la BIRD en livres sterling. C'était la première fois également que la Banque d'Angleterre desserrait les limites imposées à la taille des émissions effectuées par les émetteurs situés en dehors du Royaume-Uni. Le placement de la seconde tranche a permis d'accroître la liquidité et la négociabilité de ces obligations sur le marché secondaire.

Tableau 4-1. Coûts, rentabilité et rendement moyens de la BIRD
(Pourcentages fondés sur les soldes moyens des exercices)

	Exercice	
	1987	1988
<i>Coûts de l'exercice</i>		
Coûts moyens :		
des nouveaux emprunts ^a	5,90	6,70
de l'encours total des emprunts	7,73	7,47
du total des fonds disponibles (dette et fonds propres ^b)	6,73	6,46
<i>Rendement de l'exercice</i>		
Rendement moyen		
de l'encours des prêts décaissés ^c	8,87	8,25
des investissements liquides ^d	7,59	8,51
du total des avoirs productifs	8,52	8,30
<i>Rentabilité</i>		
Différence entre le rendement du montant total des avoirs productifs et le coût du total des fonds		
	1,79	1,84
<i>Revenu net</i>		
En pourcentage du montant moyen des fonds propres ^b		
	9,54	7,29
En pourcentage du montant moyen des avoirs liquides et des prêts		
	1,24	0,98
<i>Ratio de levier et rendement du capital</i>		
Ratio de l'encours des prêts aux fonds propres ^e		
	5,07:1	5,03:1
Ratio de l'encours de la dette aux fonds propres ^e		
	5,31:1	5,20:1

^a Non compris 4,4 milliards de dollars de refinancements d'emprunts réglés par anticipation.

^b Fonds propres définis comme la somme du capital libéré, des réserves et du revenu net cumulé utilisables.

^c Intérêt sur les prêts et commissions d'engagement en pourcentage de l'encours moyen des prêts décaissés.

^d Y compris les plus-values (ou pertes) réalisées.

^e Fonds propres définis comme la somme du total du capital libéré, des réserves et du revenu net cumulé.

- Pour offrir aux investisseurs, sur les marchés du yen, des instruments pour remplacer les émissions publiques en yen remboursées par anticipation, la BIRD a rouvert sa quatrième émission d'obligations daimyo (5 1/8 % à 10 ans). Ces nouvelles obligations ont le même coupon et la même date d'échéance que l'émission précédente et c'était la première fois qu'un emprunteur non résident rouvrirait une émission publique au Japon. Cette opération, qui vise à accroître la liquidité de ces obligations, a constitué la plus grosse émission publique en yen (soit au total 160 milliards de yen) lancée par un non-résident sur ce marché.

Revenu, dépenses et réserves. Pendant l'exercice 88, les recettes brutes de la BIRD se sont chiffrées au total à 8.549 millions de dollars, soit une augmentation de 860 millions de dollars (11 %) par rapport à l'exercice précédent. Elles

Tableau 4-2. Emprunts de la BIRD, exercice 1988^a
(en millions)

Catégorie	Émission	Monnaie de l'émission	Contre-valeur en dollars E.U. ^b	
<i>Souscriptions publiques à moyen et long termes</i>				
Autriche	Obligations 6,625 % à 12 ans, échéance 1999	\$	1.000,0	75,3
Allemagne, Rép. féd. d'	Obligations 6,25 % à 10 ans, échéance 1997	DM	600,0	324,9
	Obligations 5 % à 5 ans, échéance 1993	DM	500,0	294,2
Belgique	Obligations 7,75 % à 7 ans, échéance 1994	FB	5.000,0	132,1
Canada	Obligations 10,50 % à 20 ans, échéance 2008	\$ Can	150,0	119,5
Danemark	Obligations 10 % à 6 ans, échéance 1994	DKr	500,0	78,0
Espagne	Obligations 12,25 % à 10 ans, échéance 1997	Ptas	10.000,0	83,1
États-Unis	Obligations 9,25 % à 30 ans, échéance 2017	\$	400,0	400,0
	Obligations 9,875 % à 10 ans, échéance 1997	\$	750,0	750,0
Finlande	Bons 9,875 % à 5 ans, échéance 1992	Fmk	300,0	73,0
	Bons 9,625 % à 8 ans, échéance 1996	Fmk	300,0	75,0
France	Obligations 10 % à 10 ans, échéance 1998	F	1.000,0	184,1
Japon	Obligations 5,625 % à 10 ans, échéance 1997	¥	50.000,0	373,1
Koweït	Obligations 7,50 % à 7 ans, échéance 1994	KD	30,0	105,3
Luxembourg	Obligations 7 % à 10 ans, échéance 1998	FLux	1.000,0	28,6
Pays-Bas	Obligations 7 % à 10 ans, échéance 1997	f.	300,0	160,9
Suisse	Obligations 5 % à 15 ans, échéance 2002	FS	200,0	131,4
	Obligations 5 % à 7 ans, échéance 1994	FS	100,0	73,6
	(Tranche I)			
	Obligations 5,25 % à 10 ans, échéance 1997	FS	100,0	73,6
	(Tranche II)			
Marché des euro-obligations	Bons 9 % à 10 ans, échéance 1997	\$	300,0	300,0
	Bons 13,375 % à 5 ans, échéance 1992	\$A	100,0	70,7
	Bons 12,75 % à 7 ans, échéance 1994	\$A	70,0	49,1
	Bons 12,75 % à 5 ans, échéance 1993	\$A	75,0	54,7
	Bons 9,75 % à 5 ans, échéance 1992	\$Can	150,0	112,6
	Bons 11 % à 7 ans, échéance 1994	\$Can	150,0	114,9
	Obligations 10,25 % à 7 ans, échéance 1994	DKr	300,0	41,6
	Obligations 10,50 % à 5 ans, échéance 1993	Lit	150.000,0	120,6
	Bons 10,375 % à 5 ans, échéance 1993	Lit	150.000,0	121,4
	Obligations 5,50 % à 5 ans, échéance 1992	¥	50.000,0	341,1
	Obligations 9,25 % à 20 ans, échéance 2007	£	200,0	320,9
	Obligations 9,25 % à 20 ans, échéance 2007	£	150,0	269,0
	Obligations 7,50 % à 7 ans, échéance 1994	ECU	150,0	167,3
Total des souscriptions publiques à moyen et long termes				<u>5.619,6</u>
<i>Placements à moyen et long termes auprès de banques centrales et d'États</i>				
Allemagne, Rép. féd. d'	Bons 5,40 %, échéance 1992	DM	250,0	134,5
	Bons 5,51 %, échéance 1993	DM	250,0	147,8
Japon	Obligations 5,20 % en yen, échéance 1994	¥	15.000,0	111,9
	Obligations 5,60 % en yen, échéance 1997	¥	15.000,0	118,7
Divers	Obligations 4,76 % en yen, échéance 1994	¥	15.000,0	120,3
	Bons 4,375 % à 2 ans, échéance 1989	FS	50,0	36,8
	Bons 4 % à 3 ans, échéance 1991	FS	50,0	35,6
Placements internationaux ^c	Obligations 8,04 % à 2 ans, échéance 1989	\$	300,0	300,0
	Obligations 7,60 % à 2 ans, échéance 1990	\$	300,0	300,0
	Bons 4,125 % à 2 ans, échéance 1989	FS	150,0	95,5
	Bons 4,25 % à 2 ans, échéance 1989	FS	230,7	154,7
	Bons 3,375 % à 2 ans, échéance 1990	FS	300,0	218,3
	Bons 3,375 % à 2 ans, échéance 1990	FS	150,0	99,4
Total des placements à moyen et long termes auprès de banques centrales et d'États				<u>1.873,5</u>

(à suivre)

Tableau 4-2. (suite)
(en millions)

Catégorie	Émission	Monnaie de l'émission	Contre-valeur en dollars E.U. ^b
<i>Autres placements à moyen et long termes</i>			
Allemagne, Rép. féd. d'	Bons 5,875 %, échéance 1992	DM	200,0
États-Unis	Valeurs à terme émises en continu (COLTS)	\$	1.189,8
Japon	Prêt 4,90 %, échéance 2008 (Tranche A)	¥	15.000,0
	Prêt 5 %, échéance 2017 (Tranche B)	¥	15.000,0
	Obligations 4,80 %, échéance 1997	¥	10.000,0
	Prêt 5,20 %, échéance 1994	¥	5.000,0
	Prêt 5,40 %, échéance 1999	¥	30.000,0
	Prêt 6,10 %, échéance 2008	¥	30.000,0
	Prêt 5,70 %, échéance 1999	¥	20.000,0
	Prêt 5,50 %, échéances 1998-2003	¥	20.000,0
	Prêt 5,50 %, échéance 2011	¥	25.000,0
Luxembourg	Obligations 7,50 %, échéance 1992	Flux	900,0
Pays-Bas	Prêt 7,15 %, échéance 1999	f.	100,0
Suisse	Prêt 5,40 %, échéance 2003	FS	120,0
	Bons 4,375 %, échéance 1994	FS	75,0
	Bons 4,125 %, échéance 1995	FS	75,0
Placements internationaux	Bons 6,25 %, échéance 1993	DM	250,0
	Obligations 5,10 %, échéance 1992	¥	10.000,0
	Obligations sans date à coupon zéro	\$	11,0
Total autres placements à moyen et long termes			<u>3.043,9</u>
<i>Emprunts à court terme^f</i>			
Compte des banques centrales		\$	295,0
Montant total des emprunts pendant l'exercice 88			<u>10.832,0</u>

^a Non compris 561,4 milliards de yen (équivalant à 4.377 millions de dollars payés par anticipation et refinancés).

^b Calculé sur la base des taux en vigueur au moment du règlement.

^c Ces emprunts ont été placés auprès de banques centrales, de services publics ou d'organisations internationales.

^d F représente l'excédent du refinancement par rapport au paiement anticipé.

^e Produit net.

^f Venant à échéance dans l'année.

^g A croisement du montant non amorti au 30 juin 1988, par rapport à ce montant au 30 juin 1987.

n'ont cessé de progresser au cours de la dernière décennie à mesure que l'encours des prêts et des placements continuait de s'accroître.

Compte tenu des ajustements de conversion relatifs aux avoirs non libellés en dollars, l'encours du portefeuille de prêt s'élevait, en fin d'exercice, à la contre-valeur de 81.791 millions de dollars en 47 monnaies. Pendant l'exercice, l'intérêt moyen perçu sur l'encours des prêts décaissés a été de 7,93 %, rapportant un revenu de 6.535 millions de dollars. En outre, les commissions d'engagement (0,75 % sur le solde non décaissé des prêts) ont rapporté 263 millions de dollars. Au total, le revenu tiré des prêts s'est chiffré à 6.798 millions de dollars, soit un rendement total de 8,25 % sur l'exercice moyen des prêts décaissés (Voir Tableau 4-1).

Depuis juillet 1982, les prêts de la BIRD sont assortis de taux variables. Deux fois par an, la Banque ajuste son taux prêteur, pour des périodes de six mois commençant le 1er janvier et le 1er juillet, en ajoutant une marge de 0,50 % au coût moyen pondéré, pour la période de six mois qui précède, d'un « pool » des emprunts en cours

tirés après le 30 juin 1982. Le taux d'intérêt variable, qui avait été fixé initialement à 11,43 % le 1er juillet 1982, a baissé régulièrement depuis, pour tomber à 7,72 % le 1er janvier 1988. Le 1er juillet 1988, il a été porté à 7,59 %. Comme les prêts consentis avant le 1er juillet 1982 étaient assortis de taux fixes (fixés à la date de l'engagement), les ajustements semestriels du taux d'intérêt ne s'appliquent pas à ces prêts. Au 30 juin 1988, 47.969 millions de dollars de prêts décaissés et non remboursés et 3.275 millions de dollars de prêts non décaissés étaient assortis de taux fixes.

Au 30 juin 1988, le volume total des liquidités de la BIRD était de 19.517 millions de dollars, net des engagements au titre des règlements et des garanties en espèces reçues en contrepartie de titres prêtés, soit une augmentation de 663 millions de dollars par rapport au 30 juin 1987. Pendant l'exercice, les Administrateurs ont adopté une nouvelle politique en vertu de laquelle les placements liquides seront gérés de façon qu'en fin d'exercice leur niveau, ajouté à celui des encaisses, représente au moins 45 % des besoins nets de trésorerie projetés pour les trois exercices sui-

vants, à moins qu'un niveau nettement supérieur puisse être justifié. Auparavant, l'objectif en matière de liquidité était de l'ordre de 40 à 45 %. Le niveau des liquidités s'établissait à 50 % à la fin de l'exercice 87; il était le même à la fin de l'exercice 88. Ce volume de liquidités est destiné à donner à la BIRD une certaine marge de manoeuvre en matière d'emprunt et à lui permettre de pourvoir à ses besoins de trésorerie au cas où la conjoncture sur les marchés financiers serait temporairement défavorable.

La BIRD gère activement ses liquidités. Au cours de l'exercice 88, ses placements ont rapporté 1.720 millions de dollars, y compris 135 millions de dollars de plus-values nettes, soit un taux de rendement réalisé sur le montant moyen des placements de 8,51 %.

Les revenus provenant d'autres sources se sont chiffrés à 32 millions de dollars, dont 17 millions de dollars de gains sur les cessions de prêts.

Le revenu net de la BIRD est resté extrêmement satisfaisant, soit 1.004 millions de dollars, malgré 421 millions de dollars de provision pour pertes constituées sur les prêts consentis à huit pays membres qui étaient en retard dans le paiement du service de leur dette à la BIRD. En juin 1988, celle-ci a revu sa politique en matière de provision et adopté une provision consolidée pour pertes sur l'encours de tous les prêts consentis aux huit pays membres dont les intérêts impayés ne sont pas comptabilisés. Au cours de l'exercice 88, la BIRD a prélevé 421 millions de dollars pour constituer cette provision consolidée, en se fondant sur une évaluation des risques de non-recouvrement des prêts pour chacun de ces huit pays membres, prêts qui représentaient 3,6 % du total des prêts, portant ainsi la provision consolidée totale à 500 millions de dollars. Pendant l'exercice 87, 41 millions de dollars de provisions avaient été constituées au titre des prêts consentis à un pays qui avait plus de deux ans de retard dans le paiement du service de sa dette. En outre, le revenu net de l'exercice 88 a été inférieur de 321 millions de dollars à ce qu'il aurait été autrement du fait que la Banque n'a pas perçu d'intérêts sur ces prêts.

Les dépenses de la BIRD comprennent également les intérêts qu'elle verse et les frais d'émission de ses emprunts, les frais administratifs ainsi que ses contributions — d'un montant de 53 millions de dollars — à des programmes spéciaux. Au total, ces dépenses se sont élevées à 7.545 millions de dollars, soit 15 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent. Les frais liés à ses emprunts — soit 6.400 millions de dollars d'intérêts et 191 millions de dollars de frais d'émission d'obligations et autres frais financiers — ont, ensemble, constitué de loin la plus grosse part de ses dépenses. Ces frais administratifs ont atteint au total 476 millions de dollars, déduction faite de la commission de gestion de 263 millions de dollars imputée à l'IDA et de la commission de service et

d'appui de 3,4 millions de dollars imputée à la Société financière internationale.

Le revenu net de l'exercice 88 s'est chiffré à 1.004 millions de dollars; ce chiffre est à comparer au montant record de 1.243 millions de dollars de l'exercice 86, au montant de 1.113 millions de dollars de l'exercice 87 et aux montants de 1.137 millions, 600 millions et 752 millions de dollars enregistrés, respectivement, pour les exercices 85, 84 et 83. Le revenu net obtenu pour l'exercice 88, malgré le montant sensiblement accru des provisions pour pertes sur les prêts et la perte de revenu due aux intérêts impayés non comptabilisés, est dû essentiellement au faible coût moyen des emprunts de la BIRD et au fait qu'elle a bien géré son portefeuille de liquidités.

Sur le revenu net de 1.113 millions de dollars enregistré pendant l'exercice 87, le Conseil des Gouverneurs de la BIRD a affecté 1.013 millions de dollars à la réserve générale, le solde de 100 millions de dollars étant transféré à titre de don à l'IDA.

Les principaux états financiers de la BIRD sont établis en dollars des États-Unis. En général, les ajustements résultant de la conversion des monnaies aux taux de change du marché influent sur le revenu et les dépenses déclarés par la BIRD, ainsi que sur les soldes de ses prêts et autres actifs et sur ses engagements, y compris les montants portés au débit ou au crédit de la réserve générale. Lorsqu'il se produit une forte valorisation des monnaies par rapport au dollar des États-Unis (comme pendant les trois derniers exercices), ou une forte dépréciation, il devient difficile, compte tenu des ajustements de conversion, de comparer les résultats financiers d'un exercice à l'autre.

En général, la Banque n'effectue pas de transactions en devises pour son propre compte. Les ajustements résultant de la conversion comptable des monnaies en dollars des États-Unis n'entraînent ni gains ni pertes réalisés, comme ce serait le cas si ces monnaies étaient effectivement converties en dollars des États-Unis. C'est pourquoi c'est la réserve générale, et non le revenu net, qui est créditée ou débitée chaque année du montant de l'ajustement lié à la valorisation ou à la dépréciation des monnaies.

Pendant l'exercice 88, la conversion comptable des monnaies en dollars des États-Unis s'est soldée par une diminution de 55 millions de dollars de la réserve générale, alors qu'elle avait entraîné une augmentation de 425 millions de dollars pendant l'exercice 87.

Prêts de la BIRD. Au 30 juin 1988, la BIRD avait en portefeuille 127.964 millions de dollars de prêts, dont 10.050 millions de dollars de prêts approuvés mais non encore entrés en vigueur, et 1.249 millions de dollars de prêts à la SFI. A cette date, les montants décaissés et non encore remboursés s'élevaient au total à 81.791 millions de dollars, dont 771 millions de dollars à la SFI — soit une augmentation de 6.000 millions de dollars par

rapport au 30 juin 1987, dont 2.699 millions au titre d'ajustements de conversion.

Les décaissements de prêts aux pays membres se sont élevés au total à 11.636 millions de dollars pendant l'exercice 88, soit 253 millions de dollars de plus que le montant record enregistré l'exercice précédent. Depuis qu'elle est entrée en activité, la BIRD a décaissé 99.711 millions de dollars en faveur de ses pays membres emprunteurs.

Pendant l'exercice 88, les montants remboursés à la BIRD au titre du principal de ses prêts, calculés sur la base des taux de change en vigueur au moment du remboursement, se sont élevés à 8.185 millions de dollars. Au 30 juin 1988, le total cumulé des remboursements de prêts, calculé sur la base des taux de change en vigueur au moment du décaissement, atteignait 36.686 millions de dollars, dont 33.520 millions de dollars pour la BIRD et 3.166 millions de dollars pour les concessionnaires de prêts.

Emprunts de la BIRD. C'est sur les marchés financiers internationaux que la BIRD emprunte la majeure partie des fonds nécessaires à ses opérations de prêts; ces fonds sont complétés par ses autres ressources principales, à savoir la part libérée utilisable de son capital, le montant cumulé de ses recettes et les remboursements de ses prêts. Le montant total des emprunts contractés par la BIRD pendant l'exercice 88 — nouveaux emprunts à moyen et à long terme pour 10.537 millions de dollars et emprunts additionnels sous forme de prélèvements à court terme au titre du compte des banques centrales pour 295 millions de dollars — a atteint l'équivalent de 10.832 millions

de dollars, soit quelque 16 % de plus que les 9.321 millions de dollars empruntés pendant l'exercice 87 (Voir Tableau 4-2). Ce total pour l'exercice 88 ne comprend pas les 4.377 millions de yen de refinancement d'emprunts libellés en yen, ni la reconduction d'emprunts en dollars à court terme qui étaient en cours à la fin de l'exercice 87 — soit environ 2.588 millions de dollars de bons à prime et 1.800 millions de dollars d'emprunts sur le compte des banques centrales. Ces refinancements ont porté le volume des emprunts bruts de la BIRD à 19.597 millions de dollars pour l'exercice 88, soit quelque 5.032 millions de dollars de plus que pendant l'exercice 87.

Les emprunts directs à court, moyen et long termes en dollars des États-Unis ont constitué la plus grosse part (33 %) du programme total d'emprunt de l'exercice 88. Les emprunts directs en yen japonais (22 %), en deutsche mark (11 %), en francs suisses (10 %), en livres sterling (5 %) et en florins néerlandais (2 %) ont représenté collectivement 50 % du programme.

Les emprunts en d'autres devises ont représenté 17 %. Une fois tenu compte des swaps de devises, qui ont modifié la structure « effective » du programme par monnaie, les monnaies effectivement empruntées pendant l'exercice 88 ont été le dollar des États-Unis (29 %), le yen japonais (24 %), le franc suisse (19 %), le deutsche mark (14 %), la livre sterling (5 %) et le florin néerlandais (4 %), les autres devises représentant 4 %.

Opérations de swap. Pendant l'exercice 88, la BIRD a effectué 24 swaps de devises portant sur un montant global de 1.795 millions de dollars.

Tableau 4-3. Emprunts de la BIRD, après swaps, pendant l'exercice 1988
(montants en équivalents de millions de dollars E.U.)

	Avant swaps			Swaps ^a (montant)	Après swaps		
	Montant	%	Échéance (années)		Montant	%	Coût (%)
<i>Emprunts à taux fixe à moyen et long termes</i>							
Dollars E.U.	3.250,4	30	10,4	- 414,5	2.835,9	26	9,05
Yen Japonais ^b	2.364,3	22	12,6	245,6	2.609,9	24	5,43
Francs suisses	1.117,0	10	5,9	938,0	2.055,1	19	4,43
Deutsche mark	1.167,0	11	6,5	355,8	1.522,8	14	5,86
Livres sterling	589,9	5	19,7	-	589,9	5	9,56
Florins néerlandais	215,4	2	10,5	255,5	470,9	4	6,73
Autres	1.833,1 ^c	17	7,9	- 1.380,5	452,6	4	8,56
Total	10.537,0	97	10,1	-	10.537,0	97	6,69
<i>Emprunts à court terme</i>							
Compte des banques centrales en dollars E.U.	295,0	3	1,0	-	295,0	3	6,98
Total général	10.832,0	100	9,8	-	10.832,0	100	6,70

Note: Les chiffres étant arrondis les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte des éléments.

^a Les transactions swap se sont chiffrées au total à 1.795 millions de dollars.

^b Non compris 4,4 milliards de dollars de refinancements d'emprunts réglés par anticipation.

^c Représente des emprunts en dollars australiens (174,5 millions de dollars E.U.), schillings autrichiens (75,3 millions de dollars E.U.), francs belges (132,1 millions de dollars E.U.), dollars canadiens (346,9 millions de dollars E.U.), couronnes danoises (19,6 millions de dollars E.U.), Unités monétaires européennes (167,3 millions de dollars E.U.), markkaa finlandais (148 millions de dollars E.U.), francs français (184,4 millions de dollars E.U.), lires italiennes (241,9 millions de dollars E.U.), dinars koweïtiens (115,3 millions de dollars E.U.), francs luxembourgeois (55 millions de dollars E.U.), et pesetas espagnoles (83,1 millions de dollars E.U.).

Tableau 4-4. Coût et durée moyens de l'encours total des emprunts de la BIRD, exercices 84-88

Exercice	Encours moyen du principal (en millions de dollars E.U.)	Coût moyen (en %)	Durée moyenne en fin d'exercice (en années)
1984	42.116	8,75	5,02
1985	46.066	8,67	5,38
1986	61.815	8,25	6,16
1987	78.178	7,73	5,93
1988	88.269	7,47	6,54

Parmi les swaps négociés pendant l'exercice 88, 52 % l'ont été en francs suisses, 20 % en deutsche mark, 14 % en yen japonais et 14 % en florins néerlandais. Différentes monnaies ont été échangées (monnaies véhiculaires), ce qui reflète un effort continu de diversification: le dollar des États-Unis a représenté 23 %, la lire italienne 13 %, le dollar canadien 13 %, l'unité monétaire européenne 13 %, le dollar australien 10 %, le markka finlandais 8 %, le franc belge 7 % et la couronne danoise 7 %, la peseta espagnole, qui constitue une nouvelle monnaie véhiculaire, 4 % et le franc luxembourgeois 2 %.

Origine des fonds. La BIRD place ses titres directement auprès du secteur public (gouvernements, organismes publics et banques centrales) et, avant tout, dans le secteur privé (sur les marchés, où elle offre ses titres aux investisseurs par émission publique, prêts et placements privés effectués par des sociétés spécialisées, des banques d'affaires, des banques commerciales, des compagnies d'assurance et des caisses d'épargne). Sur les 436 opérations d'emprunt à moyen et à long terme que la BIRD a exécutées pendant l'exercice 88, dont 375 opérations de COLTS, 423 ont été des placements privés effectués dans le monde entier, qui ont représenté 8.664 millions de dollars, soit 80 % du montant total des fonds empruntés. Les autres émissions à moyen et à long terme, d'un montant total de 1.874 millions de dollars, soit 17 % des nouveaux emprunts, ont été placées auprès de sources publiques aux taux du marché.

Au 30 juin 1988, l'encours des emprunts à court terme, non compris les bons à prime non échus, s'élevait au total à 4.663 millions de dollars: 2.568 millions de dollars d'emprunts sur le marché, sous forme d'émission de bons à prime (soit 130 millions de moins que le montant en cours à la fin de l'exercice 87) et 2.095 millions de dollars d'emprunts officiels par l'intermédiaire du compte des banques centrales (soit une augmentation de 295 millions de dollars par rapport à l'encours à la fin de l'exercice 87). Ces emprunts additionnels ont représenté 3 % du programme de nouveaux emprunts de l'exercice.

Les titres de la BIRD ont été achetés dans le monde entier par des investisseurs de plus de 100 pays. Cette diversité permet à la BIRD de choisir les marchés qui lui offrent les meilleures conditions d'emprunt et de ne pas dépendre d'un seul marché.

Les 10.832 millions de dollars que représentaient au total les nouveaux emprunts contractés par la BIRD pendant l'exercice 88, dont 295 millions de dollars d'obligations additionnelles placées par l'intermédiaire du compte des banques centrales et en cours au 30 juin 1988, étaient libellés dans les devises énumérées dans le Tableau 4-3. En outre, 4.368 millions de dollars sur les 4.498 millions de dollars d'emprunts à court terme non amortis au 30 juin 1988 ont été refinancés pendant l'exercice 88.

Le montant total des emprunts venus à échéance au cours de l'exercice, non compris les bons à court terme, s'est élevé à la contre-valeur de 7.866 millions de dollars. En outre, la Banque a amorti un total de 4.997 millions de dollars de dette, non compris les bons à court terme, par l'intermédiaire des fonds d'amortissement et d'achat et par l'exercice de ses droits de remboursement anticipé.

Le principal de l'encours de la dette de la BIRD, non compris les bons à prime, a augmenté de 4.994 millions de dollars pour atteindre 84.414 millions de dollars au 30 juin 1988. Ces emprunts étaient libellés en 23 devises ou unités monétaires différentes. On trouvera dans les États financiers de la BIRD une ventilation sommaire de l'encours des emprunts par monnaie au 30 juin 1988.

Coût des emprunts. Le coût total, après swaps des nouveaux emprunts contractés par la BIRD au cours de l'exercice, pondéré par leur montant respectif, a été de 6,7 %.

Le coût équivalent pour les emprunts bruts de 19.597 millions de dollars (c'est-à-dire les nouveaux emprunts plus le refinancement, pour un montant de 4.388 millions de dollars, de dettes à court terme et le remboursement anticipé de 4.377 millions de dollars libellés en yen) a été de 6,52 %. Le coût moyen des ressources totales de la BIRD (dette plus fonds propres, c'est-à-dire le capital utilisable, les réserves et les reports à nouveau) a été de 6,46 %, contre 6,73 % pour l'exercice précédent. Le coût moyen, après swaps, du total des emprunts de l'exercice 88 se présente comme suit: coût des 10.537 millions de dollars d'emprunts à taux fixe, à moyen et long termes, 6,69 %; et coût des 295 millions de dollars de nouveaux emprunts à court terme, 6,98 %. En outre, le coût de refinancement des emprunts à court terme en cours à la fin de l'exercice 87 a été de 7,06 %.

Grâce à l'utilisation, ces dernières années, d'instruments sensibles aux taux d'intérêt (emprunts à taux variables et à court terme), la BIRD a pu tirer parti des taux d'intérêt plus faibles

Tableau 4-5. Souscriptions au capital, exercice 1988

Type et pays	Montant (en millions de DTS)	Type et pays	Montant (en millions de DTS)
<i>Augmentation générale du capital de 1980</i>			
Antigua-et-Barbuda	26,9	Barbade	1,3
Bahamas	40,4	Bénin	2,6
Bénin	25,0	Bhoutan	0,2
Bhoutan	25,8	Bolivie	24,1
Bolivie	49,7	Botswana	1,4
Burkina Faso	36,0	Burkina Faso	1,8
Burundi	25,0	Canada	138,2
Comores	25,0	Chili	121,9
Djibouti	25,0	Congo, Rép. pop. du	2,4
Dominique	26,5	Djibouti	0,4
États-Unis	444,1	Dominique	0,2
Gabon	25,0	Gabon	11,0
Gambie	25,0	Gambie	0,2
Grenade	2,2	Grenade	0,2
Guatemala	15,6	Guatemala	48,7
Guinée équatoriale	7,2	Guinée équatoriale	1,5
Iran, Rép. islamique d'	25,0	Guyana	1,5
Irak	89,5	Iran, Rép. islamique de	211,4
Israël	100,1	Islande	2,6
Jamaïque	80,8	Iles Salomon	0,5
Liban	25,0	Israël	30,7
Libéria	25,0	Jamaïque	4,3
Libye	148,5	Japon	1.179,6
Madagascar	25,0	Kenya	6,6
Mali	44,0	Libye	71,4
Mozambique	25,0	Madagascar	7,3
Nicaragua	25,0	Malawi	1,2
Norvège	25,0	Mali	3,0
Ouganda	25,0	Maurice	0,1
Papouasie-Nouvelle-Guinée	48,0	Mauritanie	2,6
Pérou	112,8	Népal	1,0
République centrafricaine	11,0	Nouvelle-Zélande	15,8
Saint-Christophe-et-Nevis	25,0	Paraguay	3,0
Sainte-Lucie	27,7	Pérou	92,6
Saint-Vincent-et-Grenadines	26,2	Portugal	25,1
Samoa-Occidental	0,7	République arabe syrienne	0,3
São Tomé et Príncipe	26,3	République centrafricaine	2,2
Sénégal	41,9	République dominicaine	58,5
Seychelles	25,0	Sainte-Lucie	0,4
Somalie	35,0	Samoa Occidental	0,9
Soudan	25,0	São Tomé et Príncipe	0,1
Suriname	25,0	Tanzanie	8,9
Tanzanie	26,1	Tchad	2,3
Tchad	36,0	Trinité et Tobago	8,6
Tunisie	25,0	Tunisie	9,6
Yougoslavie	211,8	Turquie	2,2
Zambie	12,4	Venezuela	386,7
Total	2.228,2	Yémen, Rép. démocratique du	0,9
		Yougoslavie	75,4
<i>Autres augmentations de souscriptions</i>		Zimbabwe	3,4
Afrique du Sud	60,1	Total	2.915,5
Antigua et Barbuda	0,3	Total général	5.143,7
Arabie saoudite	275,7		

offerts par une courbe de rendement favorable aux placements à court terme en dollars des États-Unis. Pendant l'exercice 88, la Banque n'a cependant contracté aucun nouvel emprunt à taux variable et a à peine augmenté ses emprunts à court terme. Les emprunts au titre du compte des banques centrales ont été accrus de 295 millions de dollars, mais les emprunts sous forme de bons à prime ont diminué de 128 millions de dollars en valeur nominale. La BIRD a préféré contracté des emprunts à moyen et à long terme.

Le coût de l'encours moyen des emprunts de la BIRD a été de 7,47 %, contre 7,73 % pour l'exercice 87. Le coût de l'encours moyen de ses emprunts après swaps, pour chacun des cinq derniers exercices ainsi que leurs durées moyennes à la fin de l'exercice, est récapitulé au Tableau 4-4.

Capital. Le capital social de la BIRD et les souscriptions de ses États membres sont libellés, conformément aux Statuts, en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur au 1er juillet 1944 (dollars de 1944).

Depuis l'entrée en vigueur, le 1er avril 1978, du Deuxième amendement aux Statuts du Fonds monétaire international (FMI), les monnaies n'ont plus de parité et il n'existe plus de base pour

convertir le dollar de 1944 en dollars courants des États-Unis.

Pendant l'exercice 87, les Administrateurs de la BIRD ont décidé que l'expression « dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur au 1er juillet 1944 » signifiait le DTS, tel qu'il était évalué en dollars des États-Unis juste avant que la méthode du panier de monnaies soit adoptée pour évaluer le DTS le 1er juillet 1974 (1,20635 dollar pour un DTS). Cette décision est entrée en vigueur le 30 juin 1987.

Comme il a déjà été noté, le 27 avril 1988, le Conseil des Gouverneurs a autorisé une augmentation générale du capital de 74,8 milliards de dollars, répartie entre les pays membres existants, et une augmentation supplémentaire de 1,7 milliard de dollars réservée à la souscription de nouveaux membres. Le Tableau 4-5 indique les montants souscrits pendant l'exercice 88. Au 30 juin 1988, le capital social autorisé de la BIRD s'élevait à 171.362 millions de dollars et son capital souscrit à 91.436 millions de dollars.

Finances de l'IDA

Pouvoir d'engagement de l'IDA: Septième reconstitution de l'IDA (IDA-7). En juillet 1987, l'IDA a reçu la dernière tranche de la contribution

Tableau 4-6. Décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre de marchés passés avec l'étranger et localement, par source d'approvisionnement
(montants exprimés en équivalents de millions de dollars E.U.)

	Total cumulatif au 30 juin 1984		Exercice 1985		Exercice 1986		Exercice 1987		Exercice 1988		Total cumulatif au 30 juin 1988	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<i>Décaissements de la BIRD au titre de marchés passés avec l'étranger</i>												
Pays fournisseurs de la 1 ^{re} partie	36.946,5	46,5	3.929,8	35,7	3.819,4	33,3	5.676,0	38,4	5.024,9	32,7	55.396,6	41,9
Pays fournisseurs de la 2 ^e partie	4.054,5	5,1	779,7	7,1	715,7	6,2	1.452,5	9,8	1.773,3	11,6	8.775,7	6,6
Total	41.001,0	51,6	4.709,5	42,8	4.535,1	39,6	7.128,5	48,2	6.798,2	44,3	64.172,3	48,6
<i>Décaissements de l'IDA au titre de marchés passés avec l'étranger</i>												
Pays fournisseurs de la 1 ^{re} partie	10.621,4	13,4	1.029,3	9,3	1.717,1	15,0	1.848,0	12,5	1.921,7	12,5	17.137,5	13,0
Pays fournisseurs de la 2 ^e partie	1.916,0	2,4	306,7	2,8	388,7	3,4	428,5	2,9	560,8	3,7	3.600,7	2,7
Total	12.537,4	15,8	1.336,0	12,1	2.105,8	18,4	2.276,5	15,4	2.482,5	16,2	20.738,2	15,7
<i>Décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre de marchés passés avec l'étranger</i>												
Décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre de marchés passés avec l'étranger	53.538,4	67,3	6.045,5	54,9	6.640,9	58,0	9.405,0	63,6	9.280,7	60,4	84.910,5	64,3
<i>Décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre de marchés passés localement</i>												
Décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre de marchés passés localement	25.973,6	32,7	4.968,8	45,1	4.817,1	42,0	5.372,5	36,4	6.072,1	39,6	47.204,1	35,7
Total général	79.512,0	100,0	11.014,3	100,0	11.458,0	100,0	14.777,5	100,0	15.352,8	100,0	132.114,6	100,0

Note : Les chiffres concernant la BIRD ne tiennent pas compte des décaissements au titre de prêts accordés à la SFI ni des prêts B. Les chiffres concernant l'IDA comprennent les crédits du Fonds spécial et du Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne mais ne tiennent pas compte des ajustements de change pour les exercices 1973-74. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

Tableau 4-7. Décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre de marchés passés pour la fourniture de biens, ouvrages et services provenant de pays emprunteurs, exercice 88.
(montants exprimés en équivalents de millions de dollars E.U.)

Pays emprunteurs	Marchés passés localement	Marchés passés avec l'étranger	Montant total	Pourcentage du total des décaissements ^a
Inde	1.111,0	136,4	1.247,5	8,1
Brsil	926,8	224,6	1.151,5	7,5
Indonésie	673,4	87,3	760,7	5,0
Mexique	526,4	52,8	579,1	3,8
Corée, République de	407,9	82,5	490,4	3,2
Chine	144,4	107,8	252,2	1,6
Malaisie	98,2	132,4	230,7	1,5
Colombie	160,4	44,9	205,3	1,3
Pakistan	148,6	55,0	203,6	1,3
Thaïlande	102,4	90,0	192,4	1,3
Chili	141,4	47,9	189,3	1,2
Argentine	147,8	36,8	184,6	1,2
Yougoslavie	94,7	86,4	181,1	1,2
Maroc	155,1	2,3	157,4	1,0
Turquie	98,8	47,1	145,8	0,9
Philippines	115,9	6,3	122,2	0,8
Bangladesh	105,9	2,9	108,8	0,7
Côte-d'Ivoire	81,2	19,5	100,8	0,7
Portugal	70,5	19,2	89,7	0,6
Tunisie	66,8	5,1	71,9	0,5
Nigeria	21,3	45,7	67,0	0,4
Jordanie	52,7	9,9	62,6	0,4
Équateur	47,9	11,0	58,9	0,4
Pérou	5,8	47,3	53,0	0,3
Oman	7,6	40,2	47,8	0,3
Cameroun	39,6	4,5	44,1	0,3
Sénégal	31,2	12,1	43,3	0,3
Hongrie	12,0	30,5	42,6	0,3
Sri Lanka	37,5	2,1	39,6	0,3
Kenya	24,7	9,7	34,4	0,2
Uruguay	18,9	10,0	28,9	0,2
Pérou	11,2	15,7	26,9	0,2
Bolivie	17,5	8,6	26,1	0,2
Ghana	21,6	3,7	25,3	0,2
Malawi	22,8	0,8	23,6	0,2
Niger	21,2	0,4	21,6	0,1
Paraguay	10,8	10,8	21,6	0,1
Papouasie-Nouvelle-Guinée	21,6	—	21,6	0,1
Éthiopie	20,4	0,9	21,3	0,1
Zimbabwe	10,5	7,9	18,4	0,1
Népal	18,3	—	18,3	0,1
Jamaïque	13,8	3,8	17,6	0,1
Mali	16,7	0,2	16,9	0,1
Chypre	11,8	2,0	13,8	0,1
Total	5.894,9	1.565,3	7.460,2	48,6

^a Ce chiffre se rapporte à la part des pays en développement dans le total des décaissements.

Tableau 4-8. Décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre de marchés passés avec l'étranger, par source d'approvisionnement

(montants exprimés en équivalents de millions de dollars E.U.)

Source	BIRD				IDA			
	Total cumulatif au 30 juin 1987		Exercice 88		Total cumulatif au 30 juin 1987		Exercice 88	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<i>Pays fournisseurs de la Première partie</i>								
Afrique du Sud	233,2	0,4	28,5	0,4	138,4	0,8	40,5	1,6
Allemagne, Rép. fédérale d'	7.025,3	12,2	650,6	9,6	1.991,8	10,9	232,5	9,4
Australie	470,5	0,8	86,3	1,3	221,4	1,2	24,9	1,0
Autriche	588,4	1,0	54,2	0,8	109,2	0,6	9,0	0,4
Belgique	875,4	1,5	66,2	1,0	460,5	2,5	83,4	3,4
Canada	1.267,1	2,2	182,1	2,7	368,6	2,0	47,4	1,9
Danemark	306,7	0,5	24,3	0,4	137,1	0,8	9,7	0,4
Émirats arabes unis	254,2	0,4	92,3	1,4	73,6	0,4	133,0	5,4
États-Unis	12.782,2	22,3	1.207,1	17,8	2.304,9	12,6	181,1	7,3
Finlande	169,2	0,3	41,2	0,6	47,6	0,3	4,1	0,2
France	4.074,8	7,1	369,3	5,4	1.770,0	9,7	267,6	10,8
Irlande	49,5	0,1	4,5	0,1	17,6	0,1	6,7	0,3
Islande	2,9	*	0,2	*	—	—	0,6	*
Italie	3.640,6	6,3	332,3	4,9	920,1	5,0	81,9	3,3
Japon	9.076,3	15,8	996,9	14,7	2.707,4	14,8	272,5	11,0
Koweït	108,0	0,2	22,1	0,3	53,5	0,3	14,2	0,6
Luxembourg	33,4	0,1	10,2	0,2	22,8	0,1	1,9	0,1
Norvège	148,5	0,3	13,6	0,2	41,1	0,2	3,8	0,1
Nouvelle-Zélande	93,3	0,2	7,6	0,1	18,6	0,1	9,9	0,4
Pays-Bas	1.028,9	1,8	104,4	1,5	422,3	2,3	54,5	2,2
Royaume-Uni	4.769,1	8,3	352,3	5,2	2.583,9	14,2	357,6	14,4
Suède	1.048,2	1,8	89,9	1,3	281,0	1,5	17,3	0,7
Suisse	2.320,9	4,0	288,7	4,2	524,4	2,9	68,1	2,7
Total	50.371,6	87,8	5.024,9	73,9	15.215,9	83,3	1.921,7	77,4
<i>Pays fournisseurs de la Deuxième partie</i>								
Arabie saoudite	189,1	0,3	58,5	0,9	65,5	0,4	47,5	1,9
Argentine	339,7	0,6	35,6	0,5	13,9	0,1	1,2	*
Brésil	452,5	0,8	211,5	3,1	108,6	0,6	13,1	0,5
Chili	208,1	0,4	47,3	0,7	5,3	*	0,5	*
Chine	137,1	0,2	38,3	0,6	191,1	1,0	69,5	2,8
Colombie	182,5	0,3	44,0	0,6	2,6	*	0,9	*
Corée, République de	382,2	0,7	54,0	0,8	403,8	2,2	28,5	1,1
Égypte, République arabe d'	49,7	0,1	2,2	*	87,1	0,5	3,9	0,2
Espagne	581,5	1,0	94,6	1,4	109,3	0,6	33,2	1,3
Grèce	103,2	0,2	9,0	0,1	39,5	0,2	4,0	0,2
Inde	188,2	0,3	102,6	1,5	304,3	1,7	33,8	1,4
Israël	175,7	0,3	18,8	0,3	44,4	0,2	8,4	0,3
Malaisie	100,9	0,2	98,4	1,4	96,2	0,5	34,0	1,4
Maroc	129,5	0,2	2,0	*	39,4	0,2	0,3	—
Mexique	216,8	0,4	47,7	0,7	57,0	0,3	5,0	0,2
Pakistan	60,4	0,1	29,7	0,4	69,5	0,4	25,2	1,0
Panama	254,6	0,4	47,2	0,7	9,3	0,1	—	—
Philippines	69,7	0,1	3,9	0,1	54,7	0,3	2,4	0,1
Roumanie	148,7	0,3	20,5	0,3	43,0	0,2	3,1	0,1
Singapour	280,6	0,5	80,6	1,2	220,6	1,2	27,8	1,1
Venezuela	288,1	0,5	33,2	0,5	5,6	*	—	—
Yougoslavie	572,2	1,0	80,5	1,2	125,9	0,7	5,9	0,2
Autres	1.891,8	3,3	613,0	9,0	943,0	5,2	212,3	8,6
Total	7.002,4	12,2	1.773,3	26,1	3.039,0	16,7	560,8	22,6
Total des marchés passés avec l'étranger	57.374,0	100,0	6.798,1	100,0	18.255,8	100,0	2.482,5	100,0

Note : * = négligeable ; — = rien. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

Tableau 4-9. Décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre de marchés passés avec l'étranger, par source d'approvisionnement et description de biens, exercice 88
(montants exprimés en équivalents de millions de dollars E.U.)

Source	Équipements		Ouvrages		Consultants		Tous autres biens		Total des décaissements	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<i>Pays fournisseurs de la Première partie</i>										
Afrique du sud	37,5	1,1	—	—	0,4	0,1	31,1	0,7	69,0	0,7
Allemagne, Rép. féd. d'	468,1	13,4	18,4	3,4	70,7	10,0	325,9	7,2	883,1	9,5
Australie	16,6	0,5	—	—	12,3	1,7	82,3	1,8	111,2	1,2
Autriche	41,6	1,2	0,4	0,1	1,2	0,2	20,0	0,4	63,2	0,7
Belgique	70,3	2,0	5,4	1,0	24,1	3,4	49,8	1,1	149,6	1,6
Canada	62,0	1,8	3,9	0,7	47,6	6,7	116,0	2,6	229,5	2,5
Danemark	14,6	0,4	0,8	0,1	6,6	0,9	12,0	0,3	34,0	0,4
Émirats arabes unis	4,2	0,1	0,2	*	5,8	0,8	215,1	4,7	225,3	2,4
États-Unis	431,1	12,3	33,5	6,1	130,2	18,4	793,4	17,5	1.388,2	15,0
Finlande	24,6	0,7	0,2	*	—	—	20,5	0,5	45,3	0,5
France	244,9	7,0	50,8	9,3	112,0	15,9	229,2	5,1	636,9	6,9
Irlande	2,9	0,1	0,2	—	2,9	0,4	5,2	0,1	11,2	0,1
Islande	—	—	—	—	—	—	0,8	*	0,8	*
Italie	191,4	5,5	80,8	14,8	19,7	2,8	122,3	2,7	414,2	4,5
Japon	775,9	22,2	115,9	21,3	25,0	3,5	352,6	7,8	1.269,4	13,7
Koweït	13,7	0,4	0,4	0,1	—	—	22,2	0,5	36,3	0,4
Luxembourg	2,6	0,1	—	—	0,3	*	9,2	0,2	12,1	0,1
Norvège	6,4	0,2	—	—	0,3	*	10,2	0,2	16,9	0,2
Nouvelle-Zélande	1,3	*	—	—	3,9	0,6	12,3	0,3	17,5	0,2
Pays-Bas	53,4	1,5	4,0	0,7	15,2	2,2	86,3	1,9	158,9	1,7
Royaume-Uni	321,3	9,2	17,9	3,3	125,9	17,8	244,8	5,4	709,9	7,6
Suède	65,9	1,9	3,7	0,7	6,5	0,9	31,1	0,7	107,2	1,2
Suisse	168,3	4,8	28,8	5,3	24,2	3,4	135,5	3,0	356,8	3,8
Total	3.018,6	86,3	365,3	67,0	634,8	89,9	2.927,9	64,6	6.946,6	74,8
<i>Pays fournisseurs de la Deuxième partie</i>										
Arabie saoudite	1,6	*	0,8	0,1	—	—	103,6	2,3	106,0	1,1
Argentine	9,1	0,3	2,3	0,4	5,2	0,7	20,2	0,4	36,8	0,4
B Brésil	58,1	1,7	0,4	0,1	2,5	0,4	163,6	3,6	224,6	2,4
Chili	7,1	0,2	—	—	*	*	40,7	0,9	47,8	0,5
Chine	21,8	0,6	40,1	7,4	*	*	45,9	1,0	107,8	1,2
Colombie	3,3	0,1	6,7	1,2	0,3	*	34,6	0,8	44,9	0,5
Corée, République de	48,3	1,4	7,9	1,4	0,7	0,1	25,6	0,6	82,5	0,9
Espagne	29,3	0,8	21,0	3,9	2,9	0,4	74,6	1,6	127,8	1,4
Inde	46,3	1,3	6,1	1,1	9,1	1,3	74,9	1,7	136,4	1,5
Indonésie	22,8	0,7	3,9	0,7	14,1	2,0	46,5	1,0	87,3	0,9
Israël	2,6	0,1	5,6	1,0	4,5	0,6	14,5	0,3	27,2	0,3
Malaisie	22,9	0,7	2,1	0,4	1,4	0,2	106,0	2,3	132,4	1,4
Mexique	4,8	0,1	0,5	0,1	0,4	0,1	47,0	1,0	52,7	0,6
Pakistan	3,6	0,1	0,9	0,2	0,7	0,1	49,7	1,1	54,9	0,6
Panama	14,4	0,4	1,9	0,3	0,7	0,1	30,2	0,7	47,2	0,5
Roumanie	6,0	0,2	1,0	0,2	—	—	16,6	0,4	23,6	0,3
Singapour	49,2	1,4	5,8	1,1	4,1	0,6	49,3	1,1	108,4	1,2
Thaïlande	2,4	0,1	1,6	0,3	0,3	*	85,7	1,9	90,0	1,0
Venezuela	2,3	0,1	—	—	—	—	30,9	0,7	33,2	0,4
Yougoslavie	20,9	0,6	47,2	8,7	1,7	0,2	16,6	0,4	86,4	0,9
Autres	103,1	2,9	24,1	4,4	23,1	3,3	525,6	11,4	676,2	7,3
Total	479,9	13,7	179,9	33,0	71,7	10,1	1.602,6	35,4	2.334,1	25,2
Total des marchés passés avec l'étranger	3.498,5	100,0	545,2	100,0	706,5	100,0	4.530,5	100,0	9.280,7	100,0

Note : * négligeable ; — = rien. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

Tableau 4-10. Opérations de cofinancement de la Banque mondiale, par région, exercices 1987-88
(montants en millions de dollars E.U.)

Région et exercice	Projets cofinancés		Source de cofinancement						Contribution de la Banque		Coût total des projets
			Publique		Crédit à l'exportation		Privée		BIRD	IDA	
	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant ^a			
Afrique											
1987	56	1.421,8	56	1.412,9	1	5,0	1	3,9	178,8	987,1	3.597,3
1988	53	1.935,1	52	1.904,8	0	0,0	2	30,3	292,9	1.766,9	4.816,5
Asie											
1987	19	1.204,1	17	366,6	4	822,5	1	15,0	1.933,0	306,5	7.945,4
1988	21	536,0	16	285,1	4	232,1	2	18,8	1.479,0	521,4	6.036,8
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord											
1987	15	1.177,2	12	322,0	6	851,2	1	4,0	1.124,0	190,1	4.041,6
1988	15	2.898,9	11	597,1	7	1.598,8	2	703,0	1.165,1	205,1	5.716,5
Amérique latine et Caraïbes											
1987	20	1.433,8	15	595,5	4	327,4	2	510,9	1.758,8	120,6	6.026,1
1988	7	1.250,9	6	445,9	2	605,0	1	200,0	579,3	42,0	2.055,1
Total											
1987	110	5.236,9	100	2.697,0	15	2.006,1	5	533,8	4.994,6	1.604,3	21.610,3
1988	96	6.621,0	85	3.233,0	13	2.435,9	7	952,1	3.516,3	2.535,5	18.624,7

Note: Ces chiffres sont fondés sur les données disponibles à la date de la présentation au Conseil, lesquelles ont été modifiées en fonction des révisions de fin d'exercice. Le nombre des opérations de cofinancements par source est supérieur au nombre des projets cofinancés car un grand nombre d'entre eux sont cofinancés par plusieurs sources.

^a Ces montants représentent des cofinancements privés inclus dans les plans de financement au moment de l'approbation des prêts A par le Conseil. Ils ne correspondent pas aux accords de cofinancement privés effectivement signés pendant l'exercice.

de 207,5 millions de dollars versée par les États-Unis au titre d'IDA-7. Ce paiement a automatiquement entraîné le déblocage des fonds que la République fédérale d'Allemagne, l'Arabie saoudite et le Koweït avaient engagés mais qu'ils n'avaient pas versés jusque-là, en vertu du principe du partage des charges avec les États-Unis. Ces fonds débloqués, ajoutés à la contribution des États-Unis, ont donné à l'Association un pouvoir d'engagement de 276 millions de DTS au titre d'IDA-7. Ce montant a été utilisé pour financer des crédits que l'IDA avait déjà engagés au cours de l'exercice 87, mais qu'elle n'avait approuvés qu'à titre conditionnel en attendant de recevoir ces ressources.

Pouvoir d'engagement de l'IDA: Huitième reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-8). Les ressources mises à la disposition de l'Association au titre d'IDA-8 lui permettront de financer les crédits engagés au cours des exercices 88 à 90. IDA-8 est entrée en vigueur le 4 mars 1988, lorsque l'Association a reçu les notifications de participation de donateurs dont les contributions globales représentaient 80 % du volume de la reconstitution. Cette condition a été remplie lorsque le Royaume-Uni a notifié sa participation à l'IDA.

Avant le 4 mars, les engagements de crédits au titre d'IDA-8 approuvés par les Administrateurs étaient financés par des contributions libérées à l'avance par certains pays. En vertu de cet arrangement, les pays participants pouvaient verser à l'avance un tiers de leurs contributions totales à IDA-8 avant l'entrée en vigueur de la reconstitution. Ce système de contributions anticipées est entré en vigueur le 24 septembre 1987, lorsque l'IDA a reçu les notifications de participation de sept donateurs (Afrique du Sud, Canada, Danemark, Japon, Koweït, Suède et Turquie), ce qui a donné à l'IDA un pouvoir d'engagement de 1.139 millions de DTS. Par la suite, huit autres donateurs (République de Corée, États-Unis, France, Hongrie, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande et Pays-Bas) ont versé eux aussi des contributions anticipées avant la date d'entrée en vigueur de la reconstitution. Après cette date, d'autres fonds ont été débloqués par la République fédérale d'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Finlande, la Grèce, l'Irlande et le Mexique.

Au total, l'Association a engagé 3.301 millions de DTS de crédits au cours de l'exercice 88 ; ce chiffre inclut a) 76 millions de DTS (soit l'équivalent de 100 millions de dollars) prélevés sur le

revenu net de l'exercice 87 de la BIRD et transférés à l'IDA pendant l'exercice 88, et b) d'un excédent de 46 millions de DTS lui-même reporté d'IDA-7.

Examen des charges afférentes aux crédits. En mars 1988, les Administrateurs de l'Association ont entrepris un examen des charges perçues par l'IDA. Le Conseil des Administrateurs a décidé que la commission d'engagement serait assortie d'un taux variable compris entre 0 % et 0,5 %. A compter de l'exercice 89, le taux de la commission sera ramené de 0,5 % à 0 %. Ce changement s'applique aux nouveaux crédits ainsi qu'à ceux qui ont été consentis avant l'exercice 89. Le taux de la commission d'engagement sera révisé sur une base annuelle.

Les Administrateurs ont également décidé d'adopter une politique identique à celle de la BIRD pour les crédits non productifs — c'est-à-dire que les crédits qui accusent un arriéré de plus de six mois seront classés comme non productifs et que le revenu de ces crédits ne sera pris en compte qu'à près avoir été perçu.

Décaissements par source d'approvisionnement

Les projets financés par la Banque mondiale comportent des dépenses en devises et des dépenses en monnaie nationale nécessaires pour réaliser les objectifs des projets. Les décaissements couvrent des dépenses spécifiques en devises et, bien souvent aussi, une partie des dépenses en monnaie nationale.

A la fin de l'exercice 88, plus de 64 % des décaissements effectués par la BIRD et par l'IDA avaient servi à financer des biens et services fournis directement par des entreprises situées dans des pays autres que l'emprunteur. Si la plupart des marchés sont passés avec des entreprises de pays membres développés et de la Suisse, les fournisseurs des pays en développement s'en voient attribuer une part de plus en plus importante. A la fin de l'exercice 84, ces décaissements représentaient environ 7,5 % du total, alors que, pendant l'exercice 88, ce pourcentage était de l'ordre de 15 %.

Le Tableau 4-6 indique le total cumulatif des décaissements au titre de marchés passés avec l'étranger et de marchés passés localement à la fin de l'exercice 84, pour chacun des quatre exercices suivants et à la fin de l'exercice 88.

Les biens et services produits localement comprennent généralement une importante composante en devises. Les décaissements cumulatifs au titre de marchés passés localement, qui représentaient 33 % du total des décaissements à la fin de l'exercice 84, ont atteint 40 % environ de ce total à la fin de l'exercice 88. Le Tableau 4-7 présente les décaissements de la BIRD et de l'IDA effectués au titre de marchés passés localement pendant l'exercice 88 avec les 44 principaux pays emprun-

teurs et les décaissements au titre des marchés de biens, travaux et services passés avec ces pays par d'autres emprunteurs.

Le Tableau 4-8 présente les décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre des marchés passés avec l'étranger par pays fournisseur de la Première partie et, de façon non exhaustive, de la Deuxième partie.

Le Tableau 4-9 présente les décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre des marchés de biens, travaux et services passés à l'étranger avec les pays de la Première partie et certains pays de la Deuxième partie durant l'exercice 88.

Cofinancement

Au cours de l'exercice 88, le volume du cofinancement a continué d'augmenter, pour atteindre 6,6 milliards de dollars, soit 1,4 milliard de dollars de plus qu'il y a un an. Comme lors des exercices précédents, près de la moitié de tous les projets appuyés par la Banque mondiale ont fait l'objet d'un cofinancement, sous une forme ou sous une autre (Voir Tableau 4-10).

Les principales sources de cofinancement demeurent les organismes publics d'aide bilatérale et les institutions multilatérales de développement. Globalement, leur contribution s'est élevée à 3,2 milliards de dollars durant l'exercice, ce qui représente un montant supérieur d'environ 500 millions de dollars à celui de l'exercice 87. Le volume des crédits à l'exportation a atteint 2,4 milliards de dollars, dont 1,2 milliard de dollars de crédits non liés fournis par la Banque Export-Import du Japon. Au cours de l'exercice 88, le financement de projets par les banques commerciales a représenté au total 952 millions de dollars y compris deux prêts, d'un montant global de 400 millions de dollars (un financement direct de 50 millions de dollars étant fourni par la Banque mondiale) qui ont été négociés en 1988 avec des banques commerciales; le produit a été utilisé pour financer des projets approuvés au cours de l'exercice 87 en Algérie et en Turquie.

La Banque a déployé beaucoup d'efforts pour coordonner ses activités de prêts avec l'action entreprise par d'autres donateurs multilatéraux et bilatéraux, en particulier dans le cadre de consultations sur les opérations de cofinancement qui ont eu lieu au cours de l'exercice 88 avec tous les donateurs avec lesquels la Banque avait conclu des accords cadres de cofinancement. Des fonds spéciaux pour consultants ont été institués avec 23 donateurs, dont neuf ont été mis en place au cours de l'exercice 88. Aux termes de ces accords, les donateurs ont engagé 15 millions de dollars environ à titre de dons pour appuyer les activités opérationnelles de la Banque.

Dans sa troisième et dernière année de fonctionnement, le Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne a financé 87 millions de DTS de crédits, auxquels se sont ajoutés 182 millions de

DTS au titre du financement spécial conjoint. Dans le cadre du nouveau Programme spécial d'assistance destiné aux pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne écrasés par la dette, des apports d'environ 6,4 milliards de dollars ont été annoncés lors d'une réunion spéciale des donateurs à Paris; la communauté des donateurs fournira plus de la moitié de ce montant en cofinçant des projets de la Banque mondiale pendant la période 1988-90. Au cours de l'exercice 88, environ 200 millions de dollars ont été engagés pour ce type de cofinancement dans le cadre de ce programme.

Les ressources non liées fournies par la Banque Export-Import du Japon (Exim Bank) pour le cofinancement de projets appuyés par la Banque dans le cadre du programme de recyclage des capitaux reste une source très importante de capitaux. Au cours de l'exercice 88, six accords de prêts non liés ont été conclus entre l'Exim Bank et les emprunteurs de la Banque mondiale, pour la contre-valeur de 1,7 milliard de dollars. Lors de leurs consultations au cours de l'exercice, la Banque et l'Exim Bank ont pu identifier d'autres

opérations de la Banque susceptibles d'utiliser un volume comparable de cofinancement au cours de l'exercice 89.

En mai 1988, la Banque a organisé une réunion avec les organismes de crédit à l'exportation des pays industriels et leurs autorités de tutelle dans le cadre du dialogue suivi qu'elle entretient avec d'autres sources importantes de capitaux. L'amélioration des contacts entre la Banque et ces organismes observée ces dernières années a contribué à l'adoption, par ces derniers, de politiques de plus en plus favorables aux efforts d'ajustement des pays à revenu intermédiaire lourdement endettés. Lors de cette réunion, il a été convenu dans l'ensemble que ce dialogue devrait se poursuivre et s'intensifier dans les années à venir. Les participants ont également envisagé un nouvel aspect qui mérite d'être approfondi, à savoir les moyens que le groupe des institutions de la Banque mondiale (la BIRD, l'IDA, la SFI ainsi que l'AMGI qui a été récemment créée) pourraient adopter pour promouvoir un plus grand appui des organismes de crédit à l'exportation en faveur des initiatives du secteur privé dans les pays en développement.



La ransplantation du riz en Chine du Nord. Les prêts que la Banque a consentis à la Chine en faveur des projets agricoles ont représenté au total plus de 700 millions de dollars pendant l'exercice 1988.

Chapitre cinq

Politiques et opérations de la Banque mondiale

Le bilan de la Banque mondiale en matière de développement rural

La stratégie de prêt de la Banque mondiale à l'appui du développement rural est née de la conviction que toute tentative pour faire reculer la pauvreté dans les pays en développement devait avoir pour cible les pauvres des zones rurales. Des quelque 630 millions de « pauvres absolus » que comptaient les pays en développement au début des années 70, 80 % vivaient en zone rurale — principalement en Asie.

De plus en plus, aussi, on en est venu à reconnaître que la théorie du développement économique par diffusion progressive avait fait long feu, d'autant que les pénuries alimentaires survenues en Asie du Sud au milieu des années 60 étaient venues rappeler que, non seulement la majorité des populations rurales ne voyaient guère s'améliorer leurs conditions de vie, mais aussi que la production alimentaire exigeait une attention concertée d'un type particulier.

L'avènement, vers la même époque, de la « révolution verte », qui, par la croissance rapide de la production, promettait des jours meilleurs aux petits exploitants aussi bien qu'aux grands, apportait un fondement optimiste à la théorie

selon laquelle un programme d'investissement en développement rural mettant l'accent sur la production, sans considération aucune d'échelle, pourrait avoir un large effet à la fois sur la pauvreté rurale et sur la production alimentaire¹.

La Banque a lancé son programme de prêts au développement rural sans avoir de réponse claire à un grand nombre de questions qui avaient trait à la technologie et à l'approvisionnement en facteurs de production. Les risques étaient connus et on n'ignorait pas qu'il faudrait improviser et expérimenter. Aussi bien, dans son discours aux Assemblées annuelles de 1973, M. Robert S. McNamara, présentant pour la première fois la stratégie de développement rural de la Banque, notait que la Banque saurait tirer les leçons de ses échecs².

Au cours de l'exercice 88, faisant le bilan des 500 et quelques projets de développement rural par l'aide à la petite exploitation que la Banque a exécutés depuis 1965, une étude du Département de l'évaluation rétrospective des opérations a tiré la conclusion générale que, si elle a connu quelques succès, la stratégie a également connu son lot de problèmes³. C'est ainsi que :

- La moitié des prêts consentis au secteur agricole a servi à financer des projets de développement rural — comme prévu ; des millions de ruraux en ont bénéficié ; la production alimentaire, dans de nombreux pays, s'en est trouvée sensiblement accrue et des formules judicieuses d'aide à l'agriculture de subsistance ont été trouvées.

- Mais les efforts de développement rural ont été également contrecarrés par des faiblesses dans la conception et l'exécution des projets.

Les conclusions provisoires du bilan du Département de l'évaluation rétrospective des opérations (provisoire puisque environ les deux tiers des projets n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation rétrospective et que très peu d'études d'impact complet ont été faites pour évaluer les effets produits sur les bénéficiaires de projets en cours) étaient notamment les suivantes :

- Après avoir appliqué une stratégie globale de développement rural, prévoyant des objectifs et des modes d'intervention multiples, la Banque en est vite venue à approuver des projets à l'intérieur d'un programme en expansion rapide. Une différenciation plus poussée entre les régions et les pays, une certaine sélectivité dans le choix des types de projets et la réalisation d'un plus grand

1. Les limites de la technologie de la « révolution verte » en dehors des zones d'irrigation ne sont apparues pleinement que plus tard.

2. L'objectif de la Banque, tel qu'il était officiellement annoncé en 1973, était audacieux. Il s'agissait en effet, dans le contexte d'une stratégie qui mettait de plus en plus l'accent sur le secteur agricole, de consacrer la moitié au moins des prêts à l'agriculture à des projets de développement rural — c'est-à-dire à des projets qui visaient à aider directement les pauvres des zones rurales (mais indirectement seulement ceux qui n'avaient pas de terre, qui n'avaient pratiquement pour seuls outils de production que la force de leurs bras). D'ambitieux objectifs de productivité furent fixés (on devrait avoir atteint, en 1985, des augmentations annuelles de la production de l'ordre de 5 %), accompagnés d'objectifs non moins ambitieux pour les prestations de services et les équipements sociaux — santé, éducation, eau potable, logement, communications, etc.

3. Au cours de la période comprise entre 1965 et 1986, la Banque a approuvé un total de 1.162 projets agricoles. Sur ce total, 574 environ ont été classés projets de développement rural (76 rétroactivement pour ceux qui ont été approuvés au cours de la période 1965-73). Bien qu'elle s'applique à l'ensemble des projets de développement rural, l'analyse du Département de l'évaluation rétrospective des opérations s'appuie surtout sur les 184 projets de développement rural qui ont fait l'objet d'une évaluation rétrospective.

nombre de projets pilotes dans de nombreux cas auraient pu améliorer les méthodes et les projets.

Les échecs les plus retentissants ont eu lieu dans le groupe nombreux des projets de développement sous-régional, surtout en Afrique subsaharienne, où seule une minorité a donné quelques bons résultats, ne serait-ce que dans une certaine mesure. Ce groupe de projets — le seul type de projets de développement rural conçus explicitement pour attaquer la pauvreté sur un large front — avait rapidement proliféré dans les pays, tellement parfois qu'ils ne pouvaient pas être bien gérés par des administrations déjà sollicitées à la limite de leurs moyens.

- Les projets de développement rural ont mieux réussi — tout comme les autres — lorsque les gouvernements se sont montrés résolus à les mener à bien. D'où la nécessité de s'assurer, dès le début, de l'appui total du gouvernement en faveur du projet.

- Si la politique économique d'un pays n'est pas bien orientée, un projet, même s'il réussit, a peu de chances d'être viable à long terme. On a souvent commis l'erreur d'appliquer une stratégie de développement rural à base de projets, alors que la politique macroéconomique ne s'y prêtait pas.

- La pérennité des avantages tirés de projets de développement rural — même d'un certain nombre de projets de développement sous-régional qui ont réussi — demeure douteuse, surtout dans le cas de projets à direction autonome et de projets pour lesquels le financement des équipements a été qualitativement ou quantitativement supérieur à ce qui était la norme pour l'ensemble de l'économie.

En fin de compte, était-il dit dans le rapport du Département de l'évaluation rétrospective des opérations, ne sont efficaces que les projets de développement rural qui ont un effet durable, c'est-à-dire ceux qui continueront à générer les avantages que l'on en attend jusque dans le long terme. Or, faisait-on remarquer, la plupart des projets de développement rural aidés par la Banque sont trop récents pour pouvoir être évalués de ce point de vue. Toutefois, un précédent examen de l'impact produit par 27 projets agricoles — dont 14 pouvaient passer pour des projets anti-pauvreté et que l'on considérait comme des succès à l'époque où les derniers décaissements ont été effectués — concluait que si, dans l'ensemble, les projets anti-pauvreté avaient mieux marché dans le long terme que les autres projets agricoles, aucun des quatre projets de développement sous-régional n'avait donné les résultats qu'on en attendait dans le long terme. Quand un projet est complexe — et la complexité est caractéristique des projets de développement sous-régional — et que l'environnement administratif est faible, note la dernière étude du Dépar-

tement de l'évaluation rétrospective des opérations, il a d'autant moins de chances d'avoir des effets durables.

L'étude notait que la Banque a su tirer quelques leçons positives de son expérience en matière de développement rural et que le programme a évolué avec le temps et continue à évoluer au fur et à mesure que les problèmes sont identifiés.

La Banque et les pays en développement bénéficiaires ont tiré les leçons des échecs et des changements ont été apportés à la conception et à la portée des projets dans le sens d'un plus grand réalisme. Il est généralement reconnu maintenant que les projets types de développement rural sous-régional exigent un horizon temporel supérieur à cinq ou six ans. La brièveté de l'horizon temporel traditionnel de la Banque, jointe aux réticences de la Banque à engager des fonds pour des programmes à long terme, a abouti à une succession dans le temps irréaliste des opérations de développement rural. Avec un horizon temporel de 15 à 20 ans, on aurait pu, durant les phases initiales des projets, mettre davantage l'accent sur les questions d'institutions et d'orientations. C'est pour cela, et pour d'autres raisons encore, que la Banque en est venue, dans l'ensemble, à étaler les décaissements sur un plus grand laps de temps.

Elle finance aussi des projets de deuxième et troisième phase qui visent, soit à améliorer la viabilité de ceux qui ont réussi, soit à tirer tout le parti possible des coûts irrévocablement engagés dans des projets qui n'ont pas aussi bien réussi. En Afrique, on préfère maintenant, aux projets de développement sous-régional, l'aide à l'approvisionnement en facteurs de production, à la recherche et à la vulgarisation.

Il est maintenant reconnu, au sein de la Banque, que le développement rural de certains pays impose une démarche expérimentale et qu'il peut être nécessaire, dans un premier temps, de réaliser des projets pilotes.

Suite à la discussion du rapport du Département de l'évaluation rétrospective des opérations, le Département de l'agriculture et du développement rural, réaffirmant que la Banque était fermement résolue à mettre au cœur des efforts qu'elle déploie pour le développement la lutte contre la pauvreté en milieu rural, a noté que la Banque a fait porter son effort aussi sur d'autres points où le Département de l'évaluation rétrospective des opérations, se fondant sur des projets

4. Au cours du débat sur l'étude du Département de l'évaluation rétrospective des opérations, les Administrateurs ont noté que le nouvel environnement macroéconomique d'une grande partie de l'Afrique — caractérisé par un réalignement des taux de change et des incitations à produire, le démantèlement des monopoles commerciaux, l'accroissement de l'efficacité des sociétés parapubliques de commercialisation et la réduction des restrictions frappant la libre-circulation des grains, par exemple — est en train d'avoir un effet des plus stimulants en zone rurale, même là où des projets dont on pensait qu'ils avaient « échoué » étaient en cours d'exécution il y a seulement quelques années.

évalués, a estimé que des améliorations étaient possibles. De plus en plus, maintenant, on fait participer de plus près les bénéficiaires à la conception et à l'exécution des projets; il est généralement reconnu que l'emploi de contractuels expatriés pour assurer la direction des projets de développement rural a ses limites; la collaboration avec les organisations non gouvernementales (ONG) se développe et la Banque a pour politique d'encourager les pays emprunteurs à inviter celles-ci à participer à la conception des projets et de demander que les emprunteurs fassent appel à elles pour assurer la participation des bénéficiaires à leur mise en oeuvre.

La Banque s'intéresse aussi maintenant de plus près qu'elle ne le faisait il y a dix ans — dans le cadre de ses prêts à l'appui de réformes — aux problèmes macroéconomiques que peuvent soulever les projets. Elle a appris en particulier que, sans politique nationale appropriée, même des projets qui ont réussi ne sont pas assurés d'avoir des effets durables et qu'une stratégie de développement rural qui ne s'inscrit pas dans un environnement macroéconomique favorable est vouée à l'échec.

* * *

Le rapport du Département de l'évaluation rétrospective des opérations a été examiné par le Conseil des Administrateurs de la Banque, après quoi il a été diffusé en vue d'assurer une large discussion de ses constatations et conclusions. Sur la recommandation du Conseil, le rapport a été publié en anglais⁵, les versions française et espagnole devant paraître au début de l'exercice 89. Sa diffusion a commencé au cours de l'exercice sous les auspices conjoints du Département de l'évaluation rétrospective des opérations et du Département de l'agriculture et du développement rural. Le Département de l'évaluation rétrospective des opérations a parrainé un séminaire destiné aux évaluateurs au cours duquel les donateurs se sont mutuellement fait part de leur expérience du développement rural. Les conclusions ont été examinées par le Groupe d'experts de l'évaluation de l'aide du Comité d'aide au développement les 7 et 8 juin. Le Groupe d'experts a ensuite soumis un rapport, avec indication des mesures qu'il recommandait de prendre, à l'examen du Comité d'aide au développement.

Rapport intérimaire sur les prêts à l'ajustement

Dans un environnement extérieur qui se dégrade, la nécessité des prêts à l'ajustement

demeure forte et le processus de l'ajustement s'accélère dans les pays en développement. La Banque mondiale s'emploie à affiner ses prêts à l'ajustement de façon à mieux répondre aux besoins de ses emprunteurs et elle s'efforce de tirer les leçons des prêts passés pour améliorer la qualité de ses conseils aux pays qui s'engagent sur la voie des réformes — encore qu'il ne soit pas facile de mesurer de manière significative le succès des prêts à l'ajustement.

Telles sont quelques-unes des conclusions du troisième de la série de rapports sur les prêts à l'ajustement — les deux premiers datent de 1984 et de 1986 — publiés au cours de l'exercice 88. Le dernier de ces rapports examinait les tendances récentes des prêts à l'ajustement, notamment du point de vue de la conception, du suivi et des aspects institutionnels, et résumait ce que l'on savait des effets de ce type de prêts sur les résultats économiques des pays et sur la situation sociale des pauvres.

Le besoin des prêts à l'ajustement — apparu dès la fin des années 70 dans les pays en développement importateurs de pétrole et dès le début des années 80 dans un grand nombre de pays exportateurs de pétrole — n'a pas faibli. Au cours des deux dernières années, les entrées de capitaux ont continué à diminuer. Les prix de la plupart des produits de base ont légèrement baissé en dépit d'un certain redressement en 1987. Le commerce mondial est resté déprimé. De plus, les tentatives de réformes des pays en développement se sont heurtées à la montée du protectionnisme enregistrée durant cette décennie dans les pays industriels, dont les restrictions non tarifaires, en 1985, frappaient 20 % de leurs importations en provenance de pays en développement et qui appliquaient, sur 10 % environ de leurs importations, des droits de douane supérieurs à 10 %. Ces facteurs exogènes continuent à mettre en lumière des faiblesses structurelles internes qui se sont multipliées au fil des années par l'effet de politiques économiques mal inspirées et d'un appareil institutionnel trop faible.

Les caractéristiques des prêts à l'ajustement de la Banque ont changé. A la prédominance des prêts à l'ajustement structurel a succédé, au cours des quatre dernières années, celle des prêts à l'ajustement sectoriel. Il faut y voir l'effet, en partie, d'un élargissement et d'un approfondissement du processus d'ajustement, les pays se concentrant d'abord sur les grands problèmes de la macroéconomie pour passer ensuite à des préoccupations d'ordre sectoriel. Lorsqu'ils ont engagé le processus d'ajustement, la plupart des pays connaissaient de graves problèmes de balance des paiements qui imposaient une transformation immédiate et radicale de l'ensemble du système des incitations. Ils ont été aidés en cela par les arrangements conclus avec le Fonds monétaire international et, en ce qui concerne la Banque, par les prêts à l'ajustement structurel et de plus en

5. Banque mondiale, *Rural Development: World Bank Experience, 1965-86*. Avril 1988. 132 pages.

plus, au cours des dernières années, par des prêts à l'ajustement touchant de larges secteurs.

Le processus d'ajustement de chaque pays évoluant, l'attention s'est souvent tournée vers la mise en place, au niveau des secteurs, de réformes détaillées portant aussi bien sur les structures de l'investissement que sur la politique des incitations en général. La mise en place de ces réformes a généralement été appuyée par des prêts « hybrides » pour financer tout à la fois un ensemble de réformes sectorielles ainsi qu'une ou plusieurs composantes investissement. Comparés aux premiers prêts à l'ajustement, ces prêts hybrides font une plus grande place à la restructuration en profondeur des programmes, politiques et institutions d'investissement au niveau sectoriel. Ce type d'opération établit un cadre sectoriel de politique économique et un ensemble cohérent de priorités d'investissement, dont certaines composantes

pourront être financées par une série d'opérations d'investissement qui ne seront approuvées que si l'ensemble du programme sectoriel est maintenu.

La Banque a adopté un certain nombre de mesures en vue d'améliorer l'efficacité des programmes d'ajustement. Le décaissement de ses fonds n'est pas tant déclenché maintenant par des « déclarations d'intention » de réformes que par l'application des mesures qui conditionnent le déblocage des différentes tranches, ou « la concentration initiale des conditions », de sorte que l'emprunteur prend les mesures convenues avant que les Administrateurs ne soient saisis d'une demande d'approbation d'un projet. La Banque a appris aussi qu'une série de prêts à l'ajustement, dont chacun porte sur un ensemble bien défini de politiques réalisables, constitue une pratique utile.

Tableau 5-1. Opérations d'ajustement de la Banque mondiale, exercice 88
(montants en millions de dollars)

Pays	Projet	Concours financier		Total
		BIRD	IDA	
Argentine	Ajustement du secteur bancaire	400,0	—	400,0
Bolivie	Ajustement du secteur financier	—	70,0	70,0
Burundi	Ajustement structurel II	—	90,0	90,0
Chili	Ajustement structurel III	250,0	—	250,0
Chine	Ajustement du secteur rural	200,0	100,0	300,0
Colombie	Ajustement du secteur de l'électricité	300,0	—	300,0
Congo, Rép. pop. du	Ajustement structurel I	70,0	—	70,0
Équateur	Ajustement du secteur financier	100,0	—	100,0
Gabon	Ajustement structurel I	50,0	—	50,0
Ghana	Ajustement du secteur financier	—	100,0	100,0
Guinée	Ajustement structurel II	—	65,0	65,0
Hongrie	Ajustement du secteur industriel	200,0	—	200,0
Indonésie	Ajustement de la politique commerciale II	300,0	—	300,0
Kenya	Ajustement du secteur industriel	—	102,0	102,0
Madagascar	Ajustement du secteur public	—	125,0	125,0
Malawi	Ajustement du secteur industriel/commercial	—	70,0	70,0
Mali	Ajustement du secteur des entreprises publiques	—	40,0	40,0
Maroc	Ajustement du secteur agricole II	225,0	—	225,0
Mexique	Ajustement du secteur agricole	300,0	—	300,0
Mexique	Ajustement du secteur des engrais	265,0	—	265,0
Mexique	Politique commerciale II	500,0	—	500,0
Mozambique	Réhabilitation multisectorielle	—	70,0	70,0
Ouganda	Programme de reprise économique	—	65,0	65,0
Philippines	Programme de réformes des entreprises d'État	200,0	—	200,0
République centrafricaine	Ajustement structurel II	—	40,0	40,0
République centrafricaine	Ajustement du secteur cotonnier	—	15,0	15,0
Tanzanie	Réhabilitation multisectorielle (supplément)	—	30,0	30,0
Togo	Ajustement structurel III	—	45,0	45,0
Tunisie	Ajustement structurel I	150,0	—	150,0
Turquie	Secteur de l'énergie (prêt-B)	30,1	—	30,1
Turquie	Ajustement du secteur financier II	400,0	—	400,0
Total		3.940,1	1.027,0	4.967,1

Note : Trois prêts-programmes — consentis au Mozambique, à l'Ouganda et aux Philippines — sont inclus ici en tant qu'opérations d'ajustement.

La conditionnalité, dans les prêts à l'ajustement, a été renforcée par l'application de deux recommandations faites en 1986 par le Sous-Comité des résultats de l'évaluation rétrospective des projets du Comité mixte de contrôle de gestion, où il était dit : a) qu'il fallait bien distinguer entre les mesures que les gouvernements se sont engagés à prendre et celles qui en sont encore au stade de la discussion et b) que la Banque devrait évaluer plus attentivement la volonté de réforme des gouvernements. Aussi la Banque suit-elle maintenant de plus près l'exécution des programmes d'ajustement et accorde-t-elle une plus grande attention aux détails de l'exécution.

L'étude de 1988 propose que l'on envisage d'utiliser prudemment mais largement des indicateurs détaillés pour mesurer les résultats des réformes engagées. En mesurant les progrès à l'aune des indicateurs convenus, il serait plus facile d'apprécier le succès de la politique d'ajustement ainsi que le degré d'application des conditions. On pourrait ainsi savoir jusqu'à quel point les nouvelles politiques sont mises en place, et non plus ce qu'ont été les réalisations au plan macroéconomique, lesquelles dépendent d'un trop grand nombre de facteurs exogènes pour constituer un guide utile.

Mesurer l'effet macroéconomique des programmes d'ajustement qui bénéficient d'une aide de la Banque est une entreprise difficile : on ne discerne pas aisément, dans le court terme, les avantages des programmes d'ajustement ; les économies en voie d'ajustement sont soumises à des forces extérieures dont les effets ne sont pas faciles à distinguer de celles de l'ajustement. Et il est particulièrement difficile de différencier entre les effets de politiques qui, tout en étant différentes, n'en font pas moins partie d'un tout intégré.

Compte tenu de ces réserves, on a examiné les indicateurs macroéconomiques clés pour les 16 pays⁶ qui, durant la période budgétaire 1980-84, ont lancé des programmes d'ajustement aidés par la Banque. Sans qu'il faille y voir une relation de cause à effet, les indicateurs relatifs au produit intérieur brut et aux exportations font apparaître une croissance relativement forte dans les deux tiers environ des pays après la mise en place d'une politique d'ajustement ; 12 des 16 pays ont réduit le déficit de leur balance des transactions courantes ; et le déficit budgétaire de neuf d'entre eux a baissé au cours de la période d'ajustement.

On porte également une attention croissante aux réformes institutionnelles dans les prêts à

l'ajustement. Mais il est difficile de réformer les institutions. Cela demande du temps — plus de temps que n'en prennent des opérations d'ajustement à décaissement rapide. Ce facteur temps joue contre le processus de réforme : celui-ci a besoin de la durée et de la volonté politique d'aboutir.

La Banque suit également de près l'effet que la crise économique et l'effort d'ajustement qu'elle nécessitait avaient sur les pauvres — baisse de la production, de l'emploi et de la consommation ; dégradation des termes de l'échange pour ceux qui bénéficiaient auparavant de subventions et d'autres formes de protection contre les forces du marché ; et retard dans les diverses affectations possibles des ressources productives en réponse à la modification des prix relatifs⁷. Ces coûts transitionnels sont — tout au moins au niveau global — à peu près inévitables. La crise économique oblige à une certaine forme d'ajustement, qu'on le veuille ou non. Bien programmé et engagé à temps, l'ajustement comporte, par la croissance plus rapide et plus viable qui en résulte, des avantages à long terme qui l'emportent sur les coûts inévitables. Pour alléger les souffrances dans l'immédiat, il faudrait réorienter les dépenses sociales en les concentrant, dans la mesure du possible, sur les pauvres et engager, en particulier dans les domaines de la nutrition et de l'emploi, des actions compensatoires relativement peu coûteuses (Voir Encadré 5-1).

Le volume des prêts de la Banque mondiale à l'ajustement au cours des quelques années à venir pourrait être de l'ordre de 25 % du total, mais, comme on l'a dit plus haut, les prêts à l'ajustement à décaissement rapide comprennent de plus en plus de composantes investissement dont le temps de mise en place est plus long.

* * *

À la suite de la discussion du rapport intérimaire par les Administrateurs, le Président du Conseil des Administrateurs a conclu que les très utiles observations et suggestions formulées par ceux-ci seraient prises en considération dans la préparation d'un autre rapport sur la question qui devrait voir le jour durant la première moitié de l'exercice 89.

La discussion, a poursuivi le Président, a soulevé un certain nombre de questions d'une importance exceptionnelle. Parmi celles qui ont suscité de larges préoccupations, on citera la cote du crédit de la Banque et le rôle des 25 % de prêts à l'ajustement et, dans une certaine mesure, l'équilibre à réaliser dans chaque pays entre prêts à l'ajustement et prêts à l'investissement. Une autre question avait trait à l'interaction entre la Banque et le Fonds. Il y a eu également toute une série de questions liées à ce qu'on pourrait appeler « la conception des projets ». Beaucoup d'intervenants ont souligné qu'il était important de tirer les

6. République de Corée, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Ghana, Jamaïque, Kenya, Malawi, Maroc, Maurice, Pakistan, Panama, Philippines, Thaïlande, Togo, Turquie et Yougoslavie.

7. Des 25 pays étudiés — pays d'Afrique à faible revenu et pays appartenant au groupe des pays à revenu intermédiaire lourdement endettés —, les trois quarts ont connu une croissance par habitant négative du produit intérieur brut et de la consommation privée durant la première moitié des années 80.

leçons de l'expérience et de tenir compte à la fois des succès et des échecs dans la conception des nouveaux programmes. L'importance de facteurs externes tels que le protectionnisme a été également mise en lumière, et il est apparu clairement qu'il faudrait traiter la question de l'environnement économique global de façon très approfondie. Presque tous les orateurs ont insisté sur le fait qu'il fallait que les emprunteurs participent dès le début à la conception des programmes d'ajustement et sur la nécessité d'un engagement résolu des gouvernements en faveur de ces programmes si l'on voulait que ceux-ci réussissent.

Il y a eu aussi une série de questions — qui seront reprises plus en détail dans la prochaine étude — concernant la succession dans le temps des prêts, leur volume, leur découpage en tranches, l'évolution du prêt hybride et la durée souhaitable des prêts à l'ajustement. Certains Administrateurs ont demandé que la Banque précise la manière dont elle contrôle et mesure l'efficacité des prêts à l'ajustement, et la question des indicateurs macroéconomiques, ainsi que des efforts sommaires qui étaient faits pour indiquer ce que les résultats avaient ou n'avaient pas été, a suscité de nombreuses réactions.

L'éducation en Afrique subsaharienne

La poursuite des progrès de l'éducation en Afrique subsaharienne est menacée aujourd'hui par la conjonction de deux facteurs devant lesquels les systèmes éducatifs de la région sont impuissants : explosion démographique et régression économique. De ce fait, beaucoup de pays sont obligés de transformer profondément leur politique éducative afin de mettre un terme à la stagnation des effectifs, de supprimer l'inégalité d'accès à l'éducation et de renverser le processus d'érosion de la qualité de l'éducation.

Telles sont les principales conclusions du document « L'éducation en Afrique subsaharienne », une des études de la série que la Banque mondiale a entrepris de réaliser afin de stimuler la discussion des politiques économiques et sectorielles pour l'Afrique dans les années 90 et au-delà⁸.

Rédigée à l'issue d'une large consultation, tant en Afrique que dans les pays industrialisés, l'étude vise trois objectifs principaux : dégager et décrire les problèmes communs que pose l'éducation en Afrique, fournir aux dirigeants africains des données comparatives et des instruments d'analyse à l'aide desquels établir leur politique et définir leurs priorités éducatives, enfin proposer des orientations à l'intention des autorités nationales ainsi que des bailleurs de fonds.

La crise actuelle de l'éducation en Afrique subsaharienne succède à plus de deux décennies de progrès continus et spectaculaires.

Entre 1960 et 1983, les effectifs des établissements africains, à tous les niveaux, ont quintuplé pour atteindre environ 63 millions d'élèves. Le

développement considérable de l'éducation depuis l'indépendance a ouvert plus grandes les portes de l'école à certaines catégories sociales qui, jusqu'alors, n'avaient pas, ou guère, accès à un enseignement de type formel.

Cette massive expansion de l'éducation a fortement amélioré le capital humain. La moyenne estimative du degré d'instruction des hommes et des femmes d'âge actif, dans le pays africain médian, est passée de moins d'une demi-année en 1960 à plus de trois années au début des années 80. Le taux d'alphabétisation des adultes, dans le pays médian, est passé d'environ 9 % à 42 % au cours de la même période.

Avec les années 80, toutefois, la croissance des effectifs s'est ralentie, surtout dans le primaire, où le taux de croissance est tombé de 8,4 % par an pendant la période 1970-80 à un taux qui est actuellement inférieur à l'augmentation du taux de croissance démographique parmi les enfants en âge de scolarisation primaire.

Le problème de la stagnation des effectifs est compliqué par la faiblesse, et récemment la dégradation, de la qualité de l'éducation. L'acquisition des connaissances, parmi les élèves africains, est faible par rapport aux normes mondiales et il semblerait, à certains indices, que cet état de choses se soit encore aggravé.

Ces problèmes de stagnation des effectifs et de baisse de la qualité de l'éducation sont apparus dans un contexte de régression économique qui a obligé à tailler dans les dépenses publiques — celles d'éducation tombant de 10 milliards de dollars à moins de 9 milliards au cours de la seule période 1980-83.

Que peut-on faire ? L'étude de la Banque ne prescrit pas de formule unique applicable à l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, pas plus qu'elle ne propose d'investissements éducatifs spécifiques. Elle suggère plutôt un certain nombre d'actions à la mesure de la gravité des problèmes et présente un cadre à l'intérieur duquel les pays pourront formuler une stratégie en rapport avec leurs besoins et leur situation propres. Sa conclusion, toutefois, est que, quelle que soit la formule adoptée, cette formule devrait comprendre, à des degrés divers, trois éléments distincts : adaptation, revitalisation et expansion sélective.

Adaptation. L'adaptation prendra vraisemblablement deux formes principales : contenir les coûts unitaires et diversifier les sources de financement (partage des frais).

La principale composante de l'adaptation, à savoir la réduction des coûts unitaires, est à poursuivre résolument à tous les niveaux de l'éducation — tant pour les dépenses d'équipe-

8. Les autres ouvrages de la série comprennent : *Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara : programme indicatif d'action* (1981) ; *Les besoins financiers de l'ajustement dans la croissance en Afrique subsaharienne, 1986-90* (1986) et *Croissance démographique et politiques de population en Afrique subsaharienne* (1986).

Encadré 5.1. Protéger les pauvres en période d'ajustement

L'aide de la Banque à l'ajustement économique avait d'abord visé à réaliser une meilleure affectation des ressources et à renforcer l'appareil institutionnel afin de rétablir la croissance et d'assainir la situation de la balance des paiements dans les pays en proie à de graves difficultés économiques. Cette démarche procédait de l'idée qu'il était essentiel, pour aider les pauvres, de rétablir promptement la croissance.

Plus récemment, forte de son expérience des programmes d'ajustement mis en route au début des années 80, la Banque, élargissant son appui aux pays en cours d'ajustement, y a inclus une préoccupation plus directe des conséquences sociales de l'ajustement.

Aujourd'hui, c'est surtout par l'examen et la révision des dépenses publiques que les prêts de la Banque à l'ajustement influent directement sur la condition des pauvres. La rationalisation des dépenses et des investissements publics d'un programme d'ajustement peut contribuer à éliminer les projets non économiques, réduire les programmes inopérants et dispendieux et réorienter davantage les dépenses sociales vers les pauvres. La Banque peut ensuite, s'il y a lieu, accorder un prêt.

Elle en est venue aussi à appuyer, et de plus en plus, les actions compensatoires qui ont pour but d'amortir le coût social de l'ajustement. La somme croissante d'expérience accumulée à la Banque et ailleurs montre que des actions compensatoires convenablement ciblées sont possibles dans les situations les plus diverses.

La Banque coopère aussi avec d'autres organismes internationaux et bilatéraux, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales (ONG), qui ont l'expérience de ce type d'action. Elle y est d'autant plus portée que, du fait de leur grande liberté de manoeuvre, de leur connaissance des lieux et du dévouement de leur personnel, les ONG sont souvent à même d'administrer les programmes sociaux plus efficacement que beaucoup d'organismes officiels. C'est ainsi que des ONG participent déjà, en collaboration avec des pays membres emprunteurs, à plus de 100 projets de réhabilitation urbaine, de construction de logements sociaux, de coopératives agricoles, d'approvisionnement des villages en eau et de soins de santé primaire.

Au cours de l'exercice 88, la Banque a contribué au financement de deux projets — en Bolivie et au Ghana — qui visent directement à protéger les pauvres en période d'ajustement.

- Depuis plus de deux ans, le Gouvernement bolivien s'emploie, contre vents et marées, à exé-

cuter un vaste programme de stabilisation, d'ajustement et d'assainissement économique. Par rapport à la période de turbulence et de déclin économique de l'ère précédente, les progrès accomplis ont été considérables. Ainsi, l'inflation, qui atteignait 24.000 % en octobre 1985, était redescendue, à la fin de 1987, à 10 %. Le produit intérieur brut, qui n'avait cessé de baisser depuis 1980, a augmenté d'au moins 1,5 % en 1987.

Depuis 1986, le Gouvernement s'est préoccupé de plus en plus, dans le court terme, des problèmes de chômage causés par la dépression et les mesures de stabilisation et, à plus long terme, de la nécessité d'améliorer les conditions sociales. En attendant que les effets de la reprise aient commencé à se faire sentir, un Fonds d'aide sociale d'urgence (FASU) a été créé en vue de secourir ceux qui sont dans le besoin et de créer des emplois au cours de la période triennale 1987-89.

En juin 1987, l'attribution d'une dizaine de millions de dollars de fonds de l'IDA a été approuvée pour venir en aide au FASU pendant sa première année, et il a été convenu qu'une opération de plus grande envergure suivrait.

En mars 1988, un crédit IDA d'un montant de 27 millions de dollars a été attribué au FASU pour ses deuxième et troisième années de fonctionnement. Ce crédit sert à financer un grand nombre de petits sous-projets parrainés par des municipalités, des organisations communautaires ou des ONG et qui se répartissent entre quatre grandes catégories : assistance sociale (alimentation et nutrition, services de santé de base, formation professionnelle et aide à l'éducation); infrastructure sociale (eau potable et évacuation des déchets, réparation des écoles et des dispensaires, logements sociaux et projets culturels); infrastructure économique (entretien des routes rurales, pavage des rues et autres travaux d'amélioration urbaine, irrigation, lutte contre l'érosion, reboisement et autres activités de construction); soutien à la production (crédits de fonds de roulement et autres formes d'appui aux coopératives et à la petite entreprise).

Les sous-projets dont se compose le projet de 59 millions de dollars créeront quelque 21.000 hommes-années d'emplois directs (l'ensemble du programme créera peut-être entre 35.000 et 50.000 hommes-années d'emplois). En outre, environ 400.000 personnes recevront de la nourriture, des soins de santé améliorés et d'autres services (de 600.000 à 950.000 personnes pour la totalité du programme) et les usagers des nouvelles infrastructures et des nouveaux logements vivront dans de

ment que de fonctionnement. En ce qui concerne la réduction des dépenses d'équipement, il est notamment possible de minimiser les dépenses en locaux superflus, d'utiliser des modes de construction peu coûteux et des matériaux locaux et, surtout aux niveaux secondaire et supérieur, d'utiliser plus intensivement les équipements en place. Quant aux réductions des dépenses de fonctionnement, elles pourraient consister à

modifier le mode de rémunération et de recrutement des personnels enseignants et autres. Au niveau de l'enseignement supérieur, les étudiants pourraient se voir confier la charge d'exécuter des services essentiels de surveillance et d'appui administratif.

Le partage des coûts pourrait prendre plusieurs formes.

- Les pays pourraient envisager d'encourager

meilleures conditions d'hygiène, dépenseront moins pour leur transport et souffriront moins des effets de l'érosion en montagne.

Le Fonds d'aide sociale d'urgence de la Bolivie reçoit aussi une aide de la Banque interaméricaine de développement, du Programme des Nations Unies pour le développement, de la République fédérale d'Allemagne, du Canada, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Suisse, du Royaume-Uni, des États-Unis et du Fonds « Save the Children ».

• Durant les années 70 et au début des années 80, l'économie du Ghana a fortement régressé. Le revenu réel a chuté, la grande majorité des Ghanéens, dont beaucoup se trouvaient dans une situation économique difficile, a vu son niveau de vie baisser encore. L'infrastructure économique et sociale du pays s'est dégradée et l'application d'un taux de change nominal fixe a contribué à faire baisser les importations et à déclencher des crises périodiques de devises. Le programme de redressement économique lancé en 1983 et pour lequel plusieurs crédits de l'IDA ont été attribués a réussi à renverser cette tendance et à remettre l'économie sur le chemin de la croissance. Mais, malgré des perspectives prometteuses de croissance à moyen et long termes, la pauvreté reste grande et la situation économique difficile. En outre, le programme de redressement économique ne peut rien, dans le court terme, pour soulager les difficultés économiques d'un grand nombre de pauvres et d'économiquement faibles. Qui plus est, certains éléments du programme sont venus aggraver leurs difficultés économiques dans le court terme, menaçant ainsi de compromettre la viabilité du programme lui-même.

Face à la gravité de ce problème à court terme, le Gouvernement a réagi en mettant sur pied un programme d'action visant à amortir le coût social de l'ajustement, surtout parmi les pauvres des villes et des campagnes qui ont beaucoup souffert au cours de la dernière décennie et qui vont devoir maintenant affronter une plus grande concurrence sur le marché du travail du fait des mesures qui ont été prises pour réduire de 45.000 les effectifs de la fonction publique et de 20.000 ceux du secteur des entreprises publiques au cours de la période triennale 1987-89.

Les projets inscrits dans ce programme d'action comprendraient des opérations de travaux publics à fort coefficient de main-d'oeuvre destinés à fournir du travail aux chômeurs et aux personnes sous-employées des milieux ruraux et urbains, tout en améliorant leur infrastructure économique et

sociale ; un programme de complément alimentaire et d'éducation nutritionnelle visant à répondre aux besoins nutritionnels des mères et des enfants de familles pauvres ; des projets pour améliorer l'accès aux services et équipements éducatifs ; un système de fourniture de médicaments de première nécessité pour répondre aux besoins de santé des pauvres ; enfin, une stratégie d'aide à la recherche d'un emploi productif pour les nouveaux chômeurs.

En juillet 1987, la Banque a participé, avec le Groupe de travail des questions sociales du Gouvernement ghanéen, à des journées d'étude interorganisations au cours desquelles l'attention s'est portée sur cinq domaines où une action était possible : emploi et redéploiement ; alimentation, nutrition et santé ; éducation et alphabétisation des adultes ; rôle des petits exploitants et des femmes dans le développement ; logement. Quelque dix-sept interventions à court terme ont été recensées, dont un programme spécial en deux ans de travaux urbains prioritaires à fort coefficient de main-d'oeuvre, dit « Priority Works Project », qui prolongerait les activités entreprises actuellement dans le cadre du projet de réhabilitation d'Accra aidé par l'IDA.

Six mois plus tard, l'attribution de 10,6 millions de dollars de fonds IDA était approuvée pour aider au financement du projet, lequel devrait, selon les autorités, créer environ 10.000 emplois productifs sur deux ans. Les deux principales composantes du projet — remise en état et entretien des infrastructures dans quatre villes, avec une composante réhabilitation urbaine à Accra — représentent des travaux indispensables qu'il faudrait entreprendre dans tous les cas et qui, de ce fait, se justifient d'eux-mêmes. Mais les trois quarts environ des dépenses du projet bénéficieront directement ou indirectement aux pauvres des villes (sans parler des emplois qui seront créés) grâce à une diminution des frais d'exploitation des véhicules, de la durée des déplacements, de la densité de la circulation et du nombre des accidents ; l'amélioration de la santé, de l'hygiène, de l'approvisionnement en eau, de l'éclairage urbain et autres équipements sociaux ; un environnement de meilleure qualité ; et l'augmentation du nombre de logements.

Contribuent aussi au financement du projet, notamment, la République fédérale d'Allemagne (10 millions de deutsche mark) et le Fonds OPEP pour le développement international (5 millions de dollars).

la création — et d'assouplir la réglementation relative à leur fonctionnement — d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur appartenant au secteur privé et financé par celui-ci. Dans le primaire et le secondaire, on pourrait encourager des associations locales ou des organisations non gouvernementales à construire et gérer des écoles.

• On pourrait envisager aussi de faire assumer

par les bénéficiaires de l'enseignement secondaire et supérieur une plus grande part des dépenses autres que d'éducation (prestation de services en nature) ou d'introduire ou de relever progressivement un droit de scolarité couvrant une partie au moins des dépenses d'éducation. L'étude met en garde, toutefois, contre le fait qu'un partage total des frais risquerait d'empêcher les pauvres de poursuivre leurs études ; aussi préconise-t-elle

l'adoption d'autres formules — celle des prêts pour études, le prélèvement d'une taxe spéciale sur les revenus des diplômés d'établissements supérieurs et l'imposition d'un service national aux bénéficiaires, par exemple — pour financer la hausse du coût de l'éducation.

Revitalisation : rétablir la qualité. La deuxième dimension d'une stratégie de l'éducation concerne le rétablissement et l'amélioration de la qualité des infrastructures en place. La revitalisation devrait porter surtout sur ce qui est fondamental : le matériel pédagogique, les normes scolaires et l'entretien des équipements et des installations.

Pour rétablir la qualité du matériel pédagogique, il ne s'agit pas seulement de financer l'achat d'un nombre suffisant de manuels à tous les niveaux et dans toutes les matières. Il faut aussi trouver la réponse appropriée à des questions du genre : quel matériel pédagogique faut-il produire localement et lequel convient-il d'importer ? Faut-il acheter plus cher des textes produits localement, ou les faire imprimer à moindres frais ailleurs dans la région ou, ce qui est plus souvent le cas, en dehors de l'Afrique ? Comment tirer le meilleur parti de supports nouveaux d'éducation tels que la radio ? S'il n'existe pas, comme l'étude le laisse entendre, de réponse à ces questions qui soit « la bonne », celle qui conviendrait serait celle qui correspond aux réalités et aux besoins de chaque société africaine.

Revitaliser les normes scolaires conduirait aussi probablement à modifier la manière d'évaluer les résultats scolaires : à la formule de l'examen qui vise strictement à déterminer si l'élève possède les aptitudes qui seront le plus nécessaires au niveau suivant feraient place des systèmes largement structurés de mesure et d'incitation qui, prenant en compte toute la gamme des aptitudes cognitives, permettent d'évaluer les connaissances de la majorité des élèves qui n'abordent pas le niveau suivant.

Enfin, pour revitaliser l'éducation en Afrique, il faut pouvoir disposer de fonds suffisants pour maintenir en bon état le matériel des laboratoires et des ateliers et pour assurer l'entretien des installations. L'absence d'entretien entraîne d'abord la dégradation rapide des avantages que le matériel est censé procurer aux élèves et, ensuite, un gonflement des coûts unitaires quand, pour avoir été négligé, le matériel doit être remplacé prématurément.

Expansion sélective. A longue échéance, affirme l'étude, les pays seraient malavisés de réduire, du fait de l'actuelle austérité budgétaire, leurs investissements éducatifs à long terme.

Une fois les mesures d'adaptation et de revitalisation mises en place, la plupart des pays devraient redoubler d'efforts en vue d'universaliser l'enseignement primaire. Il faudra y consacrer d'importantes ressources publiques mais, conclut l'étude, comparé aux autres secteurs, le bilan des investissements éducatifs, en ce qui concerne leur

réalisation et leur viabilité, est exceptionnellement bon, outre qu'il est prouvé que l'investissement éducatif, surtout au niveau primaire, a un rendement économique élevé.

Il ressort également des travaux de la Banque que, pour apporter un complément utile à l'éducation formelle, certains pays pourraient aussi envisager de développer leurs programmes d'études dispensés en-dehors de l'école, sous la forme généralement de cours par correspondance complétés par des émissions radiophoniques, pour résoudre les problèmes d'accès à l'enseignement secondaire et postsecondaire ainsi que de la formation permanente des maîtres. Il y manque, certes, l'interaction élèves-maître, mais les coûts unitaires de cette forme d'enseignement ne représentent généralement que de 20 à 40 % de ceux de l'enseignement traditionnel. Les pays d'Afrique subsaharienne pourraient également souhaiter envisager de développer la formation spécifiquement adaptée à un emploi. Pour mieux adapter la formation aux besoins du marché, les pays devraient envisager de faire participer les employeurs éventuels à la conception des programmes de formation professionnelle. De cette façon, celle-ci pourrait être utile aux étudiants qui cherchent un emploi (ou qui en ont un) comme à ceux qui se destinent à un métier indépendant.

Enfin, conclut l'étude, l'Afrique doit développer, par l'organisation de programmes d'études supérieures de troisième cycle, les talents professionnels susceptibles de permettre aux pays de tirer parti de l'explosion mondiale du savoir et d'acquérir une plus grande autonomie dans les domaines de la science et de la technique. Parce que les moyens financiers du continent sont limités, aucun pays ne peut entreprendre de résoudre à lui seul ce problème transnational. La coopération internationale est nécessaire — entre pays d'Afrique ainsi qu'entre ceux-ci et leurs partenaires d'autres régions du monde — pour mettre en place un ensemble cohérent de programmes de formation d'élites dans les établissements nationaux d'enseignement supérieur.

Le rôle de la communauté internationale. Les mesures d'adaptation préconisées par l'étude de la Banque peuvent être génératrices d'économies, qui, à leur tour, peuvent servir à financer en partie l'indispensable revitalisation et, en dernier ressort, l'expansion sélective du secteur éducatif.

Mais, note l'étude, l'ensemble des économies réalisées du fait de l'adaptation ne sera pas suffisant, dans la plupart des pays, pour couvrir les coûts de la revitalisation et de l'expansion. De l'aide internationale continuera à dépendre pour une large part le rythme des progrès dans la région. En outre, l'évolution des besoins de l'Afrique dans ce secteur appelle des changements correspondants dans l'organisation et la nature de l'aide internationale à l'éducation africaine — et pas seulement une augmentation des concours

financiers pour aider au financement des programmes qui le méritent.

L'élaboration des politiques nationales d'éducation nécessite trois types connexes d'appui international dont il n'existe encore aucun: la fourniture de capitaux de lancement pour financer, en monnaie locale et étrangère, la mise au point de politiques éducatives et l'amélioration de leur gestion; la mise en place d'un système d'information qui permette de savoir comment les autres pays s'y sont pris pour formuler leurs réformes éducatives; la création et le financement d'un aréopage d'experts techniques indépendants auquel les gouvernements pourraient faire appel pour la formulation de leur politique, puis pour son application, son évaluation et son éventuelle modification en cours d'exécution.

Il faut que la volonté internationale d'appui à la réforme de l'enseignement apparaisse dès le début comme une volonté permanente, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici. En outre, conclut l'étude, les concours financiers consentis par la communauté des donateurs à l'appui des réformes éducatives doivent faire l'objet d'un examen et, au besoin, d'un ajustement pour s'assurer qu'ils vont dans le sens des programmes que les gouvernements africains sont en train de formuler pour le développement de l'éducation et de la formation.

* * *

« L'éducation en Afrique subsaharienne » a été au centre de plusieurs séminaires et conférences de portée régionale et internationale parmi lesquels on citera: la réunion des ministres anglophones de l'éducation, des finances et du plan (Naxret, Éthiopie, avec la collaboration de la Commission économique pour l'Afrique — janvier 1987); la réunion des ministres francophones de l'éducation, des finances et du plan (Agroville, Côte d'Ivoire, avec la collaboration de la Banque africaine de développement — février 1987); le séminaire sur les stratégies futures de l'éducation au Kenya (Eldoret, Kenya, avec la collaboration du « Groupe de travail présidentiel sur l'éducation et la formation de la main-d'oeuvre pendant la prochaine décennie et au-delà »); la réunion des donateurs européens d'aide à l'éducation en Afrique (Dublin — septembre 1987); la réunion des ministres africains de l'éducation (Paris — octobre 1987); et la réunion des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux d'aide à l'éducation en Afrique (Paris — janvier 1988).

L'étude a été examinée par les Administrateurs de la Banque, qui en ont généralement approuvé les conclusions et recommandations. Leurs vues ont été prises en considération avant la publication finale du rapport.

Programme de recherche

La Banque mondiale parraine des activités de recherche visant à améliorer les perspectives de

développement de ses pays membres. Cet objectif général trouve sa traduction dans quatre objectifs plus précis qui sont depuis longtemps au coeur des travaux de recherche de la Banque:

- faire mieux comprendre le processus du développement;
- renforcer le fondement intellectuel de la politique de la Banque;
- assurer une contribution importante à l'activité opérationnelle et à la conception des projets de la Banque;
- favoriser la mise en place d'une capacité locale de recherche dans les pays en développement.

Les efforts consacrés à chacun de ces objectifs ont souvent aussi pour effet de contribuer à la réalisation des autres; c'est le cas, en particulier, de la recherche sur le processus du développement, qui vient renforcer la base de la politique et de la conception des projets de la Banque. Mais il peut arriver que des arbitrages s'imposent entre les différents objectifs. Il est des investissements de recherche qui veulent des résultats rapides et visent ainsi à répondre immédiatement aux besoins opérationnels. C'est le cas de la recherche sur les méthodes d'évaluation des projets ou sur les succès et les échecs des prêts à l'ajustement structurel. Certains, par contre, visent le long terme, car il s'agit de constituer une meilleure base pour la solution des futurs problèmes de développement. Pour être moins tourné vers les besoins opérationnels actuels, ce type de recherche n'en est pas moins important, car la Banque doit, tout comme ses pays membres, investir pour l'avenir. Une des tâches des responsables de la recherche à la Banque est donc d'équilibrer les coûts et les avantages de la recherche à court et à long terme.

La mise en place d'un programme efficace de recherche à la Banque répond à une autre préoccupation majeure: renforcer les rapports entre recherche, formulation des orientations et activités opérationnelles. Avec la création du complexe « politique, planification et recherche » (PPR), des mécanismes institutionnels ont été mis en place en vue de renforcer ces rapports. Dans le cadre de la réorganisation, ce complexe a reçu pour mandat de créer une structure fonctionnelle qui se prête à l'intégration de la politique et de la recherche — et qui puisse répondre aux besoins opérationnels immédiats ainsi qu'aux priorités à plus long terme de la direction. La majeure partie de la recherche actuelle a été regroupée au sein du PPR. Il s'en fait aussi, mais à un moindre degré, dans diverses autres parties du complexe opérationnel, très souvent en collaboration avec les services de la recherche du PPR.

Une nouvelle structure, chargée de guider et diriger les activités de recherche de la Banque, a également été mise en place au cours de l'exercice 88. Le Conseil d'orientation de la recherche et des publications est maintenant l'organisme direc-

Tableau 5-2. Activités pédagogiques et assistance institutionnelle de l'IDE, exercices 84-88

	Nombre d'activités				
	1984	1985	1986	1987	1988
<i>Cours et séminaires</i>					
Politique générale	8	15	15	15	20
Gestion économique et sectorielle	17	25	37	41	41
Analyse et gestion des projets	36	24	32	26	9
Formation de formateurs	11	18	21	20	18
Total	72	82	105	102	88
<i>Assistance institutionnelle</i>					
Pédagogique	14	24	17	22	50
Autre ^a	n.c.	18	29	43	55
Total	14	42	46	65	105
Total général	86	124	151	167	193

n.c. = non connu.

^a Indique le nombre d'instituts auxquels a été fournie une assistance plus large en programmes et en planification et perfectionnement du personnel.

teur de la Banque pour la recherche et les publications. Il est présidé par le Premier Vice-Président, Politique, planification et recherche, et a pour membres des cadres supérieurs de la Banque et de la SFI. Il fixe la nature des activités de recherche et de publication de la Banque, dresse les grandes lignes du programme et formule des recommandations à cet effet.

Pour exécuter le programme de recherche du Conseil, un Comité permanent de la recherche a été créé qui est présidé par l'économiste en chef de la Banque. Ce Comité est chargé de traduire en priorités de recherche le programme général du Conseil et de superviser le programme de recherche financé sur le budget recherche de la Banque. Ce Comité est donc le principal organisme opérationnel du système de direction et de gestion des activités de recherche à la Banque. Cette structure bicéphale de la direction de la recherche répond au souci d'élargir et d'approfondir la participation de la direction de la Banque aux décisions relatives à la recherche, tout en assurant un haut niveau de compétence technique à l'appui des activités de recherche.

Si la Banque encourage la recherche dans tous ses domaines d'activité, il existe des priorités qui réclament un redoublement ou un renouvellement des efforts : trouver des moyens à proposer aux pays pour assainir leur économie sans sacrifier leur croissance ; définir des stratégies et des mécanismes pour résoudre les problèmes d'endettement des pays lourdement endettés ; stimuler le développement de l'Afrique subsaharienne ; lutter contre la pauvreté ; le rôle et la participation des femmes au développement ; la protection de l'environnement ; les meilleurs moyens d'élargir la contribution du secteur privé au développement.

L'évolution récente du programme de prêt de la Banque montre en outre qu'il est nécessaire de multiplier les efforts de recherche dans plusieurs autres domaines. C'est le cas notamment d'une analyse de l'expérience de la Banque en matière de prêts en faveur de réformes, ce qui comprend les prêts à l'ajustement structurel, les prêts à l'ajustement sectoriel et le portefeuille croissant de prêts hybrides, mélange de prêts d'ajustement à décaissement rapide et de prêts d'investissement de type traditionnel. Beaucoup des thèmes de ce programme de recherche figurent dans les programmes de travail que les services de recherche de la Banque sont en train d'établir.

Il est inévitable — et du reste souhaitable — que la majeure partie des travaux de recherche de la Banque visent à répondre à des préoccupations immédiates. Mais il en est qui doivent regarder au-delà des problèmes de l'heure, aussi pressants soient-ils. C'est ainsi qu'il faudra considérer l'importance croissante des pays en développement dans l'économie mondiale — et celle de l'économie mondiale pour le bien-être des pays en développement ; les incidences de l'urbanisation sur la gestion et le développement de l'économie ; la mondialisation croissante des marchés financiers ; les tendances à long terme des prix des produits de base ; les implications économiques d'une démographie galopante et de la différence des tendances démographiques entre pays.

Pour que le portefeuille de la recherche de la Banque soit axé sur l'avenir et corresponde aux besoins de ses pays membres ainsi que du personnel des services opérationnels, le Comité de la recherche fera faire des études sur l'état actuel des connaissances et de la recherche dans des domaines prioritaires et dira quelles lacunes la recherche future devra combler. Il a également mis au point

un nouveau système plus rationnel d'évaluation de la recherche qui portera sur des domaines entiers plutôt que sur des projets particuliers. Avec l'examen plus général de l'état actuel des connaissances dans certains domaines, cette évaluation permettra de voir dans quelle mesure les professionnels de l'aide au développement auront réussi ou échoué à répondre aux importantes questions de politique générale et de déterminer la manière dont on pourrait, par un effort supplémentaire de recherche, combler ce qu'il reste de lacunes.

Dans le cadre de l'action qu'il mène en vue de renforcer le leadership intellectuel de la Banque dans le domaine du développement, le Conseil d'orientation de la recherche et des publications a créé un programme (le « Visiting Research Fellow Program ») dont le but est de faire venir à la Banque, pour des périodes de trois à douze mois, d'éminents chercheurs du monde entier qui, outre qu'ils auront la possibilité de poursuivre leurs propres travaux de recherche, pourront être consultés par les services de la Banque et participeront à des séminaires et à des ateliers dans leur domaine de compétences.

La Banque continuera à oeuvrer au renforcement de la capacité de recherche des pays en développement. Au cours des dernières années, les chercheurs ou établissements de recherche de pays en développement ont pris une part active à la recherche financée sur le budget de la recherche à hauteur de 40 à 50 % du portefeuille. La clé du succès, dans ce domaine, consiste à jouer de l'effet multiplicateur. La Banque est toujours à la recherche d'occasions de mobiliser, en engageant des quantités relativement faibles de ses propres ressources, d'importants volumes d'aide provenant d'autres bailleurs de fonds. Une de ses récentes initiatives en ce sens a été de participer à un consortium de bailleurs de fonds constitué pour réunir les 7 millions de dollars nécessaires à l'extension d'un programme pilote du Centre de recherches sur le développement international qui avait connu un remarquable succès pour créer des réseaux d'appui à la recherche en Afrique de l'Est.

L'Institut de développement économique (IDE)

L'exercice 88 a vu progresser encore la réalisation des objectifs que l'Institut s'est fixés pour les exercices 85-89. C'est ainsi, essentiellement, qu'il a : a) renforcé son rôle de formation à la direction des affaires économiques à la suite de l'heureuse conclusion des évaluations d'impact entreprises en 1986-87 ; b) contribué à beaucoup plus d'autres cours et séminaires organisés par les établissements de formation des pays en développement tout en réduisant ses propres activités de formation directe en analyse et gestion des projets ; c) amélioré la qualité de ses séminaires pour formateurs ; d) accru son aide aux établissements

supérieurs de formation des pays en développement, notamment par l'établissement de réseaux régionaux et sectoriels. Le Tableau 5-2 compare le nombre des différents types d'activité de l'exercice 88 aux exercices précédents.

Le schéma des activités fait apparaître une expansion continue des séminaires de haut niveau de politique générale (d'une durée de un à cinq jours, ils sont organisés à l'intention des hauts responsables, conseillers et autres cadres supérieurs chargés du développement) et la grande place que continuent à occuper les séminaires de gestion macroéconomique et sectorielle (d'une durée de une à quatre semaines, ils sont conçus à l'intention des cadres supérieurs des ministères à vocations économiques et sectorielles). La baisse des séminaires de formateurs de l'Institut s'explique en partie par la décision de confier à des établissements associés à l'Institut le soin d'organiser plusieurs séminaires pour formateurs et le fait qu'une assistance pédagogique accrue leur a été donnée à cette fin, ces deux éléments étant étroitement liés. Comme prévu, le nombre des cours de l'Institut sur l'analyse et la gestion des projets a fortement diminué au cours de l'exercice 88 et une aide accrue a été fournie aux autres établissements de formation qui assurent ce genre de cours. L'IDE a aussi l'intention d'accroître son aide à un certain nombre d'établissements régionaux de formation afin qu'ils puissent renforcer les capacités nationales de formation à l'analyse et à la gestion des projets.

De nouvelles orientations peuvent être notées, pour l'exercice 88, dans les activités de formation et de renforcement institutionnel de l'IDE.

- Pour la première fois, l'IDE a organisé des séminaires de politique générale sur le secteur financier et sur les incidences sociales de l'ajustement. Le séminaire d'Istanbul (pour les pays de la région Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord) a étudié le rôle du secteur financier dans l'ajustement structurel et celui d'Oxford (participation mondiale) s'est penché sur l'utilisation de nouveaux instruments financiers dans la gestion des actifs et des engagements extérieurs des pays. Le séminaire sur les incidences sociales de l'ajustement dans les pays d'Amérique latine, qui était coparrainé par l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE-UNICEF), a étudié les voies et moyens pratiques de rendre plus positif l'effet des politiques d'ajustement sur les catégories socio-économiques les plus exposées.

- Grâce à une aide financière substantielle du Japon, l'Institut a organisé, à Washington, un séminaire pour hauts fonctionnaires des ministères clés des pays en développement ainsi que des organismes d'aide bilatérale pour étudier l'adoption d'une démarche commune dans la conception et l'exécution des programmes d'ajustement structurel.

- L'IDE a lancé une nouvelle série de séminaires annuels pour deux cas de besoins spéciaux. Pour le sud du Pacifique, l'accent est mis sur l'organisation de séminaires de gestion du secteur public tandis que, dans le cas de l'Asie du Sud-Est (Viet Nam et République démocratique populaire lao), les cours portent surtout sur l'analyse et l'exécution des projets. Cofinancés par des sources extérieures, les séminaires sont organisés conjointement avec des établissements locaux ou régionaux avec lesquels l'Institut collabore.

- L'IDE vient d'être chargé d'exécuter un important programme en trois ans avec un substantiel concours financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en vue de renforcer les instituts supérieurs de formation à la gestion en Afrique subsaharienne. L'exécution du projet se fait avec la collaboration du Bureau international du travail et avec les toutes nouvelles associations régionales d'établissements de formation à la gestion.

- Répondant à l'attention accrue que la Banque porte au rôle des femmes dans le développement, l'IDE a lancé un programme d'activités en vue de sensibiliser les formateurs et les dirigeants à ce problème, ainsi qu'aux effets différentiels que les diverses politiques possibles peuvent avoir sur les hommes et sur les femmes. La première de ces activités a été, en mai 1988, un atelier de trois jours pour formateurs de l'IDE et services opérationnels de la Banque sur les problèmes des rôles respectifs des hommes et des femmes dans les secteurs de l'agriculture et de l'éducation. Sur le même sujet, un autre atelier est prévu, fin 1988 ou début 1989, à l'intention d'équipes venues d'établissements de formation d'Asie et d'Afrique.

Le Programme de bourses d'études supérieures de la Banque mondiale a été inauguré au cours de l'exercice 87 grâce à un don du Gouvernement japonais. Cent trente candidats, représentant 54 pays membres de la Banque mondiale, ont présenté une demande de bourse pour l'année universitaire 1987-88. Trente-quatre ont été accordées, dont dix à des femmes et 26 à des nationaux de pays en développement. Les boursiers, qui venaient de 25 pays et ont fréquenté 20 universités, étaient âgés de 23 à 41 ans. Les universités qui les ont accueillis feront rapport à la Banque sur leurs progrès. Pour l'année 88-89, 59 nouvelles bourses ont été attribuées par le Comité directeur chargé des bourses composé de trois Administrateurs et de quatre cadres supérieurs de la Banque, et le nombre d'universités contactées pour fournir éventuellement des candidats qualifiés est passé de 30 à plus de 100.

En vue de rendre son matériel de formation plus accessible, l'Institut a adopté, en janvier 1988, un nouveau système de classement qui permettra de diffuser un important volume de documentation informelle dans le cadre d'une série de documents de travail de l'IDE. Ces documents, qui porteront sur un grand nombre de problèmes économiques

et de développement, comprendront habituellement une présentation initiale des vues d'un auteur avant la publication d'un travail achevé. Les documents formels — actuellement répartis en différentes séries — sont des publications dont le contenu et la forme ont été systématiquement revus et corrigés. Ces documents seront énumérés dans l'*Index des publications de la Banque mondiale*, ainsi que dans le catalogue de l'Institut, et leur diffusion sera assurée par les divers points de vente de la Banque. Avec la capacité accrue de moyens matériels de publication dont s'est doté l'IDE, la présentation des documents de formation et la rapidité de leur parution seront considérablement améliorés.

Au cours de l'exercice 88, on a cherché surtout à rattraper le retard assez important pris dans la publication du matériel de formation annoncé. Au cours de l'exercice, 42 publications sont venues s'ajouter au catalogue, dont six appartenaient à la catégorie des publications « formelles », notamment deux livres de la série Développement économique (IDE) et le premier cas pédagogique de la série des Études de cas sur la politique de développement (IDE). Trente-six appartenaient à la catégorie des publications informelles, dont neuf documents de travail de l'IDE. En outre, neuf documents établis avec l'aide de l'Institut ont été publiés par des établissements qui lui sont associés.

La collaboration avec les autres sources extérieures d'aide à la formation supérieure dans les pays en développement s'est encore renforcée, le volume total des cofinancements atteignant environ 5 millions de dollars pour l'exercice. La plus forte augmentation en valeur absolue, et de loin, est venue de sources bilatérales, et notamment de l'Australie, de la France, de l'Italie et du Japon. La République fédérale d'Allemagne, le Canada, l'Irlande et le Royaume-Uni ont continué à apporter un concours très apprécié. Le PNUD est demeuré le plus important des collaborateurs de l'IDE, et des rapports étroits ont été maintenus avec d'autres organismes multilatéraux, en particulier l'Organisation mondiale de la santé (y compris l'Organisation panaméricaine de la santé), le Centre des Nations Unies pour les établissements humains et la Banque asiatique de développement. Des discussions sont en cours avec la République fédérale d'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas et les pays nordiques qui devraient déboucher sur la conclusion d'arrangements de cofinancement pluriannuel. Il est prévu aussi que la Communauté économique européenne collaborera avec l'IDE à des activités spécifiquement subsahariennes d'intérêt mutuel. L'IDE continue à s'efforcer de collaborer davantage avec les banques régionales de développement.

Un comité consultatif de l'IDE a été créé en fin d'exercice. Il a pour principale mission d'aider au renforcement des liens de l'Institut avec les

Tableau 5-3. Réunions des Groupes de coordination de l'aide présidés par la Banque mondiale, exercice 88
(consortiums, groupes consultatifs et groupes d'aide)

Date	Pays	Lieu
<i>1987</i>		
6-7 juillet	Groupe consultatif pour la Tanzanie	Paris, France
9-10 juillet	Groupe consultatif pour le Mozambique	Paris, France
2 décembre	Soudan: réunion des donateurs	Paris, France
2 décembre	Groupe consultatif pour la Bolivie	Paris, France
4 décembre	Sri Lanka: groupe d'aide spécial	Paris, France
9 décembre	Tanzanie: conférence des donateurs	Dar es-Salaam ^a
<i>1988</i>		
28-29 janvier	Groupe consultatif pour Madagascar	Paris, France
14-15 avril	Groupe d'aide pour le Bangladesh	Paris, France
21-22 avril	Consortium pour le Pakistan	Paris, France
11-12 mai	Réunion des donateurs pour le Costa Rica, le Guatemala et le Honduras	Washington, D.C., U.S.A.
18-19 mai	Groupe consultatif pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée	Tokyo, Japon
19-20 mai	Réunion des donateurs pour le Groupe des Caraïbes	Paris, France
31 mai	Groupe consultatif pour le Soudan	Paris, France
6-10 juin	Groupe des Caraïbes: 9 ^e réunion	Washington, D.C., U.S.A.
20-21 juin	Consortium pour l'Inde	Paris, France
21 juin	Groupe consultatif pour la Zambie	Paris, France
22 juin	Groupe consultatif pour le Malawi	Paris, France
27-28 juin	Réunion des donateurs pour le Costa Rica	Paris, France
30 juin	Groupe d'aide pour Sri Lanka	Paris, France

Note: En plus de ces réunions, quatre autres, qui n'étaient pas présidées par la Banque, ont eu lieu au cours de l'exercice 88: la réunion des donateurs pour le Mali/Sénégal, présidée par l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal; la réunion des donateurs pour São Tomé-et-Principe, présidée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque africaine de développement; la réunion des donateurs pour le Burundi, présidée par le PNUD; le Groupe intergouvernemental pour l'Indonésie, présidé par les Pays-Bas.

^a Co-présidée par la Banque et le Gouvernement tanzanien.

activités et les actions menées en dehors de la Banque mondiale, tout en lui assurant un appui renforcé de la part même de la Banque récemment réorganisée. La création de ce comité a été rendue nécessaire par le fait que l'Institut doit maintenant faire face à un ensemble bien plus complexe d'objectifs de programme que ce n'était le cas avant sa propre réorganisation, en 1984. Différentes options s'offrent à lui — organiser des activités de formation à la direction des affaires économiques, contribuer au développement autonome d'instituts de recherche/formation dans les pays en développement, collaborer et coordonner son action avec les autres sources de soutien à la formation et à la recherche, produire du matériel de formation et organiser des programmes de bourses d'études universitaires. Toutes ces activités peuvent être menées de front et selon une démarche propre à favoriser le soutien réciproque et les synergies, mais de difficiles questions de dosage continueront à se poser. Le comité consul-

tatif sera appelé à conseiller les Administrateurs, ainsi que la direction de la Banque et de l'IDE, sur ces problèmes et à susciter des idées et des concours pour guider les travaux de l'Institut.

Le comité consultatif est formé d'Administrateurs, de cadres supérieurs de la Banque intéressés, d'universitaires extérieurs et de spécialistes expérimentés du développement originaires de pays membres. Il est prévu qu'il se réunira une ou deux fois par an pendant deux jours; la première réunion est fixée au mois de juillet 1988. Il sera chargé aussi de guider la préparation du plan quinquennal de l'Institut pour les exercices 90-94.

Coopération entre organisations

L'exercice écoulé a vu s'élargir la collaboration entre la Banque, les organismes du système des Nations Unies et les donateurs internationaux, notamment à propos des mesures à prendre pour

amortir l'effet des réformes sur les catégories de population vulnérables et pour mobiliser davantage de ressources en vue de répondre aux besoins économiques et sociaux urgents des pays engagés sur la voie des réformes.

Au cours d'un atelier interorganisations organisé par le Gouvernement ghanéen et auquel ont assisté la Banque, l'Organisation internationale du travail (OIT), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE-UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Overseas Development Administration du Royaume-Uni (ODA), des efforts concertés ont été faits pour aider le Ghana à mettre sur pied un programme spécial d'action visant à atténuer le coût social de l'ajustement (voir page 73). Cette initiative montre qu'il est possible de structurer des programmes d'ajustement économique de manière à protéger les catégories de population vulnérables, à générer des emplois tout en encourageant le redéploiement de la main-d'oeuvre et à réhabiliter et renforcer les secteurs sociaux. Cette démarche en forme d'action conjointe pourrait servir de modèle à la mise sur pied d'un programme semblable dans d'autres pays.

Dans l'appui croissant qu'elle apporte à l'application de programmes compensatoires pour amortir les coûts sociaux de l'ajustement et de la récession, la Banque continue — et elle le fera de plus en plus — à coordonner son action avec celle des organismes internationaux lorsqu'il s'agit de financer et d'exécuter ce type de programmes.

C'est ainsi que l'IDA a récemment approuvé l'attribution à la Bolivie d'un crédit de 27 millions de dollars — le deuxième de ce type pour un projet du Fonds de secours social d'urgence. Fort de plus de 20 millions de dollars d'aide internationale qui lui ont été promis, le Fonds est venu en aide — en matière de santé, d'éducation et de nutrition — à environ 400.000 personnes touchées par la crise économique du pays et les mesures de réforme qui ont été prises pour y faire face. Ce projet bénéficie du soutien actif de l'Agence pour le développement international des Etats-Unis ainsi que du PNUD (Pour plus de détails sur le programme bolivien, voir page 72.) La Banque collabore aussi activement avec d'autres organismes du système des Nations Unies à l'élargissement de l'appui aux efforts d'ajustement par une participation conjointe à des missions dans les pays, par des consultations entre services techniques et par le partage de l'information.

Un nombre de plus en plus grand de gouvernements africains s'emploient à rechercher le moyen d'intégrer les préoccupations sociales dans la conception des futurs programmes d'ajustement. Pour les aider dans cette tâche particulièrement ardue, le PNUD, la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque mondiale ont

contribué à hauteur de 10 millions de dollars à un fonds constitué par plusieurs donateurs pour financer un projet régional visant à renforcer la capacité institutionnelle des gouvernements participants à concevoir, mettre en oeuvre et suivre, durant le processus d'ajustement, des programmes destinés à améliorer la condition des pauvres. Le Comité directeur du projet, qui est présidé par le PNUD, comprend des représentants de la Banque, de la BAfD, de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), du FISE-UNICEF, de l'OIT, du Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages (Nations Unies) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Soulignant la nécessité d'assurer aux pays qui se sont engagés sur la voie de l'ajustement un flux suffisant de ressources pour soutenir leur effort dans ce domaine, la Banque a pris des mesures visant à accroître le volume des flux d'aide financière à ces pays.

C'est ainsi qu'elle a organisé à Paris, en décembre 1987, une réunion spéciale au cours de laquelle 6,4 milliards de dollars d'aide sous forme de cofinancement à des conditions hautement concessionnelles ont été promis par les pays donateurs participants, la Communauté économique européenne (CEE) et la BAfD pour appuyer les efforts d'ajustement dans les pays d'Afrique subsaharienne à faible revenu et lourdement endettés. Cette initiative de cofinancement représente une nouvelle forme de collaboration entre la Banque et la communauté des donateurs en faveur du soutien et du suivi des programmes d'ajustement (Pour plus de détails voir page 35.)

Les Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, engagées en septembre 1986, présentent un intérêt spécial pour la Banque en raison de l'importance du rapport qu'il y a entre commerce et développement et du rôle crucial que joue la réforme de la politique commerciale dans les programmes d'ajustement négociés avec ses emprunteurs. Pour aider les pays en développement qui y participent, la Banque a lancé un programme d'assistance technique grâce auquel les pays pourront avoir accès à l'information commerciale la plus récente et améliorer leur capacité d'analyse et d'évaluation de cette information. Ce programme comprendra la publication d'un manuel analysant les problèmes qui font l'objet de négociations dans le cadre de la série en cours, ainsi que des séminaires sur le commerce dans les secteurs des services et de l'agriculture. La Banque prépare aussi deux progiciels pour aider les pays à évaluer les effets que pourrait avoir, sur le plan intérieur, une modification de leur régime commercial et donner aux négociateurs et aux responsables de la politique commerciale du pays les moyens d'analyser les problèmes d'accès aux marchés. La Banque s'emploie à coordonner étroitement ses efforts d'assistance technique avec ceux de la Conférence des Nations

Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Relations avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales. La coopération avec les organisations non gouvernementales (ONG) s'est considérablement renforcée au cours de l'exercice écoulé. Dans le discours qu'il a prononcé devant les Gouverneurs lors des Assemblées annuelles de septembre 1987, le Président de la Banque a réaffirmé la volonté de la Banque de collaborer plus étroitement avec les ONG, avec l'approbation du gouvernement du pays emprunteur.

Un des objectifs premiers de la collaboration opérationnelle entre la Banque et les ONG est d'accroître la participation des pauvres à la planification et à l'exécution des projets auxquels la Banque apporte son concours. Les études d'évaluation montrent que l'existence d'associations de bénéficiaires puissantes renforce souvent l'efficacité et la viabilité des projets. C'est ainsi que les préoccupations manifestées par les coopératives, les syndicats ruraux et les associations religieuses populaires ont apporté d'importantes améliorations à des projets de la Banque actuellement en cours dans le nord-est du Brésil.

La coopération avec les ONG représente aussi un moyen efficace et peu coûteux pour exécuter, au sein des populations pauvres, des projets à vocation sociale et générateurs de revenu. La Banque apporte son concours, en Guinée, à un projet de santé qui vise à développer les prestations de services sanitaires dispensées par des ONG dans ce pays, en partie par une aide en forme de dons à des coopératives de femmes. On citera encore, comme exemples de programmes d'action contre la pauvreté auxquels la Banque et les ONG collaborent, la création du fonds de secours social d'urgence en Bolivie et, au Ghana, le programme d'action visant à amortir le coût social de l'ajustement. Les ONG sont aussi une bonne source où puiser des idées de projets. Ainsi, un projet de sylviculture approuvé récemment (juin 1987) pour l'Ouganda s'inspire en partie de l'action menée dans ce domaine par l'organisme américain « Cooperative for American Relief Everywhere » (CARE).

Les organisations non gouvernementales ont aussi apporté un concours appréciable à la définition de la politique de la Banque sur le coût social de l'ajustement et l'environnement. Le Comité Banque-ONG demeure la tribune privilégiée des débats entre la Banque et les ONG; mais les échanges de vues empruntent beaucoup d'autres voies.

La Banque a participé, par exemple, à une série de réunions et d'échanges avec tout un ensemble d'organisations religieuses et autres ONG sur l'effet de l'ajustement sur la pauvreté, ainsi qu'avec des ONG actives dans les domaines de l'environnement et du développement sur la

nature des rapports entre les problèmes d'environnement et la pauvreté. Venu du monde entier, des organismes de défense de l'environnement qui ont souvent critiqué le rôle de la Banque dans le domaine de l'environnement se sont réunis durant les Assemblées annuelles de 1987 pour dire leur inquiétude, appelant instamment à une plus grande participation des ONG de pays en développement aux travaux de la Banque et à une plus grande sensibilisation du public à l'action de la Banque. D'importants changements ont été apportés à un grand nombre des projets critiqués et des ONG participent maintenant à divers aspects des activités de plus en plus nombreuses de la Banque dans le domaine de l'environnement.

Lors de la septième réunion annuelle du Comité Banque-ONG, qui s'est tenue à Santo Domingo, en République dominicaine, en novembre 1987, les débats ont porté essentiellement sur le renforcement de la collaboration opérationnelle Banque-ONG et les mesures à prendre pour protéger les pauvres en période d'ajustement. Un consensus a été réalisé sur un programme commun en vue de renforcer la collaboration entre la Banque et les ONG, notamment les ONG nationales qui jouent un rôle actif auprès des pauvres. Les organisations non gouvernementales se sont félicitées des efforts croissants de la Banque pour les faire participer à ses activités opérationnelles et se sont dit encouragées de constater que les cadres supérieurs de la Banque souhaitaient collaborer plus étroitement avec elles.

A la suite du consensus réalisé à Santo Domingo, les bureaux régionaux de la Banque pour l'Afrique et l'Asie ont immédiatement demandé aux bureaux de leurs représentants résidents d'étudier les possibilités d'une plus grande participation des ONG locales aux opérations appuyées par la Banque. Plusieurs réunions de suivi ont déjà eu lieu. En même temps, le complexe opérationnel de la Banque a entrepris d'identifier, à l'échelle de la Banque, les pays, secteurs et opérations particulières qui se prêteraient à un renforcement de la collaboration avec les ONG. Environ 150 opérations de ce type ont été recensées en Afrique, en Asie, en Amérique latine et, à un moindre degré, au Moyen-Orient.

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont la Banque fait partie en qualité d'observateur permanent, offre une tribune active et unique en son genre aux donateurs d'aide bilatérale désireux d'échanger des vues sur toutes les questions qui touchent au développement. Au cours de l'exercice écoulé, les services de la Banque ont participé à des réunions sur des thèmes tels que la collaboration avec des pays en développement en matière d'environnement; l'attribution d'une assistance technique pour renforcer la capacité de gestion des pays en développement; le renforcement de la coopéra-

tion au développement du secteur privé, y compris l'investissement étranger direct. Des discussions engagées au niveau des services opérationnels et ministériels sur le volume de l'aide publique au développement, l'ajustement structurel et la coordination entre donateurs ont contribué à stimuler la coopération avec la communauté des donateurs d'aide, notamment en faveur du programme spécial pour les pays à faible revenu et lourdement endettés d'Afrique subsaharienne. Des réunions organisées sur des thèmes tels que les techniques d'évaluation des projets, le rôle des femmes dans le développement, le financement en association, les stratégies de croissance dans l'équité, l'évaluation et l'attribution de prêts pour contenir l'épidémie de SIDA, ont été autant d'occasions de faire connaître les vues et l'expérience des uns et des autres.

En dehors des réunions formelles du CAD et autres comités et groupes de travail de l'OCDE, la Banque collabore avec le secrétariat de l'OCDE à un certain nombre d'études. On citera, à titre d'exemples récents, le bilan de l'action menée par les donateurs d'aide pour atteindre les couches de population les plus pauvres, une étude sur les relations économiques entre pays de l'OCDE et grands pays en développement, une enquête sur l'effet des variations des prix agricoles et une évaluation des problèmes posés par la stratégie de l'aide à moyen terme. Il y a aussi échange de données, notamment en ce qui concerne les indicateurs sociaux de la Banque, les statistiques de la dette de l'OCDE et les flux d'aide bilatérale et multilatérale.

La coopération dans le domaine de la recherche agricole. Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) est une association informelle regroupant 40 donateurs d'aide des secteurs public et privé qui finance, collectivement, un réseau mondial de centres de recherche agricole. Les travaux des 13 centres auxquels le GCRAI apporte son concours portent sur les principales cultures vivrières du monde, ainsi que sur les systèmes de production animale et la politique alimentaire.

Malgré une conjoncture économique difficile et des contraintes financières, la communauté des bailleurs de fonds demeure très attachée au GCRAI en raison de la forte rentabilité enregistrée précédemment par les investissements en recherche agricole et de l'aptitude de ses centres à adapter avec souplesse leurs travaux aux besoins des pays en développement. Cette faculté d'adaptation est nécessaire pour aider à la mise en place, dans les pays en développement, de systèmes de production viables capables de répondre, à long terme, à la demande alimentaire de leurs effectifs croissants de population. Grâce à des taux de change favorables, les contributions financières aux opérations des centres ont augmenté de 9 millions de dollars en 1987, pour atteindre un total de 201 millions de dollars, dont 30 millions de

la Banque. Le Président du GCRAI est M. W. David Hopper, Premier Vice-Président chargé des politiques, de la planification et de la recherche, qui en est l'un des fondateurs et qui a, pendant plusieurs années, fait partie de son Comité consultatif technique.

Dans le passé, l'action des centres du GCRAI a été surtout sensible en Asie et en Amérique latine. Au cours des dernières années, des efforts spéciaux ont été faits pour stimuler la recherche en Afrique. En 1987, trois événements ont caractérisé les activités du GCRAI dans cette région.

- *Moyens de lutte biologiques.* Un groupe d'experts a confirmé que les chercheurs de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), au Nigeria, venaient de mettre au point une méthode efficace de lutte contre la cochenille du manioc, premier succès enregistré, sous les tropiques, dans l'application à grande échelle de moyens d'action biologiques. Les effets économiques sur la production de manioc, aliment de base de quelque 160 millions de personnes vivant en Afrique subsaharienne, se monteraient, selon ces experts, à des centaines de millions de dollars.

Cette méthode consiste à utiliser un prédateur naturel de la cochenille, une guêpe sud-américaine. Les nombreux essais effectués ont montré que cette guêpe représentait un moyen quasi radical de lutte contre un parasite qui, jusque-là, menaçait de réduire de manière catastrophique la production de manioc dans la plupart des grandes régions de culture du manioc. Les écologistes confirment qu'il n'en résulte aucun danger pour l'environnement et que cette méthode supprimera pratiquement la nécessité de recourir à des moyens chimiques pour lutter contre ce parasite. Surtout, chercheurs et administrateurs des services de la recherche sont convaincus que le succès du projet justifiera la poursuite d'initiatives semblables ailleurs sur le continent et qu'il encouragera l'utilisation de moyens biologiques de lutte contre les parasites dans les programmes nationaux.

- *Le riz en Afrique de l'Ouest.* L'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) a enregistré des progrès remarquables dans la restructuration de son programme de recherche et de son administration. Au cours des deux dernières années, cet institut jadis assailli de problèmes a connu l'une des transformations les plus remarquables qu'aucune organisation régionale intergouvernementale ait jamais subie en Afrique. A la fin de 1986, son conseil d'administration, composé de ministres représentant 16 gouvernements de pays d'Afrique de l'Ouest, a adopté de nombreuses réformes visant à placer l'administration de l'association entre des mains expertes et apolitiques tout comme les autres instituts du GCRAI. En juin 1987, l'ADRAO mettait en place son premier conseil d'administration, qui était investi d'une autorité pleine et entière; plus récemment, ce

conseil a annoncé qu'il avait l'intention d'ouvrir un nouveau siège et une station principale de recherche près de Bouaké, en Côte d'Ivoire.

L'ADRAO se voit assigner pour nouvelle mission d'offrir différents moyens techniques et économiques aux petits exploitants dans diverses régions rizicoles. L'Association définit son groupe cible comme étant formé des petits exploitants aux ressources réduites dont le riz est la culture vivrière de base, catégorie qui comprend environ 90 % des producteurs de riz d'Afrique de l'Ouest. Les besoins des femmes, qui fournissent souvent la majeure partie de la main-d'oeuvre pour la culture du riz, recevront une attention spéciale, de même que ceux des spécialistes locaux de la recherche sur le riz.

L'Association encouragera la recherche régionale sur le riz et jouera le rôle de centre d'information sur les nouvelles techniques. Dans ses propres programmes de recherche, l'accent sera mis sur l'amélioration du matériel génétique, la gestion des cultures et des ressources, les questions socio-économiques et les techniques d'après récolte, et tout particulièrement sur l'environnement qui constitue l'ensemble indissociable des hautes terres et des marécages intérieurs. L'ADRAO et l'ITTA collaborent étroitement de façon à éviter les doubles emplois dans la satisfaction des besoins de la recherche sur le riz en Afrique de l'Ouest.

● *Coopération en matière de recherche.* A la suite des demandes instantes des donateurs d'aide, soucieux de voir apporter une réponse plus prompte aux besoins de l'Afrique subsaharienne, un groupe d'étude du GCRAI a été constitué pour aider à l'harmonisation des opérations des centres du GCRAI qui opèrent sur le continent, renforcer les systèmes nationaux de recherche agricole et établir des liens plus étroits entre les centres du GCRAI et les programmes nationaux. Les directeurs des centres ont formé un comité auquel ont été assignés les mêmes objectifs.

Les premiers efforts du groupe ont consisté à établir un dialogue avec des chercheurs africains connus ainsi que les responsables des systèmes nationaux de recherche agricole. Des recommandations seront formulées pour aider les donateurs d'aide et les centres du GCRAI à trouver des moyens plus aptes à stimuler la recherche. Le groupe a recommandé, par exemple, qu'il soit fait appel à des réseaux de recherche travaillant en collaboration afin d'encourager la communication entre les centres et les systèmes nationaux et qu'on aide ceux-ci à s'assurer des sources de crédits d'exploitation mieux adaptées aux besoins et plus fiables. En outre, le groupe espère encourager une solidarité accrue entre systèmes de recherche francophones et anglophones et rationaliser le système actuel de réseaux de recherche en Afrique de l'Ouest. Des membres du groupe s'efforcent aussi d'encourager les rapports entre programmes africains d'une part de recherche et organismes de

vulgarisation de l'autre, programmes universitaires de recherche et spécialistes de disciplines non agricoles.

Programmes de subventions spéciales. L'origine de ces programmes remonte à 1972, année où la Banque s'est engagée à appuyer les travaux du GCRAI. Au cours des dix dernières années, ces programmes ont vu leurs ressources croître rapidement. Cette croissance s'explique par trois raisons :

● Le programme du GCRAI, et avec lui la contribution financière de la Banque, s'est accru.

● La Banque s'est jointe à d'autres bailleurs de fonds pour appuyer plusieurs centres de recherche agricole ou d'autres initiatives extérieures au système du GCRAI.

● Un certain nombre d'initiatives prioritaires de développement social ont été lancées pour mobiliser les concours en faveur d'efforts mondiaux ou régionaux de développement. Au total, 11 nouveaux programmes ont vu le jour depuis 1984.

Aujourd'hui, il est largement reconnu que les programmes de subventions spéciales constituent pour la Banque un moyen de participer à des programmes multisectoriels sur des questions de développement hautement prioritaires et d'améliorer l'environnement économique ou institutionnel d'un certain nombre de secteurs dans lesquels s'exerce l'essentiel de son action.

Assistance technique

Pendant l'exercice 88, bailleurs de fonds et bénéficiaires prenant de plus en plus conscience que l'assistance technique, trop souvent, n'avait pas donné les résultats attendus, la Banque a entrepris d'en faire une analyse en profondeur.

Celle-ci a conclu que l'efficacité d'utilisation, l'absorption et la viabilité de l'assistance technique se heurtaient à plusieurs obstacles : a) elle était souvent perçue comme étant imposée par les bailleurs de fonds plutôt que comme une réponse à ce qui était demandé au niveau local ; b) certains projets d'assistance technique étaient trop vastes à la suite d'une évaluation irréaliste des besoins de l'emprunteur ; c) il y avait souvent, faute de coordination entre donateurs, gaspillage des ressources et des efforts ; d) malgré son coût élevé par rapport aux salaires locaux, l'assistance technique étrangère donnait des résultats qui — sauf dans le cas des prestations de services d'ingénierie — n'étaient pas toujours tangibles et étaient rarement durables ; enfin e) le passage d'une assistance technique portant sur les installations matérielles (pour la conception et le montage des projets) à une assistance technique touchant les programmes et méthodes (pour le renforcement institutionnel et l'organisation d'activités de formation liées à un projet) multipliait le nombre des problèmes d'exécution et de suivi.

Une mesure importante a été prise au cours de l'exercice écoulé pour améliorer la coordination de l'assistance technique : aux termes d'un accord conclu entre la Banque et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les questions d'assistance technique seront dorénavant inscrites à l'ordre du jour des réunions des groupes consultatifs et des tables rondes. En outre, le PNUD a accepté de faire un inventaire complet des activités d'assistance technique en cours dans un certain nombre de pays, d'en analyser l'utilisation et les effets, ainsi que les problèmes auxquels il pourrait être nécessaire de remédier, et d'évaluer les besoins d'assistance technique à moyen terme des pays.

Au cours de l'année 87, les composantes d'assistance technique des prêts et crédits de la Banque ont totalisé 1.022,3 millions de dollars, contre 1.051,7 millions en 1986 et 1.345,2 millions en 1985.

Seize prêts et crédits d'assistance technique pure ont été approuvés au cours de l'année pour un total de 146,6 millions de dollars. Bien que cette somme ne représente qu'une légère augmentation par rapport à 1986 (136,9 millions de dollars), le nombre des opérations a augmenté de cinq, réduisant la taille moyenne des opérations d'assistance technique, qui est passée de 12,4 millions de dollars en 1986 à 9,2 millions de dollars en 1987.

En 1987, 75 avances au titre du Mécanisme de financement de la préparation des projets ont été approuvées pour un total de 69,8 millions de dollars, soit une augmentation de 42 % par rapport à 1986 (49,2 millions de dollars) ; par rapport à 1985 (26,8 millions de dollars), l'augmentation a été de l'ordre de 160 %. Bien que le nombre des nouvelles avances soit demeuré à peu près le même en 1986 et en 1987, leur montant moyen s'est considérablement accru, pour passer de 700.000 dollars en 1986 à 900.000 dollars en 1987.

Les avances consenties au titre du Mécanisme spécial de financement de la préparation des projets sont tombées de 5 millions de dollars en 1986 à 2 millions de dollars en 1987.

Les projets du PNUD pour lesquels la Banque agit en qualité d'agence d'exécution ont diminué en nombre, mais augmenté légèrement en volume. En 1987, 49 projets ont été approuvés pour un total de 52,4 millions de dollars, contre 68 projets pour un total de 51 millions de dollars en 1986. A la fin de décembre 1987, 149 projets étaient en chantier, auxquels un total de 223,9 millions de dollars avaient été affectés.

Assistance technique remboursable. La Banque offre, à titre remboursable, une assistance technique aux pays producteurs de pétrole à excédent de capitaux lorsque le programme annuel demande plus qu'une année de travail d'apport de la Banque et, à titre non remboursable, quand elle

est saisie de demandes ponctuelles pour des programmes qui nécessitent moins qu'une année de travail.

Au cours de l'année civile 87, comme au cours des précédentes, le plus gros du programme d'assistance technique remboursable est allé à l'Arabie saoudite. Au cours de l'année, le programme réalisé en Arabie saoudite a totalisé 18,8 hommes-années, dont 12,4 ont été fournies par Washington et 4,4 par la mission résidente à Riyad. Les principales activités ont porté sur l'infrastructure et l'ingénierie, de même que sur la gestion et l'informatique. En outre, en étroite collaboration avec la SFI, la Banque a préparé une étude sur la création d'un marché des valeurs mobilières.

Les programmes d'assistance technique remboursable ont représenté 0,66 homme-année au Koweït et une année de travail à Oman.

Le Venezuela ayant été déclaré admis à emprunter à nouveau à la Banque en décembre 1986, son programme d'assistance technique remboursable a pris fin durant l'exercice 87, le total des ressources en personnel de la Banque qui ont été consacrées au Venezuela depuis décembre 1986 étant imputé directement au programme de prêts de la Banque. L'année civile 1987 a été une année de transition, qui a vu mener à leur terme plusieurs études — relatives à la politique commerciale, au rendement énergétique et aux marchés financiers. Un total de 91,2 semaines de travail a été consacré au Venezuela durant l'année 87, soit plus que les 52 qui avaient été prévus, une exception spéciale ayant été faite en raison de la nature transitoire du programme.

Evaluation rétrospective des opérations

L'évaluation rétrospective des opérations continue à fournir une appréciation systématique et indépendante des opérations et des activités de la Banque. Ses objectifs principaux sont de rendre compte aux actionnaires de la Banque du résultat des projets et programmes soutenus par la Banque et de réinjecter les leçons de cette expérience dans la conception et la conduite des opérations futures.

Le Directeur général de l'évaluation rétrospective des opérations a la haute main sur la fonction d'évaluation. Il fait rapport directement au Conseil des Administrateurs et est aidé par le Département de l'évaluation rétrospective des opérations. Le Comité mixte du contrôle de gestion, qui dépend du Conseil, continue à superviser les travaux du Département de l'évaluation rétrospective des opérations. Comme dans le passé, les conclusions et recommandations du Comité ont été examinées au cours de l'exercice par l'ensemble du Conseil, de même que le rapport annuel du Directeur général pour l'exercice 87 et l'*Examen annuel des résultats de l'évaluation rétrospective des projets* du Département pour 1986.

Diffusion et retour d'information ne cessent de se développer en s'affinant et en s'affirmant mais, pour donner à chacun de ces types de communication la possibilité de continuer à prendre de l'ampleur au sein de la nouvelle structure de la Banque, un groupe d'étude a été mis sur pied en décembre 1987, avec participation du Département de l'évaluation rétrospective des opérations, pour faire le point sur les processus de diffusion et de retour d'information. Au nombre de ses principales recommandations figure la proposition tendant à renforcer et à structurer les réactions officielles de la direction aux conclusions et recommandations du Département de l'évaluation rétrospective des opérations. Et, parce que la réorganisation de la Banque a eu aussi pour effet d'interrompre le rythme de parution des rapports d'achèvement de projet, un groupe d'étude a été constitué à l'échelle de la Banque pour examiner ce qu'il pourrait être nécessaire de changer à la préparation et à la présentation de ces rapports pour en améliorer la qualité et en rétablir le rythme de parution.

La plupart des évaluations du Département de l'évaluation rétrospective des opérations tombent dans l'une des deux catégories ci-après : évaluation rétrospective des projets et programmes achevés et études spéciales sur des questions plus larges de développement au niveau des pays et des secteurs. Durant l'exercice 88, les conclusions de l'évaluation de 71 opérations, dont quatre prêts à l'ajustement structurel, ont été soumises au Conseil des Administrateurs. En outre, des rapports d'achèvement de projet, portant sur 104 autres opérations, ont été communiqués aux Administrateurs sans être passés au préalable par les services du Département de l'évaluation rétrospective des opérations. Le total cumulé des opérations de la Banque ayant fait l'objet d'une évaluation rétrospective a atteint 1.924 à la fin de l'exercice.

Les emprunteurs ont été invités à formuler des observations sur tous les rapports d'évaluation rétrospective et, dans un nombre croissant de cas, ils ont participé directement à l'établissement des rapports sur les projets achevés. Un programme a été lancé pour aider les pays en développement intéressés à créer ou à renforcer un mécanisme central d'évaluation rétrospective de leurs politiques et programmes et pour conseiller et appuyer les organismes d'exécution dans l'établissement des rapports d'achèvement de projets, notamment de ceux qui ont trait aux opérations de la Banque. Durant l'exercice 88, on a continué à faire le point sur l'intérêt des pays pour le programme et des méthodes ont été mises au point pour en définir la forme de manière plus précise.

L'*Examen annuel des résultats de l'évaluation rétrospective des projets* pour l'exercice 86 a paru en octobre 1987 et a été publié par la suite. C'est là un important moyen de faire la synthèse des

résultats des évaluations rétrospectives par secteur et par région géographique et, par la discussion et le suivi avec le personnel responsable des politiques et des opérations, d'injecter les fruits de l'expérience acquise dans la conception des opérations futures.

Sur les 246 projets compris dans l'examen effectué en 1986, 85 % environ ont été considérés comme satisfaisants. Le pourcentage était plus faible, toutefois, dans le cas des projets réalisés en Afrique subsaharienne, où les résultats demeuraient décevants. La plupart des 246 projets évalués avaient été approuvés dans la deuxième moitié des années 70 et ont été achevés durant la première moitié des années 80. C'était une période de croissance rapide du volume des opérations de la Banque et de changements importants dans leur composition. Les prêts au secteur de l'énergie ont augmenté, tout comme les prêts d'aménagement urbain, d'approvisionnement en eau et d'évacuation des déchets. Les prêts à l'agriculture, toutefois, ont diminué. Cette période s'est signalée également par une augmentation des opérations hors projet sous la forme de prêts à l'ajustement structurel. En même temps, les effets du choc causé par l'augmentation des prix du pétrole, les fluctuations des prix des produits de base et les mouvements inflationnistes de la fin des années 70, suivis par la récession mondiale et l'aggravation de la crise de la dette du début des années 80, ont eu d'importantes influences directes et indirectes sur l'exécution et le résultat de ces projets — influences qui n'étaient pas, et ne pouvaient pas être, pleinement prévues par la Banque ou ses pays emprunteurs. Etant donné la multitude des difficultés que connaissent actuellement les pays membres emprunteurs, l'incertitude va continuer à poser un gros problème, un problème qui appelle une analyse plus large des risques et une volonté déterminée de la gérer.

Plusieurs études du Département de l'évaluation rétrospective des opérations ont été menées à bien au cours de l'exercice 88. La plus importante, *Rural Development: World Bank Experience, 1965-86*, fait l'objet d'un compte rendu détaillé à la page 66. Ce rapport a été publié en anglais au cours de l'exercice écoulé et la publication des versions française et espagnole est prévue pour le début de l'exercice 89. Les autres études ont porté sur tout un ensemble de sujets et de problèmes et notamment l'impact des projets d'éducation, les opérations d'assistance technique pure et les programmes d'ajustement structurel. Une autre étude a par ailleurs examiné la nature et la portée des problèmes de gestion des ressources naturelles renouvelables (voir page 45).

Dans son rapport annuel aux Administrateurs, le Directeur général a présenté un rapport plus détaillé de toutes les activités d'évaluation menées au sein de la Banque, c'est-à-dire, outre celles du Département de l'évaluation rétrospective des

opérations, celles de la SFI, celles de l'Institut de développement économique et celles des services de recherche de la Banque. Le Directeur général a également souligné qu'il est important d'accroître, à l'intérieur et à l'extérieur de la Banque, la diffusion des enseignements tirés de l'expérience et d'en appliquer en retour efficacement les conclusions ainsi que d'évaluer, en temps opportun et de manière exhaustive, toutes les opérations de la Banque — notamment en ce qui concerne l'évaluation rétrospective et le contrôle des opérations d'ajustement.

L'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI)

La Convention internationale portant création de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) est entrée en vigueur le 12 avril 1988.

Cette Convention a pris effet lorsque sa ratification par les États-Unis et le Royaume-Uni a porté le total des souscriptions à 53,38 % de son capital autorisé de 1,082 milliard de dollars, soit à un montant nettement supérieur au minimum requis d'un tiers de ce capital. Au 30 juin 1988, la Convention portant création de l'AMGI avait été signée par 15 pays de la Catégorie I (exportateurs de capitaux) et par 55 pays de la Catégorie II (importateurs de capitaux) dont les souscriptions représentaient 73,495 % du capital autorisé de l'Agence. Quarante-deux États signataires, dont les souscriptions se chiffraient à 63,374 % du capital, avaient également ratifié la convention. L'adhésion à l'Agence est ouverte à tous les pays qui sont membres de la Banque ainsi qu'à la Suisse.

L'AMGI a pour objet de favoriser le flux des investissements à des fins productives entre ses pays membres — en particulier vers les pays en développement. L'AMGI est destinée à renforcer la compréhension et la confiance mutuelles entre les gouvernements d'accueil et les investisseurs étrangers et à faire mieux connaître les possibilités d'investissement. Elle permettra également d'accroître l'information, la connaissance et les compétences à l'égard du processus d'investissement. Pour répondre à ses objectifs, l'AMGI garantira les investissements admissibles contre les pertes pouvant résulter d'un risque non commercial, et exercera des activités de recherche et de promotion.

La Convention relative à l'AMGI prévoit expressément la couverture de quatre grandes catégories de risques non commerciaux, mais autorise l'Agence à couvrir d'autres risques non commerciaux sur demande conjointe de l'investisseur et du pays d'accueil et par décision spéciale à la majorité de son Conseil d'administration. Les quatre types de risques sont :

- le risque de transfert, résultant des restrictions imposées par le gouvernement d'accueil à la

conversion et au transfert de la monnaie locale ;

- le risque de perte, résultant de mesures législatives ou administratives et d'omissions du gouvernement d'accueil qui auraient pour effet de priver l'investisseur étranger du droit de propriété ou de contrôle qu'il exerce sur son investissement, ou d'une part substantielle des avantages découlant de son investissement ;

- le risque de rupture de contrat par le gouvernement d'accueil vis-à-vis de l'investisseur, lorsque celui-ci ne dispose pas d'une voie de recours à une instance compétente, s'expose à des délais de décision déraisonnables de la part de cette instance, ou ne peut faire exécuter une décision judiciaire rendue en sa faveur ; enfin

- le risque de conflit armé et de troubles civils.

Après l'entrée en vigueur de la Convention, la session inaugurale du Conseil des gouverneurs de l'Agence s'est tenue le 8 juin 1988 à Washington. Au cours de cette session, les membres du Conseil d'administration ont été élus, le règlement adopté et les conditions d'admission des futurs membres approuvées.

Lors de sa première réunion, le 22 juin, le Conseil d'administration a nommé M. Barber B. Conable premier Président de l'Agence. M. Conable est également Président de la Banque mondiale et de ses filiales.

Le Président a déclaré au Conseil d'administration de l'AMGI qu'il avait l'intention de déléguer la majeure partie de ses pouvoirs sur les activités de l'Agence à un Vice-président exécutif, selon une formule semblable à celle employée avec la SFI. Le 1^{er} juillet 1988, M. Yoshio Terasawa a été nommé à ce poste. M. Terasawa était Vice-président exécutif de Nomura Securities Co. à son siège de Tokyo depuis décembre 1986. Une administration provisoire assurée par la Banque délivre déjà des formulaires de demande et prodigue des conseils aux investisseurs intéressés sur la procédure à suivre pour obtenir la garantie de l'AMGI.

Lors de la réunion du 22 juin, le Conseil d'administration de l'AMGI a adopté des directives, règlements et procédures pour l'administration de l'Agence et approuvé le budget administratif de son premier exercice, qui va jusqu'au 30 juin 1989.

La Société financière internationale (SFI)

Au cours de l'exercice 88, la Société financière internationale a vu ses activités d'investissement atteindre des niveaux records ; elle a diversifié ses services et renforcé sa position financière.

La SFI a approuvé 92 investissements représentant un total de 1,3 milliard de dollars, ce qui représentait un accroissement de 38 % par rapport à l'exercice précédent et de 83 % depuis le début de l'actuel programme quinquennal (exercices 85-89).

Dans le même temps, les décaissements ont fortement augmenté, et le total des décaissements sur le portefeuille de prêts et de prises de participations a atteint un nouveau sommet. Les clients de la SFI ont pleinement tiré profit de la souplesse de l'ensemble des instruments financiers lancés au cours de l'exercice 87, ce qui a contribué à cette reprise de la croissance de la Société.

L'Amérique latine a reçu une large part des nouveaux investissements effectués par la Société au cours de l'année, ce qui s'explique par le fait que la région offre de bonnes possibilités d'investissement et que le secteur privé de nombreux pays latino-américains ne peut se procurer facilement des devises. En même temps, la SFI a maintenu son appui au secteur privé en Afrique subsaharienne, faisant porter plus particulièrement son aide sur les petites et moyennes entreprises. Vers la fin de l'exercice, elle a annoncé son intention d'aider ces entreprises en créant un fonds de 60 millions de dollars, le Fonds des entreprises africaines, et en ouvrant un nouveau bureau à Lagos, Nigeria.

L'exercice a été marqué par la poursuite de la diversification des services que dispense la Société aux entreprises privées des pays en développement, notamment par plusieurs restructurations d'entreprise.

La Société a continué de faire appel à des intermédiaires pour accorder des prêts aux petites entreprises et y effectuer des investissements, et elle a développé ses activités de soutien au développement des marchés financiers. Au cours de l'exercice, elle a continué de prodiguer des conseils aux gouvernements sur les modalités de conversion de leur dette en fonds propres, et elle a créé plusieurs fonds dans divers pays pour y faciliter les nouveaux investissements de portefeuille.

La conjoncture économique dans laquelle a travaillé la Société a été meilleure au cours de l'exercice qu'on ne pouvait le prévoir il y a un an ; néanmoins, l'incertitude demeure pour le court terme. En même temps, l'attitude plus favorable au secteur privé, dont témoignent les changements de politique intervenus dans de nombreux pays membres, est des plus encourageante. Au moment où la SFI entre dans la dernière année de son programme quinquennal, elle compte élargir encore ses activités et atteindre la plupart des objectifs de ce programme.

Le *Rapport annuel* de la SFI donne des renseignements détaillés sur les activités de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI)

Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) est une institution internationale autonome créée par la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États (la Convention), présentée à la signature en 1965 et entrée en vigueur le 14 octobre 1966. Les dispositions de la Convention peuvent être invoquées pour introduire une procédure de conciliation et d'arbitrage en cas de litige entre des États contractants et des ressortissants d'autres États contractants, l'objectif étant de promouvoir un climat de confiance mutuelle entre les investisseurs et les États en vue d'accroître le flux des ressources mises à la disposition des pays en développement.

Les États contractants sont des pays qui ont signé et ratifié la Convention. Au 30 juin 1988, leur liste comprenait 89 États membres de la Banque mondiale et la Suisse.

Le nombre d'affaires soumises au CIRDI a continué d'augmenter au cours de l'exercice 88, où le Secrétaire général du Centre a enregistré deux nouvelles demandes d'arbitrage. Au cours de ce même exercice a été engagée une procédure d'annulation, et trois affaires d'arbitrage ont été tranchées sur le fond. Actuellement, le nombre de dossiers en cours d'examen s'élève à neuf, qui sont tous des demandes d'arbitrage, et le nombre total d'affaires soumises au CIRDI depuis sa création est de 25, dont la plupart remontent aux six dernières années.

Durant l'exercice 88, le CIRDI a poursuivi son programme de publications et d'activités promotionnelles. Deux numéros de la publication semestrielle *ICSID Review — Foreign Investment Journal*, sont parus cette année, ainsi que quatre nouveaux tirages de la série *Investment Treaties* et de la collection *Investment Laws of the World*.

Le rapport annuel du CIRDI donne des détails sur les activités du Centre au cours de l'exercice 88.



Le déchargement du poisson dans le port de Dakar. L'IDA a consenti plus de 50 millions de dollars de crédits à l'appui du sous-secteur de la pêche en Afrique subsaharienne.

Chapitre six

Les perspectives régionales en 1988

Afrique

La situation économique en Afrique subsaharienne reste très préoccupante :

- Après une modeste augmentation l'année précédente, le produit intérieur brut (PIB) a diminué en 1987. Les résultats ont été particulièrement mauvais dans les pays exportateurs de pétrole, où le taux de croissance a baissé de plus de 4 %. Dans les pays importateurs de pétrole de la région, la croissance économique a été d'environ 2 %. Le taux de croissance démographique est

resté élevé, à plus de 3 % par an, ce qui a entraîné une baisse du revenu par habitant dans la région, renforçant la tendance enregistrée depuis le début des années 80.

- Après deux années de reprise, la production céréalière a de nouveau diminué avec le retour de la sécheresse dans certaines parties de la région. Les termes de l'échange se sont détériorés, sauf pour les pays exportateurs de pétrole, en raison de

Tableau 6-1. Afrique : Population et PNB par habitant en 1986 des pays emprunteurs pendant les exercices 86-88.

Pays emprunteurs. Exercices 1986-88	Population ^a (milliers)	PNB par habitant 1986 ^b (dollars E.U.)	Pays emprunteurs. Exercices 1986-88	Population ^a (milliers)	PNB par habitant 1986 ^b (dollars E.U.)
Bénin	4.177	270	Mali	7.576	180
Botswana	1.107	840	Maurice	1.029	1.200
Burkina Faso	8.101	150	Mauritanie	1.809	420
Burundi	4.834	240	Mozambique	14.186	210
Cameroun	10.548	910	Niger	6.592	260
Cap-vert	335	460	Nigeria	103.147	640
Comores	409	320	Ouganda	15.160	230
Congo, République pop. du	1.953	990	République centrafricaine	2.654	290
Côte d'Ivoire	10.650	730	Rwanda	6.236	290
Éthiopie	43.498	120	São Tomé-et-Principe	111	340
Gabon	1.021	3.080	Sénégal	6.770	420
Gambie	773	230	Sierra Leone	3.752	310
Ghana	13.163	390	Somalie	5.547	280
Guinée	6.322	n.c.	Soudan	22.567	320
Guinée-Bissau	905	170	Tanzanie ^c	23.049	250
Guinée équatoriale	381	n.c.	Tchad	5.146	n.c.
Kenya	21.221	300	Togo	3.144	250
Lesotho	1.586	370	Zaire	31.672	160
Madagascar	10.551	230	Zambie	6.946	300
Malawi	7.278	160	Zimbabwe	8.705	620

Note : Les estimations du présent tableau concernant le PNB par habitant en 1986 sont tirées des « Indicateurs du développement dans le monde » du *Rapport sur le développement dans le monde 1988*.

n.c. Non connu.

^a Estimations du milieu de 1986.

^b Méthodologie de l'*Atlas de la Banque mondiale*, période de base 1984-86.

^c Le PNB par habitant ne concerne que la Tanzanie continentale.

la baisse ou de la faiblesse persistante des prix à l'exportation d'un certain nombre de produits de base et de la forte dépréciation du dollar des États-Unis, monnaie dans laquelle sont libellés les prix de la plupart des produits de base.

• Les difficultés économiques de la région ont été aggravées par la persistance de conflits intérieurs et régionaux qui ont perturbé les transports et provoqué d'importants mouvements de population, nécessitant des secours alimentaires et d'autres services d'urgence.

Malgré toutes ces difficultés, à peu près la moitié des pays de la région sont en train d'exécuter des programmes d'ajustement économique comportant de profondes réformes économiques, sociales et institutionnelles. Ces programmes n'ont pas encore produit tous les résultats escomptés et leurs effets varient selon les pays et les secteurs. Cependant, la production et les incitations commerciales ont été sensiblement améliorées et les déficits budgétaires et extérieurs ont été considérablement réduits. Pour poursuivre leurs efforts d'ajustement, ces pays ont un besoin crucial de ressources supplémentaires pour pouvoir maintenir la consommation et financer des apports et des investissements contribuant à la croissance de leur économie. Or, pour l'instant, les importations sont loin de répondre aux besoins, en raison des restrictions imposées par les

paiements élevés au titre du service de la dette. Pour venir en aide à ces pays, la Banque ainsi que d'autres bailleurs de fonds complètent leurs opérations de prêt habituelles par des programmes d'assistance spéciaux et plusieurs organismes bilatéraux ont pris des mesures d'allègement de la dette. (Pour plus de détails sur les problèmes d'endettement des pays d'Afrique subsaharienne à faible revenu et sur les autres mesures les concernant prises pendant l'année, voir pages 35-40).

Au cours de l'exercice écoulé, la Banque a pris plusieurs initiatives régionales pour renforcer son travail d'analyse et son soutien financier en faveur d'investissements à long terme — dans la recherche agricole, l'environnement et l'éducation. En outre, toujours soucieuse des dimensions sociales de l'ajustement et de la croissance, la Banque accorde une attention croissante aux problèmes de la pauvreté et de la sécurité alimentaire.

Perspectives subrégionales

Afrique de l'Ouest. Pour les pays d'Afrique de l'Ouest exportateurs de pétrole, les termes de l'échange ont progressé d'environ 10 %, mais leur PIB a diminué, en raison de la baisse de la production et des exportations pétrolières. Au Nigeria, où vit environ 20 % de la population

Tableau 6-2. Prêts aux emprunteurs de l'Afrique, par secteur, exercices 79-88

(en millions de dollars E.U.)

Secteur	Moyenne annuelle 1979-83	1984	1985	1986	1987	1988
Agriculture et développement rural	480,8	670,3	350,0	434,7	519,2	562,3
Alimentation en eau et assainissement	89,4	32,9	150,0	19,5	61,8	45,0
Assistance technique	43,0	80,5	75,5	58,4	50,7	95,7
Éducation	108,4	24,9	119,0	114,7	104,9	178,2
Énergie						
Électricité	120,2	219,6	56,6	217,0	69,3	88,0
Pétrole, gaz, charbon	56,1	104,0	27,7	3,1	35,0	—
Hors projet	180,1	471,7	164,2	416,0	307,0	760,0
Industrie	46,2 ^a	96,9	6,4	193,9	—	150,5
Petites entreprises	19,0	41,0	—	30,0	16,0	—
Population, santé et nutrition	9,0	30,5	64,1	81,1	30,8	121,4
Sociétés financières de développement	96,2	48,3	59,3	85,3	518,0	162,5
Télécommunications	33,4	—	72,6	46,5	27,8	—
Transports	310,3	463,7	409,9	193,3	226,7	618,6
Urbanisme	39,2	84,0	42,2	153,0	130,5	146,5
Total	1.631,3	2.368,3	1.597,3	2.046,5	2.097,7	2.928,7
Dont : BIRD	711,3	1.155,4	493,6	901,2	865,8	725,1
IDA	920,0	1.212,9	1.103,7	1.145,3	1.231,9	2.203,6
Nombre d'opérations	74	77	80	79	78	80

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

^a Y compris 5,6 millions de dollars de prêts au secteur du tourisme.



Fixation de dunes de sable en Somalie. La désertification menace les moyens d'existence de 850 millions de personnes, principalement en Afrique. La Banque prépare ou évalue actuellement une vingtaine de projets qui auront un impact sur la désertification.

d'Afrique subsaharienne, la production de pétrole a diminué de 12,3 %, par suite de l'abaissement des quotas de production fixés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. La production agricole a diminué de 7,7 % en raison des mauvaises conditions météorologiques. Ces résultats négatifs annulent et au-delà la croissance enregistrée dans d'autres secteurs qui ont bien répondu au vaste programme d'ajustement structurel entrepris en 1986. D'après les estimations, le PIB du pays a diminué de 4,4 % en 1987.

Dans les pays du Sahel, les courbes de croissance sont contrastées. Le PIB a baissé de près de 5 % au Niger, tandis qu'il a augmenté d'environ 4 % au Mali et au Sénégal. En moyenne, le PIB de ces pays a augmenté d'un peu plus de 1 %. Les efforts d'ajustement ont progressé lentement mais sûrement dans de nombreux pays du Sahel, dont la situation financière extérieure et intérieure s'est par ailleurs améliorée dans la plupart des cas. Leur croissance reste cependant entravée par l'étroitesse de leur base de ressources et la valorisation insuffisante de leurs ressources humaines.

Comme d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, le Ghana, dont le programme de réforme a débuté en 1983, a réussi à maintenir l'augmentation du revenu par habitant amorcée en 1984 — malgré la

sécheresse et les inondations qui ont réduit la production agricole. En Guinée-Bissau et en Guinée, le PIB réel a augmenté de 5 à 6 %, d'après les estimations, par suite de leurs récents efforts d'ajustement. En revanche, en Côte d'Ivoire, le PIB aurait diminué de plus de 2 % (après deux années de croissance soutenue) en raison de la forte détérioration des termes de l'échange. Au Togo, le taux de croissance économique n'a été que de 2 % et, au Bénin, le PIB a diminué.

Afrique orientale et centrale. La baisse des cours du café, conjuguée à la dépréciation du dollar des États-Unis, a entraîné une diminution de 20 % à 45 % des termes de l'échange pour un certain nombre de pays d'Afrique orientale et centrale. Quelques-uns ont cependant enregistré une croissance économique satisfaisante (de l'ordre de 4 à 5 %), favorisée en partie par l'action énergique de leurs gouvernements qui ont renforcé les incitations par les prix, institué des taux de change plus réalistes et fourni davantage d'intrants. En Ouganda, par exemple, après trois années de déclin économique et l'adoption, en 1987, d'un programme de redressement financé par l'IDA et le Fonds d'aide à l'Afrique à raison de 89 millions de dollars, la production vivrière, les cultures d'exportation et la production manufacturière ont

sensiblement repris. Grâce à un programme de redressement, la production par habitant a également augmenté en Tanzanie, pour la première fois en dix ans. Au Kenya, la reprise de la production manufacturière et du tourisme a permis une croissance de plus de 5 %. Dans d'autres pays — Burundi et Zaïre, par exemple — la croissance a été plus modeste, de l'ordre de 2 à 3 % et, au Rwanda, elle a été nulle. Dans la plupart des pays de cette sous-région, la détérioration des termes de l'échange a contribué à l'aggravation sensible de la situation budgétaire et des problèmes de balance des paiements.

Afrique australe. La croissance a stagné dans la plupart des pays d'Afrique australe. Ainsi à Madagascar, la croissance du PIB est estimée à 2 %. En Zambie, le déclin s'est poursuivi, faute de programme de réforme soutenu, malgré l'augmentation des cours et de la production de cuivre. Au Zimbabwe, la croissance a été faible, à cause de la sécheresse, de la pénurie constante de devises et de la faiblesse des investissements. Au Malawi, le PIB a également stagné, malgré la poursuite des efforts d'ajustement structurel, en partie à cause des mauvaises conditions météorologiques, mais surtout en raison de la compression continue des importations résultant de l'interruption des transports passant par le Mozambique. Au Mozambique, par contre, la croissance a été de près de 4 %, malgré des conditions climatiques défavorables, des problèmes de sécurité et des difficultés de transport. Ce résultat assez bon s'explique en partie par la mise en oeuvre d'importantes réformes économiques en 1987.

Diminution de la production alimentaire

D'après les estimations, la production des principales céréales a diminué de 15 % pendant la campagne 1987. Compte tenu des prélèvements effectués sur les stocks constitués pendant les deux dernières années de bonne récolte, la région aura besoin d'importer en 1988 environ 9 millions de tonnes de céréales d'après les estimations. La baisse de la production est concentrée dans les pays d'Afrique orientale et australe — Éthiopie, Malawi et Soudan, par exemple — qui ont souffert de la sécheresse ou d'autres calamités naturelles. La situation alimentaire a été aggravée par l'instabilité politique et par les mouvements de population qui en résultent : en Éthiopie, certaines des régions les plus touchées par la sécheresse sont aussi le théâtre de conflits armés persistants. Au Soudan, le conflit dans le sud du pays a entraîné le déplacement de centaines de milliers de personnes. Au Malawi, la présence de quelque 500.000 réfugiés venus du Mozambique a encore aggravé les problèmes de ravitaillement et, en raison de l'instabilité politique, le Mozambique est l'un des pays de la région recevant le plus d'aide alimentaire par habitant. Du fait de l'irrégularité

des pluies (et, partant, de la production vivrière), conjuguée à l'instabilité politique et à l'incapacité chronique d'acheter des vivres (d'après les estimations, plus de 100 millions de personnes sont sous-alimentées), la sécurité alimentaire est un problème important en Afrique.

Progrès de l'ajustement structurel

Vingt-quatre pays de la région poursuivent actuellement des programmes d'ajustement économique soutenus par la Banque mondiale et, en 1987, plusieurs ont entrepris des réformes économiques profondes et difficiles. Il s'agit notamment des pays suivants :

- L'Ouganda, dont le programme de redressement comprenait une réforme monétaire et l'imposition d'une taxe de 30 % sur les liquidités, une dévaluation de 77 % de la monnaie, une forte augmentation des prix à la production des cultures de rente et l'instauration d'un régime de licence d'importation générale à vue¹.

- A São Tomé-et-Principe, la dobra a été dévaluée de 55 %, le commerce a été libéralisé, le contrôle des prix a été supprimé pour la plupart des produits et le monopole des entreprises commerciales d'État a été aboli. Afin essentiellement d'encourager les cultures d'exportation, la gestion de plusieurs grandes plantations de cacaoyers nationalisées a été privatisée dans le cadre du programme d'ajustement.

- Le Mozambique, qui a amorcé la première phase de son programme de réhabilitation ; celui-ci comprend des réformes économiques portant sur le taux de change, le régime commercial, les prix et les circuits de distribution. Ces réformes marquent un changement d'orientation important par rapport au système économique antérieur, basé sur un contrôle administratif centralisé.

Dans la plupart des autres pays, les programmes d'ajustement se sont poursuivis. Au Ghana, le système de vente aux enchères des devises a été élargi en 1987 pour inclure presque toutes les importations de marchandises, et la structure des droits d'importation et des taxes sur les ventes a été rationalisée afin de réduire et d'uniformiser les mesures protectionnistes effectives dont bénéficie la production intérieure. En outre, le Gouvernement a consolidé les progrès déjà accomplis dans la gestion des ressources publiques et, dans un souci d'efficacité, il a supprimé environ 11.000 emplois dans la fonction publique.

- A Madagascar, les réformes structurelles entreprises en 1985 ont abouti à la suppression du contrôle des prix sortie usine, à l'augmentation des prix à la production pour les cultures d'exportation.

1. Selon ce système les importateurs qualifiés peuvent automatiquement obtenir des autorités une licence d'importation et une allocation illimitée de devises pour une liste de produits précédemment agréés.

Tableau 6-3. Principaux indicateurs relatifs aux réformes

Indicateur	Période	Pays ayant entrepris de profondes réformes	Pays ayant entrepris des réformes limitées ou aucune réforme
Déficit budgétaire (en pourcentage du PIB)	1980-82	8,2	7,4
Taux de change effectif réel (1980-82 = 100)	1987	5,2	8,1
Taux d'inflation (en pourcentage annuel)	1987	69	79
Taux débiteurs des banques commerciales (en pourcentage annuel réel)	1980-82	19	16
	1987	15	38
Incitations agricoles	1980-82	- 3,5	- 2,2
	1987	4,7	- 11,6
Prix des produits agricoles d'exportation (prix réel, 1980/81-82/83 = 100)	1986/87	153	114
Prix des produits vivriers (prix réel, 1980/81-82/83 = 100)	1986/87	122	94

Noté : Selon les données disponibles, douze à dix-sept pays ont entrepris de profondes réformes, six à dix pays n'ont entrepris aucune réforme, en fonction des indicateurs considérés. Les moyennes ne sont pas pondérées.

Source : Banque mondiale.

tation, à la libéralisation du commerce des intrants et à l'assouplissement des restrictions à l'importation. Ces efforts d'ajustement ont été encore consolidés en 1987 par une dévaluation de 46 % par étapes, par l'instauration d'un régime de licence d'importation générale à vue et par la rationalisation des droits d'importation.

- Le Malawi a poursuivi les efforts d'ajustement structurel entrepris en 1982. L'obligation d'obtenir l'autorisation préalable de la banque centrale pour importer des matières premières et des pièces détachées industrielles a été supprimée en 1987 et l'organisme agricole semi-public a été restructuré — forte compression des effectifs, cessation d'actifs et réduction du contrôle de l'État sur les ventes des petits exploitants agricoles.

- Le Sénégal a également poursuivi les efforts d'ajustement entrepris en 1984. Les tarifs douaniers ont été encore réduits et uniformisés ; les quotas d'importations ont été supprimés pour les produits manufacturés ; neuf entreprises d'État ont été liquidées et les parts de l'État dans dix autres ont été mises en vente.

Toutefois, dans deux pays, le processus d'ajustement structurel a été interrompu ou retardé. En Somalie, le système de vente aux enchères des devises a été abandonné et le contrôle des prix a été rétabli. Et, en Zambie, le contrôle des taux de change, des prix et du commerce a été maintenu, en l'absence de programme de réforme global.

Les réformes structurelles visent des orientations politiques très diverses, et la détermination et l'action des gouvernements varient selon les pays. Des signes de progrès sont néanmoins visibles dans de nombreux domaines.

L'amélioration des incitations à la production agricole constitue l'un des résultats notables des

efforts d'ajustement structurel entrepris dans les années 80. Dans la plupart des pays en cours d'ajustement, le prix réel moyen des produits agricoles d'exportation et des produits vivriers a augmenté de 53 % et 22 %, respectivement (Voir Tableau 6-3), ce qui a permis aux agriculteurs de toucher une part plus importante du prix international de ces produits. En partie grâce à cela, la superficie et la production des cultures d'exportation ont augmenté et on a enregistré également une augmentation de la production vivrière. Au Sénégal, après l'augmentation de 12 % du prix réel de l'arachide en 1985, la superficie cultivée a augmenté de 32 % entre 1986 et 1987 et, au Ghana, la majoration de 167 % du prix réel du cacao entre 1984 et 1987 a entraîné une augmentation de 20 % de la production sur la superficie déjà plantée.

En Guinée, la superficie des rizières dans la basse plaine littorale a augmenté de pas moins de 30 % entre 1985 et 1987, après la suppression du contrôle des prix intérieurs en 1986 et l'augmentation de huit fois du prix du riz importé, financé par l'aide extérieure. A Madagascar, la libéralisation du commerce du riz conjuguée à la limitation des importations de riz bon marché ont entraîné une augmentation de la production de 9 % en 1987. En outre, l'amélioration des incitations à la production stimulera probablement l'investissement privé dans ce secteur à moyen terme. (Ainsi, en Guinée et au Ghana, des investissements sont en cours pour renouveler les plantations de caféiers et de cacaoyers.)

L'ajustement des taux de change a également fait des progrès sensibles. En effet, les taux de change effectifs réels sont maintenant beaucoup moins élevés qu'au début des années 80 dans

presque tous les pays d'Afrique subsaharienne, en particulier ceux qui ont fait des efforts d'ajustement (Voir Tableau 6-3). Dans certains d'entre eux — Nigeria et Guinée-Bissau, par exemple — la baisse des taux de change (conjuguée à des réformes commerciales) a eu des effets notables sur l'efficacité du secteur manufacturier et sur la croissance des exportations non traditionnelles. Toutefois, dans un certain nombre de pays dont la monnaie est le franc CFA, le taux de change réel a augmenté ces dernières années (d'environ 7 % entre 1984 et 1987), en partie parce que le franc français, auquel cette monnaie est rattachée, s'est apprécié par rapport au dollar des États-Unis. Cette hausse a eu pour effet de décourager les cultures d'exportation et la fabrication de produits exportés non traditionnels.

Pour remarquables qu'ils soient, les progrès accomplis dans la lutte contre l'inflation et la gestion budgétaire ont été plus inégaux et soumis à des variations périodiques. Dans les pays ayant entrepris un effort d'ajustement, le taux d'inflation a été réduit de quatre points de pourcentage et le déficit budgétaire a diminué de 3 % du PIB (Voir Tableau 6-3). Néanmoins, en 1987, le taux d'inflation annuel était encore supérieur à 20 % dans de nombreux pays² et, dans plusieurs, le déficit budgétaire a représenté 10 % du PIB ou plus³.

Dans bien des cas, la discipline budgétaire s'est relâchée, par suite de la détérioration des termes de l'échange extérieurs, de l'ampleur inattendue des besoins des offices publics de commercialisation et, dans certains cas, de dépenses publiques superflues. Ainsi, en Côte d'Ivoire, la diminution de 13,5 % des termes de l'échange en 1987 a entraîné une augmentation du déficit budgétaire, qui est passé à 6,3 % du PIB, après cinq années d'effort d'ajustement qui avaient permis de rétablir les grands équilibres macroéconomiques et, au Kenya, le déficit, qui avait été ramené de 10 % du PIB pendant l'exercice 81 à 4,6 % pendant l'exercice 84, a atteint 10,5 % au cours de l'exercice 87, par suite d'une forte augmentation des dépenses (augmentation des salaires et de l'emploi dans la fonction publique, besoins croissants des organismes achetant les produits agricoles et dépenses de défense).

La plupart des pays appliquant un programme d'ajustement ont aussi pris des mesures pour restructurer le secteur parapublic afin d'accroître son efficacité et sa rentabilité, et ils ont limité les

salaires et l'emploi dans la fonction publique. En Gambie, les pertes financières globales des dix principales entreprises publiques ont été réduites de moitié, en valeur réelle, entre 1982-84 et 1985-86, et les pertes du secteur ont été ramenées de plus de 10 % du PIB à 3 ou 4 %. Au Niger, où le Gouvernement poursuit depuis 1984 une vaste réforme du secteur public, le revenu net des entreprises publiques avant subventions est passé de moins 19 milliards de francs CFA pendant l'exercice 83 à plus 4 milliards de francs CFA pendant l'exercice 86. En Tanzanie, les transferts nets de l'État aux entreprises publiques avaient diminué de moitié, en valeur réelle, en 1986 par rapport à 1982-83. La privatisation et la limitation du rôle des entreprises parapubliques ont été des éléments importants des programmes de réforme du secteur public. Plusieurs pays ont aussi bloqué les salaires des fonctionnaires, gelé le recrutement et limité l'emploi dans le secteur public⁴.

L'effort d'ajustement en Afrique subsaharienne peut être décrit comme un ensemble de réformes importantes dans différents domaines. Dans bien des cas, ces réformes ont un caractère provisoire et doivent être complétées et approfondies. Pour que le processus d'ajustement se poursuive, il faut aussi veiller au renforcement des institutions, non seulement pour améliorer la gestion macroéconomique, mais aussi pour développer les moyens internes d'analyse et d'exécution de la politique générale. A cet égard, il convient de noter que de nombreux pays ont eu recours à une assistance technique appuyée par la Banque pour soutenir leurs efforts d'ajustement.

Les dimensions sociales de l'ajustement et de la croissance

De nombreuses réformes structurelles ont aidé à améliorer le sort des pauvres — augmentation des prix à la production, par exemple —, mais cela n'a pas toujours été le cas. L'augmentation des prix à la consommation, la réduction de l'emploi public et des dépenses sociales et les réformes du système commercial et des taux de change qui modifient les prix relatifs peuvent toutes être cause, pendant une période transitoire, de chômage et provoquer la diminution du revenu réel de certaines catégories. Si l'absence d'ajustement est lourde de conséquences, les épreuves que cet ajustement impose à ceux qui en souffrent sont très réelles. C'est pourquoi on s'efforce de plus en plus d'en atténuer les effets sur les catégories les plus vulnérables au moyen de programmes compensatoires et en encourageant, à moyen et à long terme, leur participation accrue au processus de croissance économique.

Des programmes d'action destinés à atténuer le coût social de l'ajustement sont actuellement mis en oeuvre dans plusieurs pays avec l'aide d'autres bailleurs de fonds. Au Sénégal, une caisse spéciale

2. Ghana, Guinée-Bissau, Malawi, Ouganda, São Tomé-et-Principe, Tanzanie et Zaïre.

3. Burundi, Guinée-Bissau, Kenya, Malawi, Nigeria et Tanzanie.

4. Dans pas moins de 12 pays, les salaires sont bloqués pour plusieurs années et six ont réduit ou sont en train de réduire l'emploi dans le secteur public.

Tableau 6-4. Transferts nets à l'Afrique
(en millions de dollars E.U.)

Poste	Nigeria		Côte d'Ivoire		Soudan		Total région	
	1988	1984-88	1988	1984-88	1988	1984-88	1988	1984-88
Engagements de la BIRD et de l'IDA	342,8	1.841,7	57,4	949,5	139,7	378,2	2.928,7	10.634,2
Décaissements bruts	139,8	1.599,2	261,2	985,0	59,5	296,2	1.873,4	8.571,9
Remboursements	156,2	386,1	105,8	277,1	9,3	35,0	554,6	1.636,2
Décaissements nets	(16,3)	1.213,0	155,3	708,0	50,2	261,2	1.318,7	6.935,7
Intérêts et charges	227,6	648,3	144,9	471,6	9,4	37,4	736,3	2.440,0
Transfert net	(243,9)	564,8	10,5	236,4	40,8	223,7	582,4	4.495,7

Not.: Les décaissements du Fonds spécial de l'IDA sont inclus. Les pays énumérés dans le tableau sont les emprunteurs de la Banque dont l'encours de la dette publique et garantie par l'État, y compris la dette non décaissée, est le plus élevé. Les totaux pour la région ne représentent que les emprunteurs actuels. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a été établie pour aider les employés des entreprises publiques et privées liquidées et les fonctionnaires quittant leur emploi à créer leur propre entreprise. En Gambie, plusieurs centaines de fonctionnaires constituant des effectifs excédentaires ayant ainsi quitté leur emploi dans le cadre d'un programme de départ volontaire ont été recyclés et réorientés vers le secteur privé. En Guinée-Bissau, des mesures sont prises pour atténuer les effets négatifs, sur certaines catégories de la population urbaine, d'un programme d'ajustement entrepris en 1986 avec le concours de l'IDA, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds international de développement agricole. Des efforts sont actuellement en cours pour formuler des programmes analogues au Soudan et à Madagascar, en liaison avec des programmes de redressement économique et d'ajustement structurel. (L'aide que la Banque apporte au Ghana pour atténuer les effets de l'ajustement sur les pauvres est décrite plus en détail à la page 73).

Parallèlement à ces efforts, plusieurs initiatives régionales ont été prises. Ainsi, en collaboration avec le PNUD, la Banque africaine de développement, des organismes bilatéraux et d'autres institutions multilatérales, la Banque a lancé en 1987 un projet régional portant sur les dimensions sociales de l'ajustement. Ce projet a pour but d'établir et de tenir à jour des bases de données suffisamment complètes sur les problèmes spécifiques aux pauvres pour aider les gouvernements à étudier les conséquences socio-économiques de l'ajustement et à être mieux à même d'élaborer des mesures et des programmes spéciaux pour en compenser les effets sur les catégories pauvres vulnérables. Vingt et un pays de la région ont indiqué qu'ils étaient disposés à participer à ce projet et des missions d'évaluation ont déjà eu lieu dans six d'entre eux.

En outre, deux groupes d'étude faisant appel à

divers services de la Banque, et se consacrant l'un au problème de la pauvreté, l'autre à celui de la sécurité alimentaire (en particulier en Afrique), sont en train de préparer des programmes d'action visant non seulement à atténuer les effets transitoires de l'ajustement, mais aussi à aborder le problème à plus long terme de l'insuffisance chronique des revenus et de la nutrition. Tout en reconnaissant que l'augmentation du revenu par habitant est une condition essentielle de toute stratégie en matière de sécurité alimentaire, le groupe d'étude chargé de cette question a recommandé que des efforts systématiques soient entrepris pour identifier les catégories risquant le plus de souffrir de malnutrition et pour élaborer des programmes d'action dans différents pays. Ces programmes donneraient la priorité aux projets (et aux politiques) rentables, susceptibles d'accroître les revenus de ceux qui, trop pauvres, n'ont pas les moyens de se nourrir (même si cela oblige à renoncer dans une certaine mesure à des projets qui auraient davantage contribué à la croissance), et permettant de stabiliser les revenus nominaux et les prix, d'améliorer la préparation et la riposte aux situations d'urgence et d'accroître l'efficacité de l'aide alimentaire. Loin d'être une initiative isolée de la Banque, le programme d'action est conçu comme une entreprise commune des donateurs et des organismes concernés.

Problèmes à plus long terme

Dans la plupart des pays de la région, le niveau de vie est en baisse depuis plus d'une décennie. Le revenu par habitant ne représente plus que les trois quarts du niveau atteint à la fin des années 70. La reprise soutenue de la croissance du revenu par habitant reste donc une priorité absolue. La stabilité macroéconomique et la vérité des prix sont des conditions essentielles de la croissance, mais elles doivent être complétées par des inves-

tissements judicieux dans l'infrastructure matérielle et sociale. Ces préoccupations sont à l'origine de plusieurs initiatives menées à l'échelle de la région⁵.

La recherche agricole. La prospérité future des pays d'Afrique subsaharienne dépend fondamentalement du développement de leur agriculture et la recherche agricole joue un rôle crucial dans ce processus, à condition qu'elle soit adaptée aux conditions agroclimatiques variées et souvent précaires qui prévalent dans la région. Bien qu'il existe actuellement un vaste réseau d'institutions régionales et internationales capables d'élaborer des techniques agricoles pour l'Afrique⁶, les systèmes nationaux ont rarement les moyens d'adapter ces techniques aux besoins des agriculteurs. De ce fait, les dépenses publiques consacrées à la recherche agricole n'ont pas été d'une grande utilité.

En consultation avec les gouvernements africains et les donateurs, la Banque mondiale a proposé une stratégie pour améliorer la productivité des systèmes de recherche nationaux. Cette stratégie consiste à : a) renforcer les liens entre la recherche et les objectifs macroéconomiques et sociaux du pays, stabiliser les budgets de recherche et équilibrer les dépenses d'équipement et de fonctionnement ; b) améliorer l'interaction avec les organismes de recherche régionaux et internationaux et avec les organismes de vulgarisation nationaux ; enfin c) élargir les possibilités de formation et d'emploi dans le domaine de la recherche. La Banque s'efforce actuellement d'assurer le soutien à long terme des systèmes de recherche au Burkina Faso, au Cameroun, au Kenya, au Malawi, au Rwanda, au Sénégal, au Soudan et au Zimbabwe, et elle est en train d'étudier la possibilité d'une aide similaire dans

dix autres pays. En outre, elle coordonnera l'aide extérieure au moyen de mécanismes tels que le Programme spécial pour la recherche agricole en Afrique (PSRAA) qui a été lancé par la Banque en 1986.

L'environnement. La protection des ressources naturelles et de l'environnement constitue un problème connexe. L'accroissement rapide de la population et, partant, des besoins en vivres et en bois de feu peut saper les bases mêmes de la croissance future en contribuant à la dégradation des sols, à la pollution et à l'épuisement des ressources en eau, à la destruction des forêts et à la disparition d'espèces végétales potentiellement utiles. C'est pourquoi la Division de l'environnement du Bureau régional Afrique de la Banque mondiale s'efforce particulièrement d'aider les pays africains (et tout d'abord le Burkina Faso, le Ghana, le Lesotho, Madagascar et le Rwanda) à perfectionner ses stratégies opérationnelles et ses moyens d'action touchant la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles. La politique de l'environnement devrait être le thème central d'une étude réalisée en collaboration avec l'Institut mondial des ressources naturelles. Une attention particulière est accordée au problème de la désertification dans le cadre de différents projets et analyses, notamment d'une étude technique de la Banque mondiale récemment publiée sur cette question et de l'achèvement d'une autre étude sur la gestion des ressources naturelles au Sahel. En outre, un examen des méthodes d'agroforesterie ayant donné de bons résultats dans trois grandes zones écologiques de la région et des études de cas complémentaires ont été entrepris pour mieux orienter le développement des activités de la Banque dans ce domaine.

5. Le chapitre ne traite pas de l'étude de politique générale de la Banque consacrée au secteur de l'éducation en Afrique subsaharienne ; pour plus de détails, voir page 71.

6. Ce réseau comprend sept instituts de recherche internationaux, dont cinq sont financés par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Les dépenses annuelles consacrées à la recherche adaptative en Afrique subsaharienne sont estimées à 300 millions de dollars environ.

Asie

Au cours de l'année écoulée, les résultats et les perspectives de développement des pays de la région ont encore reflété la grande diversité de leurs économies et de leurs stratégies de développement, qui caractérise la région depuis longtemps.

En Asie du Sud, le combat mené pour relever le niveau de vie de la population vivant dans des conditions de pauvreté absolue s'est heurté à des difficultés imprévues, en raison de la grande sécheresse qui a sévi en Inde et à Sri Lanka et des inondations catastrophiques qui se sont produites au Bangladesh et au Népal. Malgré des conditions extérieures difficiles, l'Indonésie et les Philippines

ont continué à progresser dans leurs efforts d'ajustement. La Chine, qui a élargi son programme de libéralisation économique, a enregistré une croissance rapide. La République de Corée et la Thaïlande ont elles aussi connu une autre année de forte expansion économique. Les petits pays insulaires du Pacifique et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont obtenu, quant à eux, des résultats très variés.

Forte croissance des exportations de produits manufacturés

L'essor récent des exportations de produits manufacturés a été la tendance dominante dans les grands pays de la région. Cet essor est remarquable à deux titres : d'une part, il concerne un plus grand nombre de pays de la région et, d'autre part, les deux économies les plus performantes — Chine et Corée — ont continué à obtenir des résultats spectaculaires. En Chine, la croissance économique a été stimulée récemment par la conquête de nouveaux marchés pour ses exportations de pétrole, de matières premières, de textiles et, dernièrement, de machines. L'adoption de diverses mesures de promotion des exportations, notamment des dégrèvements fiscaux et des prêts à des taux préférentiels en faveur des exportateurs, l'assouplissement des conditions de délivrance des licences d'exportation et l'effet tardif de la dévaluation de juillet 1986 ont contribué à la forte accélération de la croissance des exportations non pétrolières pour la deuxième année consécutive. En 1987, la valeur des exportations a augmenté de près de 21 %, principalement du fait des exportations non pétrolières.

Le boom économique de la Corée s'est poursuivi en 1987 pour la deuxième année consécutive. Grâce à l'évolution toujours favorable des taux de change, des taux d'intérêt et des prix pétroliers, le taux de croissance a atteint 12 %, le compte courant a enregistré un excédent important de 10 milliards de dollars, et la dette extérieure a été réduite d'environ 8 milliards de dollars. En particulier, l'appréciation des monnaies fortes, autres que le dollar, par rapport au won coréen a permis au pays d'accroître ses exportations et sa part du marché dans les pays industrialisés et de consolider deux lignes de production, l'automobile et l'électronique. En 1987, les études économiques

Tableau 6-5. Asie : Population et PNB par habitant en 1986 des pays emprunteurs pendant les exercices 86-88.

Pays emprunteurs. Exercices 1986-88	Population ^a (milliers)	PNB par habitant 1986 ^b (dollars E.U.)
Bangladesh	103.213	160
Bhoutan	1.313	150
Birmanie	37.975	200
Chine	1.054.041	300
Corée, Rép. de	41.467	2.370
Fidji	707	1.810
Iles Salomon	283	530
Inde	781.367	290
Indonésie	166.627	490
Laos, Rép. pop. dém. du	3.684	n.c.
Malaisie	16.110	1.830
Népal	17.038	150
Papouasie Nouvelle-Guinée	3.411	720
Philippines	57.129	560
Samoa occidentale	165	680
Sri Lanka	16.101	400
Thaïlande	52.642	810
Tonga	98	740
Vanuatu	135	n.c.

Note : Les estimations du présent tableau concernant le PNB par habitant en 1986 sont tirées des « Indicateurs du développement dans le monde » du *Rapport sur le développement dans le monde 1988*.

n.c. Non connu.

^a Estimations du milieu de 1986.

^b Méthodologie de l'*Atlas de la Banque mondiale*, période de base 1984-86.

de la Banque ont été centrées sur la politique commerciale et monétaire de la Corée, et son programme de prêt est resté orienté vers les besoins d'équipement du pays, avec deux prêts pour le secteur des transports.

Suivant l'exemple de la Corée et de la Chine, plusieurs autres pays de la région ont commencé, depuis peu, à participer activement au processus de réforme industrielle et commerciale, à l'expansion industrielle et à l'accroissement rapide des exportations de produits manufacturés.

En Inde, par exemple, la croissance industrielle s'est accélérée au cours des trois dernières années et les exportations de produits manufacturés ont fait des progrès remarquables : au cours de l'année écoulée, leur valeur a augmenté au rythme soutenu de 25 % (plus de 10 % en valeur réelle), malgré la sécheresse catastrophique et le ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB). De toute évidence, les réformes industrielles récentes sont en train de porter leurs fruits, les sous-secteurs dont la croissance est la plus rapide — télécommunications, informatique et électronique — ayant également fait l'objet de réformes spécifiques. L'industrie des télécommunications, par exemple, a été stimulée par l'ouverture au secteur privé de la fabrication de matériel de télécommunications, tandis que les industries électroniques et informatiques ont profité de la libéralisation des importations. Le régime de licences a été assoupli et la portée de la loi sur les monopoles et les pratiques commerciales restrictives a été réduite.

Le développement des exportations de produits manufacturés indiens a été favorisé par plusieurs facteurs, notamment l'adoption d'une nouvelle politique commerciale et de paiements, qui s'est traduite par des incitations plus rapides et plus généreuses en faveur des exportateurs, la libéralisation des importations et la forte appréciation des monnaies européennes et asiatiques par rapport à la roupie indienne. L'essor rapide des exportations a permis à l'Inde de réduire son déficit courant et de conserver des réserves de devises suffisantes, malgré la tendance des importations à augmenter en raison de la sécheresse.

En 1987, les perspectives économiques de la Thaïlande se sont nettement améliorées. Le produit intérieur brut a augmenté de 7 %, en grande partie grâce aux bons résultats du secteur manufacturier et à l'augmentation de plus de 35 % en termes réels des exportations de produits manufacturés. La politique d'investissement et la politique financière du Gouvernement, ainsi que la diminution des prix pétroliers et la nouvelle baisse du taux de change effectif, ont permis une réduction sensible du déficit courant, qui est tombé en 1987 à 1 % du PNB. L'investissement privé total, qui a augmenté de 20 % d'après les estimations en 1987, semble devoir continuer à progresser, à la fois en raison de l'accroissement des investissements intérieurs et de l'expansion prévue des

investissements étrangers liée à la réimplantation des installations de production en Asie de l'Est. L'aide de la Banque a été axée sur les investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'infrastructure qui doivent être développés rapidement pour répondre aux besoins d'une économie en expansion.

En Malaisie, l'activité économique a repris en 1987, après deux années de croissance relativement faible, et le PIB réel a augmenté d'environ 4,7 %. L'inflation est maintenant jugulée : l'indice des prix à la consommation n'a augmenté que de 1,5 %, et le compte courant est redevenu excédentaire. Cette reprise, suscitée par l'accroissement des exportations de produits manufacturés (26 % en valeur réelle), montre que le pays est en train de s'orienter vers une croissance fondée moins sur le marché intérieur que sur les exportations.

La Banque continue à soutenir les efforts de développement de la Malaisie, notamment son effort de lutte contre la pauvreté, par des prêts destinés à l'agriculture, à l'éducation et au secteur de l'énergie. Des études sectorielles ont été réalisées sur les transports, le logement et les services municipaux.

En Indonésie, la poursuite des réformes commerciales et industrielles a également contribué à l'accroissement des exportations. Au cours de l'exercice 88, les recettes provenant des exportations non pétrolières ont atteint environ 9,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 40 % en valeur nominale et de 24 % en valeur réelle par rapport à l'exercice précédent⁷. Malgré l'augmentation sensible des exportations de certains produits de base, comme l'huile de palme et les crevettes, ce résultat est dû, à 65 %, à la progression des exportations de produits manufacturés, qui ont augmenté de 40 % en valeur réelle.

Les exportations de produits manufacturés ont aussi augmenté récemment aux Philippines, où, après une année de récession, le PIB a progressé de 5 % en 1987, grâce à une augmentation de 7 % de la production manufacturière, de 17 % du secteur du bâtiment et des travaux publics, et de 27 % de la valeur des exportations des produits manufacturés. La progression de ces exportations a cependant été contrebalancée par la stagnation des recettes provenant des exportations de certains produits de base, comme le sucre, l'huile de coco et le coprah, qui, conjuguée à la forte augmentation des importations, s'est soldée par un déficit du compte courant en 1987.

Les pays plus petits et plus pauvres, comme Sri Lanka, le Bangladesh et le Népal, ont également vu leurs exportations de produits manufacturés augmenter récemment. Leur stratégie de développement repose largement sur la croissance indus-

7. En Indonésie, l'exercice budgétaire va du 1er avril au 31 mars.

truelle. Chacun d'eux a entrepris des réformes économiques et leurs exportations ont sensiblement progressé dernièrement — notamment prêt-à-porter et crevettes surgelées au Bangladesh (qui ont contribué à l'augmentation de 31 % de la valeur des exportations de marchandises pendant l'exercice 87), vêtements et pierres taillées à Sri Lanka, et tapis et textiles au Népal.

En 1987, ces trois pays ont entrepris de nouvelles réformes commerciales qui bénéficient actuellement du soutien de la Banque. Le Népal est en train de libéraliser son régime de licences d'importation. Comme le Bangladesh, il va remplacer les quotas d'importation par des tarifs douaniers appropriés. Par ailleurs, Sri Lanka et le Bangladesh vont réduire leurs barrières protectionnistes en abaissant les tarifs nominaux et les trois pays vont prendre des mesures pour encourager les exportations ou élargir la portée des incitations déjà en vigueur.

Des déconvenues dans la lutte contre la pauvreté

Après deux années de croissance exceptionnelle du PIB, l'Inde a été frappée en 1987 par la plus grave sécheresse qu'elle ait connue en plus d'un quart de siècle. A la fin de septembre 1987, 21 des 35 provinces arrosées par la mousson avaient reçu moins de 80 % de la pluviosité normale,

tandis que des inondations catastrophiques dévastaient les États du Bengale occidental (dans le nord) et du Bihar.

Malgré la gravité de l'insuffisance des pluies et de la diminution de la production agricole, les réserves vivrières et le ravitaillement ont suffi pour éviter la faim et la famine à grande échelle. La croissance réelle du PIB est maintenant estimée à 1,8 % environ pour l'exercice 88, au lieu de 4 % l'année précédente, ce qui est quand même nettement mieux que pendant la sécheresse de 1979 où le PIB avait diminué de 4,9 %⁸. En raison de l'effet de la sécheresse sur les prix agricoles, l'inflation a atteint près de 10 % pour la première fois depuis le début des années 80.

Si l'Inde a pu éviter le pire, c'est grâce à l'action rapide du Gouvernement et à l'existence de mécanismes institutionnels éprouvés permettant de faire face à des situations d'urgence de ce genre. Le Gouvernement a aussitôt organisé des secours d'urgence et pris des mesures pour sauver ce qui restait des récoltes et pour préparer le mieux possible la campagne suivante. Tant à l'échelon central qu'à celui des États, les autorités ont élargi leurs programmes de travaux publics et de secours pour tenter de préserver le pouvoir d'achat des plus déshérités. Le Gouvernement central a pris

8. En Inde, l'exercice budgétaire va du 1er avril au 31 mars.

Tableau 6-6. Prêts aux emprunteurs de l'Asie, par secteur, exercices 79-88
(en millions de dollars E.U.)

Secteur	Moyenne annuelle 1979-83	1984	1985	1986	1987	1988
Agriculture et développement rural	1.422,4	1.404,1	1.943,0	1.621,5	817,7	1.966,3
Alimentation en eau et assainissement	220,3	151,5	175,0	290,3	284,0	—
Assistance technique	9,0	38,0	—	20,0	30,7	—
Éducation	245,4	458,2	456,4	491,4	—	355,7
Énergie						
Électricité	996,8	1.280,0	893,0	1.155,5	1.926,8	1.095,9
Pétrole, gaz, charbon	390,2	575,9	594,0	97,0	527,0	358,0
Hors projet	304,2	470,0	30,0	200,0	840,0	500,0
Industrie	220,8	278,3	456,0	502,2	197,4	632,1
Petites entreprises	88,1	229,6	170,6	74,5	166,5	185,0
Population, santé et nutrition	51,8	155,0	85,0	242,4	—	74,5
Sociétés financières de développement	307,2	175,0	224,0	376,5	302,0	—
Télécommunications	129,2	8,5	26,0	3,9	359,5	—
Transports	499,2	1.322,7	709,9	970,8	449,1	1.486,3
Urbanisme	174,0	149,8	218,5	500,0	837,0	1.015,8
Total	5.058,5	6.696,6	5.981,4	6.546,0	6.737,7	7.669,6
Dont: BIRD	3.124,2	4.606,5	4.390,3	4.845,0	4.890,4	5.761,6
IDA	1.934,4	2.090,1	1.591,1	1.701,0	1.847,3	1.918,0
Nombre d'opérations	70	72	68	69	57	65

Note: Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.



Une école au Népal. Un crédit de l'IDA de 12,8 millions de dollars, cofinancé par le FISE-UNICEF, contribue à améliorer par des moyens peu coûteux la qualité de l'enseignement primaire.

des dispositions pour éviter la pénurie de denrées essentielles et pour contenir la hausse des prix, en puisant dans les stocks de céréales du pays et en important des huiles comestibles, des légumineuses et du fourrage.

Dans cet effort, l'Inde a été soutenue par un projet d'assistance-sécheresse de la Banque et par des aides et des crédits spéciaux de donateurs bilatéraux. Le projet de la Banque prévoyait un prêt à décaissement rapide de 350 millions de dollars destiné à financer l'importation d'intrants agroindustriels, de pétrole et de produits pétroliers, de métaux non ferreux, de matériels industriels et de pièces détachées. Mais c'est le Gouvernement indien qui a financé la majeure partie de cet effort. Outre l'aide fournie pour remédier aux effets de la sécheresse, la Banque a poursuivi son vaste programme de prêts dans différents secteurs, notamment ceux de l'énergie, des transports, de la santé et de la population, des finances et de l'agriculture.

D'une manière générale, l'aptitude du Gouvernement indien à gérer et financer un vaste programme de secours d'urgence témoigne bien des progrès accomplis par le pays au cours des 25 dernières années. Mais les problèmes qui restent à résoudre sont énormes à tout point de vue. La croissance démographique est forte et, malgré une amélioration du niveau de vie des pauvres, quelque 270 millions de personnes vivent encore dans des conditions de pauvreté absolue.

Du fait des pressions démographiques, le Gouvernement aura du mal à développer les services sociaux et à préserver les équilibres budgétaire et extérieur.

Le Bangladesh, le Népal et Sri Lanka ont également subi des revers économiques, dus en grande partie aux conditions météorologiques défavorables et aux troubles politiques dans deux de ces pays. A Sri Lanka, l'absence de mousson en 1987 a provoqué une sécheresse catastrophique et la production agricole a chuté d'environ 6%. L'activité économique, perturbée aussi par la brusque escalade de la guerre civile, est tombée à son niveau le plus bas depuis des années. Au Bangladesh, il y a eu des inondations catastrophiques et le Gouvernement a dû accroître les importations et lancer une vaste campagne de replantation pour éviter une pénurie de céréales alimentaires. Ces inondations, et d'autres problèmes économiques, ont provoqué un recul de l'activité économique en 1987. Le Népal a lui aussi été touché par de graves inondations, mais les récoltes n'en ont pas trop souffert. Pour aider le Bangladesh dans ses efforts de redressement, la Banque a approuvé un crédit de l'IDA destiné à financer la reconstruction des structures d'irrigation, de drainage et de protection contre les inondations endommagées par les crues du Brahmapoutre et du Gange. A Sri Lanka, où le conflit interne a fait plus de 500.000 réfugiés, la Banque a soutenu les efforts entrepris par le Gouvernement

pour aider les réfugiés revenus dans leur pays d'origine et pour relancer l'activité économique et rétablir les services essentiels dans les régions touchées.

Si les catastrophes naturelles de l'année passée ont nécessité une action immédiate, les programmes s'attaquant aux causes profondes de la pauvreté restent une préoccupation majeure au Bangladesh et au Népal. Les progrès dans ce domaine sont lents, notamment en raison de l'insuffisance des ressources budgétaires, mais différents indices montrent qu'au Bangladesh, le niveau de vie des plus déshérités s'est amélioré durablement grâce à l'accroissement de la production agricole et à la diffusion de programmes de secours ciblés en faveur de la population rurale pauvre. Pendant l'année écoulée, la Banque a aidé le Bangladesh à réaliser des projets visant à améliorer les routes et les marchés ruraux et à développer les services urbains et le logement pour les catégories à faible revenu. A Sri Lanka, des efforts sont actuellement faits pour relancer des programmes sociaux qui, importants dans le passé, ont été compromis par la guerre civile. La Banque a soutenu ces efforts dans le cadre d'un projet santé et population.

Au Népal, et depuis quelques années au Bangladesh, la production agricole augmente moins vite que la population, ce qui rend de plus en plus improbable la réalisation de l'objectif officiel d'autosuffisance en céréales vivrières. Pour accroître la production, il faudra redoubler d'efforts afin de fournir aux paysans des intrants modernes et de meilleurs systèmes d'irrigation, efforts que la Banque encourage dans les deux pays par des projets d'irrigation. A Sri Lanka, les mesures prises pour accroître la production du riz ont été plus fructueuses et la priorité du Gouvernement est maintenant de diversifier la production agricole, initiative soutenue par un projet de cultures arbustives de la Banque.

La République démocratique populaire lao, un des pays les plus pauvres de la région, a vu son PIB diminuer de 3% en 1987, à cause de la grande sécheresse qui a entraîné une baisse de la production agricole. Le Gouvernement a cependant poursuivi son effort de réforme et la Banque a concentré son assistance sur le dialogue de politique générale, tout en soutenant un programme de réfection des routes par un crédit de l'IDA.

La Birmanie, dont les recettes d'exportation ont à nouveau diminué, a encore enregistré des déséquilibres extérieurs. Le Gouvernement a décidé de réduire davantage les importations et, se démarquant de la politique antérieure, il a libéralisé le commerce intérieur de la plupart des produits agricoles.

Elargissement des réformes en Chine

La croissance rapide de l'économie chinoise s'est poursuivie, avec une augmentation du PIB de 9,4% en 1987. Comme la forte expansion des

importations enregistrée en 1985 a cessé, le compte courant est redevenu légèrement excédentaire en 1987. Grâce à cette évolution et au contrôle plus efficace de la dette extérieure, celle-ci a augmenté moins que prévu, atteignant, d'après les estimations, 24,5 milliards de dollars à la fin de 1986. Si la position extérieure de la Chine s'est améliorée, des déséquilibres intérieurs de degrés divers ont persisté en 1986 et 1987. La «fièvre d'investissement» s'est poursuivie, de sorte que l'investissement est resté au niveau élevé de 38% du PIB en 1986, et les prix de détail ont augmenté de 7,5% en 1987, ce qui a amené à craindre une surchauffe de l'économie et à s'inquiéter de ses conséquences éventuelles.

Les réformes ont été étendues à différents secteurs de l'économie à mesure que la Chine poursuivait sa transition d'un système de planification directe et de gestion centralisée de la production à un système utilisant des moyens d'action indirects comme le taux de change, les taux d'intérêt et les mesures fiscales. Parmi les réformes urbaines, la plus remarquable est l'amélioration du système de gestion des entreprises. La réforme des entreprises met toujours l'accent sur le fait que celles-ci sont responsables, comme précédemment, de leurs bénéfices et de leurs pertes, mais en outre, dans le cadre du nouveau système de gestion par contrats, il a été décidé de fixer aux entreprises des objectifs annuels en termes de résultats pour les encourager à accroître leurs bénéfices.

Le Gouvernement a pris des mesures importantes pour soumettre davantage le secteur du logement aux lois du marché en augmentant les loyers des logements publics et en établissant une banque chargée de fournir des prêts hypothécaires pour la construction et l'achat de logements. Dans le secteur financier, le Gouvernement a donné la priorité au renforcement des institutions financières existantes, ainsi qu'à la création de nouveaux intermédiaires financiers, de sociétés d'investissement nouvellement agréées, et de nouveaux instruments financiers, comme les obligations et les titres participatifs. En outre, le régime de commerce et de paiement a été modifié de manière à permettre à certaines entreprises à risques partagés d'effectuer des transactions en devises. Dans le secteur agricole, la Banque soutient le lancement d'une deuxième série de réformes par un prêt à l'ajustement du secteur agricole, dont le but est d'aider à appliquer, à titre expérimental, un vaste programme comportant de nouvelles dispositions en matière d'occupation des sols, de remembrement et de régime foncier; il prévoit aussi la libéralisation des prix à la production, l'élimination des subventions aux intrants et des mesures d'incitation accrues, destinées à encourager les cultures d'exportation de forte valeur.

Ces réformes, et celles qui les ont précédées, ont considérablement modifié la structure de l'économie chinoise en favorisant le développe-

Tableau 6-7. Transferts nets à l'Asie
(en millions de dollars E.U.)

Poste	Indonésie		Inde		Corée		Total région	
	1988	1984-88	1988	1984-88	1988	1984-88	1988	1984-88
Engagements de la BIRD et de l'IDA	1.375,3	5.571,2	2.972,2	13.215,4	196,0	2.346,5	7.669,6	33.631,3
Décaissements bruts	1.313,3	4.854,7	2.225,4	7.554,7	584,5	2.505,3	6.009,2	23.236,2
Remboursements	406,3	1.094,5	520,0	1.164,7	996,3	2.210,5	2.732,0	6.580,1
Décaissements nets	907,0	3.760,2	1.705,5	6.390,0	(411,8)	294,7	3.277,2	16.656,1
Intérêts et charges	596,7	1.834,3	502,1	1.600,6	399,7	1.584,3	2.363,7	8.019,7
Transfert net	310,3	1.925,9	1.203,4	4.789,5	(811,5)	(1.289,6)	913,4	8.636,4

Note : Les décaissements du Fonds spécial de l'IDA sont inclus. Les pays énumérés dans le tableau sont les emprunteurs de la Banque dont l'encours de la dette publique et garantie par l'État, y compris la dette non décaissée, est le plus élevé. Les totaux pour la région ne représentent que les emprunteurs actuels. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

ment de l'entreprise individuelle et de l'autonomie collective, et en limitant le rôle de l'État dans l'économie. En conséquence, l'emploi dans les entreprises d'État ne représente plus maintenant que 68 % de l'emploi urbain total, contre 78 % en 1978. Les investissements financés par l'État sont tombés à 12,8 % en 1986, contre 27 % en 1978, et la part de l'État dans le commerce de détail est passée de 85 % des ventes en 1978 à 39 % en 1986.

L'action consultative de la Banque en Chine, axée jusqu'à présent sur des études macroéconomiques intégrées, fait maintenant une plus large place aux études sectorielles et sous-sectorielles. La Banque est aussi en train de réorienter son programme de prêts, son principal objectif n'étant plus d'éliminer les goulots d'étranglement inhérents à l'infrastructure mais bien davantage de résoudre les questions institutionnelles, les problèmes de prix et d'entretien comme d'assistance technique. Au cours de l'exercice 88, les prêts de la Banque ont servi à financer des opérations dans les secteurs des transports, de l'énergie, de l'éducation, du crédit agricole et de l'industrie.

Poursuite de l'ajustement

Depuis le début des années 80, l'Indonésie est confrontée à des conditions extérieures de plus en plus difficiles. Les prix réels du pétrole ont baissé de plus de 50 %, surtout depuis le début de 1986. Dans le même temps, le fardeau de la dette extérieure du pays s'est considérablement alourdi, en raison de la baisse du dollar des États-Unis depuis le milieu de 1985. Face à cette situation, le Gouvernement a pris des mesures énergiques pour contenir la demande intérieure, mobiliser

des ressources supplémentaires et entreprendre les réformes structurelles nécessaires pour développer les activités économiques non pétrolières. Cet effort d'ajustement, qui a été intensifié à la suite des chocs extérieurs de 1986, comprend trois grands éléments : la limitation de la demande intérieure par des mesures d'austérité budgétaire et monétaire ; la dévaluation du rupiah indonésien à la fin de 1986 et l'application d'une politique de change souple pendant toute l'année 1987 ; la poursuite des réformes commerciales et industrielles. Ce vigoureux effort d'ajustement destiné à promouvoir la croissance a permis d'atténuer les déséquilibres extérieurs et intérieurs et de maintenir un taux de croissance économique satisfaisant tout en donnant une vigoureuse impulsion aux exportations non pétrolières.

Malgré la diminution des recettes pétrolières, le PIB total a augmenté de 3,7 % en moyenne en 1986 et 1987, et la croissance du secteur non pétrolier a été de 4 % environ. L'investissement privé semble aussi amorcer une reprise, favorisée par des mesures de déréglementation et par la rentabilité accrue des exportations. Le déficit courant, qui représentait 6 % du produit national brut (PNB) pendant l'exercice 87, a été ramené d'après les estimations, à 2 milliards de dollars, soit 3,1 % du PNB, au cours de l'exercice 88. Le financement de ces déficits et le paiement de remboursements plus élevés ont été considérablement facilités par une assistance spéciale de divers donateurs extérieurs, dont la Banque mondiale, fournie sous la forme d'aide-programme et de financement des coûts en monnaie nationale.

Au cours de l'exercice 88, la Banque a soutenu les efforts d'ajustement du Gouvernement indonésien par un deuxième prêt pour l'ajustement de la politique commerciale et par des opérations

dans les secteurs des transports, de l'énergie, de l'irrigation et de l'urbanisme, destinées à améliorer la capacité et l'efficacité globales de chacun de ces secteurs. L'effort de conservation des ressources naturelles entrepris par le Gouvernement a été appuyé par un projet de protection de la forêt et des hauts bassins versants, et par une vaste étude des problèmes écologiques à Java et dans les autres îles. Le projet forestier contribuera à améliorer les méthodes d'aménagement forestier dans les zones d'exploitation commercialement viables, et des mesures plus efficaces seront prises pour éviter le défrichement dans cinq réserves naturelles. En outre, un projet de formation de comptables a donné un coup d'envoi important à la réforme du système de comptabilité et de vérification des comptes du Gouvernement.

Après une période de récession, les Philippines ont enregistré en 1987 une vigoureuse croissance économique, mais il subsiste de nombreux problèmes structurels. Le taux d'investissement est resté faible, représentant 15 % environ du PNB, en raison de la persistance d'une capacité excédentaire dans de nombreux secteurs industriels et des incertitudes politiques. Le pays a encore une énorme dette extérieure, qui s'élève à 28 milliards de dollars, ce qui équivaut à 82 % environ du PNB, mais le rééchelonnement récent des échéances a eu pour effet de réduire à environ 31 % le ratio du service de la dette.

D'importantes réformes de politique générale ont eu lieu au cours de l'année écoulée. Les deux principales banques d'État ont été restructurées et le Gouvernement a mis également en oeuvre un programme prévoyant la privatisation ou la fermeture de plus de 100 entreprises publiques. En outre, les restrictions à l'importation ont été considérablement assouplies. En janvier 1988, une taxe sur la valeur ajoutée a été instituée et le rythme de la réforme agraire dans les régions productrices de riz et de maïs s'est accéléré.

La Banque continue à jouer un rôle important aux Philippines où elle aide le Gouvernement à élaborer une politique économique tout en fournissant de nouvelles ressources. Un prêt de 200 millions de dollars servira à financer un programme de privatisation et de réforme de la gestion des entreprises publiques. En outre, des prêts-projets sont en cours d'exécution dans des sous-secteurs clés comme les ports, les routes et l'irrigation.

Des résultats contrastés en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans les îles du Pacifique

La diversité des résultats économiques dans les îles du Pacifique et en Papouasie-Nouvelle-Guinée tient à ce que ce sont de petits pays, vulnérables aux influences extérieures. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la reprise de la croissance s'est poursuivie en 1987: la production minière et agricole a augmenté et la valeur des exportations de minerais a progressé de 35 %, de sorte que le taux de croissance réel du PIB a été d'environ 3 %. Après une année de forte croissance en 1986, l'activité économique à Fidji s'est considérablement ralentie en 1987, et le climat des investissements s'est détérioré par suite de troubles politiques. Le Gouvernement est intervenu sur plusieurs fronts, réduisant les dépenses et dévaluant la monnaie à deux reprises pour tenter de préserver l'équilibre de la balance des paiements. Parmi les petites îles du Pacifique, Vanuatu et les Îles Salomon n'ont pas encore surmonté les problèmes budgétaires et les difficultés de balance des paiements consécutifs aux violents cyclones qui ont dévasté ces îles et à la fluctuation des prix des produits de base exportés. Dans ces deux pays, le PIB a diminué d'environ 5 % en 1987. A Tonga, au Samoa-Occidental et à Kiribati, les résultats ont été meilleurs en raison de la baisse des prix pétroliers, des importants transferts de fonds publics ainsi que des envois de fonds des travailleurs émigrés, et le PIB réel a augmenté de 2,5 à 3,5 % pendant l'année.

Dans le cadre de ses études économiques et sectorielles, la Banque a établi le premier rapport économique général sur Kiribati, et une étude économique régionale sur les îles du Pacifique a été entreprise dans le cadre du soutien de la Banque à la coordination de l'aide à la région. Une étude de la Banque sur l'agriculture en Papouasie-Nouvelle-Guinée a examiné comment relancer ce secteur en difficulté et a identifié de nouveaux investissements qui devaient être passés en revue à la première réunion du groupe consultatif pour ce pays. Les participants à cette réunion, qui a eu lieu en mai 1988, ont annoncé, pour les 12 mois suivants, une aide d'environ 200 millions de dollars destinée à des projets de développement.

Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord

La région Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord est caractérisée par une grande diversité culturelle, politique et économique, qui a été encore accentuée par l'inclusion du Pakistan en juillet 1987.

En 1987, les résultats économiques des pays de la région ont été très variés, d'une part, en raison de l'influence plus ou moins grande des facteurs exogènes (principalement aléas météorologiques, faiblesse persistante des prix pétroliers, variations des prix des autres produits de base et baisse continue du dollar des États-Unis) et, d'autre

part, du fait de la diversité de leurs politiques économiques. L'excellente tenue des exportations, qui ont augmenté de plus de 11 % en moyenne dans l'ensemble de la région, s'est traduite par un taux de croissance moyen d'environ 4 % en 1987.

Des résultats inégaux en 1987

Grâce à des politiques stimulant la demande et à la vigoureuse croissance des exportations, le produit intérieur brut réel (PIB) a continué à augmenter comme en 1986, surtout en Turquie (6,5 %), au Portugal (5,8 %) et au Pakistan (5 %). En Turquie, l'industrie, qui est le secteur le plus dynamique, a été le moteur de la croissance (avec un taux réel atteignant 10 %), mais la production agricole n'a progressé que de 1,8 %. La tenue des exportations turques a été satisfaisante, avec une augmentation de 36,7 % des recettes exprimées en dollars des États-Unis ; les recettes touristiques et les envois de fonds des travailleurs émigrés ont aussi augmenté sensiblement. Toutefois, la consommation et les investissements ont progressé plus lentement qu'en 1986, en partie à cause de la forte augmentation de l'épargne privée.

Au Portugal, une politique économique intérieure saine, des facteurs extérieurs qui ont continué d'être favorables, ainsi que la bonne tenue des exportations, ont permis une vigoureuse reprise de l'économie, après les difficultés macroéconomiques du début des années 80. Depuis trois ans, le compte courant du Portugal est excédentaire, son déficit budgétaire a diminué et l'inflation s'est ralentie, passant de plus de 30 % en 1982 à 10 % environ en 1987. La bonne tenue de la balance des paiements a permis au pays de réduire sa dette d'environ 2 milliards de dollars, en grande partie en ne renouvelant pas de crédits à court terme.

Au Pakistan, les recettes d'exportation ont augmenté de 15 %, grâce aux bons résultats de l'agriculture, à la hausse des prix du coton et à la croissance soutenue des exportations de cotonnades. La croissance des investissements et de la consommation s'est poursuivie.

Au Maroc, le PIB a augmenté de 1,7 % en 1987, à cause de la grande sécheresse qui a porté préjudice à la production agricole. Le pays s'attend à une récolte de céréales exceptionnelle en

Tableau 6-8. Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord : Population et PNB par habitant en 1986 des pays emprunteurs pendant les exercices 86-88.

Pays emprunteurs. Exercices 1986-88	Population ^a (milliers)	PNB par habitant 1986 ^b (dollars E.U.)
Algérie	22.402	2.590
Chypre	672	4.360
Égypte, Rép. arabe d'	49.739	760
Hongrie	10.628	2.020
Jordanie	3.620	1.540 ^c
Maroc	22.466	590
Oman	1.294	4.980
Pakistan	99.215	350
Portugal	10.187	2.250
République arabe syrienne	10.846	1.570
Tunisie	7.311	1.140
Turquie	51.452	1.110
Yémen, Rép. arabe du	8.191	550
Yémen, Rép. dém. pop. du	2.205	470
Yougoslavie	23.280	2.300

Note : Les estimations du présent tableau concernant le PNB par habitant en 1986 sont tirées des « Indicateurs du développement dans le monde » du *Rapport sur le développement dans le monde 1988*.

n.c. Non connu.

^a Estimations du milieu de 1986.

^b Méthodologie de l'*Atlas de la Banque mondiale*, période de base 1984-86.

^c Rive orientale seulement.

1988 et le PIB augmentera probablement de 5,5 % environ. La tenue des exportations s'est améliorée grâce à l'accroissement des exportations de phosphate, dont les prix ont en outre augmenté, et grâce à l'amélioration des exportations de produits manufacturés. Le compte courant devrait être en équilibre en 1988.

Les effets de la sécheresse, qui a persisté dans certains pays du Maghreb en 1988, ont été aggravés par une invasion de criquets. Les répercussions sur la production agricole ne sont pas encore pleinement évaluées, mais il est clair d'ores et déjà que la Tunisie a été particulièrement touchée. La croissance a cependant repris dans ce pays en 1987, atteignant 5,8 %, après une année de déclin dû à la sécheresse et à la brusque détérioration des termes de l'échange, consécutive à l'effondrement des prix pétroliers. A la suite de la dépréciation du dinar en 1986 — de 17 % en valeur réelle — les exportations ont augmenté d'un peu plus de 12 % par habitant, mais la consommation a diminué pour la troisième année consécutive. En Égypte, les résultats globaux de l'économie ont été similaires à certains égards ; le PNB a augmenté de près de 4 %, sans augmentation de la consommation par habitant. Après une dévaluation de fait de la livre égyptienne d'environ 10 %, les exportations ont augmenté de 11 %. Les importations ont également progressé, après deux années de restrictions. En Algérie, la reprise

a été plus lente en raison de la faiblesse persistante des prix pétroliers : le PNB, en baisse en 1986, a augmenté de moins de 2 %. La consommation, les investissements et les importations ont tous diminué, et la croissance des exportations a été modérée.

En Jordanie, les résultats économiques sont liés à l'évolution de la situation dans les pays exportateurs de pétrole. En effet, les envois de fonds des travailleurs expatriés et les aides en provenance de ces pays financent généralement plus de 60 % des importations jordaniennes. En 1987, les résultats économiques du pays sont restés faibles. Le PIB a augmenté de 2 % environ et le chômage a continué à progresser, atteignant le niveau sans précédent de 8 %. Toutefois, le ralentissement de la croissance n'a pas pesé sur la balance des paiements ni sur le budget, car les prix des produits importés ont baissé et, contre toute attente, les envois de fonds des travailleurs expatriés n'ont pas diminué. En conséquence, l'emprunt extérieur s'est ralenti ; la dette extérieure représente environ 60 % du PIB, mais elle consiste essentiellement en prêts concessionnels. Le service de la dette reste modeste, représentant 13 % des recettes d'exportation.

La croissance économique a été faible aussi en Pologne et en Yougoslavie. Dans ce dernier pays, le PNB a diminué de 0,5 %, à cause d'une mauvaise récolte et de la réduction des importa-

Tableau 6-9. Prêts aux emprunteurs de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, par secteur, exercices 79-88

(en millions de dollars E.U.)

Secteur	Moyenne annuelle 1979-83	1984	1985	1986	1987	1988
Agriculture et développement rural	708,7	541,6	1.013,8	766,2	398,4	560,5
Alimentation en eau et assainissement	118,2	427,8	292,0	120,0	559,6	238,0
Assistance technique	3,7	7,0	4,7	12,0	7,0	—
Éducation	127,5	142,7	156,6	213,1	250,0	241,8
Énergie						
Électricité	229,7	308,7	467,0	595,2	597,0	400,0
Pétrole, gaz, charbon	154,3	184,5	399,7	—	21,0	30,1
Hors projet	359,1	376,0	—	—	240,0	150,0
Industrie	244,8 ^a	206,1	177,6	125,0	166,0	377,0
Petites entreprises	35,0	50,0	50,0	100,0	54,0	328,0
Population, santé et nutrition	14,7	—	41,9	—	13,3	—
Sociétés financières						
de développement	258,9	675,0	87,1	735,0	362,9	580,0
Télécommunications	25,2	128,0	23,0	—	295,0	36,0
Transports	325,6	309,4	356,9	193,5	545,8	327,0
Urbanisme	50,2	75,0	37,2	95,0	176,6	90,0
Total	2.655,5	3.431,8	3.107,5	2.955,0	3.686,6	3.358,4
Dont : BIRD	2.284,9	3.183,9	2.820,1	2.731,4	3.437,4	3.133,3
IDA	370,6	247,9	287,4	223,6	249,2	225,1
Nombre d'opérations	52	50	47	37	42	35

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

^a Y compris 6,5 millions de dollars de prêts au secteur du tourisme.



Cultures maraîchères à Chypre. La vulgarisation agricole dans ce pays bénéficie d'une bonne expérience du système dit de formation et visites.

tions imposée par les difficultés de balance des paiements. L'investissement et la consommation ont également diminué.

Malgré le lourd fardeau de la dette extérieure — encore alourdi, en général, par l'appréciation du yen et des monnaies européennes — les pressions sur la balance des paiements se sont atténuées dans la plupart des pays de la région : les pays exportateurs de pétrole ont poursuivi l'ajustement de leurs comptes extérieurs imposé par la baisse des prix pétroliers, tandis que de nombreux pays importateurs de pétrole ont recueilli les fruits de leurs récents efforts d'ajustement extérieur. Certains ont également profité de la faiblesse persistante du prix du pétrole mais, dans d'autres pays, cet avantage a été plus que compensé par la diminution des envois de fonds des travailleurs expatriés et par la réduction de l'aide au développement fournie par les pays exportateurs de pétrole à revenu élevé.

Le déficit courant a diminué en Algérie, en Égypte et en Tunisie, bien qu'il soit encore considérable et impossible à soutenir en Égypte

(13 % du PNB). La Hongrie a pu ramener son déficit courant à un peu moins de 3 % du PNB, grâce aux mesures énergiques prises pour réduire la consommation intérieure et accroître les exportations payées en monnaie convertible. Le déficit courant a aussi beaucoup diminué en Pologne, où les exportations ont augmenté de 5,5 % environ, les exportations payées en monnaie convertible ayant augmenté, quant à elles, de 10 % environ. En Yougoslavie, le compte courant est resté excédentaire, grâce au développement des exportations payées en monnaie convertible et à la limitation des importations. En Turquie, la balance des paiements s'est redressée grâce à la forte augmentation des exportations et le déficit courant a encore diminué, tombant à 1,4 % du PNB — et tout cela malgré l'accroissement des importations et la concentration, à la fin de 1987, des paiements d'intérêt sur la dette extérieure. Au Pakistan, la bonne tenue des exportations a contribué à la réduction du déficit courant, qui a été ramené à 2 % du PNB.

La conjoncture internationale peu favorable et

les tentatives faites pour parvenir à un équilibre extérieur sans contraction de l'activité intérieure ont entraîné l'affaiblissement des politiques budgétaires et, dans la plupart des pays, le déficit budgétaire s'est creusé : en Algérie et au Pakistan, par exemple, il a été de l'ordre de 9 % du PNB et, en Turquie, il a représenté 8,3 % du PNB. En Égypte, la compression des dépenses a entraîné une réduction du déficit, qui demeure cependant impossible à soutenir à 17,8 % du PNB. Au Maroc, la faible croissance n'a pas permis une réduction planifiée du déficit des finances publiques, qui est resté à peine inférieur à 6 % du PNB, tandis que les arriérés s'accumulaient. Même au Portugal, où les résultats ont été bons par ailleurs, le déficit budgétaire est resté excessivement élevé, à 9 % du PIB.

En conséquence, l'inflation et les taux d'intérêt réels sont en hausse dans de nombreux pays, ce qui nuit à la formation de capital privé et freine la croissance. En raison de la faiblesse des taux d'intérêt réels au cours des dernières années, l'épargne nationale a diminué. En Égypte, elle est ainsi tombée à 1,7 % du PNB et les emprunts massifs de l'État sur le marché intérieur ont à la fois grevé les budgets futurs et supplanté l'investissement privé. En Turquie, les taux d'intérêt réels sont très élevés, ce qui tient essentiellement à la pénurie de capitaux. Enfin, en Yougoslavie, l'expansion rapide de la masse monétaire a alimenté l'inflation, ce qui a faussé les prix et créé des distorsions sur les marchés financiers, rendant la gestion monétaire plus difficile. Ces problèmes ont évidemment été moins contraignants dans des pays comme le Pakistan, qui peuvent encore emprunter à des conditions libérales sur le marché international.

Il semble à ce stade que les pays à revenu intermédiaire de la région doivent avant tout chercher à réduire leur déficit budgétaire d'une manière qui leur permette à la fois de promouvoir la croissance de leur économie et de retrouver leur capacité d'emprunt à l'extérieur. Quoi qu'il en soit, la volonté de croissance a continué à encourager les efforts d'ajustement et, pendant l'année écoulée, de nombreux pays ont adopté ou poursuivi des programmes d'ajustement économique comprenant des réformes financières (Algérie, Hongrie, Turquie et Yougoslavie), la restructuration du secteur public (Pologne et Tunisie), des réformes des prix (Hongrie, Turquie, Yougoslavie et, vraisemblablement, Algérie), des réformes fiscales (Hongrie, Maroc et Tunisie) et des mesures de libéralisation du commerce (Pologne, Tunisie et Yougoslavie).

Faible croissance dans les deux Yémen

Les deux pays de la région bénéficiant des seuls crédits de l'IDA, la République arabe du Yémen et la République démocratique populaire du Yémen ont été confrontés eux aussi à de graves

difficultés économiques. Dans le premier, après le fléchissement marqué de l'activité économique en 1986, les importantes dépenses de reconstruction et de remplacement ont contribué à une légère augmentation du PNB réel, malgré la diminution des envois de fonds des travailleurs émigrés. En 1988, on s'attend à ce que la croissance économique reste modérée, que les envois de fonds des travailleurs émigrés continuent à diminuer et que les pressions sur le budget persistent. Il est donc urgent que le Gouvernement entreprenne des réformes pour renverser ces tendances. Des programmes sont nécessaires pour diversifier l'économie, promouvoir les exportations, prospector les ressources minières du pays, comprimer les dépenses publiques et les restructurer. Mais, même ainsi, la reprise de la croissance ne se fera pas sans une aide extérieure supplémentaire.

Depuis le début des années 80, l'économie de la République arabe du Yémen s'est considérablement ralentie, sous l'effet des efforts de compression des dépenses publiques comme de facteurs défavorables et incontrôlables, tels que la sécheresse qui a sévi en 1984 et 1985, un puissant tremblement de terre à la fin de 1982 et l'amenuisement constant des ressources extérieures. Le Gouvernement a cependant pris des mesures pour réduire les dépenses d'équipement et de fonctionnement, accroître les recettes fiscales et limiter les importations. La situation budgétaire et la situation extérieure du pays se sont améliorées, mais il subsiste de fortes pressions inflationnistes. La découverte de gisements de pétrole en 1984 aura vraisemblablement un effet limité, dans la mesure où les exportations, qui devraient débiter en 1988, seront contrebalancées par la diminution continue des envois de fonds des travailleurs émigrés.

Des incertitudes dans les pays exportateurs de pétrole à revenu élevé

L'atonie persistante du marché pétrolier pendant l'exercice 88 a continué à nuire aux efforts de développement dans les pays exportateurs de pétrole à revenu élevé (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar), où le taux de croissance a été stationnaire ou négatif. Pour faire face à cette situation, des efforts sont actuellement faits pour rationaliser les dépenses et réduire les subventions aux services publics.

Le ralentissement de l'activité économique et la perspective future d'une faible croissance ont mis au premier plan le problème de l'intégration effective de la main-d'oeuvre locale aux secteurs productifs pour limiter l'emploi de main-d'oeuvre expatriée. Les gouvernements étant de moins en moins disposés à jouer le rôle d'employeurs de dernier recours, la main-d'oeuvre nationale, de plus en plus nombreuse, doit maintenant acquérir les qualifications correspondant aux emplois disponibles. Dans bon nombre de ces pays, le

chômage croissant de la main-d'oeuvre nationale non qualifiée et l'inadéquation entre les compétences et les besoins constituent des risques de plus en plus évidents. Pour y remédier, il faut réviser sérieusement les systèmes d'enseignement supérieur, qui ne mettent pas suffisamment l'accent sur la formation technique et professionnelle.

D'après les prévisions, les recettes pétrolières de ces pays augmenteront peu, du moins à court terme, et la compression des dépenses publiques se poursuivra. Parallèlement, le secteur privé est de plus en plus encouragé, par des mesures d'incitation particulières, à participer à la croissance, en utilisant l'importante infrastructure disponible et en investissant les bénéfices réalisés pendant les années de prospérité dans des activités productives. Reste à savoir si le secteur privé va répondre à cet appel, compte tenu des possibilités de diversification limitées et des barrières commerciales érigées sur les marchés internationaux,

en particulier à l'encontre des produits pétrochimiques, pour lesquels ces pays jouissent d'un avantage comparatif.

Le Conseil de coopération du Golfe, créé en 1981, sert de cadre à la coopération politique, économique et sociale entre l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar. A ce jour, des progrès considérables ont été faits sur le plan économique, comme en témoignent notamment l'exécution de projets régionaux, l'intégration budgétaire et la libre circulation des biens et de la main-d'oeuvre.

Dettes et ajustement, thème des années 80

Bien que la région ne soit généralement pas associée aux problèmes des pays très endettés, la question de la solvabilité et les difficultés liées au service de la dette pèsent encore sur le développement de plusieurs pays. Le problème de

Encadré 6-1. Comparaison de l'endettement

S'agissant du problème de la dette, l'attention internationale se polarise toujours sur l'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne, où le fardeau de la dette reste, il est vrai, un obstacle majeur à la croissance et à la qualité des résultats économiques. Mais cela fait souvent oublier que plusieurs pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sont également en proie à des difficultés économiques et à des problèmes de service de la dette, analogues, par leur nature et, à certains égards, par leur gravité, à ceux que connaissent les pays d'Amérique latine et les autres pays fortement endettés.

Du point de vue du volume absolu de la dette extérieure, l'attention accordée à l'Amérique latine est certes justifiée : la dette extérieure totale du Brésil et du Mexique est supérieure à celle de tous les pays de la région Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord. Toutefois, le ratio de la dette extérieure au PIB est plus élevé en Égypte et au Maroc qu'au Mexique et en Argentine. Ce ratio est aussi plus élevé en Jordanie, en Tunisie et en Turquie qu'au Brésil. Le ratio de la dette aux exportations montre les pays de la région Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord sous un jour plus favorable, seuls le Maroc et la Pologne ayant des ratios presque aussi élevés que l'Argentine, le Brésil et le Mexique. Mais il existe entre ces deux régions une différence majeure, résidant dans la composition de la dette : contrairement aux pays à revenu intermédiaire très endettés d'Amérique latine, les pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont contracté une part considérable de leur dette auprès de sources publiques (environ 55 % du total), ce qui explique la plus grande proportion de prêts concessionnels (environ 31 % du total) et la plus faible proportion de prêts à intérêts variables (37 % du total de la dette).

Toutefois, bien que l'élément concessionnel

constitue la part la plus importante de la dette de nombreux pays de la région, le service de cette dette représente une charge très lourde. Les ratios de flux, c'est-à-dire les ratios des intérêts aux exportations et au PNB, sont donc de meilleurs indicateurs de l'endettement relatif dans la région. Le ratio des intérêts aux exportations en Algérie, en Égypte, au Maroc et en Turquie est actuellement beaucoup moins élevé qu'en Argentine, au Brésil, au Chili et au Mexique. Cela tient, d'une part, à la part relativement importante des secteurs exportateurs dans le premier groupe de pays et, d'autre part, au niveau beaucoup plus bas des taux d'intérêt moyens sur l'encours de la dette. Toutefois, le ratio des intérêts au PIB est plus inquiétant. Le Maroc, par exemple, où ce ratio était de 6,3 % en 1986, vient en troisième position seulement après le Chili et il est à peu près au même rang que l'Argentine, le Mexique et le Venezuela. En Hongrie, au Portugal et en Tunisie, le ratio des intérêts au PIB est supérieur à la moyenne de l'ensemble des pays à revenu intermédiaire très endettés. En Jordanie, en Tunisie et en Turquie, il était à peu près le même qu'au Brésil (4 % environ), ce qui signifie qu'une part importante de l'épargne intérieure — pouvant représenter jusqu'au quart de celle-ci — doit être transférée à l'extérieur.

L'attention mondiale restera sans doute tournée vers l'Amérique latine, mais cela ne doit pas faire oublier que plusieurs pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord auront également des difficultés à assurer le service de leur dette. A quelque pays qu'on les compare, l'Égypte, le Maroc et la Pologne devront faire face à de très lourdes échéances et d'autres pays, comme l'Algérie, la Hongrie, le Portugal, la Tunisie et la Turquie, ont une marge de manoeuvre restreinte, du fait de leurs obligations, dans la gestion de leur économie et de leur dette.

la dette est particulièrement grave en Algérie, en Égypte, en Hongrie, au Maroc, en Pologne, au Portugal, en Tunisie, en Turquie et en Yougoslavie, et il devient préoccupant au Pakistan (Voir Encadré 6-1).

Le fardeau de la dette varie selon les pays, l'Égypte, le Maroc et la Pologne étant les plus endettés et le Pakistan le moins endetté. Le service total de la dette dans la région s'élève maintenant à 25 milliards de dollars environ, ce qui équivaut à plus de 7 % du PNB et 25 % des recettes d'exportation.

Les difficultés économiques de nombreux pays de la région pendant l'exercice écoulé sont le contrecoup des problèmes qui se sont posés dans la première moitié de la décennie, lorsque la croissance a été freinée par l'évolution défavorable et inattendue de la conjoncture économique internationale. Dans plusieurs pays, ces problèmes ont été encore aggravés par la mauvaise gestion de l'économie nationale, souvent caractérisée par d'importants déficits budgétaires et par des mesures gouvernementales d'incitation et de contrôle inappropriées.

L'amenuisement des apports financiers extérieurs, la détérioration des termes de l'échange et la hausse des taux d'intérêt pendant la première moitié des années 80 ont obligé les pays en développement à mieux équilibrer le compte courant de leur balance des paiements. Presque tous les pays de la région ont amélioré la situation de leur balance des paiements courants et bon nombre d'entre eux ont même obtenu un compte courant excédentaire (paiements d'intérêt non compris). Mais, dans la plupart des cas, leur compte courant est encore déficitaire, ce qui signifie que le service de la dette de la région est encore assuré en partie au moyen de ressources extérieures.

A l'intérieur, plusieurs types d'ajustement ont

été nécessaires : augmentation de l'épargne nationale pour faire face à la fois à la diminution de l'emprunt net et à l'augmentation du service de la dette ; augmentation de l'épargne publique (la dette consistant essentiellement en dettes publiques) et réorientation des ressources vers les biens échangeables.

Les pays de la région ont connu un succès considérable dans la réorientation des ressources vers les biens échangeables. En revanche, la mobilisation d'une épargne accrue pour ou par le secteur public s'est avérée beaucoup plus difficile. Depuis le début des années 80, la plupart des pays emprunteurs ont enregistré des déficits budgétaires considérables. Pour exécuter les réformes nécessaires sans réduire l'investissement ni alimenter l'inflation, il aurait fallu réduire le déficit de l'État — moins les paiements d'intérêt — tout en encourageant l'épargne privée. Mais il n'était pas facile de réduire ce déficit, car l'État devait dépenser davantage pour assurer le service de la dette. En effet, les paiements d'intérêt en monnaie nationale avaient encore augmenté, par suite des dévaluations opérées pour aider à redresser la balance des paiements. Les gouvernements n'étaient cependant guère en mesure de réduire les dépenses courantes, car ils devaient maintenir les services essentiels et ils hésitaient à amputer les programmes en cours qui avaient déjà leurs bénéficiaires. Ils n'étaient guère en mesure non plus d'accroître les recettes dans l'immédiat, car ils ne pouvaient pas élargir la base d'imposition, ni remédier aux faiblesses institutionnelles du recouvrement de l'impôt. Si le déficit budgétaire a augmenté dans certains pays après les premiers chocs extérieurs, il a eu tendance à diminuer là où des programmes de stabilisation et de réforme ont été mis en oeuvre. Toutefois, le déficit s'est encore creusé récemment en Turquie et au Pakistan et il demeure important en Égypte.

Tableau 6-10. Transferts nets à l'Europe, au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord
(en millions de dollars E.U.)

Poste	Turquie		Égypte		Algérie		Total région	
	1988	1984-88	1988	1984-88	1988	1984-88	1988	1984-88
Engagements de la BIRD et de l'IDA	1.063,9	4.683,1	—	791,3	391,0	1.535,0	3.358,4	16.331,7
Décaissements bruts	954,6	3.431,4	163,2	1.177,5	174,9	592,2	2.819,6	11.937,3
Remboursements	415,1	1.149,2	124,3	424,8	99,3	281,6	1.671,8	4.720,3
Décaissements nets	539,4	2.282,2	39,0	752,7	75,6	310,6	1.147,8	7.217,0
Intérêts et charges	516,7	1.621,5	148,4	528,4	68,7	211,9	1.573,0	5.002,6
Transfert net	22,7	660,7	(109,4)	224,4	6,9	98,6	(425,2)	2.214,3

Note : Les décaissements du Fonds spécial de l'IDA sont inclus. Les pays énumérés dans le tableau sont les emprunteurs de la Banque dont l'encours de la dette publique et garantie par l'État, y compris la dette non décaissée, est le plus élevé. Les totaux pour la région ne représentent que les emprunteurs actuels. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

La réduction du déficit de l'État s'est presque toujours accompagnée d'une compression des dépenses d'investissement, obtenue directement par des coupes effectuées dans les investissements publics (sauf en Turquie), ou résultant indirectement des efforts faits pour financer le déficit des finances publiques. Dans plusieurs cas, l'augmentation de l'emprunt public intérieur a entraîné la hausse des taux d'intérêt et l'éviction du secteur privé, ou une forte inflation préjudiciable à l'investissement privé. En conséquence, entre 1982 et 1987, l'investissement a diminué en proportion du PIB dans presque tous les pays de la région. Si les efforts d'ajustement se sont souvent soldés par certains gains de productivité, ceux-ci n'ont généralement pas suffi à compenser l'effet négatif de la réduction du taux d'investissement sur la croissance du PNB. De ce fait, la croissance du PIB a été beaucoup plus faible dans les années 80 que dans les années 70, sauf au Pakistan et en Turquie où les taux d'investissement ont été maintenus ou rapidement rétablis.

La restructuration de la dette a aidé à faire face aux dimensions intérieures et extérieures de l'effort d'ajustement. Elle a facilité l'ajustement du compte courant et permis le redressement des finances publiques. L'Égypte, le Maroc, le Pakistan, la Pologne, la Roumanie, la Turquie et la Yougoslavie ont tous négocié le rééchelonnement de leur dette avec le Club de Paris ou les banques commerciales, ou les deux à la fois. Certains pays ont même obtenu plusieurs rééchelonnements. D'autres, comme le Pakistan et la Turquie, n'ont cependant pas eu besoin de rééchelonner leur dette depuis le début des années 80.

Le rééchelonnement de la dette, conjugué à d'importants efforts d'ajustement, s'est cependant révélé insuffisant, puisque la dette totale a augmenté d'environ 45 % entre 1980 et 1986, pour moitié en raison des flux nets supplémentaires, et pour moitié à cause de l'augmentation des obligations en dollars des États-Unis, résultant de la dépréciation de cette monnaie, depuis 1985, par rapport aux autres grandes monnaies. Les apports nets de capitaux dans la région ont fortement diminué — tombant de 13,9 milliards de dollars environ en 1980 à 4,3 milliards en 1986. Depuis 1983, ils sont inférieurs aux paiements d'intérêt, ce qui se traduit par des transferts nets négatifs qui se sont élevés, en 1986, à plus de 6 milliards de dollars, soit 1,4 % du PNB.

L'augmentation de la dette à long terme s'est répartie à peu près également entre les créanciers publics et privés. Près des deux tiers des flux nets proviennent de sources publiques, le reste venant de sources privées, principalement de banques commerciales. Pendant cette période, les apports nets de la Banque mondiale ont représenté le quart du total, mais cette part a nettement augmenté depuis 1986. Et, malgré les ajustements effectués, tous les indicateurs de la dette se sont détériorés, pour l'ensemble de la région, entre

1982 et 1987, en partie à cause de l'évolution de la conjoncture internationale, notamment de la fluctuation des taux de change des principales monnaies, qui a imposé aux pays en développement des efforts d'ajustement supplémentaires s'ils voulaient atteindre leur objectif qui est de retrouver leur capacité d'emprunt.

Dans la région, c'est l'Égypte, le Maroc et la Pologne qui auront le plus de mal à assurer le service de leur dette, mais c'est l'Algérie, la Hongrie, le Portugal et la Turquie qui ont le plus souffert des réévaluations monétaires par rapport au dollar des États-Unis, car une grande partie de leur dette est libellée dans les monnaies en hausse.

Opérations de la Banque mondiale au cours de l'exercice 88

Face à cette conjoncture extérieure et intérieure difficile, la Banque mondiale a continué à soutenir les efforts d'ajustement — à la fois aux niveaux macroéconomique et sectoriel — pour aider les pays à réaliser des réformes dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie, du commerce, de l'agriculture et des finances. Avec un premier prêt à l'ajustement structurel en Tunisie et plusieurs prêts à l'ajustement sectoriel dans trois autres pays (Hongrie, Maroc et Turquie), les prêts à l'appui de réformes ont établi un nouveau record pour la région, avec un montant total de 1.005,1 millions de dollars, ce qui représente environ 30 % du total des prêts consentis pendant l'exercice. La Turquie est restée le principal emprunteur de la Banque dans la région, avec 1.064 millions de dollars d'engagements de prêts de la BIRD au cours de l'exercice 88. Les efforts visant à assurer un cofinancement public et commercial avec le Japon se sont poursuivis. Ainsi, un prêt de la Banque de 400 millions de dollars est venu soutenir la poursuite de la restructuration du secteur financier turc, qui a également bénéficié d'un cofinancement de la Banque Export-Import du Japon, le prêt consenti par cet organisme n'étant pas inférieur à 400 millions de dollars.

La valorisation des ressources humaines — qui reste un problème majeur dans la région, comme le souligne le *Rapport annuel* de 1987 — a été encouragée par des projets d'éducation en Algérie, en Jordanie, au Portugal et en Turquie, et un dialogue sur la politique d'éducation et de santé a été amorcé avec plusieurs autres emprunteurs, dans l'intention de renforcer les opérations de prêt dans un proche avenir. Les prêts-projets ont continué dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie et des transports et une importante initiative a été prise au Pakistan, où un prêt de la Banque a servi de catalyseur au financement privé d'une grande centrale électrique contrôlée et exploitée par le secteur privé.

L'année écoulée a aussi été marquée par une collaboration plus étroite avec le Programme des

Nations Unies pour le développement dans plusieurs pays (Algérie, Pakistan et République arabe du Yémen) et par l'exécution d'un projet régional novateur encourageant la coopération entre pays dans le domaine de la planification et de la politique énergétiques.

Enfin, une nouvelle initiative a été prise dans le domaine de l'environnement avec le lancement du Programme pour l'environnement dans le bassin méditerranéen, qui est jusqu'à présent la plus vaste opération de la Banque mondiale dans ce domaine. Il s'appuie sur les activités en cours dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée

parrainé par les Nations Unies, et il est cofinancé par la Banque européenne d'investissement. Le programme de travail, qui sera exécuté en plusieurs phases, a pour but de financer un certain nombre d'investissements prioritaires contribuant à la protection de l'environnement. La première phase du programme, qui sera terminée au début de 1989, consiste en une série d'études sur la situation écologique dans les pays du bassin méditerranéen et en l'identification de mesures, de politiques et d'investissements rentables, permettant de remédier sensiblement à la détérioration de l'environnement dans la région.

Amérique latine et Caraïbes

En 1987 et au début de 1988, la croissance économique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes a été inégale et généralement insuffisante pour leur permettre de se rapprocher sensiblement des niveaux de production par habitant, de revenu et de consommation enregistrés entre 1979 et 1981. Le taux de croissance par habitant du produit intérieur brut (PIB) est tombé de 1,6 % en 1986 à 0,4 % seulement en 1987 et au début de 1988 (en pourcentage annuel). Si l'on exclut le Brésil, dont le poids dans les moyennes régionales est important, la croissance du PIB a été de - 1 %

en 1986 et elle a été nulle en 1987. Cette faible croissance s'est accompagnée d'une réduction du déficit courant de la balance des paiements, qui a été ramené à 10 milliards de dollars (niveau qu'il pourrait être difficile de maintenir) et d'une accélération de l'inflation. Ce bilan global de la région est fortement influencé par les résultats des grands pays, Brésil et Argentine, et par ceux des principaux pays exportateurs de pétrole (Mexique, Venezuela, Équateur et Trinité-et-Tobago), qui masquent la reprise plus vigoureuse intervenue au Belize, au Chili, en Colombie, en Jamaïque et en Uruguay.

Les programmes de stabilisation des prix de l'Argentine (Plan Austral de juin 1985) et du Brésil (Plan Cruzado de février 1986) ont permis, au début, de maîtriser l'inflation et d'accélérer la reprise de la production. Le Plan Austral semble avoir donné d'assez bons résultats mais, pour diverses raisons, les pressions inflationnistes sont réapparues et les excédents commerciaux ont diminué. Dans les deux pays, les résultats économiques depuis la fin de 1986 sont déterminés en grande partie par les nouveaux efforts entrepris pour lutter contre l'inflation et contrôler les déséquilibres extérieurs naissants. La difficulté de concilier le rétablissement durable de l'équilibre de la balance des paiements et la lutte contre l'inflation, ainsi que la réduction des déficits de l'État, considérablement aggravés par la charge imposée par le service de la dette et d'autres déséquilibres internes, a eu pour effet d'augmenter le coût des programmes d'ajustement, comme en témoignent la diminution de la consommation par habitant et le ralentissement général de l'activité économique. Dans de nombreux pays, notamment en Argentine, les projections indiquent que la situation en matière de financement extérieur reste précaire et que l'économie est vulnérable à l'évolution de la conjoncture internationale.

L'excédent commercial du Brésil a déjà regagné le niveau élevé enregistré récemment, mais la croissance du PIB par habitant s'est fortement ralentie et l'inflation est plus forte qu'avant le lancement du Plan Cruzado. La Bolivie a réussi à juguler l'hyperinflation par des mesures budgétaires et monétaires radicales, mais le déséquilibre des comptes extérieurs est resté important et le PIB n'a que faiblement augmenté en 1987, après

Tableau 6-11. Amérique latine et Caraïbes : Population et PNB par habitant en 1986 des pays emprunteurs pendant les exercices 86-88.

Pays emprunteurs. Exercices 1986-88	Population ^a (milliers)	PNB par habitant 1986 ^b (dollars E.U.)
Argentine	31.030	2.350
Bahamas	236	7.190
Barbade	254	5.150
Belize	170	1.170
Bolivie	6.562	600
Brésil	138.367	1.810
Chili	12.249	1.320
Colombie	28.961	1.230
Costa Rica	2.557	1.480
Dominique	85	1.210
El Salvador	4.876	820
Équateur	9.638	1.160
Guatemala	8.195	930
Guyana	799	500
Haïti	6.050	330
Honduras	4.528	740
Jamaïque	2.370	840
Mexique	80.247	1.860
Panama	2.227	2.330
Pérou	19.831	1.090
République dominicaine	6.568	710
Uruguay	2.982	1.900

Note : Les estimations du présent tableau concernant le PNB par habitant en 1986 sont tirées des « Indicateurs du développement dans le monde » du *Rapport sur le développement dans le monde 1988*.

n.c. Non connu.

^a Estimations du milieu de 1986.

^b Méthodologie de l'*Atlas de la Banque mondiale*, période de base 1984-86.

Tableau 6-12. Prêts aux emprunteurs de l'Amérique latine et des Caraïbes, par secteur, exercices 79-88
(en millions de dollars E.U.)

Secteur	Moyenne annuelle 1979-83	1984	1985	1986	1987	1988
Agriculture et développement rural	692,1	856,9	442,5	1.955,0	1.195,0	1.404,8
Alimentation en eau et assainissement	259,4	28,6	163,8	175,0	64,0	252,3
Assistance technique	4,1	9,5	29,5	47,5	15,5	—
Éducation	67,8	68,0	195,8	10,0	84,9	88,3
Énergie						
Électricité	447,2	841,1	833,7	819,2	423,8	423,0
Pétrole, gaz, charbon	98,8	—	310,0	131,0	104,4	—
Travaux de projet	80,0	60,2	435,0	705,0	1.050,1	277,0
Industrie	177,0 ^a	9,5	4,0	—	55,0	1.065,0
Petites entreprises	136,2	352,0	340,0	70,0	185,0	—
Population, santé et nutrition	9,3	57,5	—	96,0	10,0	109,0
Sociétés financières de développement	308,2	20,0	195,0	252,4	1.115,0	970,0
Télécommunications	16,8	30,0	—	—	—	—
Transports	458,7	501,1	662,0	140,6	524,3	210,6
Urbanisme	154,3	191,2	86,9	369,5	325,0	464,0
Total	2.909,9	3.025,6	3.698,2	4.771,2	5.152,0	5.264,0
Dont: BIRD	2.861,3	3.001,5	3.652,3	4.701,2	4.994,6	5.152,0
IDA	48,6	24,1	45,9	70,0	157,4	112,0
Nombre d'opérations	48	36	41	43	58	37

Notes: Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

^a Y compris 10,5 millions de dollars de prêts au secteur du tourisme.

avoir diminué pendant six années consécutives.

A la fin de 1985 et en 1986, la baisse des prix pétroliers a imposé de nouveaux ajustements aux principaux pays exportateurs de pétrole de la région et malgré la reprise partielle des prix du pétrole au début de 1987, les mesures d'austérité ont entraîné en 1987 une nouvelle diminution du PIB par habitant au Mexique, au Venezuela, en Équateur et à Trinité-et-Tobago. Malgré la reprise de la production qui s'est amorcée au Mexique, le redressement risque d'être freiné par les mesures d'austérité adoptées pour juguler l'inflation. Cette reprise a été suscitée par l'accroissement des exportations des produits manufacturés, et la bonne tenue des exportations s'est soldée par un important excédent commercial. Au Venezuela, un programme partiel de mesures correctives a été mis en œuvre en décembre 1986, mais le taux de croissance de la production est resté faible et l'inflation a atteint un niveau record.

Par contre, en Colombie et au Chili, la reprise économique se poursuit à un rythme soutenu depuis plus de deux ans et, en Jamaïque et en Uruguay, depuis le début de 1986. Ces quatre pays, dont les déséquilibres macroéconomiques, le fardeau de la dette et les contraintes structurel-

les étaient très différents au départ, ont réussi à soutenir et intensifier leurs efforts d'ajustement.

En Colombie, la récession de la période 1981-85 a entraîné la stagnation du PIB par habitant, et non une forte baisse comme dans les autres pays. Le taux de croissance par habitant est en train de revenir rapidement au niveau enregistré dans les années 60 et 70. Au Chili, en Jamaïque et en Uruguay, le PIB par habitant est encore légèrement inférieur au niveau enregistré avant la crise, entre 1979 et 1981, bien qu'il ait augmenté au cours des deux dernières années, et le revenu et la consommation par habitant sont largement inférieurs à ce niveau. Toutefois, au Chili, le taux de croissance du PIB a augmenté de 5,4 % en rythme annuel entre 1984 et 1987. L'inflation n'a pas été un problème majeur dans ces pays, bien qu'elle reste forte en Uruguay (environ 60 % par an) et qu'elle se soit légèrement accélérée en Colombie (atteignant jusqu'à 25 % par an).

La situation économique au Pérou et en République dominicaine a considérablement évolué depuis le début de 1987. La reprise de la production, suscitée par des mesures d'expansion, s'est poursuivie jusqu'au milieu de 1987, mais cela s'est soldé par des déséquilibres extérieurs et, à la fin de

1987, l'inflation s'est accélérée. La République dominicaine a pris des mesures correctives qui ont déjà permis une certaine contraction de la demande intérieure, mais l'ajustement des prix relatifs a alimenté l'inflation. Au Pérou, le Gouvernement a également pris des mesures correctives, mais le déséquilibre extérieur est encore très prononcé et l'inflation s'accélère.

En Amérique centrale, la situation économique ne s'est guère améliorée au cours des 18 derniers mois, sauf au Costa Rica, où l'économie reprend peu à peu depuis plus de deux ans. Dans ces pays, le PIB par habitant est encore bien inférieur au niveau d'avant la crise. Tous les pays d'Amérique centrale enregistrent un déficit commercial et la réduction de l'aide extérieure a eu pour principales conséquences l'augmentation des arriérés et de nouvelles ponctions dans les réserves. L'inflation est restée variable mais faible, sauf au Nicaragua, où elle a été exceptionnellement forte.

D'autres pays des Caraïbes n'ont pas aussi bien réussi que la Jamaïque à poursuivre leur reprise ou leur expansion au cours des 18 derniers mois. L'évolution défavorable des conditions extérieures depuis 1986, en particulier du tourisme et des prix pétroliers, a entraîné une décélération de la croissance du PIB. Toutefois, l'effort d'ajustement structurel s'est intensifié, en particulier en Haïti (depuis mars 1987) et à la Dominique (depuis 1986).

Persistance des problèmes de la dette

A la fin de 1987, la dette extérieure totale de la région était estimée à 420 milliards de dollars. La moitié environ consiste en dette publique à long terme, contractée auprès de banques commerciales, y compris la dette garantie par l'État. En pourcentage des exportations de biens et de services, la dette extérieure totale est passée de 270 % à la fin de 1982 à 350 % à la fin de 1987, soit une augmentation de 30 % ou de 6 % par an entre 1982 et 1987. Cette augmentation de la valeur en dollars de la dette est due principalement à la baisse du dollar des États-Unis entre 1985 et 1987. En pourcentage du produit national brut (PNB), la dette totale a augmenté de 30 % entre 1982 et 1987. Malgré cela, les paiements d'intérêt, exprimés à la fois en pourcentage des exportations de biens et services et du PNB, ont diminué de 25 à 30 % pendant ces cinq années, sous l'effet du réchelonement de la dette, des retards dans le paiement des intérêts et de la baisse des taux.

A la fin de 1987, la dette extérieure des pays à revenu intermédiaire très endettés (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Jamaïque, Mexique, Pérou, Uruguay et Venezuela) était estimée à 389 milliards de dollars, dont 57 % environ (223 milliards de dollars) consistent en dette publique à long terme contractée auprès de banques commerciales (y compris la dette garantie par l'État). Mais les

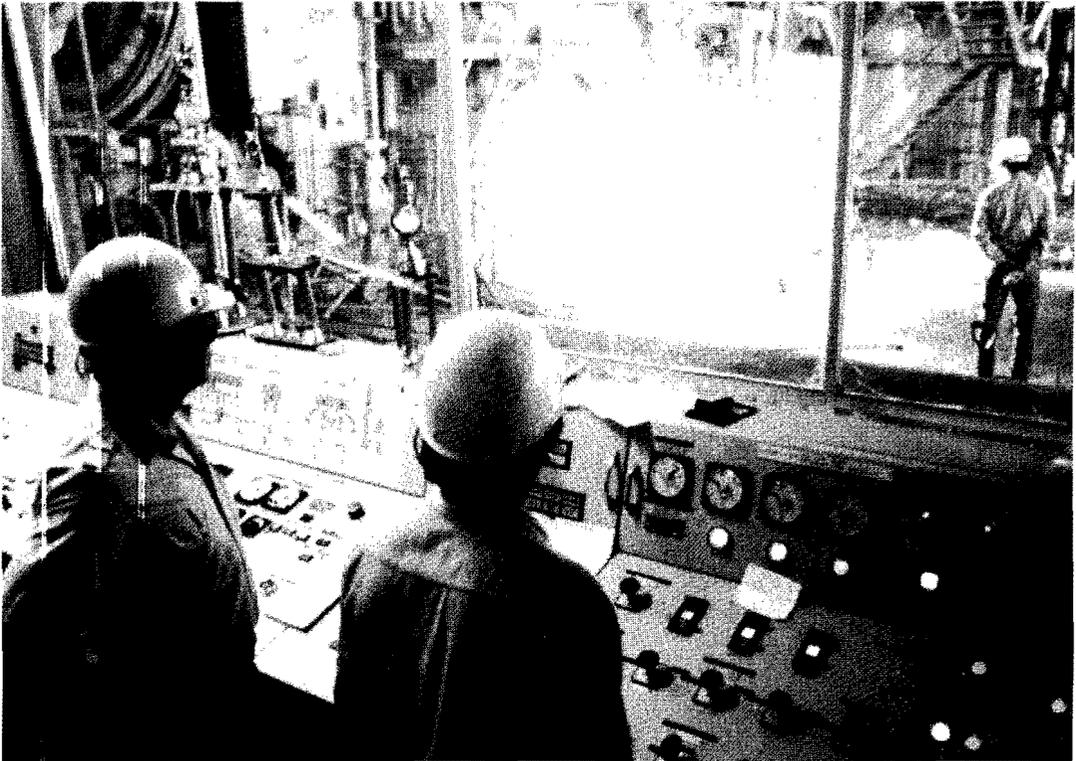
chiffres régionaux masquent une grande disparité entre les pays. Ainsi, le fardeau de la dette varie de 115 % du PIB au Chili à 27 % en Jamaïque. Par rapport aux exportations de biens et services, la dette extérieure totale était comprise entre plus de 600 % (pour la Bolivie) et 200 % environ (pour la Colombie). Les intérêts effectivement payés se situaient dans une fourchette allant de 8 % du PIB (au Chili) à 2 % du PIB (au Pérou, où le service de la dette est subordonné aux recettes d'exportation).

Les moyens employés pour faire face à la crise de la dette ont évolué depuis 1982. Dans un premier temps, jusqu'à la fin de 1984, la priorité a été donnée à l'ajustement économique des pays débiteurs, imposé par la forte réduction du financement extérieur à leur disposition et par le manque à gagner résultant de la hausse des taux d'intérêt internationaux et de la détérioration des termes de l'échange. Des accords de restructuration ont permis de moduler les paiements au titre du service de la dette selon les moyens financiers des pays. Des prêteurs publics multilatéraux ont fourni des ressources supplémentaires. Les pays débiteurs ont de façon drastique réduit l'absorption intérieure, notamment l'investissement et les importations. De ce fait, l'ajustement extérieur s'est accompagné d'un brusque ralentissement de la croissance et, dans certains cas, d'une baisse de la production.

En 1985, la communauté internationale s'est donné comme priorité la reprise de la croissance dans les pays débiteurs, qui, à cette fin, devaient procéder à des réformes économiques avec un soutien financier accru des banques commerciales et des bailleurs de fonds publics.

Ces efforts ont donné des résultats inégaux. Au Chili et en Uruguay, par exemple, la reprise de la croissance a été favorisée par la mise en œuvre rapide de mesures d'ajustement. Au Mexique, un ajustement en profondeur est en cours, mais les énergiques mesures de stabilisation prises pour lutter contre l'inflation entraînent un ralentissement de la croissance. Dans plusieurs autres pays, les efforts d'ajustement n'ont cependant pas répondu à l'attente, et ce pour plusieurs raisons : décélération de la croissance économique mondiale, manque de ressources extérieures pour soutenir les efforts d'ajustement et absence de réforme économique dans certains pays débiteurs. En outre, plusieurs pays ont souffert de termes de l'échange défavorables.

Ces résultats contrastés expliquent les mesures adoptées pour la première fois au début de 1987 à la fois par les pays débiteurs et par les banques commerciales. Les premiers ont accru les arriérés d'intérêt et les secondes ont augmenté leurs provisions pour pertes ou passé certaines créances par pertes et profit. Le prix de cession des créances sur le marché secondaire a fortement baissé et on a vu se multiplier les propositions visant à permettre aux pays débiteurs à tirer parti de la décote sur



Usine de biens d'équipement au Mexique. Pendant l'exercice 1988, la Banque a soutenu, par un prêt de 400 millions de dollars, les ambitieuses réformes d'ensemble touchant les aciéries des secteurs public et privé du pays.

leurs dettes. Cette évolution est due en partie aux difficultés politiques croissantes provoquées, dans certains pays, par des réformes économiques trop rapides et à la durée de l'effort nécessaire pour rétablir la capacité d'emprunt. En même temps, des pressions croissantes se sont exercées sur les banques commerciales pour qu'elles améliorent leurs bilans, tandis que la divergence de leurs intérêts à long terme suscitait d'autres problèmes. Par ailleurs, les formules «à la carte» ont fait des progrès encourageants en 1987, avec notamment l'apparition de nouvelles options financières et de techniques de réduction volontaire de la dette par des opérations sur le marché.

Sans doute, cette évolution encouragera-t-elle davantage les négociations en vue de la réévaluation en baisse des créances actuelles des banques commerciales. Certains accords de restructuration comportent déjà des mécanismes de réduction de la dette, comme ceux qui facilitent la conversion de créances en actifs moyennant décote. Il se peut qu'à l'avenir les négociations portent directement sur la réduction de la dette par conversion en actif ou par rachat, mais il est difficile de prévoir l'ampleur des accords futurs.

L'accord conclu entre les banques commerciales et le Gouvernement bolivien prévoyait le

rachat avec décote de 308 millions de dollars de dette non amortie. Ce rachat est financé au moyen de fonds affectés à cette fin fournis par les pays donateurs, et la Bolivie pourrait bientôt être en mesure d'amortir jusqu'à la moitié de sa dette envers les banques commerciales. De même, par différents mécanismes de conversion et de rachat à prix réduit, le Chili a réduit de 25 % sa dette envers les banques commerciales (essentiellement la dette privée ou la dette garantie par l'État). Le Mexique a réduit sa dette commerciale de plus de 5 % (dont 1,7 % grâce à l'échange de créances contre des obligations offert en mars 1988).

Vers la fin de l'exercice, le Gouvernement brésilien et le Comité consultatif de la Banque pour le Brésil sont parvenus à un accord préliminaire sur un plan de financement à moyen terme destiné à normaliser les relations du pays avec les banques commerciales du monde entier auxquelles il doit de l'argent.

L'entrée en vigueur de cet accord, et d'un accord de financement provisoire annoncé en novembre 1987, permettrait au Brésil de régulariser le paiement des intérêts aux banques commerciales et de mettre fin officiellement à la suspension de ces paiements, décidée en février 1987.

Le plan à moyen terme contenait toute une série d'options « à la carte », destinées à encourager, d'une façon ou d'une autre, la participation des banques commerciales. Les nouveaux apports financiers prévus dans ce plan, qui s'élèvent au total à 5,2 milliards de dollars, devaient aider le Brésil à subvenir à ses besoins en 1987 et 1988 et pendant la première moitié de 1989. Le plan comprenait aussi un accord de restructuration pluriannuel couvrant environ 61 milliards de dollars de dettes à moyen et long termes envers des banques commerciales, ainsi que des mécanismes de crédit commercial et interbancaire, portant sur un montant total d'environ 15 milliards de dollars, au titre desquels les banques commerciales continueront à accorder au Brésil des crédits à court terme de ces deux types.

La Banque mondiale, qui a joué à cet égard un important rôle de catalyseur, n'a accordé aucune garantie, ni aucun prêt B. Toutefois, en cherchant à améliorer le crédit du pays, elle a fait une distinction entre les nouveaux prêts des banques commerciales et les anciens, au moyen de financements parallèles et de cofinancements comportant des clauses facultatives d'exigibilité croisée.

L'effort délibéré de réduction de la dette contribuera à l'amélioration plus rapide du revenu par habitant, en particulier dans les pays dont le montant total de la dette est élevé et l'économie moins résistante. Mais cela ne suffira pas, en soi, pour assurer la reprise d'une croissance soutenue en l'absence de réformes intérieures décisives, en particulier dans les pays qui doivent encore opérer de profondes réformes économiques et institutionnelles pour mieux équilibrer les recettes et les dépenses publiques.

Activités de la Banque pendant l'exercice 88

Pendant l'exercice 88, la Banque a poursuivi activement son dialogue de politique économique et son programme de prêt dans la région. Le montant total des engagements de prêt s'est élevé à 5,3 milliards de dollars pour 37 opérations, soit 112 millions de dollars de plus que pendant l'exercice 87. Le montant brut des décaissements en faveur des pays de la région a été à peu près le même qu'au cours de l'exercice précédent — où il était déjà supérieur de 50 % environ aux montants décaissés pendant la période allant de l'exercice 84 à l'exercice 86. Toutefois, les transferts nets ont diminué, en partie à cause du remboursement à la Banque de montants libellés en monnaies en hausse par rapport au dollar. Compte tenu de la pénurie persistante de ressources extérieures, la Banque joue un rôle plus important en tant que source de flux de capitaux vers la région — où elle a augmenté ses engagements, en termes absolus et relatifs.

Une part croissante des engagements de la Banque dans la région (40 % environ) a consisté en prêts à l'ajustement, destinés à soutenir, dans six pays, des réformes de politique économique visant à promouvoir la stabilisation de l'économie, à surmonter les contraintes structurelles et à renforcer les institutions. Le Mexique et l'Argentine ont été les principaux bénéficiaires de ces prêts, suivis par la Colombie. Les réformes appuyées par ces prêts concernent les secteurs du commerce, des engrais et de l'agriculture au Mexique, le secteur bancaire en Argentine et le secteur de l'électricité en Colombie. Le Chili a

Tableau 6-13. Transferts nets à l'Amérique latine et aux Caraïbes
(en millions de dollars E.U.)

Poste	Brésil		Mexique		Argentine		Total région	
	1988	1984-88	1988	1984-88	1988	1984-88	1988	1984-88
Engagements de la BIRD et de l'IDA	1.359,5	7.368,3	2.030,0	5.786,3	626,5	2.316,0	5.264,0	21.911,0
Décaissements bruts	1.031,4	5.823,5	1.006,1	4.188,1	875,0	1.736,6	4.266,6	17.742,3
Remboursements	963,0	2.900,1	645,8	2.034,1	149,1	517,8	2.481,6	7.870,4
Décaissements nets	68,4	2.923,4	360,3	2.154,0	725,8	1.218,8	1.784,9	9.872,0
Intérêts et charges	740,5	2.524,7	551,5	1.798,4	115,6	353,0	2.177,7	7.232,1
Transfert net	(672,2)	398,8	(191,2)	355,6	610,3	865,8	(392,8)	2.639,8

Note : Les décaissements du Fonds spécial de l'IDA sont inclus. Les pays énumérés dans le tableau sont les emprunteurs de la Banque dont l'encours de la dette publique et garantie par l'État, y compris la dette non décaissée, est le plus élevé. Les totaux pour la région ne représentent que les emprunteurs actuels. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

obtenu un troisième prêt à l'ajustement structurel, de portée plus vaste. D'autres prêts à l'ajustement ont servi à appuyer des réformes financières en Bolivie et en Équateur. Dans les années qui viennent, les prêts à l'ajustement liés à des réformes resteront importants dans les pays très endettés.

Malgré l'élargissement de son programme de prêts à l'ajustement, la Banque a également accordé à 12 pays d'importants prêts-projets de type classique, destinés à financer des investissements. Le Brésil en a été le principal bénéficiaire, suiv par le Mexique, l'Argentine et la Colombie. Ces prêts ont servi à financer les activités suivantes : crédit agricole et prêt au logement ; irrigation ; aménagement et entretien des ports, des routes et des installations routières ; éducation et formation professionnelle ; alimentation en électricité ; alimentation en eau ; restructuration industrielle ; logement ; développement urbain et municipal. Un prêt a été accordé au Salvador pour la reconstruction d'urgence des régions dévastées par un tremblement de terre. La Banque a aussi continué à soutenir un projet novateur de fonds de secours social d'urgence en Bolivie (pour plus de détails, voir page 72). D'après les prévisions, les prêts-projets dans la région progresseront peu dans les prochaines années.

Le Tableau 6-12 donne la ventilation sectorielle des prêts de la Banque dans la région. On voit que ces prêts sont encore allés principalement à l'agriculture, à l'industrie et aux sociétés financières de développement.

Pendant l'exercice 88, la Banque a poursuivi, avec les pays emprunteurs d'Amérique latine et des Caraïbes, un intense dialogue de politique économique, pour lequel elle a mobilisé davantage de personnel. Ce dialogue, qui porte sur les problèmes de stabilisation et de gestion de la dette, ainsi que sur les obstacles à la croissance à moyen et à long terme, met l'accent sur l'examen détaillé des réformes nécessaires et des problèmes de transition. Les grands thèmes de ce dialogue sont : toujours l'amélioration de l'efficacité du secteur public — en particulier en ce qui concerne la planification des investissements, la fiscalité et les entreprises publiques —, les politiques commerciales et la réglementation intérieure. Une attention accrue est accordée à l'environnement, à la pauvreté et au coût social de l'ajustement. L'accent est mis davantage aussi sur le ciblage plus précis des projets sociaux.

Par ailleurs, la Banque a poursuivi ses efforts

pour mobiliser des ressources extérieures au profit des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, collaborant étroitement avec d'autres créanciers et donateurs, en particulier dans le cadre des groupes consultatifs et des groupes d'aide. À cet égard, le Groupe des Caraïbes pour la coopération dans le développement économique a donné de bons résultats et on espère que cette formule pourra être développée.

Le Groupe des Caraïbes a réussi à la fois à répondre aux besoins de financement extérieur des pays bénéficiaires et à créer un cadre propice à la discussion des problèmes économiques actuels et des questions de développement. Lors de la huitième réunion de son Comité consultatif ad hoc, qui s'est tenue à Kingston (Jamaïque) en décembre 1987, des réunions spéciales en sous-groupes ont été consacrées à Saint-Vincent-et-Grenadines et à la Jamaïque. Ces réunions ont permis de mobiliser une aide suffisante pour combler les déficits de financement prévus pour ces deux pays pendant les trois prochaines années. Le Groupe des Caraïbes a également servi de point de départ à l'élaboration et à l'exécution de plans de mobilisation des ressources dans des pays particuliers (comme la Jamaïque), d'autres devant suivre ultérieurement.

Lors de la neuvième réunion du Groupe, qui s'est tenue à Washington en juin, les pays donateurs ont confirmé leurs engagements financiers, d'un montant total de 3 milliards de dollars pour les trois prochaines années, à l'appui de programmes de développement dans les pays des Caraïbes.

Recul du volume du cofinancement

Au cours de l'exercice 88, le volume du cofinancement au profit des pays d'Amérique latine et des Caraïbes s'est élevé à 1.251 millions de dollars, ce qui représente 183 millions de moins qu'au cours de l'exercice précédent. À cela, deux raisons principales : la poursuite pendant l'exercice des négociations prolongées du Brésil avec ses créanciers, qui bloquent les flux de crédits, y compris de cofinancement, et, dans plusieurs autres pays, la réticence persistante des banques privées et des organismes de crédit à l'exportation à augmenter leurs engagements. Le Japon est devenu à lui seul la principale source de cofinancement dans la région, essentiellement sous la forme de prêts non liés libellés en yen.



Des écoliers boliviens actionnent une pompe manuelle installée dans le cadre d'un projet conjoint BIRD-PNUD visant à assurer « alimentation en eau des communautés à bas revenu ». Ce projet est actuellement mis en œuvre dans 17 pays du monde en développement.

Chapitre sept

Résumé des projets approuvés pendant l'exercice 88, admis à bénéficier des concours de la BIRD, de l'IDA et du Fonds d'aide à l'Afrique

Sigles utilisés dans le présent chapitre

ACDI — Agence canadienne de développement international	FED — Fonds européen de développement
BADEA — Banque arabe pour le développement économique en Afrique	FENU — Fonds d'équipement des Nations Unies
BAfD — Banque africaine de développement	FIDA — Fonds international de développement agricole
BAfD — Banque asiatique de développement	FISE-UNICEF — Fonds des Nations Unies pour l'enfance
BEI — Banque européenne d'investissement	GTZ — Office allemand de la coopération technique
BID — Banque interaméricaine de développement	KFAED — Fonds koweïtien pour le développement économique arabe
BOAD — Banque ouest-africaine de développement	KfW — Kreditanstalt für Wiederaufbau
CCCE — Caisse centrale de coopération économique	NORAD — Agence norvégienne de développement international
CDC — Commonwealth Development Corporation	ODA — Overseas Development Administration
CEE — Communauté économique européenne	OECD — Fonds de coopération économique d'outre-mer
DANIDA — Agence danoise de développement international	OPEP — Organisation des pays exportateurs de pétrole
DIGIS — Directoraat Generaal Voor Internationale Samenwerking	PNUD — Programme des Nations Unies pour le développement
FAC — Fonds d'aide et de coopération	SFD — Fonds saoudien pour le développement
FAD — Fonds africain de développement	SIDA — Agence suédoise de développement international
FADES — Fonds arabe de développement économique et social	SSD — Société suisse de développement
FAO — Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	USAID — Agence des États-Unis pour le développement international

Agriculture et développement rural

ALGÉRIE: BIRD — 14 millions de dollars. Projet d'ingénierie de l'irrigation, ayant pour objectif la création d'un portefeuille adéquat de projets d'irrigation bien préparés, dans le cadre d'un programme d'investissements bien défini, afin d'accroître la production agricole et les approvisionnements alimentaires internes, et de relever les

revenus des populations rurales. Coût total : 20 millions de dollars.

ARGENTINE: BIRD — 106,5 millions de dollars. Deuxième projet de crédit agricole visant à inciter les banques privées et provinciales à prêter pour des investissements agricoles, à travers une opération de prêt pyramidal destinée à fournir le crédit pour moderniser les équipements agricoles et

Les données figurant dans la présente section proviennent des documents établis à la date d'approbation des projets.

faciliter l'adoption de techniques rentables. Un cofinancement (105 millions de dollars) est attendu de la BID. Coût total : 355,5 millions de dollars.

BANGLADESH : IDA — 81,5 millions de dollars. La production alimentaire devrait connaître un accroissement grâce à des investissements dans des sous-projets de petite envergure destinés à protéger les terres agricoles contre les crues, à prévenir la pénétration des eaux salines, à améliorer le drainage et à assurer les approvisionnements en eau pour l'irrigation. En outre, ce projet permettra de renforcer l'aptitude de l'Office d'aménagement des eaux du Bangladesh à exécuter de nouveaux projets, à exploiter et entretenir les installations existantes et à réparer les dommages causés aux ouvrages de protection contre les inondations et aux réseaux de drainage et d'irrigation, ainsi qu'à l'infrastructure de protection des villes. Un cofinancement de 9,6 millions de dollars est attendu de l'ACDI. Coût total : 111 millions de dollars.

BELIZE : BIRD — 7,8 millions de dollars. Ce projet permettra de développer les exportations agricoles, de renforcer le système de financement de l'agriculture du pays et d'améliorer les politiques à l'égard des investissements privés dans les activités concernant les exportations agricoles. La composante assistance technique devrait bénéficier d'un cofinancement du Japon (500.000 dollars), de l'ODA (100.000 dollars) et de la FAO (100.000 dollars). Coût total : 12,3 millions de dollars.

BÉNIN : IDA — 21 millions de dollars. Ce projet permettra de poursuivre les activités de développement rural entreprises dans le cadre du premier projet Borgou, de consolider les gains substantiels réalisés et d'améliorer la productivité au niveau des exploitations et de l'agent d'exécution. Un programme de restructuration à moyen terme sera également entrepris avec la réorganisation du sous-secteur cotonnier. Un cofinancement est attendu de la CCCE (20,9 million de dollars), du FIDA (10,5 millions de dollars) et de la BOAD (7,1 millions de dollars). Coût total : 67,3 millions de dollars.

BHOOTHAN : IDA — 1,1 million de dollars. Deuxième projet forestier visant à renforcer l'aptitude administrative et technique de la Bhutan Logging Corporation et de la Direction des forêts à enrayer la prolifération des maladies parasitaires épidémiques dans les forêts de conifères ; à coordonner la planification de la gestion, la lutte contre les parasites, la récolte et le reboisement ;

à produire et à commercialiser le bois ; et à instituer un contrôle financier efficace. Un cofinancement (5 millions de dollars) est attendu de la Suisse. Coût total : 31,3 millions de dollars.

BRÉSIL : BIRD — 300 millions de dollars. Ce projet vise à promouvoir les investissements agroindustriels productifs, à faciliter l'expansion du crédit commercial en même temps que la contraction du financement public, et ainsi à réduire le déficit budgétaire du pays et à améliorer l'efficacité des décisions en matière d'investissements. Coût total : 600 millions de dollars.

BRÉSIL : BIRD — 300 millions de dollars. Ce projet de crédit agricole représente un premier pas vers l'application d'une stratégie visant à remplacer la majeure partie du crédit agricole subventionné par des prêts commerciaux aux taux du marché, et à contribuer ainsi à réduire le déficit budgétaire et à améliorer l'efficacité des décisions en matière d'investissements. Coût total : 600 millions de dollars.

BRÉSIL : BIRD — 195 millions de dollars. Quelque 50.000 agriculteurs appartenant à dix États du centre-ouest, du sud-est et du sud du pays, ainsi qu'au district fédéral, bénéficieront d'un projet de financement de l'infrastructure nécessaire au développement de l'irrigation — distribution d'électricité et ouvrages hydrauliques. Ce projet permettra également de renforcer l'aptitude des institutions à superviser le développement de l'irrigation, notamment en décentralisant la planification et l'exécution des investissements dans l'irrigation au niveau des États et à l'échelon local, et en permettant l'élaboration de politiques et d'un cadre organique pour la poursuite de l'expansion de l'irrigation privée et de l'amélioration de la gestion des ressources en eau. Coût total : 435 millions de dollars.

BRÉSIL : BIRD — 132 millions de dollars. Une assistance technique et l'octroi de fonds permettront de compenser les coûts humains de réinstallation de près de 8.000 familles déplacées par la construction du nouveau réservoir d'Itaparica. Le développement de l'irrigation, la construction d'ouvrages d'infrastructure et la fourniture de services dans les zones rurales, ainsi que la réinstallation dans quatre nouvelles communes, permettront à ces familles de reprendre leur vie dans des conditions au moins comparables à celles d'avant le remplissage du réservoir, et dans certains cas meilleures. Coût total : 303,7 millions de dollars.

BRESIL : BIRD — 48,5 millions de dollars.

L'État de Minas Gerais bénéficiera de la plantation de forêts industrielles sur une superficie qui pourrait atteindre 165.000 hectares et de la construction d'une infrastructure pour la fabrication de charbon de bois. Ce projet financera également la création de quelque 40.000 hectares de bosquets à l'intention de petits exploitants, ainsi qu'un programme de conservation des forêts. Coût total : 100 millions de dollars.

BURKINA FASO : IDA — 17,9 millions de dollars. L'IDA appuiera la première tranche quinquennale d'un plan de développement à long terme de la recherche agricole qui prévoit le renforcement et la consolidation des moyens dont dispose l'Institut national de recherche agricole pour planifier, exécuter et évaluer des programmes de recherche ; l'établissement d'un meilleur équilibre et d'une meilleure coordination entre les différents programmes de recherche ; et le resserrement des liens entre les services de recherche et de vulgarisation. Coût total : 18,8 millions de dollars.

BURUNDI : IDA — 10 millions de dollars. Quelque 35.000 exploitants de la province de Muyinga profiteront directement d'un projet visant à accroître la production agricole et à développer la commercialisation des cultures et des intrants par le biais de coopératives et du secteur privé, à renforcer les services agricoles et à promouvoir la protection de l'environnement. Coût total : 15,6 millions de dollars.

CAMEROUN : BIRD — 103 millions de dollars. Grâce à des changements au niveau de la politique et des institutions, et à des mesures visant à atténuer les contraintes qui pèsent sur la production, ce projet devrait aider à mettre fin à la stagnation dont souffre actuellement la production cacaoyère, et permettre à ce sous-secteur de redevenir une importante source de devises. Un cofinancement (3 millions de dollars) est attendu de la GTZ. Coût total : 235,4 millions de dollars.

CHINE : BIRD — 200 millions de dollars ; **IDA** — 100 millions de dollars. Crédit à l'ajustement du secteur rural, conçu pour appuyer la mise en oeuvre de la deuxième phase de la réforme de l'économie rurale du pays, dont les principaux buts sont de favoriser le développement agricole et la spécialisation, d'accroître l'efficacité économique, d'encourager la création d'entreprises rurales non agricoles, de développer les exportations d'origine rurale, de permettre la création de possibilités d'emplois productifs en dehors des exploitations agricoles, de réduire les

subventions à l'agriculture et aux produits alimentaires destinés aux populations urbaines, d'améliorer l'efficacité globale du système fiscal et d'accroître la gamme et l'efficacité des services financiers ruraux.

CHINE : IDA — 170 millions de dollars. Ce troisième projet de crédit rural permettra de stimuler la croissance et la diversification de l'agriculture et d'améliorer l'efficacité opérationnelle de la Banque agricole de Chine par le renforcement de cette institution. Coût total : 340 millions de dollars.

CHINE : IDA — 103 millions de dollars. Ce projet permettra d'accroître les revenus et de relever le niveau de vie de quelque 122.600 ménages des régions autonomes de Nei Monggol et Ningxia par l'amélioration et l'expansion des zones irriguées, la fourniture d'intrants nécessaires et le renforcement des systèmes de recherche et de vulgarisation. Il comprend également des composantes formation et assistance technique. Coût total : 234 millions de dollars.

CHINE : BIRD — 40 millions de dollars ; **IDA** — 60 millions de dollars. Ce projet aidera les gouvernements des provinces de Jiangsu et Zhejiang à mettre en valeur les basses terres côtières, les terres de vase et les hauts fonds pour la pêche, et permettra ainsi aux habitants des zones côtières d'abandonner l'industrie de la pêche en mer déjà surexploitée pour s'adonner à la mariculture et compléter leurs revenus agricoles par l'élevage et l'horticulture. Coût total : 217 millions de dollars.

CHINE : IDA — 56,9 millions de dollars. Après l'incendie de forêt le plus désastreux qu'ait jamais connu la Chine (mai 1987, dans la province d'Heilongjiang, dans le nord du pays), ce projet appuiera les opérations de récupération du bois brûlé et aidera le Ministère des forêts à établir un système complet de protection contre les incendies dans les régions forestières du pays et à lancer un programme de production de semences forestières et de recherche en vue d'identifier un système de régénération des forêts. Coût total : 517 millions de dollars.

CHYPRE : BIRD — 30 millions de dollars. Cette deuxième phase du Projet d'adduction d'eau du sud du pays pour la mise en valeur des ressources en eau permettra de compléter les investissements effectués pendant la première phase afin d'assurer une source fiable d'approvisionnement en eau à usage domestique pour les besoins de quatre grandes zones de population au moins jusqu'à l'an 2000 et de fournir une eau

d'irrigation afin de maintenir la production agricole actuelle de Kokkinokhorra et de développer l'agriculture irriguée dans d'autres régions. Ce projet prévoit également le renforcement d'institutions. Il compte sur un cofinancement du KFAED (15,4 millions de dollars) et sur des crédits-fournisseurs (25,6 millions de dollars). Coût total : 164 millions de dollars.

COLOMBIE : BIRD — 15 millions de dollars.

L'assistance technique, la formation et la fourniture d'équipement permettront de transformer la Caja Agraria, le plus important intermédiaire financier du pays pour l'agriculture, en une institution plus efficace et plus autonome, comptant davantage sur les mécanismes du marché financier pour soutenir ses activités, ce qui contribuera à améliorer l'efficacité d'ensemble des marchés financiers ruraux. Coût total : 35 millions de dollars.

CÔTE D'IVOIRE : BIRD — 11,9 millions de dollars. Ce cinquième projet hévéa, fondé sur le principe d'une plantation industrielle entourée de petites plantations, apportera une aide précieuse au Gouvernement dans la poursuite de son objectif qui est de créer 100.000 hectares de nouvelles plantations d'ici à la fin du siècle et de promouvoir la diversification des cultures de manière à réduire la dépendance de l'économie à l'égard du cacao et du café. Un cofinancement est attendu de la CDC (12,2 millions de dollars) et de la CCCE (11,1 millions de dollars). Coût total : 58,9 millions de dollars.

GHANA : IDA — 40 millions de dollars. Ce crédit contribuera au financement d'un projet national de relance de l'industrie cacaoyère qui prévoit l'amélioration des services techniques aux producteurs, le renforcement de la recherche, le maintien du système de commercialisation interne et l'amélioration des routes de desserte. Un cofinancement est attendu du FAD (33 millions de dollars) et sollicité d'autres sources (18 millions de dollars). Coût total : 128 millions de dollars.

GUINÉE : IDA — 9 millions de dollars. Un système national de production de semences, qui servira de catalyseur pour des activités en cours et s'appuiera sur les institutions existantes, permettra d'identifier, de produire et de distribuer des semences améliorées de riz, de maïs et d'arachide. Coût total : 10,6 millions de dollars.

HONGRIE : BIRD — 70 millions de dollars. Ce projet, qui prévoit l'octroi de fonds par le biais du système bancaire commercial à quelque 70 entreprises agroindustrielles pour

les aider à moderniser leurs installations et à améliorer leur gestion, leur commercialisation et leurs techniques, facilitera la pénétration de nouveaux marchés internationaux au sous-secteur des agroindustries, améliorera la qualité de leurs produits et augmentera leurs ventes et leur rentabilité. Coût total : 160 millions de dollars.

INDE : BIRD — 200 millions de dollars ; IDA — 160 millions de dollars. Ce deuxième projet laitier national vise à accroître, sur une période de sept ans, le nombre de coopératives laitières villageoises et à développer l'infrastructure de traitement et de commercialisation des produits laitiers. Il prévoit également l'élaboration de mesures destinées à accroître la productivité et à renforcer les institutions du secteur de l'industrie laitière. Coût total : 677,7 millions de dollars.

INDE : BIRD — 150 millions de dollars ; IDA — 200 millions de dollars. Ce projet aidera l'Inde à faire face aux coûts et aux besoins de reconstruction/réhabilitation résultant de la sécheresse. Il aidera également le Gouvernement à maintenir et à renforcer l'impulsion donnée à la réforme économique pendant la sécheresse et à élaborer et mettre en oeuvre une stratégie à plus long terme pour accroître la résistance à la sécheresse.

INDONÉSIE : BIRD — 234 millions de dollars. Une aide sera dispensée à l'appui des politiques gouvernementales dans le sous-secteur de l'irrigation, qui préconisent l'accentuation des efforts en vue d'assurer l'efficacité de l'exploitation et de l'entretien, la mise en place de mécanismes de recouvrement direct des coûts et la rationalisation des investissements actuels et prévus. Ce projet servira à financer des travaux d'entretien spéciaux, à favoriser l'efficacité de l'exploitation et de l'entretien, à achever certains ouvrages d'irrigation prioritaires et à appuyer le renforcement institutionnel et la formation. Un cofinancement est attendu des Pays-Bas (11,8 millions de dollars), de l'Italie (3 millions de dollars) et de la Fondation Ford (600.000 dollars). Coût total : 359,1 millions de dollars.

INDONÉSIE : BIRD — 34 millions de dollars. En appuyant les efforts de planification, d'aménagement et de conservation du sous-secteur forestier, ce projet permettra de maximiser les contributions à long terme des ressources forestières et à protéger l'environnement. Coût total : 63 millions de dollars.

KENYA : IDA — 19,6 millions de dollars.

Cette tranche de cinq ans d'un plan de développement à long terme de la recherche agricole comprend une assistance pour la restructuration de l'organisation et de la gestion de l'Institut de recherche agricole du Kenya, la réhabilitation des centres de recherche régionaux et la fourniture à ces centres d'un volume suffisant de crédits d'équipement et de fonctionnement, et une aide aux principaux programmes nationaux de recherche sur les cultures, l'élevage, les facteurs de production et certaines disciplines. Un cofinancement est attendu de l'USAID (28,5 millions de dollars), de la CEE (19,1 millions de dollars), de l'ODA (11,2 millions de dollars), des Pays-Bas (10,1 million de dollars), et d'autres (République fédérale d'Allemagne, Australie, Canada, Japon, Suède et PNUD/FAO) pour un montant de 10,6 millions de dollars. Coût total : 203,8 millions de dollars.

LESOTHO : IDA — 16 millions de dollars.

Ce projet contribuera à mettre fin à la dégradation des terres et à maintenir les ressources foncières, en renforçant les institutions gouvernementales afin qu'elles puissent aider les conseils de district et de village à planifier le développement et à préparer et mettre en oeuvre des plans de gestion des ressources foncières. La SIDA fournira un don pour l'assistance technique. Coût total : 20,2 millions de dollars.

MADAGASCAR : IDA — 7 millions de dollars. Renforcement de l'aptitude de la Direction des forêts à planifier et à gérer le sous-secteur forestier et à concentrer ses activités sur des programmes prioritaires. Ce projet contribuera également à prévenir toute nouvelle dégradation des forêts naturelles protégées ; il favorisera le reboisement privé et il aidera les plantations parapubliques à attirer des investissements privés pour les activités de transformation du bois. Un cofinancement est attendu de la Suisse (6,5 millions de dollars) et de la Norvège (2 millions de dollars). Coût total : 22,6 millions de dollars.

MALAISIE : BIRD — 66 millions de dollars.

Quelque 18.000 nouvelles familles d'agriculteurs viendront s'ajouter aux 27.000 familles qui bénéficient déjà d'un deuxième projet de mise en valeur de terres de la FELCRA (Federal Land Consolidation and Rehabilitation Authority) qui financera une tranche de trois ans d'un programme de développement de la FELCRA qui comprend la régénération de terres pour la culture du palmier à huile et de l'hévéa et pour d'autres cultures ; l'entretien des zones

régénérées ; la construction de l'infrastructure nécessaire ; et un appui institutionnel. Coût total : 188 millions de dollars.

MALAWI : IDA — 5,9 millions de dollars.

De nombreux petits exploitants tireront profit de l'établissement d'un système national de crédit agricole qui affectera ses ressources avec discernement, s'efforcera de répondre à la demande de crédit et prendra des mesures en vue de mobiliser l'épargne rurale. Ce projet permettra en outre de rechercher les moyens d'étendre ce système de crédit mutuel aux activités économiques hors des exploitations. Le projet est cofinancé par le FIDA (6,9 millions de dollars). Coût total : 14,4 millions de dollars.

MALI : IDA — 39,8 millions de dollars. Fonds d'aide à l'Afrique — 9 millions de dollars.

L'Office du Niger fera l'objet d'une restructuration et d'investissements destinés à accroître la productivité agricole et à établir un système de production soutenable. Un financement spécial conjoint est attendu de la République fédérale d'Allemagne (19 millions de dollars) ; ce projet bénéficiera également d'un cofinancement du FAC (2 millions de dollars), de la DIGIS (1,3 million de dollars) et de la CCCE (400.000 dollars). Coût total : 83,6 millions de dollars.

MAROC : BIRD — 225 millions de dollars.

Appui à la deuxième phase du programme d'ajustement à moyen terme du secteur agricole, qui a pour objectifs de promouvoir une croissance efficace de l'agriculture et d'aider à ramener le déficit budgétaire et le déficit courant à des niveaux supportables tout en limitant le plus possible les coûts sociaux de l'ajustement.

MAROC : BIRD — 23 millions de dollars. En favorisant l'accroissement de la production agricole et animale, ce projet, dont le principal objectif est de poursuivre et de renforcer la politique systématique de développement de la petite et de la moyenne irrigation, lancée lors d'un projet précédent (1983), profitera à près de 10.000 familles d'agriculteurs. Coût total : 44,9 millions de dollars.

MEXIQUE : BIRD — 300 millions de dollars.

Ce premier prêt à l'ajustement sectoriel au secteur agricole aidera le Gouvernement à poursuivre son programme de réformes en cours et d'actions dans les domaines des subventions alimentaires aux consommateurs et du choix de leurs bénéficiaires, de l'amélioration des politiques des prix au producteur, de la privatisation des entreprises parapubliques, de la libéralisation du

commerce agricole et agroindustriel, de l'allègement et de la décentralisation du Ministère de l'agriculture, de la rationalisation des investissements publics en agriculture et de la réduction des subventions aux intrants.

NÉPAL : IDA — 41,3 millions de dollars.

Accroissement de la production agricole et du revenu des agriculteurs par l'expansion et une meilleure gestion d'un réseau public d'irrigation, par la construction et la remise en état de périmètres d'irrigation privés gérés par les agriculteurs et par la restauration de périmètres d'irrigation endommagés par les inondations et d'ouvrages de protection contre les inondations. Ce projet permettra également d'améliorer l'exploitation et l'entretien, ainsi que le recouvrement des coûts dans les zones visées, et de renforcer le sous-secteur de l'irrigation du pays. Coût total : 46,7 millions de dollars.

NIGER : IDA — 9,3 millions de dollars. Ce projet permettra d'aider le Gouvernement à améliorer l'aptitude de ses institutions à la préparation, l'évaluation, l'exécution et l'évaluation rétrospective de petites opérations rurales localisées. Un cofinancement de 7,8 millions de dollars est attendu de la Suisse. Coût total : 18 millions de dollars.

UGANDA : IDA — 24,9 millions de dollars. Ce projet permettra, en six ans, de régénérer la plantation de cannes à sucre de Kakira et de rétablir ses niveaux de production du passé, et d'économiser ainsi d'importants volumes de devises au pays. Il prévoit une assistance pour le renforcement des institutions et l'adoption, par le Gouvernement, d'une politique des prix du sucre fondée sur la parité avec les importations, ainsi que l'établissement d'un mécanisme de libéralisation de la commercialisation et de l'établissement des prix du sucre. Un cofinancement est attendu du FAD (9,4 millions de dollars) et de la BAFD (8,7 millions de dollars). Coût total : 61,5 millions de dollars.

UGANDA : IDA — 10 millions de dollars. Ce projet permettra de relever les revenus et le niveau de vie des petits exploitants de quatre districts du sud-ouest de l'Ouganda en accroissant leur productivité agricole grâce à la fourniture d'intrants améliorés, à la recherche et à la vulgarisation, et grâce à l'amélioration de l'accès aux marchés et aux intrants par suite de travaux de réfection de routes. Un cofinancement (12,3 millions de dollars) est attendu du FIDA. Coût total : 27,4 millions de dollars.

PAKISTAN : IDA — 79,5 millions de dollars. Ce projet permettra d'accroître le revenu

des agriculteurs et la production agricole en améliorant la fiabilité des approvisionnements en eau d'irrigation et en les rendant plus équitables, et en réduisant les pertes de récoltes causées par les inondations au moment des pluies. Il renforcera également l'aptitude des directions provinciales de l'irrigation à assurer efficacement l'exploitation et l'entretien des réseaux d'irrigation, de drainage et de lutte contre les inondations. Un cofinancement est attendu de l'USAID (95,3 millions de dollars) et des Pays-Bas (8,5 millions de dollars). Coût total : 220,4 millions de dollars.

PAKISTAN : BIRD — 31,4 millions de dollars ; IDA — 20 millions de dollars. Ce projet national de développement des oléagineux, qui sera entrepris dans les quatre provinces du pays, vise à assurer un accroissement substantiel de la production d'oléagineux, notamment d'oléagineux non traditionnels, afin de réduire les importations d'huile comestible et de farine. Coût total : 84,2 millions de dollars.

PHILIPPINES : BIRD — 45 millions de dollars. Quelque 430.000 familles d'agriculteurs, pour la plupart de petits exploitants, bénéficieront directement de ce premier projet appuyé par la Banque dans le pays, qui vise principalement à améliorer l'exploitation et l'entretien des réseaux d'irrigation. Ce projet appuiera également le renforcement des institutions et la formation, indispensables pour l'amélioration à long terme des aptitudes à l'exploitation et à l'entretien de l'Administration nationale de l'irrigation et des bénéficiaires de l'Association des agents d'irrigation ainsi que de petits travaux de remise en état. Coût total : 60,2 millions de dollars.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : IDA — 15 millions de dollars. Ce crédit appuiera le programme d'ajustement entrepris par le Gouvernement dans le secteur cotonnier, qui vise à réduire les inefficacités de l'industrie cotonnière et à ouvrir la voie à une stratégie fondée sur un développement agricole plus large dans les régions où la culture du coton prédomine. Un financement spécial conjoint sera fourni par le Japon (6 millions de dollars) et l'Arabie saoudite (2 millions de dollars).

SÉNÉGAL : IDA — 33,6 millions de dollars. Ce quatrième projet d'irrigation devrait déboucher sur un développement soutenable de l'irrigation dans la vallée du Sénégal en permettant au principal organe gouvernemental pour le développement de l'irrigation dans la vallée de se détacher des

activités liées à la production pour se concentrer sur ses fonctions de service public, et en permettant la modernisation et l'expansion de trois zones irriguées ; l'amélioration de l'entretien, de la vulgarisation et de la formation ; des travaux de recherche appliquée ; des travaux de reboisement ; et la lutte contre les maladies hydriques. Un cofinancement est attendu de la CCCE (10,6 millions de dollars), de la KIW (19 millions de dollars), de la BADEA (4,7 millions de dollars) et du Ministère français de la coopération. Coût total : 65,6 millions de dollars.

SOU DAN : IDA — 85 millions de dollars. Un appui financier et technique sera apporté au programme de relance économique du Gouvernement et aux efforts actuellement entrepris pour répondre aux principaux problèmes de politique et d'institutions du sous-secteur de l'agriculture irriguée. Ce crédit permettra également de soutenir la production irriguée pendant la campagne 1988-89 et d'accélérer la recherche de solutions aux problèmes de croissance à long terme (production et organisation de réseaux d'irrigation et système intégré de lutte contre les parasites des cultures notamment). Un cofinancement de 34,2 millions de dollars est recherché. Coût total : 120 millions de dollars.

SOU DAN : IDA — 19,7 millions de dollars. Ce projet s'efforcera de surmonter les graves obstacles au développement agricole dans la région de Kordofan, dans le sud du pays, en renforçant certaines institutions agricoles, en développant l'offre d'intrants agricoles et en améliorant les techniques de production. L'alimentation en eau et les routes. Un cofinancement (15,6 millions de dollars) est attendu de la BAfD. Coût total : 39,8 millions de dollars.

SRI LANKA : IDA — 23,5 millions de dollars. Ce deuxième projet de régénération de petites plantations d'hévéas, qui favorisera l'amélioration quantitative et qualitative du caoutchouc ainsi produit, permettra d'accroître le revenu des petits exploitants et les gains en devises du pays. Il permettra également de rationaliser l'appui institutionnel du Gouvernement et d'améliorer son efficacité. Coût total : 73,1 millions de dollars.

TANZANIE : IDA — 30 millions de dollars. Un large éventail d'entreprises agricoles réarties dans tout le pays devraient tirer profit d'un projet visant à accroître leurs exportations et à renforcer les compétences de la Cooperative and Rural Development Bank, la seule banque agricole spécialisée

de Tanzanie, et à en faire une institution viable de prêts à l'agriculture. Coût total : 40 millions de dollars.

TCHAD : IDA — 18,6 millions de dollars. Première tranche quinquennale d'un programme à long terme de renforcement du secteur de l'élevage — dont les principaux objectifs sont d'accroître de façon durable la production animale du pays, le revenu des producteurs et les recettes de l'État. Un cofinancement est attendu du FAD (11,6 millions de dollars), de la DIGIS (1,8 million de dollars) et du FAC (1,3 million de dollars). Coût total : 37,2 millions de dollars.

TOGO : IDA — 15,1 millions de dollars. Quelque 168.000 agriculteurs devraient bénéficier de ce projet, qui vise à accroître la productivité dans le secteur du coton et des cultures vivrières, à améliorer la rentabilité des opérations du secteur cotonnier et des cultures vivrières et à mettre en place de nouveaux dispositifs financiers/institutionnels susceptibles d'offrir des incitations et plus de souplesse aux activités du secteur cotonnier. Un cofinancement est attendu de la CCCE (11,5 millions de dollars) et du FAC (3,3 millions de dollars). Coût total : 37,5 millions de dollars.

TUNISIE : BIRD — 30 millions de dollars. Un système de crédit rural sera mis sur pied par la Banque nationale de Tunisie (grande banque commerciale) pour des investissements agricoles, et une aide sera apportée pour le renforcement des institutions, afin de promouvoir le développement d'un système de crédit rural financièrement sain. Coût total : 59 millions de dollars.

TUNISIE : BIRD — 20 millions de dollars. Ce projet de développement de la foresterie a été conçu pour établir les bases d'un programme complet de conservation, mise en valeur et exploitation des ressources forestières du pays et pour accroître la production de bois. Coût total : 50,2 millions de dollars.

YÉMEN, RÉPUBLIQUE ARABE DU : IDA — 17,6 millions de dollars. Ce projet appuiera les efforts consacrés par le Gouvernement à lancer un programme de prestation de services améliorés, d'appui technique et de développement de l'infrastructure pour le développement agricole des parties de la région Nord du pays qui n'ont pas encore bénéficié de projets de développement régional et sous-régional. Un cofinancement

(3,4 millions de dollars) est attendu du PNUD. Coût total : 39,4 millions de dollars.

Alimentation en eau et assainissement

BRÉSIL : BIRD — 80 millions de dollars. Ce projet contribuera au financement de la première phase d'un programme à long terme destiné à étendre les services d'alimentation en eau, d'écoulement des eaux usées et d'évacuation des déchets solides aux quartiers pauvres des centres urbains et à développer les réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement des villes dotées d'un service municipal d'exploitation des eaux. Coût total : 190,7 millions de dollars.

COLOMBIE : BIRD — 150 millions de dollars. Ce prêt aidera le Gouvernement à mettre en oeuvre son programme de réformes du secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement, qui comprend la fourniture de services d'alimentation en eau à environ 1,9 million d'habitants et de services d'assainissement à environ 1,3 million d'habitants, pauvres pour la plupart ; la mise en application de politiques de prêt et de politiques financières adoptées dans le cadre du programme de réformes ; le renforcement des institutions du secteur ; la promotion de projets d'investissement plus rentables et plus judicieux ; et l'établissement d'une formation permanente pour le personnel du secteur. Coût total : 435 millions de dollars.

TURQUIE : BIRD — 218 millions de dollars. La Direction générale de l'alimentation en eau et de l'assainissement d'Istanbul sera dotée d'installations d'assainissement et d'épuration des eaux usées qui lui permettront de poursuivre son programme de lutte contre la pollution lancé à l'occasion d'un prêt précédent (de 88,1 millions de dollars en 1982), ainsi que des équipements de contrôle et d'entretien des systèmes de canalisation, afin de réduire les interruptions du service d'alimentation en eau et d'améliorer l'efficacité d'exploitation de ses réseaux. Coût total : 569,9 millions de dollars.

URUGUAY : BIRD — 22,3 millions de dollars. Ce prêt aidera l'Administración de las Obras Sanitarias del Estado dans ses efforts de modernisation et de restructuration, qui visent à lui permettre de réduire ses coûts d'exploitation et d'accroître sa productivité, et de pouvoir ainsi fonctionner sans subventions, et dispenser des services aux groupes à faible revenu à des prix abordables. Coût total : 33,2 millions de dollars.

ZAÏRE : IDA — 45 millions de dollars. Ce troisième projet d'alimentation en eau s'attaquera à certains problèmes économiques et financiers fondamentaux du secteur ; il financera en outre l'aménagement de nouveaux réseaux d'alimentation en eau dans 18 centres semi-ruraux ; il renforcera le réseau d'alimentation en eau de la ville de Likasi et il dispensera une assistance technique et des services de consultants à la Compagnie des eaux de l'État. Coût total : 51,6 millions de dollars.

Assistance technique

CONGO, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU : BIRD — 15,2 millions de dollars. Ce prêt aidera le Gouvernement à acquérir les compétences techniques et administratives nécessaires pour entreprendre des réformes des entreprises publiques et améliorer leur gestion — élément essentiel de son programme d'ajustement structurel. Un cofinancement est attendu de la CCCE (1,2 million de dollars). Coût total : 20,8 millions de dollars.

GHANA : IDA — 10,5 millions de dollars. Ce projet apportera au pays l'assistance nécessaire pour formuler et mettre en oeuvre des réformes des entreprises du secteur nationalisé et pour apporter des améliorations de gestion et d'exploitation à ses principales entreprises publiques. Coût total : 11,6 millions de dollars.

GUINÉE-BISSAU : IDA — 9,7 millions de dollars. Ce deuxième projet d'assistance technique poursuivra la prestation de services d'assistants techniques et d'assistants en gestion aux principales institutions économiques de l'État afin d'améliorer leurs compétences macroéconomiques à l'appui du processus d'ajustement structurel du pays. Coût total : 10,2 millions de dollars.

MALI : IDA — 9,5 millions de dollars. Ce crédit appuiera le renforcement institutionnel dont le Gouvernement a besoin pour exécuter son programme d'ajustement du secteur des entreprises publiques. Coût total : 9,9 millions de dollars.

MAURITANIE : IDA — 10 millions de dollars. Ce projet apportera au Gouvernement les ressources et les compétences dont il a besoin pour exécuter son programme de réformes administratives, notamment pour apporter des améliorations à la gestion au sein de la Présidence, renforcer la gestion économique et financière, entreprendre une réforme de la fonction publique et créer des municipalités. Un cofinancement (400.000 dollars) est

attendu du FAC. Coût total : 11,4 millions de dollars.

NIGER : IDA — 5,5 millions de dollars. Ce crédit permettra au Gouvernement d'acquérir les compétences techniques et administratives nécessaires pour formuler et mettre en oeuvre les réformes inscrites à son Programme d'ajustement du secteur des entreprises publiques pour 1987-90. Coût total : 5,7 millions de dollars.

SÉNÉGAL : IDA — 17 millions de dollars. Ce projet permettra d'aider le Gouvernement à exécuter des réformes administratives destinées à renforcer sa capacité de gestion économique et financière dans le cadre d'une nouvelle politique qui accorde une attention particulière à trois fonctions clés de la gestion du secteur public — la planification, la gestion financière et la gestion des ressources humaines. Un cofinancement (2 millions de dollars) est attendu de l'ACDI. Coût total : 24,7 millions de dollars.

SOMALIE : IDA — 5,5 millions de dollars. Par la prestation de services d'assistance technique et de formation, ce projet permettra de renforcer l'aptitude du Ministère du développement de la vallée de la Juba à mener à bien la préparation du projet de barrage polyvalent de Baardhere et à déterminer sa faisabilité et ses moyens de financement. Coût total : 5,8 millions de dollars.

TCHAD : IDA — 12,8 millions de dollars. Ce projet renforcera l'aptitude du Gouvernement à définir et mettre en oeuvre son programme de développement, à gérer efficacement son économie et ses finances, à suivre les résultats de l'économie et à améliorer le recouvrement de ses recettes. Un cofinancement (3 millions de dollars) est attendu de la Suisse. Coût total : 16 millions de dollars.

Éducation

ALGÉRIE : BIRD — 54 millions de dollars. Ce prêt aidera le Ministère de la formation professionnelle et du travail à améliorer ses établissements de formation en leur fournissant des matériels didactiques, des livres techniques et des fournitures et en finançant l'exécution des travaux de génie civil intéressant 57 centres de formation professionnelle, quatre instituts de formation destinés aux formateurs ainsi que l'Institut de technologie d'entretien électromécanique. Il comprend également une composante assistance technique. Coût total : 101,3 millions de dollars.

BHOUTAN : IDA — 4,2 millions de dollars. Ce crédit aidera à l'exécution du plan du Gouvernement relatif à l'enseignement primaire, qui vise à préparer les établissements primaires pour un accroissement annuel de 6% du taux de scolarisation, à améliorer la qualité de l'enseignement et les résultats des élèves et à abaisser les coûts unitaires de scolarisation dans les établissements primaires. Un cofinancement est attendu de la Suisse (5,9 millions de dollars) et du FISE-UNICEF (1,5 million de dollars). Coût total : 13,6 millions de dollars.

BURUNDI : IDA — 31,5 millions de dollars. Ce projet de développement du secteur de l'éducation vise à accroître l'accès à l'enseignement de base et à améliorer la qualité de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire général, tout en maintenant la part de ce secteur dans le budget ordinaire de l'État à environ 20%. Un cofinancement est attendu du FISE-UNICEF (1 million de dollars) et du PNUD (500.000 dollars). Coût total : 37,5 millions de dollars.

CAP-VERT : IDA — 4,2 millions de dollars. Pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement de base, une politique et un cadre institutionnel seront mis en place et les apports pédagogiques nécessaires seront fournis pour l'établissement échelonné dans l'ensemble du pays d'un système d'éducation de base en six ans et pour l'amélioration de la gestion du secteur de l'éducation. Coût total : 5,3 millions de dollars.

CHINE : IDA — 50 millions de dollars. Ce crédit aidera le Gouvernement à faire face aux besoins urgents d'extension et d'amélioration à l'échelon national de la formation d'enseignants des classes inférieures du secondaire, de manière à atteindre l'objectif d'un programme général d'enseignement de base en neuf ans d'ici à l'an 2000. Coût total : 104,8 millions de dollars.

ÉTHIOPIE : IDA — 70 millions de dollars. Ce septième projet d'éducation vise à apporter une amélioration qualitative et quantitative à la formation professionnelle, à maintenir ou à renforcer la qualité de l'enseignement et l'égalité d'accès à l'éducation, ainsi qu'à promouvoir le développement des institutions du secteur de l'éducation. Coût total : 95,2 millions de dollars.

GUINÉE-BISSAU : IDA — 4,3 millions de dollars. Ce projet permettra d'améliorer la qualité, l'efficacité et la validité de

l'enseignement primaire en même temps que l'accès aux établissements primaires, et à renforcer l'aptitude du Ministère de l'éducation, de la culture et des sports à planifier et à gérer le développement de l'éducation. Coût total : 4,7 millions de dollars.

INDONÉSIE : BIRD — 140,3 millions de dollars. Ce projet appuiera certaines activités du programme du Gouvernement à l'égard de l'enseignement supérieur, qui repose sur une stratégie et un plan d'action sous-sectoriels à moyen terme qui donne la priorité aux améliorations de la qualité et de l'efficacité plutôt qu'à l'expansion des équipements. Coût total : 257,3 millions de dollars.

INDONÉSIE : BIRD — 113 millions de dollars. La première phase d'exécution d'un programme de modernisation des pratiques comptables du Gouvernement et des efforts en vue de renforcer l'association professionnelle des comptables, d'élaborer des normes de comptabilité et d'audit et de renforcer le marché financier permettront d'améliorer les pratiques comptables. Ce projet appuiera également le programme gouvernemental visant à améliorer la qualité du personnel comptable et à réunir les conditions de l'expansion future de la formation comptable. Coût total : 164,5 millions de dollars.

JAMAÏQUE : BIRD — 8,3 millions de dollars. Ce prêt aidera le Gouvernement à préparer et à évaluer des options pour un programme de redressement et de développement axé principalement sur les neuf premières années d'études, et plus particulièrement sur la période allant de la septième à la neuvième année d'études. Il permettra également de renforcer un programme de prêts aux étudiants de l'enseignement supérieur en améliorant le recouvrement de ces prêts et leur gestion d'ensemble. Coût total : 11,1 millions de dollars.

JORDANIE : BIRD — 40 millions de dollars. Ce septième projet éducation a été conçu pour améliorer la qualité de l'enseignement dispensé et l'acquisition des connaissances, pour favoriser un meilleur environnement pédagogique tout en réduisant les coûts par élève, et pour améliorer les installations, renforcer la planification et la gestion de l'éducation et consolider les liens entre l'éducation et la formation professionnelle et la demande de main-d'oeuvre qualifiée. Ce projet doit être cofinancé par la CEE (2,5 millions de dollars). Coût total : 108,3 millions de dollars.

MALAISIE : BIRD — 48,2 millions de dollars. Ce premier projet touchant les universités du pays auquel la Banque apporte son concours, favorisera de nouveaux investissements limités, destinés à permettre une expansion de la capacité d'inscription dans les universités pour répondre aux besoins prioritaires en personnel, à renforcer la gestion des universités et à améliorer la planification du développement et du fonctionnement des universités. Coût total : 81,4 millions de dollars.

MEXIQUE : BIRD — 80 millions de dollars. Les contraintes que fait peser l'insuffisance des ressources humaines sur la croissance devraient s'atténuer, la productivité de la main-d'oeuvre s'accroître et les coûts sociaux de l'ajustement diminuer grâce à ce projet, qui vise à renforcer les services de l'emploi (notamment à développer les programmes de recyclage et à en accroître l'efficacité), à aider les entreprises (en particulier les petites et les moyennes) à offrir une formation en cours d'emploi, et à améliorer les établissements de formation. Coût total : 156 millions de dollars.

MOZAMBIQUE : IDA — 15,9 millions de dollars. Cette première opération de l'IDA dans le secteur de l'éducation du pays vise à relever la qualité et l'efficacité dans l'enseignement primaire, à renforcer le système de formation afin de pallier les insuffisances critiques en main-d'oeuvre, et à renforcer l'aptitude du secteur de l'éducation à l'analyse des politiques suivies, et en particulier à la gestion financière et à la planification. Coût total : 17,9 millions de dollars.

NIGERIA : BIRD — 23,3 millions de dollars. Ce premier projet de la Banque depuis plus de dix ans dans le secteur de l'éducation au Nigeria vise à relever la qualité, l'efficacité et le rendement de certains établissements fédéraux de formation technique et à renforcer l'aptitude institutionnelle à la planification et à la coordination de l'enseignement technique. Coût total : 27,9 millions de dollars.

PORTUGAL : BIRD — 32 millions de dollars. Ce projet aidera le Portugal à adapter son système d'éducation et de formation aux exigences d'une économie moderne en mettant l'accent sur la rationalisation et le renforcement de la recherche appliquée dans les universités afin de répondre aux besoins de l'industrie et de l'agriculture, sur l'expansion de l'éducation agricole polytechnique et sur l'introduction des ordinateurs dans les établissements primaires

et secondaires. Coût total : 77,1 millions de dollars.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :

IDA — 18 millions de dollars. Ce projet aidera le Gouvernement à appliquer sa stratégie à l'égard de l'éducation dans le cadre de son programme d'ajustement structurel, en lui permettant de revoir chaque année un plan d'action fixant des objectifs budgétaires au secteur, son programme de bourses et son budget correspondant, ainsi que ses objectifs sur le plan des effectifs et sur le plan pédagogique. Un cofinancement (100.000 dollars) est attendu du PNUD. Coût total : 20,7 millions de dollars.

TURQUIE : BIRD — 115,8 millions de dollars. Le Conseil de l'enseignement supérieur recevra une assistance qui lui permettra de renforcer son aptitude à planifier et à coordonner les programmes de formation de techniciens et d'enseignants techniques professionnels ; de pallier les insuffisances de techniciens dans l'industrie par l'établissement de programmes de formation de techniciens avant emploi, et de développer et d'améliorer les programmes de formation de trois instituts d'enseignement technique et d'un institut de formation professionnelle. Ce projet aidera également le Ministère de la culture et du tourisme à élaborer et mettre en oeuvre un plan national de formation pour les professions de l'industrie touristique. Coût total : 165,8 millions de dollars.

ZAMBIE : IDA — 11 millions de dollars. Par un processus d'élaboration d'une stratégie pour le sous-secteur de l'enseignement supérieur, combiné à des programmes destinés à améliorer l'administration et la gestion, à relever le niveau de l'enseignement et de l'acquisition des connaissances et à offrir des matériels didactiques prioritaires, ce projet placera ce sous-secteur dans le cadre de l'effort d'ajustement appuyé par la Banque, qui met l'accent sur une meilleure gestion et sur la rationalisation des dépenses. Coût total : 12,2 millions de dollars.

Énergie

ALGÉRIE : BIRD — 160 millions de dollars. Ce projet permettra de rétablir la position financière de la Société nationale de l'électricité et du gaz (SONELGAZ) et de la renforcer en lui conférant progressivement une plus grande autonomie financière et administrative et en améliorant ses compétences en gestion, planification et ingénierie. Il permettra également de poursuivre l'exécution de certains gros

investissements, qui contribueront à améliorer le réseau d'électricité du pays. Un cofinancement de 86,5 millions de dollars est attendu de la Banque Export-Import du Japon. Coût total : 424 millions de dollars.

BIRMANIE : IDA — 63 millions de dollars. Cette première opération de l'IDA dans le secteur pétrolier est destinée à atténuer les effets de la pénurie croissante de pétrole en favorisant l'exploitation du gisement de gaz de Payagon. Le PNUD devrait apporter un cofinancement de 2,5 millions de dollars. Coût total : 100,1 millions de dollars.

CHINE : BIRD — 165 millions de dollars. Ce projet permettra d'atténuer la grave pénurie d'électricité d'un grand centre de consommation de l'est de la Chine ; il appuiera la politique nationale de développement de grandes centrales thermiques alimentées au charbon, afin de permettre une utilisation plus efficace des abondantes réserves houillères du pays, et favorisera la poursuite des efforts pour l'application des techniques modernes dans la conception et la construction des centrales. Il comprend également une composante assistance technique. Coût total : 289,7 millions de dollars.

COLOMBIE : BIRD — 300 millions de dollars. Ce prêt favorisera la poursuite du programme gouvernemental de réformes du secteur de l'électricité, destiné à améliorer l'efficacité de la production, du transport et de la distribution de l'électricité.

INDE : BIRD — 350 millions de dollars. Ce projet représente la première tentative de la part de la Banque en vue de traiter de façon globale — à travers un plan d'action — les multiples contraintes opérationnelles, administratives et financières qui s'opposent à l'amélioration des résultats opérationnels d'un important office d'électricité d'État (Uttar Pradesh), et d'aider à jeter les bases de la création d'une compagnie d'électricité forte, autonome et à vocation commerciale. Coût total : 754 millions de dollars.

INDE : BIRD — 295 millions de dollars. Deuxième phase de l'exploitation du gisement de gaz sous-marin de South Bassin, avec installations de traitement du gaz et gazoduc pour le transport du gaz jusqu'à la région de Bombay ; évaluation et mise en exploitation d'un gisement de gaz condensé ; études sismiques de deux gisements de gaz sous-marins ; développement des réserves de gaz prouvées, et évaluation de réserves supplémentaires pour une production future. L'Inde s'efforce d'obtenir 170,1 millions de dollars de

- crédits-fournisseurs. Coût total : 1.353,9 millions de dollars.
- INDE : BIRD** — 260 millions de dollars. Ce deuxième projet d'électricité de Karnataka appuiera les efforts entrepris au niveau de l'État et à l'échelon national pour atténuer les effets des pannes d'électricité dans la région du Sud, grâce à l'exploitation des ressources hydroélectriques locales ; en outre, il permettra d'étendre les réseaux de transport et de distribution de manière à réduire les pertes de réseau et à améliorer la qualité du service. Comme pour le premier projet, approuvé en juin 1987, une assistance est prévue pour le renforcement institutionnel de la Karnataka Power Corporation et du Karnataka Electricity Board. Coût total : 570,1 millions de dollars.
- JAMAÏQUE : BIRD** — 18 millions de dollars. Ce quatrième projet d'électricité vise à améliorer la gestion et les finances de la Jamaica Public Service Company, Ltd. et à promouvoir l'efficacité et la fiabilité du réseau. Il prévoit également la remise en état et l'expansion des installations de transport et de distribution, l'amélioration de l'exploitation et, par là même, une meilleure utilisation de la capacité de production actuelle. Coût total : 34,6 millions de dollars.
- MALAISIE : BIRD** — 56 millions de dollars. Le Sarawak utilisera ses ressources en gaz naturel pour répondre à la demande d'électricité ; ce projet lui permettra également d'accroître l'efficacité opérationnelle par l'intégration du réseau et de renforcer les compétences institutionnelles de la Sarawak Electricity Supply Corporation. Coût total : 113,4 millions de dollars.
- MAROC : BIRD** — 90 millions de dollars. L'Office national de l'électricité et cinq sociétés nationales d'électricité recevront une aide pour la remise en état, l'amélioration et l'expansion d'installations d'électricité au moindre coût, qui leur permettra de réduire leurs pertes et d'améliorer leur efficacité technique. Ce projet prévoit également une assistance pour le renforcement institutionnel. Coût total : 186,8 millions de dollars.
- NÉPAL : IDA** — 14,4 millions de dollars. Ce crédit financera les services de consultants nécessaires aux études techniques d'un important projet hydroélectrique qui permettra au Népal non seulement de pourvoir à sa demande intérieure jusqu'en l'an 2005, mais aussi d'exporter de grandes quantités d'électricité en Inde. Un cofinancement de 5,3 millions de dollars est attendu de la KfW. Coût total : 21,9 millions de dollars.
- NIGER : IDA** — 31,5 millions de dollars. Ce crédit aidera le Gouvernement à promouvoir la conservation du bois de feu, l'utilisation d'autres ressources énergétiques pour les besoins domestiques et un aménagement plus efficace du couvert forestier national ; la conservation de l'électricité ; une alimentation en électricité au moindre coût ; et l'amélioration des aptitudes locales à administrer la prospection pétrolière. Un cofinancement est attendu de la BEI (16,3 millions de dollars), de la DANIDA (11,5 millions de dollars) et de la KfW (10 millions de dollars). Coût total : 86 millions de dollars.
- PAKISTAN : BIRD** — 150 millions de dollars. Ce prêt aidera le Gouvernement à mobiliser des ressources pour le cofinancement par le secteur privé d'investissements pour le développement de l'énergie et la mise sur pied d'un cadre institutionnel destiné à permettre une action soutenue du secteur privé (investissements et exploitation) dans le secteur de l'énergie. Coût total : 1.893 millions de dollars.
- PHILIPPINES : BIRD** — 100 millions de dollars. Deux prêts — à la National Power Corporation (59 millions de dollars) et à la Philippine National Oil Company (41 millions de dollars) — appuieront la mise en exploitation de la source la moins coûteuse de production supplémentaire pour le réseau de Luzon (exploitation d'une source de vapeur géothermique existante et construction d'une centrale) et l'amélioration du réseau de transport de l'électricité, et aideront au financement d'une assistance technique pour le renforcement institutionnel. Un cofinancement de 60 millions de dollars est attendu de l'Italie. Coût total : 227 millions de dollars.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE :**
BIRD — 105 millions de dollars. Ce prêt appuiera le programme de réformes de la Dominican Electricity Corporation, ainsi que la remise en état et l'expansion du réseau d'électricité de Santo Domingo. Coût total : 133,2 millions de dollars.
- SOMALIE : IDA** — 12,5 millions de dollars. Les installations de production, de transport et de distribution d'électricité de Mogadiscio de la Compagnie nationale somalienne d'électricité (ENEE) seront remises en état, remplacées ou agrandies, et une assistance technique sera dispensée au projet national de poêles à bois afin de promouvoir une plus grande efficacité des moyens de cuisson. Ce crédit financera également des services de

consultants pour l'ENEE et une assistance technique au Ministère national du Plan. Un cofinancement est attendu de l'Italie (5 millions de dollars), de la BEI (14,7 millions de dollars) et de la BAfD (9,5 millions de dollars). Coût total : 94 millions de dollars.

SRI LANKA : IDA — 40,5 millions de dollars. Ce crédit permettra de financer cinq années des dépenses que consacrera le Ceylon Electricity Board à remettre en état, développer et étendre des réseaux de distribution qui seront repris à certains concessionnaires. Il permettra en outre la construction de 230 kilomètres de lignes de transport, le remplacement des conducteurs sur environ 150 kilomètres de lignes de transport, la construction ou l'expansion des sous-stations correspondantes, et une assistance technique pour le renforcement de la capacité de gestion. Un cofinancement de 31 millions de dollars est recherché. Coût total : 113 millions de dollars.

THAÏLANDE : BIRD — 110 millions de dollars. Le réseau de transport de la Compagnie d'électricité thaïlandaise sera développé et renforcé, et les centres de distribution de la charge seront dotés d'un système de contrôle à l'échelle du pays utilisant les toutes dernières techniques. Des améliorations seront également apportées aux méthodes de prévision de la demande et au barème des tarifs de consommation. Un cofinancement (4,5 millions de dollars) devrait être assuré par des crédits d'exportation. Coût total : 213,1 millions de dollars.

ZIMBABWE : BIRD — 44 millions de dollars. Ce deuxième projet d'électricité vise à améliorer l'efficacité et la fiabilité par la remise en état et le renforcement des installations. Il prévoit également un renforcement institutionnel par la réorganisation du secteur, ainsi que la formation de personnel. Un cofinancement est attendu de la CDC (21,7 millions de dollars), de la BAfD (20,8 millions de dollars), des Pays-Bas (7,5 millions de dollars) et de la Norvège (5 millions de dollars). Coût total : 224,1 millions de dollars.

Hors projet

BOLIVIE : IDA — 27 millions de dollars. Le Fonds social de secours d'urgence du pays, qui offre des secours d'urgence et a entrepris un programme de création d'emplois en attendant que la reprise se confirme, sera appuyé, pendant sa deuxième et sa troisième année de fonctionnement, par le financement

d'activités de secours social et de petits projets générateurs d'emplois dans l'infrastructure, la construction et la production. Plusieurs autres donateurs et bailleurs de fonds ont réuni 22,1 millions de dollars d'engagements pour ce programme, pour lequel d'autres contributions sont recherchées. Coût total : 58,6 millions de dollars.

BURUNDI : IDA — 90 millions de dollars. Ce deuxième crédit à l'ajustement structurel appuiera la prochaine phase du programme d'ajustement structurel du Gouvernement, qui vise à accélérer la croissance économique et à relever les niveaux de revenu et de consommation par habitant en replaçant l'économie dans une optique axée davantage sur les forces du marché et en l'ouvrant davantage à l'extérieur. Un financement spécial conjoint est attendu du Japon (18,1 millions de dollars), de la République fédérale d'Allemagne (6 millions de dollars) et de l'Arabie saoudite (2,9 millions de dollars).

CHILI : BIRD — 250 millions de dollars. Ce troisième prêt à l'ajustement structurel appuiera le programme d'ajustement à moyen terme du Gouvernement, qui s'efforce de maintenir et de renforcer les incitations pour les exportations autres que le cuivre, d'accroître l'épargne publique et l'efficacité des dépenses publiques ainsi que d'améliorer la mobilisation et l'affectation de l'épargne à long terme.

CONGO, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU : BIRD — 70 millions de dollars. Appui à un programme d'ajustement structurel à moyen terme, qui vise à rétablir un meilleur équilibre entre les secteurs public et privé afin de surmonter les graves déséquilibres budgétaires et économiques et de favoriser la croissance des secteurs non pétroliers.

GABON : BIRD — 50 millions de dollars. Après une interruption de 14 ans des prêts de la Banque, des fonds seront fournis à l'appui du programme gouvernemental d'ajustement structurel destiné à mettre fin à la crise économique et financière provoquée par l'effondrement des prix du pétrole en 1986.

GHANA : Fonds d'aide à l'Afrique — 15 millions de dollars. Financement supplémentaire au crédit à l'ajustement structurel approuvé en avril 1987, qui avait été financé au moyen de crédits de l'IDA (34 millions de dollars) et du Fonds d'aide à l'Afrique (81 millions de dollars), ainsi que par un financement spécial conjoint (35,5 millions de dollars).

GUINÉE : IDA — 65 millions de dollars.

Deuxième crédit à l'ajustement structurel à l'appui de la deuxième phase du programme de réforme économique et financière du Gouvernement, qui a pour objectif d'assurer une croissance annuelle moyenne du PIB d'environ 4 % jusqu'en 1993, tout en améliorant l'équilibre des paiements intérieurs et extérieurs. Un cofinancement est attendu du FAD (12 millions de dollars) et du Japon (11,2 millions de dollars).

INDONÉSIE : BIRD — 300 millions de dollars. Deuxième prêt à l'ajustement de la politique commerciale à l'appui de réformes profondes, notamment dans le domaine de la politique commerciale, entreprises par le Gouvernement en 1987 ; ce prêt aidera également le Gouvernement à promouvoir une reprise prochaine de l'activité économique compatible avec la stabilité financière intérieure et extérieure.

MADAGASCAR : IDA — 125 millions de dollars. Ce crédit appuiera la prochaine phase du programme d'ajustement du pays, qui vise à promouvoir un passage rapide à une croissance par habitant combinée à une plus grande équité sociale par des mesures destinées à accélérer la réponse, sur le plan de l'offre, à la nouvelle structure des incitations commerciales. Un cofinancement est attendu du FAD (40 millions de dollars) et de la Suisse (8 millions de dollars). Un cofinancement complémentaire est recherché.

MALAWI : IDA — 70 millions de dollars. Ce crédit contribuera à financer la poursuite du programme de réformes des politiques gouvernementales à l'égard de l'industrie et du commerce extérieur, qui vise à améliorer la politique en ce qui concerne les industries manufacturières, à accroître l'efficacité d'utilisation des ressources et à stimuler l'emploi et les exportations. Un cofinancement est attendu de l'OIECF (30 millions de dollars), de l'USAID (25 millions de dollars), du FAD (19,5 millions de dollars) et de la CEE (16 millions de dollars).

MALI : IDA — 40 millions de dollars. Appui au programme gouvernemental d'ajustement du secteur des entreprises publiques, qui a pour objectifs d'améliorer les résultats de ce secteur et d'en réduire la charge sur les finances publiques.

MOZAMBIQUE : IDA — 70 millions de dollars ; Fonds d'aide à l'Afrique — 18,6 millions de dollars. Deuxième crédit de réhabilitation, qui poursuivra l'appui apporté au programme de redressement économique entrepris par le Gouvernement, qui vise à renverser la tendance au déclin de l'économie

du pays. Un financement spécial conjoint de la Suisse (11,4 millions de dollars) est également prévu.

UGANDA : IDA — 65 millions de dollars ; Fonds d'aide à l'Afrique — 24 millions de dollars. Appui aux politiques et aux mesures inscrites au programme de redressement économique du Gouvernement, qui vise à rétablir la stabilité économique, à donner une nouvelle impulsion au processus de redressement et à préparer le pays pour une croissance soutenue. Un financement spécial conjoint (16 millions de dollars) est attendu du Royaume-Uni.

PHILIPPINES : BIRD — 200 millions de dollars. Ce prêt à l'appui du programme de réformes en cours des entreprises publiques, qui prévoit l'établissement d'un ensemble de politiques et d'institutions destiné à réduire, limiter et rationaliser les activités menées par le Gouvernement dans le cadre d'entreprises, constitue la base d'un ajustement structurel échelonné du secteur des entreprises publiques.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :
IDA — 40 millions de dollars. Appui à la deuxième phase du programme d'ajustement du Gouvernement — qui a pour but de permettre aux pays d'atteindre une croissance réelle de son PIB de 4 % en 1991 et d'améliorer en même temps les principaux équilibres macroéconomiques. Un cofinancement (25 millions de dollars) est attendu du FAD.

TANZANIE : IDA — 30 millions de dollars ; Fonds d'aide à l'Afrique — 26 millions de dollars. Financement supplémentaire au crédit de redressement multisectoriel approuvé en novembre 1986. Un financement spécial conjoint (4 millions de dollars) est attendu de l'Arabie saoudite.

TOGO : IDA — 45 millions de dollars. Appui à la troisième phase du Programme d'ajustement structurel du Gouvernement, destiné à assurer un niveau soutenu de croissance de près de 5 % par an d'ici au début des années 90. Un cofinancement est attendu du FAD (17,3 millions de dollars) et du Japon, au moyen d'un financement spécial conjoint (20,8 millions de dollars).

TUNISIE : BIRD — 150 millions de dollars. Ce premier prêt à l'ajustement structurel appuiera le programme d'ajustement macroéconomique à moyen terme du Gouvernement, qui a pour objectif de mettre en oeuvre des changements de politique destinés à permettre au pays de parvenir à une croissance soutenue dans le cadre d'une économie équilibrée intérieurement et

extérieurement qui servira de base à la création d'emplois.

Industrie

ARGENTINE : BIRD — 400 millions de dollars. Réformes du secteur bancaire, axées sur les objectifs suivants : accroître la mobilisation des dépôts et la confiance à l'égard du système bancaire, améliorer l'affectation du crédit et réduire son coût. Ce projet prévoit également une assistance technique à divers aspects de la supervision et du contrôle bancaires.

BANGLADESH : IDA — 11,4 millions de dollars. Poursuivant les efforts entrepris au moyen d'un précédent crédit, qui avait servi à financer l'exécution de bilans énergétiques et la préparation de projets, ce projet aidera à mettre en application certaines mesures identifiées d'économie d'énergie dans des usines et des centrales économiquement et financièrement viables. Un cofinancement de 600.000 dollars est attendu de l'ODA. Coût total : 15 millions de dollars.

CHINE : BIRD — 127 millions de dollars. Projet conçu pour développer la production et améliorer la qualité des produits pharmaceutiques, modifier les modes d'approvisionnement de ces produits en fonction de la demande et accroître les possibilités d'exportation. Coût total : 213 millions de dollars.

CHINE : BIRD — 62,7 millions de dollars. Ce projet permettra d'établir de saines stratégies pour le développement d'une industrie des phosphates efficace, et comprendra un programme optimal d'investissements pour répondre à la demande à venir en engrais phosphatés. Il apportera également une assistance financière et technique à l'exécution du premier gros investissement de ce programme, et il permettra de renforcer l'aptitude à la planification sous-sectorielle du Ministère de l'industrie chimique. Coût total : 221,8 millions de dollars.

CORÉE, RÉPUBLIQUE DE : BIRD — 50 millions de dollars. Ce troisième projet de développement technologique vise à renforcer encore davantage la Korea Technology Development Corporation en l'aider à étendre progressivement ses projets à plus haut niveau de risque et à s'adapter aux changements du marché financier, à l'environnement industriel et à sa situation d'entreprise privée (plutôt que de société d'économie mixte). Coût total : 633,3 millions de dollars.

GHANA : IDA — 40 millions de dollars. Projet de réhabilitation du secteur minier, visant à remettre en état les mines de la Société d'État d'exploitation des mines d'or avec une participation privée aussi forte que possible, à exploiter le potentiel des mines d'or du Ghana en attirant des investisseurs privés, à renforcer les organismes gouvernementaux du secteur minier et à accroître les profits des petites entreprises d'extraction de l'or. Coût total : 120 millions de dollars.

HONGRIE : BIRD — 200 millions de dollars. Prêt à l'ajustement du secteur industriel, destiné à appuyer les efforts du Gouvernement en vue d'accroître l'efficacité et la compétitivité internationale du secteur industriel et à développer les exportations vers les marchés à monnaie convertible.

HONGRIE : BIRD — 50 millions de dollars. Les aspects technologiques du programme de réforme de la politique industrielle du pays seront pris en compte par ce projet, qui prévoit des investissements directs (dans l'infrastructure de développement technologique, l'introduction de techniques nouvelles et l'industrie du logiciel) ; l'amélioration des méthodes d'évaluation et de conception des sous-projets ; un appui à une étude de la politique et des programmes de développement technologique ; et par une contribution au dialogue entre la Banque et le Gouvernement sur la restructuration industrielle. Une assistance technique est prévue. Coût total : 118,1 millions de dollars.

INDE : BIRD — 360 millions de dollars. Un appui technique et financier sera dispensé aux deux plus grandes institutions financières de développement indiennes pour les aider à faire face à leurs besoins en ressources à long terme, et renforcer leur aptitude à l'évaluation de projets dans un environnement moins réglementé et à surmonter les difficiles problèmes de gestion de portefeuille découlant du processus d'ajustement. Ce prêt financera également une assistance technique destinée à aider la Steel Authority of India Limited à se préparer pour la restructuration physique de ses opérations. Coût total : 868 millions de dollars.

INDONÉSIE : BIRD — 21 millions de dollars. Une aide sera dispensée au Gouvernement pour l'établissement du cadre institutionnel et des politiques nécessaires pour améliorer la planification, la promotion, la coordination, l'exécution et le suivi des mesures d'économie d'énergie. En outre, un programme de démonstrations en matière de rendement énergétique sera exécuté dans

- les établissements de la PUSRI, le plus gros producteur d'engrais azoté du pays. Coût total : 36,1 millions de dollars.
- JORDANIE : BIRD** — 31 millions de dollars.
Une aide financière sera accordée à la Jordan Phosphate Mines Company Ltd. pour l'aider dans la phase de démarrage de l'exploitation d'une mine à Shidiya, qui permettra au pays d'accroître ses exportations du produit qui constitue sa principale source de recettes en devises. Coût total : 89 millions de dollars.
- KENYA : IDA** — 102 millions de dollars ;
Fonds d'aide à l'Afrique — 10 millions de dollars. Ces crédits apporteront un appui à la première phase (1988-90) du programme d'ajustement à moyen terme entrepris par le Gouvernement dans le secteur industriel, afin de stimuler l'investissement, de promouvoir la production pour l'exportation et d'accroître l'efficacité du secteur, ce qui aura pour effet de donner au secteur une plus grande ouverture sur l'extérieur et de le rendre plus compétitif.
- MADAGASCAR : IDA** — 8,5 millions de dollars. Un crédit d'ingénierie aidera la principale entreprise du pays pour les opérations d'extraction et d'exploitation des minerais, l'OMNIS, à exécuter sa part de la troisième phase de la préparation d'un projet d'extraction de l'ilménite — crucial pour la stratégie de développement à moyen terme du pays, qui vise à diversifier les exportations et à favoriser la participation du secteur privé. QIT-Fer et Titane Inc., le partenaire canadien privé de l'OMNIS, apporte une contribution de 7,4 millions de dollars sous la forme d'une prise de participation. Coût total : 16,2 millions de dollars.
- MEXIQUE : BIRD** — 400 millions de dollars.
En finançant les importations de matières premières et de produits sidérurgiques pendant la période d'ajustement, ce projet aidera le Gouvernement à exécuter des réformes complètes et profondes des secteurs public et privé de l'industrie sidérurgique et à prendre les mesures de restructuration nécessaires. Coût total : 1.050 millions de dollars.
- MEXIQUE : BIRD** — 265 millions de dollars.
Ce prêt appuiera les premières étapes de la mise en oeuvre du programme quinquennal entrepris par le Gouvernement et Fertilizantes Mexicanos (FERTIMEX) pour placer le sous-secteur des engrais dans une position de saine compétitivité et éliminer les subventions gouvernementales par une série de réformes et la mise en oeuvre d'investissements visant la rationalisation. Ce projet comprend une assistance technique pour aider à la réorganisation de
- FERTIMEX. Coût total : 346,4 millions de dollars.
- PAKISTAN : BIRD** — 96 millions de dollars.
Ce projet favorisera le développement rationnel du sous-secteur du ciment en finançant la remise en état des installations de la SCCP (State Cement Corporation of Pakistan), des améliorations dans la gestion et l'exploitation de la Société, un renforcement de son orientation commerciale et l'établissement d'un Institut de recherche sur le ciment. Coût total : 164,4 millions de dollars.
- Petites entreprises**
- INDONÉSIE : BIRD** — 165 millions de dollars. Neuf institutions participantes rétrocéderont les fonds d'un deuxième projet de développement des exportations afin de financer des projets qui déboucheront sur l'exportation d'au moins 40 % de la production résultant des investissements. Coût total : 440 millions de dollars.
- SRI LANKA : IDA** — 20 millions de dollars.
Ce deuxième projet de petites et moyennes entreprises industrielles complète les opérations passées et en cours dans le secteur industriel en offrant du crédit par l'entremise du système bancaire aux petites et moyennes entreprises manufacturières du secteur privé et en contribuant à la réforme et au renforcement institutionnel dans les domaines de l'administration tarifaire, de la promotion des exportations et des opérations du secteur financier. Un cofinancement (15 millions de dollars) est attendu de la BASD. Coût total : 55 millions de dollars.
- TUNISIE : BIRD** — 28 millions de dollars.
L'ouverture d'une ligne de crédit envers trois banques commerciales et deux banques de développement permettra de financer des projets d'investissement de petite et de moyenne envergure, et de promouvoir ainsi le développement d'une nouvelle catégorie d'entreprises industrielles et la création d'emplois à un coût relativement modeste. Un cofinancement de 1,2 million de dollars est attendu du PNUD. Coût total : 70 millions de dollars.
- TURQUIE : BIRD** — 300 millions de dollars.
En fournissant des fonds à la Turkiye Sinai Kalkinma Bankasi et à la Sinai Yatirim ve Kredi Bankasi pour financer des investissements privés tournés vers l'exportation et offrir du crédit aux banques commerciales participantes, ce projet appuiera les efforts du pays pour développer ses exportations industrielles et améliorer son cadre politique et institutionnel à l'égard

du financement des exportations. Coût total : 508,5 millions de dollars.

Population, santé et nutrition

BRÉSIL : BIRD — 109 millions de dollars.

Des crédits sont prévus pour aider à stopper la progression de trois grandes endémies afin de réduire les risques d'infection parmi les populations du Nord-Est. En outre, ce projet aidera le Gouvernement à élaborer un programme de lutte contre le SIDA, avec dépistage dans des banques de sang et éducation par les mass media. Coût total : 28 millions de dollars.

BURUNDI : IDA — 14 millions de dollars.

Projet de population et de santé, qui vise à renforcer à l'échelon national les services de santé maternelle et infantile, à accroître la prévalence de la contraception, à aider à juguler la propagation du SIDA, à renforcer les compétences institutionnelles du Ministère de la santé, à améliorer le financement et l'efficacité des services de santé et la base de données démographiques pour l'établissement d'une politique de population et la planification socio-économique. Un cofinancement de 1,8 million de dollars est attendu du FISE-UNICEF. Coût total : 18,7 millions de dollars.

ÉTHIOPIE : IDA — 33 millions de dollars.

Projet de planning familial visant à accroître la qualité, la couverture et le rapport coût-efficacité des services de santé maternelle et infantile ; à accroître la disponibilité et l'utilisation des services de planning familial ; et à renforcer la capacité institutionnelle du Ministère de la santé. Un cofinancement de 500.000 dollars est attendu du FISE-UNICEF. Coût total : 43,9 millions de dollars.

GUINÉE : IDA — 19,7 millions de dollars.

Développement des capacités de planification et de gestion du Ministère de la santé et des affaires sociales, et réformes des politiques et des méthodes administratives en vue d'améliorer la qualité et l'efficacité des services de santé de base, y compris le planning familial. Ce projet prévoit également d'élaborer des mécanismes de recouvrement des coûts. Coût total : 22,5 millions de dollars.

INDE : IDA — 57 millions de dollars. Ce cinquième projet de population appuiera les efforts entrepris récemment par le Gouvernement en vue d'élargir sa stratégie à l'égard du bien-être familial de manière à améliorer la couverture des services parmi les populations des bidonvilles urbains par l'expansion des moyens de prestation, l'amélioration des compétences du personnel

d'aide familiale, l'amélioration de la gestion du programme d'aide familiale et une participation accrue des organisations bénévoles privées et des médecins particuliers. Coût total : 78,2 millions de dollars.

KENYA : IDA — 12,2 millions de dollars. Ce troisième projet de population vise à renforcer l'aptitude du National Council for Population and Development à programmer, financer, coordonner et suivre les programmes de population ; à développer la demande et l'acceptation des services de planning familial par la mise en oeuvre d'un programme d'information, d'éducation et de communication convenablement préparé et coordonné ; et à rendre les services de planning familial offerts par le Gouvernement et les organisations non gouvernementales plus disponibles, plus accessibles et de meilleure qualité. Un cofinancement est attendu de l'ODA (8,4 millions de dollars) et de la NORAD (5 millions de dollars). Coût total : 28,3 millions de dollars.

UGANDA : IDA — 42,5 millions de dollars.

Premier projet de santé visant à rétablir la fourniture de services de santé par la remise en état d'un certain nombre d'hôpitaux et de centres de santé situés en des points stratégiques, par le renforcement des programmes de médecine préventive et par l'établissement d'un système de prestation de soins de santé soutenable et viable à long terme. Un cofinancement est attendu de l'Autriche (10 millions de dollars) et de la SIDA (6,5 millions de dollars). Coût total : 65,5 millions de dollars.

SRI LANKA : IDA — 17,5 millions de dollars.

Projet de santé et de planning familial destiné à renforcer la gestion du système de santé gouvernemental aux échelons central et régional, à accroître l'efficacité et la rentabilité du système logistique des services de santé et à promouvoir un abaissement de la fécondité et une amélioration de la santé maternelle et infantile par une utilisation accrue et plus efficace des méthodes modernes et traditionnelles d'espacement des naissances. Coût total : 21,4 millions de dollars.

Sociétés financières de développement

BOLIVIE : IDA — 70 millions de dollars.

Crédit à l'ajustement du secteur financier, conçu pour appuyer des réformes visant à accroître la confiance dans le système bancaire et la mobilisation des ressources,

à renforcer la situation financière des banques et à réduire le coût élevé du crédit.

BURUNDI : IDA — 8 millions de dollars. Ce projet, qui offrira crédit, assistance technique et formation selon les besoins des petites entreprises, permettra de créer jusqu'à 2.500 nouveaux emplois. Une assistance technique sera dispensée à la Chambre de commerce et d'industrie du Burundi, institution qui a reçu pour mandat de promouvoir la petite entreprise. Coût total : 11,2 millions de dollars.

ÉQUATEUR : BIRD — 100 millions de dollars. Un appui sera apporté à un programme de réforme du secteur financier en cours, qui vise à renforcer les institutions financières, à promouvoir une intermédiation financière plus efficace et à développer le marché financier du pays.

GHANA : IDA — 100 millions de dollars. Ce crédit appuiera un programme gouvernemental complet et détaillé visant à établir un secteur financier large et efficace, par l'application de réformes en profondeur des politiques et des institutions. Un cofinancement est attendu du Japon (entre 55 et 70 millions de dollars), de la BAfD (50 millions de dollars) et de la Suisse (15 millions de francs suisses).

MAURICE : BIRD — 10 millions de dollars. Une ligne de crédit sera consentie à la Banque de Maurice au profit de deux institutions financières participantes, qui utiliseront les fonds pour des prêts à des projets d'investissement dans les secteurs des industries manufacturières, des transports, du tourisme et de la construction industrielle.

MEXIQUE : BIRD — 500 millions de dollars. Une deuxième opération d'ajustement appuiera la stratégie de libéralisation du commerce du Gouvernement, qui vise à promouvoir l'efficacité sur le plan intérieur et la compétitivité sur le plan international afin de favoriser la croissance et l'emploi.

MEXIQUE : BIRD — 300 millions de dollars. Projet de financement de l'habitat, qui aidera au financement de prêts à la construction et de prêts hypothécaires consentis par des banques commerciales à des ménages dont le revenu peut atteindre jusqu'à quatre fois le salaire minimum ; ce projet fera fonction de catalyseur et aidera le pays à appliquer des mesures de réforme des prêts visant un recouvrement complet des coûts et à poursuivre des initiatives approuvées à l'avenir. Coût total : 1.576 millions de dollars.

PORTUGAL : BIRD — 60 millions de dollars. Une ligne de crédit sera accordée au Banco de Fomento Nacional pour répondre aux besoins à long terme en devises d'investissements de moyenne envergure dans des sociétés d'économie mixte et des entreprises privées. Une assistance technique est prévue, notamment pour un programme pilote de restructuration industrielle. Coût total : 143,5 millions de dollars.

SÉNÉGAL : IDA — 33 millions de dollars. Pour appuyer le programme de restructuration industrielle du Gouvernement, un crédit sera offert pour des investissements en capital fixe et pour les besoins en fonds de roulement d'entreprises existantes et nouvelles. Ce crédit permettra également de financer un programme de recyclage et d'assistance technique. Coût total : 40,8 millions de dollars.

TOGO : IDA — 11,5 millions de dollars. Des fonds seront fournis à l'appui de la politique gouvernementale qui vise à promouvoir le renforcement du secteur privé par l'adoption de mesures de politique générale, réglementaires, institutionnelles et financières appropriées. Ce projet prévoit une assistance technique. Coût total : 18,5 millions de dollars.

TURQUIE : BIRD — 400 millions de dollars. Un deuxième prêt au secteur financier aidera le Gouvernement à poursuivre la réforme de son secteur financier en 1988-89, en se concentrant sur l'amélioration de ses politiques financières, sur le renforcement du système bancaire commercial et sur un développement plus poussé des marchés monétaire et financier.

YOUgoslavie : BIRD — 120 millions de dollars. Projet d'industries d'exportation, destiné à accélérer la croissance d'un secteur des exportations efficace et à renforcer les banques participantes afin d'améliorer leur efficacité dans l'affectation des ressources et dans la promotion d'une discipline financière au sein de l'économie. Coût total du projet : 302 millions de dollars.

Télécommunications

JORDANIE : BIRD — 36 millions de dollars. Ce premier projet de télécommunications est destiné à aider le Gouvernement à améliorer sa politique et ses institutions pour assurer un développement à long terme efficace du secteur des télécommunications ; à mettre en oeuvre un programme d'investissements réaliste compatible avec les ressources disponibles afin d'améliorer

la qualité des services et d'en étendre la couverture, en particulier aux zones rurales isolées; à mobiliser les ressources financières à des conditions concurrentielles; et à élaborer et exécuter un programme de commercialisation des services du secteur et d'exploitation de la Jordan

Telecommunications Corporation. Coût total: 338,1 millions de dollars.

Transports

ALGÉRIE: BIRD — 143 millions de dollars.

En finançant environ 60 % d'un programme triennal du Gouvernement qui vise la remise en état ou le renouvellement des voies, par un appui à un programme de modernisation des équipements de signalisation et de télécommunications et la fourniture de matériels destinés à doter les chemins de fer d'une capacité d'entretien mécanisé des voies, ce prêt appuiera les efforts du Gouvernement en vue de rationaliser son programme d'investissements dans les chemins de fer et de donner l'importance prioritaire qui lui revient à la remise en état du réseau ferroviaire. Ce projet comprend également des composantes assistance technique et formation. Un cofinancement (47 millions de dollars) sera assuré par la Banque Export-Import du Japon. Coût total: 431 millions de dollars.

BANGLADESH: IDA — 62,3 millions de dollars. Ce crédit contribuera au développement rural en développant l'infrastructure rurale dans huit districts du nord-ouest du Bangladesh; en renforçant l'aptitude des districts et des sous-districts à financer, construire et entretenir des routes et des marchés; en réparant des routes endommagées par les inondations; et en réduisant les risques pour l'avenir de dommages causés par les inondations. Un cofinancement est assuré par la KfW (1,2 millions de dollars) et par la SSD (8,7 millions de dollars). Coût total: 98,3 millions de dollars.

BANGLADESH: IDA — 25 millions de dollars. Dans cinq sous-secteurs — lutte contre les inondations, irrigation et drainage; routes principales; routes locales; enseignement primaire; et transports par voies d'eau intérieures — des éléments prioritaires de l'infrastructure et des équipements endommagés par les inondations de 1987 seront réparés ou remplacés. Coût total: 30,3 millions de dollars.

BELGIQUE: BIRD — 5,6 millions de dollars. Deuxième projet d'entretien et de réfection de routes, conçu pour apporter de nouvelles améliorations aux procédures de gestion et

aux procédures techniques du Ministère des travaux publics et du logement, afin d'offrir des niveaux efficaces et sûrs de service aux usagers de la route. Coût total: 15,6 millions de dollars.

BRÉSIL: BIRD — 20 millions de dollars. Le pays recevra une assistance technique qui aura pour objet de rendre son système portuaire (qui comprend 35 grands ports maritimes, fluviaux et lacustres) plus efficace et, en particulier, de lui permettre une utilisation plus rentable de ses ressources et une meilleure exploitation de la capacité portuaire. Coût total: 44 millions de dollars.

CHINE: BIRD — 200 millions de dollars. Quatrième projet ferroviaire, qui appuiera les efforts du Gouvernement en vue d'accroître la capacité de ses chemins de fer et d'améliorer leur exploitation et leur efficacité. Ce projet comprend également une aide pour le renforcement institutionnel au Ministère des chemins de fer. Coût total: 600 millions de dollars.

CHINE: BIRD — 75 millions de dollars; IDA — 50 millions de dollars. Ce projet permettra de développer la capacité de l'important couloir routier reliant Chengdu, capitale de la province du Sichuan, à Chongqing, grand centre industriel et port fluvial de la province, et d'améliorer deux routes rurales, situées dans les régions plus pauvres de la province. Il prévoit également le renforcement institutionnel en vue d'améliorer la planification routière, la gestion de l'entretien des routes goudronnées et la sécurité routière ainsi qu'une assistance technique. Coût total: 399,8 millions de dollars.

CHINE: BIRD — 71 millions de dollars; IDA — 25 millions de dollars. Grâce à un programme d'expansion, de transfert de technologie et d'études destinées à assurer une bonne coordination des transports et du stockage, et à des activités de formation, ce projet permettra d'améliorer l'administration du port de Dalian et d'accroître sa capacité d'acheminement de marchandises. Coût total: 230,6 millions de dollars.

CHINE: BIRD — 63 millions de dollars; IDA — 25 millions de dollars. Ce projet aidera le Gouvernement dans ses efforts pour réduire l'engorgement et accroître la capacité de manutention de ses ports par la construction d'ouvrages d'infrastructure au port de Huangpu dans le sud-est de la Chine. Il comprend également des composantes assistance technique et formation. Coût total: 239 millions de dollars.

CHINE: BIRD — 50 millions de dollars. Ce projet permettra d'accroître la capacité du

couloir routier fortement encombré qui relie Shaanxi, capitale de la province de Xiyan, à l'important district houiller et à la ville industrielle de Tongchuan, par la construction d'une route de 67 kilomètres de long et l'expansion, l'amélioration et la réparation du réseau de pistes rurales de la province de Shaanxi dans le sud du pays. Il prévoit également le renforcement institutionnel pour améliorer la planification, l'entretien des routes goudronnées et la sécurité routière, ainsi qu'une assistance technique. Coût total : 117,8 millions de dollars.

CHYPRE : BIRD — 35 millions de dollars.

Ce prêt aidera le Gouvernement à mettre sur pied un système autonome de gestion du secteur des transports, et contribuera ainsi à améliorer l'efficacité des transports. Il financera également l'application d'un certain nombre de mesures d'allègement des encombrements et de réfection. Coût total : 121 millions de dollars.

CORÉE, RÉPUBLIQUE DE :

BIRD — 116 millions de dollars. L'efficacité des transports dans la région de Kyonggi (qui entoure à la fois Séoul et Inchon) sera améliorée par la construction de deux autoroutes à péage de grande capacité. Des services de consultants et le démarrage d'une étude de la gestion du trafic dans quatre villes secondaires, où la circulation sera modifiée par ces nouvelles autoroutes, sont également prévus. Coût total : 448,2 millions de dollars.

CÔTE D'IVOIRE : BIRD — 45,5 millions de dollars. Un financement supplémentaire sera apporté au Deuxième projet du secteur routier approuvé en juin 1985, d'un montant de 110 millions de dollars.

FIDJI : BIRD — 23,4 millions de dollars. Ce prêt appuiera la stratégie gouvernementale à l'égard du secteur routier, qui est axée sur l'amélioration et la réfection de tronçons prioritaires et sur la construction sélective de pistes rurales dans les régions offrant les meilleures perspectives de développement. Coût total : 38 millions de dollars.

GHANA : IDA — 60 millions de dollars. Ce projet de réhabilitation du secteur des transports du pays prévoit la remise en état de l'infrastructure (principalement des routes et des chemins de fer), une aide aux institutions et aux réformes du secteur et des programmes pilotes à l'appui de petites entreprises privées de transports routiers et de transports ruraux à bas prix. Un cofinancement total de 100,5 millions de dollars est attendu de l'Italie et de l'ACDI

et, éventuellement, de l'OECE. Coût total : 222,4 millions de dollars.

GUINÉE : IDA — 55 millions de dollars. Ce quatrième projet routier, qui financera la première tranche d'un programme de développement à long terme qui prévoit la remise en état et l'amélioration des réseaux routiers national et régional, vise à jeter les bases d'un entretien efficace par contrat plutôt qu'en régie et à tirer parti des améliorations institutionnelles apportées dans le cadre d'un précédent projet du secteur des transports. Un cofinancement est attendu de la CCCE (35,3 millions de dollars), de la BAfD (34,8 millions de dollars), de l'USAID (23 millions de dollars) et de l'Italie (17,4 millions de dollars). Coût total : 200 millions de dollars.

INDE : BIRD — 390 millions de dollars.

Troisième projet de modernisation des chemins de fer comprenant le renouvellement et l'amélioration de quelque 4.000 kilomètres de voies sur les axes de transport de marchandises à forte densité de trafic, la fourniture d'équipements modernes pour le renouvellement et l'entretien des voies, une formation et une assistance technique. Coût total : 1.206 millions de dollars.

INDONÉSIE : BIRD — 190 millions de dollars.

Ce projet permettra d'améliorer la gestion des programmes de routes de district du pays, de leur apporter un appui financier, d'améliorer les techniques de construction et d'entretien de ces routes fondées sur une forte utilisation de main-d'oeuvre, et de lancer de nouvelles techniques appropriées dans ce domaine. Coût total : 333 millions de dollars.

INDONÉSIE : BIRD — 28 millions de dollars.

Ce projet appuiera les efforts de la Compagnie indonésienne de chemins de fer (PJKA) en vue d'apporter des améliorations mesurables et importantes à son exploitation, ainsi qu'à l'entretien mécanique et à l'entretien des voies. Il préparera également le terrain pour une grande réorientation des pratiques commerciales et opérationnelles et des pratiques d'entretien, afin de permettre à la PJKA de devenir financièrement viable en l'espace de huit ans. Coût total : 31 millions de dollars.

LAOS, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

POPULAIRE DU : IDA — 14,1 millions de dollars. Par les améliorations ponctuelles qui seront apportées sur un tronçon de 270 kilomètres de la Route 13, dans le centre et le sud du pays ; par l'achat d'équipements et de matériaux de construction et par la prestation de services de consultants, ce projet favorisera la restauration d'un tronçon

de route important pour l'économie et renforcera l'aptitude du Gouvernement à planifier et à exécuter de façon continue ses travaux d'entretien routier. Coût total : 15,1 millions de dollars.

MADAGASCAR : IDA — 40 millions de dollars. Ce crédit contribuera au financement de certains éléments critiques d'un programme quadriennal (1988-91) d'entretien et de reconstruction de routes et de renforcement d'institutions, destiné à permettre au pays de faire face à ses besoins hautement prioritaires en matière de transports. Un cofinancement est attendu du FED (32,6 millions de dollars), de la BAfD (25 millions de dollars), de la SSD (15,6 millions de dollars) et de la NORAD (2,7 millions de dollars). Coût total : 144,1 millions de dollars.

MALAWI : IDA — 13,4 millions de dollars. Ce prêt permettra d'apporter des améliorations aux installations de transport du couloir Nord reliant le Malawi à la Tanzanie, et aidera ainsi le Malawi à se doter d'une route plus courte et plus rentable vers la mer, par comparaison à la route du Sud, par l'Afrique du Sud. Un cofinancement est attendu du FED (20 millions de dollars), de l'ODA (19,3 millions de dollars), de la KfW (13,9 millions de dollars), de l'USAID (13 millions de dollars) et des Pays-Bas (17,3 millions de dollars). Coût total : 109,8 millions de dollars.

MEXIQUE : BIRD — 135 millions de dollars. Ce prêt aidera le Gouvernement et le Secrétariat aux communications et aux transports à améliorer les opérations d'entretien sur les routes du réseau fédéral de manière à éliminer le retard cumulé par l'entretien périodique et, à l'avenir, répondre en temps utile aux besoins en entretien. Coût total : 281,5 millions de dollars.

MEXIQUE : BIRD — 50 millions de dollars. Ce prêt permettra de rehausser l'efficacité des ports par des travaux de remise en état et l'amélioration de l'exploitation, de l'infrastructure et des équipements portuaires ; l'amélioration de la gestion et de l'entretien des équipements portuaires ; une efficacité accrue des opérations de dragage ; le renforcement de la planification des investissements portuaires et de la gestion financière des ports ; et une réduction progressive des subventions à ce secteur. Coût total : 90,2 millions de dollars.

NÉPAL : IDA — 15,5 millions de dollars. Une assistance immédiate permettra au Gouvernement d'exécuter un programme de remise en état, de reconstruction ou de remplacement de certains tronçons

prioritaires de routes endommagées par les inondations et de structures connexes dans les régions en développement de l'est et du centre et dans la vallée de Katmandou. Un cofinancement (500.000 dollars) est attendu du PNUD. Coût total : 18,5 millions de dollars.

NIGERIA : BIRD — 250 millions de dollars. La Direction fédérale des routes sera aidée dans ses efforts en vue de définir et d'exécuter un programme approprié et soutenable de travaux de remise en état, d'amélioration et d'entretien ; et d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la rentabilité en même temps que la sécurité routière. Coût total : 955,4 millions de dollars.

RWANDA : Fonds d'aide à l'Afrique — 10 millions de dollars. Un financement supplémentaire sera apporté au Sixième projet routier, approuvé en décembre 1985. Un financement spécial conjoint est attendu de la République fédérale d'Allemagne (5,5 millions de dollars) et de l'Arabie saoudite (2,9 millions de dollars).

SOUDAN : IDA — 35 millions de dollars. Ce programme de reconstruction d'urgence des chemins de fer a pour objectifs de mettre fin à la détérioration des opérations de la Sudan Railways Corporation (SRC), d'améliorer l'utilisation de ses équipements, d'accroître la part du trafic de la SRC dans le couloir Khartoum-Port Soudan, d'aider à réduire ses coûts d'exploitation et ses effectifs et de rétablir la SRC en tant qu'instrument financièrement sain et économiquement efficace pour le développement économique du pays. Un cofinancement est attendu de l'ODA (20,5 millions de dollars), de la BAfD (14,2 millions de dollars), de la KfW (11 millions de dollars), de la CEE (9,8 millions de dollars) et des Pays-Bas (2,8 millions de dollars). Coût total : 99,4 millions de dollars.

TCHAD : IDA — 47 millions de dollars. Achèvement de la remise en état des 2.000 kilomètres de routes hautement prioritaires identifiés par le Gouvernement et les bailleurs de fonds comme essentiels à la reprise d'une activité économique normale. Coût total : 49,5 millions de dollars.

THAÏLANDE : BIRD — 50 millions de dollars. Ce prêt au secteur routier servira à financer des éléments du plan de développement routier et du programme d'entretien périodique pour 1987-91 de la Direction des routes, dont les grandes composantes, pour lesquelles la majeure partie de ce prêt sera utilisé, sont des programmes de réfection, d'entretien

périodique et de revêtement. Coût total : 998,6 millions de dollars.

THAÏLANDE : BIRD — 13 millions de dollars. Les éléments du marché que le Chemin de fer thaïlandais (SRT) peut desservir efficacement et à profit seront identifiés, et l'aptitude du SRT à soutenir la concurrence des autres modes de transport sera renforcée. Coût total : 14,8 millions de dollars.

TOGO : IDA — 40 millions de dollars. Ce crédit aidera le Gouvernement à remettre en état et à entretenir les éléments essentiels de l'infrastructure de transport et à améliorer l'efficacité de ce secteur, notamment par le renforcement des institutions existantes et par l'adoption d'une politique et de règlements judicieux. Un cofinancement est attendu du FED (26,6 millions de dollars), de la Bafd (17 millions de dollars), de la KfW (8 millions de dollars), du SFD (5,5 millions de dollars), du FENU/PNUD (2,6 millions de dollars), de la BOAD (2,3 millions de dollars) et de la CCCE et du FAC (1,4 million de dollars chacun). Un cofinancement supplémentaire de 3,1 millions de dollars est recherché. Coût total : 130,3 millions de dollars.

TUNISIE : BIRD — 63 millions de dollars. Ce projet d'entretien et de reconstruction de routes appuiera la politique gouvernementale de rationalisation des investissements routiers et de recherche d'une utilisation plus efficace des ressources, principalement par l'amélioration de la planification et de la gestion. Coût total : 232,3 millions de dollars.

YÉMEN, RÉPUBLIQUE ARABE DU : IDA — 18 millions de dollars. La route Sana'a-Hodeidah sera réparée et renforcée, et les tronçons et les ponts endommagés par les inondations sur les axes Sana'a-Marib, Taiz-Al Mafrq et Hodeidah-Harad seront reconstruits. Ce projet prévoit également une assistance technique et la fourniture de matériel d'entretien routier. Un cofinancement sera assuré par le FADES (24 millions de dollars) et le Fonds de l'OPEP pour le développement international (4,4 millions de dollars). Coût total : 57 millions de dollars.

YOUGOSLAVIE : BIRD — 68 millions de dollars. Deuxième projet routier visant principalement à aider les administrations routières de Kosovo, Macédoine, Monténégro et Vojvodine à mettre en oeuvre leurs programmes de développement routier et à créer et développer un système pilote de gestion de l'entretien. Coût total : 585 millions de dollars.

ZIMBABWE : BIRD — 32,7 millions de dollars. Deuxième projet routier visant à renforcer le réseau routier dans les régions d'agriculture de rapport, ainsi que sur les terres communales, en réduisant le retard cumulé des travaux d'entretien périodique des routes principales et secondaires et des routes de desserte. Coût total : 86,4 millions de dollars.

Urbanisme

ARGENTINE : BIRD — 120 millions de dollars. L'octroi de prêts secondaires à cinq provinces, pour le financement de la moitié des coûts admissibles des investissements, des équipements collectifs et des véhicules et matériels, contribuera à améliorer l'efficacité de la gestion du secteur public au niveau des provinces et des municipalités par la mise en place de meilleurs mécanismes de financement pour les investissements municipaux. Ce projet prévoit également une assistance technique. Coût total : 240 millions de dollars.

BANGLADESH : IDA — 47,6 millions de dollars. Ce crédit favorisera l'adoption d'une approche efficace des améliorations à apporter à l'environnement urbain ; il permettra d'accroître l'offre de terrains urbains et d'ouvrages d'infrastructure abordables, et d'améliorer la gestion municipale et la mobilisation des ressources dans les deux plus grandes villes du pays — Dacca et Chittagong. Un cofinancement (4,6 millions de dollars) est attendu du PNUD. Coût total : 65,6 millions de dollars.

BOLIVIE : IDA — 15 millions de dollars. Grâce à des améliorations de la gestion municipale, des transports urbains et de l'infrastructure urbaine, l'aptitude des institutions de la municipalité de La Paz à assurer leurs services et à exercer leurs fonctions administratives et budgétaires sera renforcé en même temps qu'il sera remédié à certaines insuffisances critiques de l'infrastructure de la ville. Un cofinancement est attendu de la GTZ (1,4 million de dollars), de la France (600.000 dollars), des Pays-Bas (600.000 dollars) et de l'Espagne (400.000 dollars). Coût total : 21,3 millions de dollars.

BRÉSIL : BIRD — 175 millions de dollars. Ce prêt aidera les autorités de l'État et de la municipalité de la région métropolitaine de Rio de Janeiro à effectuer des travaux urgents de reconstruction et de remise en état rendus nécessaires par les inondations et les glissements de terrain survenus récemment. En outre, certains travaux

essentiels, destinés à réduire ou à prévenir les dommages causés par les inondations, se sont exécutés, et les autorités de l'État et de la municipalité seront aidées dans leurs efforts pour élaborer un programme et pour se doter des moyens institutionnels nécessaires pour mieux faire face à l'avenir à des situations d'urgence. Coût total : 393,6 millions de dollars.

CORÉE, RÉPUBLIQUE DE :

BIRD — 30 millions de dollars. Ce projet aidera la municipalité de Taegu à améliorer son système de transports par l'introduction et l'application de techniques de gestion du réseau de transport et par la construction d'une grande voie urbaine rapide avec raccordements. Il prévoit également un appui aux institutions. Coût total : 145,7 millions de dollars.

EL SALVADOR : BIRD — 65 millions de dollars. Pour réparer les dommages causés par le tremblement de terre d'octobre 1986, ce prêt appuiera l'exécution de travaux de réparation et de reconstruction dans la région métropolitaine de San Salvador, notamment la construction de logements économiques, de bâtiments publics et d'écoles, ainsi que la fourniture de services publics essentiels ; il aidera à financer l'expansion de la capitale vers le Nord, moins vulnérable ; il permettra de relancer le secteur des microentreprises ; et il contribuera à renforcer l'aptitude du Gouvernement à planifier et à gérer les travaux de reconstruction et à faire face à l'avenir à toute éventualité. Un cofinancement (13,5 millions de dollars) est en train d'être organisé. Coût total : 102,4 millions de dollars.

ÉQUATEUR : BIRD — 60 millions de dollars.

En finançant une part du programme d'investissements 1988-93 de la Banque équatorienne du logement (BEV), ce prêt permettra d'aménager quelque 12 500 parcelles viabilisées, d'accorder 15 000 prêts pour des travaux d'amélioration de logements et de dispenser une assistance technique afin d'aider à améliorer le fonctionnement de la BEV et de la Commission nationale du logement (JNV). Coût total : 312 millions de dollars.

GHANA : IDA — 10,6 millions de dollars. Il sera créé jusqu'à 10.000 emplois productifs en deux ans par suite de ce projet, qui appuie un programme spécial de travaux publics destiné à atténuer la pauvreté en milieu urbain et à amortir l'effet des licenciements prévus dans le secteur public. Un cofinancement (4,9 millions de dollars)

est recherché. Coût total : 16,8 millions de dollars.

GUATEMALA : BIRD — 29 millions de dollars. Des programmes d'action permettront de renforcer la mobilisation des ressources locales, d'alléger les structures administratives, de mettre en place des systèmes modernes de planification et de gestion urbaines et d'améliorer les opérations d'entretien dans la municipalité de Guatemala. En outre, ce projet permettra de traiter les problèmes sociaux de la capitale par l'aménagement ou la remise en état d'une infrastructure urbaine de base et la prestation de services communautaires aux populations à faible revenu et aux groupes de squatters, notamment par une action communautaire. Coût total : 44,8 millions de dollars.

INDE : IDA — 300,2 millions de dollars. Ce crédit aidera les dix plus grandes villes de l'État de Tamil Nadu en finançant un projet qui a trois objectifs principaux : renforcer le fonctionnement des institutions s'occupant de la programmation et de la prestation des services urbains et de l'exécution des investissements urbains ; améliorer l'offre de terrains viabilisés acceptables des points de vue juridique et écologique pour quelque 880.000 personnes ; et améliorer l'efficacité du réseau de transports urbains. Coût total : 443,7 millions de dollars.

INDE : BIRD — 250 millions de dollars. Un prêt à la Housing Development Finance Corporation (HDFC), la seule grande société privée de financement immobilier du pays, financera au maximum 30 % du programme de la HDFC pendant trois ans et demi (environ 70.000 hypothèques), ce qui permettra de stabiliser le programme de la HDFC pendant une période de changement et de concurrence accrue sur les marchés financiers et d'accroître son aptitude à étendre ses services à de nouvelles régions géographiques et aux groupes à faible revenu. Ce projet prévoit également l'établissement de conditions propices à l'adoption d'une réglementation favorable au financement immobilier, ainsi qu'un soutien technique à la HDFC et à d'autres sociétés. Coût total : 840,8 millions de dollars.

INDONÉSIE : BIRD — 150 millions de dollars. Ce prêt aidera au financement d'un projet intégré de développement, planification et programmation de l'infrastructure dans la région de Jabotabek et de planification des transports urbains dans l'agglomération de Djakarta. Le projet prévoit également d'améliorer la circulation

dans la région, et de renforcer les politiques, les opérations et les réglementations gouvernementales en matière de transports publics. Il comprend également une assistance pour le renforcement institutionnel. Coût total: 223,9 millions de dollars.

LESOTHO : IDA — 20,4 millions de dollars.

Ce crédit donnera une nouvelle impulsion à l'évolution du secteur urbain vers une autonomie et une responsabilité financières plus grandes en contribuant au financement de la viabilisation de quelque 3.000 parcelles à Maseru South, en aidant à la fusion des institutions responsables de la fourniture de logements en un seul organisme, en étendant l'offre de financement à long terme à un large éventail de groupes de population pour l'achat de parcelles et de logements, en apportant des améliorations au fonctionnement des marchés fonciers, en aidant à la création du Conseil municipal de Maseru (la première municipalité du pays) et en favorisant la mise en oeuvre de saines politiques et pratiques de recouvrement des coûts. Coût total : 42,2 millions de dollars.

NIGERIA : BIRD — 69,5 millions de dollars.

Ce prêt contribuera à l'établissement d'un mécanisme pour l'exécution de grands travaux d'infrastructure urbaine, le Fonds de développement de l'infrastructure. Ce fonds permettra aux banques d'affaires d'identifier, d'évaluer, de superviser et de cofinancer les projets d'infrastructure urbaine au niveau des États. Coût total : 96,8 millions de dollars.

PAKISTAN : IDA — 90 millions de dollars.

Le niveau de vie, la qualité de l'environnement et la productivité de 250.000 personnes vivant dans la ville fortifiée et dans d'autres quartiers de la ville de Lahore se trouveront améliorés grâce à un projet qui prévoit également des

investissements dans trois autres villes de l'État du Pendjab. Ce projet dispensera également assistance technique et formation afin d'améliorer la qualité technique, financière et administrative de l'action des principales institutions urbaines de Lahore, et de renforcer le gouvernement de l'État. Un cofinancement (19,9 millions de dollars) est attendu de l'ODA. Coût total : 145,2 millions de dollars.

PHILIPPINES : BIRD — 160 millions de dollars. Ce projet du secteur de l'habitat favorisera les importations directes de matériaux de construction pour le démarrage des travaux de développement d'une subdivision ; il financera une tranche du programme d'investissement hypothécaire de la National Home Mortgage Finance Corporation et financera assistance technique, formation, équipement et études s'y rapportant. Coût total : 325 millions de dollars.

SÉNÉGAL : IDA — 46 millions de dollars.

Ce projet de développement municipal et immobilier vise à renforcer les pouvoirs locaux (notamment dans l'agglomération de Dakar), à améliorer le choix des politiques, les prestations de services, les investissements urbains et la mobilisation des ressources, et à accentuer l'impact économique et l'efficacité du secteur du logement. Un cofinancement (2,7 millions de dollars) est attendu de l'ACDI. Coût total : 78,3 millions de dollars.

SRI LANKA : IDA — 78 millions de dollars.

Ce crédit contribuera à financer la reconstruction ou la remise en état d'ouvrages d'infrastructure endommagés, à relancer l'activité économique et à rétablir certains services essentiels de manière à faciliter le retour du pays à la normale. Coût total : 111,4 millions de dollars.

Tableau 7-1. Projets approuvés pendant l'exercice 88, admis à bénéficier de concours de la BIRD et de l'IDA, par région
(montants en millions de dollars E.U.)

Région et Pays	Prêts de la BIRD		Crédits de l'IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Afrique						
Bénin	—	\$ —	1	\$ 21,0	1	\$ 21,0
Burkina Faso	—	—	1	17,9	1	17,9
Burundi	—	—	5	153,5	5	153,5
Cameroon	1	103,0	—	—	1	103,0
Cap-Vert	—	—	1	4,2	1	4,2
Congo, République populaire du	2	85,2	—	—	2	85,2
Côte d'Ivoire	1	57,4	—	—	1	57,4
Éthiopie	—	—	2	103,0	2	103,0
Gabon	1	50,0	—	—	1	50,0
Ghana	—	—	6	261,1	6	261,1
Guinée	—	—	4	148,7	4	148,7
Guinée-Bissau	—	—	2	14,0	2	14,0
Kenya	—	—	3	133,8	3	133,8
Lesotho	—	—	2	36,4	2	36,4
Madagascar	—	—	4	180,5	4	180,5
Malawi	—	—	3	89,3	3	89,3
Malawi	—	—	3	89,3	3	89,3
Mauritanie	—	—	1	10,0	1	10,0
Maurice	1	10,0	—	—	1	10,0
Mozambique	—	—	2	85,9	2	85,9
Niger	—	—	3	46,3	3	46,3
Nigeria	3	342,8	—	—	3	342,8
Ouganda	—	—	4	142,4	4	142,4
République centrafricaine	—	—	3	73,0	3	73,0
Sénégal	—	—	4	129,6	4	129,6
Somalie	—	—	2	18,0	2	18,0
Soudan	—	—	3	139,7	3	139,7
Tanzanie	—	—	1	60,0	1	60,0
Tchad	—	—	3	78,4	3	78,4
Togo	—	—	4	111,6	4	111,6
Zaïre	—	—	2	56,0	2	56,0
Zimbabwe	2	76,7	—	—	2	76,7
Total	11	\$ 725,1	69	\$ 2.203,6	80	\$ 2.928,7
Amérique latine et Caraïbes						
Argentine	3	\$ 626,5	—	\$ —	3	\$ 626,5
Belize	2	13,4	—	—	2	13,4
Bolivie	—	—	3	112,0	3	112,0
Brazil	9	1.359,5	—	—	9	1.359,5
Chili	1	250,0	—	—	1	250,0
Colombie	3	465,0	—	—	3	465,0
El Salvador	1	65,0	—	—	1	65,0
Équateur	2	160,0	—	—	2	160,0
Guatemala	1	29,0	—	—	1	29,0
Jamaïque	2	26,3	—	—	2	26,3
Mexique	8	2.030,0	—	—	8	2.030,0
République dominicaine	1	105,0	—	—	1	105,0
Uruguay	1	22,3	—	—	1	22,3
Total	34	\$ 5.152,0	3	\$ 112,0	37	\$ 5.264,0

(à suivre)

Tableau 7-1. (suite)

(montants en millions de dollars E.U.)

Région et Pays	Prêts de la BIRD		Crédits de l'IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Asie						
Bangladesh	—	\$ —	5	\$ 227,8	5	\$ 227,8
Bhoutan	—	—	2	5,3	2	5,3
Birmanie	—	—	1	63,0	1	63,0
Chine	10	1.053,7	4	639,9	14	1.693,6
Corée, République de	3	196,0	—	—	3	196,0
Fidji	1	23,4	—	—	1	23,4
Inde	8	2.255,0	2	712,2	10	2.972,2
Indonésie	10	1.375,3	—	—	10	1.375,3
Laos, Rép. dém. pop. du	—	—	1	14,1	1	14,1
Malaisie	3	170,2	—	—	3	170,2
Népal	—	—	3	71,2	3	71,2
Philippines	4	505,0	—	—	4	505,0
Sri Lanka	—	—	5	179,5	5	179,5
Thaïlande	3	173,0	—	—	3	173,0
Total	42	\$ 5.751,6	23	\$ 1.918,0	65	\$ 7.669,6
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord						
Algérie	4	\$ 391,0	—	\$ —	4	\$ 391,0
Chypre	2	65,0	—	—	2	65,0
Hongrie	3	320,0	—	—	3	320,0
Jordanie	3	107,0	—	—	3	107,0
Maroc	3	338,0	—	—	3	338,0
Pakistan	3	277,4	2	189,5	5	466,9
Portugal	2	92,0	—	—	2	92,0
Tunisie	5	291,0	—	—	5	291,0
Turquie	4	1.063,9	—	—	4	1.063,9
Yémen, République arabe du	—	—	2	35,6	2	35,6
Yougoslavie	2	188,0	—	—	2	188,0
Total	31	\$ 3.133,3	4	\$ 225,1	35	\$ 3.358,4
TOTAL GÉNÉRAL	118	\$ 14.762,0	99	\$ 4.458,7	217	\$ 19.220,7

Note : Les suppléments, ainsi que les prêts-B, sont inclus dans les montants, mais ne sont pas comptés comme des opérations de prêt distinctes. Les opérations mixtes BIRD/IDA ne sont comptabilisées qu'une seule fois, au titre de la BIRD.

Tableau 7-2. Projets approuvés pendant l'exercice 88, admis à bénéficier de concours de la BIRD et de l'IDA, par secteur

(en millions de dollars E.U.)

Secteur ^a	BIRD	IDA	Total
Agriculture et développement rural			
Algérie -- Irrigation et drainage	\$ 14,0	\$ -	\$ 14,0
Argentine -- Crédit agricole	106,5	-	106,5
Bangladesh -- Irrigation et drainage	-	81,5	81,5
Belze -- Développement régional	7,8	-	7,8
Bélin -- Développement régional	-	21,0	21,0
Bhoutan -- Foresterie	-	1,1	1,1
Brésil -- Foresterie	48,5	-	48,5
Brésil -- Irrigation et drainage	132,0	-	132,0
Brésil -- Crédit agricole	300,0	-	300,0
Brésil -- Agro-industrie	300,0	-	300,0
Brésil -- Prêt au secteur agricole	195,0	-	195,0
Burkina Faso -- Recherche et vulgarisation	-	17,9	17,9
Burundi -- Développement régional	-	10,0	10,0
Caméroun -- Développement régional	103,0	-	103,0
Chine -- Crédit agricole	-	170,0	170,0
Chine -- Développement régional	40,0	60,0	100,0
Chine -- Irrigation et drainage	-	103,0	103,0
Chine -- Prêt au secteur agricole	200,0	100,0	300,0
Chine -- Foresterie	-	56,9	56,9
Chypre -- Irrigation et drainage	30,0	-	30,0
Colombie -- Crédit agricole	15,0	-	15,0
Côte-d'Ivoire -- Cultures pérennes	11,9	-	11,9
Ghana -- Cultures pérennes	-	40,0	40,0
Guinée -- Crédit agricole	-	9,0	9,0
Hongrie -- Prêt au secteur agricole	70,0	-	70,0
Inde -- Crédit agricole	150,0	200,0	350,0
Inde -- Élevage	200,0	160,0	360,0
Indonésie -- Foresterie	34,0	-	34,0
Indonésie -- Irrigation et drainage	234,0	-	234,0
Kenya -- Recherche et vulgarisation	-	19,6	19,6
Lesotho -- Développement régional	-	16,0	16,0
Madagascar -- Foresterie	-	7,0	7,0
Malaisie -- Développement régional	66,0	-	66,0
Malawi -- Développement régional	-	5,9	5,9
Mali -- Irrigation et drainage	-	39,8	39,8
Maroc -- Prêt au secteur agricole	225,0	-	225,0
Maroc -- Irrigation et drainage	23,0	-	23,0
Mexique -- Prêt au secteur agricole	300,0	-	300,0
Népal -- Irrigation et drainage	-	41,3	41,3
Niger -- Crédit agricole	-	9,3	9,3
Ouganda -- Agro-industrie	-	24,9	24,9
Ouganda -- Développement régional	-	10,0	10,0
Pakistan -- Irrigation et drainage	-	79,5	79,5
Pakistan -- Agro-industrie	31,4	20,0	51,4
Philippines -- Irrigation et drainage	45,0	-	45,0
Republique centrafricaine -- Développement régional	-	15,0	15,0
Sénégal -- Irrigation et drainage	-	33,6	33,6
Soudan -- Développement régional	-	19,7	19,7
Soudan -- Irrigation et drainage	-	85,0	85,0
Sri Lanka -- Cultures pérennes	-	23,5	23,5

(à suivre)

Tableau 7-2. (suite)

(en millions de dollars E.U.)

Secteur ^a	BIRD	IDA	Total
Agriculture et développement rural (suite)			
Tanzanie — Prêt au secteur agricole	\$ —	\$ 30,0	\$ 30,0
Tchad — Élevage	—	18,6	18,6
Togo — Cultures pérennes	—	15,1	15,1
Tunisie — Crédit agricole	30,0	—	30,0
Tunisie — Foresterie	20,0	—	20,0
Yémen, République arabe du — Développement régional	—	17,6	17,6
Total	<u>\$ 2.932,1</u>	<u>\$ 1.561,8</u>	<u>\$ 4.493,9</u>
Alimentation en eau et assainissement			
Algérie	\$ 20,0	\$ —	\$ 20,0 ^b
Brésil	80,0	—	80,0
Colombie	150,0	—	150,0
Turquie	218,0	—	218,0
Uruguay	22,3	—	22,3
Zaïre	—	45,0	45,0
Total	<u>\$ 490,3</u>	<u>\$ 45,0</u>	<u>\$ 535,3</u>
Assistance technique			
Congo, Rép. pop. du.	\$ 15,2	\$ —	\$ 15,2
Ghana	—	10,5	10,5
Guinée-Bissau	—	9,7	9,7
Mali	—	9,5	9,5
Mauritanie	—	10,0	10,0
Niger	—	5,5	5,5
Sénégal	—	17,0	17,0
Somalie	—	5,5	5,5
Tchad	—	12,8	12,8
Total	<u>\$ 15,2</u>	<u>\$ 80,5</u>	<u>\$ 95,7</u>
Éducation			
Algérie	\$ 54,0	\$ —	\$ 54,0
Bhoutan	—	4,2	4,2
Burundi	—	31,5	31,5
Cap-Vert	—	4,2	4,2
Chine	—	50,0	50,0
Éthiopie	—	70,0	70,0
Guinée-Bissau	—	4,3	4,3
Indonésie	140,3	—	140,3
Indonésie	113,0	—	113,0
Jamaïque	8,3	—	8,3
Jordanie	40,0	—	40,0
Malaisie	48,2	—	48,2
Mexique	80,0	—	80,0
Mozambique	—	15,9	15,9
Nigeria	23,3	—	23,3
Portugal	32,0	—	32,0
République centrafricaine	—	18,0	18,0
Turquie	115,8	—	115,8
Zaïre	—	11,0	11,0
Total	<u>\$ 654,9</u>	<u>\$ 209,1</u>	<u>\$ 864,0</u>

Tableau 7-2. (suite)

(en millions de dollars E.U.)

Secteur ^a	BIRD	IDA	Total
Énergie			
<i>Électricité</i>			
Algérie	\$ 160,0	\$ —	\$ 160,0
Chine	165,0	—	165,0
Colombie	300,0	—	300,0
Inde	260,0	—	260,0
Inde	350,0	—	350,0
Jamaïque	18,0	—	18,0
Malaisie	56,0	—	56,0
Maroc	90,0	—	90,0
Népal	—	14,4	14,4
Niger	—	31,5	31,5
Pakistan	150,0	—	150,0
Philippines	100,0	—	100,0
République dominicaine	105,0	—	105,0
Somalie	—	12,5	12,5
Sri Lanka	—	40,5	40,5
Thaïlande	110,0	—	110,0
Zimbabwe	44,0	—	44,0
Total	\$ 1.908,0	\$ 98,9	\$ 2.006,9
<i>Pétrole, gaz et charbon</i>			
Birmanie	\$ —	\$ 63,0	\$ 63,0
Irlande	295,0	—	295,0
Turquie	30,1	—	30,1 ^b
Total	\$ 325,1	\$ 63,0	\$ 388,1
Hors projet			
Bolivie	\$ —	\$ 27,0	\$ 27,0
Burundi	—	90,0	90,0
Chili	250,0	—	250,0
Congo, Rép. pop. du	70,0	—	70,0
Gabon	50,0	—	50,0
Guinée	—	65,0	65,0
Indonésie	300,0	—	300,0
Madagascar	—	125,0	125,0
Malawi	—	70,0	70,0
Mali	—	40,0	40,0
Mozambique	—	70,0	70,0
Népal	—	65,0	65,0
Philippines	200,0	—	200,0
République centrafricaine	—	40,0	40,0
Tanzanie	—	30,0	30,0 ^c
Togo	—	45,0	45,0
Tunisie	150,0	—	150,0
Total	\$ 1.020,0	\$ 667,0	\$ 1.687,0
Industrie			
Argentine — Prêt au secteur industriel	\$ 400,0	\$ —	\$ 400,0
Angleterre — Prêt au secteur industriel	—	11,4	11,4
Chine — Engrais et autres produits chimiques	127,0	—	127,0
Chine — Prêt au secteur industriel	62,7	—	62,7

(à suivre)

Tableau 7-2. (suite)

(en millions de dollars E.U.)

Secteur ^a	BIRD	IDA	Total
Industrie (suite)			
Corée, République de — Prêt au secteur industriel	\$ 50,0	\$ —	\$ 50,0
Ghana — Sidérurgie	—	40,0	40,0
Hongrie — Prêt au secteur industriel	200,0	—	200,0
Hongrie — Prêt au secteur industriel	50,0	—	50,0
Inde — Prêt au secteur industriel	360,0	—	360,0
Indonésie — Engrais et autres produits chimiques	21,0	—	21,0
Jordanie — Mines, autres activités extractives	31,0	—	31,0
Kenya — Prêt au secteur industriel	—	102,0	102,0
Madagascar — Ingénierie	—	8,5	8,5
Mexique — Engrais et autres produits chimiques	265,0	—	265,0
Mexique — Sidérurgie	400,0	—	400,0
Pakistan — Prêt au secteur industriel	96,0	—	96,0
Total	<u>\$ 2.062,7</u>	<u>\$ 161,9</u>	<u>\$ 2.224,6</u>
Petites entreprises			
Indonésie	\$ 165,0	\$ —	\$ 165,0
Sri Lanka	—	20,0	20,0
Tunisie	28,0	—	28,0
Turquie	300,0	—	300,0
Total	<u>\$ 493,0</u>	<u>\$ 20,0</u>	<u>\$ 513,0</u>
Population, santé et nutrition			
Brésil	\$ 109,0	\$ —	\$ 109,0
Burundi	—	14,0	14,0
Éthiopie	—	33,0	33,0
Guinée	—	19,7	19,7
Inde	—	57,0	57,0
Kenya	—	12,2	12,2
Ouganda	—	42,5	42,5
Sri Lanka	—	17,5	17,5
Total	<u>\$ 109,0</u>	<u>\$ 195,9</u>	<u>\$ 304,9</u>
Sociétés financières de développement			
Bolivie	\$ —	\$ 70,0	\$ 70,0
Burundi	—	8,0	8,0
Équateur	100,0	—	100,0
Ghana	—	100,0	100,0
Maurice	10,0	—	10,0
Mexique	500,0	—	500,0
Mexique	300,0	—	300,0
Portugal	60,0	—	60,0
Sénégal	—	33,0	33,0
Togo	—	11,5	11,5
Turquie	400,0	—	400,0
Yougoslavie	120,0	—	120,0
Total	<u>\$ 1.490,0</u>	<u>\$ 222,5</u>	<u>\$ 1.712,5</u>
Télécommunications			
Jordanie	\$ 36,0	\$ —	\$ 36,0
Total	<u>\$ 36,0</u>	<u>\$ —</u>	<u>\$ 36,0</u>

Tableau 7-2. (suite)

(en millions de dollars E.U.)

Secteur ^a	BIRD	IDA	Total
Transports			
Algérie — Chemins de fer	\$ 143,0	\$ —	\$ 143,0
Bangladesh — Routes	—	25,0	25,0
Bangladesh — Prêt au secteur des transports	—	62,3	62,3
Belize — Ports et voies navigables	5,6	—	5,6
Brazil — Ports et voies navigables	20,0	—	20,0
Chine — Ports et voies navigables	71,0	25,0	96,0
Chine — Chemins de fer	200,0	—	200,0
Chine — Routes	75,0	50,0	125,0
Chine — Routes	50,0	—	50,0
Chine — Ponts et voies navigables	63,0	25,0	88,0
Cyprus — Prêt au secteur des transports	35,0	—	35,0
Corée, Rép. de — Prêt au secteur des transports	116,0	—	116,0
Côte-d'Ivoire — Routes	45,5	—	45,5 ^c
Fidji — Routes	23,4	—	23,4
Ghana — Routes	—	60,0	60,0
Guinée — Routes	—	55,0	55,0
Irak — Chemins de fer	390,0	—	390,0
Indonésie — Routes	190,0	—	190,0
Indonésie — Chemins de fer	28,0	—	28,0
Lios, Rép. dém. pop. du — Routes	—	14,1	14,1
Madagascar — Routes	—	40,0	40,0
Malawi — Routes	—	13,4	13,4
Mexique — Routes	135,0	—	135,0
Mexique — Ports et voies navigables	50,0	—	50,0
Népal — Routes	—	15,5	15,5
Nigeria — Routes	250,0	—	250,0
Soudan — Chemins de fer	—	35,0	35,0
Tchad — Chemins de fer	—	47,0	47,0
Thaïlande — Routes	50,0	—	50,0
Thaïlande — Chemins de fer	13,0	—	13,0
Togo — Routes	—	40,0	40,0
Tunisie — Routes	63,0	—	63,0
Yémen République arabe du — Routes	—	18,0	18,0
Yugoslavie — Routes	68,0	—	68,0
Zimbabwe — Routes	32,7	—	32,7
Total	\$ 2.117,2	\$ 525,3	\$ 2.642,5
Urbanisme			
Argentine	\$ 120,0	\$ —	\$ 120,0
Bangladesh	—	47,6	47,6
Bolivie	—	15,0	15,0
Brazil	175,0	—	175,0
Corée, République de	30,0	—	30,0
Équateur	60,0	—	60,0
El Salvador	65,0	—	65,0
Ghana	—	10,6	10,6
Guatemala	29,0	—	29,0

(à suivre)

Tableau 7-2. (suite)

(en millions de dollars E.U.)

Secteur ^a	BIRD	IDA	Total
Urbanisme (suite)			
Inde	\$ 250,0	\$ —	\$ 250,0
Inde	—	300,2	300,2
Indonésie	150,0	—	150,0
Lesotho	—	20,4	20,4
Nigeria	69,5	—	69,5
Pakistan	—	90,0	90,0
Philippines	160,0	—	160,0
Sénégal	—	46,0	46,0
Sri Lanka	—	78,0	78,0
Total	<u>\$ 1.108,5</u>	<u>\$ 607,8</u>	<u>\$ 1.716,3</u>
Total général	<u>\$ 14.762,0</u>	<u>\$ 4.458,7</u>	<u>\$ 19.220,7</u>

Note: Pour plus de détails, voir les Tableaux 7-3 et 7-4.

^a Dans bien des cas, les activités du projet concernent plus d'un secteur ou sous-secteur.^b Prêt-B appliqué à un projet existant, non considéré comme une opération distincte.^c Financement venant en supplément d'un prêt antérieur et non considéré comme une opération distincte.

Tableau 7-3. État des prêts de la BIRD approuvés pendant l'exercice 88

Emprunteur ou garant Objet	Date de l'approbation	Période d'amortissement	Principal (en millions de \$ E.U.)
Algérie			
Agriculture et développement rural: projet d'ingénierie de l'irrigation	24 juin 1988	1994/2003	14,0
Éducation: projet de formation professionnelle	24 juin 1988	1994/2003	54,0
Algérie (garant)			
Alimentation en eau et assainissement: deuxième projet national d'alimentation en eau (Prêt-B) — Banque de l'Agriculture et du développement rural	28 janvier 1988	1992/1996	20,0
Transports: deuxième projet ferroviaire — Société Nationale de Transports Ferroviaires	24 juin 1988	1993-2003	143,0
Énergie: troisième projet électricité — Société Nationale de l'Électricité et du Gaz	29 juin 1988	1994-2003	160,0
Argentine			
Urbanisme: projet de développement municipal	22 mars 1988	1991/2003	120,0
Industrie: prêt au secteur bancaire	29 mars 1988	1991/2003	400,0
Argentine (garant)			
Agriculture et développement rural: Crédit agricole II — Banco de la Nación Argentina	23 juin 1988	1993/2003	106,5
Belize			
Transports: deuxième projet d'entretien et de réhabilitation des routes	31 mai 1988	1994/2005	5,6
Agriculture et développement rural: projet de crédit et de développement des exportations agricoles	15 juin 1988	1993/2005	7,8
Brésil			
Population, santé et nutrition: projet de lutte contre des maladies endémiques dans le Nord-Est	31 mars 1988	1991/2003	109,0
Agriculture et développement rural: projet du sous-secteur de l'irrigation	9 juin 1988	1993/2003	195,0
Agriculture et développement rural: quatrième crédit aux agro-industries	16 juin 1988	1994/2003	300,0
Agriculture et développement rural: crédit agricole	23 juin 1988	1994/2003	300,0
Brésil (garant)			
Agriculture et développement rural: projet d'irrigation et de drainage d'Faparica et de réinstallation des populations concernées — Companhia Hidro Eléctrica do São Francisco et Companhia de Desenvolvimento do Vale do São Francisco	17 novembre 1987	1991/2003	132,0
Agriculture et développement rural: projet de développement forestier du Minas Gerais — Banque de développement du Minas Gerais	17 décembre 1987	1991/2003	48,5
Transports: projet d'assistance technique portuaire — Empresa de Portos do Brasil S.A.	24 mai 1988	1993/2003	20,0
Urbanisme: projet de reconstruction et de remise en état des ouvrages endommagés par les inondations à Rio de Janeiro — Secretariat de Planejamento e Controle	24 juin 1988	1993/2003	175,0
Alimentation en eau et assainissement: projet en faveur des municipalités et des zones à faible revenu — Caixa Econômica Federal	29 juin 1988	1993/2003	80,0
Cameroun			
Agriculture et développement rural: projet de réhabilitation de la culture du cacao	23 février 1988	1993/2008	103,0
Chili			
Hors projet: troisième prêt à l'ajustement structurel	15 décembre 1987	1992/2004	250,0
Chine			
Transports: projet du port de Huangpu	6 octobre 1987	1993/2007	63,0
Transports: projet du port de Dalian	9 février 1988	1993/2008	71,0
Agriculture et développement rural: projet de développement des régions côtières	29 mars 1988	1993/2008	40,0

(à suivre)

Tableau 7-3. (suite)

Emprunteur ou garant Objet	Date de l'approbation	Période d'amortissement	Principal (en millions de \$ E.U.)
Chine (suite)			
Industrie : projet de produits pharmaceutiques	24 mai 1988	1994/2008	127,0
Transports : projet de routes provinciales du Shaanxi	9 juin 1988	1994/2008	50,0
Transports : projet de routes provinciales du Sichuan	9 juin 1988	1994/2008	75,0
Énergie : projet d'extension des centrales thermiques de Beilungang	14 juin 1988	1993/2008	165,0
Industrie : projet de développement des phosphates	15 juin 1988	1993/2008	62,7
Agriculture et développement rural : Crédit à l'ajustement du secteur rural	23 juin 1988	1993/2008	200,0
Transports : quatrième projet ferroviaire	23 juin 1988	1994/2008	200,0
Chypre			
Transports : prêt de développement du secteur des transports . .	9 février 1988	1991/2003	35,0
Agriculture et développement rural : projet de mise en valeur des ressources en eau, Phase II	23 février 1988	1991/2003	30,0
Colombie			
Énergie : prêt à l'ajustement du secteur électrique	8 décembre 1987	1992/2005	300,0
Colombie (garant)			
Agriculture et développement rural : projet de développement institutionnel de la Caja Agraria — Caja de Crédito Agrario Industrial y Minero	9 février 1988	1992/2005	15,0
Alimentation en eau et assainissement : projet de réforme du secteur alimentation en eau et assainissement — Banco Central Hipotecario/Fondo Financiero de Desarrollo Urbano	16 juin 1988	1994/2005	150,0
Congo, République populaire du			
Assistance technique : projet de développement institutionnel des entreprises publiques	21 juillet 1987	1991/2004	15,2
Hors projet : prêt à l'ajustement structurel	21 juillet 1987	1991/2004	70,0
Corée, République de			
Transports : projet de transport régional de Kyonggi	2 février 1988	1991/2003	116,0
Corée, République de (garant)			
Urbanisme : projet de transport urbain de Taegu — Direction du Bureau de la planification et de la gestion, municipalité de Taegu	9 février 1988	1991/2003	30,0
Industrie : troisième projet de développement technologique — Korea Technology Development Corporation	23 février 1988	1993/1999	50,0
Côte d'Ivoire			
Agriculture et développement rural : cinquième projet hévéa . . .	6 octobre 1987	1993/2007	11,9
Transports : deuxième projet du secteur routier (prêt supplémentaire)	3 novembre 1987	1993/2005	45,5
El Salvador			
Urbanisme : projet de reconstruction des ouvrages endommagés par le tremblement de terre	15 septembre 1987	1993/2007	65,0
Équateur			
Sociétés financières de développement : prêt à l'ajustement du secteur financier	22 décembre 1987	1992/2005	100,0
Urbanisme : deuxième projet national de logement destiné aux populations à faible revenu	12 janvier 1988	1992/2005	60,0
Fidji			
Transports : projet d'amélioration des routes	3 septembre 1987	1991/2002	23,4
Gabon			
Hors projet : prêt à l'ajustement structurel	21 avril 1988	1992/2001	50,0
Guatemala			
Urbanisme : projet de développement municipal	23 juin 1988	1994/2005	29,0
Hongrie			
Industrie : prêt à l'ajustement du secteur industriel	21 juin 1988	1994/2003	200,0

Tableau 7-3. (suite)

Emprunteur ou garant Objet	Date de l'approbation	Période d'amortissement	Principal (en millions de \$ E.U.)
Hongrie (garant)			
Agriculture et développement rural: projet de modernisation de l'agro-industrie — Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Ministère du commerce et Banque nationale de Hongrie	5 mai 1988	1994/2003	70,0
Industrie: projet de développement technologique — Office national du développement technique	21 juin 1988	1994/2003	50,0
Inde			
Agriculture et développement rural: projet d'aide à la suite de la sécheresse	24 novembre 1987	1993/2008	150,0
Agriculture et développement rural: deuxième projet laitier national	15 décembre 1987	1993/2008	200,0
Énergie: projet d'exploitation du gaz dans l'Ouest	2 février 1988	1993/2007	295,0
Industrie: projet d'assistance financière et technique à l'industrie	31 mars 1988	1993/2008	310,0
Transports: troisième projet de modernisation ferroviaire	5 mai 1988	1993/2008	390,0
Énergie: deuxième projet électricité du Karnataka	10 mai 1988	1993/2008	260,0
Énergie: projet d'électricité de l'Uttar Pradesh	15 juin 1988	1993/2008	350,0
Inde (garant)			
Industrie: projet d'assistance financière et technique à l'industrie — Industrial Development Bank of India, Industrial Credit and Investment Corporation of India et Steel Authority of India Limited	31 mars 1988	1993/2008	50,0
Urbanisme: projet en faveur de la Housing Development Finance Corporation — HDFC	31 mars 1988	1993/2008	250,0
Indonésie			
Industrie: projet d'économie de l'énergie industrielle	13 octobre 1987	1993/2007	21,0
Transports: deuxième projet de développement des routes rurales	10 novembre 1987	1993/2008	190,0
Agriculture et développement rural: projet du sous-secteur de l'irrigation	10 novembre 1987	1993/2008	234,0
Transports: projet d'assistance technique ferroviaire	10 décembre 1987	1993/2008	28,0
Agriculture et développement rural: projet d'institutions et de conservation forestières	31 mars 1988	1993/2008	34,0
Urbanisme: projet d'urbanisme de Jabotabek	12 avril 1988	1994/2008	150,0
Hors projet: deuxième projet d'ajustement de la politique commerciale	10 mai 1988	1993/2008	300,0
Éducation: projet de développement des études comptables	17 mai 1988	1993/2008	113,0
Éducation: projet de développement de l'enseignement supérieur	31 mai 1988	1993/2008	140,3
Petites entreprises: deuxième projet de développement des exportations	29 juin 1988	1994/2008	165,0
Jamaïque			
Éducation: projet de préparation de programmes pédagogiques et de prêts aux étudiants	12 janvier 1988	1992/2005	8,3
Jamaïque (garant)			
Énergie: quatrième projet d'électricité — Jamaica Public Service Company, Ltd	4 août 1987	1991/2004	18,0
Jordanie			
Éducation: septième projet d'éducation	10 décembre 1987	1992/2005	40,0
Jordanie (garant)			
Industrie: projet d'une mine de phosphate à Shidiya — Jordan Phosphate Mines Company Ltd	19 janvier 1988	1992/2005	31,0
Télécommunications: premier projet de télécommunications — Jordan Telecommunications Corporation	14 juin 1988	1994/2005	36,0
Malaisie			
Éducation: projet de développement universitaire	24 novembre 1987	1991/2002	48,2

(à suivre)

Tableau 7-3. (suite)

Emprunteur ou garant Objet	Date de l'approbation	Période d'amortissement	Principal (en millions de \$ E.U.)
Malaisie (suite)			
Agriculture et développement rural: deuxième projet de mise en valeur des terres de la FELCRA	8 mars 1988	1991/2003	66,0
Malaisie (garant)			
Énergie: projet d'électricité du Sarawak — Sarawak Electricity Supply Corporation	24 mai 1988	1994/2003	56,0
Maroc			
Agriculture et développement rural: deuxième prêt à l'ajustement du secteur agricole	24 novembre 1987	1993/2007	225,0
Énergie: projet de distribution électrique	16 février 1988	1993/2008	90,0
Agriculture et développement rural: deuxième projet d'irrigation à petite et moyenne échelle	14 juin 1988	1994/2008	23,0
Maurice (garant)			
Sociétés financières de développement: Projet de financement de l'industrie — Banque de Maurice	31 mars 1988	1992/2005	10,0
Mexique (garant)			
Éducation: projet de formation de la main-d'œuvre — Nacional Financiera, S.N.C.	6 octobre 1987	1991/2002	80,0
Transports: projet d'entretien des routes — Secretaria de Comunicaciones y Transportes	6 octobre 1987	1991/2002	135,0
Sociétés financières de développement: deuxième prêt d'appui à la politique commerciale — Banco Nacional de Comercio Exterior, S.N.C.	12 novembre 1987	1991/2002	500,0
Industrie: projet de restructuration du secteur de l'acier — Altos Hornos de Mexico S.A., Carbon y Minerales Coahuila S.A., HYLSA S.A. de C.V. et Société publique en holding du secteur de l'acier	3 mars 1988	1991/2002	400,0
Industrie: prêt à l'ajustement du secteur des engrais — Dirección Internacional Financiera S.N.C. et Fertilizantes Mexicanos S.A.	15 mars 1988	1991/2003	265,0
Agriculture et développement rural: prêt au secteur agricole — Dirección Internacional Financiera S.N.C.	15 mars 1988	1991/2003	300,0
Transports: projet de réhabilitation portuaire — Secrétariat pour les communications et les transports	31 mai 1988	1992/2003	50,0
Sociétés financières de développement: projet de financement du logement — Banco Nacional de Obras y Servicios Públicos, S.N.C.	2 juin 1988	1994/2003	300,0
Nigeria			
Urbanisme: projet du Fonds de développement de l'infrastructure	29 mars 1988	1993/2007	69,5
Éducation: projet d'éducation technique	29 mars 1988	1993/2008	23,3
Transports: projet du secteur routier	16 juin 1988	1994/2008	250,0
Pakistan			
Industrie: projet de modernisation de l'industrie du ciment ...	17 novembre 1987	1993/2007	96,0
Agriculture et développement rural: projet national de développement des oléagineux	23 juin 1988	1994/2008	31,4
Énergie: projet de développement du secteur privé de l'énergie	29 juin 1988	1994/2008	150,0
Philippines			
Agriculture et développement rural: projet de soutien aux opérations d'irrigation	2 juin 1988	1994/2008	45,0
Hors projet: programme de réforme des sociétés publiques ...	15 juin 1988	1994/2008	200,0
Urbanisme: projet du secteur du logement	24 juin 1988	1994/2008	160,0
Philippines (garant)			
Énergie: projet d'électricité géothermique de Bacon-Manito — Philippine National Oil Company-Energy Development Corporation et National Power Corporation	23 juin 1988	1994/2008	59,0

Tableau 7-3. (fin)

Emprunteur ou garant Objet	Date de l'approbation	Période d'amortissement	Principal (en millions de \$ E.U.)
• Énergie : projet d'électricité géothermique de Bacon-Manito — Philippine National Oil Company-Energy Development Corporation et National Power Corporation	23 juin 1988	1994/2008	41,0
Portugal			
• Éducation : projet d'enseignement technologique	21 juillet 1987	1991/2002	32,0
Portugal (garant)			
Sociétés financières de développement : troisième projet de développement industriel — Banco de Fomento Nacional	26 janvier 1988	1991/2003	60,0
République dominicaine (garant)			
Énergie : projet de remise en état et de distribution du réseau électrique — Corporación Dominicana de Electricidad	7 juin 1988	1994/2005	105,0
Thaïlande			
Transports : projet du secteur routier	15 décembre 1987	1992/2004	50,0
Thaïlande (garant)			
Transports : projet d'amélioration de l'efficacité du réseau ferroviaire — Société nationale de chemins de fer thaïlandais	15 septembre 1987	1992/2004	13,0
Énergie : projet de distribution électrique — Compagnie thaïlandaise de production électrique	1 ^{er} mars 1988	1992/2005	110,0
Tunisie			
Agriculture et développement rural : projet de développement forestier	4 août 1987	1992/2004	20,0
Transports : projet d'entretien et de remise en état des routes	17 décembre 1987	1992/2004	63,0
Petites entreprises : deuxième projet de développement de la petite et moyenne industrie	16 février 1988	1992/2005	28,0
Hors projet : prêt à l'ajustement structurel	16 juin 1988	1994/2005	150,0
Tunisie (garant)			
Agriculture et développement rural : quatrième projet de crédit agricole — Banque nationale de Tunisie	7 juillet 1987	1992/2004	30,0
Turquie			
Énergie : prêt à l'ajustement du secteur de l'énergie (prêt-B)	23 septembre 1987	1998/1999	30,1
Petites entreprises : projet de développement des exportations industrielles	19 janvier 1988	1992/2005	100,0
Éducation : deuxième projet de formation industrielle	22 mars 1988	1992/2005	115,8
Sociétés financières de développement : deuxième projet d'ajustement du secteur financier	21 juin 1988	1994/2005	400,0
Turquie (garant)			
• Alimentation en eau et assainissement : projet d'alimentation en eau et d'assainissement d'Istanbul — Direction de l'eau et d'assainissement d'Istanbul	1 ^{er} décembre 1987	1992/2004	218,0
• Petites entreprises : projet de développement des exportations industrielles — Sınai Yatırım Ve Kredi Bankası et Türkiye Sınai Kalkınma Bankası	19 janvier 1988	1992/2005	200,0
Uruguay			
Alimentation en eau et assainissement : projet de réhabilitation du système d'alimentation en eau	22 mars 1988	1992/2005	22,3
Yougoslavie (garant)			
Transports : deuxième projet du secteur routier — Savez Samoupravniih Interesnih Zajednica za Puteve Jugoslavije	13 octobre 1987	1991/2002	68,0
Sociétés financières de développement : projet d'industries exportatrices — Ljubljanska Banka	29 juin 1988	1993/2003	120,0
Zimbabwe			
Transports : deuxième projet routier	10 mai 1988	1993/2008	32,7

(à suivre)

Tableau 7-3. (suite)

Emprunteur ou garant Objet	Date de l'approbation	Période d'amortissement	Principal (en millions de \$ E.U.)
Zimbabwe (garant)			
Énergie : deuxième projet d'électricité — Zimbabwe			
Electricity Supply Authority	12 janvier 1988	1993/2008	44,0
Total des prêts accordés aux pays membres ou garantis par eux			<u>14.762,0</u>
Société financière internationale			
(montant total pour l'exercice 1988)	_____ a	_____ b	<u>200,0</u>
TOTAL GÉNÉRAL			<u>14.962,0</u>

Note : Tous les prêts accordés au cours de l'exercice 88 sont assortis de taux d'intérêt variables.

^a. Différents prêts approuvés pendant toute la durée de l'exercice fiscale.

^b. Les durées d'amortissement varient selon les prêts.

Tableau 7-4. État des crédits de l'IDA approuvés pendant l'exercice 88

Pays Objet	Date de l'approbation	Période d'amortis- sement	Montant du principal (en millions)	
			DTS	Équivalent en dollars E. U.
Bangladesh				
Agriculture et développement rural: deuxième projet à petite échelle de lutte contre les inondations, d'irrigation et de drainage	26 janvier 1988	1998/2027	61,7	81,5
Traisports: deuxième projet de remise en état des ouvrages endommagés par les inondations	9 février 1988	1998/2027	18,2	25,0
Urbanisme: projet d'urbanisme	21 juin 1988	1998/2028	34,4	47,6
Transports: projet d'amélioration des routes et des marchés ruraux	24 juin 1988	1998/2028	45,0	62,3
Industrie: projet d'optimisation de l'utilisation de l'énergie dans l'industrie	29 juin 1988	1998/2028	8,3	11,4
Bénin				
Agriculture et développement rural: deuxième projet de développement rural du Borgou	16 février 1988	1998/2028	15,9	21,0
Bhoutan				
Agriculture et développement rural: deuxième projet de développement forestier	19 avril 1988	1998/2028	0,8	1,1
Éducation: projet d'enseignement primaire	19 avril 1988	1998/2028	3,1	4,2
Birmanie				
Énergie: projet d'exploitation et d'utilisation du gaz	21 juillet 1987	1998/2027	48,3	63,0
Bolivie				
Urbanisme: projet de développement municipal de La Paz	4 août 1987	1997/2022	11,7	15,0
Trisprojets: deuxième projet du fonds social de secours d'urgence	1 ^{er} mars 1988	1998/2027	19,0	27,0
Sociétés financières de développement: projet d'ajustement du secteur financier	16 juin 1988	1998/2028	50,6	70,0
Burkina Faso				
Agriculture et développement rural: projet de recherche agricole	19 avril 1988	1998/2027	14,1	17,9
Burundi				
Agriculture et développement rural: projet de développement agricole de Muyinga	10 décembre 1987	1998/2027	7,9	10,0
Population, santé et nutrition: projet de population et santé	15 décembre 1987	1998/2027	11,0	14,0
Éducation: projet de développement du secteur de l'éducation	23 février 1988	1998/2028	23,0	31,5
Sociétés financières de développement: projet de prêt pyramidal à de petites entreprises	29 mars 1988	1998/2027	5,7	8,0
Trisprojets: deuxième crédit à l'ajustement structurel	14 juin 1988	1998/2028	64,9	90,0
Cap Vert				
Éducation: projet d'amélioration de l'enseignement primaire	24 novembre 1987	1997/2027	3,3	4,2
Chine				
Transports: projet du port de Huangpu	6 octobre 1987	1997/2022	19,8	25,0
Agriculture et développement rural: troisième projet de crédit rural	26 janvier 1988	1998/2022	123,8	170,0
Transports: projet du port de Dalian	9 février 1988	1998/2022	18,2	25,0
Agriculture et développement rural: projet d'irrigation du nord	22 mars 1988	1998/2023	72,7	103,0
Agriculture et développement rural: projet de développement des zones côtières	29 mars 1988	1998/2022	44,0	60,0
Éducation: projet de formation des enseignants	24 mai 1988	1998/2023	36,8	50,0
Agriculture et développement rural: projet de				

(à suivre)

Tableau 7-4. (suite)

Pays Objet	Date de l'approbation	Période d'amortis- sement	Montant du principal (en millions)	
			DTS	Équivalent en dollars E.U.
Chine (suite)				
réhabilitation de la forêt de Da Xing An Ling endommagée par le feu	9 juin 1988	1998/2023	41,1	56,9
Transports : projet routier de la province de Sichuan	9 juin 1988	1998/2023	36,1	50,0
Agriculture et développement rural : crédit à l'ajustement du secteur rural	23 juin 1988	1998/2023	72,2	100,0
Éthiopie				
Éducation : septième projet d'éducation	26 janvier 1988	1998/2027	53,0	70,0
Population, santé et nutrition : projet de santé familiale	2 juin 1988	1988/2028	23,8	33,0
Ghana				
Assistance technique : projet d'entreprises publiques	13 octobre 1987	1998/2027	8,3	10,5
Agriculture et développement rural : projet de réhabilitation des cultures de cacao	1 ^{er} décembre 1987	1998/2027	31,3	40,0
Transports : projet de réhabilitation de transports . .	10 décembre 1987	1998/2027	46,9	60,0
Urbanisme : projet d'ouvrages prioritaires	26 janvier 1988	1998/2027	7,8	10,6
Société financières de développement : crédit à l'ajustement du secteur financier	31 mai 1988	1998/2028	72,1	100,0
Industrie : projet de réhabilitation du secteur minier	14 juin 1988	1998/2028	29,3	40,0
Guinée				
Population, santé et nutrition : projet de développement des services de santé	7 juillet 1987	1997/2027	15,1	19,7
Agriculture et développement rural : projet national de semences	15 décembre 1987	1998/2027	7,1	9,0
Transports : quatrième projet routier	7 juin 1988	1998/2028	39,7	55,0
Hors projet : deuxième crédit à l'ajustement structurel	16 juin 1988	1998/2028	47,0	65,0
Guinée-Bissau				
Éducation : projet de développement de l'enseignement de base	7 juin 1988	1998/2028	3,1	4,3
Assistance technique : deuxième projet d'assistance technique	23 juin 1988	1998/2028	7,0	9,7
Inde				
Agriculture et développement rural : projet d'assistance à la suite de la sécheresse	24 novembre 1988	1998/2022	156,3	200,0
Agriculture et développement rural : deuxième projet laitier national	15 décembre 1987	1998/2022	121,2	160,0
Urbanisme : projet d'urbanisme de Tamil Nadu	15 juin 1988	1998/2023	216,5	300,2
Population, santé et nutrition : cinquième projet de population	21 juin 1988	1998/2023	41,0	57,0
Kenya				
Agriculture et développement rural : projet national de recherche agricole	20 octobre 1987	1998/2022	15,5	19,6
Population, santé et nutrition : troisième projet de population	10 mai 1988	1998/2023	9,0	12,2
Industrie : crédit à l'ajustement du secteur industriel	21 juin 1988	1998/2023	73,6	102,0
Laos, République populaire démocratique du				
Transports : projet de transports dans le sud	6 octobre 1987	1997/2027	11,1	14,1
Lesotho				
Urbanisme : projet de réorientation du secteur urbain	19 avril 1988	1998/2028	15,0	20,4
Agriculture et développement rural : projet de gestion et de conservation des sols	19 avril 1988	1998/2028	11,7	16,0

Tableau 7-4. (suite)

Pays Objet	Date de l'approbation	Période d'amortis- sement	Montant du principal (en millions)	
			DTS	Équivalent en dollars E.U.
Madagascar				
Agriculture et développement rural: projet de gestion et de protection des forêts	16 février 1988	1998/2028	5,1	7,0
Transports: septième projet routier	10 mai 1988	1998/2028	28,9	40,0
Industrie: projet d'ingénierie minière pour l'Indonésie	21 juin 1988	1998/2028	6,2	8,5
Hors projet: programme d'ajustement du secteur public	29 juin 1988	1998/2028	90,5	125,0
Malawi				
Agriculture et développement rural: crédit agricole en faveur des petits exploitants	17 novembre 1987	1998/2027	4,6	5,9
Transports: projet du couloir Nord de communication	23 février 1988	1998/2027	11,1	13,4
Hors projet: crédit à l'ajustement de la politique industrielle et commerciale	14 juin 1988	1998/2028	50,6	70,0
Mali				
Agriculture et développement rural: Projet de restructuration de l'Office du Niger	17 mai 1988	1998/2028	31,0	39,8
Hors projet: programme d'ajustement du secteur des entreprises publiques	24 juin 1988	1998/2028	29,4	40,0
Assistance technique: programme d'ajustement du secteur des entreprises publiques	24 juin 1988	1998/2028	7,0	9,5
Mauritanie				
Assistance technique: projet de gestion du développement	17 décembre 1987	1998/2027	7,9	10,0
Mozambique				
Hors projet: deuxième crédit de réhabilitation	4 août 1987	1997/2027	54,5	70,0
Éducation: projet d'éducation et de formation de la main d'œuvre	17 mai 1988	1998/2028	11,7	15,9
Népal				
Énergie: troisième projet d'assistance technique (Panchaswar)	26 avril 1988	1998/2027	10,6	14,4
Transports: projet de remise en état des routes	14 juin 1988	1998/2028	11,2	15,5
Agriculture et développement rural: deuxième projet d'irrigation du Mahakali	15 juin 1988	1998/2028	29,9	41,3
Niger				
Assistance technique: projet de développement institutionnel des entreprises publiques	7 juillet 1987	1997/2027	4,3	5,5
Énergie: projet d'énergie	23 février 1988	1998/2027	24,7	31,5
Agriculture et développement rural: projet de petites opérations rurales	29 mars 1988	1998/2028	7,1	9,3
Ouganda				
Hors projet: programme de redressement économique	15 septembre 1987	1997/2027	50,9	65,0
Agriculture et développement rural: projet de réhabilitation agricole de la région Sud-Ouest	12 janvier 1988	1998/2027	7,6	10,0
Agriculture et développement rural: projet de réhabilitation des cultures sucrières	31 mars 1988	1998/2028	18,9	24,9
Population, santé et nutrition: premier projet de santé	23 juin 1988	1998/2028	30,8	42,5
Pakistane				
Agriculture et développement rural: deuxième projet de réhabilitation des systèmes d'irrigation	29 mars 1988	1998/2023	58,2	79,5
Urbanisme: projet d'urbanisme de Punjab	12 avril 1988	1998/2023	65,9	90,0
Agriculture et développement rural: projet national de développement des oléagineux	23 juin 1988	1998/2023	14,5	20,0
République centrafricaine				
Agriculture et développement rural: programme				

(à suivre)

Tableau 7-4. (suite)

Pays Objet	Date de l'approbation	Période d'amortis- sement	Montant du principal (en millions)	
			DTS	Équivalent en dollars E.U.
République centrafricaine (suite)				
d'ajustement du secteur cotonnier	7 juillet 1987	1997/2027	11,5	15,0
Éducation : projet de réhabilitation et de développement de l'enseignement	15 décembre 1987	1998/2027	14,1	18,0
Hors projet : deuxième crédit à l'ajustement structurel	9 juin 1988	1998/2028	28,9	40,0
Sénégal				
Agriculture et développement rural : projet d'irrigation IV	1 ^{er} décembre 1987	1998/2027	26,2	33,6
Sociétés financières de développement : projet de restructuration du secteur industriel	22 décembre 1987	1998/2027	25,0	33,0
Urbanisme : projet de développement municipal et de logement	15 mars 1988	1998/2028	32,5	46,0
Assistance technique : projet de gestion du développement	24 mai 1988	1998/2028	12,5	17,0
Somalie				
Énergie : projet de réhabilitation de l'électricité et d'énergie	3 novembre 1987	1998/2027	9,7	12,5
Assistance technique : assistance technique au projet Baardhere	1 ^{er} décembre 1987	1998/2027	4,3	5,5
Soudan				
Agriculture et développement rural : projet de développement agricole du Kordofan Sud	22 décembre 1987	1998/2027	15,0	19,7
Agriculture et développement rural : projet de réhabilitation agricole III	22 décembre 1987	1998/2027	64,4	85,0
Transports : projet de reconstruction d'urgence du réseau ferroviaire	5 avril 1988	1998/2028	25,6	35,0
Sri Lanka				
Petites entreprises : troisième projet de petites et moyennes industries	15 décembre 1987	1998/2027	15,7	20,0
Urbanisme : projet de reconstruction et de réhabilitation d'urgence	15 mars 1988	1998/2027	55,0	78,0
Population, santé et nutrition : projet de santé et de planning familial	5 mai 1988	1998/2028	12,9	17,5
Agriculture et développement rural : deuxième projet de réhabilitation des petites plantations d'hévéa	24 mai 1988	1998/2028	17,0	23,5
Énergie : projet de distribution et de transmission d'électricité	23 juin 1988	1998/2028	29,2	40,5
Tanzanie				
Hors projet : financement supplémentaire au crédit de réhabilitation multisectorielle	19 janvier 1988	1998/2027	22,5	30,0
Agriculture et développement rural : projet de réhabilitation des exportations agricoles	29 mars 1988	1998/2027	22,0	30,0
Tchad				
Assistance technique : projet de gestion économique et financière	26 janvier 1988	1998/2027	10,0	12,8
Transports : projet de reconstruction des routes	26 avril 1988	1998/2028	34,4	47,0
Agriculture et développement rural : projet national d'élevage	31 mai 1988	1998/2028	13,2	18,6
Togo				
Sociétés financières de développement : projet de développement des entreprises privées	3 septembre 1987	1997/2027	9,0	11,5
Transports : projet de réhabilitation des transports	15 décembre 1987	1998/2027	31,3	40,0
Hors projet : troisième projet d'ajustement structurel	31 mars 1988	1998/2027	33,0	45,0
Agriculture et développement rural : projet de développement du secteur cotonnier	21 juin 1988	1998/2028	10,9	15,1

Tableau 7-4. (suite)

Pays Objet	Date de l'approbation	Période d'amortis- sement	Montant du principal (en millions)	
			DTS	Équivalent en dollars E.U.
Yémen, République arabe du				
Transports: projet de remise en état de la route				
Sana'a-Hodeidah	20 octobre 1987	1998/2027	14,0	18,0
Agr culture et développement rural: projet				
de développement agricole de la région Nord	22 mars 1988	1998/2027	12,5	17,6
Zaïre				
Alimentation en eau et assainissement: troisième				
projet d'alimentation en eau et d'assainissement . .	24 juin 1988	1998/2028	32,6	45,0
Éducation: projet de rationalisation de				
l'enseignement supérieur	7 juillet 1987	1997/2027	8,5	11,0
Total:			<u>3.300,5</u>	<u>4.458,7</u>

Note: Depuis la sixième reconstitution des ressources de l'IDA, les crédits sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). L'équivalent en dollars des États-Unis du montant initial du principal des crédits libellés en DTS est donné au taux approuvé par le Conseil des Administrateurs. Tous les crédits approuvés pendant l'exercice 88 sont assortis d'une commission de service de 0,75 % et d'une commission d'engagement de 0,5 % sur le solde non retiré.

Tableau 7-5. Total cumulé des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA, par objet principal et par région, au 30 juin 1988

(en millions de dollars E.U.)

Objet ^b	Prêts de la BIRD aux emprunteurs, par région ^a				
	Afrique	Asie	Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Total
Agriculture et développement rural					
Agro-industries	\$ 30,0	\$ 177,0	\$ 859,7	\$ 1.126,9	\$ 2.193,6
Crédit agricole	283,5	1.268,3	2.002,3	2.357,4	5.911,5
Cultures pérennes	528,5	1.218,0	108,0	123,0	1.977,5
Développement régional	1.379,4	1.568,4	914,5	2.927,4	6.789,7
Élevage	136,1	318,0	236,0	1.042,0	1.732,1
Foresterie	255,0	58,0	268,5	70,5	652,0
Irrigation et drainage	110,2	3.635,7	2.535,8	1.756,3	8.038,0
Pêcheries	—	106,7	48,0	16,2	170,9
Prêt au secteur agricole	14,6	427,3	948,0	2.080,7	3.470,6
Recherche et vulgarisation	64,9	413,1	99,4	538,0	1.115,4
Total	\$ 2.802,2	\$ 9.190,5	\$ 8.020,2	\$ 12.038,4	\$ 32.051,3
Alimentation en eau et assainissement	\$ 528,7	\$ 1.226,4	\$ 2.752,8	\$ 2.621,2	\$ 7.129,1
Assistance technique	\$ 124,8	\$ 23,0	\$ 8,8	\$ 132,3	\$ 288,9
Éducation	\$ 392,1	\$ 2.396,4	\$ 1.748,8	\$ 1.072,7	\$ 5.610,0
Énergie					
Électricité	\$ 1.612,1	\$ 11.145,2	\$ 5.293,2	\$ 9.630,2	\$ 27.680,7
Pétrole, gaz et charbon	167,2	3.938,8	1.515,3	1.028,2	6.649,5
Total	\$ 1.779,3	\$ 15.084,0	\$ 6.808,5	\$ 10.658,4	\$ 34.330,2
Hors projet	\$ 1.293,6	\$ 2.979,3	\$ 3.525,9 ^c	\$ 2.843,6	\$ 10.642,4
Industrie					
Engrais et autres produits chimiques	\$ —	\$ 1.701,1	\$ 776,4	\$ 848,5	\$ 3.326,0
Industries extractives	533,5	—	212,2	532,5	1.278,2
Industries mécaniques	—	10,0	11,0	9,5	30,5
Pâte et papier	48,4	105,5	263,3	20,0	437,2
Prêt au secteur du tourisme	54,5	25,0	96,6	187,5	363,6
Prêt au secteur industriel	0,6	1.145,1	1.526,7	549,5	3.221,9
Sidérurgie	20,0	189,0	512,8	1.067,0	1.788,8
Textiles	63,0	157,4	307,3	—	527,7
Total	\$ 720,0	\$ 3.333,1	\$ 3.706,3	\$ 3.214,5	\$ 10.973,9
Petites entreprises	\$ 170,7	\$ 1.131,5	\$ 808,0	\$ 1.780,6	\$ 3.890,8
Population, santé et nutrition	\$ 77,2	\$ 309,9	\$ 84,2	\$ 379,8	\$ 851,1
Sociétés financières de développement	\$ 1.059,0	\$ 4.113,8	\$ 5.400,7	\$ 4.878,1	\$ 15.451,6
Télécommunications	\$ 285,2	\$ 972,9	\$ 821,8	\$ 463,3	\$ 2.543,2
Transports					
Chemins de fer	\$ 694,9	\$ 2.943,8	\$ 1.345,9	\$ 1.938,5	\$ 6.923,1
Lignes aériennes et aéroports	59,0	14,8	7,0	218,5	299,3
Pipelines	—	—	94,5	23,3	117,8
Ports et voies navigables	285,9	1.610,1	1.429,6	523,7	3.849,3
Prêt au secteur des transports	61,6	377,2	277,0	47,8	763,6
Routes	1.742,9	3.871,5	2.816,3	4.713,8	13.144,5
Total	\$ 2.844,3	\$ 8.817,4	\$ 5.970,3	\$ 7.465,6	\$ 25.097,6
Urbanisme	\$ 579,3	\$ 2.652,5	\$ 592,8	\$ 2.364,1	\$ 6.188,7
TOTAL	\$ 12.656,4	\$ 52.230,7	\$ 40.249,1	\$ 49.912,6	\$ 155.048,8

^a Sauf dans le total indiqué dans la note d, il n'est pas tenu compte des annulations et refinancements qui ont suivi l'engagement initial. Le montant des annulations et refinancements est indiqué, par pays et par objet, dans les États des prêts et des crédits de développement qu'il est possible de se procurer en souscription. Sont exclus les prêts de 2.217,7 millions de dollars de la BIRD à la SFI.

^b Les opérations sont classées en fonction de l'objet principal du financement. Les activités de nombreux projets concernent plus d'un secteur ou sous-secteur.

Tableau 7-5. (suite)

(en millions de dollars E.U.)

Crédits de l'IDA aux emprunteurs, par région ^a					
Afrique	Asie	Europe, Moyen- Orient et Afrique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Total	Total BIRD et IDA
\$ 333,4	\$ 379,9	\$ 138,0	\$ 15,0	\$ 866,3	\$ 3.059,9
311,4	2.154,3	304,0	23,5	2.793,2	8.704,7
400,5	471,3	15,0	3,2	890,0	2.867,5
1.356,3	1.130,9	173,6	51,1	2.711,9	9.501,6
397,4	331,2	49,5	67,5	845,6	2.577,7
272,3	659,6	1,7	12,8	946,4	1.598,4
827,1	4.762,9	1.139,8	18,5	6.748,3	14.786,3
46,9	147,7	54,1	—	248,7	419,6
167,7	327,7	40,0	—	535,4	4.006,0
163,7	735,1	101,9	—	1.000,7	2.116,1
<u>\$ 4.276,7</u>	<u>\$ 11.100,6</u>	<u>\$ 2.017,6</u>	<u>\$ 191,6</u>	<u>\$ 17.586,5</u>	<u>\$ 49.637,8</u>
\$ 455,2	\$ 1.125,6	\$ 287,9	\$ 18,6	\$ 1.887,3	\$ 9.016,4
\$ 484,3	\$ 155,2	\$ 44,6	\$ 14,5	\$ 698,6	\$ 987,5
\$ 1.340,4	\$ 1.101,0	\$ 598,6	\$ 73,6	\$ 3.113,6	\$ 8.723,6
\$ 776,7	\$ 3.266,0	\$ 341,1	\$ 165,7	\$ 4.549,5	\$ 32.320,2
303,3	368,7	111,0	33,0	816,0	7.465,5
<u>\$ 1.080,0</u>	<u>\$ 3.634,7</u>	<u>\$ 452,1</u>	<u>\$ 198,7</u>	<u>\$ 5.365,5</u>	<u>\$ 39.695,7</u>
\$ 1.980,7	\$ 2.866,6	\$ 395,0	\$ 204,1	\$ 5.466,4	\$ 16.088,8
\$ 35,0	\$ 884,0	\$ 76,4	\$ —	\$ 995,4	\$ 4.321,4
20,9	16,0	—	14,5	51,4	1.329,6
16,7	—	—	—	16,7	47,2
50,0	—	—	—	50,0	487,2
18,0	20,2	48,5	—	86,7	450,3
158,9	11,4	18,7	—	189,0	3.410,9
40,0	—	—	—	40,0	1.828,8
20,0	104,7	7,0	—	131,7	659,4
<u>\$ 359,5</u>	<u>\$ 1.036,3</u>	<u>\$ 150,6</u>	<u>\$ 14,5</u>	<u>\$ 1.560,9</u>	<u>\$ 12.534,8</u>
\$ 98,7	\$ 236,5	\$ 88,8	\$ —	\$ 424,0	\$ 4.314,8
\$ 307,5	\$ 656,0	\$ 75,7	\$ —	\$ 1.039,2	\$ 1.890,3
\$ 633,2	\$ 343,3	\$ 271,7	\$ 97,2	\$ 1.345,4	\$ 16.797,0
\$ 236,0	\$ 783,2	\$ 142,7	\$ —	\$ 1.161,9	\$ 3.705,1
\$ 464,6	\$ 1.044,2	\$ 138,5	\$ 8,0	\$ 1.655,3	\$ 8.578,4
4,0	—	2,5	—	16,5	315,8
—	—	—	—	—	117,8
376,9	327,7	44,7	16,0	765,3	4.614,6
15,0	168,1	—	—	183,1	946,7
2.265,0	851,0	282,3	167,3	3.565,6	16.710,1
3.135,5	2.391,0	468,0	191,3	6.185,8	31.283,4
<u>\$ 350,2</u>	<u>\$ 1.284,8</u>	<u>\$ 226,3</u>	<u>\$ 90,0</u>	<u>\$ 1.951,3</u>	<u>\$ 8.140,0</u>
<u>\$ 14.737,9</u>	<u>\$ 26.714,8</u>	<u>\$ 5.219,6</u>	<u>\$ 1.094,1</u>	<u>\$ 47.766,4</u>	<u>\$ 202.815,2^d</u>

^c Comprend 497 millions de dollars de prêts à la reconstruction octroyés avant 1952 à des pays européens.^d Les annulations, terminaisons et refinancements se chiffrent à 9.702,5 millions de dollars pour la BIRD et à 1.523,3 millions de dollars pour l'IDA, soit 11.225,8 millions de dollars au total. Ce montant inclut 46,1 millions de dollars de prêts et 175,8 millions de dollars de crédits accordés précédemment au Pakistan pour des projets de développement dans sa province orientale, devenue le Bangladesh. Ces prêts et crédits ont été réactivés sous une forme révisée et constituent des engagements à l'égard du Bangladesh.

Tableau 7-6. Total cumulé des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA, par emprunteur ou garant, au 30 juin 1988

(montants en millions de dollars E.U.)

Emprunteur ou garant	Prêts de la BIRD		Crédits de l'IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Afghanistan	—	\$ —	20	\$ 230,1	20	\$ 230,1
Afrique du Sud	11	241,8	—	—	11	241,8
Algérie	35	2.736,0	—	—	35	2.736,0
Argentine	35	4.234,3	—	—	35	4.234,3
Australie	7	417,7	—	—	7	417,7
Autriche	9	106,4	—	—	9	106,4
Bahamas	4	32,8	—	—	4	32,8
Bangladesh ^a	1	46,1	117	4.285,4	118	4.331,5
Barbade	9	74,2	—	—	9	74,2
Belgique	4	76,0	—	—	4	76,0
Belize	4	26,2	—	—	4	26,2
Bénin	—	—	25	281,0	25	281,0
Bhoutan	—	—	5	22,8	5	22,8
Birmanie	3	33,4	30	804,0	33	837,4
Bolivie	14	299,3	23	362,2	37	661,5
Botswana	19	265,8	6	15,8	25	281,6
Brésil	171	15.705,6	—	—	171	15.705,6
Burkina Faso ^{b,c}	—	1,9	29	333,4	29	335,3
Burundi	1	4,8	34	416,8	35	421,6
Cameroun	37	889,3	15	253,0	52	1.142,3
Cap-Vert	—	—	3	15,4	3	15,4
Chili	39	1.964,7	—	19,0	39	1.983,7
Chine	43	4.446,8	23	2.822,3	66	7.269,1
Chypre	27	331,8	—	—	27	331,8
Colombie	120	6.196,4	—	19,5	120	6.215,9
Communauté est-africaine ^f	10	244,8	—	—	10	244,8
Comores	—	—	8	40,5	8	40,5
Congo, République populaire du	9	200,9	8	74,6	17	275,5
Corée, République de	87	6.827,0	6	110,8	93	6.937,8
Costa Rica	31	516,9	—	5,5	31	522,4
Côte-d'Ivoire ^{c,e}	52	2.037,8	1	7,5	53	2.045,3
Danemark	3	85,0	—	—	3	85,0
Djibouti	—	—	5	25,4	5	25,4
Dominique	—	—	3	11,0	3	11,0
Égypte, République arabe d'	45	2.820,3	26	981,2	71	3.801,5
El Salvador	19	281,1	2	25,6	21	306,7
Équateur	43	1.272,9	5	36,9	48	1.309,8
Espagne	12	478,7	—	—	12	478,7
Éthiopie	12	108,6	43	1.032,6	55	1.141,2
Fidji	10	113,6	—	—	10	113,6
Finlande	18	316,8	—	—	18	316,8
France	1	250,0	—	—	1	250,0
Gabon ^b	7	119,3	—	—	7	119,3
Gambie	—	—	16	79,7	16	79,7
Ghana ^e	9	207,0	41	1.003,0	50	1.210,0
Grèce	17	490,8	—	—	17	490,8
Grenade	—	—	1	5,0	1	5,0
Guatemala	19	523,6	—	—	19	523,6
Guinée	3	75,2	27	480,2	30	555,4
Guinée-Bissau	—	—	12	100,8	12	100,8
Guinée équatoriale	—	—	6	30,8	6	30,8
Guyana	12	80,0	5	54,3	17	134,3
Haïti	1	2,6	24	319,4	25	322,0
Honduras	30	552,3	5	83,2	35	635,5
Hongrie	16	1.631,9	—	—	16	1.631,9

Tableau 7-6. (suite)

(montants en millions de dollars E.U.)

Emprunteur ou garant	Prêts de la BIRD		Crédits de l'IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Iles Salomon	—	\$ —	5	\$ 17,0	5	\$ 17,0
Inde	114	15.074,9	176	15.223,0	290	30.297,9
Indonésie	129	11.556,2	46	931,8	175	12.488,0
Iran, République islamique d'	33	1.210,7	—	—	33	1.210,7
Iraq	6	156,2	—	—	6	156,2
Irlande	8	152,5	—	—	8	152,5
Islande	10	47,1	—	—	10	47,1
Israël	11	284,5	—	—	11	284,5
Italie	8	399,6	—	—	8	399,6
Jamaïque	46	836,4	—	—	46	836,4
Japon	31	862,9	—	—	31	862,9
Jordanie	28	770,4	15	85,3	43	855,7
Kenya	46	1.200,0	41	960,6	87	2.160,6
Laos, Rép. dém. pop. du	—	—	8	97,0	8	97,0
Lesotho	—	—	18	145,1	18	145,1
Liban	4	116,6	—	—	4	116,6
Libéria	21	156,0	14	114,5	35	270,5
Luxembourg	1	12,0	—	—	1	12,0
Madagascar	5	32,9	43	803,1	48	836,0
Malaisie	73	2.500,1	—	—	73	2.500,1
Malawi	9	124,1	40	636,6	49	760,7
Maldives	—	—	2	8,2	2	8,2
Mali ^{b, c}	—	1,9	36	510,6	36	512,5
Malte	1	7,5	—	—	1	7,5
Maroc	79	4.171,2	3	50,8	82	4.222,0
Maurice	20	253,7	4	20,2	24	273,9
Mauritanie ^b	3	146,0	22	148,7	25	294,7
Mexique	110	12.526,1	—	—	110	12.526,1
Mozambique	—	—	4	150,9	4	150,9
Népal	—	—	49	812,1	49	812,1
Nicaragua	27	233,6	4	60,0	31	293,6
Niger ^b	—	—	31	430,6	31	430,6
Nigeria	67	3.977,4	2	35,5	69	4.012,9
Norvège	6	145,0	—	—	6	145,0
Nouvelle-Zélande	6	126,8	—	—	6	126,8
Oman	11	157,1	—	—	11	157,1
Ouganda	1	8,4	29	735,1	30	743,5
Pakistan ^k	63	2.809,6	77	2.827,3	140	5.636,9
Panama	31	696,3	—	—	31	696,3
Papouasie-Nouvelle-Guinée	18	324,5	9	113,2	27	437,7
Paraguay	27	458,1	6	45,5	33	503,6
Pays-Bas	8	244,0	—	—	8	244,0
Pérou	60	1.711,9	—	—	60	1.711,9
Philippines	103	5.313,7	3	122,2	106	5.435,9
Portugal	31	1.248,8	—	—	31	1.248,8
Région de l'Afrique orient. et austr. ^g	—	—	1	45,0	1	45,0
Région de l'Afrique de l'Ouest ^l	1	6,1	3	52,5	4	58,6
Région des Caraïbes ^d	2	43,0	2	20,0	4	63,0
République arabe syrienne	17	613,2	3	47,3	20	660,5
République centrafricaine	—	—	15	186,1	15	186,1
République dominicaine	18	442,9	3	22,0	21	464,9
Roumanie	33	2.184,3	—	—	33	2.184,3
Rwanda	—	—	32	330,3	32	330,3
Saint-Vincent-et-Grenadines	—	—	1	5,0	1	5,0
Samoa occidental	—	—	6	21,9	6	21,9

(à suivre)

Tableau 7-6. (suite)

(montants en millions de dollars E.U.)

Emprunteur ou garant	Prêts de la BIRD		Crédits de l'IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
São Tomé-et-Principe	—	\$ —	3	\$ 16,9	1	\$ 16,9
Sénégal ^{b,c}	19	164,9	43	626,1	62	791,0
Seychelles	1	6,2	—	—	1	6,2
Sierra Leone	4	18,7	12	116,1	16	134,8
Singapour	14	181,3	—	—	14	181,3
Somalie	—	—	35	348,5	35	348,5
Soudan	8	166,0	44	1.159,7	52	1.325,7
Sri Lanka	12	210,7	46	1.116,7	58	1.327,4
Swaziland	11	75,8	2	7,8	13	83,6
Tanzanie	18	318,2	60	1.056,3	78	1.374,5
Tchad ^b	—	—	19	209,3	19	209,3
Thaïlande	89	3.865,6	6	125,1	95	3.990,7
Togo ^c	1	20,0	27	389,8	28	409,8
Tonga	—	—	1	2,0	1	2,0
Trinité-et-Tobago	13	124,8	—	—	13	124,8

Note : Les opérations mixtes BIRD/IDA ne sont comptabilisées qu'une seule fois, en tant qu'opérations de la BIRD. Lorsque plusieurs prêts sont accordés pour un même projet, ils sont considérés comme formant une seule opération. Les montants étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

^a Comprend des prêts de la BIRD (46,1 millions de dollars) et des crédits de l'IDA (175,8 millions de dollars) qui remplacent des engagements initialement contractés à l'égard du Pakistan.

^b Un projet de l'IDA approuvé pendant l'exercice 74 pour porter secours aux victimes de la sécheresse est partagé entre les pays suivants : Burkina Faso (2 millions de dollars) ; Mali (2,5 millions de dollars) ; Mauritanie (2,5 millions de dollars) ; Niger (2 millions de dollars) ; Sénégal (3 millions de dollars) ; Tchad (2 millions de dollars). Ces montants sont compris dans le total indiqué pour chacun des pays concernés, mais l'opération n'est comptabilisée qu'une seule fois, au titre du Sénégal.

^c Un prêt de la BIRD de 7,5 millions de dollars, approuvé pendant l'exercice 54, est partagé en tranches égales de 1,875 million de dollars chacune entre le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, mais il n'est comptabilisé qu'une seule fois, au titre de la Côte-d'Ivoire. Un prêt de la BIRD de 23 millions de dollars approuvé pendant l'exercice 78 est garanti par le Burkina Faso et par la Côte-d'Ivoire, mais il n'est comptabilisé qu'une seule fois, au titre de la Côte-d'Ivoire.

^d Un prêt de la BIRD de 20 millions de dollars accordé pendant l'exercice 76 ainsi qu'un prêt de la BIRD de 23 millions de dollars et un crédit de l'IDA de 7 millions de dollars consentis pendant l'exercice 80 ont été répartis entre les pays suivants, membres de la BIRD et de l'IDA : Bahamas, Barbade, Grenade, Guyana et Jamaïque, et les États associés et dépendants du Royaume-Uni de la région des Caraïbes. Les pays membres sont solidairement garants de ces prêts, à concurrence du montant qui leur a été attribué. Un crédit de l'IDA de 7 millions de dollars a été accordé pendant l'exercice 83 aux pays suivants, membres de l'IDA — Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-Grenadines — ainsi qu'à l'État associé à l'époque au Royaume-Uni, Saint-Christophe-et-Nevis et à la dépendance du Royaume-Uni, Montserrat ; Antigua-et-Barbuda sera admise à en bénéficier lorsqu'elle sera devenue membre de l'IDA. Les pays membres sont solidairement garants de ce crédit, à concurrence du montant qui leur a été attribué, et Montserrat peut emprunter en qualité de dépendance du Royaume-Uni. Un crédit de 6 millions de dollars a été consenti au cours de l'exercice 87 par l'IDA à la Banque de développement des Caraïbes qui en rétrocédera le montant aux États bénéficiaires, soit Dominique, Grenade, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-Grenadines, à l'appui d'un projet régional d'enseignement professionnel et technique.

^e Sur un prêt de la BIRD de 60 millions de dollars approuvé pendant l'exercice 76, un montant de 49,5 millions de dollars a été prêté aux Ciments de l'Afrique de l'Ouest (CIMA O) et est conjointement garanti par la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Les 10,5 millions de dollars restants ont été répartis en parts égales entre les trois pays. L'opération n'est comptabilisée qu'une seule fois, au titre du Togo. Deux crédits de l'IDA, accordés pendant l'exercice 83 pour la réorganisation de la CIMA O — 9,3 millions de dollars au Ghana et 5,7 millions de dollars au Togo — sont considérés comme une seule opération et comptabilisés une seule fois, au titre du Togo.

^f Garantis conjointement par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.

Tableau 7-6. (suite)
(montants en millions de dollars E.U.)

Emprunteur ou garant	Prêts de la BIRD		Crédits de l'IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Tunisie	76	\$ 2.140,7	5	\$ 74,6	81	\$ 2.215,3
Turquie	93	9.129,7	10	178,5	103	9.308,2
Uruguay	28	693,3	—	—	28	693,3
Vanuatu	—	—	2	4,0	2	4,0
Venezuela	13	383,3	—	—	13	383,3
Viêt-Nam	—	—	1	60,0	1	60,0
Yémen, République arabe du	—	—	51	532,2	51	532,2
Yémen, République dém. pop. du	—	—	29	212,3	29	212,3
Yougoslavie	85	4.924,7	—	—	85	4.924,7
Zaïre	7	330,0	49	940,5	56	1.270,5
Zambie ^m	28	679,1	19	317,1	47	996,2
Zimbabwe ⁿ	71	573,8	3	53,9	20	627,7
Autre ^o	14	329,4	4	15,3	18	344,7
TOTAL	2.936	\$ 155.048,8	1.798	\$ 47.766,4	4.734	\$ 202.815,2

^g Le crédit est réparti également entre le Burundi, le Rwanda et le Zaïre qui ont reçu chacun 15 millions de dollars.

^h Un prêt de la BIRD de 35 millions de dollars, approuvé pendant l'exercice 59, est garanti conjointement par la République populaire du Congo, la France et le Gabon.

ⁱ Les crédits de l'IDA comprennent un montant de 45 millions de dollars pour le Sixième projet routier qui a été approuvé pendant l'exercice 83. Vingt millions de dollars prélevés sur ce montant ont été transférés pendant l'exercice 84 au Fonds spécial administré par l'Association internationale de développement.

^j Prêt de la BIRD accordé à Malte avec la garantie du Royaume-Uni avant que Malte n'accède à l'indépendance. Ce prêt a été remboursé.

^k Non compris 46,1 millions de dollars prêtés par la BIRD ni 175,8 millions de dollars correspondant à 19 crédits de l'IDA, qui ont été remplacés par des engagements à l'égard du Bangladesh.

^l Un prêt de 6,1 millions de dollars et un crédit de 14 millions de dollars consentis pendant l'exercice 83 et considérés comme une seule opération, ainsi qu'un crédit de 3 millions de dollars accordé pendant l'exercice 80, sont allés à la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) qui est la banque régionale de développement de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) regroupant six États francophones — Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal et Togo. Un crédit de 30 millions de dollars, accordé pendant l'exercice 84, est réparti en parts égales entre le Bénin et le Togo, et est considéré comme une seule opération. Un crédit de 5,5 millions de dollars approuvé pendant l'exercice 86 a contribué à la création d'un centre de formation des cadres moyens et supérieurs des entreprises privées et parapubliques, qui servira les six États membres de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et d'autres pays voisins. L'emprunteur est le Sénégal qui a rétrocédé les fonds du crédit à la CEAO.

^m Comprend un prêt de la BIRD de 80 millions de dollars accordé pendant l'exercice 56 à la Rhodésie du Nord (devenue la Zambie) et à la Rhodésie du Sud (devenue le Zimbabwe) à l'époque de la Fédération de l'Afrique centrale et avant l'indépendance, et un prêt de la BIRD de 7,7 millions de dollars accordé en 1965 à la Rhodésie (du Sud) et à la Zambie qui venait d'accéder à l'indépendance. Ces deux prêts ont été répartis en parts égales entre la Zambie et la Rhodésie (du Sud), mais ne sont ici comptabilisés qu'une seule fois au titre du Zimbabwe. Ils sont garantis par le Royaume-Uni, la Zambie et le Zimbabwe.

ⁿ Y compris trois prêts de la BIRD d'un montant total de 43,1 millions de dollars, accordés respectivement en 1952, 1958 et 1960 à la Rhodésie (du Sud) (maintenant le Zimbabwe). Ces prêts étaient garantis par le Royaume-Uni et ont été remboursés.

^o Prêts de la BIRD et crédits de l'IDA accordés à l'époque où les autorités de Taiwan représentaient la Chine à la Banque mondiale (avant le 15 mai 1980).

Tableau 7-7. Évolution des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA, exercices 1986-88
(en millions de dollars E.U.)

Secteur	1986			1987			1988		
	BIRD	IDA	Total	BIRD	IDA	Total	BIRD	IDA	Total
Agriculture et développement rural	\$ 3.761,7	\$ 1.015,7	\$ 4.777,4	\$ 1.946,3	\$ 984,0	\$ 2.930,3	\$ 2.932,1	\$ 1.561,8	\$ 4.493,9
Alimentation en eau et assainissement	507,3	97,5	604,8	711,0	258,4	969,4	490,3	45,0	535,3
Assistance technique	60,1	77,8	137,9	15,0	88,9	103,9	15,2	80,5	95,7
Éducation	577,7	251,5	829,2	173,5	266,3	439,8	654,9	209,1	864,0
Énergie									
Électricité	2.423,2	363,7	2.786,9	2.857,0	159,9	3.016,9	1.908,0	98,9	2.006,9
Pétrole, gaz, charbon	213,0	18,1	231,1	605,4	82,0	687,4	325,1	63,0	388,1
Hors projet	900,0	421,0	1.321,0	1.790,0	647,1	2.437,1	1.020,0	667,0	1.687,0
Industrie	757,2	63,9	821,1	411,4	7,0	418,4	2.062,7	161,9	2.224,6
Petites entreprises	264,5	10,0	274,5	405,5	16,0	421,5	493,0	20,0	513,0
Population, santé et nutrition	166,6	252,9	419,5	33,3	20,8	54,1	109,0	195,9	304,9
Sociétés financières de développement	1.324,7	124,5	1.449,2	2.204,9	93,0	2.297,9	1.490,0	222,5	1.712,5
Télécommunications	24,5	25,9	50,4	654,5	27,8	682,3	36,0	-	36,0
Transports	1.253,8	244,4	1.498,2	1.145,8	600,1	1.745,9	2.117,2	525,3	2.642,5
Urbanisme	944,5	173,0	1.117,5	1.234,6	234,5	1.469,1	1.108,5	607,8	1.716,3
Total	\$ 13.178,8	\$ 3.139,9	\$ 16.318,7	\$ 14.188,2	\$ 3.485,8	\$ 17.674,0	\$ 14.762,0	\$ 4.458,7	\$ 19.220,7

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme de leurs éléments.

Tableau 7-8. Évolution des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA, exercices 1986-88
(en pourcentages)

Secteur	1986			1987			1988		
	BIRD	IDA	Total	BIRD	IDA	Total	BIRD	IDA	Total
Agriculture et développement rural	28,5	32,3	29,3	13,7	28,2	16,6	19,9	35,0	23,4
Alimentation en eau et assainissement	3,8	3,1	3,7	5,0	7,4	5,5	3,3	1,0	2,8
Assistance technique	0,5	2,5	0,8	0,1	2,6	0,6	0,1	1,8	0,5
Éducation	4,4	8,0	5,1	1,2	7,6	2,5	4,4	4,7	4,5
Énergie									
Électricité	18,4	11,6	17,1	20,1	4,6	17,1	12,9	2,2	10,4
Pétrole, gaz, charbon	1,6	0,6	1,4	4,3	2,4	3,9	2,2	1,4	2,0
Hors projet	6,8	13,4	8,1	12,6	18,6	13,8	6,9	15,0	8,8
Industrie	5,7	2,0	5,0	2,9	0,2	2,4	14,0	3,6	11,6
Petites entreprises	2,0	0,3	1,7	2,9	0,5	2,4	3,3	0,4	2,7
Population, santé et nutrition	1,3	8,1	2,6	0,2	0,6	0,3	0,7	4,4	1,6
Sociétés financières de développement	10,1	4,0	8,9	15,5	2,7	13,0	10,1	5,0	8,9
Télécommunications	0,2	0,8	0,3	4,6	0,8	3,9	0,2	-	0,2
Transports	9,5	7,8	9,2	8,1	17,2	9,9	14,3	11,8	13,7
Urbanisme	7,2	5,5	6,8	8,7	6,7	8,3	7,5	13,6	8,9
Total	100,0								

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

États financiers de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

Bilan	170
Compte de résultats	172
État des revenus nets cumulés — Non affectés	172
État des variations de la réserve générale	172
État des variations de la situation financière	173
État résumé des prêts	174
État résumé des emprunts	178
État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux États membres	180
Notes sur les états financiers	183
Rapport des réviseurs comptables indépendants	187

Bilan

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987
 Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

Actif	1988	1987*
CRÉANCES SUR BANQUES		
Monnaies non soumises à restrictions	\$ 284.318	\$ 272.636
Monnaies soumises à restrictions — Note A	<u>381.932</u>	<u>384.170</u>
	\$ 666.250	656.806
TITRES DE PLACEMENT — Note B		
Valeurs des États et de leurs organisations	10.423.804	16.035.475
Dépôts à terme et valeurs émises par des banques et établissements financiers	<u>8.460.286</u>	<u>2.738.766</u>
	18.884.090	18.774.241
ESPÈCES REÇUES EN GARANTIE ET PLACÉES — Note B	2.291.174	3.299.783
VALEURS A VUE, NON NÉGOCIABLES, NE PORTANT PAS INTÉRÊT, A RECEVOIR SUR CAPITAL SOUSCRIT (Soumises à restrictions — Note A)	1.306.820	1.322.564
MONTANTS REQUIS POUR MAINTENIR LA VALEUR DES AVOIRS EN MONNAIE DES PAYS MEMBRES — Note A		
Montants dus	810.104	783.215
Montants différés	<u>333.645</u>	<u>368.479</u>
	1.143.749	1.151.694
A RECEVOIR — DIVERS		
A recevoir sur swaps de devises — Note D	112.467	17.662
A recevoir sur cessions de titres de placement	2.660.084	3.467.589
Intérêts courus sur prêts	2.019.431	2.148.638
Intérêts courus sur titres de placement	<u>165.195</u>	<u>249.887</u>
	4.957.177	5.883.776
PRÊTS EN COURS (Voir État résumé des prêts et Note C)		
Total des prêts	127.963.846	120.488.073
Moins : Prêts approuvés mais non encore en vigueur	10.049.900	10.882.400
Moins : Partie non décaissée des prêts en vigueur	<u>36.122.575</u>	<u>33.814.024</u>
	81.791.371	75.791.649
ACTIFS DIVERS		
Terrains et constructions (Moins amortissements cumulés, 1988 - \$ 32.341; 1987 - \$ 29.777)	270.277	262.831
Frais d'émission d'emprunts non amortis	570.157	552.602
Autres	<u>317.135</u>	<u>546.617</u>
	1.157.569	1.362.050
	<u>\$ 112.198.200</u>	<u>\$ 108.242.563</u>

* Reclassé à des fins de comparaison.

Passif	<u>1988</u>	<u>1987*</u>
EMPRUNTS (Voir État résumé des emprunts)		
A court terme	\$ 4.663.146	\$ 4.498.050
A moyen et long terme	<u>79.750.621</u>	<u>74.921.815</u>
	\$ 84.413.767	79.419.865
 MONTANTS A VERSER SUR ESPÈCES REÇUES EN GARANTIE	 2.291.174	 3.299.783
MONTANTS THÉORIQUES REQUIS POUR MAINTENIR LA VALEUR DES AVOIRS EN MONNAIE DES PAYS MEMBRES — Note A		
Montants dus	49.161	12.967
Montants différés	<u>545.919</u>	<u>514.289</u>
	595.080	527.256
 AUTRES PASSIFS		
Charges à payer sur emprunts	2.512.556	2.423.269
Montant net à verser sur swaps de devises — Note D	1.920.830	2.397.114
Montants à verser sur titres de placement acquis	2.311.747	3.660.462
Montant dû à l'Association Internationale de Développement et au Fonds Spécial d'Aide à l'Afrique Subsaharienne — Note G	923.291	870.108
Charges à payer et autres passifs	<u>463.637</u>	<u>546.814</u>
	8.132.061	9.897.767
 PROVISION POUR RISQUES SUR PRÊTS — Note C	 500.000	 85.331
 CAPITAL ET RÉSERVES		
Capital social (Voir État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux États membres et Note A)		
Capital autorisé (1988 - 1.420.500 parts, 1987 - 786.500 parts)		
Capital souscrit (1988 - 757.953 parts, 1987 - 706.516 parts)	91.435.660	85.230.558
Moins : Fraction non appelée des souscriptions	<u>83.726.464</u>	<u>77.958.175</u>
	7.709.196	7.272.383
 Acomptes sur souscriptions en cours (Voir État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux États membres)	 18.274	 50.532
 Réserve spéciale — Note E	 292.538	 292.538
 Réserve générale (Voir État des variations de la réserve générale)		
Revenus nets cumulés	7.696.101	6.683.171
Ajustements de conversion cumulés	<u>(454.221)</u>	<u>(398.993)</u>
	7.241.880	6.284.178
 Revenus nets cumulés — Non affectés (Voir État des revenus nets cumulés — Non affectés)	 1.004.230	 1.112.930
	<u>\$ 112.198.200</u>	<u>\$ 108.242.563</u>

* Reclassé à des fins de comparaison.

Voir les Notes sur les états financiers.

Compte de résultats

Pour les exercices clos les 30 juin 1988 et 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

	1988	1987*
Produits		
Revenus de prêts :		
Intérêts	\$ 6.534.718	\$ 5.878.737
Commissions d'engagement	262.676	274.715
Revenus de placements — Note B	1.719.673	1.504.608
Autres revenus — Note F	31.928	30.391
Total des produits	<u>8.548.995</u>	<u>7.688.451</u>
Charges		
Frais liés aux emprunts :		
Intérêts sur emprunts — Note D	6.399.871	5.925.755
Amortissement des coûts afférents aux émissions	191.269	121.268
Frais administratifs — Note F	475.845	434.805
Provision pour risques sur prêts — Note C	421.477	41.000
Autres charges	3.687	4.037
Total des charges	<u>7.492.149</u>	<u>6.526.865</u>
Résultat d'exploitation	1.056.846	1.161.586
Contributions aux programmes spéciaux — Note F	52.616	48.656
Revenu net	<u>\$ 1.004.230</u>	<u>\$ 1.112.930</u>

État des revenus nets cumulés — Non affectés

Pour les exercices clos les 30 juin 1988 et 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

	1988	1987
Revenus nets cumulés non affectés en début d'exercice	\$ 1.112.930	\$ 1.243.457
Dotation à la réserve générale — Note E	(1.012.930)	(962.757)
Transfert à l'Association Internationale de Développement — Notes E et G	(100.000)	(280.700)
Revenu net de l'exercice	1.004.230	1.112.930
Revenus nets cumulés non affectés en fin d'exercice	<u>\$ 1.004.230</u>	<u>\$ 1.112.930</u>

État des variations de la réserve générale

Pour les exercices clos les 30 juin 1988 et 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

	1988	1987
Revenus nets cumulés		
Solde en début d'exercice	\$ 6.683.171	\$ 5.720.414
Affectation d'une partie des revenus nets cumulés	<u>\$ 1.012.930</u>	962.757
	\$ 7.696.101	6.683.171
Ajustements de conversion cumulés		
Solde en début d'exercice	(398.993)	(824.035)
Ajustements de conversion de l'exercice	(55.228)	425.042
	(454.221)	(398.993)
Solde en fin d'exercice	<u>\$ 7.241.880</u>	<u>\$ 6.284.178</u>

* Reclassé à des fins de comparaison

Voir les Notes sur les états financiers.

État des variations de la situation financière

Pour les exercices clos les 30 juin 1988 et 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

	1988	1987*
Opérations de prêts:		
Décaissements	\$ 11.691.016	\$ 11.407.941
Remboursements	(8.184.850)	(5.776.488)
Rétrocessions	(205.262)	(310.479)
Ajustements des prêts en cours résultant des fluctuations des taux de change, hausse nette	<u>2.698.818</u>	<u>9.407.138</u>
Total des ressources utilisées dans les opérations de prêts	\$ 5.999.722	14.728.112
Origine (emploi) des ressources utilisables pour les opérations de prêts:		
Activités opérationnelles:		
Revenu net	1.004.230	1.112.930
Charges et produits n'ayant pas d'effet sur les mouvements de fonds (Produits à recevoir sur prêts et placements, charges à payer au titre des emprunts et frais administratifs, provisions pour risque sur prêts, amortissements, amortissement des escomptes, primes et frais d'émission)	<u>1.048.692</u>	<u>223.513</u>
	2.052.922	1.336.443
Transferts à l'Association Internationale de Développement	<u>(100.000)</u>	<u>(280.700)</u>
	1.952.922	1.055.743
Opérations de financement:		
Emprunts à moyen et long terme:		
Emissions nouvelles	14.742.340	9.942.435
Remboursements	(12.863.433)	(8.999.998)
Ajustements sur prêts à moyen et long terme résultant des fluctuations des taux de change, hausse nette	2.756.444	7.932.238
Ajustement sur swaps de devises résultant des fluctuations des taux de change, hausse (baisse) nette	<u>(571.089)</u>	<u>1.248.614</u>
	4.064.262	10.123.289
Augmentation des emprunts à court terme	165.096	549.948
Capital:		
Souscriptions nouvelles (1988 - 51.437 parts; 1987 - 48.152 parts)	436.813	422.105
Diminution des montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	75.769	233.827
Diminution des montants des monnaies soumises à restrictions et des montants à recevoir	<u>17.982</u>	<u>187.155</u>
	530.564	843.087
Autres opérations:		
Variation des actifs et passifs non rémunérés:		
Augmentation des sommes à payer à l'Association Internationale de Développement et au Fonds Spécial d'Aide à l'Afrique Subsaharienne	53.183	195.188
Autres, net	<u>(48.336)</u>	<u>301.962</u>
	4.847	497.150
Ajustements de conversion	<u>(55.228)</u>	<u>425.042</u>
Total des ressources	6.662.463	13.494.259
Augmentation (diminution) des disponibilités	662.741	(1.233.853)
Disponibilités en début d'exercice	<u>18.854.004</u>	<u>20.087.857</u>
Disponibilités en fin d'exercice	\$ 19.516.745	\$ 18.854.004
Analyse des disponibilités:		
Titres de placement	\$ 18.884.090	\$ 18.774.241
Monnaies non soumises à restrictions	284.318	272.636
Montants à recevoir (à verser) sur titres de placement vendus (achetés)	<u>348.337</u>	<u>(192.873)</u>
	\$ 19.516.745	\$ 18.854.004

* Reclassé à des fins de comparaison.

Voir les Notes sur les états financiers.

État résumé des prêts

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

Emprunteur ou garant (1)	Au 30 juin 1988				
	Total des prêts	Prêts approuvés mais non encore en vigueur (2)	Prêts non décaissés (3)	Prêts en cours	Pourcentage du total des prêts en cours
Algérie	\$ 2.038.645	\$ 391.000	\$ 811.469	\$ 836.176	1,02
Argentine (4)	3.516.462	952.500	479.100	2.084.862	2,55
Australie (1)	26.811	—	—	26.811	0,03
Bahamas	27.222	—	10.257	16.965	0,02
Bahamas, Barbade, Grenade, Guyana, Jamaïque, Trinité et Tobago et Royaume-Uni (5)	37.317	—	—	37.317	0,05
Bangladesh	64.694	—	—	64.694	0,08
Barbade	60.024	—	19.483	40.541	0,05
Belize	28.264	13.400	6.741	8.123	0,01
Bolivie (4)	232.632	—	15	232.617	0,28
Botswana	213.897	—	56.242	157.655	0,19
Brésil	13.331.602	1.277.500	3.678.971	8.375.131	10,24
Cameroun	834.395	103.000	237.032	494.363	0,60
Chili	1.872.147	—	482.288	1.389.859	1,70
Chine	4.573.003	1.053.700	2.092.688	1.426.615	1,74
Chypre	219.023	65.000	44.341	109.682	0,13
Colombie	5.252.157	165.000	1.210.816	3.876.341	4,74
Congo (République populaire du)	176.158	—	50.588	125.570	0,15
Corée (République de)	4.935.590	30.000	687.148	4.218.442	5,16
Costa Rica	454.586	26.000	4.392	424.194	0,52
Côte-d'Ivoire (6)	1.955.333	11.900	270.731	1.672.702	2,04
Côte-d'Ivoire, Ghana et Togo (7)	19.107	—	—	19.107	0,02
Côte-d'Ivoire et Sénégal (8)	5.756	—	2.183	3.573	*
Égypte (République arabe d')	2.361.723	45.000	797.563	1.519.160	1,86
Équateur	1.019.126	60.000	239.262	719.864	0,88
Espagne	38.048	—	—	38.048	0,05
Éthiopie	44.580	—	—	44.580	0,05
Fidji	96.182	—	28.492	67.690	0,08
Finlande	747	—	—	747	*
Gabon	61.369	—	50.000	11.369	0,01
Ghana	128.591	—	—	128.591	0,16
Grèce	87.721	—	—	87.721	0,11
Guatemala	451.862	122.000	46.569	283.293	0,35
Guinée	52.035	—	—	52.035	0,06
Guyana	86.580	—	144	86.436	0,11
Honduras	548.356	—	27.351	521.005	0,64
Hongrie	1.742.242	320.000	451.609	970.633	1,19
Inde	13.261.952	1.265.000	7.368.031	4.628.921	5,66
Indonésie	11.139.378	902.300	3.116.431	7.120.647	8,70
Irak	57.289	—	—	57.289	0,07
Iran (République islamique d')	258.608	—	—	258.608	0,32
Irlande	23.456	—	—	23.456	0,03
Islande	13.017	—	—	13.017	0,02
Israël	48.431	—	—	48.431	0,06
Jamaïque	770.357	18.000	83.401	668.956	0,82
Japon	79.074	—	—	79.074	0,10
Jordanie	689.748	62.400	238.334	389.014	0,48
Kenya (9)	1.118.315	—	134.120	984.195	1,20
Kenya, Ouganda et Tanzanie (7)	4.772	—	—	4.772	0,01
Liban	39.061	—	—	39.061	0,05
Liberia	140.908	—	9.240	131.668	0,16

Au 30 juin 1988

Emprunteur ou garant (1)	Total des prêts	Prêts approuvés mais non encore en vigueur (2)	Prêts non décaissés (3)	Prêts décaissés	Pourcentage du total des prêts décaissés
Madaçascar	\$ 30.922	\$ —	\$ —	\$ 30.922	0,04
Malaisie	1.721.495	122.000	689.708	909.787	1,11
Malawi	124.920	—	27.928	96.992	0,12
Maroc	3.553.951	398.000	854.541	2.301.410	2,81
Maurice (Ile)	228.964	10.000	34.623	184.341	0,23
Mauritanie	80.458	—	—	80.458	0,10
Mexique	10.404.309	800.000	2.887.646	6.716.663	8,21
Nicaragua	221.538	—	—	221.538	0,27
Nigeria	3.861.117	342.800	910.362	2.607.955	3,19
Norvège	2.218	—	—	2.218	*
Oman	131.206	—	72.326	58.880	0,07
Ouganda (10)	43.221	—	—	43.221	0,05
Pakistan	2.179.565	181.400	1.064.441	933.724	1,14
Panama	561.366	—	94.486	466.880	0,57
Papouasie-Nouvelle-Guinée (1)	264.805	—	156.867	107.938	0,13
Paraguay	407.407	—	90.186	317.221	0,39
Pérou	1.498.797	4.000	414.703	1.080.094	1,32
Philippines	4.481.639	505.000	620.604	3.356.035	4,10
Portugal	666.830	60.000	125.251	481.579	0,59
République arabe syrienne	488.507	—	57.485	431.022	0,53
République dominicaine	362.282	105.000	61.355	195.927	0,24
Roumanie	1.356.047	—	—	1.356.047	1,66
Royaume-Uni (1)	52	—	—	52	*
Salvador (El)	215.875	—	68.825	147.050	0,18
Sénégal	109.618	—	697	108.921	0,13
Seychelles	7.336	—	2.960	4.376	0,01
Sierra Leone	9.815	—	—	9.815	0,01
Singapour	25.512	—	—	25.512	0,03
Soudan	40.624	—	—	40.624	0,05
Sri Lanka	103.299	—	23.874	79.425	0,10
Swaziland	61.397	—	3.140	58.257	0,07
Tanzanie (9)	285.344	—	—	285.344	0,35
Thaïlande	3.275.868	110.000	354.131	2.811.737	3,44
Togo	1.594	—	—	1.594	*
Trinité et Tobago	31.221	—	—	31.221	0,04
Tunisie	1.727.043	241.000	515.928	970.115	1,19
Turquie	8.758.231	—	2.889.529	5.868.702	7,17
Uruguay	443.830	22.300	121.595	299.935	0,37
Venezuela	5.385	—	—	5.385	0,01
Yougoslavie	3.492.187	188.000	514.561	2.789.626	3,41
Zaire	136.963	—	100.360	36.603	0,04
Zambie (1)	504.285	—	7.548	496.737	0,61
Zimbabwe (1)	562.460	76.700	143.199	342.561	0,42
Sous-total, Pays membres**	126.707.859	10.049.900	35.643.891	81.014.068	
Société Financière Internationale (1)	1.249.479	—	478.684	770.795	0,94
Divers (11)	6.508	—	—	6.508	0,01
Total au 30 juin 1988**	\$ 127.963.846	\$ 10.049.900	\$ 36.122.575	\$ 81.791.371	100,00
Total au 30 juin 1987	\$ 120.488.073	\$ 10.882.400	\$ 33.814.024	\$ 75.791.649	

Pour les notes (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) et (11), voir page suivante.

* Moins de 0,005 pourcent.

** La somme des pourcentages peut être différente en raison des arrondis.

(à suivre)

État résumé des prêts (suite)

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987

NOTES

(¹) Dans certains cas, des prêts ont été accordés, avec la garantie d'un pays membre, sur des territoires qui faisaient partie intégrante de ce pays au moment de l'octroi du prêt, mais qui sont par la suite devenus indépendants et membres de la Banque. Afin d'éviter les doubles prises en compte, les engagements concernant ces prêts sont indiqués ci-dessous sous le nom des membres d'origine (dont la garantie reste inchangée). Le tableau ci-dessous donne le détail de ces prêts et mentionne les pays sous les noms desquels ils sont inclus dans le tableau de la page précédente.

GARANTS Emprunteurs	Montants (en milliers de dollars E.U.)	
	1988	1987
AUSTRALIE		
Papouasie-Nouvelle-Guinée	26.811	26.749
ROYAUME-UNI		
Zambie et Zimbabwe*	52	191

* Prêts accordés pour l'ensemble des territoires indiqués.

Les pays membres n'assurent pas la garantie des prêts accordés à la Société Financière Internationale.

(²) Des accords concernant des prêts représentant \$ 3.760.500.000 (1987 - \$ 4.214.900.000) au total ont été signés, mais les prêts ne deviendront effectifs et les versements y afférents ne commenceront que lorsque les emprunteurs et, s'il y a lieu, les garants auront pris certaines mesures et fourni certains documents à la BIRD. Par ailleurs, des accords concernant des prêts représentant \$ 6.269.400.000 (1987 - \$ 6.667.500.000) ont reçu l'approbation de la BIRD mais n'ont pas encore été signés.

(³) Dont \$ 1.158.000 (1987 - \$ 1.065.000) représentant des participations sous forme de subventions. Ce terme désigne les participations à certains prêts à titre de subventions aux termes d'un accord de coopération entre un pays membre et la BIRD. De la partie non décaissée, la BIRD s'est irrévocablement engagée à verser \$ 1.220.014.000 (1987 - \$ 974.757.000).

(⁴) Un prêt équivalant à \$ 4.491.000 (1987 - \$ 5.182.000) est indiqué en regard de la Bolivie (garant) mais est également garanti par l'Argentine.

(⁵) Prêts accordés à la Banque de Développement des Caraïbes pour les territoires des pays membres indiqués (dans le cas du Royaume-Uni, il s'agit des territoires de ses États associés et Dépendances de la région des Caraïbes). Les membres assumeront à titre individuel la responsabilité de garant à concurrence des prêts redistribués à leurs territoires.

(⁶) Un prêt équivalant à \$ 13.228.000 (1987 - \$ 14.250.000) indiqué en regard de la Côte-d'Ivoire (garant), est également garanti partiellement par le Burkina Faso.

(⁷) Prêts pour lesquels les États membres indiqués sont responsables conjointement et solidairement.

(⁸) Prêts accordés à la Banque de Développement de l'Afrique de l'Ouest pour les territoires des pays membres indiqués. Les membres assumeront à titre individuel la responsabilité de garant à concurrence des prêts redistribués à leurs territoires.

(⁹) Comprend une partie des prêts accordés à la Communauté de l'Afrique de l'Est.

(¹⁰) Représente une partie des prêts accordés à la Communauté de l'Afrique de l'Est.

(¹¹) Représente les prêts accordés à l'époque où les autorités de Taïwan représentaient la Chine auprès de la BIRD (avant le 15 mai 1980).

Monnaies remboursables sur prêts en cours

Monnaies	1988	1987	Monnaies	1988	1987
Bath thaïlandais	\$ 19	\$ —	Francs français	\$ 225.949	\$ 168.239
Bolivar vénézuéliens	4.216	2.794	Francs luxembourgeois	61.432	38.464
Cédés du Ghana	9	13	Francs suisses	20.213.428	21.199.480
Cordobas du Nicaragua	—	6	Kyats birmanes	948	952
Couronnes danoises	50.946	49.296	Lires italiennes	116.581	119.493
Couronnes islandaises	1.038	911	Livres irlandaises	20.464	17.796
Couronnes norvégiennes	55.935	54.738	Livres libanaises	45	134
Couronnes suédoises	67.388	55.626	Livres soudanaises	120	211
Cruzados brésiliens	753	2.222	Livres sterling	480.101	461.050
Dinars du Koweït	291.313	225.948	Mark allemands	18.236.437	17.625.029
Dinars irakiens	3.225	4.681	Markka finlandais	45.557	44.593
Dinars libyens	100.722	88.303	Pesetas espagnoles	89.248	84.364
Dinars tunisiens	620	647	Pesos mexicains	386	685
Dirhams des Emirats arabes unis	25.527	33.015	Rand sud-africain	71.837	79.870
Dollars australiens	91.229	67.696	Rials iraniens	51.623	50.239
Dollars canadiens	182.056	166.332	Rials omani	762	765
Dollars de Singapour	10.559	9.004	Ringgit malais	66.422	63.687
Dollars des Etats-Unis	10.644.012	7.478.618	Riyals d'Arabie saoudite	135.250	132.771
Dollars des Etats-Unis liés au franc suisse	128.832	129.605	Roupiés de Sri Lanka	25	27
Dollars de Nouvelle-Zélande	4	4	Roupiés indiennes	52.924	62.152
Drachmes grecques	1.088	1.133	Schillings autrichiens	521.904	473.049
ECU	347.823	336.155	Yen japonais	22.967.639	20.291.426
Escudos portugais	12.959	6.434			
Florins des Pays-Bas	5.930.136	5.983.254			
Francs belges	481.880	180.738			
			Total des prêts en cours	<u>\$ 81.791.371</u>	<u>\$ 75.791.649</u>

Échéancier des prêts*

Périodes	30 juin 1988
1 ^{er} juillet 1988 - 30 juin 1989	\$ 8.558.739
1 ^{er} juillet 1989 - 30 juin 1990	7.618.357
1 ^{er} juillet 1990 - 30 juin 1991	8.584.679
1 ^{er} juillet 1991 - 30 juin 1992	9.229.389
1 ^{er} juillet 1992 - 30 juin 1993	9.666.984
1 ^{er} juillet 1993 - 30 juin 1998	44.193.555
1 ^{er} juillet 1998 - 30 juin 2003	24.582.165
1 ^{er} juillet 2003 - 30 juin 2008	5.849.313
Non déterminé**	(369.235)
Total	<u>\$ 117.913.946</u>

* Y compris la partie non décaissée des prêts en vigueur.

** Représente les annulations et ajustements non affectés à une tranche particulière.

Voir les Notes sur les états financiers.

État résumé des emprunts

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

Emprunts à moyen et long terme et swaps de devises

Monnaies	Emprunts à long et moyen terme			Swaps de devises ⁽¹⁾			Endettement net	
	Principal non amorti ⁽²⁾		Moyenne pondérée des taux d'intérêt au 30 juin 1988	Montants à payer (ou à recevoir)		Moyenne pondérée des charges (ou produits) sur swaps au 30 juin 1988	30 juin 1988	30 juin 1987
	30 juin 1988	30 juin 1987		30 juin 1988	30 juin 1987		30 juin 1988	30 juin 1987
Couronnes danoises	\$ 220.743	\$ 104.324	% 10,16	\$ (218.558)	\$ (102.684)	% (10,16)	\$ 2.185	\$ 1.640
Couronnes norvégiennes	75.552	74.460	10,33	—	—	—	75.552	74.460
Couronnes suédoises	56.768	57.139	8,93	(47.853)	(46.846)	(9,43)	8.915	10.293
Dinars du Koweït	177.968	156.436	7,45	—	—	—	177.968	156.436
Dinars libyens	102.410	78.139	12,00	—	—	—	102.410	78.139
Dirhams des Émirats arabes unis	8.177	16.344	8,02	—	—	—	8.177	16.344
Dollars australiens	407.029	184.882	13,23	(404.482)	(180.968)	(15,61)	2.547	3.914
Dollars canadiens	1.334.219 ⁽³⁾	938.932 ⁽³⁾	10,56	(925.046)	(634.392)	(10,87)	409.173	304.540
Dollars des États-Unis	16.750.994 ⁽⁴⁾	16.390.689 ⁽⁴⁾	9,62	(4.539.808)	(5.874.429)	(10,73) ⁽⁵⁾	12.211.186	10.516.260
Dollars des États-Unis liés au franc suisse	130.506	129.605	6,92	—	—	—	130.506	129.605
ECU	1.431.930	1.251.722	8,97	(853.219)	(605.169)	(8,52)	578.711	646.553
Florins des Pays-Bas	4.954.344	5.192.542	8,23	890.254	823.791	6,99	5.844.598	6.016.333
Francs belges	600.065	521.224	9,22	(537.973)	(408.883)	(9,42)	62.092	112.341
Francs français	358.190	196.544	10,35	(192.611)	(193.763)	(11,05)	165.579	2.781
Francs luxembourgeois	110.056	86.871	7,64	(51.419)	(25.823)	(8,36)	58.637	61.048
Lires italiennes	334.210	119.176	11,24	(291.837)	(73.292)	(11,81)	42.373	45.884
Livres sterling	2.093.892	1.529.500	10,76	—	160.998	—	—	—
Mark allemands	14.691.695	14.728.505	7,45	(155.338)	(153.893)	(10,04)	1.938.554	1.536.605
Markka finlandais	208.044	67.355	9,91	2.153.284	2.307.572	6,77	16.884.979	17.036.077
Pesetas espagnoles	82.296	—	12,29	(205.733)	(66.844)	(9,91)	2.311	511
Schillings autrichiens	476.387	396.904	8,00	(80.510)	—	(12,29)	1.786	—
Yen japonais	23.605.740	19.719.048	6,70	59.976	102.563	7,52	—	—
Principal, valeur nominale	79.801.051	74.955.769	7,76 ⁽⁶⁾	(172.646)	(172.002)	(8,06)	363.717	327.465
Yen japonais	894.897	572.472	5,98	894.897	572.472	5,98	24.500.637	20.291.520
Moins : Montant net des primes et escomptes non amortis	50.430	33.954						
Total	\$ 79.750.621	\$ 74.921.815						

⁽¹⁾ Voir les Notes sur les états financiers - Note D.

⁽²⁾ Comprend des emprunts à coupon zéro comptabilisés à leur valeur actualisée. Le montant total nominal et la valeur actualisée de ces emprunts (équivalents en dollars des EU) sont les suivants :

Monnaies	Montant nominal total		Valeur actualisée	
	30 juin 1988	30 juin 1987	30 juin 1988	30 juin 1987
Dollars australiens	\$ 119.100.000	\$ 108.045.000	\$ 73.549.000	\$ 58.830.000
Dollars des États-Unis	2.081.009.000	1.808.000.000	418.871.000	346.866.000
Francs suisses	861.212.000	855.263.000	161.847.000	152.265.000
Mark allemands	1.098.237.000	1.092.956.000	190.561.000	178.093.000

⁽³⁾ Dont 200.000.000 de dollars canadiens (soit l'équivalent de \$ 164.325.000 en 1988 ; 1987 - \$ 150.240.000 empruntés à des taux d'intérêt variables

⁽⁴⁾ Dont \$ 1.200.000.000 d'emprunts à taux variables et \$ 180.993.000 (1987 - \$ 185.290.000) empruntés au Fonds de Bonification d'Intérêts. Le Fonds de Bonification d'Intérêts, dont les ressources proviennent de contributions volontaires de gouvernements membres, a été institué pour subventionner les intérêts payés à la BIRD au titre de certains prêts accordés aux pays en voie de développement les plus pauvres.

⁽⁵⁾ Dont les produits de swaps de taux d'intérêts. La BIRD a conclu des accords de swaps de taux d'intérêt portant sur un total de \$ 138.500.000 en principal notionnel et aux termes desquels elle devra payer des intérêts à taux variables au lieu d'intérêts à taux fixes. Il existe, en outre, un swap de taux d'intérêt et de devises d'un montant de 300.000.000 de couronnes suédoises (soit l'équivalent de \$ 47.973.000).

⁽⁶⁾ Compte tenu des opérations de swaps, la moyenne pondérée des taux d'intérêts sur les emprunts à long terme en cours au 30 juin 1988 est de 7,24 % à cette même date.

État résumé des emprunts

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987
 Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

Échéancier des emprunts à moyen et long terme en cours

Périodes	30 juin 1988
1 ^{er} jui let 1988 - 30 juin 1989	\$ 9.072.492
1 ^{er} jui let 1989 - 30 juin 1990	8.839.583
1 ^{er} jui let 1990 - 30 juin 1991	6.199.801
1 ^{er} jui let 1991 - 30 juin 1992	7.378.203
1 ^{er} jui let 1992 - 30 juin 1993	8.167.773
1 ^{er} jui let 1993 - 30 juin 1998	27.164.984
1 ^{er} jui let 1998 - 30 juin 2003	5.435.346
1 ^{er} jui let 2003 - 30 juin 2008	2.662.272
1 ^{er} jui let 2008 - 30 juin 2013	989.409
Au-de à	3.891.188
Total	\$ 79.801.051

Emprunts à court terme

(en dollars des États-Unis)	Principal non amorti		Moyenne pondérée des taux d'intérêts
	30 juin 1988	30 juin 1987	30 juin 1988
Bons à prime:			
Principal non amorti, valeur nominale	\$ 2.587.845	\$ 2.715.910	
Moins : primes non amorties	19.618	17.779	
Sous-total	<u>2.568.227</u>	<u>2.698.131</u>	7,26 %
Compte des Banques Centrales	<u>2.094.919</u>	<u>1.799.919</u>	7,92 %
Total	\$ 4.663.146	\$ 4.498.050	7,56 %

Voir les Notes sur les états financiers

État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux États membres

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

Membres	Au 30 juin 1988						
	Souscriptions		Montants versés (Note A)		Montants susceptibles d'être appelés (Note A)	Voix attribuées	
	Parts	Pour- centage du total	Exprimées en dollars E.U. courants	Exprimés en dollars E.U. courants	Exprimés en dollars E.U. courants	Nombre de voix	Pour- centage du total
Afghanistan	300	0,04	\$ 36.191	\$ 3.619	\$ 32.572	550	0,07
Afrique du Sud	7.555	1,00	911.397	77.443	833.954	7.805	0,98
Algérie	4.755	0,63	573.619	47.777	525.842	5.005	0,63
Allemagne (République féd. d')	40.632	5,36	4.901.641	427.954	4.473.687	40.882	5,14
Antigua et Barbuda (¹)	292	0,04	35.225	445	34.780	542	0,07
Arabie saoudite	25.140	3,32	3.032.764	263.830	2.768.934	25.390	3,19
Argentine	9.428	1,24	1.137.347	97.217	1.040.130	9.678	1,22
Australie	13.552	1,79	1.634.846	141.033	1.493.813	13.802	1,73
Autriche	6.209	0,82	749.023	63.161	685.862	6.459	0,81
Bahamas	601	0,08	72.502	3.731	68.771	851	0,11
Bahrein	619	0,08	74.673	3.910	70.763	869	0,11
Bangladesh (¹)	2.695	0,36	325.111	25.927	299.184	2.945	0,37
Barbade	532	0,07	64.178	2.990	61.188	782	0,10
Belgique	16.266	2,15	1.962.249	169.759	1.792.490	16.516	2,08
Belize	329	0,04	39.689	837	38.852	579	0,07
Bénin (¹)	376	0,05	45.359	1.508	43.851	626	0,08
Bhoutan	269	0,04	32.451	202	32.249	519	0,07
Birmanie	1.394	0,18	168.165	12.133	156.032	1.644	0,21
Bolivie	1.002	0,13	120.876	7.968	112.908	1.252	0,16
Botswana	345	0,05	41.619	1.010	40.609	595	0,07
Brsil	11.848	1,56	1.429.283	122.812	1.306.471	12.098	1,52
Burkina Faso (¹)	478	0,06	57.664	2.419	55.245	728	0,09
Burundi (¹)	400	0,05	48.254	1.810	46.444	650	0,08
Cameroun	821	0,11	99.041	6.195	92.846	1.071	0,13
Canada	25.140	3,32	3.032.764	263.802	2.768.962	25.390	3,19
Cap-Vert (¹)	266	0,04	32.089	193	31.896	516	0,06
Chili	3.890	0,51	469.270	38.562	430.708	4.140	0,52
Chine	25.142	3,32	3.033.005	263.907	2.769.098	25.392	3,19
Chypre	820	0,11	98.921	6.044	92.877	1.070	0,13
Colombie	3.499	0,46	422.102	34.419	387.683	3.749	0,47
Comores (¹)	266	0,04	32.089	193	31.896	516	0,06
Congo (République populaire du) (¹)	520	0,07	62.730	2.868	59.862	770	0,10
Corée (République de)	3.596	0,47	433.803	35.453	398.350	3.846	0,48
Costa Rica	131	0,02	15.803	1.580	14.223	381	0,05
Côte-d'Ivoire (¹)	1.312	0,17	158.273	11.370	146.903	1.562	0,20
Danemark	5.753	0,76	694.013	58.332	635.681	6.003	0,75
Djibouti (¹)	285	0,04	34.381	416	33.965	535	0,07
Dominique	283	0,04	34.140	350	33.790	533	0,07
Égypte (République arabe d')	3.619	0,48	436.578	35.722	400.856	3.869	0,49
Émirats arabes unis	2.385	0,31	287.714	22.643	265.071	2.635	0,33
Équateur	1.461	0,19	176.248	12.830	163.418	1.711	0,22
Espagne	10.294	1,36	1.241.817	106.347	1.135.470	10.544	1,33
États-Unis	148.707	19,62	17.939.269	1.577.622	16.361.647	148.957	18,72
Éthiopie	549	0,07	66.229	3.170	63.059	799	0,10
Fidji	554	0,07	66.832	3.222	63.610	804	0,10
Finlande	4.804	0,63	579.531	48.277	531.254	5.054	0,64
France	38.947	5,14	4.698.371	410.164	4.288.207	39.197	4,93
Gabon	480	0,06	57.905	2.775	55.130	730	0,09
Gambie	305	0,04	36.794	660	36.134	555	0,07
Ghana	856	0,11	103.264	10.326	92.938	1.106	0,14
Grèce	945	0,12	114.000	11.400	102.600	1.195	0,15
Grenade (¹)	298	0,04	35.949	510	35.439	548	0,07
Guatemala	1.060	0,14	127.873	8.586	119.287	1.310	0,16
Guinée	713	0,09	86.013	4.910	81.103	963	0,12
Guinée-Bissau	277	0,04	33.416	326	33.090	527	0,07

Au 30 juin 1988							
Membres	Souscriptions		Montants versés (Note A)		Montants susceptibles d'être appelés (Note A)	Voix attribuées	
	Parts	Pourcentage du total	Exprimées en dollars E. U. courants	Exprimés en dollars E. U. courants	Exprimés en dollars E. U. courants	Nombre de voix	Pourcentage du total
Guinée équatoriale	401	0,05	\$ 48.375	\$ 1.601	\$ 46.774	651	0,08
Guyane (1)	594	0,08	71.657	3.651	68.006	844	0,11
Haïti (1)	589	0,08	71.054	3.592	67.462	839	0,11
Honduras	360	0,05	43.429	1.324	42.105	610	0,08
Hongrie	4.518	0,60	545.029	45.249	499.780	4.768	0,60
Inde	23.835	3,14	2.875.335	248.823	2.626.512	24.085	3,03
Indonésie	8.337	1,10	1.005.734	85.738	919.996	8.587	1,08
Irak (1)	2.101	0,28	253.454	19.630	233.824	2.351	0,30
Iran (République islamique d')	13.293	1,75	1.603.601	138.221	1.465.380	13.543	1,70
Irlande	2.958	0,39	356.838	28.707	328.131	3.208	0,40
Islande	706	0,09	85.168	4.834	80.334	956	0,12
Israël	2.666	0,35	321.613	25.664	295.949	2.916	0,37
Italie	19.842	2,62	2.393.640	207.782	2.185.858	20.092	2,53
Jamaïque	1.447	0,19	174.559	12.692	161.867	1.697	0,21
Japon	52.626	6,94	6.348.538	554.550	5.793.988	52.876	6,65
Jordanie	779	0,10	93.975	5.607	88.368	1.029	0,13
Kampuchea démocratique	214	0,03	25.816	2.582	23.234	464	0,06
Kenya	1.381	0,18	166.597	11.991	154.606	1.631	0,21
Kiribat	11	*	1.327	133	1.194	261	0,03
Koweït	7.453	0,98	899.093	76.341	822.752	7.703	0,97
Lao (Fép. pop. dém.)	100	0,01	12.064	1.206	10.858	350	0,04
Lesotho (1)	362	0,05	43.670	1.188	42.482	612	0,08
Liban	340	0,04	41.016	1.086	39.930	590	0,07
Liberia	463	0,06	55.854	2.570	53.284	713	0,09
Libye	4.400	0,58	530.794	44.508	486.286	4.650	0,58
Luxembourg	927	0,12	111.829	7.175	104.654	1.177	0,15
Madagascar (1)	542	0,07	65.384	3.495	61.889	792	0,10
Malaisie	4.627	0,61	558.178	46.401	511.777	4.877	0,61
Malawi	614	0,08	74.070	3.860	70.210	864	0,11
Maldives	263	0,03	31.727	137	31.590	513	0,06
Mali (1)	643	0,08	77.568	4.168	73.400	893	0,11
Malte	603	0,08	72.743	3.741	69.002	853	0,11
Maroc	2.749	0,36	331.626	26.496	305.130	2.999	0,38
Maurice (Ile)	697	0,09	84.083	4.739	79.344	947	0,12
Mauritanie (1)	376	0,05	45.359	1.520	43.839	626	0,08
Mexique	9.553	1,26	1.152.426	98.565	1.053.861	9.803	1,23
Mozambique	522	0,07	62.971	3.281	59.690	772	0,10
Népal	543	0,07	65.505	3.106	62.399	793	0,10
Nicaragua	341	0,05	41.137	1.098	40.039	591	0,07
Niger	478	0,06	57.664	2.419	55.245	728	0,09
Nigeria (1)	6.766	0,89	816.216	69.064	747.152	7.016	0,88
Norvège	5.602	0,74	675.797	56.726	619.071	5.852	0,74
Nouvelle-Zélande	4.061	0,54	489.899	40.410	449.489	4.311	0,54
Oman	756	0,10	91.200	5.359	85.841	1.006	0,13
Ouganda (1)	583	0,08	70.330	4.017	66.313	833	0,10
Pakistan	5.241	0,69	632.248	52.926	579.322	5.491	0,69
Panama	216	0,03	26.057	2.606	23.451	466	0,06
Papouasie-Nouvelle-Guinée	726	0,10	87.581	5.049	82.532	976	0,12
Paraguay	645	0,09	77.810	4.186	73.624	895	0,11
Pays-Bas	17.381	2,29	2.096.757	181.568	1.915.189	17.631	2,22
Pérou	2.992	0,39	360.940	29.050	331.890	3.242	0,41
Philippines	3.841	0,51	463.359	38.029	425.330	4.091	0,51
Pologne	249	0,03	30.038	3.004	27.034	499	0,06
Portugal	3.064	0,40	369.626	29.832	339.794	3.314	0,42
Qatar	1.096	0,14	132.216	8.965	123.251	1.346	0,17

(à suivre)

État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux États membres (fin)

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

Membres	Au 30 juin 1988						
	Souscriptions		Montants versés (Note A)		Montants susceptibles d'être appelés (Note A)	Voix attribuées	
	Parts	Pourcentage du total	Exprimées en dollars E.U. courants	Exprimés en dollars E.U. courants	Exprimés en dollars E.U. courants	Nombre de voix	Pourcentage du total
République arabe syrienne	1.236	0,16	\$ 149.105	\$ 10.458	\$ 138.647	1.486	0,19
République centrafricaine	482	0,06	58.146	2.461	55.685	732	0,09
République dominicaine	1.174	0,15	141.625	9.793	131.832	1.424	0,18
Roumanie	2.251	0,30	271.549	24.139	247.410	2.501	0,31
Royaume-Uni	38.947	5,14	4.698.371	429.326	4.269.045	39.197	4,93
Rwanda	587	0,08	70.813	3.574	67.239	837	0,11
Saint-Christophe et Nevis	275	0,04	33.175	302	32.873	525	0,07
Sainte-Lucie	310	0,04	37.397	636	36.761	560	0,07
Saint-Vincent et Grenadines	278	0,04	33.537	297	33.240	528	0,07
Salomon (Iles)	288	0,04	34.743	403	34.340	538	0,07
Salvador (El)	141	0,02	17.010	1.701	15.309	391	0,05
Samoa occidentale	298	0,04	35.949	510	35.439	548	0,07
Sao Tomé et Príncipe	278	0,04	33.537	297	33.240	528	0,07
Sénégal (1)	1.163	0,15	140.299	9.681	130.618	1.413	0,18
Seychelles	261	0,03	31.486	133	31.353	511	0,06
Sierra Leone (1)	400	0,05	48.254	1.810	46.444	650	0,08
Singapour	320	0,04	38.603	3.860	34.743	570	0,07
Somalie	539	0,07	65.022	3.185	61.837	789	0,10
Soudan	850	0,11	102.540	7.238	95.302	1.100	0,14
Sri Lanka	2.142	0,28	258.400	20.065	238.335	2.392	0,30
Suède	8.404	1,11	1.013.817	86.424	927.393	8.654	1,09
Surinam	412	0,05	49.702	1.954	47.748	662	0,08
Swaziland	440	0,06	53.079	2.015	51.064	690	0,09
Tanzanie (1)	700	0,09	84.445	7.657	76.788	950	0,12
Tchad (1)	483	0,06	58.267	2.472	55.795	733	0,09
Thaïlande	3.349	0,44	404.007	32.855	371.152	3.599	0,45
Togo	620	0,08	74.794	3.924	70.870	870	0,11
Tonga	277	0,04	33.416	287	33.129	527	0,07
Trinité et Tobago (1)	1.495	0,20	180.349	13.406	166.943	1.745	0,22
Tunisie	719	0,09	86.737	5.658	81.079	969	0,12
Turquie	3.701	0,49	446.470	36.584	409.886	3.951	0,50
Uruguay	1.578	0,21	190.362	14.084	176.278	1.828	0,23
Vanuatu	329	0,04	39.689	838	38.851	579	0,07
Venezuela	11.427	1,51	1.378.496	118.452	1.260.044	11.677	1,47
Viêt-nam	543	0,07	65.505	6.550	58.955	793	0,10
Yémen (République arabe du) (1)	455	0,06	54.889	2.174	52.715	705	0,09
Yémen (Rép. pop. dém. du)	918	0,12	110.743	7.084	103.659	1.168	0,15
Yougoslavie	4.381	0,58	528.502	46.463	482.039	4.631	0,58
Zaire	2.643	0,35	318.838	25.379	293.459	2.893	0,36
Zambie (1)	1.525	0,20	183.968	15.007	168.961	1.775	0,22
Zimbabwe (1)	1.866	0,25	225.105	17.136	207.969	2.116	0,27
Total, au 30 juin 1988**	<u>757.953</u>	<u>100,00</u>	<u>\$ 91.435.660</u>	<u>\$ 7.709.196</u>	<u>\$ 83.726.464</u>	<u>795.703</u>	<u>100,00</u>
Total, au 30 juin 1987	<u>706.516</u>		<u>\$ 85.230.558</u>	<u>\$ 7.272.383</u>	<u>\$ 77.958.175</u>	<u>744.266</u>	

(1) Comprend les montants versés par certains membres, soit 18.274.400 en équivalent dollars, à valoir sur les augmentations de capital en cours de réalisation : Antigua et Barbuda \$ 57.000, Bangladesh \$ 15.000, Bénin \$ 972.000, Burkina Faso \$ 31.000, Burundi \$ 2.000, Cap Vert \$ 18.000, Comores \$ 122.000, Congo (République populaire du) \$ 51.000, Côte-d'Ivoire \$ 1.000.000, Djibouti \$ 26.000, Grenade \$ 19.000, Guyana \$ 114.000, Haïti \$ 87.000, Irak \$ 6.750.000, Lesotho \$ 11.000, Madagascar \$ 1.463.000, Mali \$ 400, Mauritanie \$ 415.000, Nigeria \$ 117.000, Ouganda \$ 325.000, Sénégal \$ 103.000, Sierra Leone \$ 3.000, Tanzanie \$ 140.000, Tchad \$ 11.000, Trinité et Tobago \$ 814.000, Yémen (République arabe du) \$ 824.000, Zambie \$ 81.000 et Zimbabwe \$ 4.703.000.

* Moins de 0,005 %.

** La somme des pourcentages peut être différente en raison des arrondis.

Voir les Notes sur les états financiers

Notes sur les états financiers

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987

Résumé des principes comptables essentiels

Bases de conversion

Les états financiers de base de la BIRD sont exprimés en dollars des États-Unis, aux seules fins de résumer la situation financière de la Banque et les résultats de ses opérations à l'intention de ses membres et de tous autres intéressés.

La BIRD est une organisation internationale qui effectue ses opérations dans les monnaies de tous ses membres. Ses ressources proviennent de son capital, de ses emprunts et de ses revenus nets cumulés, dans les différentes monnaies de ses membres et de la Confédération Helvétique, et sont détenues, investies ou prêtées dans ces mêmes monnaies. Conformément aux dispositions de ses Statuts, la Banque s'attache à ce que les emprunts contractés en une monnaie donnée aient pour contrepartie des actifs dans la même monnaie et ce, principalement en détenant ou en prêtant le produit de ses emprunts dans les monnaies dans lesquelles ces derniers ont été accordés. La Banque convertit parfois le produit de ses emprunts en d'autres monnaies, mais en concluant simultanément des contrats de change à terme afin de recouvrer les montants concernés dans la monnaie d'origine. En ce qui concerne ses autres ressources, la Banque ne procède pas à des conversions des monnaies entre elles, si ce n'est à raison de montants peu importants, pour faire face à certains besoins ou obligations propres à ses opérations.

Les actifs et passifs sont convertis en dollars des États-Unis aux taux en vigueur sur le marché des changes à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont généralement convertis selon la moyenne des taux du marché des changes en vigueur pendant chaque mois. Les ajustements résultant de la conversion des monnaies en leur équivalent en dollars courants des États-Unis et autres que ceux concernant les souscriptions au capital (Voir Note A), sont imputés à la Réserve générale.

Évaluation du capital social

Dans ses Statuts, le capital social de la Banque est exprimé « en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} juillet 1944 » (dollar de 1944). L'or ayant cessé d'être l'étalon du système monétaire et les dispositions de la loi des États-Unis définissant la valeur du dollar par rapport à l'or étant devenues caduques, la base utilisée auparavant pour convertir le dollar de 1944 en dollars actuels ou en toute autre monnaie n'existe plus. Le 14 octobre 1986, les Administrateurs de la BIRD ont décidé qu'à partir du 30 juin 1987 et jusqu'à ce que les dispositions concernées des Statuts soient amendées, toute référence au « dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} juillet 1944 » apparaissant dans l'Article II, Section 2 (a) des Statuts de la BIRD devait désormais s'entendre comme représentant le Droit de Tirage Spécial (DTS) mis en place par le Fonds Monétaire International. En effet, la valeur du DTS était définie en dollars des États-Unis jusqu'à ce que la méthode d'évaluation par rapport à un panier de monnaies soit introduite le 1^{er} juillet 1974, cette valeur étant égale à \$ 1,20635 par DTS de 1974.

Prêts

Tous les prêts de la BIRD sont accordés à, ou garantis par, des pays membres, à l'exception des prêts accordés à la Société Financière Internationale. Les montants en principal des prêts

sont remboursables dans les monnaies dans lesquelles ils ont été accordés. Pour les prêts négociés depuis juillet 1980 (et pour une partie de certains prêts négociés antérieurement), les montants à rembourser par les emprunteurs dans les diverses monnaies sont déterminés d'après un système de pool de monnaies qui vise à égaliser les risques de change entre les emprunteurs. Les intérêts à percevoir sont également calculés dans les monnaies dans lesquelles les prêts ont été accordés.

La Banque ne réaménage pas l'échéancier du paiement du principal ou des intérêts de ses prêts et ne participe à aucun moratoire ou rééchelonnement. La politique de la Banque est d'immobiliser tout prêt consenti à ou garanti par un pays membre si le retard dans le paiement du principal, des intérêts ou d'autres charges afférents à ce prêt dépasse six mois, à moins que la direction de la BIRD n'estime que les montants impayés seront recouverts à brève échéance. Les intérêts et les autres charges afférents aux prêts ainsi immobilisés ne sont inclus dans les revenus que lorsqu'ils sont réellement perçus par la Banque. La Banque commence à constituer des provisions spécifiques au titre des prêts consentis ou garantis par un État membre dès que le prêt est immobilisé. Chaque décision relative à une provision se fonde sur une revue des circonstances en vigueur au moment de ladite décision. Toute provision vient en réduction du revenu net et sera utilisée pour compenser les pertes réelles sur chaque prêt. Dans la mesure où les pertes réelles subies sur des prêts dépasseraient le montant total des provisions y afférentes (plus le montant de la Réserve spéciale), le montant du dépassement serait pris en compte pour la détermination du revenu net.

Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur prix d'achat ou à leur prix d'achat augmenté des escomptes cumulés ou diminué des primes non amorties. Les profits ou les pertes réalisés sur les cessions de titres de placement, lesquels correspondent à la différence entre le produit de cession et le prix d'achat (calculée selon la méthode dernier entré-premier sorti) sont comptabilisés avec les revenus de placement. La Banque conclut, en certaines occasions, des contrats à terme d'achat ou de vente de titres de placement. Ces transactions sont comptabilisées au moment de leur dénouement. Les contrats à terme sur instruments financiers et les options sont évalués à leur valeur de marché et les pertes ou gains réalisés et latents sont inclus dans les revenus de placement.

Affectation des revenus et réserve générale

La BIRD n'a déclaré ni versé aucun dividende à ses membres. Depuis 1950, une partie ou la totalité des revenus nets cumulés est affectée à la Réserve générale.

Au titre des exercices clos entre 1964 et 1987, la Banque a transféré à l'Association Internationale de Développement la partie du revenu net de chaque exercice non requise pour la constitution des réserves, ou qui ne devait pas être conservée par la Banque pour ses opérations et qui aurait donc pu être distribuée avec prudence sous forme de dividendes. En octobre 1985, la BIRD a effectué un transfert similaire au profit du Fonds Spécial d'Aide à l'Afrique Subsaharienne, lequel est administré par l'Association Internationale de Développement. Ces transferts sont comptabilisés en déduction des « Revenus nets cumulés — non affectés ».

Notes sur les états financiers (suite)

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987

Note A - Capital social, monnaies soumises à restrictions et maintien de leur valeur

Capital social : Le capital social de la Banque au 30 juin 1988 comprend 1.420.500 parts autorisées (1987 - 786.500) dont 757.953 ont été souscrites (1987 - 706.516). Chaque part a une valeur nominale de 100.000 DTS de 1974, évaluée au taux de \$ 1,20635 par DTS de 1974. Concernant les souscriptions au capital social, \$ 7.709.196.000 (1987 - \$ 7.272.383.000) ont été appelés et versés, et le solde, soit \$ 83.726.464.000 (1987 - \$ 77.958.175.000), ne peut être appelé qu'en cas de nécessité pour faire face aux engagements de la Banque résultant d'emprunts ou de garanties de prêts. La restriction relative aux appels de fonds imposée par les Statuts porte sur un montant de \$ 73.148.528.000 (1987 - \$ 68.184.446.000) et celle imposée par des résolutions du Conseil des Gouverneurs sur un montant de \$ 10.577.936.000 (1987 - \$ 9.773.729.000).

Monnaies soumises à restrictions : Le montant des souscriptions au capital versé à la Banque est divisé en deux parties : (1) \$ 770.920.000 (1987 - \$ 727.238.000) initialement payés en or ou en dollars des États-Unis, et (2) \$ 6.938.276.000 (1987 - \$ 6.545.145.000) payés dans la monnaie de chacun des membres ou en dollars des États-Unis, en espèces ou en valeurs à vue ne portant pas intérêt. De cette seconde partie, \$ 152.989.000 (1987 - \$ 134.217.000) ont été ultérieurement rachetés par les pays membres avec des dollars des États-Unis. La partie (1) des souscriptions initialement payées en or ou en dollars des États-Unis ou ultérieurement rachetées par les États membres avec des dollars des États-Unis peut être utilisée librement par la Banque pour l'une quelconque de ses opérations ; en revanche, la partie des souscriptions payée dans la monnaie de chacun des pays membres ou valeurs libellées en dollars des États-Unis dénommée « monnaies soumises à restrictions » ne peut être utilisée par la Banque pour des opérations de prêts qu'avec l'accord des pays membres concernés. L'équivalent de \$ 4.456.793.000 (1987 - \$ 4.006.909.000) a été utilisé dans le cadre d'accords de ce type.

Maintien de la valeur des monnaies : L'Article II, Section 9, des Statuts dispose que les monnaies soumises à restrictions devront conserver la valeur qu'elles avaient au moment de la souscription. Ceci implique : (1) que chaque membre effectue des versements supplémentaires à la Banque en cas d'abaissement de la parité de sa monnaie, ou si, de l'avis de la Banque, la valeur en devises de sa monnaie subit une dépréciation importante dans ses territoires, et (2) que la Banque rembourse les membres en cas d'élévation de la parité de leur monnaie.

Le 14 octobre 1986, les Administrateurs ont décidé que les obligations de maintien de la valeur des monnaies seraient reconduites à partir du 30 juin 1987. Les monnaies n'ayant plus de parité, les montants nécessaires au maintien de leur valeur sont fixés en déterminant le taux de change d'une monnaie d'un pays membre par rapport au DTS de 1974 utilisé pour l'évaluation du capital de la BIRD. Les pays membres sont invités à effectuer des versements complémentaires à la BIRD si leurs monnaies subissent une dépréciation importante par rapport à cette valeur. À l'inverse, les Administrateurs ont décidé que des remboursements seraient effectués en faveur

des pays membres dont les monnaies s'apprécieraient de façon importante.

En ce qui concerne les monnaies soumises à restrictions qui ont fait l'objet de prêts, les obligations de maintien de la valeur des monnaies ne prennent effet que lorsque les fonds sont remboursés à la Banque. Les montants nécessaires au maintien de la valeur des monnaies soumises à restrictions qui ont fait l'objet de prêts sont inscrits au poste « Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres - Montants différés ».

Augmentation de capital de 1988

Le 27 avril 1988, les gouverneurs de la BIRD ont adopté une résolution (Augmentation Générale du Capital), laquelle augmentait de 620.000 le nombre de parts autorisées représentant le capital de la Banque, ce qui correspond à une augmentation d'environ l'équivalent de \$ 74.800.000.000. Les parts ont été attribuées à chaque État membre en proportion des parts attribuées à chacun d'eux avant l'Augmentation Générale. Les souscriptions de ces parts seront acceptées jusqu'au 30 septembre 1993, des souscriptions plus rapides étant souhaitées mais non obligatoires.

Les parts offertes à la souscription devront être libérées à hauteur de 3 % de leur valeur. Les souscripteurs devront verser 0,3 % du prix de souscription en or ou en dollars des États-Unis et 2,7 % dans leur propre monnaie. La Banque souhaite que la partie libellée en monnaie de chaque État membre lui soit versée dans un délai de trois ans après la souscription afin d'être disponible pour les décaissements.

Le 27 avril 1988, les gouverneurs ont également adopté une résolution complémentaire visant à augmenter de 14.000 le nombre des parts autorisées représentant le capital de la BIRD. Cette augmentation correspond approximativement à l'équivalent de \$ 1.700.000.000. Ces parts supplémentaires ne seront pas attribuées à des membres actuels, mais seront réservées aux nouveaux membres.

Note B - Titres de placement et espèces reçues en garantie

La valeur boursière des titres de placement augmentée des espèces reçues en garantie des titres donnés en pension et investies, y compris les titres non cotés repris à leur prix d'achat pour \$ 9.698.707.000 (1987 - \$ 5.351.638.000) était de \$ 21.223.549.000 (1987 - \$ 22.071.854.000) pour un prix d'achat, majoré le cas échéant des escomptes cumulés ou diminué des primes non amorties, de \$ 21.175.264.000 (1987 - \$ 22.074.024.000). Cette rubrique comprend également des valeurs de l'État américain et de ses organisations, affectées à la Réserve spéciale (voir Note E) et dont le prix d'achat, augmenté le cas échéant des escomptes cumulés ou diminué des primes non amorties, était de \$ 292.538.000 (1987 - \$ 292.538.000) et la valeur boursière de \$ 292.891.000 (1987 - \$ 291.878.000).

Les revenus de placements comprennent des plus-values nettes de \$ 135.272.000 (1987 - \$ 54.067.000) résultant des cessions de titres de placement. Sur la base des titres en portefeuille durant l'exercice clos le 30 juin 1988 et compte tenu des plus-values réalisées, le taux de rendement annuel moyen des placements était de 8,51 % (1987 - 7,59 %).

Note C - Prêts et accords de co-financement et de garantie

Prêts : Au 30 juin 1988, certains prêts — autres que ceux mentionnés aux alinéas suivants — étaient échus depuis plus de trois mois et totalisaient \$ 1.193.000 pour le principal et \$ 1.135.000 au titre des intérêts et autres frais. Le montant total du principal de ces prêts décaissés et non encore remboursés s'élevait à \$37.832.000. Le total du montant en principal de tous les prêts décaissés et non encore remboursés — autres que ceux mentionnés à l'alinéa suivant — et non échus depuis plus de trois mois s'élevait à \$ 125.570.000.

Au 30 juin 1988, les prêts consentis ou garantis en faveur de certains pays membres pour un montant principal décaissé et non remboursé de \$ 2.924.190.000 (1987 - \$ 842.624.000), dont un arriéré de \$ 378.851.000 (1987 - \$ 71.217.000), ont été considérés comme immobilisés (les intérêts dus et non payés ne sont plus comptabilisés comme revenus à recevoir). Si ces prêts n'avaient pas été considérés comme immobilisés, le revenu des prêts pour l'exercice clos le 30 juin 1988 aurait été supérieur de \$ 320.744.000 (1987 - \$ 76.230.000). Le détail des prêts immobilisés par emprunteur (exprimé en milliers de dollars des États-Unis) s'établit comme suit :

Emprunteur	30 juin 1988			
	Principal en cours	Principal échu	Intérêts non comptabilisés	Immobilisés depuis
Guyana	\$ 86.436	\$ 13.608	\$ 6.656	Déc. 1986
Liberia	131.668	19.036	11.613	Juin 1987
Nicaragua	221.538	54.572	18.413	Déc. 1984
Panama	466.880	30.633	32.009	Mai 1988
Pérou	1.080.094	163.459	153.996	Août 1987
République arabe syrienne	431.022	55.089	34.795	Fév. 1987
Sierra Leone	9.815	1.578	1.418	Août 1987
Zambie	496.737	40.876	61.844	Août 1987
	<u>\$2.924.190</u>	<u>\$378.851</u>	<u>\$320.744</u>	

L'évolution de la provision pour risque sur prêts octroyés ou garantis par tous les pays membres dont les prêts ont été immobilisés (exprimés en milliers de dollars des États-Unis) s'établit comme suit :

	30 juin	
	1988	1987
Solde en début d'exercice	\$ 85.331	\$ 37.200
Provision pour risques sur prêts	421.477	41.000
Ajustements de conversion	(6.808)	7.131
Solde en fin d'exercice	<u>\$ 500.000</u>	<u>\$ 85.331</u>

Co-financement et garanties : La Banque a la possibilité de prendre part à des crédits consortiaux dont le montage est assuré par d'autres établissements financiers, sous forme de participation directe au financement ou de garantie partielle à des prêts au profit de pays membres. Les participations directes de la Banque à des crédits consortiaux sont comptabilisées avec les autres prêts accordés par elle. En sont par contre exclues les garanties accordées, soit \$ 933.682.000 au 30 juin 1988 (1987 - \$ 933.628.000). Aucune de ces garanties n'était exigible à cette date.

La BIRD a partiellement garanti le paiement régulier des intérêts

sur certains prêts qu'elle a cédés. Au 30 juin 1988, des garanties d'environ \$ 17.958.000 (1987 - \$ 15.361.000) étaient susceptibles d'être mises en jeu.

Plafond de prêts imposé par les statuts : Aux termes des Statuts, l'encours total des garanties, participations à des prêts et prêts directs accordés par la BIRD ne peut excéder 100 % de la somme du capital souscrit, des réserves et du résultat excédentaire. Le 17 février 1987, les Administrateurs de la BIRD ont émis des directives selon lesquelles toutes les garanties accordées par la BIRD seront comptabilisées par rapport à cette limite au moment où elles deviennent exigibles pour la première fois, sans tenir compte de la probabilité selon laquelle elles seront effectivement exigées ou non.

Au 30 juin 1988, le montant total des garanties, participations à des crédits et crédits directs décaissés et non encore remboursés s'élevait à environ \$ 81.809.329.000, soit 81 % du capital souscrit, des réserves et du résultat excédentaire, contre 84 % environ au titre de l'exercice précédent.

Note D - Emprunts et swaps de devises

La BIRD a conclu des swaps de devises dans le cadre desquels le produit d'un emprunt en une monnaie donnée est converti en une autre monnaie ; afin de recouvrer le montant de l'emprunt dans la monnaie d'origine, elle conclut simultanément un accord de change à terme qui comporte un échéancier selon lequel les deux monnaies concernées seront échangées. Au titre des swaps, les montants nets à recevoir et à payer s'élevaient respectivement à \$ 112.467.000 (1987 - \$ 17.662.000) et \$ 1.920.830.000 (1987 - 2.397.114.000) ; ils proviennent essentiellement des fluctuations des taux de change après les dates de conclusion des swaps et sont comptabilisés respectivement aux postes « A recevoir-Divers » et « Autres passifs ». Les swaps ont pour effet de substituer aux intérêts de l'emprunt initial un coût qui reflète le rendement, sur le marché, de la monnaie dans laquelle le produit de l'emprunt a été converti. Compte tenu des swaps qui ont permis de réduire les charges sur emprunts de \$ 250.991.000 (1987 - \$ 266.020.000), la moyenne des taux d'intérêt relatifs aux emprunts en cours — emprunts à court terme compris — durant l'exercice clos le 30 juin 1988 s'établit à 7,47 % (1987 - 7,73 %).

Note E - Réserves et revenu net

En juillet 1987, la BIRD a affecté à la Réserve générale un montant de \$ 1.012.930.000 prélevé sur le revenu net de l'exercice clos le 30 juin 1987, soit \$ 1.112.930.000. Le 1^{er} octobre 1987, la BIRD a transféré les \$ 100.000.000 restants sous forme de don à l'Association Internationale de Développement.

La Réserve spéciale se compose de commissions sur prêts qui lui ont été affectées conformément à l'Article IV, Section 6, des Statuts de la BIRD, qui doivent rester disponibles et ne peuvent être utilisées que pour faire face aux engagements de la Banque résultant d'emprunts et de garanties en cas de défaillances concernant des prêts accordés ou garantis par elle, ou auxquels elle a participé. Elle comprend des valeurs de l'État américain et de ses organisations qui sont comptabilisées à la rubrique « Titres de placement ». Aux termes d'une décision prise en 1964, l'affectation de ces commissions à la Réserve spéciale a été suspendue pour les prêts ultérieurs, et aucun montant supplémentaire n'y est plus affecté à ce titre.

Notes sur les états financiers (fin)

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987

Note F - Revenus et charges

Les autres revenus comprennent les gains nets, soit \$ 5.128.000 (1987 - \$ 4.235.000) résultant du rachat d'obligations de la BIRD avant leur échéance et les gains nets provenant des prêts cédés pour un montant de \$ 16.659.000 (1987 - \$ 20.553.000).

Les frais administratifs sont indiqués sous déduction des honoraires pour prestations de gestion de \$ 263.400.000 (1987 - \$ 332.046.000) débités à l'Association Internationale de Développement, et des honoraires pour prestations de service et d'assistance de \$ 3.390.000 (1987 - \$ 3.340.000), débités à la Société Financière Internationale. La rubrique Contributions aux programmes spéciaux représente les subventions accordées pour la recherche agricole, pour la lutte contre l'onchocercose et pour d'autres programmes de développement.

En mai 1987, la BIRD a annoncé une réorganisation visant à améliorer l'efficacité et le rendement de ses activités. Les coûts directs de réorganisation, estimés à \$ 149.600.000, comprennent certaines suppressions de personnel, la formation du personnel en vue d'une amélioration de ses qualifications, les déplacements de bureaux ainsi que certaines modifications des systèmes informatiques d'informations et de données de la Banque. L'essentiel de ces coûts ont été supportés entre le 1^{er} juillet 1987 et le 31 décembre 1987. L'estimation initiale s'élevant à \$ 101.300.000 ne comprenait pas la somme de \$ 43.900.000 imputable à l'Association Internationale de Développement et était incluse dans le poste « Frais administratifs » du compte de résultat pour l'exercice clos le 30 juin 1987. Au mois de septembre 1987, l'estimation de ces coûts a été revue et augmentée de \$ 48.300.000. La part de cette augmentation relative à la BIRD, qui s'élève à \$ 35.900.000, est comptabilisée dans les « Frais administratifs » au compte de résultat pour l'exercice clos le 30 juin 1988. Le solde est imputable à l'Association Internationale de Développement.

Note G - Transferts à l'Association Internationale de Développement et au Fonds Spécial d'Aide à l'Afrique Subsaharienne

La BIRD a autorisé des transferts sous forme de subvention à l'Association Internationale de Développement pour un montant total de \$ 2.567.371.000 (1987 - 2.514.188.000) prélevé sur les revenus nets des exercices clos le 30 juin des années 1964 à 1987. Sur ce montant total, \$ 773.291.000 restaient dus au 30 juin 1988 (\$ 720.108.000 au 30 juin 1987).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 1986, la BIRD a autorisé le transfert sous forme de subvention au Fonds Spécial d'Aide à l'Afrique Subsaharienne pour un montant de \$ 150.000.000 provenant de son revenu net de l'exercice clos le 30 juin 1985. Cette somme restait intégralement payable au 30 juin 1988.

Note H - Obligations de retraite vis-à-vis des employés

La BIRD a sa propre caisse de retraite qui couvre les membres de son personnel ainsi que de celui de la Société Financière Internationale. Les cotisations versées par les employés correspondent à un pourcentage fixe de leur rémunération ouvrant droit à pension, le reste étant financé par la Banque. Cette dernière calcule sa contribution sur la base de l'ensemble des employés actuellement en service et sur la durée moyenne estimée de service restant à courir pour ces employés (méthode dite « aggregate method »). Les charges à payer afférentes sont versées à la caisse dès qu'elles sont déterminées. La part supportée par la Banque au titre de l'exercice a été de \$ 51.656.000 (1987 - \$ 66.276.000). Toutes les cotisations versées à la caisse et tous les autres revenus et éléments d'actifs de celle-ci sont gérés par la BIRD, indépendamment de ses propres actifs et revenus et de ceux de la Société Financière Internationale. Ils ne peuvent être utilisés qu'au profit des participants et de leurs ayants droit, et ce jusqu'à apurement complet par la caisse de ses obligations vis-à-vis d'eux. Le tableau ci-dessous établit une comparaison entre la valeur des prestations à accorder et celle des actifs nets de la caisse :

Valeur actuelle actuarielle des prestations à accorder (exprimée en milliers de dollars des E.U.)

	1 ^{er} janvier	
	1988	1987
Droits acquis fermes	\$ 1.075.155	\$ 907.499
Droits acquis conditionnels	60.234	52.810
	<u>\$ 1.135.389</u>	<u>\$ 960.309</u>
Actifs nets disponibles pour le service des prestations	<u>\$ 2.415.904</u>	<u>\$ 2.255.230</u>

Le taux de rendement estimé utilisé pour calculer la valeur actuelle actuarielle des prestations à accorder a été de 10 % pour 1988 (10 % pour 1987).

Rapport des réviseurs comptables indépendants

1801 K Street, N.W.
Washington, D.C. 20006

Téléphone 202 833 7932

Price Waterhouse



le 27 juillet 1988

Au Président et au Conseil des Gouverneurs,
A la Banque Internationale pour la Reconstruction
et le Développement,

A notre avis, les états financiers présentés aux pages 170 à 186 du présent rapport donnent une image fidèle, en dollars des États-Unis, de la situation financière de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement aux 30 juin 1988 et 1987, ainsi que du résultat de ses opérations et des variations de sa situation financière pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement admis. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de la Direction de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Notre mission consiste à émettre une opinion sur ces états financiers après en avoir effectué la révision. Nos examens ont été effectués selon les normes de révision comptable généralement admises, selon lesquelles notre révision doit nous permettre de savoir, avec un degré de certitude raisonnable, si les états financiers ne comportent aucune erreur significative. La révision des comptes comprend l'examen, à partir d'un échantillon de transactions, des faits qui correspondent aux montants et informations figurant dans les états financiers et l'évaluation des principes comptables utilisés et des estimations les plus importantes faites par la Direction ainsi que de la présentation générale des états financiers. Selon nous, notre révision fournit une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-dessus.

Price Waterhouse



États financiers de l'Association Internationale de Développement (IDA), du Fonds Spécial et du Fonds Spécial d'Aide à l'Afrique Subsaharienne (Fonds d'Aide Africain)

État des variations des ressources disponibles pour les engagements	190
État des variations des liquidités	193
Situation financière	194
État résumé des crédits de développement	196
État des voix attribuées aux États membres, des souscriptions et contributions	199
Notes sur les états financiers	202
Rapport des réviseurs comptables indépendants	205

État des variations des ressources disponibles pour les engagements

Pour les exercices clos les 30 juin 1988 et 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

Variations des ressources disponibles pour les engagements	IDA		Fonds Spécial		Fonds d'Aide Africain	
	1988	1987	1988	1987	1988	1987
VARIATIONS DES SOMMES DISPONIBLES POUR LES ENGAGEMENTS						
Opérations de l'exercice :						
Souscriptions et contributions	\$ 4.521.511	\$ 2.438.986			\$ 17.754	\$ 195.814
Transferts de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement — Note G	100.000	280.700			—	—
Revenu d'exploitation disponible pour les engagements	—	—			11.585	9.743
	<u>4.621.511</u>	<u>2.719.686</u>			<u>29.339</u>	<u>205.557</u>
Moins crédits de développement approuvés	<u>4.458.710</u>	<u>3.485.350</u>			<u>112.600</u>	<u>421.400</u>
Effet des opérations de l'exercice sur les ressources disponibles pour les engagements	162.801	(765.664)			(83.261)	(215.843)
Ajustements de conversion affectant les sommes disponibles pour les engagements	(44.519)	160.179			(20.478)	74.563
Augmentation (diminution) des sommes disponibles pour les engagements	118.282	(605.485)			(103.739)	(141.280)
Sommes disponibles pour les engagements, en début d'exercice	(296.608)	308.877			141.155	282.435
Sommes disponibles pour les engagements, en fin d'exercice	<u>\$ (178.326)</u>	<u>\$ (296.608)</u>			<u>\$ 37.416</u>	<u>\$ 141.155</u>
MODIFICATIONS DES RECONSTITUTIONS DE RESSOURCES INTÉGRALEMENT APPROUVÉES (1)						
Affectations de l'exercice :						
Annulations de crédits de développement	\$ 153.479	\$ 294.334				
Remboursements de crédits de développement	159.447	137.326				
Participations à des crédits de développement sous forme de subventions	(4.376)	11.346				
Revenu d'exploitation non disponible pour les engagements	<u>154.824</u>	<u>52.563</u>	\$ 5.932	\$ 4.854		
Total des affectations de l'exercice	463.374	495.569	5.932	4.854		
Ajustements de conversion sur ressources au titre des reconstitutions de ressources intégralement approuvées	(140.670)	259.708	(2.076)	13.860		
Augmentation des ressources au titre des reconstitutions de ressources intégralement approuvées	322.704	755.277	3.856	18.714		
Excédent (déficit) des ressources au titre des reconstitutions de ressources intégralement approuvées, en début d'exercice	<u>60.065</u>	<u>(695.212)</u>	<u>28.087</u>	<u>9.373</u>		
Excédent des ressources au titre des reconstitutions de ressources intégralement approuvées, en fin d'exercice	<u>\$ 382.769</u>	<u>\$ 60.065</u>	<u>\$ 31.943</u>	<u>\$ 28.087</u>		
RESSOURCES DISPONIBLES POUR LES ENGAGEMENTS						
Sommes disponibles pour les engagements, en fin d'exercice	\$ (178.326)	\$ (296.608)	—	—	\$ 37.416	\$ 141.155
Excédent (déficit) des ressources au titre des reconstitutions de ressources intégralement approuvées, en fin d'exercice	382.769	60.065	\$ 31.943	\$ 28.087	—	—
Total des ressources disponibles pour les engagements	<u>\$ 204.443</u>	<u>\$ (236.543)</u>	<u>\$ 31.943</u>	<u>\$ 28.087</u>	<u>\$ 37.416</u>	<u>\$ 141.155</u>

(à suivre)

(1) Les excédents ou pertes de ressources au titre des reconstitutions de ressources intégralement approuvées tiennent pour l'essentiel à des variations dues aux fluctuations des taux de change de la valeur en dollars des États-Unis des ressources exprimées dans d'autres devises. Cette valeur peut ainsi être, à un moment donné, supérieure ou inférieure au montant des crédits de développement pour lesquels elles ont été engagées, ces crédits étant libellés en dollars des États-Unis ou en DTS.

L'Association procède périodiquement à une révision de la situation des ressources au titre des reconstitutions de ressources intégralement approuvées et, si nécessaire, affecte à ces reconstitutions les parties des ressources devenues disponibles pour les engagements au cours de la période. En ce qui concerne l'IDA, le revenu d'exploitation sera inclus dans les affectations jusqu'à ce qu'il atteigne un montant égal à celui des pertes d'exploitation cumulées pour la période allant du 1^{er} juillet 1971 au 31 décembre 1984, soit US \$ 353.815.000. Ces pertes n'ont pas été déduites des sommes disponibles pour les engagements conformément à la décision des administrateurs selon laquelle le montant des pertes ne devait pas être retranché de ces sommes disponibles pour les engagements de l'IDA pendant la période de la dixième reconstitution des ressources, dans l'attente de revenus futurs susceptibles de combler ces pertes. Tous les revenus postérieurs à cette période, soit \$ 262.936.000 au 30 juin 1988, ont ainsi été affectés dans ce sens.

Composition des ressources disponibles pour les engagements

	IDA		Fonds Spécial		Fonds d'Aide Africain	
	1988	1987	1988	1987	1988	1987
Liquidités	\$ 1.233.202	\$ 977.425	\$ 64.748	\$ 64.483	\$ 107.831	\$ 61.406
Espèces non disponibles immédiatement pour le décaissement des crédits - Note A	184.817	211.310				
A recevoir sur souscriptions et contributions	22.330.292	13.195.379	327.893	371.454	115.247	484.206
Souscriptions et contributions non encore disponibles pour les engagements	(8.103.696)	(352.469)				
A recevoir de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement - Note G	773.291	720.108			150.000	150.000
Actifs divers	156.974	139.977	274	399	242	263
Moins crédits non décaissés, charges à payer et passifs divers	(16.370.437)	(15.128.273)	(360.972)	(408.249)	(335.904)	(554.720)
Total des ressources disponibles pour les engagements	\$ 204.443	\$ (236.543)	31.943	\$ 28.087	\$ 37.416	\$ 141.155

Voir les Notes sur les états financiers.

•

•

•

•

État des variations des liquidités

Pour les exercices clos les 30 juin 1988 et 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

	IDA		Fonds Spécial		Fonds d'Aide Africain	
	1988	1987	1988	1987	1988	1987
Origine des liquidités						
Activités opérationnelles :						
Revenus des crédits de développement						
— Note C						
Commissions pour frais administratifs	\$ 246.480	\$ 212.694				
Commissions d'engagement	64.959	56.464				
Moins: Honoraires pour prestations de gestion payés à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement — Note H	263.400	332.046				
Revenus des crédits de développement						
Moins honoraires pour prestations de gestion	48.039	(62.888)				
Revenus de placement	109.354	115.451	\$ 5.932	\$ 4.854	\$ 11.585	\$ 9.743
Moins amortissement des avances sur souscriptions	2.569	—	—	—	—	—
Revenu d'exploitation	154.824	52.563	5.932	4.854	11.585	9.743
Charges et produits n'ayant pas d'effet sur les mouvements de fonds	(39.902)	9.222	125	(350)	21	(136)
Liquidités dégagées par les activités opérationnelles	114.922	61.785	6.057	4.504	11.606	9.607
Part utilisée des souscriptions et contributions	3.337.566	2.727.017	51.635	47.520	386.156	371.690
Part utilisée des transferts de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	—	100.000			—	—
Participations aux crédits de développement sous forme de subventions	(4.376)	11.346				
Remboursements de crédits de développement	159.447	137.326	—	—	—	—
Total des liquidités	3.607.559	3.037.474	57.692	52.024	397.762	381.297
Emploi des liquidités						
Décroissements de crédits de développement	3.339.203	3.034.890	57.585	53.401	350.984	378.558
Effet des opérations de l'exercice sur les liquidités	268.356	2.584	107	(1.377)	46.778	2.739
AJUSTEMENTS DE CONVERSION	(12.579)	53.649	158	2.063	(353)	1.509
Augmentation des liquidités	255.777	56.233	265	686	46.425	4.248
Liquidités en début d'exercice	977.425	921.192	64.483	63.797	61.406	57.158
Liquidités en fin d'exercice	\$ 1.233.202	\$ 977.425	\$ 64.748	\$ 64.483	\$ 107.831	\$ 61.406

Voir les Notes sur les états financiers.

Situation financière

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987
Exprimée en dollars des États-Unis (en milliers)

Actif	IDA		Fonds Spécial		Fonds d'Aide Africain	
	1988	1987	1988	1987	1988	1987
Actif non soumis à restrictions						
LIQUIDITÉS						
Espèces disponibles pour le décaissement des crédits :						
Dépôts à vue ne portant pas intérêt	\$ 14.416	\$ 9.187	\$ 275	\$ 2.591	\$ 9.854	\$ 7.802
Dépôts à vue portant intérêt	17.861	44.686	3.517	—	2.356	—
Titres de placement :						
Valeurs des États et de leurs organisations	496.043	499.111	2.533	9.973	22.444	9.611
Valeurs émises par des banques et établissements financiers	835.499	498.778	58.423	51.919	73.177	43.993
A recevoir sur cessions de titres de placement	41.380	139.842	—	—	—	—
Montants à verser sur titres de placement acquis	(171.997)	(214.179)	—	—	—	—
	<u>1.233.202</u>	<u>977.425</u>	<u>64.748</u>	<u>64.483</u>	<u>107.831</u>	<u>61.406</u>
ESPÈCES NON DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT POUR LE DÉCAISSEMENT DES CRÉDITS — Note A	184.817	211.310				
ESPÈCES REÇUES EN GARANTIE ET PLACÉES	37.354	—				
A RECEVOIR SUR LES SOUSCRIPTIONS ET LES CONTRIBUTIONS						
Valeurs à vue, non négociables, ne portant pas intérêt	14.612.984	11.776.837	327.893	371.454	115.247	363.903
Souscriptions et contributions - Note F:						
Montants à recevoir	133.431	179.455			—	—
Montants non encore dus	7.583.877	1.239.087			—	120.303
	<u>22.330.292</u>	<u>13.195.379</u>	<u>327.893</u>	<u>371.454</u>	<u>115.247</u>	<u>484.206</u>
A RECEVOIR DE LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT — Note G	773.291	720.108			150.000	150.000
CRÉDITS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS (voir État résumé des crédits de développement)						
Total des crédits de développement	49.082.916	44.434.339				
Moins : partie non décaissée des crédits de développement	16.274.159	15.007.820				
	<u>32.808.757</u>	<u>29.426.519</u>				
CRÉDITS DU FONDS SPÉCIAL EN COURS (voir État résumé des crédits de développement et Note C)						
Total des crédits du Fonds Spécial	608.398	593.270				
Moins : partie non décaissée des crédits du Fonds Spécial	360.972	407.881				
	<u>247.426</u>	<u>185.389</u>				
CRÉDITS DU FONDS D'AIDE AFRICAIN EN COURS (voir État résumé des crédits de développement et Note C)						
Total des crédits du Fonds d'Aide Africain	1.200.650	1.059.862				
Moins : partie non décaissée des crédits du Fonds d'Aide Africain	335.874	554.465				
	<u>864.776</u>	<u>505.397</u>				
ACTIFS DIVERS						
Commissions à recevoir sur crédits de développement	95.726	92.724				
Intérêts courus sur titres de placement	18.433	15.545	274	399	242	263
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres — Note D	100	103				
Autres — principalement avances au titre de la préparation de projets	42.715	31.605				
	<u>156.974</u>	<u>139.977</u>	<u>274</u>	<u>399</u>	<u>242</u>	<u>263</u>
Total de l'actif non soumis à restrictions	58.636.889	45.361.504	392.915	436.336	373.320	695.875
ACTIF SOUMIS À RESTRICTIONS SUR LES SOUSCRIPTIONS — Note B	262.694	226.531				
Total de l'actif	\$58.899.583	\$45.588.035	\$392.915	\$436.336	\$373.320	\$695.875

Origines de l'Actif	IDA		Fonds Spécial		Fonds d'Aide Africain	
	1988	1987	1988	1987	1988	1987
Origines de l'actif non soumis à restrictions						
CHARGES À PAYER ET AUTRES PASSIFS (y compris, pour l'IDA, honoraires pour prestations de gestion payés à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement soit \$87.765 pour 1988 et \$ 115.365 pour 1987)	\$ 96.278	\$ 120.453	\$ —	\$ 368	\$ 30	\$ 255
ESPÈCES REÇUES EN GARANTIE	37.354	—				
SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS (voir État des voix attribuées aux États membres des souscriptions et contributions et Note F)	53.367.708	40.915.348				
CONTRIBUTIONS AU FONDS SPÉCIAL (voir État des voix attribuées aux États membres des souscriptions et contributions et Note F)						
Total			581.260	572.818		
Par le décaissée	216.836	159.251	(216.836)	(159.251)		
Par le non décaissée			364.424	413.567		
CONTRIBUTIONS AU FONDS D'AIDE AFRICAINE (voir État des voix attribuées aux États membres des souscriptions et contributions et Note F)						
Total					1.024.482	1.007.061
Par le décaissée	831.179	480.196			(831.179)	(480.196)
Par le non décaissée					193.303	526.865
CONTRIBUTION DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE - Note E	51.173	51.173				
TRANSFERTS DE LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT - Note G	2.487.466	2.434.283			150.000	150.000
EXCÉDENT (PERTE) CUMULÉ	(92.460)	(234.702)	28.491	22.401	29.987	18.755
AJUSTEMENTS DE CONVERSION CUMULÉS SUR LES CRÉDITS DE DÉVELOPPEMENT DÉCAISSÉS						
IDA	1.577.168	1.384.163				
Fonds Spécial	30.590	26.138				
Fonds d'Aide Africain	33.597	25.201				
	<u>1.641.355</u>	<u>1.435.502</u>				
Total des origines de l'actif non soumis à restrictions	56.636.889	45.361.504	392.915	436.336	373.320	695.875
Souscriptions soumises à restrictions - Note B	262.694	226.531				
Total des origines de l'actif	\$58.899.583	\$45.588.035	\$392.915	\$436.336	\$ 373.320	\$ 695.875

Voir les Notes sur les états financiers.

État résumé des crédits de développement

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

Emprunteur ou garant	Au 30 juin 1988								
	IDA		Fonds Spécial		Fonds d'Aide Africain		Total		Pourcentage des crédits décaissés
	Total des crédits (*)	Crédits décaissés	Total des crédits	Crédits décaissés	Total des crédits	Crédits décaissés	Total des crédits	Crédits décaissés	
Afghanistan	\$ 79.623	\$ 79.623	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 79.623	\$ 79.623	0,23
Bangladesh	4.436.818	2.985.054	27.130	--	--	--	4.463.948	2.985.054	8,80
Bénin	297.511	181.963	10.878	9.880	--	--	308.389	191.843	0,57
Bhoutan	28.178	8.861	--	--	--	--	28.178	8.861	0,03
Birmanie	851.217	554.643	--	--	--	--	851.217	554.643	1,64
Bolivie	364.624	161.171	--	--	--	--	364.624	161.171	0,48
Botswana	14.277	14.277	--	--	--	--	14.277	14.277	0,04
Burkina Faso	338.463	222.024	--	--	--	--	338.463	222.024	0,65
Burundi	450.822	235.256	--	--	18.742	18.742	469.564	253.998	0,75
Cameroun	241.729	239.491	--	--	--	--	241.729	239.491	0,71
Cap-Vert	18.480	6.230	--	--	--	--	18.480	6.230	0,02
Chili	15.944	15.944	--	--	--	--	15.944	15.944	0,05
Chine	3.118.124	1.370.681	74.443	60.171	--	--	3.192.567	1.430.852	4,22
Colombie	16.246	16.246	--	--	--	--	16.246	16.246	0,05
Comores	46.373	31.940	--	--	--	--	46.373	31.940	0,09
Congo (République populaire du)	74.403	73.250	--	--	--	--	74.403	73.250	0,22
Corée (République de)	103.238	103.238	--	--	--	--	103.238	103.238	0,30
Costa Rica	3.873	3.873	--	--	--	--	3.873	3.873	0,01
Côte-d'Ivoire	7.125	7.125	--	--	--	--	7.125	7.125	0,02
Djibouti	31.405	22.794	--	--	--	--	31.405	22.794	0,07
Dominique	12.058	6.996	--	--	--	--	12.058	6.996	0,02
Égypte (Rep. arabe d')	946.286	887.290	--	--	--	--	946.286	887.290	2,62
Équateur	33.434	33.434	--	--	--	--	33.434	33.434	0,10
Éthiopie	1.087.695	608.833	--	--	--	--	1.087.695	608.833	1,79
Gambie	89.387	55.857	--	--	12.844	12.844	102.231	68.701	0,20
Ghana	1.062.332	575.376	44.430	36.492	176.015	107.498	1.282.777	719.366	2,12
Grenade	6.553	3.282	--	--	--	--	6.553	3.282	0,01
Guinée	496.174	213.396	--	--	20.445	17.898	516.619	231.294	0,68
Guinée équatoriale	34.862	15.571	--	--	4.718	4.550	39.580	20.121	0,06
Guinée-Bissau	109.786	78.361	5.111	4.696	11.140	7.599	126.037	90.656	0,27
Guyana	48.641	35.118	--	--	--	--	48.641	35.118	0,10
Haiti	335.000	279.096	15.727	3.990	--	--	350.727	283.086	0,83
Honduras	79.644	79.644	--	--	--	--	79.644	79.644	0,23
Inde	15.767.248	11.612.868	227.915	5.775	--	--	15.995.163	11.618.643	34,25
Indonésie	865.809	863.362	--	--	--	--	865.809	863.362	2,55
Jordanie	79.920	79.920	--	--	--	--	79.920	79.920	0,24
Kenya	858.747	534.187	49.541	1.612	55.570	39.677	963.858	575.476	1,70
Lao (République pop. démocratique)	101.745	49.953	--	--	--	--	101.745	49.953	0,15
Lesotho	145.587	82.634	--	--	--	--	145.587	82.634	0,24
Libéria	127.905	100.492	--	--	--	--	127.905	100.492	0,30
Madagascar	785.115	458.534	36.566	33.974	133.813	64.708	955.494	557.216	1,64
Malawi	658.411	429.590	17.169	11.223	59.895	59.827	735.475	500.640	1,48
Maldives	8.772	7.072	--	--	--	--	8.772	7.072	0,02
Mali	547.157	339.386	13.971	9.110	9.305	--	570.433	348.496	1,03
Maroc	40.988	40.988	--	--	--	--	40.988	40.988	0,12
Maurice (Ile)	19.290	19.290	--	--	--	--	19.290	19.290	0,06
Mauritanie	162.764	106.150	--	--	28.047	20.970	190.811	127.120	0,37
Mozambique	166.840	96.161	--	--	19.004	11.722	185.844	107.883	0,32
Népal	874.009	435.863	--	--	--	--	874.009	435.863	1,28
Nicaragua	59.948	59.946	--	--	--	--	59.948	59.946	0,18
Niger	442.457	243.689	--	--	85.190	63.132	527.647	306.821	0,90
Nigeria	31.682	31.682	--	--	--	--	31.682	31.682	0,09
Ouganda	813.380	518.736	--	--	24.639	13.065	838.019	531.801	1,57

Au 30 juin 1988									
Emprunteur ou garant	IDA		Fonds Spécial		Fonds d'Aide Africain		Total		Pourcentage des crédits décaissés
	Total des crédits (1)	Crédits décaissés	Total des crédits	Crédits décaissés	Total des crédits	Crédits décaissés	Total des crédits	Crédits décaissés	
Pakistan	\$ 2.902.690	\$ 1.785.423	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 2.902.690	\$ 1.785.423	5,26
Papouaie-Nouvelle-Guinée	113.712	113.584	--	--	--	--	113.712	113.584	0,33
Paraguay	43.661	43.661	--	--	--	--	43.661	43.661	0,13
Philippines	105.565	100.532	--	--	--	--	105.565	100.532	0,30
République arabe syrienne	45.466	45.466	--	--	--	--	45.466	45.466	0,13
République centrafricaine	199.201	119.552	--	--	18.349	18.349	217.550	137.901	0,41
République dominicaine	20.776	20.776	--	--	--	--	20.776	20.776	0,06
Rwanda	374.057	243.060	--	--	29.489	11.149	403.546	254.209	0,75
Saint-Vincent et Grenadines	917	226	5.242	2.734	--	--	6.159	2.960	0,01
Salomon (Iles)	20.183	9.917	--	--	--	--	20.183	9.917	0,03
Salvador (El)	24.520	24.520	--	--	--	--	24.520	24.520	0,07
Samoa occidentale	23.277	13.096	--	--	--	--	23.277	13.096	0,04
Sao Tomé et Príncipe	19.004	6.703	--	--	3.014	709	22.018	7.412	0,02
Sénégal	639.620	414.145	23.198	21.955	93.578	91.078	756.396	527.178	1,55
Sierra Leone	126.818	77.072	--	--	--	--	126.818	77.072	0,23
Somalie	368.828	272.116	--	--	37.615	32.165	406.443	304.281	0,90
Soudan	1.162.842	689.705	12.582	10.087	--	--	1.175.424	699.792	2,06
Sri Lanka	1.129.055	617.996	--	--	--	--	1.129.055	617.996	1,82
Swaziland	7.175	7.175	--	--	--	--	7.175	7.175	0,02
Tanzanie	1.051.461	801.771	--	--	75.622	49.934	1.127.083	851.705	2,51
Tchad	186.174	71.246	--	--	--	--	186.174	71.246	0,21
Thaïlande	114.027	110.398	--	--	--	--	114.027	110.398	0,33
Togo	417.770	233.052	24.181	24.181	13.237	13.237	455.188	270.470	0,80
Tonga	2.097	302	--	--	--	--	2.097	302	--
Tunisie	62.682	62.682	--	--	--	--	62.682	62.682	0,18
Turquie	168.140	168.140	--	--	--	--	168.140	168.140	0,50
Vanuatu	4.124	1.598	--	--	--	--	4.124	1.598	--
Viêt-nam	59.697	59.697	--	--	--	--	59.697	59.697	0,18
Yémen (République arabe du)	533.885	312.270	--	--	--	--	533.885	312.270	0,92
Yémen (Rép. démocratique du)	218.588	159.860	12.975	7.651	--	--	231.563	167.511	0,49
Zaïre	1.024.342	642.545	--	--	202.489	138.225	1.226.831	780.770	2,30
Zambie	358.955	174.290	7.339	3.895	67.890	67.698	434.184	245.883	0,72
Zimbabwe	62.506	56.314	--	--	--	--	62.506	56.314	0,17
Sous-total, Pays membres	49.029.914	32.775.331	608.398	247.426	1.200.650	864.776	50.838.962	33.887.533	
Banques régionales de développement:									
Banque Ouest Africaine de Développement (2)	20.038	10.548	--	--	--	--	20.038	10.548	0,04
Banque de Développement des Caraïbes (3)	21.810	11.724	--	--	--	--	21.810	11.724	0,04
Sous-total, Banques régionales de développement	41.848	22.272	--	--	--	--	41.848	22.272	
Divers (4)	11.154	11.154	--	--	--	--	11.154	11.154	0,02
Total, au 30 juin 1988	\$49.082.916	\$32.808.757	\$608.398	\$247.426	\$1.200.650	\$864.776	\$50.891.964	\$33.920.959	100,00
Total, au 30 juin 1987	\$44.434.339	\$29.426.519	\$593.270	\$185.389	\$1.059.862	\$505.397	\$46.087.471	\$30.117.305	

(1) De la part non décaissée au 30 juin 1988 l'Association s'est irrévocablement engagée à verser \$283.807.000 (1987 - \$240.054.000).

(2) Crédits de développement accordés au profit des États du Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Niger, Sénégal et Togo.

(3) Crédits de développement accordés au profit de Grenade et des territoires du Royaume-Uni (dans ce dernier cas, il s'agit des territoires de ses États associés et Dépendances de la région des Caraïbes).

(4) Représente des crédits de développement accordés à l'époque où les autorités du Taïwan représentaient la Chine auprès de l'Association (avant le 15 mai 1980).

(à suivre)

État résumé des crédits de développement *(fin)*

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

Échéancier des crédits de développement*

Périodes	Au 30 juin 1988			Total
	IDA	Fonds Spécial	Fonds d'Aide Africain	
1 ^{er} juillet 1988 - 30 juin 1989	\$ 188.003	\$ —	\$ —	\$ 188.003
1 ^{er} juillet 1989 - 30 juin 1990	225.173	—	—	225.173
1 ^{er} juillet 1990 - 30 juin 1991	275.751	—	—	275.751
1 ^{er} juillet 1991 - 30 juin 1992	324.722	—	—	324.722
1 ^{er} juillet 1992 - 30 juin 1993	375.481	78	—	375.559
1 ^{er} juillet 1993 - 30 juin 1998	2.895.401	26.632	21.324	2.943.357
1 ^{er} juillet 1998 - 30 juin 2003	4.856.672	31.291	60.032	4.947.995
1 ^{er} juillet 2003 - 30 juin 2008	6.659.601	82.275	102.682	6.844.558
1 ^{er} juillet 2008 - 30 juin 2013	7.769.508	91.044	180.098	8.040.650
1 ^{er} juillet 2013 - 30 juin 2018	7.594.435	91.044	180.098	7.865.577
1 ^{er} juillet 2018 - 30 juin 2023	7.264.814	91.044	180.098	7.535.956
1 ^{er} juillet 2023 - 30 juin 2028	5.953.325	91.044	180.098	6.224.467
1 ^{er} juillet 2028 - 30 juin 2033	3.686.538	90.794	180.098	3.957.430
1 ^{er} juillet 2033 - 30 juin 2037	1.013.492	13.152	116.122	1.142.766
Total	\$ 49.082.916	\$ 608.398	\$ 1.200.650	\$ 50.891.964

* Y compris le solde non décaissé.

Voir les Notes sur les états financiers.

État des voix attribuées aux États membres, des souscriptions et contributions

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

Membre: (1)	Au 30 juin 1988				
	IDA		Souscriptions et contributions	Contributions au Fonds Spécial	Contributions au Fonds d'Aide Africain
	Nombre de voix	Pourcentage du total des voix (2)			
Membres de la 1^{re} Partie					
Afrique du Sud	19.760	0,34	\$ 59.078	\$ --	\$ --
Allemagne (Répub. fédérale d')	414.497	7,10	6.332.089	--	--
Australie	84.501	1,45	1.022.296	--	--
Autriche	39.431	0,68	408.578	--	16.737
Belgique	64.549	1,11	616.711	46.403	8.032
Canada	193.338	3,31	2.522.480	158.988	78.240
Danemark	57.151	0,98	616.871	33.248	23.602
Émirats arabes unis	15.942	0,27	136.535	--	--
États-Unis	1.057.107	18,11	14.766.088	--	136.580
Finlande	35.158	0,60	344.302	--	17.518
France	227.465	3,90	3.100.636	138.235	226.433
Irlande	18.448	0,32	60.320	--	2.241
Islande	15.049	0,26	7.490	--	--
Italie	139.794	2,40	1.257.024	88.195	229.244
Japon	537.655	9,21	11.203.839	--	--
Koweït	62.126	1,06	603.238	--	--
Luxembourg	12.744	0,22	20.297	--	--
Norvège	55.368	0,95	588.725	39.874	38.968
Nouvelles-Zélande	18.108	0,31	59.835	--	--
Pays-Bas	121.957	2,09	1.890.781	--	164.441
Royaume-Uni	358.528	6,14	4.632.759	--	--
Suède	128.730	2,21	1.462.564	76.317	68.736
Sous-total	3.677.406	63,02	51.712.536	581.260	1.010.772
Membres de la 2^e Partie					
Afghanistan	13.557	0,23	1.341	--	--
Algérie	18.481	0,32	5.191	--	--
Arabie saoudite	155.193	2,66	1.219.462	--	--
Argentine	81.053	1,39	49.092	--	--
Bangladesh	37.457	0,64	7.059	--	--
Belize	1.788	0,03	243	--	--
Bénin	4.966	0,09	623	--	--
Bhoutan	3.526	0,06	61	--	--
Birmanie	22.889	0,39	2.745	--	--
Bolivie	13.748	0,24	1.328	--	--
Botswana	11.745	0,20	206	--	--
Bésil	92.465	1,58	62.256	--	--
Burkina Faso	9.720	0,17	647	--	--
Burundi	12.667	0,22	986	--	--
Cameroun	13.854	0,24	1.330	--	--
Cap-Vert	516	0,01	97	--	--
Chili	25.272	0,43	4.452	--	--
Chine	117.316	2,01	39.503	--	--
Chypre	17.394	0,30	1.023	--	--
Colombie	26.642	0,46	13.507	--	--
Comores	5.774	0,10	102	--	--
Congo (République populaire du)	6.685	0,11	639	--	--
Corée (République de)	21.439	0,37	35.150	--	--
Costa Rica	7.844	0,13	254	--	--
Côte-d'Ivoire	7.771	0,13	1.291	--	--
Djibouti	532	0,01	193	--	--
Dominiq	6.213	0,11	100	--	--
Égypte (République arabe d')	28.424	0,49	6.445	--	--
Équateur	13.709	0,23	821	--	--
Espagne	67.942	1,16	120.947	--	13.710

(à suivre)

État des voix attribuées aux États membres, des souscriptions et contributions (fin)

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987
Exprimé en dollars des États-Unis (en milliers)

Membres ⁽¹⁾	Au 30 juin 1988				
	IDA		Souscriptions et contributions	Contributions au Fonds Spécial	Contributions au Fonds d'Aide Africain
	Nombre de voix	Pourcentage du total des voix ⁽²⁾			
Membres de la 2^e Partie (suite)					
Éthiopie	13.109	0,22	\$ 693	\$ —	\$ —
Fidji	2.130	0,04	701	—	—
Gabon	2.093	0,04	627	—	—
Gambie	10.644	0,18	340	—	—
Ghana	15.362	0,26	2.959	—	—
Grèce	26.356	0,45	13.937	—	—
Grenade	14.439	0,25	122	—	—
Guatemala	12.713	0,22	514	—	—
Guinée	16.889	0,29	1.328	—	—
Guinée-Bissau	528	0,01	169	—	—
Guinée équatoriale	1.967	0,03	401	—	—
Guyana	12.859	0,22	1.030	—	—
Haïti	14.143	0,24	1.016	—	—
Honduras	12.290	0,21	403	—	—
Hongrie	46.809	0,80	20.682	—	—
Inde	190.400	3,26	53.899	—	—
Indonésie	62.300	1,07	14.387	—	—
Irak	9.407	0,16	992	—	—
Iran (République islamique d')	15.455	0,26	5.854	—	—
Israël	9.386	0,16	2.401	—	—
Jordanie	15.388	0,26	404	—	—
Kampuchea démocratique	7.826	0,13	1.284	—	—
Kenya	16.021	0,27	2.156	—	—
Kiribati	512	0,01	73	—	—
Lao (République pop. dém.)	11.723	0,20	633	—	—
Lesotho	10.487	0,18	204	—	—
Liban	8.562	0,15	564	—	—
Liberia	13.867	0,24	1.016	—	—
Libye	7.771	0,13	1.303	—	—
Madagascar	702	0,01	1.218	—	—
Malaisie	25.026	0,43	3.406	—	—
Malawi	14.143	0,24	974	—	—
Maldives	14.229	0,24	39	—	—
Mali	13.507	0,23	1.158	—	—
Maroc	29.442	0,50	4.678	—	—
Maurice (Ile)	17.855	0,31	1.168	—	—
Mauritanie	6.685	0,11	637	—	—
Mexique	34.001	0,58	46.743	—	—
Mozambique	774	0,01	1.653	—	—
Népal	16.089	0,28	659	—	—
Nicaragua	10.896	0,19	387	—	—
Niger	16.210	0,28	673	—	—
Nigeria	4.057	0,07	4.211	—	—
Oman	12.293	0,21	423	—	—
Ouganda	16.021	0,27	2.106	—	—
Pakistan	56.741	0,97	13.481	—	—
Panama	5.657	0,10	26	—	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	13.050	0,22	1.132	—	—
Paraguay	8.124	0,14	383	—	—
Pérou	854	0,01	2.135	—	—

Membre (1)	Au 30 juin 1988				
	IDA		Souscriptions et contributions	Contributions au Fonds Spécial	Contributions au Fonds d'Aide Africain
	Nombre de voix	Pourcentage du total des voix(2)			
Membres de la 2^e Partie (suite)					
Philippines	16.583	0,28	\$ 6.484	\$ --	\$ --
Pologne	6.670	0,11	37.215	--	--
République arabe syrienne	7.651	0,13	1.202	--	--
République centrafricaine	10.920	0,19	653	--	--
République dominicaine	15.860	0,27	581	--	--
Rwanda	12.667	0,22	1.016	--	--
Saint-Christophe et Nevis	526	0,01	158	--	--
Sainte-Lucie	10.445	0,18	199	--	--
Saint-Vincent et Grenadines	514	0,01	84	--	--
Salomon (Iles)	518	0,01	109	--	--
Salvador (El)	6.244	0,11	405	--	--
Samoa occidental	8.768	0,15	115	--	--
São Tomé et Príncipe	514	0,01	84	--	--
Sénégal	17.830	0,31	2.214	--	--
Sierra Leone	12.667	0,22	954	--	--
Somalie	10.506	0,18	955	--	--
Soudan	13.884	0,24	1.289	--	--
Sri Lanka	27.241	0,47	3.954	--	--
Swaziland	11.073	0,19	409	--	--
Tanzanie	16.021	0,27	2.115	--	--
Tchad	6.459	0,11	647	--	--
Thaïlande	27.241	0,47	4.077	--	--
Togo	14.143	0,24	1.002	--	--
Tonga	11.380	0,20	94	--	--
Trinité et Tobago	770	0,01	1.629	--	--
Tunisie	2.793	0,05	1.893	--	--
Turquie	39.634	0,68	18.172	--	--
Vanuatu	4.869	0,08	236	--	--
Viêt-nam	8.889	0,15	1.893	--	--
Yémer (République arabe du)	11.468	0,20	553	--	--
Yémer (Rép. pop. dém. du)	11.791	0,20	1.552	--	--
Yougoslavie	34.038	0,58	19.303	--	--
Zaïre	12.164	0,21	3.785	--	--
Zambie	19.730	0,34	3.389	--	--
Zimbabwe	1.324	0,02	4.970	--	--
Sous-total	<u>2.158.169</u>	<u>36,98</u>	<u>1.917.866</u>	--	<u>13.710</u>
Total, au 30 juin 1988	<u>5.835.575</u>	<u>100,00</u>	<u>\$ 53.630.402</u>	<u>\$ 581.260</u>	<u>\$ 1.024.482</u>
Total, au 30 juin 1987	<u>5.374.790</u>		<u>\$ 41.141.879</u>	<u>\$ 572.818</u>	<u>\$ 1.007.061</u>

(1) Voir les Notes sur les états financiers — Note F pour une explication sur les deux catégories de membres.

(2) En raison des arrondis, le total peut différer de la somme des pourcentages de chaque pays.

Voir les Notes sur les états financiers

Notes sur les états financiers

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987

Résumé des principes comptables essentiels

Organisation et activités opérationnelles

L'Association Internationale de Développement a été créée le 24 septembre 1960 pour promouvoir le développement économique, accroître la productivité et élever le niveau de vie des pays en développement qui en sont membres.

Le 26 octobre 1982, l'Association a créé le Fonds Spécial, dont les ressources sont constituées par des contributions des membres de l'Association, lesquelles viennent en complément des ressources régulières dont elle dispose pour accorder des prêts. Les Administrateurs de l'Association peuvent apporter des amendements ou mettre fin aux accords qui réglementent le Fonds Spécial, sous réserve de l'approbation de la majorité requise des membres qui apportent leurs contributions au Fonds. Le Fonds Spécial est entré en activité le 13 décembre 1982. Ses ressources sont distinctes de celles de l'Association.

Le 21 mai 1985, l'Association a créé un Fonds Spécial d'Aide à l'Afrique Subsaharienne (Fonds d'Aide Africain) dont les ressources sont constituées par des contributions versées par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ainsi que par d'autres donateurs, afin d'apporter des fonds aux pays de la région subsaharienne. Le Fonds d'Aide Africain est entré en activité le 1^{er} juillet 1985. Il est géré par l'Association et ses ressources sont distinctes de celles de l'Association.

Bases de conversion

IDA: L'Association est une organisation internationale qui effectue ses opérations dans les monnaies de tous ses membres et de la Confédération Helvétique. Les actifs et les passifs sont convertis en dollars des États-Unis aux taux en vigueur sur le marché des changes à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont généralement convertis selon la moyenne des taux en vigueur durant chaque mois. Les bases retenues pour la conversion des souscriptions et des contributions sont décrites ci-après. Les ajustements résultant de la conversion des crédits de développement libellés en droits de tirage spéciaux (DTS) sont débités ou crédités au poste « Ajustements de conversion cumulés sur crédits de développement ». Tous les autres ajustements de conversion sont pris en compte dans la détermination des « Liquidités ».

Fonds Spécial et Fonds d'Aide Africain: Les actifs du Fonds Spécial et du Fonds d'Aide Africain sont convertis en dollars des États-Unis aux taux en vigueur sur le marché des changes à la fin de l'exercice. Les bases retenues pour la conversion des contributions sont décrites ci-après.

Les crédits du Fonds Spécial sont accordés selon les mêmes conditions que ceux de l'Association, mais ils ne peuvent être utilisés que pour financer des achats de biens et de services (a) à des membres de la Deuxième partie de l'Association, (b) à des membres de la Première partie qui contribuent aux ressources du Fonds Spécial et (c) à des membres de la Première partie qui contribuent aux ressources régulières de l'IDA enregistrées au « Compte de l'exercice 1984 » et qui ont fait savoir à l'Association que ces contributions devaient être considérées comme des contributions au Fonds Spécial dans l'éventualité d'une modification future des droits de vote des membres de l'IDA.

Fonds d'Aide Africain: Les crédits du Fonds d'Aide Africain sont libellés en DTS. Les montants décaissés au titre de ces crédits sont remboursables sur la base de la contre-valeur des monnaies décaissées, déterminée par rapport au DTS.

Les crédits du Fonds d'Aide Africain sont accordés à des pays membres de l'IDA situés en Afrique Subsaharienne qui peuvent prétendre aux crédits de l'Association et qui ont entrepris ou se sont engagés à entreprendre des programmes à moyen terme de réformes et de stabilisation agréés par l'IDA. Les crédits du Fonds d'Aide Africain peuvent, pour une somme équivalente à celle versée par la BIRD, être utilisés de la même manière que les ressources régulières de l'IDA. Le reste des crédits ne peut être utilisé que pour financer des achats de biens ou de services (a) à des membres de la Deuxième partie de l'IDA, (b) des membres de la Première partie qui contribuent aux ressources du Fonds d'Aide Africain et (c) des pays ayant des accords particuliers de financement conjoint avec l'IDA.

Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur prix d'achat ou à leur prix d'achat augmenté des escomptes cumulés ou diminué des primes non amorties, proche de leur valeur de marché. Les profits ou les pertes réalisés sur cessions de titres de placement, lesquels correspondent à la différence entre le prix d'achat moyen et le produit des cessions, sont comptabilisés avec les revenus de placement.

Note A - Espèces non immédiatement disponibles pour le décaissement des crédits

Conformément à ses Statuts et selon les accords relatifs aux reconstitutions de ses ressources, l'Association est tenue de prendre des mesures appropriées afin de s'assurer que les fonds qui lui sont fournis par les pays pour ses activités de crédit soient utilisés, à l'intérieur d'une période de temps raisonnable, dans des proportions voisines de leur quote-part. Or, certains pays effectuent parfois des versements sensiblement supérieurs à leur quote-part. L'Association n'utilise pas la partie excédentaire des fonds ainsi reçus, sauf en cas d'accord spécifique avec le pays concerné. La différence entre les fonds reçus et le montant disponible pour le décaissement des crédits dans la limite de la quote-part de chaque pays est inscrite au poste « Espèces non immédiatement disponibles pour le décaissement des crédits ».

Note B - Actifs et souscriptions soumis à restriction

Pour ce qui est des ressources financières, les membres de l'Association sont divisés en deux catégories: (1) les membres de la Première partie, qui versent la totalité de leurs souscriptions et contributions à l'Association en monnaies convertibles librement utilisables et échangeables par l'Association dans le cadre de ses activités et (2) les membres de la Deuxième partie, qui versent 10 % de leur souscription initiale en monnaies librement convertibles, et les 90 % restants de leur souscription initiale ainsi que toutes les souscriptions et contributions supplémentaires en leur propre monnaie ou dans des monnaies librement convertibles par l'Association. Les Statuts de l'Association et les accords ultérieurs relatifs aux reconstitutions de ressources disposent que, en principe, les montants versés à l'Association en sa propre monnaie par tout membre de la Deuxième partie ne peuvent être utilisés par l'Association pour les projets qu'elle finance lorsque ces derniers sont situés hors des territoires du pays membre concerné, sauf en cas d'accord entre ce pays et l'Association.

Note C - Crédits de développement

Les crédits de développement en cours accordés par le Fonds Spécial et le Fonds d'Aide Africain sont inclus dans la situation financière de l'IDA, car les montants correspondants à leurs

remboursements viendront s'ajouter aux ressources générales de l'Association, à moins qu'une décision des Administrateurs de l'Association mettant fin à la gestion du Fonds Spécial et/ou du Fonds d'Aide Africain par l'IDA n'en dispose autrement.

Au 30 juin 1988, aucun prêt autre que ceux mentionnés ci-après n'était échu depuis plus de trois mois.

Évaluation des souscriptions et contributions

IDA : Les souscriptions et contributions provenant des trois premières reconstitutions de ressources sont exprimées en « dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1960 » (dollar de 1960). L'or ayant cessé d'être l'étalon du système monétaire et les dispositions de la loi des États-Unis définissant la valeur du dollar par rapport à l'or étant devenues caduques, la base utilisée auparavant pour convertir le dollar de 1960 en dollars actuels ou en toute autre monnaie n'existe plus. Le 30 juin 1987, les Administrateurs de l'Association ont décidé qu'à partir de cette date et jusqu'à ce que les dispositions concernées des Statuts soient modifiées, toute référence au « dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1960 » apparaissant dans l'Article II, Section 2 (b) des Statuts de l'Association devait désormais s'entendre comme représentant le Droit de Tirage Spécial (DTS) mis en place par le Fonds Monétaire International. En effet, la valeur du DTS était définie en dollars des États-Unis jusqu'à ce que la méthode d'évaluation par rapport à un panier de monnaies soit introduite le 1^{er} juillet 1974, cette valeur étant égale à \$ 1,20635 par DTS de 1974. Les Administrateurs ont également décidé d'appliquer les mêmes dispositions aux montants exprimés en dollars de 1960 figurant dans les résolutions du Conseil des Gouverneurs.

Dans les états financiers, les souscriptions et contributions provenant des trois premières reconstitutions de ressources sont exprimées sur la base du DTS de 1974. Avant la décision des Administrateurs, l'Association procédait à leur évaluation en fonction du DTS à sa valeur du moment.

Les souscriptions et contributions fournies dans le cadre de la quatrième reconstitution des ressources et ultérieurement sont exprimées dans les monnaies des pays membres ou en DTS et sont payables dans les monnaies des pays membres. Avant le 1^{er} juillet 1986, les montants à recevoir et les montants reçus mais non encore décaissés étaient convertis aux taux du marché des changes en vigueur à la fin de l'exercice. Les montants décaissés ou convertis en d'autres monnaies étaient convertis aux taux du marché des changes en vigueur au moment du décaissement ou de la conversion en une autre monnaie. À partir du 1^{er} juillet 1986, les montants reçus mais non encore décaissés ainsi que les montants décaissés ou convertis en d'autres monnaies sont convertis aux taux du marché des changes en vigueur au moment où ils sont disponibles pour être décaissés et versés à l'Association.

Fonds Spécial et Fonds d'Aide Africain : Les contributions non décaissées sont converties aux taux du marché des changes en vigueur à la fin de l'exercice. Les contributions décaissées sont converties aux taux du marché des changes en vigueur à la date du décaissement.

Crédits de développement

Tous les crédits de développement de l'Association sont accordés à des pays membres ou à leurs territoires (à l'exception de ceux qui ont été accordés à des banques régionales de développement au profit de pays membres ou de leurs territoires). La politique de l'IDA est d'immobiliser tout

crédit consenti à un pays membre de l'IDA ou l'un de ses territoires si le retard dans le paiement du principal ou des charges y afférents dépasse six mois, à moins que la direction de l'IDA n'estime que les montants impayés seront recouverts à brève échéance. Les charges afférentes aux crédits ainsi immobilisés ne sont incluses dans les revenus que lorsqu'elles sont réellement perçues par l'IDA. L'Association n'a encouru aucune perte sur les montants à recevoir au titre des crédits de développement et n'a constitué aucune provision, aucune perte n'étant prévue dans ce cadre.

IDA : Les montants à rembourser à l'Association au titre des crédits de développement financés par les ressources fournies dans le cadre des cinq premières reconstitutions des ressources sont exprimés, dans les accords de crédit correspondants, en dollars de 1960. En attendant que les problèmes relatifs à l'évaluation soient réglés et à titre de mesure temporaire, les paiements ont été acceptés au taux de \$ 1,20635 pour 1 dollar de 1960. Le 30 juin 1987, les Administrateurs ont décidé que ce taux servirait désormais de base constante à l'évaluation des crédits. En conséquence, les crédits de développement en cours et les ajustements de conversion cumulés n'exigent aucun ajustement. Les crédits de développement financés par les ressources fournies par la Sixième reconstitution des ressources de l'Association et ultérieurement sont exprimés en DTS ; les montants décaissés au titre de ces crédits sont remboursables sur la base de la contre-valeur des monnaies décaissées, déterminée par rapport au DTS.

Fonds Spécial : Les crédits du Fonds Spécial sont libellés en DTS. Les montants décaissés au titre de ces crédits sont remboursables sur la base de la contre-valeur des monnaies décaissées, déterminée par rapport au DTS.

Au 30 juin 1988, les crédits de développement consentis à ou garantis par certains pays membres pour un montant principal décaissé et non remboursé de \$ 528.859.000, dont un arriéré de \$ 3.414.000, ont été considérés comme immobilisés (les intérêts dus et non payés ne sont plus comptabilisés comme revenus à recevoir). Si ces prêts n'avaient pas été considérés comme immobilisés, le revenu des prêts pour l'exercice clos au 30 juin 1987 aurait été supérieur de \$ 8.981.000. La politique d'immobilisation est appliquée depuis avril 1988. L'état résumé des prêts immobilisés s'établit comme suit :

Emprunteur	30 juin 1988		
	Principal en cours	Principal échu	Intérêts non comptabilisés
Libéria	\$ 100.492.000	\$ 280.000	\$ 1.694.000
Nicaragua	59.946.000	1.335.000	1.970.000
République arabe syrienne	45.466.000	1.370.000	735.000
Sierra Léone	77.072.000	429.000	1.393.000
Zambie	245.883.000	—	3.189.000
	<u>\$ 528.859.000</u>	<u>\$ 3.414.000</u>	<u>\$ 8.981.000</u>

Note D - Maintien de la valeur des monnaies

L'article IV, Section 2 (a) et (b) des Statuts de l'Association dispose que les montants représentant la part de la souscription initiale versée en monnaie des pays membres seront maintenus à leur valeur de règlement lorsque, de l'avis de l'Association, la valeur ou le taux de change de cette monnaie aura augmenté ou diminué de façon considérable dans les territoires du pays membre concerné, tant que et dans la mesure où ces montants

Notes sur les états financiers (suite)

Au 30 juin 1988 et au 30 juin 1987

n'auront pas fait l'objet d'un premier décaissement ou d'un échange contre la monnaie d'un autre pays membre. Aux termes d'un accord, les dispositions de l'Article IV Section 2 (a) et (b) ont été étendues aux souscriptions et contributions supplémentaires de l'IDA fournies dans le cadre des trois premières reconstitutions de ressources, mais ne s'appliquent pas à celles fournies dans le cadre de la Quatrième et ultérieurement.

Le 30 juin 1987, les Administrateurs ont décidé que les obligations de maintien de la valeur des monnaies qu'entraînerait la résolution du problème relatif à l'évaluation faite sur la base du DTS de 1974 ne pourront être satisfaites tant qu'eux-mêmes n'en auront pas pris la décision.

Note E - Contributions de la Confédération Helvétique

La Confédération Helvétique, qui n'est pas membre de l'IDA, a fait à l'Association des contributions sous forme de subventions de FS 181.480.000. Les accords passés entre la Confédération Helvétique et l'Association prévoient la conversion éventuelle de ces subventions en souscriptions ou contributions au cas où celle-ci deviendrait membre de l'Association.

Note F - Souscriptions et contributions

La Huitième reconstitution des ressources, y compris les contributions supplémentaires de certains membres et la subvention de la Confédération Helvétique, autorisée par une résolution du Conseil des Gouverneurs en date du 26 juin 1987, porte sur un montant de l'ordre de \$ 12,4 milliards (calculé d'après des taux de change déterminés selon une formule fixée d'un commun accord entre les pays concernés). Elle est entrée en vigueur le 4 mars 1988 et fournit à l'IDA les fonds nécessaires à ses engagements de crédit pour la période allant du 1^{er} juillet 1987 au 30 juin 1990. Au 30 juin 1988, 23 États membres (dont 18 États membres de la Première partie) avait fait savoir à l'IDA que leur contribution à la Huitième reconstitution des ressources porterait sur un montant d'environ \$ 10,7 milliards. Les souscriptions et contributions à la Huitième reconstitution des ressources sont payables en trois tranches annuelles de même montant, à moins que l'IDA ne convienne d'un échéancier différent.

Toutes les contributions à la Huitième reconstitution des ressources destinées à financer les engagements de crédit pris par l'IDA sont divisées en trois tranches annuelles de même montant. La première tranche a été affectée aux engagements de crédit à la date d'entrée en vigueur de la Huitième reconstitution (sauf pour la partie déjà disponible versée sous forme d'avances sur contributions) ; les deuxième et troisième tranches seront disponibles au 1^{er} novembre 1988 et 1989 respectivement, à moins qu'un des membres n'autorise l'IDA à utiliser sa contribution avant ces dates. Les contributions des autres États membres pourront ne pas être libérées dans leur intégralité si l'un des États membres dont la contribution est supérieure à 20 % de la Huitième reconstitution des ressources et qui a déposé auprès de l'Association une Notification d'Engagement Conditionnel n'a fait parvenir à l'IDA aucune notification d'engagement inconditionnel portant sur les deuxième et troisième tranches de sa contribution, et ce avant le 31 octobre 1988 et 31 octobre 1989 respectivement. Dans ce cas, les autres États membres auront le droit de réduire dans les mêmes proportions leur deuxième ou troisième tranche (selon le cas).

Pour les exercices clos le 30 juin 1988 et le 30 juin 1987, les

souscriptions et contributions non soumises à restriction (exprimées en milliers de dollars des États-Unis) et non échues viendront à échéance comme suit :

Exercices	1988	1987*
IDA		
1988	\$ —	\$ 1.019.777
1989	2.785.778	—
1990	2.786.984	—
Indéterminées	2.011.115	219.310*
Total	<u>\$ 7.583.877</u>	<u>\$ 1.239.087</u>
Fonds d'Aide Africain		
1988	\$ —	\$ 120.303

* Comprend la notification conditionnelle reçue d'un État membre en 1987.

Note G - Transferts de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)

IDA : La BIRD a autorisé des transferts sous forme de dons à l'Association pour un montant total de \$ 2.567.371.000 (1987 - \$ 2.514.188.000) prélevé sur les revenus nets de la BIRD pour les exercices clos le 30 juin des années 1964 à 1987. Ce montant total comprend \$ 79.905.000 (1987 - \$ 79.905.000) qui ont été versés sous forme de subventions pour la recherche agricole, la lutte contre l'onchocercose et d'autres activités de développement. Du solde de \$ 2.487.466.000 (1987 - \$ 2.434.283.000) disponible pour les activités générales de l'Association, une somme de \$ 1.714.175.000 (1987 - \$ 1.714.175.000) a été reçue et \$ 773.291.000 (1987 - \$ 720.108.000) ont été comptabilisés en tant que créance sur la BIRD.

Fonds d'Aide Africain : La BIRD a autorisé des transferts au Fonds d'Aide Africain pour un montant de \$ 150.000.000 prélevé sur les revenus nets de la BIRD pour l'exercice clos le 30 juin 1985. Ces fonds seront versés au Fonds d'Aide Africain au fur et à mesure pour financer ses engagements de crédit.

Note G - Revenus et charges

IDA : L'Association verse à la BIRD des honoraires pour prestations de gestion représentant sa part des frais administratifs encourus pour son compte par la BIRD. En mai 1987, la BIRD a annoncé une réorganisation destinée à améliorer le rendement et l'efficacité de ses activités. La part initiale des frais de réorganisation due par l'IDA, laquelle représentait \$ 43.900.000, a été incluse dans le poste « Honoraires pour prestations de gestion versés à la BIRD » de l'État des variations des liquidités pour l'exercice clos le 30 juin 1987. En septembre 1987, le coût de la réorganisation a été revu à la hausse et la part de l'IDA portée à \$ 56.300.000. La part de l'augmentation revenant à l'IDA, soit \$ 12.400.000, a été incluse dans les « Honoraires pour prestations de gestion » de l'État des variations des liquidités pour l'exercice clos le 30 juin 1988 dans les états financiers ci-joints.

Fonds Spécial et Fonds d'Aide Africain : Les commissions d'engagement et frais administratifs dus par les emprunteurs au titre des crédits accordés par le Fonds Spécial et par le Fonds d'Aide Africain sont versés directement à l'IDA en rémunération de ses services de gestion du Fonds Spécial et du Fonds d'Aide Africain. Les revenus de placement du Fonds Spécial et du Fonds d'Aide Africain sont inclus dans leurs ressources respectives.

Rapport des réviseurs comptables indépendants

1801 K Street, N.W.
Washington, D.C. 20006

Téléphone 202 833 7932

Price Waterhouse



Le 27 juillet 1988

Au Président et au Conseil des Gouverneurs,

A l'Association Internationale de Développement, au Fonds Spécial géré par l'Association Internationale de Développement et au Fonds Spécial d'Aide à l'Afrique Subsaharienne géré par l'Association Internationale de Développement,

A notre avis, les états financiers apparaissant aux pages 190 à 204 du présent rapport donnent une image fidèle, en dollars des États-Unis, de la situation financière de l'Association Internationale de Développement, du Fonds Spécial géré par l'Association Internationale de Développement et du Fonds Spécial d'Aide à l'Afrique Subsaharienne géré par l'Association Internationale de Développement aux 30 juin 1988 et 1987, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations de leur situation financière pour les exercices clos à ces dates, selon les principes comptables généralement admis. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de la Direction. Notre travail consiste à émettre une opinion sur ces états financiers après en avoir effectué la révision. Nos examens ont été effectués selon les normes de révision comptable généralement admises, selon lesquelles notre révision doit nous permettre de savoir, avec un degré de certitude raisonnable, si les états financiers ne comportent aucune erreur significative. La révision des comptes comprend l'examen, à partir d'un échantillon de transactions, des faits qui correspondent aux montants et informations figurant dans les états financiers, et l'évaluation des principes comptables utilisés et des estimations les plus importantes faites par la Direction ainsi que de la présentation générale des états financiers. Selon nous, notre révision fournit une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-dessus.

Price Waterhouse

•

•

•

•

Gouverneurs et suppléants de la Banque mondiale

au 30 juin 1988

État membre	Gouverneur	Suppléant
Afghanistan	Mohamad Kabir	Abdul Ghafoor Joushan
Afrique du Sud	G. P. C. de Kock	J. A. Lombard
Algérie	Abdelaziz Khelif	Mokdad Sifi
Allemagne, République fédérale d'	Hans Klein	Hans Tietmeyer
Antigua-et-Barbuda ^a	John E. St. Luce	Ludolph Brown
Arabie saoudite	Mohammad Abalkhail	Hamad Saud Al-Sayari
Argentine	Juan Vital Sourrouille	José Luis Machinea
Australie	P. J. Keating	Bob Dun
Autriche	Ferdinand Lacina	Othmar Haushofer
Bahamas ^a	Sir Lynden O. Pindling	Ethelyn C. Isaacs
Bahreïn ^a	Ibrahim Abdul Karim	Isa Abdullah Borshaid
Bangladesh	A. K. Khandker	M. K. Anwar
Barbade ^a	L. Erskine Sandiford	Winston Cox
Belgique	Philippe Maystadt	Jean Godeaux
Belize	Dean Barrow	Yvonne S. Hyde
Bénin	Mohamed Souradjou Ibrahim	Saliou Aboudou
Bhoutan	Dawa Tsering	Karma Dorjee
Birmanie	Tun Tin	Nyunt Maung
Bolivie	Gonzalo Sánchez de Lozada	Javier Nogales Iturri
Botswana	P. S. Mmusi	Baledzi Gaolathe
Bésil	Mailson Ferreira da Nobrega	Elmo de Araujo Camoes
Burkina Faso	Youssouf Ouedraogo	Henri Bruno Bessin
Burundi	Pierre Binoba	Anselme Habonimana
Cameroun	Elizabeth Tankeu	Simon Ngann Yonn
Canada	Michael H. Wilson	Margaret Catley-Carlson
Cap-Vert	Arnaldo Carlos de Vasconcelos Franca	Antonio Hilario Cruz
Chili	Hernán Buchi	Jorge Selume Zoror
Chine	Wang Bingqian	Chi Haibin
Chypre	Georges Syrimis	George V. Hadjianastassiou
Colombie	Luis F. Alarcón-Mantilla	Francisco J. Ortega
Comores	Ahmed Abdou	Mikidache Abdou'rahim
Congo, République populaire du	Dieudonné Diabatantou	André Batanga
Corée, République de	Il Sakong	Kun Kim
Costa Rica	Fernando E. Naranjo	Eduardo Lizano Fait
Côte-d'Ivoire	Abdoulaye Koné	Léon Naka
Danemark	Uffe Ellemann-Jensen	Bjorn Olsen
Djibouti	Mohamed Djama Elabe	Ahmed Samireh Omar
Dominique	Mary Eugenia Charles	Alick B. Lazare
Égypte, République arabe d'	Kamal El-Ganzoury	Erfan A. Shafey
El Salvador	Remo Bardi Cevallos	Mauricio Choussy Rusconi
Émirats arabes unis	Hamdan Bin Rashid Al Maktoum	Ahmed Humaid Al-Tayer
Équateur	Eduardo Cabezas Molina	Marco Flores T.
Espagne	Carlos Solchaga Catalán	Mariano Rubio Jiménez
États-Unis	James A. Baker, III	W. Allen Wallis
Éthiopie	Wollie Chekol	Bekele Tamirat
Fidji	J.N. Kamikamica	Jone Y. Kubuabola
Finlande	Erkki Liikanen	Osmo Sarmavuori
France	Jacques de Larosiére	Jean-Claude Trichet
Gabon	Pascal Nze	Jean-Félix Mamalepot
Gambie	Sheriff S. Sisay	M. M. Jagne
Ghana	Kwesi Botchwey	Kwesi Bekoe Amisshah-Arthur
Grèce	Panagiotis Roumeliotis	Yannis Papantoniou
Grenade	Herbert Augustus Blaize	Lauriston F. Wilson, Jr.
Guatemala	Rodolfo Paíz Andrade	Lizardo Arturo Sosa López
Guinée	Edouard Benjamin	Kerfalla Yansane

Annexe 1

État membre	Gouverneur	Suppléant
Guinée-Bissau	Pedro A. Godinho Gómes	José Lima Barber
Guinée équatoriale	Felipe Hinestrosa Ikaka	Juan Efua Efua Asangono
Guyana	Carl Greenidge	W. Haslyn Parris
Haïti	André Jean-Pierre	Onill Millet
Honduras	J. Efraín Bu Giron	Gonzalo Cariás Pineda
Hongrie	Miklós Pulai	Tibor Melega
Inde	Narayan Datt Tiwari	S. Venkitaramanan
Indonésie	J.B. Sumarlin	Sujitno Siswoidagdo
Iran, République islamique d'	Mohammad Javad Iravani	Seyed Ali Akbar Afjei
Iraq	Hikmat Omar Al Hadithi	Subhi Frankool
Irlande	Ray MacSharry	Sean P. Cromien
Islande	Jon Sigurdsson	Jon Baldvin Hannibalsson
Israël	Michael Bruno	Victor Medina
Italie	Carlo Azeglio Ciampi	Mario Sarcinelli
Jamaïque ^a	Edward Seaga	Headley Brown
Japon	Kiichi Miyazawa	Satoshi Sumita
Jordanie	Taher H. Kanaan	Mohammad H. Al-Saqqaf
Kamouchea démocratique	(vacance)	(vacance)
Kenya	George Saitoti	Charles S. Mbindyo
Kiribati	Teatao Teannaki	Beniamina Tinga
Koweït	Jassim Mohamed Al-Kharafi	Bader Mishari Al-Humaidhi
Laos, République dém. pop. du	Sisavath Sisane	Soulignong Nhouyvanisvong
Lesotho	Michael M. Sefali	Tom Liphapang Tuoane
Liban	Habib Abou-Sakr	Raja Himadeh
Libéria	Elijah E. Taylor	G. Pewu Subah
Libye	Mohamed El Madni Al-Bukhari	Bashir Ali Khallat
Luxembourg	Jacques Santer	Raymond Kirsch
Madagascar	Pascal Rakotomavo	Jean Robiarivony
Malaisie	Daim Zainuddin	Zain Azraai
Malawi	L. Chimango	Alfred A. Upindi
Maldives	Fathulla Jameel	Ismail Fathy
Mali	Ousmane M. Diallo	Najim Ould Hamadi
Malte ^a	George Bonello Dupuis	Edgar Wadge
Marroc	Mohamed Berrada	Mustapha Faris
Maurice	Beergoonath Ghurburrun	Madhukarlal Baguanti
Mauritanie	Cheikh Ould Hamed Louly	Mohamedou Ould Michel
Mexique	Gustavo Petricoli	Ernesto Marcos Giacomani
Mozambique	Abdul Magid Osman	Eneas da Conceição Comiche
Népal	Bharat Bahadur Pradhan	Lok Bahadur Shrestha
Nicaragua	Joaquín Cuadra Chamorro	Pedro Antonio Blandón Lanzas
Niger	Almoustapha Soumaila	Madou Mamadou
Nigéria	Chu S. P. Okongwu	Alhaji U. K. Bello
Norvège	Gunnar Berge	Arne Arnesen
Nouvelle-Zélande	Graham C. Scott	Richard F. Shallcross
Oman	Qais Abdul Munim Al-Zawawi	Sherif Lotfy
Ouganda	Yoweri Kyesimira	Sulaiman Kiggundu
Pakistan	Mian Mohammad Yasin Khan Wattoo	Saeed Ahmad Qureshi
Panama	Gustavo R. Gonzalez J	Hector Alexander
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Galeva Kwarara	Morea Vele
Paraguay	César Romeo Acosta	Carlos Alberto Knapps
Pays-Bas	H. O. Ruding	P. Bukman
Pérou	Gustavo Saberbein Chevalier	Walter Reinafarje Bazan
Philippines	Vicente R. Jayme	Solita C. Monsod
Pologne	Wladyslaw Baka	Grzegorz Wojtowicz
Portugal ^a	Miguel Cadilhe	(vacance)

(à suivre)

Gouverneurs et suppléants de la Banque mondiale *(suite)*

Annexe 1

au 30 juin 1988

État membre	Gouverneur	Suppléant
Qatar ^a	Abdul Aziz Khalifa Al-Thani	Madhat Abdul Latif Masoud
République arabe syrienne	Mohammed Khaled Mahayni	Marwan Kodsi
République centrafricaine	Louis Papienia	Robert Amédi
République dominicaine	Roberto Saladin	Opinio Alvarez Betancourt
Roumanie ^a	Gheorghe Paraschiv	Gheorghe Popescu
Royaume-Uni	Robin Leigh-Pemberton	Sir Peter Middleton
Rwanda	Vincent Ruhamanya	Emmanuel Ndahimana
Saint-Christophe-et-Nevis	Kennedy A. Simmonds	William V. Herbert
Sainte-Lucie	John G. M. Compton	Dwight Venner
Saint-Vincent-et-Grenadines	James F. Mitchell	Henry Gaynes
Salomon, Iles	George Kejoa	George Lepping
Samoa-Occidental	Tuilaepe S. Malielegaoi	Kolone Va'ai
São Tomé-et-Principe	Teotonio Angelo d'Alva Torres	Manuel de Nazare Mendes
Sénégal	Djibo Laity Ka	Youssef Diop
Seychelles ^a	D. de St. Jorre	Bertrand Rassool
Sierra Leone	Hassan G. Kanu	A.M. Doherty
Singapour ^a	Richard Hu Tsu Tau	Lee Ek Tieng
Somalie	Abdirahman Jama Barre	Abdulkadir Aden Mohamud
Soudan	Omar Nour El Daim	El Sayid Ali Zaki
Sri Lanka	M. H. M. Naina Marikar	C. Chanmugam
Suède	Kjell-Olof Feldt	Lena Hjelm-Wallen
Suriname ^a	Subhas Ch. Mungra	André E. Lisse
Swaziland	Andreas Fakudze	Noreen N. Maphalala
Tanzanie	Cleopa D. Msuya	Gilman Ruthinda
Tchad	Cyriaque Samba-Panza	Ahmed Kerim Togui
Thaïlande	Suthee Singhasaneh	Panas Simasathien
Togo	Barry Moussa Barque	Klutse Kwassi
Tonga	James Cecil Cocker	Selwyn Percy Jones
Trinité-et-Tobago	A. N. R. Robinson	Selby Wilson
Tunisie	Mohamed Ghannouchi	Zein Mestiri
Turquie	Yavuz Canevi	Yener Dinçmen
Uruguay ^a	Ricardo Zerbino Cavajani	Ariel Davrieux
Vanuatu	Sela Molisa	Martin Tamata
Venezuela ^a	Modesto Freites Pinate	Hector Hurtado
Viêt-nam	Lu Minh Chau	Le Hoang
Yémen, République arabe du	Mohammed Saeed Al-Attar	Kaid Mohammed Al-Hirwi
Yémen, République dém. pop. du	Farag Bin Ghanem	Abdulla Saeed Abaddan
Yougoslavie	Svetozar Rikanović	Boris Skapin
Zaire	Kamitatu Massamba	Kinzonzi Mvutukidi Ngindu
Zambie	Gibson G. Chigaga	Leonard Nkhata
Zimbabwe	B. T. G. Chidzero	K. J. Moyana

^a Membre de la BIRD seulement.

Administrateurs et suppléants de la Banque mondiale et leur nombre de voix

Annexe 2

au 30 juin 1988

Administrateur	Suppléant	États au nom desquels vote chaque Administrateur	BIRD		IDA	
			Total des voix	% du total	Total des voix	% du total
<i>Nommés</i>						
Robert B. Keating	(vacance)	États-Unis	148.957	18,93	1.057.107	18,22
Mitsukazu Ishikawa	Yukio Yoshimura	Japon	52.876	6,72	537.655	9,27
Gerhard Boehmer	Michael von Harpe	République fédérale d'Allemagne	40.882	5,20	414.497	7,14
Hélène Poix	Olivier Debains	France	39.197	4,98	227.465	3,92
Frank Cansel	J.A.L. Faint	Royaume-Uni	39.197	4,98	358.528	6,18
<i>Élus</i>						
Frank Porter (Canaca)	Horace Barber (Jamaïque)	Antigua-et-Barbuda ^a , Bahamas ^a , Barbade ^a , Belize, Canada, Dominique, Grenade, Guyana, Irlande, Jamaïque ^a , Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines	36.587	4,65	258.570	4,46
Mercedes Rubio (Espagne)	Francisco Vannini (Nicaragua)	Costa Rica, El Salvador, Espagne, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Suriname ^a , Venezuela ^a	36.435	4,63	157.587	2,72
Jacques de Groot (Belgique)	Heiner Luschin (Autriche)	Autriche, Belgique, Hongrie, Luxembourg, Turquie	32.871	4,18	203.167	3,50
Mourad Benachenhou (Algérie)	Salem Mohamed Omeish (Libye)	Afghanistan, Algérie, Ghana, Iran (République islamique d'), Libye, Maroc, Tunisie, Yémen (République démocratique populaire du)	29.990	3,81	114.652	1,98
C. R. Krishnaswamy Rao Sahai (Inde)	M. Mustafizur Rahman (Bangladesh)	Bangladesh, Bhoutan, Inde, Sri Lanka	29.941	3,80	258.624	4,46
Fawzi Harad Al-Sultan (Koweït)	Mohamed W. Hosny (République arabe d'Égypte)	Bahreïn ^a , Égypte (République arabe d'), Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Maldives, Oman, Pakistan, Qatar ^a , République arabe syrienne, Yémen (République arabe du)	29.593	3,76	242.231	4,18
Paul Arlinan (Pays-Bas)	Cvitan Dujmović (Yougoslavie)	Chypre, Israël, Pays-Bas, Roumanie ^a , Yougoslavie	28.749	3,65	182.775	3,15
C. Ulrik Haxthausen (Danemark)	Veikko Kantola (Finlande)	Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède	26.519	3,37	291.456	5,02
Mitiku Jejbere (Éthiopie)	J.S.A. Funna (Sierra Leone)	Botswana, Burundi, Éthiopie, Gambie, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Seychelles ^a , Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Trinité-et-Tobago, Zambie, Zimbabwe	25.540	3,25	215.893	3,72
Mario Draghi (Italie)	Rodrigo M. Guimarães (Portugal)	Grèce, Italie, Malte ^a , Portugal ^a	25.454	3,23	166.150	2,86
Xu Nalijing (Chine)	Zhang Junyi (Chine)	Chine	25.392	3,23	117.316	2,02

(à suivre)

Administrateurs et suppléants de la Banque mondiale et leur nombre de voix *(suite)*

Annexe 2

au 30 juin 1987

Administrateur	Suppléant	États au nom desquels vote chaque Administrateur	BIRD		IDA	
			Total des voix	% du total	Total des voix	% du total
Jobarah E. Suraisry (Arabie saoudite)	Abdulaziz Al-Sehail (Arabie saoudite)	Arabie saoudite	25.390	3,23	155.193	2,68
Murray A. Sherwin (Nouvelle-Zélande)	Robert G. Carling (Australie)	Australie, Corée (République de), Iles Salomon, Kiribati, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa-Occidentale, Vanuatu	24.861	3,16	151.765	2,62
Pedro Sampaio Malan (Brésil)	Carlos Sanclemente (Colombie)	Brésil, Colombie, Équateur, Haïti, Philippines, République dominicaine	23.912	3,04	179.402	3,09
Mohd. Ramli Wajib (Malaisie)	Kikham Vongsay (Laos, République démocratique populaire du)	Birmanie, Fidji, Indonésie, Laos (République démocratique populaire du), Malaisie, Népal, Singapour ^a , Thaïlande, Tonga, Viêt-nam	22.544	2,86	187.667	3,23
Félix Alberto Camarasa (Argentine)	Claudio A. Pardo (Chili)	Argentine, Bolivie, Chili, Paraguay, Pérou, Uruguay ^a	21.035	2,67	129.051	2,22
André Milongo (République populaire du Congo)	Jean-Pierre Le Boudier (République centrafricaine)	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo (République populaire du), Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Rwanda, São Tomé-et-Principe, Sénégal, Somalie, Tchad, Togo, Zaïre	21.013	2,67	194.568	3,35

Les personnes dont le nom figure ci-dessous ont également exercé les fonctions d'Administrateur ou de Suppléant après le 30 juin 1987

Administrateur	Fin du mandat	Suppléant	Fin du mandat
Tim Lankester (Royaume Uni)	24 janvier 1988	Mohammad A. Al-Shawi (Arabie saoudite)	31 juillet 1987
Kenji Yamaguchi (Japon)	9 août 1987	Hugh Foster (États-Unis)	6 octobre 1987
		Zenbei Mizoguchi (Japon)	17 juin 1988

Note : L'Afrique du Sud (7.805 voix à la BIRD et 19.760 voix à l'IDA), le Kampuchea démocratique (464 voix à la BIRD et 7.826 à l'IDA) et la Pologne (499 voix à la BIRD et 6.670 voix à l'IDA) n'ont pas participé à l'élection ordinaire des Administrateurs en 1986.

^a Membre de la BIRD seulement.

Direction de la Banque mondiale

Annexe 3

au 30 juin 1988

Président	Barber B. Conable*
Premier Vice-Président, Politique, Planification et Recherche	W. David Hopper**
Premier Vice-Président, Opérations	Moeen A. Qureshy**
Premier Vice-Président, Finances	Ernest Stern**
Premier Vice-Président, Relations extérieures et Administration	Wili A. Wapenhans**
Finances	
Vice Président et Contrôleur financier	Sune B. Carlsson
Vice Président et Trésorier	Donald Roth
Vice Président, Politique financière et gestion des risques	D. Joseph Wood
Opérations	
Vice Président, Bureau régional Amérique latine et Caraïbes	S. Shahid Husain
Vice Président, Cofinancement	Kunihiko Inakage
Vice Président, Bureau régional Afrique	Edward V. K. Jaycox
Vice Président, Bureau régional Asie	Attila Karaosmanoglu
Vice Président, Bureau régional Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	Wilfried P. Thalwitz
Vice Président, Services d'intermédiation financière	(vacance)
Politique, planification et recherche	
Vice Président, Économie du développement et économiste principal	Stanley Fischer
Vice Président, Politique sectorielle et recherche	Visvanathan Rajagopalan
Évaluation rétrospective des opérations	
Directeur-Général, Évaluation rétrospective des opérations	Yves Rovani
Services juridiques	
Vice-Président et Conseiller juridique	Ibrahim F. I. Shihata**
Secrétariat	
Vice-Président et Secrétaire	Timothy T. Thahane**
Relations extérieures et administration	
Vice-Président, Personnel	William J. Cosgrove
Finances	
Directeur, Département des services de caisse	Hywel M. Davies
Trésorier suppléant et Directeur, Opérations de trésorerie	Stephen D. Eccles
Directeur, Département des opérations financières	Jessica P. Einhorn
Directeur, Département des investissements	Bernard J. Holland
Directeur, Bureau de Tokyo	Akira Iida
Directeur, Département des prêts et du fonds fiduciaire	James H. Jennings
Directeur, Département de la mobilisation des ressources	Basil G. Kavalsky
Directeur, Département de la gestion des risques et de la politique financière	D.C. Rao
Opérations	
Directeur, Département de la gestion de la dette et des conseils financiers	David R. Bock
Directeur, Services consultatifs économiques	Vinod Dubey
Directeur, Département central des opérations	Ducksoo Lee
Directeur, Services opérationnels	Heinz Vergin
Bureau régional, Afrique	
Directeur, Département géographique	Michael J. Gillette
Directeur, Département géographique	Paul Isenman
Directeur, Département géographique	Caio K. Koch-Weser
Directeur, Département géographique	Callisto E. Madavo
Directeur, Département géographique	Sven Sandstrom
Directeur, Département géographique	M. Ismail Serageldin
Directeur, Département technique	Hans Wyss

(à suivre)

Direction de la Banque mondiale

Annexe 3

(suite)

au 30 juin 1988

Bureau régional, Asie

Directeur, Département géographique	Biisel Alisbah
Directeur, Département géographique	Shinji Asanuma
Directeur, Département géographique	Shahid Javed Burki
Directeur, Département géographique	Russel J. Cheetham
Directeur, Département géographique	Gautam S. Kaji
Directeur, Département technique	Amnon Golan

Bureau régional, Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord

Directeur, Département géographique	Kemal Dervis
Directeur, Département géographique	Hans-Eberhard Köpp
Directeur, Département géographique	Eugenio F. Lari
Directeur, Département géographique	Everardus J. Stoutjesdijk
Directeur, Département technique	Abderraouf Bouhaouala

Bureau régional, Amérique latine et Caraïbes

Directeur, Département géographique	Pieter B. Bottelier
Directeur, Département géographique	Armeane M. Choksi
Directeur, Département géographique	Ping-Cheung Loh
Directeur, Département géographique	Rainer B. Steckhan
Directeur, Département technique	Everardo C. Wessels

Politique, Planification et Recherche

Directeur, Département de l'économie internationale	Jean Baneth
Directeur, Département de l'industrie et de l'énergie	Anthony A. Churchill
Secrétaire exécutif, Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale	Curtis Farrar
Directeur, Département population et ressources humaines	Ann O. Hamilton
Directeur, Département de l'économie par pays	John A. Holsen
Directeur, Département de la planification et du budget	Robert Picciotto
Directeur, Département de l'environnement	Kenneth Piddington
Directeur, Département de l'infrastructure et de l'urbanisme	Louis Y. Pouliquen
Directeur, Département de la planification et des études stratégiques	Alexander Shakow
Directeur, Département de l'agriculture et du développement rural	Vijay Vyas ^a
Directeur, Institut de développement économique	Christopher R. Willoughby

Évaluation rétrospective des opérations

Directeur, Département de l'évaluation rétrospective des opérations	Ram Kumar Chopra
---	------------------

Services juridiques

Conseiller juridique adjoint	Hugh N. Scott
------------------------------	---------------

Relations extérieures et administration

Directeur, Département des relations extérieures	Francisco J. Aguirre-Sacasa
Directeur, Département médical	Dr Eugene Joseph Chap ^a
Directeur, Publications	James K. Feather
Directeur, Département de la politique, de la planification et de l'information	Ian M. Hume
Directeur, Département de l'information, de la technologie et des installations	Harinder S. Kohli
Contrôleur général, Département du contrôle de gestion	Alan Douglas Legg
Directeur, Bureau européen	(vacance)
Directeur, Département des services généraux	Richard B. Lynn
Directeur de l'Information et Chef, Division des médias et des communications	Frank R. Vogl

* Président, Conseil du Président

** Membre, Conseil du Président

^a Par interim

Bureaux de la Banque mondiale Annexe 4

au 30 juin 1988

Siège : 1818 H Street, N.W., Washington, D.C., 20433, États-Unis

Bureau de New York	G. David Loos Représentant spécial auprès des Nations Unies	The World Bank Mission to the United Nations / New York Office 747 Third Avenue (26th floor) New York, N. Y. 10017, U.S.A.
Bureau européen	(vacance)	Banque mondiale 66, avenue d'Iéna 75116 Paris, France
Bureau de Genève	Wolfgang E. Siebeck Représentant de la Banque mondiale auprès des Organisations des Nations Unies - Genève	Banque mondiale Immeuble ITC 54, rue de Montbrillant Genève, Suisse (adresse postale : B.P. 104, 1211 Genève 20 CIC, Suisse)
Bureau de Tokyo	Akira Iida Directeur	The World Bank Kokusai Building (Room 916) 1-1, Marunouchi 3-chome Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon
Mission régionale en Afrique de l'Est	Peter Eigen Directeur	The World Bank Reinsurance Plaza (5th and 6th floors) Taifa Road Nairobi, Kenya (adresse postale : P.O. Box 30577)
Mission régionale en Afrique de l'Ouest	Elkyn Chaparro Chef	Banque mondiale Coin des rues Booker Washington et Jacques Aka Cocody Abidjan 01, Côte-d'Ivoire (adresse postale : B.P. 1850)
Mission régionale en Thaïlande	Philippe Annez Chef	The World Bank Udom Vidhya Building (5th floor) 956 Rama IV Road Sala Daeng Bangkok 10500, Thaïlande
Arabie saoudite	Roger E. Rowe Directeur	Resident Mission The World Bank Riyad, Arabie saoudite (adresse postale : P.O. Box 5900)
Banladesh	Francis S.B.L. van Gigch Chef	Resident Mission The World Bank 3A Paribagh Dacca 1000, Bangladesh (adresse postale : G.P.O. Box 97)
Bénin	Shigeo Katsu Représentant résident	Banque mondiale Zone résidentielle de la Radio Cotonou, Bénin (adresse postale : B.P. 03-2112)
Bolivie	Fernando Mendoza Représentant résident	Banco Mundial Edificio BISA (4º Piso) 16 de Julio 1628 La Paz, Bolivie (adresse postale : Casilla 8692)
Bésil	George Papadopoulos Représentant résident	Banco Mundial, Setor Commercial Sul Quadra 2, Numero 78 Edificio OK, 4 Andar Brasilia, DF 70.300, Brésil

(à suivre)

Bureaux de la Banque mondiale

(suite)

au 30 juin 1988

Brésil	George Papadopoulos Représentant résident	Banco Mundial, c/o Furnas Centrais Eletricas S.A. Rua Real Grandeza, 219 Bloco C, Nono Andar Rio de Janeiro, RJ 24000 Brésil
Brésil	Edward B. Rice Représentant résident	Banco Mundial, S/127 Edificio SUNENE Cidade Universitaria 50.000 Recife, PE. Brésil
Burkina Faso	Claude R. Delapierre Représentant résident	Banque mondiale Immeuble BICIA (3 ^e étage) Ouagadougou, Burkina Faso (adresse postale : B.P. 622)
Burundi	Maurice Gervais Représentant résident	Banque mondiale 45, avenue de la Poste Bujumbura, Burundi (adresse postale : B.P. 2637)
Cameroun	Raymond Rabeharisoa Représentant résident	Banque mondiale Immeuble Kennedy Avenue Kennedy Yaoundé, Cameroun (adresse postale : B.P. 1128)
Chine	Edward R. Lim Chef	The World Bank Xiyuan Hotel Compound Building No. 3 (3rd floor) Erligou Xi Jiao Beijing, Chine (adresse postale : P.O. Box 9509)
Colombie	Laurens Hoppenbrouwer Représentant résident	Banco Mundial Edificio « Aseguradora del Valle » Carrera 10, No. 24-55 (Piso 17) Bogotá D.E., Colombie (adresse postale : Apartado Aéreo 10229)
Congo, République populaire du	Mamadou Dia Représentant résident	Banque mondiale Avenue Amilcar Cabral Immeuble ARC (5 ^e étage) Brazzaville, Congo (adresse postale : B.P. 14536)
Éthiopie	Michael H. Payson Représentant résident	The World Bank I.B.T.E. New Telecommunications Building (1st floor) Churchill Road, Addis-Abéba, Éthiopie (adresse postale : P.O. Box 5515)
Ghana	Seung Hong Choi Représentant résident	The World Bank 69 Eighth Avenue Extension Northridge Residential Area Accra, Ghana (adresse postale : P.O. Box M27)
Guinée	Abderraouf Benbrahim Représentant résident	Banque mondiale Cité des Nations, Villa 39 Conakry, Guinée (adresse postale : B.P. 1420)

Annexe 4

Inde	Jochen Kraske Chef	Resident Mission The World Bank 55 Lodi Estate New Delhi 3, Inde (adresse postale: P.O. Box 416)
Indonésie	Attila Sönmez Directeur	The World Bank Jalan Rasuna Said, Kav. B-10 (Suite 301) Kuningan, Djakarta 12940 Indonésie (adresse postale: P.O. Box 324/JKT)
Madagascar	Jose A. Bronfman Représentant résident	Banque mondiale 1, rue Patrice Lumumba Antananarivo 101, Madagascar (adresse postale: Banque mondiale, B.P. 4140)
Malawi	Peter Hall Représentant résident	The World Bank Red Cross House Capital City Lilongwe 3, Malawi (adresse postale: P.O. Box 30557)
Mali	Michael J. Furst Représentant résident	Banque mondiale Immeuble CNAR Rue Square Lumumba Bamako, Mali (adresse postale: B.P. 1864)
Mauritanie	Etienne Baranshamaje Représentant résident	Banque mondiale Villa No 30, ILOT A Quartier Socofim Nouakchott, Mauritanie (adresse postale: B.P. 667)
Mexique	Marko Voljc Représentant résident	Banco Mundial Nacional Financiera, S.N.C. Isabel la Católica No. 51 Primer Piso Colonia Centro 06006 Mexico, D.F. Mexique
Népal	Richard N. Woodford Représentant résident	The World Bank Jyoti Bhawan, Kantipath Katmandou, Népal (adresse postale: P.O. Box 798)
Niger	Helmut Sanger Représentant résident	Banque mondiale Immeuble BDRN Niamey, Niger (adresse postale: Banque mondiale, B.P. 12402)
Nigeria	Tariq Husain Représentant résident	The World Bank Plot 1309A Karimu Kotun Street Victoria Island Lagos, Nigeria (adresse postale: P.O. Box 127)
Ouganda	Grant Slade Représentant résident	The World Bank P.O. Box 4463 Kampala, Ouganda

(à suivre)

Bureaux de la Banque mondiale (suite) Annexe 4

Pakistan	Luis de Azcárate Chef	The World Bank P.O. Box 1025 Islamabad, Pakistan
Pérou	(vacance)	Banco Mundial Avenida Central 643 (1 ^o Piso) Lima, Pérou (adresse postale : Apartado 4480)
Philippines	Roland R. Arrivillaga Représentant résident	The World Bank Central Bank of the Philippines Multi-storey Building, Room 200 Roxas Boulevard Manille, Philippines
République centrafricaine	Jean-Paul Dailly Représentant résident	Banque mondiale Rue des Missions Bangui, République centrafricaine (adresse postale : B.P. 819)
Rwanda	Melvin J. Loewen Représentant résident	Banque mondiale Bld. de la Révolution Immeuble BRD Kigali, Rwanda (adresse postale : B.P. 609)
Sénégal	Franz H. Kaps Représentant résident	Banque mondiale Immeuble S.D.I.H. 3, place de l'Indépendance Dakar, Sénégal (adresse postale : B.P. 3296)
Somalie	Brian H. Falconer Représentant résident	The World Bank Savoy Centre (2nd floor) Mogadiscio, Somalie (adresse postale : P.O. Box 1825)
Soudan	Jasdip Singh Représentant résident	The World Bank Sudan Kuwait Centre Tower No. 1 (7th floor) Nile Avenue Khartoum, Soudan (adresse postale : P.O. Box 2211)
Sri Lanka	George West Représentant résident	The World Bank Development Finance Corporation of Ceylon (DFCC) Building, 1st floor 73/5 Galle Road Colombo 3, Sri Lanka (adresse postale : P.O. Box 1761)
Tanzanie	Ian C. Porter Représentant résident	The World Bank N.I.C. Building (7th floor, B) Dar es-Salaam, Tanzanie (adresse postale : P.O. Box 2054)
Togo	Emmanuel Mbi Représentant résident	Banque mondiale 169, rue du 13 janvier Immeuble BTCl (8 ^e étage) Lomé, Togo (adresse postale : B.P. 3915)

Annexe 4

Turquie	James Chaffey Représentant résident	The World Bank Ataturk Bulvari 211 Gama-Guris Building Kat 6 06683 Kavaklidere, Ankara, Turquie
Zaïre	Jérôme Chevallier Représentant résident	Banque mondiale Immeuble UZB, Avenue des Aviateurs Kinshasa 1, République du Zaïre (adresse postale : B.P. 14816)
Zambie	Uche G. Mbanefo Représentant résident	The World Bank CMAZ Building Ben Bella Road Lusaka, Zambie (adresse postale : P.O. Box 35410)
Zimbabwe	Mahmud A. Burney Représentant résident	The World Bank CABS Center (12th floor) Stanley Avenue Harare, Zimbabwe (adresse postale : P.O. Box 2960)

Imprimé en France par l'Imprimerie Blanchard - Paris - 92350 Le Plessis-Robinson
Dépôt légal: Août 1988, n° 28511

5

7

1



Banque mondiale

Siège

1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433, U.S.A.

Téléphone : (202) 477-1234

Télex : RCA 248423 WORLDDBK

WUI 64145 WORLDBANK

Adresse télégraphique : INTBAFRAD
WASHINGTONDC

Bureau européen

66, avenue d'Iéna
75116 Paris, France

Téléphone : (1) 47.23.54.21

Télex : 842-620628

Bureau de Tokyo

Kokusai Building
1-1, Marunouchi 3-chome
Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon

Téléphone : (03) 214-5001

Télex : 781-26838